

Marjorie Mourey

Édition critique et commentaire du *Roman de Buscalus* (XV^e siècle)

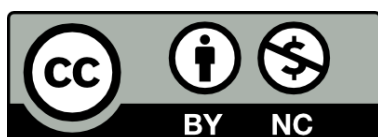
Vol. 1 - Études



DOI : <https://doi.org/10.51363/unifr.lth.2025.051>

Marjorie Mourey  <https://orcid.org/0009-0007-8703-1537>

© Marjorie Mourey, 2025



This work is published under the Creative Commons Attribution 4.0 International license (CC BY 4.0): <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>



Thèse de doctorat
présentée à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
de l'Université de Fribourg (Suisse)
en cotutelle avec la Faculté des Lettres
de Sorbonne Université (France)

Par :
Marjorie MOUREY
(Lausanne, Suisse)

Édition critique et commentaire
du *Roman de Buscalus* (XV^e siècle)
Vol. I : Études

Sous la direction de :
Mme Marion UHLIG – Professeur, Université de Fribourg
M. Gilles ROUSSINEAU – Professeur, Sorbonne Université

Membres du jury :
M. Mattia CAVAGNA – Professeur, Université catholique de Louvain
M. Jean-Claude MÜHLETHALER – Professeur honoraire, Université de Lausanne
M. Richard TRACHSLER – Professeur, Université de Zurich
Mme Géraldine VEYSSEYRE – Maître de conférences, Sorbonne Université

Approuvée par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
sur proposition des Professeurs Marion Uhlig, Gilles Roussineau et Mattia Cavagna.
Fribourg et Paris, le 8 novembre 2019.
La Doyenne, Prof. Bernadette Charlier.

Remerciements

J'aimerais avant tout remercier respectueusement et chaleureusement mes directeurs de thèse. Le Professeur Gilles Roussineau, par le biais de ses travaux, m'a fait connaître l'existence du *Roman de Buscalus*. Il m'a ensuite accompagnée avec sa science précise de l'ecdotique tout au long de mon parcours. Le Professeur Marion Uhlig m'a permis, grâce à son savoir littéraire, d'ouvrir mon champ de recherche. Elle m'a également fait bénéficier de ses relectures extrêmement attentives et de sa grande bienveillance.

Mes plus vifs remerciements s'adressent en outre à M. Léonard Sermier du Gymnase de Chamblandes, qui, le premier, m'a fait découvrir la littérature médiévale.

J'aimerais aussi exprimer toute ma gratitude aux amis qui ont contribué, par leurs précieux encouragements, leurs conseils, leurs suggestions ou leur traque minutieuse des fautes de français, à l'élaboration de cette thèse : Camille Carnaille, Diana Arce, Emanoel Barros, Estelle Hohenauer, Everardo Ramos, Marine Borel, Mia Messi et Zeno Messi.

Enfin, mille mercis à ma mère pour son soutien indéfectible.

Avis au lecteur

Afin de faire un pas vers une écriture plus inclusive, nous avons puisé dans les ressources de la langue médiévale et adopté l'accord de proximité. Dans la même optique, nous avons choisi de militer en faveur des substantifs féminins historiques qui, tel autrice, avaient pleinement fait partie du lexique de la langue française avant d'être proscrits.

Table des matières

Introduction	9
Étude ecdotique	21
Les manuscrits du <i>Roman de Buscalus</i>	23
Notice raisonnée du manuscrit BNF, fr. 9343	23
Principes éditoriaux	31
Corrections	36
Étude linguistique	39
La langue du manuscrit BNF, fr. 9343	41
Graphies et phonétisme	41
Morphologie	45
Syntaxe	48
Lexique	51
Significations non attestées dans les dictionnaires	53
Étude littéraire	75
Le milieu de composition	77
La noblesse bourguignonne	77
L’atelier du Maître de Wavrin	79
Une attribution à Jean Wauquelin	85
Les sources du <i>Roman de Buscalus</i>	99
Le surnaturel	115
Trois sujets, trois chapitres	115
L’école de magie de Tolède	115
Un voyage dans l’au-delà	120
La <i>Mesnie Hellequin</i>	128
Le point de vue de l’auteur	135
Un formidable outil narratif	135
Le dossier iconographique	137
Une condamnation de la magie noire	143
Un intérêt marqué pour le phénomène religieux	150
Une réécriture christianisée	152
Conclusion	159
Illustrations	165
Bibliographie	175
Apparat	199
Glossaire	201
Résumé	325
Index des lieux et des gentilés	353
Index des personnes, des objets et des animaux portant un nom	371
Arbre généalogique de la lignée de Buscalus	385
Proverbes et expressions sentencieuses	387

Introduction

Rares sont les textes littéraires médiévaux de qualité qui demeurent encore aujourd'hui inédits, sans parler d'un éventuel chef-d'œuvre. Un tel objet constitue le Graal de l'ecdotique. Or, tous les *questeurs* ne peuvent devenir des Galaads. Il reste néanmoins possible pour les Lancelots et même les Gauvains de réaliser en chemin des découvertes de valeur. Parmi les œuvres qui n'ont jusqu'à présent pas bénéficié des honneurs d'une édition critique se trouve le *Roman de Buscalus*. C'est dans les pages introductives de l'édition de *Perceforest*, menée à bien par Gilles Roussineau¹, que nous avons appris son existence. Ainsi donc un roman en prose composé pour un souverain de la stature du duc de Bourgogne Philippe le Bon offre un champ d'investigation encore largement inexploré, dans la mesure où, même si son existence est connue de longue date, l'intérêt qu'il a suscité demeure des plus restreints. Nous analyserons un peu plus loin la réception de *Buscalus* par la critique, mais avant tout, une brève présentation de l'œuvre s'impose.

Le *Roman de Buscalus* s'inscrit parmi les mises en prose réalisées dans le milieu courtois bourguignon. Composé vers le milieu du XV^e siècle par un auteur considéré jusqu'à présent comme anonyme, il s'ouvre par un prologue dédicatoire adressé à Philippe le Bon. La narration prend place durant une période particulièrement en vogue auprès du duc et de sa cour : l'Antiquité. Ainsi, *Buscalus* livre un récit considéré durant le Moyen Âge comme relevant de l'histoire antique : celui de la fondation par les Romains de la ville de Tournai, puis de l'antagonisme sans cesse renouvelé entre les deux peuples. Après un acte de rébellion initial par lequel la ville de Gaule belge refuse de poursuivre le versement d'un tribut à Rome, elle connaît des destructions, des renaissances et des baptêmes successifs. Elle porte tour à tour les noms d'Hostille, de Seconde Rome, d'Hostille à nouveau, de Nerve et enfin de Tournai. Mais surtout le roman conte les aventures fictives de Buscalus et de ses descendants, détenteurs de la souveraineté sur Tournai. En exil, le jeune Buscalus suit la trajectoire initiatique du chevalier courtois. Il dompte notamment un griffon et soustrait à la convoitise d'un perfide chevalier une princesse, qu'il épouse. Les péripéties qui suivent se révèlent foisonnantes, avec pour trait saillant l'intervention fréquente du surnaturel. Des diables, des revenants et des fées peuplent ainsi un roman qui fait surgir une cape d'invisibilité, une épée

¹ *Perceforest. Première partie*, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », t. 1, 2007, « Introduction », pp. IX-CCXXV, ici pp. XXX et XLIV-XLVI.

enchantée et des anneaux magiques, et emmène ses héros dans une école de magie puis dans les régions infernales.

Seuls les manuscrits BNF, fr. 9343-9344 conservent la totalité ou presque de ce récit fourmillant. Conçu à l'origine pour former un seul volume épais, le couple de manuscrits se présente aujourd'hui dans des reliures de veau fauve dotées de dorures. À l'intérieur, les aquarelles de l'artiste que l'on nomme le Maître de Wavrin se dévoilent dans des couleurs délicates que le temps a préservées. Voilà une belle invitation à la lecture. Pourtant, *Buscalus* n'a longtemps suscité qu'un intérêt des plus restreints auprès de la communauté scientifique. Le roman est demeuré dans l'ombre, et il importe de se demander pourquoi, car ce n'est pas faute d'avoir échappé aux recensions des pionniers de la médiévistique. En effet, son existence est signalée dans des travaux critiques depuis la première moitié du XIX^e siècle.

Joseph Barrois est à notre connaissance le premier chercheur à mentionner l'œuvre lorsqu'il publie en 1830 le catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourgogne¹. Et à la fin de la même décennie, Arthur Dinaux en livre la première analyse succincte, qu'il accompagne d'un bref résumé². L'œuvre est également mentionnée dans l'étude fondatrice de Georges Doutrepont sur la *Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, publiée en 1909³. Mais même si le *Roman de Buscalus* est dûment répertorié depuis près de deux siècles, il n'a jusqu'à présent jamais bénéficié d'une édition critique. De plus, il a très peu été étudié en profondeur. Ce désintérêt dont *Buscalus* souffre encore quelque peu aujourd'hui était doublé – et sans doute expliqué – par le mépris affiché par les chercheurs à son égard.

Au XIV^e siècle déjà, l'historien Jacques de Guise porte un regard sévère sur la première version du roman, un *Buscalus* versifié aujourd'hui disparu. Dans ses *Annales historiae illustrium principum Hannoniae*, il déclare :

*Reperi siquidem nuper quemdam novellum fictum historiographum rithmatisatum in vulgari, qui de secundâ Româ, Hostilione, Nerviâ seu Tornaco, mirabilia refert, cujus nomen Bucalio sive Buscalus inesse videtur ; sed quia inopinabilia et falsa multa conscribit, et si qua vera pauca tamen etiâ suis temporibus non applicat ; idcirco dicta sua minùs reputans, eâdem ratione indigna non allego*⁴.

¹ Joseph Barrois, *Bibliothèque prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, Crapelet, 1830, pp. 183 et 317.

² Arthur Dinaux, *Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du Midi de la Belgique. II. Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, Paris/Valenciennes, Téchener/A. Prignet, 1839, pp. 129-134.

³ Georges Doutrepont, *La Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne. Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Paris, H. Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », 1909, p. 418.

⁴ « Il m'est dernièrement tombé entre les mains une histoire en vers vulgaires, mais fabuleuse, qui raconte des choses merveilleuses de la seconde Rome, Hostile, Nervie ou Tournai, et dont l'auteur paraît se nommer Bucalio ou Buscalus ; mais comme il rapporte beaucoup de faits incroyables et faux, et que s'il en rapporte quelques-uns

L'historien juge de la valeur de *Buscalus* en le considérant comme une chronique, et à cet égard une bien mauvaise compte tenu des « *mirabilia* » qui y abondent. Il dédaigne donc le témoignage de l'ouvrage et se contente de mentionner son existence. Ce faisant, il confond d'ailleurs le héros et l'auteur selon un procédé symptomatique de son dédain.

Le *Buscalus* en prose, tout comme cela paraît avoir été le cas pour la version en vers, combine des caractéristiques des chroniques et des romans. À l'époque moderne, différents critiques ont remarqué cette hybridation. Arthur Dinaux, le premier, émet un jugement rude sur le résultat du mélange :

Tout ce roman est un mélange de noms historiques et de noms fictifs, de faits controuvés amalgamés avec des détails connus, le tout encadré dans des fragmens des Commentaires de César, et formant un salmigondis qui a pu avoir quelque attrait lorsqu'il était naïvement rimé, mais qui devient fatigant à suivre dans la version en prose¹.

Plus perplexe que réprobateur, Louis-Fernand Flutre n'en pose pas moins, près d'un siècle plus tard, un constat similaire. Il définit *Buscalus* comme une « chronique », qu'il qualifie de « tout à fait curieuse² », avant de s'en expliquer.

C'est [...] un récit extravagant où l'histoire est absorbée par la légende, où les faits réels ne servent que de support aux contes les plus fantaisistes, où les personnages historiques coudoient les personnages imaginaires, où le surnaturel se manifeste à chaque instant avec tout un arsenal de démons, fées, dragons, forêts enchantées, etc.³

En bref, *Buscalus* a été doublement stigmatisé par la critique. Comme document historique, il était jugé sans valeur à cause de son invraisemblance, et comme œuvre littéraire, déplaisant à cause de son caractère hybride. Mais dans l'esprit des chercheurs, le genre de la chronique l'emportait sur celui du roman. La notice de la BNF, réalisée par Henri Omont et reprise

de vrais, ils sont en très-petit nombre et nullement placés à leurs tems, j'ai fait peu de cas de ses récits, et les ai regardés comme indignes d'être relatés. »

Jacques de Guyse, *Histoire de Hainaut, par Jacques de Guyse, traduite en français avec le texte latin en regard, et accompagnée de notes*, [éd. Agricola-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine de Fortia d'Urban], Paris/Bruxelles, A. Sautet/A. Lacrosse, t. 2, 1826, p. 250 pour le texte latin et p. 251 pour la traduction.

¹ Arthur Dinaux, *Trouvères, jongleurs et ménestrels*, op. cit., pp. 133-134.

² Louis-Fernand Flutre, *Li Fait des Romains dans les littératures française et italienne du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1932, p. 81.

³ *Ibid.*, pp. 81-82.

encore aujourd'hui sur Gallica, en témoigne. *Buscalus* y est défini comme une « Compilation d'histoire romaine, suivie de l'histoire de Turnus et de la fondation de Tournay¹ ».

« Mauvaise chronique » semblait donc penser unanimement la critique. Il a fallu attendre la fin du XX^e siècle pour apercevoir les prémices d'une réhabilitation. Mais pour que cette dernière puisse avoir lieu, une autre cause de mépris a dû auparavant être surmontée. En effet, un jugement particulièrement dépréciatif était porté sur le travail du Maître de Wavrin. Une centaine de miniatures peintes par ce dernier accompagnent le texte dans les manuscrits BNF, fr. 9343-9344. La copie est à présent la seule à conserver la totalité de l'œuvre, mais au XIX^e siècle déjà, elle était consultée en priorité par les chercheurs français, car sa localisation à la Bibliothèque nationale en facilitait l'accès. Le *Roman de Buscalus* était ainsi lié à la production picturale d'un artiste fortement critiqué. Pour le pionnier Joseph Barrois (ou le bibliothécaire dont il reproduit la notice), les deux volumes sont « ornés [...] de figures grotesques² ». Henri Omont émet également un jugement lapidaire : « grossières miniatures³ ». Quant à Doutrepoint, il juge que « le codice [...] n'est pas de ceux qui ont établi la renommée artistique du XV^e siècle⁴ ». L'époque qui a méconnu les tableaux de van Gogh a clairement mésestimé un enlumineur dont la production s'écarte à la fois des standards du XV^e siècle et du goût artistique dominant au XIX^e siècle. En effet, le style alerte du Maître de Wavrin rappelle davantage les bandes dessinées⁵. Il aura fallu attendre que la bande dessinée devienne le neuvième art pour que le regard posé sur l'œuvre de l'enlumineur se fasse bienveillant. En consacrant sa thèse au Maître de Wavrin (1997⁶), Pascal Schandel élabore une réhabilitation en règle. Il démontre que le miniaturiste possède un style personnel, une technique bien rodée, et qu'il fait montre d'une démarche artistique ; en d'autres termes, il possède du talent. Le Maître de Wavrin est aujourd'hui un artiste reconnu dont l'originalité est saluée. De la sorte, Michiel Verweij, conservateur à la Bibliothèque royale de Belgique,

¹ Henri Omont, *Catalogue général des manuscrits français. Ancien supplément français. I : nos 6171-9560 du fonds français*, Paris, E. Leroux, 1895, p. 383 ; notice du BNF, fr. 9343 sur Gallica : <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc57046w/ca19829717> (page consultée le 13 décembre 2018).

² Joseph Barrois, *Bibliothèque prototypographique*, op. cit., p. 317.

³ Henri Omont, *Catalogue général des manuscrits français*, op. cit., p. 383.

⁴ Georges Doutrepoint, *La Littérature française*, op. cit., p. 418.

⁵ La comparaison a été formulée par plusieurs chercheurs. À notre connaissance, le premier en date est Denis Clauzel dans *Histoire des provinces françaises du Nord. T. 2 : Des principautés à l'empire de Charles Quint (900-1519)*, sous la dir. d'Alain Lottin, par Henri Platelle et Denis Clauzel, Dunkerque, Éditions des Beffrois, coll. « Histoire », 1989, p. 232.

⁶ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin et les miniaturistes lillois à l'époque de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire*, Thèse de Doctorat d'Histoire de l'Art, Directeur de Recherche : Monsieur le Professeur Albert Châtelet, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, novembre 1997.

peut louer tout naturellement ses miniatures qui « *to our modern eyes [...] are wonderfully refreshing* » et s'émerveiller devant l'« *almost impressionistic atmosphere*¹ » qui en émane.

La réhabilitation du Maître de Wavrin a éliminé un apriori négatif sur le *Roman de Buscalus*. Pour autant, l'œuvre pâtit toujours d'un jugement généralement dépréciatif au tournant du XX^e et du XXI^e siècle. Ainsi Pascal Schandel fustige *Buscalus* en le comparant à une autre œuvre issue de l'atelier du Maître de Wavrin : *Olivier de Castille*. Celui-ci serait « l'antidote au *Roman de Buscalus* : mille pages qui vous tombent des mains² ». Malgré un nouveau jugement sans appel, la thèse de l'historien de l'art permet de mieux définir le milieu de composition et de réception des manuscrits BNF, fr. 9343-9344. Semblablement, l'article publié en 1993 par Graeme Small, sur « Les origines de la ville de Tournai dans les chroniques légendaires du bas Moyen Âge³ » propose une analyse plus fouillée que celles des publications antérieures, en s'attachant notamment à démontrer que *Buscalus* constitue le dernier maillon médiéval au sein d'une tradition de chroniques tournaisiennes. Le défrichement mené par ces chercheurs a apporté des connaissances plus poussées, qui ont ouvert la voie à la réévaluation du *Roman de Buscalus*. En effet, même s'ils n'ont pas loué les qualités esthétiques de l'œuvre, ils ont montré qu'elle fournissait une riche matière, digne d'être étudiée avec soin.

C'est dans leur sillage que nous avons pu concevoir le sujet de la présente thèse. L'époque était mûre pour s'intéresser à *Buscalus*, car en parallèle Rebecca Dixon publie les premiers articles et chapitres où *Buscalus* constitue l'objet d'étude central. La chercheuse anglaise opère également un renversement de perspective. Elle aborde le texte comme une œuvre « *predominantly romance in character but inflected with elements of [...] chronicle*⁴ ». Sans que l'hybridation générique ne soit occultée, *Buscalus* est pour la première fois considéré comme une œuvre littéraire avant tout. Ce changement de perspective est salutaire, car il dégage l'œuvre de l'obligation d'historicité et permet de l'étudier pour ses qualités propres. Plus précisément, deux apports principaux se dégagent des publications de Dixon, avec premièrement la mise en exergue de la manière dont le *Roman de Buscalus* s'inscrivait

¹ Michiel Verweij, « The Library of the Dukes of Burgundy », in *Bulletin du Bibliophile*, 1, 2011, pp. 25-47, ici p. 41.

² Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, op. cit., p. 72.

³ Graeme Small, « Les origines de la ville de Tournai dans les chroniques légendaires du bas Moyen Âge », in *Les Grands Siècles de Tournai (12^e-15^e siècles). Recueil d'études publié à l'occasion du 20^e anniversaire des Guides de Tournai*, Tournai/Louvain-la-Neuve, [s. n.], coll. « Tournai – Art et Histoire », 1993, pp. 81-113.

⁴ Rebecca Dixon, « The *Roman de Buscalus* ; or, the Art of Not Being French », in *Text/Image Relations in Late Medieval French and Burgundian Culture (Fourteenth-Sixteenth Centuries)*, edited by Rosalind Brown-Grant and Rebecca Dixon, Turnhout, Brepols, 2015, pp. 105-122, ici p. 106.

dans l'imaginaire conquérant de l'État bourguignon¹. La ville de Tournai appartenait au royaume de France, mais, entourée par les territoires bourguignons, elle était convoitée par Philippe le Bon. Les manuscrits BNF, fr. 9343-9344, avec le texte et les miniatures qu'ils renferment, ont été conçus pour former une représentation artistique de Tournai. Offrir le volume au duc revenait alors à faire entrer symboliquement la ville dans le giron bourguignon. Par ailleurs, Dixon s'est attaquée à l'épineux problème de l'hybridation générique de *Buscalus*, qui semble surgir à chaque tentative de définition du texte. Elle s'est attachée à mettre en évidence les éléments qui rattachent l'œuvre soit au genre du roman, soit à celui de la chronique, et cela aussi bien du point de vue formel que thématique².

Même si le *Roman de Buscalus* est désormais pleinement considéré comme une œuvre littéraire et peut être étudié en tant que tel, une certaine mésestime persiste néanmoins au sein de la communauté scientifique. S'agit-il de la rémanence d'un point de vue aujourd'hui dépassé ? Il nous faut ici jouer cartes sur table et reconnaître que *Buscalus* ne constitue pas l'un des fleurons de la littérature médiévale. Tout au long du récit, les batailles dans lesquelles les Tournaisiens s'opposent aux Romains et aux alliés de ces derniers ne cessent de se succéder. Leur longueur et les redondances qu'elles présentent ont de quoi décourager le lecteur du XXI^e siècle, d'autant plus qu'elles font intervenir une pléthore de combattants, souvent difficilement identifiables. En proposant une narration marquée par une répétitivité extrême, le *Roman de Buscalus* s'oppose donc aux canons esthétiques en vigueur, du moins en littérature. Pourtant, toutes les productions culturelles contemporaines ne sont pas construites selon les mêmes critères. Certaines se caractérisent par une tendance à la répétition. Ainsi en va-t-il des *soap operas*, qui, quoi qu'on puisse penser de leur qualité en tant qu'œuvres, parviennent à fidéliser un nombre important de spectateurs.

Admettons donc, ne serait-ce qu'un instant, que *Buscalus* constitue l'équivalent romanesque d'une « série B ». Soit, mais l'étude d'une « série B » peut se révéler aussi profitable que celle d'un chef-d'œuvre pour recueillir des informations sur un milieu de production donné : dans le cas présent, la société nobiliaire bourguignonne sous Philippe le Bon. Les Vœux de l'Aigle, narrés au chapitre LXIV, résonnent ainsi avec les Vœux du Faisan, prononcés à Lille en 1454. L'épisode de *Buscalus* offre un témoignage précieux pour

¹ La démonstration est présentée dans Rebecca Dixon, « The *Roman de Buscalus* ; or, the Art of Not Being French », *op. cit.*

² Voir Rebecca Dixon, « Parody in the Burgundian *Roman de Buscalus*. Prose, paratext, pictures », in *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 30, 2015, pp. 421-440, en partic. les pp. 427-436. Signalons encore la troisième publication de l'autrice sur *Buscalus*, « Reading Defacement ? Labels, Illustration, and Intervention in the *Roman de Buscalus* (Paris, BnF, Ms fr. 9343-9344) », in *The Aura of the Word in the Early Age of Print (1450-1600)*, edited by Jessica Buskirk and Samuel Mareel, Abingdon/New York, Routledge, 2016, pp. 14-34.

l'histoire des mentalités. Plus précisément, il apporte un éclairage sur les rapports complexes entre histoire et fiction, qui ont présidé au développement d'une culture de l'esprit chevaleresque à la cour de Bourgogne. Afin d'exalter la prouesse, de fastueuses cérémonies, dont les Vœux du Faisan constituent l'exemple le plus fameux, étaient organisées. Les Vœux de l'Aigle dans *Buscalus* constituent vraisemblablement l'une des sources d'inspiration littéraires pour la tenue de cet événement.

Le *Roman de Buscalus* possède indéniablement une valeur historique. Or, si l'on dépasse le cas des batailles et de leur répétitivité, l'on découvre une œuvre digne d'intérêt dans le domaine littéraire. Grâce à la place prépondérante accordée au surnaturel, le roman ne manque pas de situations susceptibles d'accrocher l'intérêt du lecteur, aussi bien médiéval que moderne. Au fil du récit, ce dernier suit notamment le parcours du magicien Hostus, initié à la *nigromancie* dans une école souterraine dirigée par un diable. Il découvre comment, en entrant dans l'étrange *Chastel des Fees*, Buscalus se retrouve à voyager dans les régions infernales. Et il assiste plus loin au retour du héros décédé et de son lignage sous la forme d'une belliqueuse *Mesnie Hellequin*. La narration de ces péripéties est souvent relevée d'une touche d'humour, qui accroît encore le plaisir de la lecture.

Nombreux sont les épisodes du *Roman de Buscalus* qui possèdent une valeur littéraire indéniable. Bien entendu, établir un jugement de valeur constitue toujours une opération teintée de subjectivité, puisque plusieurs paramètres influencent l'élaboration d'une telle opinion. Celui de la paternité de l'œuvre est notable. Précisément, le *Roman de Buscalus* a jusqu'à présent été considéré comme anonyme. Et il nous semble que cet anonymat a contribué à discréditer l'œuvre. Ne suffirait-il pas que *Buscalus* soit issu de la plume d'un auteur reconnu pour que des vocations critiques se dessinent et qu'il soit jugé avec davantage de bienveillance ? On ne prête qu'aux riches. Nous nous attellerons dans le présent travail à la question de la paternité du roman et proposerons une attribution auctoriale qui, en montrant ce dernier sous une lumière favorable, en fera peut-être un objet d'étude plus désirable.

Mais nous évoquons là des résultats obtenus très avant dans notre chronologie de recherche. À l'orée de notre doctorat, nous avons choisi d'éditer le *Roman de Buscalus* en raison des qualités littéraires entrevues en parcourant les folios des manuscrits BNF, fr. 9343-9344. Et une nécessité s'est rapidement imposée : celle de délimiter le champ de la présente thèse. En effet, la longueur du *Roman de Buscalus* défend de l'éditer, puis de l'étudier dans sa globalité dans les limites temporelles d'un doctorat. Et, si l'entreprise était tout de même tentée, le résultat serait trop volumineux pour correspondre aux standards des maisons d'édition. En effet, quatre épais volumes seraient nécessaires pour contenir le texte,

l'introduction et l'apparat d'une édition critique de l'œuvre entière. La tâche devait donc être scindée en deux, et nous avons choisi de nous occuper exclusivement de la première partie de *Buscalus*. Celle-ci est contenue dans un manuscrit unique, le BNF, fr. 9343, qui constitue la base de notre édition critique.

La deuxième partie est quant à elle conservée dans trois manuscrits : le BNF, fr. 9344 – conçu pour former un ensemble avec le 9343 –, le KB, Thott 413 et le Turin 1640 (L-II-15). L'existence de ces différents témoins soulève la question de la délimitation des deux parties du *Roman de Buscalus*, car la segmentation diffère entre, d'une part, les manuscrits de la Bibliothèque nationale et, d'autre part, ceux conservés à Copenhague et à Turin. En effet, dans la copie parisienne, la coupure intervient au chapitre LXXVII, par lequel s'ouvre le BNF, fr. 9344. Le KB, Thott 413 et le Turin 1640 (L-II-15) débutent quant à eux par ce qui correspond au chapitre XCIV des manuscrits parisiens, autrement dit la seconde partie débute plus loin. De prime abord, nous avons cru avoir affaire à des divisions textuelles remontant toutes deux au Moyen Âge. Et il nous a semblé logique de faire concorder la segmentation de notre édition avec celle du manuscrit de base, d'autant plus que la copie des BNF, fr. 9343-9344 est la plus ancienne et est intimement liée au milieu de composition et de réception originel de *Buscalus*. Or, nous avons petit à petit reconsidéré la pertinence de ce choix. Dans le domaine codicologique, nous avons ainsi constaté qu'à l'origine les manuscrits BNF, fr. 9343 et 9344 n'en formaient qu'un. Ils ont été scindés en deux au XVIII^e siècle. Peut-être donc aurait-il été plus judicieux de pousser le travail éditorial jusqu'au fol. 61v du BNF, fr. 9344, qui correspond au début des manuscrits de Copenhague et de Turin. Ces derniers présentent tous deux une table des rubriques qui s'ouvre par les mentions explicites de « table du second volume » (KB, Thott 413, fol. 2r) et de « table du second livre » (Turin 1640 (L-II-15), fol. 2r). On peut en déduire que la présentation en deux volumes était vraisemblablement prévue dès la confection. Seul le groupe formé par les manuscrits copenhaguois et turinois présente donc aujourd'hui une segmentation des parties ayant réellement existé au Moyen Âge. Avec le recul, il nous semblerait préférable de nous appuyer sur les KB, Thott 413 et Turin 1640 (L-II-15) pour segmenter notre édition critique.

Mais au terme du processus, nous aimerions surtout inviter à considérer le *Roman de Buscalus* comme un tout. Aucune pause particulière n'est marquée dans le déroulement du récit, que ce soit à l'endroit de la coupure des BNF, fr. 9343-9344 ou à celle des KB, Thott 413 et Turin 1640 (L-II-15). Dans les deux cas, la narration des aventures de Tournus se poursuit. Et sur le plan structurel, seul l'habituel découpage en chapitres est présent. Nul discours extradiégétique particulier, tel un prologue interne, ne se rencontre. Le *Roman de*

Buscalus ne présente nulle part les marqueurs que l'on attendrait lors d'une segmentation importante voulue par l'auteur. Les notions de première et de seconde partie possèdent donc une valeur limitée. Elles peuvent se révéler utiles comme divisions de travail ou par ce qu'elles indiquent dans le domaine codicologique – leur existence semble imputable au fait que le roman est trop long pour tenir dans un seul manuscrit facilement manipulable –, mais, en tant qu'œuvre littéraire, le *Roman de Buscalus* est agencé d'un seul tenant. Voici une considération qui a valeur d'appel à poursuivre notre édition critique dans le futur.

Ladite édition critique présente donc le texte de la première moitié du *Roman de Buscalus* selon une division de travail qui s'étend de la fuite des Troyens et de la naissance de Romulus et Rémus jusqu'au moment où, environ sept siècles plus tard, Tournus, l'arrière-arrière-petit-fils de Buscalus, s'enfuit après avoir battu son précepteur diabolique. Le texte édité est accompagné en bas de page de son apparat critique, qui contient les leçons rejetées ainsi que des notations codicologiques sur le manuscrit de base. À la fin du volume se trouve une petite section de notes consacrée à l'éclaircissement de certains points : la correction de leçons complexes y est discutée, et des précisions et contextualisations n'ayant pas trouvé leur place dans les études introductives y sont données.

Comme la mission de l'éditrice consiste, à notre sens, à accompagner le lecteur à travers une œuvre et à éclairer, ou à tout le moins signaler, les difficultés que ce dernier pourrait rencontrer dans son parcours de lecture, nous avons adjoint au texte critique une série d'annexes, qui constituent son apparat. Un glossaire est disponible pour répondre aux interrogations d'ordre lexical. Les proverbes sont également répertoriés. Une table des rubriques et un résumé sont fournis pour faciliter le repérage à travers le texte. Et deux index, consacrés respectivement aux personnages et aux lieux, trouveront sans doute leur utilité du fait du caractère foisonnant du roman. En effet, plus de deux cent cinquante personnages et près de trois cents lieux et gentils se déploient et se croisent au fil de la première moitié du récit. Enfin, un arbre généalogique permet de clarifier les rapports de parenté des sept générations qui se succèdent au sein de la lignée de Buscalus.

Par ailleurs, nous proposons une analyse du *Roman de Buscalus* qui participe de l'esprit des introductions des éditions critiques tout en développant particulièrement certains aspects. Les trois angles d'approche traditionnellement présents dans une introduction ont été répartis en trois études : la première concerne l'ecdotique, la deuxième les caractéristiques linguistiques du texte et la troisième les aspects littéraires de l'œuvre. L'étude ecdotique s'ouvre par un chapitre consacré aux manuscrits du *Roman de Buscalus*. L'accent est bien entendu mis sur le manuscrit de base de l'édition, le BNF, fr. 9343. Une notice raisonnée du

codex est fournie, et son parcours historique mouvementé est retracé. La trajectoire du manuscrit part en effet de la librairie de Philippe le Bon, passe par la Bibliothèque royale de Belgique jusqu'à ce que des troupes françaises s'en emparent et que, une fois à Paris, le volume unique qu'il formait avec le BNF, fr. 9344 soit scindé en deux. Un deuxième chapitre est consacré aux principes éditoriaux que nous avons choisi d'appliquer. Parce qu'elle est basée sur un manuscrit unique, la présente édition est globalement bédieriste. Cela ne signifie pas pour autant que nous avons renoncé à intervenir sur le BNF, fr. 9343 lorsque nous l'avons jugé nécessaire. Et le chapitre dénombre les corrections que nous avons effectuées en en répertoriant les différents types.

La deuxième étude se penche sur la langue du *Roman de Buscalus* telle que le manuscrit BNF, fr. 9343 la transmet. Il s'agit d'une scripta de moyen français standard mêlée de traits appartenant à l'aire dialectale du Nord/Nord-Est, en particulier des picardismes. Dans le relevé des graphies et du phonétisme, de la morphologie, de la syntaxe et du lexique, l'accent est mis sur ces particularités dialectales. En ce qui concerne le lexique, nous examinons en outre les mots du roman qui possèdent des significations non attestées ailleurs, ainsi que les locutions qui ne sont pas recensées ou sont dotées d'un sens spécifique. Les gloses nouvelles que nous avons établies sont intégrées au glossaire. Et dans l'étude linguistique, nous revenons sur leur processus d'établissement et discutons au cas par cas des éléments qui nous ont permis de les inférer.

La troisième étude examine les aspects littéraires de *Buscalus*. Elle débute par un chapitre sur le milieu de composition du roman. Le premier cercle à apparaître est celui de la noblesse bourguignonne. En effet, *Buscalus* est dédié au duc de Bourgogne Philippe le Bon. Les miniatures du BNF, fr. 9343-9344 sont attribuables au Maître de Wavrin, ce qui permet de situer plus précisément la confection du manuscrit dans un atelier lillois bien connu, qui est d'ailleurs communément désigné par le nom de son miniaturiste : l'atelier du Maître de Wavrin. Le portrait que nous retraçons de l'officine et des personnes qui y travaillaient synthétise les apports de différents travaux critiques. Dans une partie plus personnelle, nous effectuons une proposition d'attribution auctoriale pour *Buscalus*. Le roman a jusqu'à présent été considéré comme anonyme, mais nous avons mis au jour un faisceau d'indices qui désigne comme auteur le clerc Jean Wauquelin, écrivain du duc Philippe le Bon. À cet égard, le prologue de *Buscalus* fournit l'argument le plus probant. En effet, il présente des similitudes frappantes avec un autre prologue, celui des *Chroniques de Hainaut* de Wauquelin. Une fois l'attribution proposée, nous adoptons à nouveau une vue globale afin de tracer un portrait plus précis du milieu de composition et de réception du *Roman de Buscalus*.

Le deuxième chapitre est consacré au réseau des sources de *Buscalus*. Les péripéties romanesques s'inspirent plus ou moins étroitement d'un *Buscalus* en vers, aujourd'hui disparu. L'affaire est plus complexe en ce qui concerne la veine historique, ou plutôt pseudo-historique de l'œuvre. Citons quelques repères importants parmi les nombreuses sources recensées. D'une part, *Buscalus* est l'héritier d'un récit de fondation qui a été transmis et développé de texte en texte depuis le XII^e siècle. Tournai y est décrite comme une ville fondée par les Romains et dotée d'un prestige tel qu'elle est digne d'être comparée à Rome. D'autre part, la narration des événements de l'histoire romaine est basée sur deux grands classiques de l'historiographie au Moyen Âge : Orose et Tite-Live. Des emprunts considérables sont également faits aux *Annales Hannoniae* de Jacques de Guise.

Le chapitre littéraire le plus étendu résulte d'un choix. Nous avons décidé de traiter en profondeur l'un des aspects les plus saillants du *Roman de Buscalus*. Plusieurs angles d'approche s'offraient. La possibilité se présentait d'aborder frontalement la question de la double appartenance de l'œuvre aux genres du roman et de la chronique. Le constat de l'hybridation est destiné à surgir périodiquement au détour de toute étude du *Roman de Buscalus*. La nôtre n'y échappe pas. À plusieurs reprises, la question affleure d'ailleurs dans nos pages. Enquêter sur l'appartenance générique de *Buscalus* nous a pourtant semblé constituer une entreprise hasardeuse pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est peu probant sur le plan méthodologique de s'aventurer sur le terrain mouvant de la critique générique en prenant comme point focal une seule œuvre, en l'occurrence *Buscalus*. Par ailleurs, nos observations préliminaires sur le sujet rejoignaient presque point par point les conclusions émises par Danielle Quérue. En analysant *Jean d'Avesnes* et d'autres mises en prose de l'atelier du Maître de Wavrin, la spécialiste a montré comment ces œuvres de fiction adoptaient les caractéristiques formelles des genres historiographiques¹. Détailler la même identité générique hybride dans le *Roman de Buscalus* paraissait donc peu novateur, d'autant moins que l'exercice a déjà été effectué par Rebecca Dixon pour des extraits choisis de l'œuvre².

¹ Danielle Quérue. Elle traite de la question dans sa thèse *Jean d'Avesnes ou la littérature chevaleresque à la cour des ducs de Bourgogne au milieu du XV^e siècle*, Thèse de doctorat d'État présentée devant l'Université de Paris-Sorbonne sous la dir. de Monsieur le Professeur Philippe Ménard, 1988, notamment à la p. 360. De la même autrice, on pourra aussi consulter l'introduction de son édition critique de *L'Istoire de tres vaillans princez monseigneur Jehan d'Avennes*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Textes et perspectives. Bibliothèque des Seigneurs du Nord », 1997, pp. 7-40, en partic. les pp. 29-31. Et pour aborder de manière globale la question des rapports entre romans et chroniques, nous renvoyons à l'article de Michel Zink, « Les chroniques médiévales et le modèle romanesque », in *Mesure* 1, 1989, pp. 33-45.

² Rebecca Dixon, « Parody in the Burgundian *Roman de Buscalus* », *op. cit.*, pp. 427-436.

Il s'avérerait plus prometteur d'examiner un sujet presque totalement délaissé jusqu'à présent : le surnaturel dans *Buscalus*. Cet aspect saillant individualise le roman au sein de la production de l'atelier du Maître de Wavrin. Là se situe, à notre sens, la quintessence de l'identité littéraire de *Buscalus*. C'est dans la peinture du surnaturel que la plume du prosateur apparaît le plus clairement. C'est là que se révèlent le mieux ses talents de conteur. Il est également possible d'y apercevoir le reflet de ses centres d'intérêt et de ses prises de position sur le plan religieux. Notre analyse du surnaturel commence avec trois aventures qui font intervenir le registre et occupent une place fondamentale dans le récit : l'établissement à Tolède d'une école de magie dirigée par un diable, un voyage dans l'au-delà effectué par Buscalus et l'intervention guerrière d'une *Mesnie Hellequin*. Captivants en eux-mêmes, ces trois épisodes fournissent également des informations sur l'auteur à travers la manière dont il déploie le registre du surnaturel. On peut remarquer qu'il l'utilise comme un outil narratif lui permettant d'élaborer des histoires extraordinaires et qu'il fait souvent intervenir de conserve le ressort de l'humour afin de rendre son récit encore plus attrayant. Mais, en parallèle, les péripéties qu'il invente montrent une réprobation patente vis-à-vis de l'usage de la magie noire et du commerce avec les démons. Cette attitude ambivalente pourrait même sembler contradictoire. Or, comme en témoignent également les miniatures du Maître de Wavrin, les différentes catégories de surnaturel subissent dans *Buscalus* un traitement différencié. Faire intervenir le merveilleux n'équivaut pas à cautionner le diabolique. Avant tout, l'auteur de *Buscalus* aborde le surnaturel en tant que chrétien et il opère dans son travail de mise en prose une christianisation de la matière. Un détour par *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, roman en prose attribué avec certitude à Wauquelin et dont les sources ont été conservées, permet de s'en convaincre.

La lecture du parcours d'analyse littéraire que nous avons annoncé permettra, nous l'espérons, de dévoiler une partie des richesses que le *Roman de Buscalus* recèle. Car, entre des pages parfois répétitives, l'œuvre déploie des trésors d'inventivité littéraire. Ce n'est que par le biais d'une approche patiente qu'elle révèle sa vraie valeur et sa fascinante complexité. Et au fur et à mesure que l'œuvre dévoile ses atouts, il apparaît qu'elle n'a pas à rougir de sortir enfin des zones dédaignées de la critique scientifique pour être mise sous le feu des projecteurs.

Étude ecdotique

Les manuscrits du *Roman de Buscalus*

La seule copie complète (à peu de choses près) du *Roman de Buscalus* à être parvenue jusqu'à nous est contenue dans un couple de manuscrits confectionnés dans les années 1450-1460, les *codices* de Paris, BNF, fr. 9343 et 9344, dont l'ancienne cote était : Supplément français, 1905, 1 et 2¹. Deux autres témoins du dernier quart du XV^e siècle conservent uniquement la seconde partie de l'œuvre. Plus exactement, leur premier chapitre correspond au chapitre XCIV de la copie parisienne, qui débute au fol. 61v du BNF, fr. 9344. À l'origine, ces manuscrits partiels faisaient chacun partie d'une copie complète conçue pour se présenter en deux volumes, mais leur premier membre a disparu. Ce sont le KB, Thott 413, conservé à la Bibliothèque royale de Copenhague, et le Turin 1640 (L-II-15)², qui a été endommagé en novembre 1903 lors de l'incendie de la Bibliothèque nationale universitaire³. En effet, l'eau des pompes utilisées pour éteindre les flammes a atteint l'ouvrage et en a partiellement effacé l'encre. Un autre sinistre est à l'origine de la perte, cette fois totale, d'un témoin complet du roman : le manuscrit 195 de la Bibliothèque de la ville de Tournai a été détruit dans l'incendie causé par les bombardements allemands de mai 1940.

Notice raisonnée du manuscrit BNF, fr. 9343

La première partie du *Roman de Buscalus*, qui constitue à proprement parler notre objet d'étude, est donc contenue uniquement dans le manuscrit BNF, fr. 9343. Il convient de faire une description détaillée de ce dernier. Il est également utile de s'intéresser au second volume de la copie⁴, qui est de même facture, et d'autant plus que les deux *codices* en formaient à

¹ Les différents manuscrits contenant l'œuvre sont recensés par Graeme Small dans « Les origines de la ville de Tournai », *op. cit.*, p. 104.

² Le manuscrit de Copenhague est décrit dans le catalogue de N. C. L. Abrahams, *Description des manuscrits français du Moyen Âge de la Bibliothèque royale de Copenhague, précédée d'une notice historique sur cette bibliothèque*, Copenhague, Thiele, 1844, pp. 113-114. Sur sa datation, voir Hanno Wijsman, « Les manuscrits de Pierre de Luxembourg (ca 1440-1482) et les bibliothèques nobiliaires dans les Pays-Bas bourguignons de la deuxième moitié du XV^e siècle », in *Le Moyen Âge*, 113/3, 2007, pp. 613-637, ici pp. 621-624. En ce qui concerne le *codex* turinois, sa description peut être lue dans l'ouvrage de Louis-Fernand Flutre, *Li Fait des Romains dans les littératures française et italienne*, *op. cit.*, pp. 80-81, où sont reprises les observations faites avant l'incendie par E. G. Parodi, « Le storie di Cesare nella letteratura italiana dei primi secoli », in *Studj di filologia romanza*, pubblicati da Ernesto Monaci, Rome, E. Lœscher, vol. 4, 1889, pp. 237-503, ici pp. 277-278.

³ Paul Meyer, « L'incendie de la Bibliothèque nationale de Turin », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 48/1, 1904, pp. 31-32, ici p. 31.

⁴ Plusieurs descriptions des manuscrits BNF, fr. 9343-9344 ont été publiées. La plus ancienne à notre connaissance est celle, succincte, d'Henri Omont, qui est consultable dans le *Catalogue général des manuscrits*

l'origine un seul, comme le montrent différents éléments, que nous examinerons. Le manuscrit BNF, fr. 9343 est relié en cuir de veau fauve agrémenté de dorures. Celles-ci sont constituées d'une ligne triple qui encadre chacun des deux plats et de motifs floraux qui ornent le dos de la reliure. Le titre de « ROMAN DE TURNUS » est écrit en lettres d'or entre le premier et le deuxième nerf. L'entre-nerfs inférieur porte la mention pâlie de « M.^{ss} S. PAP / DU 15. SIEC / TOM. I. / A.V. MINIA ». Une couche d'or orne aussi la tranche de l'ouvrage. À l'intérieur, un papier aux spirales tachetées multicolores, de facture moderne, recouvre les contreplats.

Le volume est un in-folio. Il est constitué de feuillets de papier d'une dimension de 365 mm sur 260. Les six premiers sont vierges – à l'exception d'une petite inscription qui indique l'ancienne cote de la BNF¹ – puis le texte du roman débute et s'étend sur 257 folios numérotés, avant de s'interrompre à la rubrique du chapitre LXXVII. Deux autres feuillets vierges viennent clore le volume. Une numérotation en chiffres arabes est placée dans le coin supérieur droit de chaque recto à partir du début du texte. Elle vient en remplacer une autre, plus ancienne, donnée en chiffres romains. Une opération de rognage a fait en partie disparaître celle-ci, mais elle est encore visible, partiellement ou entièrement, sur certains folios. On constate ainsi que la numérotation ancienne est continue entre les manuscrits BNF, fr. 9343 et 9344, contrairement à celle en chiffres arabes, qui reprend à « 1 » au début du second volume. La séparation de la rubrique LXXVII d'avec le corps du chapitre correspondant et la coexistence des deux systèmes de foliotation différents montrent que la copie du *Buscalus* était constituée d'un seul grand *codex* à l'origine et que, à un moment de son histoire, ce dernier a été scindé en deux. L'examen des filigranes permet de situer cette opération dans le temps.

En effet, trois filigranes différents apparaissent dans le papier. Le plus fréquent se rencontre en moyenne un folio sur deux et accompagne tout au long le texte du roman. Il est constitué de trois fleurs de lys posées deux et une dans un écu couronné avec la lettre « t » appendue². L'écu aux trois fleurs de lys, généralement surmonté d'une couronne, était une marque extrêmement répandue dans les centres papetiers du royaume de France. Charles-Moïse Briquet en reproduit de très nombreux exemples dans son *Dictionnaire historique des*

français. I : n^{os} 6171-9560 du fonds français, op. cit., p. 383. Les volumes sont décrits de manière plus détaillée notamment par Pascal Schandel dans sa thèse, *Le Maître de Wavrin, op. cit.*, p. 108. Nous avons vérifié et complété leurs informations en consultant personnellement les *codices*.

¹ L'inscription est composée des caractères suivants : « Sp^t. fr.^s = 92 : 1905 1 & 2. 2 vol. fol^o. ».

² Une reproduction est visible en annexe : illustration 1, p. 165. Comme le filigrane apparaît faiblement dans la totalité des cas, le tracé précis de certains détails est resté incertain même en utilisant une feuille lumineuse, en particulier au niveau de la couronne.

marques du papier ; et une vingtaine donnent à voir comme initiale de fabricant un « t » placé sous l'écu¹. Le filigrane du BNF, fr. 9343 se rapproche fortement du n° 1739, attesté pour la première fois à Paris en 1458 et qui se rencontre ensuite en particulier dans le Nord/Nord-Est de l'actuelle France, en Belgique et aux Pays-Bas. Mais certains détails de son exécution le rapprochent encore davantage du n° 1740, attesté dès 1459² à Troyes et que l'on retrouve à plusieurs reprises dans le Nord des États bourguignons : à Damme (1460-80) et à Grammont (1461-72) en Belgique, ainsi qu'à Beauvais (1477). Quant au Piccard Online, il recense plusieurs exemples de filigranes possédant les mêmes caractéristiques essentielles. Le plus ancien est le n° 128463, daté de 1460, qui provient de Bruxelles³.

Avec leurs pontuseaux plus rapprochés, les feuillets vierges du début et de la fin du manuscrit sont de facture différente. Deux sortes de filigranes y apparaissent. Le manuscrit s'ouvre et se ferme sur une même série de mots, difficilement lisibles, mais que la première occurrence du filigrane, plus marquée, permet tout de même de distinguer⁴ : « FIN / LIMOZIN / I. BEAL ». La présence des mots « FIN » et « LIMOZIN » permet de situer la fabrication après le 27 janvier 1739, date où un arrêt a été édicté pour obliger les papeteries à indiquer en toutes lettres la qualité du papier ainsi que la province de production⁵. Quant au nom de Béal, il se rapporte à une famille de papetiers installée à Thiers. Les preuves de l'activité d'un dénommé Philibert Béal s'échelonnent entre 1735 et 1746, puis, au plus tard en 1750, la direction de l'atelier passe aux mains d'un autre membre de la famille, qui semble être sa veuve. En ce qui concerne J. Béal, l'existence d'une production de papier à son nom est bien attestée entre 1752 et 1772, mais la nature de son lien avec les époux thiernois reste incertaine⁶. Un autre filigrane, bien visible celui-ci, apparaît à deux reprises dans les feuillets initiaux du manuscrit. Il s'agit d'un « b » minuscule surmonté d'une croix latine⁷. Le motif, d'une grande simplicité, est attesté dès le début du XVI^e siècle⁸. Il apporte donc peu

¹ Charles-Moïse Briquet, *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600 avec 39 figures dans le texte et 16 112 fac-similés de filigranes*, Paris, A. Picard, vol. 1, 1907, pp. 127-133 et vol. 3, 1908, filigranes 1669-1846 (sans numérotation de pages).

² La date est avancée avec caution par Briquet.

³ Piccard Online, filigrane n° 128463. Répertoire disponible à l'adresse <https://www.piccard-online.de> (consulté le 20 janvier 2018).

⁴ Nous tenons à remercier Marc Smith de nous avoir fourni le concours de son œil aiguisé pour la lecture de ce filigrane.

⁵ Raymond Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France au XVII^e et XVIII^e siècles*, avec le concours de Thérèse Gaudriault, Paris, CNRS/J. Telford, 1995, pp. 26-27. Il est vrai que quelques exemples de l'utilisation du mot « fin » datant d'avant le 27 janvier 1739 ont été retrouvés, mais ils sont extrêmement minoritaires statistiquement.

⁶ *Ibid.*, p. 172.

⁷ Une reproduction est également disponible en annexe : illustration 2, p. 165.

⁸ Le motif a été recensé dans des documents produits au long du XVI^e siècle dans une aire comprenant le Nord et l'Est de la France ainsi que l'Allemagne (selon les divisions territoriales actuelles). Voir Briquet, n° 8090

d'informations en lui-même. Mais dans le cas qui nous occupe, il est possible d'élucider sa signification par son environnement. Il faut selon toute vraisemblance voir dans ce « b » le monogramme de la papeterie J. Béal.

Des feuillets constitués d'un papier de même facture sont présents au début et à la fin du manuscrit BNF, fr. 9344. Ils contiennent un filigrane au texte extrêmement peu marqué, compatible, ou en tout cas proche, de celui par lequel s'ouvre et se ferme le BNF, fr. 9343. Ils donnent également à voir une grappe de raisin, soit une marque extrêmement répandue. Il ressort de cet examen que le même papier, issu de la production de J. Béal, a été utilisé pour ajouter des feuillets au début et à la fin du BNF, fr. 9343 et du 9344. Cet ajout a certainement eu lieu lorsque la copie du *Roman de Buscalus* a été scindée en deux. Il est possible de déduire de ces éléments que l'opération a vraisemblablement eu lieu en France – le Limousin étant une province française – et après le 27 janvier 1739.

Passant de l'examen du papier à celui des signes dont il est le support, on observe que la copie du *Roman de Buscalus* occupe seule l'espace des BNF, fr. 9343-9344. La quasi-totalité de l'œuvre est conservée, seul le premier folio est déchiré et la fin du dernier chapitre manque. Aucun nom d'auteur ne se rencontre, que cela corresponde à l'état originel ou que l'information ait été perdue avec les extrémités de l'œuvre. Les pages du texte en prose sont copiées sur 32 longues lignes, déployées sur une surface d'en moyenne 230 mm sur 160. L'écriture utilisée est une bâtarde bourguignonne plutôt soignée, tracée dans une encre brun-foncé, presque noire. Un seul scribe, anonyme, a copié l'ensemble du texte, y compris les rubriques écrites de façon tout à fait traditionnelle en rouge. D'autres mains sont néanmoins à l'origine d'annotations et d'interventions graphiques¹. En ce qui concerne le BNF, fr. 9343, des *probationes pennae* géométriques sont tracées dans la marge du fol. 53r, et on trouve du texte recopié immédiatement sur ou sous les mots d'origine aux fol. 249r et 250v. Plus étonnantes sont les interventions qui figurent sur près de la moitié des miniatures. Une main du XV^e siècle, qui a utilisé une encre différente de celles employées respectivement par le copiste et par l'enlumineur, a identifié des personnages et des objets dans un processus d'assimilation du foisonnant récit². Elle est aussi à l'origine d'interventions héraldiques. Son action a pris place après l'opération de reliure, comme l'indiquent des transferts d'encre

(Troyes, 1501, avec des variantes similaires recensées jusque dans les années 1580) et le Picard Online, n° 26707 (Xanten, 1567) entre autres exemples. Il est à noter que ces deux répertoires de référence s'arrêtent à la fin du XVI^e siècle. L'ouvrage de Gaudriault, qui concerne les XVII^e et XVIII^e siècles, ne relève pas de filigrane réunissant exactement les mêmes caractéristiques, mais son répertoire ne prétend pas à l'exhaustivité.

¹ Le sujet a été étudié dans le détail par Rebecca Dixon dans son chapitre « Reading Defacement ? », *op. cit.*, pp. 14-34.

² *Ibid.*, pp. 16 et 23.

survenus entre certains folios. Une main moderne a également laissé sa marque sur les miniatures en effectuant des additions qu'elle voulait ludiques, par exemple en ajoutant des lunettes aux personnages représentés au fol. 57v¹.

En ce qui concerne la décoration, de petites lettrines alternativement bleues et rouges ornent les feuillets, de même que des pieds de mouche aux mêmes couleurs. Lorsqu'un chapitre s'ouvre avec une miniature, la lettrine est plus grande et filigranée, mêlant le bleu et le rouge, ainsi que le noir pour les traits fins. Et sur le premier folio, il est possible malgré sa déchirure d'identifier dans la première grande lettrine les armoiries du duc de Bourgogne Philippe le Bon² surmontées de l'un de ses emblèmes, les deux « E » affrontés et liés. La décoration du manuscrit comprend également cinquante miniatures à l'encre aquarellée, qui ont été attribuées à l'artiste connu sous le nom de Maître de Wavrin³. Bordées d'un cadre beige, elles sont toujours situées à la fin des chapitres ou au début après la rubrique. Leur largeur équivaut à celle du texte, et leur hauteur varie entre 90 et 125 mm.

En plus des armoiries et de l'emblème qui désignent Philippe le Bon comme destinataire, le premier folio contient une dédicace partiellement conservée qui lui est adressée. La présence de ces éléments permet de fixer en 1467, année de la mort du souverain, le *terminus ante quem* pour la confection du manuscrit constitué aujourd'hui des volumes BNF, fr. 9343 et 9344. Les deux « E » affrontés fournissent également un *terminus post quem*, du moins pour la réalisation de la décoration. En effet, ce chiffre, dont la signification est peut-être « *Eques Ecclesiae*⁴ », paraît lié à la chute de Constantinople⁵. Il a en tout cas été adopté comme emblème ducal à partir de 1453. Incontestablement, la copie du *Roman de Buscalus* a été conçue pour être offerte à Philippe le Bon. Elle a intégré la

¹ Rebecca Dixon a pu situer ce dernier intervenant dans le temps à cause de la pipe ajoutée à la bouche d'un personnage au fol. 61v du BNF, fr. 9344 (« Reading Defacement ? », *op. cit.*, p. 29). Rappelons que le tabac est importé en Europe après la découverte de l'Amérique et que les pipes ne deviennent un objet répandu qu'au cours du XVII^e siècle.

² Les trois premiers quartiers sont visibles, de même que l'écusson d'or au centre. Les armes représentées dans le BNF, fr. 9343 sont celles qui ont été le plus fréquemment portées par Philippe le Bon à partir des années 1430. Michel Pastoureau en rappelle le blasonnage. Le duc portait un écu « écartelé : aux 1 et 4, d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure composée d'argent et de gueules ; au 2, parti : bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules, et de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules ; au 3, parti : bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules, et d'argent au lion de gueules à la queue fourchue et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or ; à l'écusson d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules brochant sur le tout », « Armoiries, devises, emblèmes. Usages et décors héraldiques à la cour de Bourgogne et dans les Pays-Bas méridionaux au XV^e siècle », in *Miniatures flamandes. 1404-1482*, sous la dir. de Bernard Bousmanne et Thierry Delcourt, [Paris/Bruxelles], Bibliothèque nationale de France/Bibliothèque royale de Belgique, 2011, pp. 89-102, ici p. 93.

³ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, pp. 176 et 306.

⁴ *Ibid.*, p. 360.

⁵ Michel Pastoureau, « Armoiries, devises, emblèmes », *op. cit.*, p. 95.

bibliothèque de ce dernier, forte de près de neuf cents manuscrits à la fin de son règne. Le parcours du *codex* se confond ensuite avec tout un pan de la célèbre collection¹.

Sous le règne de Philippe II d'Espagne, une fraction importante de la librairie des ducs de Bourgogne est rassemblée par les soins du monarque pour être conservée au palais de Coudeberg à Bruxelles². Elle forme le fonds originel de la Bibliothèque royale, fondée officiellement en 1559. Près de deux siècles plus tard, en 1746, un nombre important de manuscrits est emporté à Paris, par ordre de Louis XV. Ce transfert est provisoire, car la plupart d'entre eux sont rapatriés en 1770, à la suite du traité des Limites. Un phénomène semblable d'aller suivi d'un retour partiel se reproduit toutefois quelques décennies plus tard, lors de l'occupation de Bruxelles par des troupes françaises durant la période révolutionnaire. En 1794, cent vingt manuscrits du fonds ducal sont confisqués et transportés à Paris. Ils y demeurent jusqu'en 1815, année où une commission bruxelloise se rend dans la capitale française pour récupérer les manuscrits confisqués, conformément à la décision du Congrès de Vienne. Or les bibliothécaires parisiens cachent une partie des ouvrages conservés, et seuls une soixantaine d'entre eux réintègrent la Bibliothèque royale de Belgique³.

La copie du *Roman de Buscalus* contenue dans les manuscrits BNF, fr. 9343 et 9344 a été confisquée lors de l'une des deux mainmises faites sur les collections bruxelloises. La conservatrice Charlotte Denoël, chargée des manuscrits occidentaux à la Bibliothèque nationale de France, fournit même des informations plus précises. Selon elle, la copie faisait partie de l'ensemble qui a intégré la bibliothèque parisienne en 1748⁴. En tout cas, elle n'a pas réintégré la bibliothèque bruxelloise à la suite des accords de restitution. Elle est demeurée à Paris, dans le fonds de l'institution qui allait prendre le nom de Bibliothèque nationale de France.

Le catalogue de Barrois atteste de ce parcours. La copie y porte le n° 2234 et se trouve classée dans l'appendice, parmi les « ouvrages qui, d'après les Extraits d'Achille Godefroi et

¹ Sur le contenu de la bibliothèque ducal, on pourra consulter le catalogue de Joseph Barrois, *Bibliothèque protypographique*, *op. cit.* On se reportera aussi aux volumes de la *Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique*, collection dirigée par Bernard Bousmanne, Céline Van Hoorebeeck, *et alii*, Turnhout, Brepols, 5 vol., 2000-2015. Cette série en cours de publication offre des informations mises à jour et détaillées. Elle ne traite toutefois que des manuscrits ayant intégré la bibliothèque belge.

² L'essentiel des informations sur la Bibliothèque royale de Belgique et l'histoire de ses collections est tiré de l'article de Michiel Verweij, « The Library of the Dukes of Burgundy », *op. cit.* Le site officiel de la bibliothèque présente également l'histoire de l'institution à la page « L'histoire de la Bibliothèque royale de Belgique », disponible sur <http://www.kbr.be/fr/histoire-de-la-bibliotheque-royale-de-belgique> (consultée le 27 janvier 2017).

³ Michiel Verweij, « The Library of the Dukes of Burgundy », *op. cit.*, p. 27.

⁴ Cette information a été recueillie par Rebecca Dixon et est mentionnée dans son article, « Parody in the Burgundian *Roman de Buscalus* », *op. cit.*, p. 424.

les Notices rédigées en 1748 et 1796 ensuite des deux réceptions à Paris, ou suivant leurs textes, faisaient partie des Librairies de Bourgogne, sans néanmoins se retrouver dans les Inventaires¹. » Mis à part une erreur dans le nombre de feuillets, la notice du manuscrit n° 2234 correspond exactement aux BNF, fr. 9343-9344. Cependant, aucune information n'y est donnée sur la reliure. Il n'est ainsi pas possible de savoir d'où provient l'intitulé de « Chronique de Tournay, ou Histoire de Bustalus, Achifer, Blanchandin, Gloriand, Philipis, Nervus et Turnus² ». Néanmoins, nous supposons avoir affaire à un titre descriptif donné par Achille Godefroi ou par un bibliothécaire parisien plutôt qu'à une inscription qui se serait trouvée sur la reliure au XVIII^e siècle. En tout cas, l'appellation est post-médiévale, comme le confirme une autre notice.

En effet, malgré les affirmations de Barrois, les manuscrits BNF, fr. 9343-9344 ont bien été recensés par les fonctionnaires bourguignons. Le chercheur reproduit sous le n° 1240 la notice suivante, tirée de l'inventaire de librairie du troisième duc de Valois-Bourgogne, effectué en 1467-1469 : « Ung autre livre couvert de cuivre jaune, fermant à deux cloans de fer noir et garny de boches aussi de noir fer laitonné, escript, en papier, à longue ligne, intitulé au dehors : Bustalus, lequel fut seigneur de Tournay et de Tournesis ; quemenchant ou second feuillet, Que les Romains destrudirent, et au dernier, à mort le tierch enfant³. » Cette description ne peut se rapporter ni au manuscrit de Copenhague ni à celui de Turin. D'une part, ils sont copiés sur deux colonnes. D'autre part, ils s'ouvrent par des tables des rubriques désignées comme celle « du second volume de Buscalus » (KB, Thott 413, fol. 2r) et celle « du second livre des Croniques de Tournay » (Turin 1640 (L-II-15), fol. 2r), ce qui permet de penser qu'une présentation en deux volumes était prévue dès l'origine.

Il faut identifier le n° 1240 avec la copie des manuscrits BNF, fr. 9343-9344⁴ parce qu'ils sont copiés à longue ligne sur du papier, mais surtout parce que leur deuxième folio commence par les mots « que les Romains descendirent », ce qui correspond à quelques lettres près à l'indication donnée par Barrois. On peut d'ailleurs supposer une erreur de lecture dans l'inventaire ou le catalogue, car « destrudirent » n'est pas une forme verbale attestée. L'incomplétude de la fin du BNF, fr. 9344 empêche de vérifier si son dernier feuillet se terminait par les mots indiqués dans la notice. Mais il serait assurément hasardeux d'imaginer que le n° 1240 désigne un témoin perdu du *Roman de Buscalus*, tel le manuscrit 195 de la

¹ Joseph Barrois, *Bibliothèque protypographique*, op. cit., p. 314.

² *Ibid.*, p. 317.

³ *Ibid.*, p. 183.

⁴ L'identification a été proposée pour la première fois par Georges Doutrepoint de manière cursive dans la *Littérature française*, op. cit., p. 418.

Bibliothèque de la ville de Tournai. Tout comme le n° 2234, le n° 1240 de Barrois peut être identifié avec le couple de volumes parisiens.

Les manuscrits BNF, fr. 9343-9344 sont restés dans les collections de la BNF depuis le XVIII^e siècle. Ils ont bénéficié dans les deux dernières décennies d'une restauration, grâce à laquelle la reliure est actuellement en excellent état¹. Les feuillets sont pour la plupart d'entre eux en très bonne condition. Les miniatures du Maître de Wavrin ont ainsi conservé leurs nuances délicates de couleur. Seules quelques petites taches de moisissure pourraient se révéler un danger pour la conservation future si elles s'étendaient. Les deux manuscrits sont consultables sous conditions sur le site Richelieu. Ils sont également en libre-accès virtuel grâce à une numérisation en couleur et en haute définition disponible sur la bibliothèque numérique Gallica².

L'approche codicologique permet d'envisager les manuscrits comme un sujet d'étude en tant que tel. Même si leur fonction principale est de servir de support, ce sont des objets dotés de caractéristiques matérielles et d'un parcours historique. Les BNF, fr. 9343-9344 en fournissent un bel exemple. Les manuscrits anciens sont en symbiose avec les œuvres qu'ils transmettent. Et il faut tenir compte des deux membres de l'équation pour comprendre les uns comme les autres. Ainsi, dans les chapitres consacrés à l'analyse littéraire du *Roman de Buscalus*, nous aurons à plusieurs reprises l'occasion de revenir sur les éléments codicologiques énoncés ci-dessus. Mais pour l'heure, il convient de voir ce que le texte médiéval devient sur un support moderne lorsqu'il y est transféré avec une visée scientifique ou, pour le dire autrement, quels sont les principes éditoriaux que nous avons adoptés pour donner une édition critique du *Roman de Buscalus*.

¹ En 1997, Pascal Schandel mentionnait l'état dégradé de la reliure dans sa description du manuscrit, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, p. 108.

² Pour le BNF, fr. 9343 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105065341.r=9343?rk=42918;4> et pour le 9344 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105065682.r=9344?rk=21459;2>.

Principes éditoriaux

Avec un témoin unique, le choix de la méthode d'édition s'est imposé de lui-même¹. Il n'était pas question d'adopter pour la première partie de *Buscalus* la méthode néo-lachmanienne et sa visée de reconstruction de l'original par le biais de l'ensemble des manuscrits classés en *stemma*. Il n'était pas non plus possible de suivre la voie médiane évoquée dans le manuel de l'École des chartes, où le chercheur est invité à « suivre un manuscrit de base, choisi d'après le *stemma*, et le retoucher selon les indications du *stemma*, en décidant qu'on choisit sa leçon de préférence à une autre pour les cas douteux ou indifférents². » Les hasards de la conservation ont ici choisi pour nous en prescrivant une approche de type bédérienne basée uniquement sur le BNF, fr. 9343. Par chance, il s'agit d'un excellent manuscrit dont la copie contient peu de fautes et a été réalisée dans un délai d'une vingtaine d'années au maximum après la composition du *Roman du Buscalus*³.

Il est toutefois un point pour lequel il a été profitable de solliciter le concours des autres témoins : le choix du titre. En effet, les feuillets des BNF, fr. 9343-9344 n'en contiennent pas, contrairement à ceux du KB, Thott 413, qui s'ouvrent par les mots « Cy commenche la table du second volume de Buscalus [...] » (fol. 2r) et se ferment sur « Atant est finé le II^e livre de Buscalus, le quel a demoustré de point en point tout par chapitre sa genealogie et tous ceulx quy de luy descendirent. » (fol. 202v) Le nom de Buscalus est ainsi utilisé pour désigner l'ensemble du récit dans le manuscrit copenhaguois. Et d'après le témoignage indirect de l'inventaire effectué à la mort de Philippe le Bon, la reliure d'origine des BNF, fr. 9343-9344 faisait de même, car elle portait l'inscription suivante : « Bustalus, le quel fut segneur de Tournay et de Tournesis⁴ ». Dans les deux témoignages médiévaux qui subsistent, « Buscalus » est utilisé comme titre. Bien entendu, il s'agit là d'une dénomination et non pas d'un titre figé au sens où nous pouvons l'entendre aujourd'hui. Il n'en est pas moins révélateur du statut de personnage principal accordé à Buscalus, sinon par l'auteur, du moins

¹ Les particularités des manuscrits uniques sont étudiées sous différents aspects dans le recueil dirigé par Élodie Burle-Errecade et Valérie Gontero-Lauze, *Le Manuscrit unique. Une singularité plurielle*, Paris, PUPS, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2018. Pour la perspective éditoriale, on se reportera en priorité à l'article de Giuseppina Brunetti, « Publier le manuscrit unique : problèmes et exemples d'édition (avec une note sur le *Tristan* de Béroul) », pp. 55-72.

² École nationale des chartes, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fasc. III : Textes littéraires*, dir. Pascale Bourgain et Françoise Vielliard, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, coll. « Orientations et méthodes », 2002, pp. 60-61.

³ Sur l'établissement de cette fourchette temporelle, voir les pp. 96-97.

⁴ Joseph Barrois, *Bibliothèque protypographique*, op. cit., p. 183.

par les artisans qui ont œuvré à la confection des manuscrits peu de temps après la composition du texte. Un tel choix ne va pas forcément de soi, car *Buscalus* meurt vers la fin du premier tiers du récit. En termes quantitatifs, les aventures de son arrière-arrière-petit-fils Tournus occupent davantage de place. De plus, c'est à ce dernier que la ville de Tournai doit son nom définitif. Cependant, de par ses exploits extraordinaires et sa position d'ancêtre du lignage dont la mémoire est célébrée, *Buscalus* occupe la première position et son nom donne le titre de l'ouvrage. Il en va de lui comme de Roland et de sa chanson.

C'est le titre de *Roman de Buscalus* qui est aujourd'hui privilégié par les chercheurs. Il est tout à fait adapté, parce qu'il est en adéquation avec la manière dont l'œuvre était perçue dans le milieu qui l'a produite. De plus, avec le terme « roman », la dénomination résume la quintessence de l'œuvre en mettant en avant son statut de fiction. Indéniablement, le texte possède des caractéristiques qui le rapprochent d'une chronique – il contient même des extraits d'ouvrages historiques –, mais les vaillants héros tournaisiens et leurs aventures sont pour la plus grande part imaginaires. La désignation de *Chronique de Tournai*, qu'emploie le manuscrit Turin 1640 (L-II-15) et qui a été utilisée avec une fréquence non négligeable dans les travaux érudits jusque dans la première moitié du XX^e siècle¹, reflète donc une perception du texte non pas erronée, mais partielle. Elle possède également le défaut d'être ambiguë parce qu'elle pourrait aussi bien renvoyer à d'autres textes². Le titre de *Roman de Buscalus* s'impose donc. Il est celui que nous utilisons exclusivement pour désigner l'œuvre.

Pour réaliser l'édition critique du *Roman de Buscalus* selon les critères scientifiques actuels, nous avons adopté dans l'ensemble les principes préconisés par le manuel de *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* de l'École des chartes³. Mais le processus éditorial laisse aussi une certaine liberté. Comme la première partie de *Buscalus* est transmise par un manuscrit unique, le principe fondamental que nous avons choisi a été celui de respecter le plus possible le BNF, fr. 9343, de l'aborder comme un témoin au sens fort en valorisant les

¹ Voir par exemple Joseph Barrois, *Bibliothèque protypographique*, op. cit., p. 317.

² Sur les ouvrages médiévaux consacrés à l'histoire de Tournai, voir le chapitre « Les sources du *Roman de Buscalus* », en partic. les pp. 99-104.

³ Le guide en trois fascicules de l'École des chartes fait référence dans le domaine : École nationale des chartes, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fasc. I : Conseils généraux*, coord. Françoise Vieliard et Olivier Guyotjeannin, *Fasc. II : Actes et documents d'archives*, coord. Olivier Guyotjeannin, *Fasc. III : Textes littéraires*, dir. Pascale Bourgain et Françoise Vieliard, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, coll. « Orientations et méthodes », 2001-2002. Yvan G. Lepage a également publié un *Guide de l'édition de textes en ancien français*, Paris, H. Champion, coll. « Moyen Âge – Outils de synthèse », 2001, qui est utile pour le débutant parce qu'il retrace l'histoire de l'ecdotique en tant que discipline scientifique. Enfin, pour approcher de manière plus pointue des questions circonscrites, on consultera avec profit l'ouvrage récent de Frédéric Duval, *Les Mots de l'édition de textes*, Paris, École nationale des chartes, coll. « Magister. Les manuels de l'École des chartes », 2015.

caractéristiques de son témoignage. Toutefois, nous avons voulu éviter les écueils de l'édition diplomatique, où la réflexion critique est réduite à sa part congrue. Nous avons eu à cœur d'effectuer les corrections nécessaires, car les erreurs de copie nuisent à l'éclat d'une œuvre. Nous avons aussi adopté une mise en forme qui permette à un lecteur, « honnête homme » du XXI^e siècle, d'accéder au texte sans obstacle autre que, peut-être, celui de la différence linguistique. Nous avons ainsi effectué une pondération entre les principes de respect et d'accessibilité, étant entendu que le point d'équilibre choisi possède une part de subjectivité.

En ce qui concerne le découpage du texte, le chapitrage médiéval est conservé dans l'édition. Le texte y est réparti en 77 unités dotées chacune d'une rubrique¹. Le manuscrit réalise également des divisions plus fines par le biais de paragraphes débutant par une lettrine. Ces séparations se retrouvent dans l'édition, mais nous en avons ajouté des supplémentaires parce que certaines portions de texte demeuraient très longues. Les paragraphes que nous avons ajoutés correspondent, à une exception près², à des pieds de mouche. Mais l'inverse n'est pas systématiquement vrai, car un côté de feuillet peut en contenir jusqu'à six (deux étant une fréquence plus usuelle). C'est pourquoi les pieds de mouche, nombreux, ne se traduisent pas forcément par un passage à la ligne dans l'édition.

Comme dans l'ensemble le BNF, fr. 9343 sépare chaque mot, nous avons pu respecter sa pratique dans la grande majorité des cas. L'avantage en reproduisant l'individualité ou la solidarité des éléments de langage est de pouvoir observer la lexicalisation en cours de certains syntagmes dans un écrit du milieu du XV^e siècle, puisque l'usage du manuscrit peut varier d'une occurrence à l'autre. « Mal talent » (230, 7, 246, 40, 309, 9) est par exemple utilisé en concurrence avec « maltalent » (144, 5, 280, 16, 281, 13), et « ma dame » (181, 7, 181, 17, 245, 33, etc.) avec « madame » (245, 50, 265, 8, 266, 43, etc.). Il faut signaler que dans ces cas-là, le copiste opte souvent pour un espacement de taille intermédiaire, autrement dit, les éléments posés sur le papier sont plus rapprochés que deux mots indépendants, mais plus éloignés que les lettres d'un même mot. L'ambiguïté de l'espacement constitue à la fois une difficulté et une source d'informations. Le choix entre une retranscription en un seul ou plusieurs mots dans l'édition est rendu plus délicat, mais le chercheur possède un indice supplémentaire indiquant que, dans l'esprit du copiste, la lexicalisation des syntagmes en question était en cours, mais pas achevée.

¹ La 77^e rubrique est encore conservée dans le premier volume, tandis que le corps du chapitre correspondant l'est dans le second.

² Au fol. 227r, aucun signe ne précède la phrase « Que vous feroie je long compte ? » ; elle est par contre suivie d'un pied de mouche. Nous l'avons toutefois séparée du § 288 pour la placer au début du 289 afin de préserver la cohérence sémantique.

Dans le domaine de la séparation des mots, nous avons toutefois dû intervenir sur un aspect. En effet, même si la pratique du manuscrit est à bien des égards déjà proche de l'usage typographique actuel, les mots élidés se présentent agglutinés au suivant, ce qui est dans l'usage du XV^e siècle, mais incompatible avec les habitudes d'un lecteur du XXI^e siècle. Nous avons donc introduit des apostrophes dans l'édition, par exemple dans le cas d'un article suivi d'un substantif (*lanel*, fol. 225v > *l'anel*, **287**, 20) ou d'un pronom relatif suivi d'un pronom personnel (*quil*, fol. 2r > *qu'il*, **3**, 4 et nombreuses autres occurrences).

Il est un point pour lequel, selon les usages scientifiques en vigueur¹, nous avons adopté la pratique moderne : la ponctuation. En manuscrit médiéval typique, le BNF, fr. 9343 ne présente pas de système fixe. Le copiste utilise des points médians et/ou des barres obliques avec lesquelles il structure certaines propositions. Et bien qu'il ne s'agisse pas de signes de ponctuation *stricto sensu*, des pieds de mouche et des majuscules organisent également le texte à l'intérieur des paragraphes de manière non systématique. Pour faciliter la lecture, nous avons structuré le texte en phrases complètes, ainsi que l'exigent les normes actuelles de l'écrit.

Parmi les signes qui structurent le texte du manuscrit figurent donc des majuscules. Celles-ci se rencontrent en début de proposition, de manière non systématique, mais en plus grand nombre que dans la typographie moderne ; par exemple au début d'une proposition subordonnée ou à chaque élément d'une énumération, comme au fol. 97r, où le texte cite les chefs des différents bataillons tournaisiens. Malgré l'absence de système fixe, une tendance se dégage : plus l'indépendance avec l'unité syntaxique qui précède est marquée, plus la présence d'une majuscule en début de proposition est probable. En général, une capitale marque donc le début de ce qui d'après les critères modernes constitue une phrase. Et un nouveau paragraphe commence toujours par une majuscule (qu'elle soit simple ou qu'il s'agisse d'une lettrine). Dans l'édition, nous n'avons pas reproduit l'usage du copiste. Nous nous sommes conformée aux normes typographiques actuelles afin d'aller de pair avec la structuration en phrases complètes que nous avons adoptée. Nous avons également harmonisé selon les règles en vigueur l'emploi des capitales au début des noms propres, car, si le copiste en utilise le plus souvent, il ne le fait pas toujours.

Les noms propres subissent des variations parfois très fortes. Le cas le plus frappant est sans doute celui de Flandrias (**132**, 49), le fils du seigneur de Liège. Le personnage est aussi appelé Flandris (**90**, 9), Flandrius (**122**, 42), Flandrya (**132**, 29) et Flandrigas (**LXI**, 2, **251**,

¹ École nationale des chartes, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fasc. I, op. cit.*, p. 63. Voir aussi Frédéric Duval, *Les Mots de l'édition de textes, op. cit.*, « ponctuation », pp. 218-219.

13). L’immuabilité du nom étant une notion historiquement récente, nous avons conservé la variance des formes. Nous sommes uniquement intervenue en cas d’erreur manifeste, comme dans le cas du deuxième roi légendaire de Rome, Numa Pompilius (**10**, 1), où la leçon du manuscrit « Mima Pompilius » [fol. 5v] relève manifestement d’un problème de jambages. En cas de doute sur une identification parmi les très nombreux protagonistes du récit, nous invitons le lecteur à se référer à l’index des personnes, dans lequel toutes les variantes du nom de chaque personnage sont recensées sous l’entrée qui lui est consacrée.

En adéquation avec les caractéristiques des manuscrits vernaculaires copiés au XV^e siècle, le BNF, fr. 9343 contient peu d’abréviations. Le scribe en utilise en moyenne 25 par page, avec une fréquence plus grande en bout de ligne, très certainement pour respecter la rectangulaire de l’espace couvert par le texte. Dans l’édition, les abréviations sont développées et rendues en italique. Lorsque plusieurs résolutions étaient possibles, nous avons le plus souvent pu nous appuyer sur des occurrences écrites en toutes lettres. Et lorsque plusieurs formes existent dans le manuscrit, nous avons utilisé la plus fréquente. Par exemple, au bout de la 23^e ligne du fol. 181r se trouve le mot « courouch », dont la fin est tronquée. Un tilde barrant la haste du « h » marque clairement cet état de fait. Quant au contexte, il indique que le mot est un participe passé (adjectivé), accordé avec un sujet au masculin singulier. Pour résoudre l’abréviation, nous avons sélectionné la terminaison la plus fréquemment utilisée dans le manuscrit pour le participe passé du verbe « courouchier » au masculin singulier : « -ié ». En effet, on rencontre par ordre de fréquence les graphies : « courouchié », « courouchiez », « courouchiet » et « courouchiés ». Le résultat en contexte est donc le suivant : « Le roy Atarsassés, oyant la response de son beau frere, fu moult doulant et courouchié. » (**234**, 32-33)

Dans le domaine de la calligraphie, on remarque que le copiste différencie bien les « c » et les « t ». Il est ainsi certain que le nom du héros éponyme est bien « Buscalus » (**17**, 26, **X**, 2, **28**, 5, etc.) et pas « Bustalus ». L’identification des « i », lorsque plusieurs jambages se suivent dans un mot, ne présente pas non plus de difficulté, car, si cette lettre est présente dans le groupe, un léger trait le surplombe systématiquement. L’absence de l’ancêtre du point permet par exemple de s’assurer de la lecture « mambour(g) » (**82**, 20, **87**, 10, **119**, 3) et de rejeter la graphie « mainbourg ». Une ambiguïté existe par contre entre les « u/v » et les « n ». Tantôt le prolongement des brisures est tracé avec un certain soin, tantôt il occupe une position transversale, parfois même il est situé à l’inverse de ce qui serait attendu. Une conclusion s’impose : la position haute ou basse des brisures ne fournit pas un élément assez solide pour fonder une lecture. Mais comme il s’agit là de la seule difficulté présentée par la

bâtarde bourguignonne du copiste, le déchiffrement ne pose de problème que dans les rares cas où, pour un même mot, des formes dotées d'un « u » et d'un « n » coexistent en moyen français. Il nous a ainsi fallu trancher entre « couvenir » et « convenir ». Pour ce faire, nous avons laissé de côté les occurrences trop cursives pour observer uniquement celles tracées avec soin. Une nette prédominance de formes en « couv- » est alors apparue. Nous avons donc choisi une retranscription avec un « u » pour l'ensemble des occurrences du verbe. Le même procédé a été adopté pour trancher en faveur de « moustrer » et rejeter « monstrar ».

Nous avons distingué comme il est de rigueur¹ les « i » et les « j » ainsi que les « u » et les « v ». Nous avons également ajouté les signes diacritiques usuels² : des points sur les « i » et les « j », des cédilles sous les « c » à valeur de [s], et des accents aigus sur les « e » finaux toniques pour les distinguer des « e » atones. Des trémas ont aussi été introduits, mais avec parcimonie étant donné que *Buscalus* est un texte en prose. Leur fonction principale est de différencier les homographes potentiels. Nous en avons par exemple placé sur le substantif « paÿs » (6, 8, 17, 14, 25, 5, etc.), « pays » en français moderne, pour éviter une confusion avec « paix ». Dans quelques cas, l'insertion d'un tréma a été nécessaire pour indiquer un hiatus masqué par la graphie du moyen français, tel « traïtre » (83, 7), dont la prononciation en deux syllabes est assurée par la coexistence dans le roman de la graphie « trahitre » (42, 17, 53, 29, 63, 20, etc.).

Enfin, pour ce qui est du domaine de l'enluminure, nous avons signalé les lettrines par l'utilisation de caractères gras. Et les cinquante miniatures du manuscrit bénéficient chacune d'une courte description, qui est insérée à l'emplacement correspondant dans l'édition.

Corrections

Le scribe du manuscrit BNF, fr. 9343 était un artisan capable et consciencieux. Il a livré une copie de qualité, qui contient peu de fautes. Quelques-unes sont même mises en exergue par ses soins³. Le texte s'étend sur 257 folios et nous avons uniquement dû effectuer 258 interventions. Celles-ci sont signalées dans l'édition par un astérisque, et la leçon d'origine

¹ École nationale des chartes, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fasc. I, op. cit.*, pp. 23-25.

² *Ibid.*, pp. 47-53.

³ Aux fol. 27v (44, 5) et 161v (214, 4), un espace est laissé vide à l'endroit d'une lacune. Et là où la rubrique du chapitre XLIII est copiée une première fois de manière erronée, juste avant celle du chapitre XLII, la mention « vacat hic », écrite dans la même encre rouge, se lit dans la marge. La nature exacte de l'erreur n'a pas été ici identifiée, mais sa présence si. Il n'est cependant pas possible de savoir si la prise de conscience de l'existence de ces fautes est réellement le fait du scribe du BNF, fr. 9343 ou si elle est intervenue de manière plus ancienne dans le processus de création et de copie.

correspondante est reportée dans l'apparat critique. Les corrections sont également répertoriées et classées par catégories dans la liste ci-dessous. Quant aux 97 repentirs du copiste, toujours justifiés, ils sont de même indiqués dans l'apparat critique.

Interversion d'un folio : 1 cas.

Rubrique copiée deux fois : 1 cas.

Saut du même au même rétrograde : 2 cas.

Répétition de trois mots : 1 cas.

Répétition de deux mots : 9 cas. Parmi eux, 3 répétitions sont situées à cheval entre deux lignes et 1 entre deux feuillets.

Répétition d'un mot : 18 cas. Parmi eux, 9 répétitions sont situées à cheval entre deux lignes et 3 entre deux feuillets.

Répétition d'une syllabe : 3 cas. Parmi eux, 2 répétitions sont situées à cheval entre deux lignes.

Répétition d'une lettre : 4 cas.

Deux mots superflus : 3 cas.

Mot superflu : 9 cas.

Lettre superflue : 9 cas. Parmi eux, il s'agit dans 1 cas de la marque du pluriel.

Omission de deux mots : 9 cas.

Omission d'un mot : 70 cas.

Omission de deux lettres : 1 cas.

Omission d'une lettre : 20 cas. Parmi eux, on en dénombre 11 où la lettre manquante est la marque du pluriel et 1 celle du féminin.

Erreur sur un groupe de mots : 1 cas.

Déformation de mots, confusion de mots : 38 cas. Parmi eux, on dénombre trois cas de confusion entre le masculin et le féminin.

Lettre erronée : 7 cas. Parmi eux, on dénombre 1 cas de jambage manquant et 3 de jambage superflu.

Lettre mal formée : 4 cas.

Erreur de chiffre ou de nombre : 4 cas.

Nom propre déformé ou erroné : 14 cas.

Erreur de personne ou de temps sur une forme verbale : 26 cas.

Erreur de personne sur un article possessif : 2 cas.

Incohérence narrative : 2 cas.

Poursuivant l'étude du *Roman de Buscalus* tel qu'il est présenté par le manuscrit BNF, fr. 9343, nous allons à présent analyser ses caractéristiques linguistiques. La part qui relève du parler de l'auteur et celle qui a été intégrée durant le processus de copie y sont mêlées et, comme bien souvent, indiscernables. La langue du manuscrit sera donc appréhendée comme un tout.

Étude linguistique

La langue du manuscrit BNF, fr. 9343

La langue du manuscrit unique de la première partie du *Roman de Buscalus* possède les caractères de la scripta du moyen français commun accompagnés de picardismes et plus globalement de traits appartenant à l'aire dialectale du Nord/Nord-Est, qui, outre le picard, comprend également le wallon. Nous relèverons ces traits dialectaux en faisant référence à la grammaire de Gossen¹. Après quoi, nous indiquerons de manière non exhaustive quelques caractéristiques linguistiques qui ressortissent au moyen français standard.

Graphies et phonétisme

Vocalisme :

- présence occasionnelle de *-au* comme résultat picard possible du suffixe *-AVU*. (Gossen § 2) Ex. : *cailleaux* (plur.), **295**, 5.
- réduction occasionnelle du *ai*, issu de *a* + *yod* latin ou roman, à *a*. (Gossen § 6.2) Ex. : *glave*, **107**, 15, mais *glaiue*, **55**, 1, **116**, 6, **116**, 13, etc.
- alternance de *-aige* et de *-age* < *-ATICU*, qui semblent être interchangeables en picard et ne constituer qu'une variante graphique. (Gossen § 7) Ex. : *saige*, **63**, 18, **66**, 9, **120**, 11, etc. et *sage*, **6**, 18, **12**, 2, **17**, 20, etc. ; *dommaige*, **130**, 15, **140**, 11, **233**, 26, etc. et *dommage*, **81**, 10, **107**, 29, **108**, 24, etc.
- réduction quasi systématique de la finale du participe passé féminin, issue de *yod* + *-ATA*, à *-ie* (moyen français standard : *-iee*). Il s'agit d'un des traits présent avec le plus de régularité dans les textes picards. (Gossen § 8) Ex. : *baillie*, **8**, 16, **65**, 13, **82**, 23, etc. ; *chargie*, **71**, 11, **76**, 29, **123**, 23, etc., mais *reediffiee*, **17**, 1, **19**, 7, **299**, 13, etc.

¹ Charles Théodore Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque française et romane », 1970.

- présence de la graphie *eil*, fréquente dans le Nord comme résultat du *a + l* mouillé. En alternance avec le français standard *ail*. Ex. : *appareillier*, **68**, 30, **91**, 17 ; *traveillié*, *traveillie*, **111**, 19, **111**, 21, **134**, 31, etc., mais *travaillié*, **114**, 29.
- réduction occasionnelle du *o* ouvert + *yod* à *o*. (Gossen § 24.3) Ex. : *bos*, **132**, 38, mais *bois*, **60**, 23, **61**, 1, **70**, 11, etc.
- réduction occasionnelle de l'ancienne diphtongue *oi* à *o* dans les mots d'emprunts ou mi-savants se terminant en -ORIA, -ORIU. (Gossen § 27.3) En alternance avec la forme standard. Ex. : *victore*, **22**, 4, **189**, 4, mais *victoire*, **8**, 19, **26**, 14, **27**, 7, etc. ; *memore*, **283**, 4, mais *memoire*, **56**, 2, **68**, 28, **114**, 6, etc.
- conservation occasionnelle, dans une syllabe initiale, du *a* en hiatus. (Gossen § 29) Ex. : *faé* (adj.), **27**, 29, **73**, 9, **286**, 27, etc., mais *fee* (subst.), **72**, 1, **80**, 22, **LXXII**, 1, etc. ; *paour*, **43**, 7, **43**, 14, **48**, 2, etc.
- alternance de *oi* et *de i* comme résultat du *e* prétonique + *yod*. (Gossen § 32) Le résultat est stable pour chaque mot pris individuellement. L'alternance se situe au niveau global. Ex. : *ottroyer*, **32**, 12, **32**, 18, **33**, 13, etc. et *liier*, **203**, 15.
- réduction occasionnelle du *o* initial ou contrefinal à *e*. Trait particulièrement fréquent en picard. (Gossen § 37) Ex. : *serourge*, **149**, 9 ; *dollereux*, **133**, 40, mais *doloureux*, **21**, 7, **138**, 10, **280**, 5, etc.

Autre trait remarquable :

- alternance graphique de *i/y* à l'intérieur ou à la finale du mot. Ex. : *histoire*, **17**, 27, **50**, 9, **91**, 1, etc. et *hystoire*, **1**, 6, **2**, 11, **3**, 12, etc. ; *roi*, (*roix*), **3**, 10, **6**, 12, **10**, 1, etc. et *roy*, **3**, 4, **3**, 5, **3**, 9, etc.

Consonantisme :

- ajout sporadique d'un *s* par hypercorrectisme. *Josne*, **2**, 6, **18**, 12, **33**, 18, etc. ; *crouste* (< CRYPTA), **154**, 11, **300**, 6. Le phénomène est bien attesté dans l'aire picarde. (Gossen § 26.2)
- *c* + *e*, *i* à l'initiale et intérieur derrière consonne, de même que *c* + *yod* intérieur et *t* + *yod* derrière consonne peuvent aboutir au résultat picard *ch*. Celui-ci est présent en alternance avec le français *c*. (Gossen § 38) Ex. : *cherf*, **315**, 5, **315**, 7, **315**, 12, etc. et *cerf*, **56**, 6, **75**, 13, **92**, 14, etc. ; *pieche*, **70**, 8, **79**, 23, **101**, 27, etc. et *piece*, **128**, 23, **247**, 34, **272**, 13, etc. ; *anchien*, **1**, 5, **4**, 23, **44**, 6, etc.
- présence rare d'un *ch* comme résultat picard de *c*, *t* + *yod* à la finale ou de consonne + *-ce*. (Gossen § 39) Ex. : *courouch*, **231**, 33 ; *tierch*, **183**, 16, **191**, 53, **223**, 8, etc., mais *tiers*, **10**, 1, **226**, 10, **236**, 15.
- réduction occasionnelle de la finale *-ts* à *-s* (franç. : *-z*). (Gossen § 40) Ex. : *fais* (s. m. plur.), **1**, 5, **10**, 9, **28**, 8, etc. ; *mos* (s. m. plur.), **186**, 24, mais *prevostz*, **55**, 28, **55**, 30, **151**, 5, etc.
- maintien occasionnel du *c* lorsqu'il est suivi d'un *a* à l'initiale et intérieur derrière consonne. (Gossen § 41) La forme française *ch* est plus fréquente. Ex. : *canceler*, **47**, 16 ; *cachier* (chasser), **56**, 5, mais *chassier*, **75**, 13, **172**, 4, **207**, 25, etc.
- maintien du *g* lorsqu'il est suivi d'un *a* d'origine latine ou d'un *a*, *e*, *i*, d'origine germanique à l'initiale et intérieur derrière consonne. En alternance avec la forme française *j*. (Gossen § 42) Ex. : *gambe*, **109**, 33, **163**, 28, **183**, 51, etc. et *jambe*, **98**, 39, **128**, 24, **280**, 19, etc. ; *gardin*, **64**, 5 ; *gaune*, **176**, 21.
- conservation graphique du *-t* final, notamment dans les participes passés. Cette graphie du Nord alterne avec la forme française sans *-t*. (Gossen § 46) Ex. : *bailliet*, **25**, 1, **288**, 37 et *baillié*, **47**, 22, **57**, 13, **76**, 11, etc. ; *leute*, *leutes*, **110**, 5, **119**, 27, **224**, 8 ; *piet*, **44**, 1, **44**, 4, **47**, 1, etc. et *pié*, *piés* (plur.), **30**, 16, **47**, 12, **48**, 11, etc.

- on rencontre quelques cas de confusion entre -s- et -ss-. (Gossen § 49) Ex. : *amaser*, **17**, 16 ; *foisson*, **72**, 2.
- rhotacisme du *s* intérieur devant consonne > *r* en picard dans certains mots. (Gossen § 50)
Ex. : *varlet*, **69**, 12, **84**, 39, **93**, 17, etc. ; *se merloit*, **191**, 44-45, mais *meslé*, *mesler*, **92**, 6, **149**, 17.
- présence occasionnelle de métathèses du *r*. Elles constituent l'un des traits les plus caractéristiques du picard moderne et se rencontraient déjà fréquemment au Moyen Âge. (Gossen § 57) Groupe *er-re*, ex : *esprevier*, **160**, 6. Groupe *our-rou*, ex : *tourblez*, **98**, 8, **122**, 50, **154**, 28, mais *troublez*, **20**, 8, **31**, 10, **51**, 22, etc.
- chute occasionnelle du second élément de la diphtongue *au* issue du groupe *a + l + nasale*. (Gossen § 58) Ex. : *royame*, **10**, 6, **179**, 36, **260**, 12, mais *royalme*, **5**, 7, **5**, 9, **6**, 6, etc.
- *-l + yod* à la finale aboutit dans certains mots à un *-l* non palatal (franç. : *-l* palatal). (Gossen § 59). Ex. : *viel*, **58**, 2, **154**, 1, **175**, 38, etc. ; *deul*, **33**, 25, **59**, 9, **86**, 15, etc.
- absence de la consonne épenthétique *d* dans les groupes *l'r*, *n'r*. (Gossen § 61) Le résultat français est présent en alternance. Ex. : *tenroit*, **7**, 4, **57**, 7, **145**, 2 et *tendroit*, **266**, 4 ; *voulroit*, **51**, 18, **67**, 10, **130**, 36, etc. et *vouldroit*, **59**, 8, **84**, 16, **89**, 19, etc.

Autres traits remarquables :

- emploi de consonnes étymologiques en position initiale et/ou interne. *B* et *h* : *heubt*, **3**, 4, **4**, 9, **4**, 11, etc. ; *d* : *adventure*, **19**, 5, **19**, 10, **36**, 15, etc. ; *g* : *vingt*, **3**, 8, **20**, 6, **26**, 3, etc. ; *p* : *noepces*, *neupces* (plur.), **37**, 13, **55**, 19, **55**, 21, etc.
- utilisation fréquente du *-z* à la place du *-s*, notamment pour marquer le pluriel. Ex. : *fugitifz*, **2**, 1, **2**, 2, **2**, 4, etc. ; *Juifz*, *Juiz*, **4**, 2, **35**, 14, **153**, 7, etc. ; *dessoubz*, **16**, 8, **17**, 29, **18**, 7, etc.

- nette prédominance du *-z* comme marque du pluriel après un *-e* tonique final, notamment dans les participes passés et les adjectifs. Ex. : *liez*, 7, 6 ; *dechassiez*, 25, 28, 214, 30, mais *deschargiés*, 62, 8.
- le même phénomène se rencontre avec la désinence de la deuxième personne du pluriel. Ex. : *veulliez*, *voelliez*, 31, 5, 33, 10, 44, 19, etc. ; *sachiez*, 22, 7, 25, 14, 56, 8, etc., mais *sachiés*, 28, 14, 29, 6, 34, 17, etc.
- présence régulière mais minoritaire d'un *-x* à la place d'un *-s* comme marque du pluriel. Ex. : *ceulx*, 3, 3, 4, 13, 6, 9, etc. ; *roix*, 3, 10, 6, 12, 10, 1, etc. ; *dieux*, 9, 6, 9, 10, 20, 1, etc. et *dieus*, 73, 9, 106, 13, 112, 13, etc.

Morphologie

- traces de l'ancienne déclinaison bicasuelle, qui s'est maintenue plus longtemps en picard que dans les autres parlers du domaine d'oïl. (Gossen § 63)
 Persistance occasionnelle de la marque du cas sujet singulier sur les substantifs. En fonction sujet, ex. : *homs*, 76, 25, 270, 33, 299, 8, etc. En apostrophe, *gloux*, 129, 7. En fonction d'attribut de sujet : *homs*, 63, 18, 255, 8, 270, 2 ; *sires*, 63, 24, 66, 4, 66, 6, etc.
 Persistance fréquente de cette marque sur les participes passés. Ex. : *mariez* (suj. sing.), 3, 5, 3, 6, 171, 1, etc. ; *honnourez* (suj. sing.), 9, 10 ; *dediés* (suj. sing.), 235, 12.
 On rencontre trois occurrences de l'ancien article défini masculin du cas sujet singulier *ly* : *ly ung(s)*, 67, 17, 84, 26 ; *ly homs*, 270, 33.
- rares occurrences de la forme picarde *le* pour l'article défini féminin singulier (franç. : *la*). (Gossen § 63) Ex. : *le pance*, 71, 23 ; *le pouldriere*, 189, 11 ; *le attine*, 268, 22.
- présence sporadique d'articles possessifs picards.
 Pour la première personne, on rencontre une unique occurrence de la forme *me*, qui est celle du cas régime devant un substantif au féminin singulier. (Gossen § 67) *Me femme*, 72, 27.
 Pour les quatrième et cinquième personnes, on rencontre occasionnellement les formes picardes affaiblies *no* et *vo* devant des substantifs au singulier. (Gossen § 68) Ex., au cas

sujet : *no grant pere*, **29**, 7. Au cas régime : *no (bon) seigneur*, **66**, 10, **181**, 20 ; *no siege*, **193**, 24 ; *vo vasselage*, **198**, 4 ; *vo seigneur*, **224**, 15.

- occurrence unique du pronom personnel tonique de la première personne *jou*, **76**, 19. La forme a persisté plus longtemps en picard qu'en français standard. (Gossen § 64)
- emploi majoritaire de *le*, forme picarde du pronom personnel féminin régime direct (franç. : *la*). (Gossen § 63) Ex. : *ung filz [...] le [= la cité de Reims] tint*, **6**, 9 ; *ilz [...] le [= la cité] prinrent de force*, **15**, 20 ; *[il] le [= sa fille] maria a ung prince*, **17**, 23, mais *[il] la moustra*, **62**, 4 ; *il la pouoit avoir*, **145**, 4 ; *il la vey*, **149**, 18.
- occurrence unique de la forme picarde du pronom démonstratif neutre *che* (franç. : *ce*). (Gossen § 70) *Che jour*, **179**, 15.

Formes verbales :

- présence de l'infinitif *veïr*, **243**, 26, **268**, 9, **283**, 21, dont la formation est due à l'attraction de la conjugaison *-ir* dans l'aire dialectale du Nord. La forme française est cependant beaucoup plus fréquente : *veoir*, **8**, 8, **8**, 11, **16**, 15, etc.
- occurrence unique du subjonctif imparfait en *-aissent*, qui concerne les verbes de la première conjugaison dans l'aire dialectale du Nord. (Gossen § 71) *Allaissent*, **218**, 28.
- présence de formes verbales au subjonctif imparfait qui conservent un *-i-*, en alternance avec la forme française sans *-i-*. Elles sont formées sur les parfaits faibles en *-UI*, qui n'ont pas connu la combinaison de [w] + *i* dans le Nord. (Gossen § 73) Ex. : *euist*, **7**, 10, **7**, 20, **57**, 13, etc. et *eust*, **4**, 8, **6**, 14, **7**, 20, etc. ; *peuissent*, **132**, 21, **155**, 7, **244**, 29 et *peussent*, **56**, 30, **70**, 4, **88**, 15, etc.
- présence occasionnelle d'un *e* svarabhaktique dans les formes verbales du futur et du conditionnel dont le radical est terminé par une labiale ou une dentale appuyée. (Gossen § 74) Ex. : *deveray*, **53**, 5, mais *devroit*, **25**, 10, **67**, 7 ; *metteroit*, **101**, 5, **166**, 42, mais *mettroit*, **77**, 21, **94**, 13, **179**, 50, etc.

- quelques formes verbales à la première personne se terminent en *-ch*. Elles sont formées de manière analogique sur le modèle des formes picardes étymologiques *fach* < FACIO et *sench* < SENTIO. (Gossen § 75) *Och*, **144**, 29 ; *peuch*, **226**, 39, **303**, 9 ; *sieuch*, **230**, 12 ; *euch* (tué), **264**, 25.
- présence de subjonctifs imparfaits sigmatiques, qui ont subsisté en moyen picard alors qu'ils ont commencé à disparaître en français standard dès le XII^e siècle. (Gossen § 78) Les formes françaises sont présentes en alternance. Ex. : *desissent*, **99**, 22, *desist*, **65**, 14, **72**, 29, **132**, 12, etc., mais *deist*, **177**, 7, **203**, 28, **212**, 29, etc. ; *despleusist*, **219**, 9 ; *peusist*, **169**, 6, **301**, 46, **304**, 33, etc., mais *peuist*, **48**, 11, **173**, 7, **173**, 26, etc. ; *demourissiemes*, **66**, 7.
- rares occurrences de la terminaison picarde en *-iemes* pour la quatrième personne (au subjonctif imparfait). (Gossen § 79) Ex. : *demourissiemes*, **66**, 7 ; *fussiemes*, **72**, 27. On rencontre un exemple du type *-iens*, qui a persisté en wallon et en lorrain : *fussiens*, **66**, 4. La quasi-totalité des formes présentent la désinence française. Ex. : *feussions*, **89**, 13.

Autres traits remarquables :

- *que* assume fréquemment le rôle du pronom relatif sujet *qui*. Ex. : *leurs propres voisins, que rien ne leur avoient meffait*, **13**, 6-7 ; *ceulx [...] que mal ne leur veullent*, **13**, 12 ; *il n'y demoura heaume ne escu que tout ne fu escartellé*, **21**, 4.
- en fonction de régime indirect pour le féminin, emploi exclusif du pronom personnel *luy*. *Ly* n'est plus utilisé dans le texte en tant que pronom. Ex. : *priant qu'il luy [= à la mère] feist justice de celluy qui luy avoit occis son enfant*, **33**, 19-20 ; *nostre roy luy [= à la mère] respondi que au retour de son voiage il luy feroit raison*, **33**, 21.
- chute de *-l* final du pronom personnel *il* lorsqu'il est agglutiné (dans le manuscrit) avec *que*, *se* (pronom) ou *si/se* (conj.) *Qu'i*, **28**, 18, **37**, 5, **86**, 3, etc. ; *s'i*, **37**, 12, **51**, 13, **51**, 15, etc.
- on rencontre dans quelques cas la graphie inverse *qu'il* pour le pronom relatif *qui*. Afin d'éviter une possible confusion, nous avons effectué la correction en *qui* dans le texte critique et placé la leçon du manuscrit dans l'apparat critique. Ex. : *n'eust esté homme*

vivant qu'il n'eust eu paour et horreur, **43**, 13-14 ; il n'y avoit celluy d'eulx qu'il n'en fust espouventez, **86**, 11 ; il n'y heubt celluy d'eulx qu'il ne fust rice, **158**, 23.

- dans les passages qui suivent une source latine, quelques noms communs et noms propres latins apparaissent sous une forme fléchie. Ex. : *luppanaria*, **4**, 21 ; *hastam*, **9**, 2. Leur désinence s'écarte parfois de celle attendue en bon latin, comme dans le cas de *luppan*, « louve », **4**, 20, qui s'explique peut-être à cause de la prononciation nasalisée des locuteurs francophones, et *le duc Romulo*, **7**, 11-12, qui est un cas régime absolu traduit d'après *Romuli duce*¹.
- rares occurrences des formes réduites des verbes *avoir* au conditionnel. *Aroit*, **45**, 4, **210**, 10, **286**, 34 et *arions*, **192**, 8.

Syntaxe

Comme la syntaxe de la scripta picarde présente peu de caractéristiques propres, les traits syntaxiques du *Roman de Buscalus* ne témoignent pas d'une localisation géographique précise. Nous nous contentons de signaler quelques caractéristiques remarquables.

- le texte présente en de rares occasions une omission de *que* avant une proposition subordonnée. Ex. : *Si est a croire que sa venue fu tantost cogneue par les Rommains, qui disoient entre eulx, puis que Buscalus estoit venus, la chose ne pouoit fallir qu'il n'y eust grant effusion de sang.* (**122**, 24-26)
- le phénomène inverse se rencontre un peu plus fréquemment : la conjonction *que* peut être exprimée une première fois puis répétée après une incise pour introduire une proposition subordonnée. Ex. : *[M]ais on dist que en ung commun proverbe que beaucoup remaint de ce que fol pense.* (**23**, 22-23) ; *[E]t luy fu dit de bouche qu'il desist a Cajudas que, après ce qu'il auroit veu les lettres, que sans plus arrester il fesist ce qu'elle contenoient.* (**65**, 13-15)

¹ Jacques de Guyse, *Histoire de Hainaut*, éd. de Fortia d'Urban, *op. cit.*, t. 2, p. 62.

- *que* et *comme* présentent une interchangeabilité dans plusieurs locutions conjonctives. Ex. : *ainsi que*, **9**, **3**, **57**, **14**, **105**, **17**, etc. et *ainsi comme*, **3**, **11-12**, **5**, **1**, **14**, **11**, etc. ; *autant que*, **3**, **6**, **79**, **17-18**, **165**, **20**, etc. et *autant comme*, **27**, **7**, **43**, **2**, **84**, **37**, etc. ; *tant que*, **21**, **11**, **29**, **13**, **33**, **27**, etc. et *tant comme*, **17**, **29**, **74**, **17**, **85**, **3**, etc.

- le pronom personnel réfléchi *soy* est quelquefois employé à la place de *luy*. Ex. : *[L]e roy les mist a raison et pria a Buscalus que [...] de ce qu'il luy estoit advenu depuis qu'il s'estoit partis de soy il luy voulsist dire et racompter.* (**76**, 3-5)

- en de très rares occasions, le subjonctif est utilisé en fonction d'impératif. Ex. : *[E]t vous souviegne de ce que je vous ay dit.* (**74**, 29)

- le superlatif se construit occasionnellement sans *plus*. Ex. : *[...] Servius, qui estoit lors l'un des beaulx chevaliers qui fust en la court du roy Nabugodonosor.* (**37**, 9-10) Cependant, l'adverbe est en général exprimé. Ex. : *[A]voient ung prince, l'un des plus fiers chevaliers du monde [...].* (**205**, 21-22)

- utilisation très fréquente de reduplications synonymiques. Ex. : *[M]'ont fait amuy et dommage [...].* (**143**, 14-15) ; *[S]'ilz luy vouloient dire et nommer le nom du prisonnier [...].* (**220**, 12-13)

- le verbe est parfois au singulier même si plusieurs sujets sont exprimés. Le phénomène peut se produire lorsque les sujets singuliers coordonnés désignent des notions similaires et/ou qu'ils sont postposés au verbe. Ex. : *Le cry et la noise fu si grande [...].* (**21**, 5) ; *Adont encommencha la noise et le cry [...].* (**27**, 24-25) ; *Servius [...] fu moult joyeux, et aussi fu sa femme et le roy Herborus.* (**38**, 16-17)

- le verbe peut être accordé au pluriel avec un substantif singulier de valeur collective. Cet accord est présent en alternance avec celui au singulier. Ex. : *[L]a navire avoit esté pourveue de long temps, [...] qui estoient chargez de vivres [...].* (**162**, 18-19)

- il est assez fréquent qu'un personnage passe du tutoiement au vousoiement (ou le contraire) entre deux échanges ou entre les répliques d'un dialogue. À l'intérieur d'une même réplique, par contre, le phénomène est plus rare. Il s'en rencontre tout de même quelques

occurrences. Ex. : *Figure, foy que devez laidure, je croy que les deables vous ont cy apporté. Je te voy tant lait et hydeux que mieulx ressembles anemy d'enfer que homme humain.* (128, 16-18)

- le texte contient plusieurs cas de passage sans transition du discours indirect au discours direct à l'intérieur d'une même phrase. Ex. : *Si se advisa de ung tour dont a l'eure on ne se donna garde et dist tout hault a Robolos qu'il creroit son conseil et qu'il ne vouloit eslever noise ne tenchon a l'encontre d'eulx, « mais pour ce que le roy Servius a mandé le faire morir, j'envoieray Buscalus par devers luy. »* (66, 23-26) L'inverse se rencontre également, au § 239, 34-42 : *Quant Philipis oÿ parler le roy Grimon, il dist : « Seigneurs, se vous me voulez croire, nous demourrons cy sur ceste prayerie, ou nous ferons quatre hostz. [...] Et a l'autre lez, au dessus de Duissempierre, Bavius et Ninus se logeront eulx et leur gent, et ung peu au dessus, par devers Aubermont, se logeront Philipis et Sarras », ou ilz tendirent leurs tentes et pavillons, et au mont Aubert se logerent deux des enfans du roy Grimon.* Dans cette tirade, l'endroit du changement de type de discours est incertain. Dans la dernière proposition à faire encore formellement partie du discours direct prononcé par Philipis, ce dernier est en même temps déjà un personnage désigné par son prénom et un verbe à la troisième personne.
- la syntaxe présente très peu de mélange des temps. L'exemple le plus flagrant est le suivant : *[I]lz en occirent et navrent grant foison.* (291, 12-13) On rencontre quelques autres discordances temporelles légères. Au § 37, 3-6, par exemple, la forme verbale *doit* semble être au présent à cause de l'attraction du discours direct qui suit. *Alors Servius, oyant le roy ainsi parler, de l'offre et de la courtoisie qu'il luy faisoit le remerchia moult humblement et de sa seur qu'i luy vouloit donner et dist au roy que bien doit remercier les dieux « quant ceste adventure m'est advenue de venir vers vous. »*
- on rencontre occasionnellement des ruptures de construction. La plus flagrante est située au § 49, 9-13. *Puis quant sa selle et ses besongnes furent apprestees et qu'il heubt sejourné quatre jours en la ville ou il avoit esté festoiés des bourgeois et cytoiens, ausquelz il avoit racompté toutes ses adventures, qui a les oÿr estoient moult joyeux en disant l'un a l'autre que sans l'ayde des dieux il n'eust peu achever ceste adventure [...].*

Lexique

Pour étudier le lexique du *Roman de Buscalus*, plusieurs dictionnaires ont été utilisés. Le *Dictionnaire du Moyen Français*¹ (DMF) a constitué la source principale. Ses informations ont été complétées par d'autres dictionnaires de moyen français et de français médiéval : le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*² (Gdf) de Frédéric Godefroy ainsi que celui de *Moyen français*³ (Greim) d'Algridas Julien Greimas et Teresa Mary Keane. Des dictionnaires étymologiques ont également été consultés : le *Französisches etymologisches Wörterbuch*⁴ (FEW) entrepris par Walther von Wartburg, le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*⁵ (DEAF) et le *Trésor de la langue française*⁶ (TLF). En outre, les glossaires établis par Gilles Roussineau pour les six parties du *Roman de Perceforest*⁷ ont été mis à contribution. Ils sont dans de nombreux cas les seuls à donner la définition appropriée, vraisemblablement parce qu'ils se rapportent à un roman en prose écrit à une date proche et dans un même milieu. En effet, tout comme *Buscalus*, *Perceforest* a été composé vers le milieu du XV^e siècle, et sa genèse est étroitement liée à la cour de Bourgogne⁸. Enfin, pour identifier les régionalismes, la liste de Takeshi Matsumura a été utilisée⁹.

¹ *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, réalisé par l'unité de recherche ATILF. Versions 2012 et 2015. Disponible sur <http://www.atilf.fr/dmf>.

² Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg/É. Bouillon, 10 t., 1880-1902.

³ Algridas Julien Greimas, Teresa Mary Keane, *Moyen français*, Paris, Larousse, coll. « Grand dictionnaire », 2007.

⁴ Walther von Wartburg, et alii, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn/Bâle, Klopp/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden, 25 vol., 1928-2003. Version électronique : <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php>.

⁵ Kurt Baldinger, et alii, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Québec/Tübingen, Presses de l'Université Laval/M. Niemeyer, 1974-. Version électronique : <http://deaf-server.adw.uni-heidelberg.de>.

⁶ Paul Imbs, Bernard Quemada (dir.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS/Gallimard, 16 vol., 1971-1994. Version électronique : *Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlfi.htm>.

⁷ *Perceforest*, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 6 parties et complément, 14 vol., 1987-2018.

⁸ Le *Roman de Perceforest* a très probablement été composé dans l'entourage de Philippe le Bon. C'est en tout cas dans cette sphère que plusieurs manuscrits ont été copiés, notamment celui de David Aubert, commandé par le duc lui-même. La question du milieu de production est discutée par Gilles Roussineau dans l'introduction de son édition de *Perceforest. Quatrième partie*, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », t. 1, 1987, pp. IX-CXIX, ici, pp. XVIII-XX. Voir aussi à ce sujet *Perceforest. Première partie*, éd. Roussineau, *op. cit.*, « Introduction », t. 1, pp. XXX-LVI.

⁹ Takeshi Matsumura, « Les régionalismes dans *Jourdain de Blaye en alexandrins* », in *Revue de Linguistique Romane*, 62, 1998, pp. 129-166.

Le *Roman de Buscalus* contient de nombreux régionalismes picards ou plus globalement du Nord. Certains ont été formellement identifiés comme tels par les auteurs des dictionnaires consultés ou par Takeshi Matsumura.

Picardismes : *avieutir/advieutir*, « déshonorer, avilir » ; *busquier*, « frapper, cogner, heurter » ; *esclistre*, « éclair » ; *esclitrer/exclistrer*, « faire des éclairs » ; *esseullé/esseulé*, « seul, isolé » ; *frelon*, « articulation située entre le paturon et le canon du cheval » (< VETLOK) ; *graux*, « griffes, serres » ; *tayon*, « grand-père ».

Régionalismes du Nord : *carnin*, « sortilège, sort, enchantement » ; *mousset*, « mousse » ; *hourt*¹, « tribune dressée pour les spectateurs d'un tournoi ou d'une joute » ; *louchet*, « bêche à lame longue et étroite ».

Certains mots du texte n'ont pas été expressément recensés comme des picardismes ou des régionalismes du Nord, mais la provenance des exemples donnés par les dictionnaires invite fortement à les classer dans cette catégorie.

Abordement, « engagement, action d'aborder l'ennemi » ; *assouply*, « abattu, affligé » ; *boutequin*, « petite embarcation à rames » ; *desbatonné*, « désarmé » ; *encommenceur*, « celui qui commence » ; *entreprenant*, « audacieux, hardi » ; *mambour/mambourg*, « gouverneur » ; *mimonnet*, « singe » ; *perchant*, « lance, grande perche pointue » ; *se rehealmer*, « remettre son heaume » ; *remoureux*, « querelleur » ; *sourguette*, « garde de nuit, guet de nuit » ; *usité de*, « habile à, habitué à, qui possède la pratique de » ; *tombissement*, « bruit retentissant dû notamment à un tremblement ; retentissement ».

De même, quelques formes et significations particulières semblent se rencontrer exclusivement dans le Nord.

¹ Le FEW identifie explicitement le substantif « hourt » comme un régionalisme du Nord (FEW 16, 269a *HURD). Et si la majorité des exemples localisables donnés par les dictionnaires correspondent effectivement à cette aire linguistique – comme ceux recensés dans *Ciperis de Vigneaux* ou dans le *Trésor des chartes du comté de Rethel* –, quelques occurrences extérieures se rencontrent également. Ainsi le mot fait partie du vocabulaire du Provençal d'origine entré au service des ducs d'Anjou qu'était Antoine de la Sale (DMF 2015, hourd¹). Il est vraisemblable de penser que « hourt » était initialement un régionalisme du Nord, puis a connu une diffusion plus large en français, à l'image du picardisme « tayon », que l'on rencontre aussi dans la langue de Villon.

Atant, au sens de « pourtant » ; *crebe*, forme particulière de « crèche » ; *hauyau*, forme particulière de « haveau » ; *sarcus*, forme particulière de « cercueil » ; *tout droit*, au sens d'« à l'instant, tout de suite ».

Significations non attestées dans les dictionnaires

Un glossaire est fourni en annexe pour aider à la lecture du *Roman de Buscalus*. Il a été établi à partir des ouvrages de référence cités, dont les informations conjointes permettent de bénéficier des connaissances actuelles en matière de moyen français. Leur consultation systématique a permis de traduire la grande majorité des termes présents dans le roman, mais il est tout de même resté un nombre conséquent de mots dotés de significations non attestées ailleurs ainsi que d'expressions qui, soit ne sont pas recensées, soit sont dotées d'un sens spécifique. Nous avons établi pour les définir des gloses nouvelles. Celles-ci sont mises en évidence dans le glossaire par un soulignement. Nous espérons qu'elles pourront de cette manière compléter les définitions des dictionnaires en perpétuelle évolution comme le DMF et apporter leur pierre à l'édifice de la connaissance de la langue du XV^e siècle. Nous revenons ci-dessous sur le détail de l'établissement des plus importantes d'entre elles.

Mots :

- *abordé*, p. pa., réuni, **125**, 22. À partir du sens de « se rencontrer¹ » que possède le verbe *aborder*, il est possible de traduire son participe passé par « réuni » au § **125**, 21-22 : *Puis quant ensemble furent abordez, ilz chevaucherent en eulx devisant de pluseurs choses [...]*.
- *acourir*, *accourir*, + *après*, tr. ind., « poursuivre, courir après », **209**, 19, **231**, 16, **248**, 20. *Acourir* implique un déplacement rapide. Le *Roman de Buscalus* connaît une construction transitive indirecte avec *après*, qui n'est pas relevée par les dictionnaires. Le sens de la préposition ajouté au contexte permet d'aboutir à la traduction « poursuivre, courir après ». *Et Nardus sailli dehors, une grant faulx ou poing vint acourant après Buscalus. (231, 15-16)*

¹ Greim, *aborder*.

- *advenir*, adj., « prochain », **179**, 50. En tant qu'adjectif, *advenir* signifie notamment « qui doit se produire dans le futur¹ ». Une occurrence de *Buscalus* permet de lui attribuer un sens supplémentaire qui, tout en se situant dans le même champ lexical, est plus restreint. Il s'agit de « prochain ». *[A] l'esté advenir il yroit vers Babilonne [...]*. (**179**, 49-50)

- *assez*, adv., « trop », **170**, 11, **191**, 3, **291**, 53. *[S]i luy osta l'anel qu'il avoit ou doit, mais ce fu assez tart, car se elle et Sorbrine n'eussent esté, jamais le roy Atharsassés ne fust venus au dessus de son emprinse.* (**291**, 53-55) Dans cet exemple tout comme dans deux autres, le contexte permet de comprendre que l'adverbe *assez* ne possède pas la signification bien connue de « suffisamment » ou de « beaucoup ; très² », mais celle non recensée de « trop ». En effet, retirer l'anneau magique du doigt de son mari, comme le fait Solumme, ne sert à rien, car Gloriand a été trop longtemps victime de l'enchantement mis en place par son épouse et sa belle-sœur pour que la situation militaire des Tournaisiens puisse redevenir favorable.

- *bien*, s. m., « marchandise », **151**, 12. Le substantif *bien* peut s'appliquer à toutes sortes de choses et d'objets. Au § **151**, 11-12, Tournai est décrite comme une *cité si bien gouvernee [...] que tous biens y arrivoient*, ce qui indique l'existence du sens supplémentaire de « marchandise ».

- *bruir*, intr., « tonner », **133**, 6, **251**, 17. Il existe deux grands groupes d'acceptions pour le verbe *bruir*. Celui d'« émettre des sons, pousser des cris » et celui de « faire du bruit³ ». Dans ce cadre, nombreux sont les sens spécifiques attestés dans les dictionnaires, par exemple « gazouiller » ou « beugler » (§ **231**, 18) pour le premier groupe. Les occurrences du roman permettent d'en ajouter un dans le deuxième groupe. Ce sens se rapporte au bruit du tonnerre ; il s'agit de « tonner ». *Tonnoires, esclistres recommencerent a bruir emmy l'air [...]*. (**251**, 16-17)

- *conquerre, conquerir*, intr., « obtenir du profit, y gagner », **74**, 4. Le substantif *conquest* peut désigner un « profit », un « gain⁴ ». Il est donc logique que le verbe *conquerre* pris

¹ DMF 2015, *advenir*.

² DMF 2015, *assez*.

³ DMF 2015, *bruire*.

⁴ DMF 2015, *conquêt*.

intransitivement puisse signifier « obtenir du profit, y gagner ». Telle est la manière dont il faut comprendre le verbe au § 74, 4 : *[A] cy remanoir ne pouez gaires conquerre [...]*.

- *constraindre*, tr., « invoquer, appeler par des formules magiques », **161**, 12 ; *constraint*, p. pa., « invoqué, appelé par des formules magiques », **171**, 16. Faire apparaître un démon implique l'exercice d'une forme de contrainte sur lui. Ainsi s'explique l'utilisation non attestée ailleurs du verbe *constraindre* dans le *Roman de Buscalus*. *[P]ar pluseurs fois vous ay dit que j'avoie jetté mes sortz et constraint les dieux d'enfer [...]*. (**161**, 12-13) Voir aussi *inciter*.
- *delaissier*, tr., + *a*, « confier à », **124**, 8, **136**, 23. Les différentes acceptions de *delaissier* impliquent une séparation, qui est souvent connotée négativement, comme avec les sens « négliger » ou « abandonner¹ ». Dans *Buscalus*, le verbe peut également être pris en bonne part et *delaissier qqn/qqch a qqn* signifier « confier qqn/qqch à qqn ». Il en va ainsi au § **124**, 8-9, où le héros éponyme *delaissa a son beau pere et a sa belle mere pour eulx tenir compaignie sa fille Ypolite*.
- *deporter*, *deporter* + *devers*, pron., « aller vers, se rendre vers », **285**, 19. *Mist le healme ou cieff, si monta sur ung destrier l'escu au col, la glaive ou poing, faisant signe de se vouloir aller deporter et esbatre devers ceulx qui estoient logiés a la porte [...]*. (**285**, 17-19) Malgré le fait qu'il soit couplé avec *s'esbatre*, le verbe *se deporter* ne possède pas dans cet exemple le sens de « se divertir », « s'amuser² ». Le contexte guerrier interdit de le penser. En effet, la reine Méréalis s'équipe des armes de son défunt mari et s'apprête à aller le venger. Le verbe *se deporter* doit ici être rangé parmi les acceptions qui impliquent une idée de déplacement dans l'espace³ ; et la préposition *devers* indique qu'il s'agit d'un mouvement vers qqch/qqn. La traduction « aller vers qqn, se rendre vers qqn », que nous inférons pour la locution verbale, est étayée par le deuxième élément du doublet synonymique : *s'esbatre devers qqn*, possède ici le sens rare, mais attesté, d'« aller vers qqn (avec des intentions belliqueuses⁴) ».

¹ DMF 2015, délaisser.

² DMF 2015, déporter.

³ Voir le DMF 2015, déporter.

⁴ DMF 2015, ébattre.

- *descendre* + *en*, tr. ind., « se jeter dans », **221**, 7. Le verbe *descendre* possède de nombreuses acceptions en français médiéval. Qu'il soit au sens physique ou figuré, elles impliquent toutes un mouvement vers le bas¹, comme dans le cas du cavalier qui descend de cheval. Il faut ajouter aux significations recensées par les dictionnaires une traduction qui concerne le domaine fluvial et maritime. *Descendre en qqch* peut ainsi signifier « se jeter dans qqch » comme au § **221**, 7, où il est indiqué que *la riviere du Tybre descend en la mer*.

- *detordre hors de*, « séparer, détacher, arracher de », **114**, 15. La traduction « tordre complètement », que donne le DMF pour *detordre hors de*² pris transitivement, n'est pas applicable au *Roman de Buscalus* : *[P]uis quant il [= Buscalus] se veoit fort oppressé et qu'il n'avoit assez place pour ferir de l'espee, il les esrachoit en detorgant les healmes hors des testes [...]*. (**114**, 13-15) En effet, la phrase décrit une situation dans laquelle la place manque pour combattre à l'épée. Or une déformation complète d'un heaume lors d'un combat n'est pas envisageable sans l'utilisation d'une arme. Bien que cela ne soit pas mentionné explicitement, le plus logique est d'imaginer que Buscalus enlève les heaumes à la main. Cela permet de postuler l'existence du sens « séparer, détacher, arracher de » pour *detordre hors de*, qui est dans la même veine que « se séparer, se diviser³ » recensé par le DMF pour *detordre* pris pronominalement et intransitivement. L'interprétation est compatible avec la suite du texte : *[E]t du pommel de l'espee leur derompoit les frons et tant qu'il leur faisoit voller les yeulx hors des testes*. (**114**, 15-16) L'un des exemples donnés par le DMF pour illustrer sa traduction présente la même impossibilité logique : *Quant pres d'eulx se trouvoit et que il n'avoit espace de les ferir, il leur detorgoit et esrachoit les healmes hors des testes*⁴. La citation est tirée de *Gérard de Nevers*, qui a été copié dans l'atelier du Maître de Wavrin, tout comme *Buscalus*. Comme l'autre exemple donné est tiré de *Gilles de Chin*, lui aussi copié dans l'officine, cela laisse supposer que la définition du DMF est à revoir, et permet de postuler un emploi régional.

- *faé*, adj., « de l'au-delà, de l'autre monde, du monde surnaturel », **27**, 29, **73**, 9. Dans le texte, l'adjectif *faé* peut désigner un être venant « de l'au-delà, de l'autre monde » et pas

¹ Voir le DMF 2015, *descendre*.

² DMF 2015, *détordre*.

³ DMF 2015, *destordre*.

⁴ DMF 2015, *détordre*.

uniquement « ensorcelé » ou « enchanté », selon les significations attestées¹. Le fait est flagrant au § 73, 8-9, où Buscalus se retrouve dans l'au-delà et s'adresse aux êtres qui peuplent l'endroit : *[J]e croy que vous soiez tous deables et hommes faez qui estes cy pour espiier et tempter les gens [...]*. D'ailleurs, le DMF atteste de l'existence du sens large « être fantastique² » pour le substantif *fee*, ce qui témoigne en faveur de l'acception que nous inférons par l'adjectif correspondant. Voir aussi *farie*.

- *farie*, s. f., « au-delà, autre monde, monde surnaturel », 73, 20. La *farie* en tant que lieu est définie comme le « pays habité par les fées³ ». Or, dans *Buscalus*, le terme possède un sens qui n'est pas relevé par les dictionnaires. Le *Chastel de Farie* (73, 20) est peuplé par des morts ainsi que par des diables menés par le dieu Pluton. Nulles fées, au sens moderne du terme, ne s'y rencontrent. Le lieu correspond en réalité à l'au-delà. Et en dépassant l'établissement de la définition proprement dite pour analyser l'aspect littéraire du roman, il est possible d'affirmer que cet au-delà correspond à une forme d'enfer ou de purgatoire⁴. Voir aussi *faé*.

- *horribleté, orribleté*, s. f., « aspect horrible », 173, 21. Les dictionnaires indiquent comme définition première du substantif « chose horrible, épouvantable, qui fait horreur⁵ ». La signification s'applique parfaitement au § 255, 10-11 de *Buscalus* (*quant je vey l'orribleté et l'occision*), mais pas au § 173, 21, où il est indiqué qu'Hostus tue un sanglier *soy esmerveillant de la grandeur et horribleté qu'i estoit a le veoir*. Pour cette occurrence où l'*horribleté* est mise en parallèle avec la taille de l'animal, la traduction « aspect horrible », que nous proposons, est plus adaptée. Nous préconiserions de l'ajouter aux dictionnaires.

- *inciter*, tr., « invoquer », 171, 10. Tout comme le verbe *constraindre*, *inciter* peut posséder dans le *Roman de Buscalus* la signification d'« invoquer », qui n'est pas relevée par les dictionnaires. En effet, comme on peut le voir avec la traduction « induire, pousser qqn (à)⁶ », le sémantisme du verbe contient lui-aussi une notion de contrainte, même si elle est moins impérative. *Inciter* un démon revient au niveau littéral à le « pousser à venir ». *[I]l*

¹ DMF 2015, fée¹.

² DMF 2015, fée¹.

³ DMF 2015, féerie.

⁴ La question est traitée en détail dans le chapitre consacré au « surnaturel ». Voir en partic. les pp. 120-128.

⁵ DMF 2015, horribleté.

⁶ DMF 2015, inciter.

print volenté a Hostus de inciter et faire venir parler a luy par conjuration ung deable privé [...]. (171, 9-11)

- *lait*, adj., « injurieux, insultant », **246**, 34. Aux différentes significations dépréciatives recensées pour l'adjectif *lait*¹, il faut ajouter celle d'« injurieux, insultant », qui s'applique aux *laides parolles* prononcées par Solumme à l'encontre du meurtrier de son neveu au § **246**, 34. Il est à noter que la signification d'« injure » est attestée pour *lait* employé comme adjectif substantivé².
- *let*, s. m., « laitage », **134**, 33. *[G]rant foison femmes de la cité apportèrent a leurs maris, freres et enfans qu'elles y avoient letz, fromages, fruits et aultres choses pour eulx rafreschir [...]. (134, 32-33)* Comme l'utilisation du pluriel permet de le déduire, le substantif *letz* (laits) est utilisé ici par métonymie pour désigner les produits qui en sont tirés, c'est-à-dire les « laitages ». Ce sens n'est pas attesté ailleurs.
- *lieu*, s. m., « localité ou région dont on est originaire, où l'on habite », **145**, 32, **201**, 9, **204**, 25, etc. Dans *Buscalus*, le substantif peut posséder ce sens spécifique, qui n'est pas recensé. Il est parfois précédé d'un article possessif dans cette acception. C'est le cas au § **223**, 25, où il est indiqué que *Buscalus donna congié a ses barons pour raller chascun en son lieu*.
- *loy*, s. f., « sacrement », **299**, 17. À cause de la signification du deuxième substantif qui le compose, le syntagme *loy de baptesme* (**299**, 17) conduit à donner ici à *loy* le sens de « sacrement ».
- *nepveu*, s. m., « terme d'affection utilisé pour s'adresser à un homme plus jeune avec lequel on ne partage pas de lien de parenté, ou pour le désigner », **302**, 5, **302**, 17, **302**, 20, etc. Il est utile de commencer par se référer au mot *oncle*, qui peut être utilisé comme un « terme d'affection utilisé pour s'adresser à un homme plus âgé avec lequel on ne partage pas de lien de parenté, ou pour le désigner ». Cette définition, que nous donnons dans le glossaire, est basée sur celles similaires en substance proposées par le FEW et le TLF³.

¹ Voir le DMF 2015, laid.

² FEW 16, 439a LAIP.

³ FEW 26, 1255ab AVUNCULUS ; TLF, oncle.

Valable pour le moyen français, elle est encore en vigueur de nos jours. Or l'emploi d'un vocabulaire familial pour désigner des personnes avec lesquelles est uniquement partagé un lien d'élection est un usage qui dépasse le cadre du seul substantif *oncle*. Mais si le phénomène sociologique est bien connu, il est mal recensé lexicographiquement. Le substantif *nepveu* est ainsi employé à plusieurs reprises dans *Buscalus* dans le cadre de relations extra-familiales, cependant aucune attestation du mot dans cet emploi n'émerge du dépouillement systématique des dictionnaires utilisés comme références.

- *oncle*, s. m., « grand-père », **230**, 1, **253**, 13. Dans le *Roman de Buscalus*, le substantif *oncle* possède à deux reprises la signification non relevée de « grand-père ». Ainsi au § **230**, 1, le discours direct que Gloriand adresse à son grand-père Buscalus est introduit par *il dist a son oncle*. L'emploi inverse de *neveu* au sens de « petit-fils » est quant à lui recensé par les dictionnaires¹. Son existence permet d'écarter avec vraisemblance l'hypothèse que l'emploi particulier d'*oncle* dans le roman soit dû à une erreur de généalogie commise par l'auteur.

- *ordonneement*, adv., « raisonnablement, avec bon sens », **301**, 80. *Ordonneement* désigne ce qui se présente « de façon ordonnée, en bon ordre² ». Comme le montre le § **301**, 79-81, l'adverbe peut également s'appliquer à ce qui est « en bon ordre » au niveau de la raison et signifier « raisonnablement, avec bon sens ». *Il [...] le [= Nervus à l'âge de seize ans] trouva en parolles et en responses si sagement et ordonneement respondre ad ce qu'il luy demandoit comme s'il eust esté eagié de .XL. ans.*

- *parolle*, s. f., « prédiction, prophétie », **292**, 61, **299**, 21. Le substantif *parolle* peut désigner différents types de propos et de discours³. À ceux recensés par les dictionnaires, il semble qu'il faille ajouter le sens spécifique de « prédiction, prophétie ». Il s'applique par exemple aux *parolles* prononcées par les fées qui prédisent un avenir glorieux à Philipipis. Il n'est toutefois pas interdit de penser qu'il s'agit uniquement d'un sens que le mot acquiert dans le contexte et pas à proprement parler d'une acception spécifique. *Mes belles amies, vous parlez bien du conte Philipipis, et je ne veul pas aller a l'encontre de voz dis ne de voz parolles.* (**299**, 20-21)

¹ DMF 2015, neveu.

² DMF 2015, ordonnément.

³ Voir le DMF 2015, parole.

- *patte*, s. f., « empreinte, trace de patte », **315**, 7. Tout comme en français moderne, le substantif *patte* se rapporte le plus souvent en moyen français à un « membre de l'animal servant à marcher, à saisir¹ ». C'est le cas dans tous les exemples de *Buscalus*, à l'exception de celui du § **315**, 7. Un veneur, en prévision de la chasse prévue par son seigneur, parcourt la forêt jusqu'à ce qu'il trouve *les pattes d'un grant cherf*. Il faut ici donner à *patte* le sens métonymique d'« empreinte, trace de patte », qui n'est pas attesté en français médiéval.

- *prevost*, s. m., « magistrat chargé du gouvernement de la ville de Tournai ; au nombre de deux », **55**, 28, **55**, 30, **151**, 5, etc. Le terme *prevost* peut désigner en français médiéval toutes sortes de personnes investies d'une fonction d'autorité, aussi bien un « magistrat chargé de la juridiction », qu'un « officier de justice ou administrateur » ou le « supérieur de certains ordres² ». Dans *Buscalus*, le substantif possède un sens spécifique que les dictionnaires ne connaissent pas, celui de « magistrat chargé du gouvernement de la ville de Tournai ; au nombre de deux ». En faisant d'Hostus et de Grimon les premiers prévôts de la ville, nommés sur ordre de Rome à l'image des consuls, le texte raconte de manière romancée l'institution d'une fonction qui existait réellement. L'auteur se fait le garant de l'existence de celle-ci en déclarant à propos des deux fils de Buscalus : *[S]i furent prevostz de la cité que onques depuis ceulx qui en heubrent la seignourie ne heubrent aultre nom, et encoires dist on au jour d'uy les deux prevostz. (55, 28-30)* L'existence de cette magistrature est confirmée par les historiens modernes, mais sa genèse historique se révèle évidemment différente. Elle remonte à la constitution de la commune de Tournai au cours du XII^e siècle³. À sa tête se trouvait un collège de trente jurés siégeant à vie, et deux d'entre eux étaient nommés à la présidence avec le titre de prévôts. Véritables chefs de la commune, ils étaient dotés d'un pouvoir considérable sur les affaires de la ville.

- *puissant*, adj., « avec une armée nombreuse », **224**, 6. Il est possible d'inférer cette traduction à partir du substantif *puissance* et de son sens de « troupes⁴ ». *Et en ce cas que*

¹ DMF 2015, patte.

² DMF 2015, prévôt.

³ Paul Rolland, *Les Origines de la commune de Tournai, Histoire interne de la seigneurie épiscopale tournaïenne*, Bruxelles, M. Lamertin, 1931, p. 199.

⁴ DMF 2015, puissance.

de ce feissent aucun reffus, il y venroit sy puissant qu'il destruiroit la cité et eulx tous.
(224, 5-6)

- *que*, conj., « après que », **16**, 2. [*E*]n assez peu de temps *que* la cité heubt esté destruite, aucuns des exilliés [...] tant firent par devers le roy Tarquin de Romme qu'il leur donna congïé et licence de faire et reediffier la cité de Hostille. Dans cette phrase située au § **16**, 2-5, le *Roman de Buscalus* donne à la conjonction de subordination *que* la signification d'« après que ». Celle-ci n'est pas recensée par les dictionnaires, néanmoins les traductions « avant que », « lorsque » et « dès que¹ » prouvent l'existence de sens temporels parfois très proches d'« après que », qui doit donc être ajouté à la liste.
- *raempli*, *raemply*, *rempli*, *remply*, p. pa., « enflammé, excité, exalté », **133**, 37, **158**, 8. Dans *Buscalus*, le participe passé adjectivé *raempli* peut être utilisé pour désigner une disposition d'esprit, un emploi qui n'est pas relevé par les dictionnaires. *Germanyens*, [...] tous *raempris* et animez comme gens a qui de la mort n'avoient aucun regard [...]. (**158**, 7-8) Dans les deux exemples du roman, *raempli* forme un doublet synonymique avec *animé* = « enflammé, excité² », ce qui permet de donner une définition avec l'appui du contexte.
- *recaner*, *requaner*, intr., « crier, hurler », **73**, 17. Le sens premier de *recaner* est « braire » (voir le § **152**, 8). Par extension, le verbe désigne des productions sonores désagréables par leur dissonance ou leur contenu comme « chanter faux » ou « râler, rouspéter³ ». Il faut y ajouter « crier, hurler », inférable à partir du § **73**, 16-18 : *Alors les deables tout a ung cop commencherent a braire, crier et requaner si treshorriblement que c'estoit horreur a les oÿr.*
- *sieute*, s. f., « ensemble de personnes qui poursuivent qqn », **262**, 30. Une *sieute* désigne notamment un « ensemble de personnes qui suivent, qui accompagnent qqn⁴ ». Leur action peut être pacifique, comme dans le cas de l'« escorte », mais au § **262**, 30-31, elle est agressive : [*P*]our la grant *sieute* que j'avoie après moy [...] force me fu de moy avaler au fons des fossez de ceste cité, ou j'ay jeu toute la nuit. La *sieute* doit ici se comprendre

¹ DMF 2015, *que* ; Gdf 6, 495c, *que*².

² DMF 2015, *animer*.

³ DMF 2015, *recaner* ; Gdf 6, 659a-c, *rechaner*.

⁴ DMF 2015, *suite*.

comme un « ensemble de personnes qui poursuivent qqn ». Cet emploi est aisément concevable à partir du sens de « poursuite¹ », attesté pour le substantif.

- *signifiance, signiffiance*, s. f., « signal », **26**, 20, **108**, 5, **136**, 3, etc. Dans *Buscalus*, le terme *signifiance* peut-être utilisé pour désigner une catégorie particulière de « signe » que les dictionnaires de français médiéval ne recensent pas. Il s'agit du « signe convenu par lequel quelqu'un donne une information, un avertissement à quelqu'un, indique à quelqu'un le moment de faire quelque chose », ce qui correspond à la définition du « signal », donnée ici d'après le TLF². *La gaitte sonna son cor, qui fu signifiance que tous ceulx de la cité fussent en armes [...]*. (**108**, 4-5)

- *sourdre*, tr., « porter, transporter », **28**, 7, **84**, 38. Avec *sourdre* pris transitivement, *Buscalus* présente un hapax de sens qui constitue plus qu'une nuance par rapport aux acceptions attestées. Le verbe y signifie « porter, transporter ». Dans l'établissement de la définition, l'occurrence du § **28**, 7 est utile, car elle donne le verbe dans un doublet synonymique : *[P]eu on trouvoit cheval qui le peust porter ne sourdre*. Le retour à l'étymon est également précieux, puisque SURGERE « lever ; se lever³ » implique un mouvement vers le haut. Le cavalier doit être monté sur le dos du cheval pour que ce dernier puisse le transporter, et une personne qui porte des objets, comme au § **84**, 36-38, doit d'abord les avoir soulevés : *Il prinst or, monnoye et perles, deamans, rubis, saffirs et tout ce qu'il vey estre le plus precieulx autant come il en peult sourdre*.

- *tenir*, tr., « défendre », **88**, 12, **110**, 8, **119**, 13, etc. ; pron., « se défendre », **158**, 32. *Tenir* peut impliquer l'idée de maintenir une situation de manière guerrière. Le DMF recense ainsi la traduction « résister⁴ » pour le verbe pris intransitivement. Plusieurs exemples de *Buscalus* montrent que le verbe pris transitivement possède aussi une signification dans le domaine de la guerre. *Tenir qqch* y signifie « défendre qqch », par exemple au § **88**, 11-12 où les citoyens de Douay dirent à *Cajudas* que plus ne tenroient la cité à l'encontre de *Buscalus*, lequel en devoit estre sires. De même, le verbe pronominal doit se traduire par « se défendre » au § **158**, 31-33, où un doublet synonymique permet de s'assurer de sa

¹ *Ibid.*

² TLF, signal.

³ FEW 12, 458a et 461a SURGERE.

⁴ DMF 2015, tenir.

signification : *[S]i luy dirent que impossible leur seroit de plus eulx tenir ne deffendre a l'encontre des Hostillois [...]*.

- *tirer, tyrer*, + *hors de*, pron., « s'écarter de », **95**, 8. Le roman présente au § **95**, 8 une occurrence de la construction *se tirer hors de qq part* avec une signification qui n'est pas recensée : *[U]ng veneur se tyra hors de son chemin*. Le verbe *tirer* implique toujours un mouvement¹, qui est ici effectué par le sujet. La présence de la locution prépositionnelle *hors de* permet de comprendre que ce mouvement prend la forme d'un éloignement. Et le contexte permet de traduire précisément le verbe par « s'écarter de ».
- *vouant*, part. prés. subst., « personne qui a pris un engagement solennel, qui a fait un vœu », **268**, 6. Bien qu'il ne soit pas attesté par les dictionnaires, le participe présent substantivé *vouant* est aisément traduisible à partir du verbe *vouer*, qui, pris intransitivement, peut signifier « faire un vœu, prendre un engagement solennel² », comme le montre le § **268**, 5-6 : *[F]ay veu et promesse de jouter au roy Atharsassés, qui a esté le premier vouant [...]*.

Expressions et locutions :

- *a mauvaise cause*, loc. adv., « à tort, injustement », **52**, 31. Le substantif *cause* signifie notamment « raison, motif³ ». Absente des dictionnaires, la locution adverbiale *a mauvaise cause*, littéralement « avec une mauvaise raison », doit se traduire par « à tort, injustement » comme le montre l'expression contraire *a juste cause* = « avec raison, à juste titre, à bon droit⁴ », qui est quant à elle bien attestée. Le contexte de l'occurrence unique de *Buscalus* le confirme. Au § **52**, 31, il est question de Yolande et du *mauvais tirant qui a mauvaise cause luy met villonnie sus*.
- *a sa volenté*, « à sa merci », **122**, 58-59, **194**, 21-22. En deux endroits, l'expression possède un sens non relevé, notamment au § **194**, 21-22 : *[J]amais n'en partiront jusques ad ce qu'ilz nous aurent a leur volenté*. Pour la comprendre, il faut se baser sur l'une des significations de *volenté* = « ce que veut qqn⁵ ». Ainsi quelqu'un qui se trouve *a la*

¹ Voir le DMF 2015, *tirer*.

² DMF 2015, *vouer*¹.

³ DMF 2015, *cause*.

⁴ *Ibid.*

⁵ DMF 2015, *volenté*.

voulenté de qqn est dépendant de ce que souhaite cette personne, autrement dit, il est « à sa merci ».

- *aller sur costiere*, « longer la rive, la berge », **86**, 3-4. Dans le domaine de la géographie, les définitions et les exemples des dictionnaires attestent uniquement de la possibilité pour *costiere* de désigner un rivage marin¹. L'exemple du § **86**, 3-4, où il est dit que les poursuivants d'Hostus *allerent sur costiere* après qu'il a fait apparaître une rivière, indique que le substantif peut également désigner une « rive fluviale ». Quant à l'expression dans sa globalité, elle est très proche de celle qui dans le Godefroy concerne le bord de la mer : *aller à costiere* = « suivre la côte² ».
- *amont dessus*, loc. prép., « au-dessus de », **185**, 3. La seule signification attestée pour la locution prépositionnelle *amont dessus* est « au sommet [...] de³ ». Elle ne peut s'appliquer au § **185**, 3-4, dans lequel un sarrasin *fery la royne amont dessus l'escu par tel vertu qu'il luy trencha le chief jus des espaulles*. Il faut donner à cette occurrence la traduction nouvelle de « au-dessus de ».
- *autant que/comme*, voir *tant que/comme*.
- *avoir ensemble plusieurs devises*, « discuter ensemble de plusieurs sujets, discuter ensemble de choses et d'autres », **64**, 6, **263**, 17, **302**, 37-38 ; *faire plusieurs devises*, discuter de plusieurs sujets, discuter de choses et d'autres, **92**, 11, **98**, 24-25, **287**, 31. *Devise* peut être défini par « propos, discours ; conversation⁴ ». Dans les deux expressions non attestées, il est question de *plusieurs devises*, une formule qui doit se comprendre par « plusieurs sujets de conversation ». Et lorsque la conversation est détendue, cela revient à « discuter de choses et d'autres », comme au § **287**, 30-31 : *Si advint que ung jour Gloriand et Solumme se esbatoient ensemble en faisant pluseurs devises*.
- *chevaucher son train*, « chevaucher à une allure modérée », **60**, 19, **86**, 5. Le *train* désigne l'« allure », la « manière de progresser⁵ ». Celle-ci peut être plus ou moins rapide. Dans

¹ Voir le DMF 2015, *costiere* : « côte de la mer, rivage, littoral ».

² Gdf 2, 325a, *costiere*.

³ DMF 2015, *amont*.

⁴ DMF 2015, *devise*.

⁵ DMF 2015, *train*.

les deux exemples du roman, le personnage qui *chevauche son train* paraît prendre son temps. Ainsi Buscalus, qui ne se sait pas poursuivi, *chevauchoit son train, sa femme au plus près de luy et ses deux enfans*. (60, 19-20) L'utilisation de l'article possessif indique ici que le cavalier choisit son allure, elle ne lui est pas dictée par l'urgence des événements. Il s'agit donc d'une « allure modérée ».

- *comme d'aventure*, « totalement par hasard (les circonstances aidant) », 124, 9-10 ; « totalement par hasard », 219, 27 ; *ainsi comme d'une aventure, ainsi comme par aventure*, « totalement par hasard (les circonstances aidant) », 45, 12, 48, 25. Pour définir ces locutions que les dictionnaires ne relèvent pas, il faut partir de leur version plus réduite et quant à elle bien connue : *d'aventure/par aventure* = « par hasard (les circonstances aidant¹) ». L'aspect délicat de la traduction provient d'*ainsi comme/comme*, qu'il faut comprendre comme un renforçateur et auquel il faut donner le sens de « totalement », rôle que le syntagme joue par exemple dans l'expression *ainsi comme près* = « tout près² ». *Si luy advint ainsi comme par aventure qu'il arriva devant ung hostel ou tous ses biens et ses gens estoient logiés [...]*. (48, 25-26)
- *cousin prochain*, « cousin germain », XXVI, 2. Le syntagme est attesté par une partie des dictionnaires qui, à l'instar du Godefroy, le rangent parmi les exemples du mot *cousin*³, sans toutefois l'expliciter. L'adjectif *prochain* indique la proximité, de parenté dans le cas précis. Et comme le cousin germain est le plus proche cousin qu'une personne puisse avoir, cette traduction s'impose.
- *de sa main*, « de son habileté au combat, de son courage, de sa hardiesse », 24, 16. *[D]e sa main son pareil on ne trouvoit, car tant estoit hardy aux armes qu'il faisoit fort a craindre*. (24, 16-17) Le substantif *main* possède ici le sens non relevé d'« habileté au combat, courage, hardiesse ». On peut rapprocher ce dernier du syntagme *homme à la main* : « homme habile au combat, hardi », relevé par le DMF⁴. Il faut ajouter que, même si la formule *de sa main* semble rare et n'est pas recensée par les dictionnaires, le *Roman de Buscalus* n'est pas le seul texte écrit en français médiéval à la connaître. Elle est utilisée dans la *Vengeance Raguidel* aux vv. 1718-1719 : *Chevaliers ert bons de sa main, /*

¹ DMF 2015, aventure.

² DMF 2015, ainsi.

³ Gdf C, 230a, cousin¹.

⁴ DMF 2015, main¹.

*il n'ot mellor en nul païs*¹. L'expression y possède toutefois un sens différent de celui de *Buscalus* – Gilles Roussineau la traduit par « de sa personne² » dans le glossaire de l'édition –, mais elle est déjà utilisée dans un contexte où l'habileté guerrière est mise en valeur. Il en va de même dans le *Tristan en prose*, où l'expression signifie « personnellement³ ». Elle y est utilisée à deux reprises, notamment au § 92, 21-23 : *[K]ex li senescaus n'estoit mie si boins chevaliers de sa main com estoit mesure Yvains as Blanches Mains*⁴ [...].

- *estordre son cop*, « retirer son épée », 191, 52, 207, 16, 279, 30. Le DMF est le seul dictionnaire à définir l'expression *estordre un coup*. Il donne pour traduction « asséner un coup avec un mouvement de torsion⁵ », ce qui ne s'applique de manière satisfaisante à aucune des occurrences du roman. Ainsi au § 207, 15-17, *Buscalus assena le roy Magod au dessus du healme par si grant vertu qu'il le pourfendi jusques en la cervelle. Il estors son cop, si chey le roy Magod ou champ entre les piez des chevaulx*. En appliquant la traduction existante, l'expression serait systématiquement redondante à cause d'une première mention du coup donné, présente à chaque fois sous une forme où l'autre. Invariablement suit la mention de l'ennemi qui tombe mort. Elle permet d'aiguiller la compréhension vers les sens « arracher ; extraire⁶ », que possède aussi le verbe *estordre*, car il est logique pour un combattant de tomber après que l'épée qui l'a grièvement blessé est arrachée de son corps. *Estordre son cop* doit ainsi se traduire par « retirer son épée » dans le *Roman de Buscalus*.
- *estre aise a son coer*, « avoir le cœur en paix », 218, 11. L'expression, que les dictionnaires ne définissent pas, est à traduire à partir des significations « tranquille, en repos » et « content, satisfait⁷ » que possède l'adjectif *aise*. Une personne qui littéralement « est tranquille avec son cœur », dans un français plus élégant, « a le cœur en paix ».

¹ Raoul de Houdenc, *La Vengeance Raguidel*, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2004, p. 194.

² *Ibid.*, p. 458, entrée « main ».

³ *Le Roman de Tristan en prose. T. III : du tournoi du Château des Pucelles à l'admission de Tristan à la Table Ronde*, édité par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1991, p. 365, entrée « main ».

⁴ *Ibid.*, p. 138.

⁵ DMF 2015, *estordre*.

⁶ *Ibid.*

⁷ DMF 2015, *aise*.

- *estre en dangier de*, « manquer de », **122**, 44-45. Outre « péril, risque », *danger* signifie notamment en moyen français « manque, privation¹ ». Ce sens que possède le substantif, couplé au contexte du § **122**, 44-45, où il est question du *peuple de Seconde Romme, qui estoit en grant dangier de vivres*, permet de donner à l'expression *estre en dangier de* la signification non attestée de « manquer de ».

- *eulx deux ensemble*, « tous les deux », **282**, 20 ; *eulx trois ensemble*, « tous les trois », **316**, 8. Pour dire « tous les deux », l'auteur de *Buscalus* emploie exceptionnellement la formule *eulx deux ensemble*, non recensée par les dictionnaires de français médiéval à l'inverse de la formule *tous deux*², que le roman utilise d'ailleurs en priorité et que le français moderne a conservée.

- *faire l'embesongnié*, « se comporter comme qqn qui a besoin d'aide », **174**, 21. Le participe passé *embesongnié* ne signifie pas uniquement « occupé, affairé³ », il peut également désigner quelqu'un « qui est dans le besoin⁴ » : *Cote ot d'un riche vert de Gans / Cousue a lignel tout entour, / Il paroît bien a son atour / Qu'ele iere poi embesoignie*. (Rose, 566, Méon.) En passant d'un besoin matériel et financier, comme dans l'exemple du Godefroy, au besoin d'être secouru, c'est ce deuxième sens, plus rare, qu'il faut attribuer au participe passé substantivé dans l'expression *faire l'embesongnié*, attestée uniquement dans le *Roman de Buscalus*. *Mais quant ilz le veyrent ainsi estre esseüllé, faisant l'embesongnié, vindrent acourant vers luy*. (**174**, 20-21)

- *faire place*, « faire reculer, tuer ses adversaires », **28**, 17. Ce sens peut être inféré à la locution verbale lorsqu'elle est utilisée dans un contexte guerrier, comme le montre l'exemple du § **28**, 16-18. *Si se ferirent ou plus espés de la bataille et faisoient place a tous costez par tel fachon qu'il n'estoit nul tant hardi qu'i a plain cop les osast attendre [...]*.

- *faire son/le commandement*, « proclamer l'ordre donné par qqn d'autre », **118**, 30, **118**, 36, **119**, 35, etc. Le *Roman de Buscalus* utilise l'expression avec les sens bien attestés

¹ DMF 2015, danger.

² DMF 2015, tous.

³ DMF 2015, embesogner.

⁴ Gdf 3, 29c, embesoignier.

d'« ordonner » et d'« exécuter son/un ordre¹ ». Mais le contexte dans lequel se trouvent plusieurs occurrences invite à y ajouter celui de « proclamer l'ordre donné par qqn d'autre », qui illustre toute la polysémie du verbe *faire*. Ex. : *[L]e bannier fist ses commandemens [...]*. (118, 36)

- *gambe sur aultre*, « jambes croisées », 98, 39, 233, 15, 241, 12-13. L'expression, absente des dictionnaires, est néanmoins aisément compréhensible, car elle est à chaque fois utilisée pour désigner la posture d'un personnage assis sur un siège, comme au § 98, 38-39 : *[I]lz regarderent le roy Heudry seant sur ung faulsdestref, jambe sur aultre [...]*. La formulation du français médiéval met en avant la superposition des jambes, tandis que celle qui a subsisté en français moderne met en avant leur croisement pour faire référence à la même position.

- *grant senateur*, « seigneur, souverain, personne qui détient le pouvoir », 144, 24, 159, 20, 186, 7, etc. Le roman utilise le substantif *senateur* couplé à l'adjectif *grant* d'une manière qui à notre connaissance lui est propre. Le syntagme est toujours appliqué à Buscalus et se réfère à sa position de seigneur de Tournai. L'occurrence du § 159, 19-20 en fournit une bonne illustration : *[T]ant s'exploiterent de chevaulchier qu'ilz vinrent en la cité d'Ostille, ou ilz furent receus de Buscalus le grant senateur [...]*. Il est à cet égard intéressant de noter que le personnage n'est jamais appelé *roy*, contrairement à certains de ses descendants, qui, comme son petit-fils Anthiocus, reçoivent explicitement ce titre. La succession des termes utilisés trouve une possibilité d'explication dans l'antagonisme croissant qui divise Tournaisiens et Romains. Le gouvernement de Buscalus correspond à une période où la réconciliation entre les deux camps paraît encore possible. L'utilisation subséquente du qualificatif *roy* pour désigner le seigneur de la ville de Gaule belge semble alors marquer l'émancipation vis-à-vis des rois de Rome.

- *jamais ne sera/seroit heure que*, « jamais ne viendra/viendrait le moment où », 72, 19, 72, 21, 89, 13. Le *Roman de Buscalus* présente à trois reprises l'expression *jamais ne sera/seroit heure que*, qui n'est pas attestée dans les dictionnaires, mais qui se rencontre dans des œuvres écrites en milieu bourguignon telles que *Perceforest*² ou les *Faicts et les*

¹ Voir le DMF 2015, commandement.

² *Perceforest. Deuxième partie*, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », t. 2, 2001, pp. 130-131, §§ 246, 17-18 et 22, 248, 11.

Conquestes d'Alexandre le Grand de Jean Wauquelin : *[J]amais ne sera heure que parlet n'en soit*¹. (90, 24). Gilles Roussineau et Sandrine Hériché, les deux éditeurs respectifs, ne traduisent toutefois pas cette expression où *heure* possède le sens de « moment² ». Prise isolément, elle est traduisible par « jamais ne viendra/viendrait le moment où ». Cela étant dit, on peut remarquer qu'elle est toujours suivie par une proposition négative, comme dans *Buscalus* au § 72, 21 : *[J]amais ne sera heure qu'il ne m'en souviagne*. La double négation donne aux phrases un sens positif et conduit à traduire l'expression mise en contexte par « toujours ». L'exemple cité donne ainsi : « Je m'en souviendrai toujours. »

- *jouer d'aucun art*, « jeter un sortilège, pratiquer la magie », 84, 26. L'expression *jouer d'art* est attestée avec la signification de « pratiquer la divination³ ». Celle-ci n'est pas applicable au § 84, 26-27 : *[S]'il savoit jouer d'aucun art, il embleroit le tresor de Servius [...]*. Comme voler un trésor est une action concrète, il faut partir de la traduction bien attestée de « sortilège⁴ » et ajouter « jeter un sortilège » comme possibilité de traduction pour l'expression.

- *lors après*, loc. adv., « ensuite, après cela », 206, 68 ; *lors quant*, loc. conj., « lorsque, quand, au moment où », 48, 19, 187, 9. Le roman présente deux locutions composées avec *lors* qui sont absentes des dictionnaires. Il y a tout d'abord la locution adverbiale *lors après*, qui est proche d'*en après* et de *par après* = « par la suite, ensuite⁵ », et à laquelle il est possible d'attribuer le même sens. Il y a aussi la locution conjonctive *lors quant*. Même si elle est attestée depuis la période de l'ancien français – dans le *Perceval* en prose notamment⁶ –, aucun des dictionnaires consultés ne la définit. Elle se comprend cependant aisément d'après les mots qui la composent comme un équivalent de *lorsque*. *Lors quant Philipis fu revenus a luy, on le fist asseoir au pres de Buscalus [...]*. (187, 9)

¹ Jean Wauquelin, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin (XV^e siècle)*, édition critique par Sandrine Hériché, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2000, pp. 162 et 176 ; en plus de l'exemple du § 90, 24, une autre occurrence se rencontre au § 95, 63.

² DMF 2015, heure.

³ DMF 2015, jouer.

⁴ DMF 2015, art.

⁵ DMF 2015, après.

⁶ *The Didot Perceval, according to the Manuscripts of Modena and Paris*, edited by William Roach, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1941, p. 151, ll. 217-218 : *[E]t lors quant il avra demandé que on en fait et cui on en sert de cel Graal [...]*.

- *mal courage, mauvais corage*, « peur, lâcheté, couardise », **20**, 9-10, **156**, 16. Le *courage* désigne la « disposition » d'une personne et est souvent pris en bonne part. Il désigne alors en général la qualité de « vaillance », de « bravoure¹ ». Le *mal/mauvais corage* manifesté par les personnages du roman doit bien entendu être compris comme une « mauvaise disposition ». La formule peut toutefois être traduite de manière plus précise par « peur, lâcheté, couardise », ce qui est davantage adapté au contexte guerrier dans lequel elle est utilisée.

- *mander hastivement*, « demander à qqn de venir en hâte », **18**, 17, **20**, 2, **49**, 6, etc. La formule n'est pas attestée ailleurs, mais elle est construite sur le même modèle que l'expression *appeler hastivement* = « appeler à venir en toute hâte », recensée dans *Perceforest*² et dans laquelle *hastivement* porte sur ce qui n'est pas explicité, c'est-à-dire sur la venue de la personne appelée. Il est possible d'en déduire que *mander hastivement* possède la signification voisine de « demander à qqn de venir en hâte ». *[M]anda hastivement ung fevre, auquel il fist forgier une chaine de fer [...]*. (**49**, 6)

- *mettre a l'espee*, « dévaster, ravager », **260**, 11-12. L'expression *mettre qqn a l'espee* est attestée par le DMF, qui la traduit par « passer qqn au fil de l'épée, tuer qqn³ ». Cette traduction correspond à la plupart des occurrences de *Buscalus*, excepté celle du § **260**, 11-12, qui fait référence au moment où *le roy Anthiocus heubt destruit et mis a l'espee la plus grant partie des royames Atharsassés*. L'exemple montre que *mettre a l'espee* peut également s'appliquer à un territoire dans sa globalité et pas seulement à des êtres vivants. Il faut donc ajouter « dévaster, ravager » comme sens possible pour l'expression.

- *mettre en ordre*, « affecter à un poste de combat », **107**, 4-5. Dans le domaine militaire, l'*ordre* peut désigner différentes dispositions occupées par des combattants. Les définitions « rangée de soldats⁴ » et « disposition selon laquelle une armée doit être rangée pour marcher ou pour combattre⁵ » en témoignent. Le substantif, tel qu'il se rencontre dans l'expression *mettre en ordre* située au § **107**, 4-5, appartient à ce groupe de sens avec une nuance particulière. En effet, le contexte est celui d'une ville dont les habitants se

¹ DMF 2015, courage.

² *Perceforest. Cinquième partie*, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », t. 2, 2012, p. 1205, entrée « hastivement ».

³ DMF 2015, épée.

⁴ DMF 2015, ordre.

⁵ FEW 7, 407a ORDO.

préparent à se défendre contre un assaut. *Ordre* y correspond donc à « poste de combat ». *Puis après ce qu'ilz orent establi et mis en ordre toutes leurs gens et que chascun sceut quel chose il devoit faire [...]*.

- *mettre jus*, tr., « faire descendre de cheval », **54**, 17. À partir de *saillir jus d'une monture* : « sauter à bas d'une monture¹ », il est possible de donner au verbe *mettre jus qqn*, qui apparaît au § **54**, 17, le sens de « faire descendre qqn de cheval ». *Il mist jus la damoiselle en une prayerie [...]*.
- *ne faire semblant de rien*, « rester tranquille, ne pas manifester de comportement sauvage », **264**, 19, **308**, 31. La traduction « ne rien laisser paraître² », que propose le DMF pour *ne faire semblant de rien*, ne peut s'appliquer aux occurrences du *Roman de Buscalus*, car elles concernent un aigle et un cheval. *Quant je vey l'oiseil royal, je m'aprochay de luy, si le pris que onques de rien ne fist semblant [...]*. (**264**, 18-19) Le contexte est primordial pour établir le sens de l'expression. Un animal peut se montrer sauvage ; l'absence de ce *semblant*, c'est-à-dire de cette « attitude³ », permet à un être humain de le côtoyer, ce qui constitue une information que le roman a besoin de mentionner. L'exemple du § **308**, 31-32, qui consiste en des réassurances sur la docilité d'un cheval, est également précieux parce qu'il présente une formulation redondante : *[M]ontez dessus a vostre plaisir, car il ne se bougera ne faisant semblant de rien [...]*.
- *ne se pouoir/savoir assez esmerveillier*, « être étonné au plus haut point », **44**, 9, **44**, 22, **72**, 7, etc. Cette expression, qui n'est pas attestée ailleurs, est utilisée à de nombreuses reprises dans le roman pour indiquer l'étonnement intense éprouvé par un personnage. Elle est ainsi utilisée de manière répétée au § **72** lorsque Buscalus rencontre les rois décédés au *Chastel de Farie*, par exemple aux ll. 14-15 : *[S]ur toutes choses ne se pouoit assez esmerveillier de ce que Achifer son frere ne parloit a luy*. Traduite littéralement, elle donne « ne pas être capable de s'étonner davantage » ; il est possible de la rendre plus élégamment par « être étonné au plus haut point ».

¹ DMF 2015, saillir.

² DMF 2015, semblant¹.

³ *Ibid.*

- *par la maniere que*, loc. conj., « comment », **228**, 48. *[I]l racompta a Buscalus tout ainsi et par la maniere qu'il s'estoit combatus a ce geant [...]. (228, 47-48)* La phrase invite à traduire *par la maniere que* par « comment ». Étant donné que « comme¹ » est un sens attesté pour la locution conjonctive et que les adverbes *comme* et *comment* étaient des synonymes dans de nombreux emplois en français médiéval, l'existence du sens que nous relevons se conçoit aisément.

- *par une force*, « en une seule attaque, d'un seul assaut », **113**, 23, **185**, 5. La polysémie de *force* fait qu'il n'est pas aisé au premier abord de comprendre cette expression que l'on rencontre par deux fois, notamment au § **185**, 4-5. *Si firent tant les Persans que par une force ilz recullerent Babilonnois dedens leur cité.* Le contexte permet de déduire qu'il faut donner au substantif le sens jusqu'ici non attesté d'« attaque, assaut », qui est voisin de celui attribué à *force d'armes* = « agression exercée avec des armes² ». Quant à l'article indéfini *une*, sa présence en moyen français souligne l'unicité (et par conséquent l'efficacité) de l'attaque plus qu'elle ne le fait en français moderne. Il est donc utile de rajouter dans la traduction l'adjectif « seule ».

- *pour mal*, « méchamment, avec malveillance », **127**, 11. *Il estoit grant et fort, hardis et entreprenant aux armes et tant outrecuidiez que advis luy estoit que nulz ne l'osast regarder pour mal. (127, 9-11)* Le contexte permet de donner à l'expression *pour mal* le sens de « méchamment, avec malveillance », qui est d'ailleurs attesté dans une autre langue romane, l'occitan : *per mal* = « méchamment³ ».

- *prendre journee de*, « faire exécuter », **203**, 47. L'expression *prendre journee de qqn* n'est pas attestée par les dictionnaires. Le DMF connaît une formulation très proche *prendre journee* = « fixer le jour où qqch doit avoir lieu, fixer un rendez-vous⁴ », mais la traduction n'est pas totalement satisfaisante pour le § **203**, 47. Le narrateur, après avoir raconté comment Landonnas est condamné par Buscalus et immédiatement ensuite torturé par le bourreau jusqu'à ce que mort s'ensuive, conclut par ces mots : *Ainsi comme vous oez, Buscalus prinst journee du trahitre Landonnas [...].* Pour comprendre la phrase, il faut se tourner vers le Godefroy, qui donne à *journal*, autre substantif formé sur le radical

¹ DMF 2015, manière.

² DMF 2015, force.

³ FEW 6/1, 126a MALUS.

⁴ DMF 2015, journee.

- jour-*, le sens de « jour de la mort¹ ». *Journee* possède vraisemblablement la même signification dans l'exemple de *Buscalus*. *Prendre journee de qqn* peut alors être traduit littéralement par « faire advenir le jour de la mort de qqn », autrement dit « faire exécuter qqn ».
- *ratraire ensemble*, « rassembler », **114**, 24. Le roman présente la construction *ratraire ensemble*, qui n'est pas attestée ailleurs. Au § **114**, 24, *Buscalus ratray ses gens ensemble*. Le sens de « ramener² », que possède *ratraire* pris transitivement, couplé au contexte, conduit à attribuer à la locution verbale la signification de « rassembler ».
 - *s'entretenir en force*, « maintenir l'avantage », **134**, 11-12. Dans cette expression non attestée ailleurs, la *force* désigne la « supériorité physique³ ». Il faut comprendre au § **134**, 11-12 que les troupes du camp romain, qui *s'entrenoient en force a la grant confusion des Seconds Rommains*, maintenaient l'avantage sur leurs adversaires.
 - *sacrer entre les dieux*, « diviniser, déifier », **9**, 5-6. Cette expression, qui n'est pas relevée par les dictionnaires, peut se traduire littéralement par « consacrer parmi les dieux », c'est-à-dire « diviniser, déifier ».
 - *se pour ung peu ne me fust, se ce ne fust pour ung pou*, « il s'en faut de peu que, il s'en est fallu de peu que », **25**, 18, **72**, 17, **116**, 23, etc. L'expression *par un pou*, présente dans *Aimon de Varennes*, est recensée par le FEW, où elle est traduite par « il s'en faut de peu que⁴ ». Elle est à rapprocher des formules du *Roman de Buscalus*, qui se révèlent en être des versions plus développées, car dotées d'un tour hypothétique. Pour la clarté et la correction de la phrase, celui-ci ne peut être conservé en français moderne.
 - *sur tant que*, loc. conj., « pour peu que, si tant est que », **79**, 12, **175**, 6. En alternance avec la locution conjonctive *tant que*⁵, le *Roman de Buscalus* utilise la forme plus développée *sur tant que*, qui n'est pas attestée ailleurs, avec le sens de « pour peu que, si tant est que ». Le

¹ Gdf 4, 662ab, journal.

² DMF 2015, *ratraire*.

³ DMF 2015, *force*.

⁴ FEW 8, 52a PAUCUS.

⁵ DMF 2015, *tant*.

cas se présente notamment au § **79**, 11-13 : *[G]ardez vous sur tant que amez vostre vie de non moustrer ces tables au roy Garvullis [...]*.

- *tant que/comme, autant que/comme*, loc. conj., « aussi rapidement que », **27**, 7, **43**, 2, **85**, 3, etc. La locution conjonctive *tant que/comme*, qui est relativement fréquente en moyen français, peut notamment être traduite par « aussi longtemps que » ou « aussi loin que¹ ». Le *Roman de Buscalus* montre qu'elle peut être utilisée pour indiquer la rapidité en plus de la durée et de la distance. Il faut ainsi donner à certaines occurrences de la locution le sens non relevé de « aussi rapidement que », par exemple au § **261**, 38, où Anthiocus, après avoir tué un roi sarrasin, *s'en party tant comme il peult courre en tirant vers Hostille* avec les troupes ennemies à sa poursuite. Le roman peut également employer *autant que/comme* avec la même acception.

¹ FEW 13, 86a TANTUS.

Étude littéraire

Le milieu de composition

La noblesse bourguignonne

Durant le règne des ducs de Valois, les arts bourguignons ont rayonné d'un éclat à faire pâlir les royaumes de France et d'Angleterre. Et les arts du livre ont figuré en bonne place parmi eux dès le règne du premier duc de la lignée. Philippe le Hardi, déjà, était un bibliophile passionné. Des manuscrits lui ont été offerts, et d'autres lui sont échus en héritage. Il s'est également montré actif en effectuant des achats, en faisant copier des œuvres déjà existantes ainsi qu'en suscitant de nouvelles créations. Sa commande la plus notable est sans doute celle de la biographie de son frère, le roi Charles V, confiée à Christine de Pizan. Philippe le Hardi est considéré par la critique comme le fondateur de la bibliothèque de Bourgogne. En effet, il a laissé en héritage à son fils une collection composée de soixante-dix volumes environ, comme l'indiquent les recensements de 1404 et 1405¹.

Si, sans être un grand amateur de livres, Jean sans Peur a contribué à l'accroissement de la bibliothèque, l'âge d'or de la littérature bourguignonne se situe sans conteste sous Philippe le Bon. Durant le règne du Grand Duc d'Occident, la taille de la bibliothèque de Bourgogne a été presque multipliée par quatre. Entre 1419 et 1467 – années qui correspondent respectivement à l'investiture de Philippe et à sa mort –, le nombre de manuscrits est passé de 248 à près de 900². Les registres représentés étaient variés : « épopées, littérature chevaleresque, traductions d'œuvres anciennes, descriptions de voyageurs, ouvrages didactiques, écrits de mémorialistes et de chroniqueurs³ ». Au sein de cette diversité, un accent était mis sur la représentation de l'Antiquité. Et trois grandes figures emblématiques se détachaient dans la conscience collective bourguignonne⁴ : Jason, l'un des deux patrons (avec Gédéon) de l'ordre de la Toison d'or, Alexandre le Grand, dont Jean Wauquelin a réécrit

¹ Georges Doutrepoint, *La Littérature française, op. cit.*, pp. 475-476. Du même auteur, il faut également signaler la monographie sur les *Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, coll. « Mémoires », 1939. Les travaux de Doutrepoint ont été fondateurs pour l'étude de la littérature bourguignonne du XV^e siècle. Aujourd'hui dépassés sur certains aspects, ils ont toujours le mérite d'offrir un regard qui englobe le sujet dans son ensemble, ce que l'on rencontre dans très peu de publications.

² Georges Doutrepoint, *La Littérature française, op. cit.*, p. 480.

³ Danielle Régnier-Bohler, « Introduction générale », in *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et Chroniques*, édition établie sous la dir. de Danielle Régnier-Bohler, Paris, R. Laffont, coll. « Bouquins », 1995, pp. VII-XXIX, ici p. XVI.

⁴ *Ibid.*, p. XXI.

l'histoire en compilant les différentes sources disponibles, et Jules César, protagoniste de maints récits rédigés dans la Bourgogne du XV^e siècle, mais aussi hérités des siècles précédents.

Philippe le Bon s'est montré un bibliophile passionné et un mécène extrêmement actif durant son règne. Et il n'était pas le seul. De nombreux seigneurs de son entourage favorisaient ou participaient à la production de livres, faisant ensemble de la cour de Bourgogne un foyer littéraire des plus actifs¹. Parmi les plus illustres figuraient Antoine, le Grand Bâtard de Bourgogne, qui s'était constitué une belle bibliothèque personnelle, de même que Jean V, seigneur de Créquy. Louis de Bruges, le seigneur de Gruuthuse, et la famille de Croy avaient également le goût des livres. Quant à Jean de Wavrin, seigneur du Forestel, il possédait non seulement une bibliothèque privée, mais participait aussi activement au processus de création. En effet, il est l'auteur de plusieurs ouvrages et était étroitement lié à un atelier de Lille. Nous reviendrons en détail sur ce personnage et cet endroit plus loin dans le chapitre.

Le *Roman de Buscalus* fait partie de la floraison d'ouvrages composés dans le milieu courtois bourguignon. Il est même directement dédié à Philippe le Bon, comme en témoigne encore le prologue malgré la mutilation subie par le premier folio du manuscrit. En effet, le nom du dédicataire a disparu. Il subsiste néanmoins la mention de différentes régions dont il était le seigneur (le Brabant, l'Artois, la Bourgogne, la Zélande et la Frise²). Le prologue ne peut donc qu'être adressé au Grand Duc d'Occident. Et la présence des armoiries de ce dernier dans l'initiale par laquelle débute le corps du texte vient corroborer l'identification. La perte de la plus grande partie de la miniature de dédicace, dont l'extrémité gauche surmonte encore le prologue, prive en revanche le lecteur moderne d'une représentation picturale du dédicataire. Mais, même s'il n'en subsiste que le tiers à peine, on peut clairement constater que le style qui s'y déploie est le même que celui de toutes les autres miniatures de la copie.

¹ Bertrand Schnerb, *L'État bourguignon, 1363-1477*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2005, p. 358. Sur les bibliophiles bourguignons plus spécifiquement, on pourra consulter Hanno Wijsman, *Luxury Bound. Illustrated Manuscript Production and Noble Princely Book Ownership in the Burgundian Netherlands (1400-1550)*, Turnhout, Brepols, coll. « Burgundica », 2010.

² Voir le § 1, 2-3.

L'atelier du Maître de Wavrin

Le peintre qui a réalisé l'ensemble du programme iconographique est le Maître de Wavrin¹. Les manuscrits BNF, fr. 9343-9344, avec leur unique copie complète du *Roman de Buscalus*, font partie des douze volumes illustrés par l'artiste. Ceux-ci contiennent un total de quinze œuvres, dont voici le détail² :

L'Histoire de Gérard de Nevers (Bruxelles, KBR, 9631)

Le Roman de Paris et Vienne – Le Roman d'Apollonius de Tyr (Bruxelles, KBR, 9632-9633)

L'Histoire des Seigneurs de Gavre (Bruxelles, KBR, 10238)

Le Roman de Florent et Octavien – Le Roman de Florence de Rome (Chantilly, Musée de Condé, 652)

Le Roman d'Olivier de Castille et d'Artus d'Algarbe (Gand, BU, 470)

Le Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel – Le Roman de Gilles de Chin (Lille, BM, God. 50)

Le Roman de Buscalus (Paris, BNF, fr. 9343-9344)

Le Roman du comte d'Artois (Paris, BNF, fr. 11610)

Le Roman de Florimont (Paris, BNF, fr. 12566)

Le Roman de Jean d'Avesnes – Le Roman de la fille du comte de Ponthieu – Le Roman de Saladin (Paris, BNF, fr. 12572)

Dans les 105 miniatures des manuscrits BNF, fr. 9343-9344³, on peut observer la technique caractéristique du Maître de Wavrin, qui peint à l'aquarelle sur le papier d'un style alerte. Le contour des personnages et des objets est tracé à l'encre brun foncé en quelques

¹ L'exécution des miniatures des manuscrits BNF, fr. 9343-9344 est attribuée au Maître de Wavrin depuis les travaux de F. Desonay, publiés en 1932. La critique partage quasi unanimement son avis. On consultera notamment à ce sujet la thèse de Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, op. cit., pp. 176 et 306. Une restriction est toutefois émise par Danielle Quéruel, qui juge médiocre la qualité des illustrations de *Buscalus* et suppose qu'elles ont été réalisées par des collaborateurs ou des élèves du miniaturiste lillois : voir *Jean d'Avesnes ou la littérature chevaleresque*, op. cit., pp. 40-41. Nous aimerions également signaler les travaux les plus récents sur le Maître de Wavrin : Pascal Schandel, « Le Maître de Wavrin », in *Miniatures flamandes*, op. cit., pp. 358-366 ; Rebecca Dixon, « Enigma as Display in the Fifteenth-Century *Chastellain de Coucy* : Veiled Performances », in *Speculum*, 88/1, 2013, pp. 215-246 ; Rosalind Brown-Grant, « Laughing at or with the text ? The Wavrin Master as illuminator of Burgundian prose romances », in *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 30, 2015, pp. 407-419, « Personal Drama or Chivalric Spectacle ? The Reception of the *Roman d'Olivier de Castille et d'Artus d'Algarbe* in the Illuminations of the Wavrin Master and Loyset Liédet », in *Text/Image Relations*, op. cit., pp. 123-139 et « Pour une lecture juridique du texte : l'*Histoire de Gérard de Nevers* vue par le Maître de Wavrin », in *L'Art du récit à la cour de Bourgogne. L'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque international organisé les 24 et 25 octobre 2013 à l'Université du Littoral – Côte d'Opale (Dunkerque)*, textes édités par Jean Devaux et Matthieu Marchal, Paris, H. Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », 2018, pp. 295-312 ; Sandrine Hériché-Pradeau, « Peindre, saisir sur le vif... : image, récit et narration dans *Le Roman de Florimont* en prose », in *L'Art du récit à la cour de Bourgogne*, op. cit., pp. 313-329 ; Maud Pérez-Simon, « L'image narratrice dans le roman d'*Othoven* », in *L'Art du récit à la cour de Bourgogne*, op. cit., pp. 331-347.

² Nous nous fondons sur le nombre actuel de volumes afin d'établir le compte avec précision (sur la séparation en deux volumes du manuscrit du *Roman de Buscalus*, voir les pp. 24-26.). Pour le reste, nous reprenons la liste de Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, op. cit., p. 306.

³ Le premier volume contient 50 miniatures, et le second 55.

coups de plume. L'encre est également appliquée en aquarelle, cette fois au pinceau, pour parer les figures et le décor de couleurs délicates. Les dégradés sont nombreux et sont utilisés le plus souvent pour figurer les volumes. Le ciel est aussi fréquemment rendu par un dégradé de bleu qui s'éclaircit en se rapprochant du sol. Sur le plan de l'interprétation, la représentation des différentes scènes est souvent rehaussée d'un brin d'humour. Comme l'indique Pascal Schandel, ce style de peinture qui fait montre d'« une grande économie de moyens pour beaucoup d'effets¹ » paraît familier au lecteur du XXI^e siècle. Il peut faire penser à la technique du caricaturiste ou de dessinateur de bandes dessinées² et il est en tout cas très différent de celui, plus détaillé, des autres enlumineurs bourguignons du XV^e siècle tel Simon Marmion ou Loyset Liédet. Cette différence s'explique sans doute par le fait que le Maître de Wavrin était scribe avant de devenir enlumineur³. Les matériaux qu'il utilisait trahissent son premier métier. Il se servait d'encres de différentes couleurs, d'une plume et de papier ; matériaux qui avaient fait le quotidien de son ancienne occupation et qu'il continuait à employer, mais avec une nouvelle finalité. En peignant avec de l'encre, le Maître de Wavrin n'avait pas besoin d'apprendre les recettes compliquées nécessaires pour réaliser les mélanges pigmentés habituellement utilisés en peinture. La technique lui offrait en plus l'avantage de pouvoir exercer son art librement, sans passer par les contraintes d'une affiliation à la corporation des peintres lillois⁴.

En l'absence d'une signature d'auteur ou de copiste dans la copie du *Roman de Buscalus*, l'identification du miniaturiste est particulièrement précieuse pour situer avec précision le milieu où le manuscrit a été réalisé et par extension celui où l'œuvre a été composée, d'autant plus que le Maître de Wavrin, lorsqu'il n'est pas l'unique artiste à illustrer un récit, est toujours chronologiquement le premier⁵. Le Maître de Wavrin faisait partie d'un atelier basé à Lille dont la spécialité était les romans de chevalerie en prose⁶. L'activité du lieu a débuté vers le milieu du XV^e siècle et semble avoir cessé dans la deuxième moitié des

¹ Pascal Schandel, « Le Maître de Wavrin », *op. cit.*, p. 358.

² La comparaison avec la bande dessinée formulée par Pascal Schandel (« Le Maître de Wavrin, *op. cit.*, p. 359) avait déjà été proposée par Denis Clauzel (*Histoire des provinces françaises du Nord. T. 2, op. cit.*, p. 232). Elle est depuis devenue un lieu commun pour décrire le style du Maître de Wavrin.

³ Pascal Schandel, « Le Maître de Wavrin », *op. cit.*, p. 360.

⁴ *Ibid.*

⁵ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin, op. cit.*, p. 242.

⁶ Nous voudrions une nouvelle fois mettre en exergue la parution de *L'Art du récit à la cour de Bourgogne, op. cit.* Au sein de cet ouvrage, deux articles en particulier étudient la production de l'atelier du Maître de Wavrin avec une approche globale : Annie Combes, « La diversité des régimes de mise en prose dans l'atelier de Jean de Wavrin », pp. 151-165 et Anne Schoysman, « L'«atelier» de Jean de Wavrin d'après les manuscrits de *Jehan d'Avennes* et de *Gérard de Nevers* : comparaisons et questions de méthode », pp. 167-178. Isabelle Arseneau a également publié un article sur le sujet, « Les mises en prose de l'atelier du Maître de Wavrin : pistes et réflexions », in *Les Centres de production des manuscrits vernaculaires au Moyen Âge*, sous la dir. de Gabriele Giannini et Francis Gingras, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2015, pp. 201-215.

années 60¹. Cette officine est le plus souvent désignée par le nom d'« atelier du Maître de Wavrin », ce qui se comprend aisément étant donné que ses miniatures constituent l'aspect le plus saillant des manuscrits produits². Cependant, le Maître de Wavrin ne travaillait pas seul. Les noms de deux personnes ayant également œuvré dans l'atelier sont connus : Jean de Wavrin et Jean d'Ardenay. De par son statut de principal commanditaire, le premier est d'ailleurs à l'origine de l'appellation « Maître de Wavrin », attribuée par convention au miniaturiste dont le nom de baptême est inconnu.

Jean de Wavrin était le fils naturel de Robert VII de Wavrin, chef d'une respectable famille de la noblesse bourguignonne³. La date de sa naissance est incertaine, même s'il est possible de la situer dans les années 1390 ou au tournant du siècle. Durant la première partie de sa vie, Jean de Wavrin a mené une carrière militaire dans les armées bourguignonnes et anglaises, alors alliées contre les Français. Il a vraisemblablement quitté le service militaire actif après la signature de la paix franco-bourguignonne en 1436, tout en restant au service de Philippe le Bon. Légitimé par le duc en 1437, il s'est ensuite élevé socialement comme en témoigne un document de 1442 où il est appelé « chevalier, seigneur du Forestel et de Fontaines⁴ ». La fréquentation plus assidue durant la deuxième partie de sa vie du milieu courtois bourguignon, où les arts étaient si prégnants, a probablement été pour Jean de Wavrin un facteur important dans le développement de son activité de bibliophile⁵. En tout cas, son intérêt prononcé pour les livres l'a amené à se constituer une bibliothèque personnelle. Celle-ci a accueilli une partie importante de la production de l'atelier du Maître de Wavrin, comme en témoignent les signes de propriété évidents (les armoiries de Jean de Wavrin, souvent accompagnées de sa signature) que portent cinq manuscrits issus de l'officine⁶. Cependant la

¹ Antoinette Naber, « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon du XV^e siècle, Jean de Wavrin », in *Revue du Nord*, 72, 1990, pp. 23-48, ici p. 47.

² Certains chercheurs préfèrent le nom d'« atelier de Jean de Wavrin ». Deux dénominations sont ainsi utilisées en concurrence par la communauté scientifique pour désigner la même officine.

³ Pour la biographie de Jean de Wavrin, on se référera à l'article d'Antoinette Naber, « Jean de Wavrin, un bibliophile du quinzième siècle », in *Revue du Nord*, 69, 1987, pp. 281-293. Sur le seigneur du Forestel et sa bibliothèque, on pourra aussi consulter les autres articles de la chercheuse, « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon », *op. cit.* et « Les goûts littéraires d'un bibliophile de la cour de Bourgogne », in *Courtly Literature. Culture and Context. Selected papers from the 5th Triennial Congress of the International Courtly Literature Society, Dalfsen, The Netherlands, 9-16 August, 1986*, edited by Keith Busby and Erik Kooper, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, coll. « Utrecht Publications in General and Comparative Literature », 1990, pp. 459-464. Alain Marchandisse également a publié plus récemment un article sur le personnage, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », in *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne. Actes des rencontres internationales organisées à Dunkerque (Université du Littoral – Côte d'Opale) le jeudi 27 octobre 2005*, éditées par Jean Devaux et Alain Marchandisse, *Le Moyen Âge*, 112/3, 2006, pp. 507-527.

⁴ Antoinette Naber, « Jean de Wavrin, un bibliophile », *op. cit.*, p. 289.

⁵ *Ibid.*, p. 292.

⁶ Il s'agit des mss Bruxelles, KBR, 9632-9633 qui contiennent *Paris et Vienne* et *Apollonius de Tyr*, du Gand, BU, 470, qui conserve le *Roman d'Olivier de Castille* et *d'Artus d'Algarbe*, du Lille, BM, God. 50, qui

totalité de la production manuscrite de cette dernière n'est pas entrée dans la bibliothèque du seigneur du Forestel. *Buscalus* était prévu dès sa conception pour être offert à Philippe le Bon, tout comme *Florimont* probablement, car son premier folio présente aussi les armoiries du duc. Et d'autres *codices* ne présentent pas de marque de propriété. Pour en revenir à la bibliothèque de Jean de Wavrin, avec ses 38 ouvrages recensés, elle comportait aussi des manuscrits de provenances diverses¹.

Jean de Wavrin était plus qu'un collectionneur de livres, car il en a aussi écrit. Entre 1445 et 1472, fort de son expérience de militaire et de diplomate, il s'est attelé à l'écriture de ses *Chroniques d'Angleterre*². Le seigneur du Forestel est depuis toujours reconnu comme l'auteur de cet ouvrage historique parce qu'il se nomme dans le prologue. Et dans les années 1990, Pascal Schandel lui attribue avec des arguments convaincants la paternité de plusieurs romans en prose³. Il s'agit de l'*Histoire des Seigneurs de Gavre*, du *Roman de Florimont* et possiblement de l'*Histoire de Gérard de Nevers*, des romans dont les premiers manuscrits connus sont tous issus de l'atelier du Maître de Wavrin. Bibliophile, écrivain, Jean de Wavrin a peut-être aussi assumé la fonction de chef de l'officine lilloise. Pour Pascal Schandel, Jean de Wavrin était « l'animateur de ce foyer littéraire et peut-être même l'auteur de certains de ces titres peu diffusés et pour la plupart anonymes, à condition de considérer la notion d'auteur dans son sens le plus large : incitateur, superviseur, intervenant, compilateur, etc.⁴ » Selon le chercheur, Jean de Wavrin a peut-être exercé cette charge d'auteur « dans son sens le plus large » sur des romans comme le *Comte d'Artois* et *Jean d'Avesnes*, généralement considérés comme anonymes. Mais nous entrons là dans le domaine des hypothèses. Les données disponibles ne permettent pas de définir avec exactitude le rôle assumé par Jean de Wavrin au sein de l'atelier. Il ne serait pas invraisemblable qu'il se soit dans certains cas borné à être le commanditaire d'un roman. Il faut rester prudent dans la définition de son activité au sein de l'atelier. Et Antoinette Naber rappelle avec pertinence à ce sujet que « nous

comprend le *Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel* et *Gilles de Chin*, ainsi que du Paris, BNF, fr. 11610, où se lit le *Comte d'Artois*.

¹ Le chiffre de 38 ouvrages est celui avancé par Carolina Theodora Livia Visser-Fuchs. Sa thèse, *Warwick and Wavrin. Two case studies on the literary background and propaganda of Anglo-Burgundian relations in the Yorkist period*, thèse de doctorat, University College London, 2002, offre aux pp. 312-318 un recensement de la bibliothèque de Jean de Wavrin. Antoinette Naber ne dénombre quant à elle que « douze volumes [...] renfermant au total une vingtaine de textes » parce qu'elle ne prend en compte que les manuscrits qui contiennent les armoiries ou le nom de Jean de Wavrin et juge, entre autres, peu fiables les informations des inventaires de bibliothèque (« Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon », *op. cit.*, p. 30). Étant donné que le *Roman de Buscalus* ne faisait pas partie de la bibliothèque du seigneur du Forestel, nous renvoyons aux études citées ci-dessus pour une liste complète.

² Antoinette Naber, « Les goûts littéraires d'un bibliophile », *op. cit.*, p. 459.

³ Pour le détail des arguments, on consultera la thèse de Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, p. 218.

⁴ Pascal Schandel, « Le Maître de Wavrin », *op. cit.*, p. 358.

ne connaissons pas encore le lien qui [...] reliait [le Maître de Wavrin] à Jean de Wavrin¹. » Il reste néanmoins possible d'affirmer que Jean de Wavrin n'est pas le seul auteur dont les œuvres ont été « mises en manuscrit » dans l'atelier du Maître de Wavrin puisqu'*Olivier de Castille* a été composé par Philippe Camus et *Paris et Vienne* par le marseillais d'origine Pierre de la Cépède. Quant au *Roman de Buscalus*, nous nous pencherons un peu plus loin en détail sur la question de son attribution.

Outre celui de Jean de Wavrin, le second nom étroitement lié à l'atelier lillois est celui de Jean d'Ardenay. Ce copiste, originaire de Paris, a pu être identifié comme l'un des principaux collaborateurs de l'officine du Maître de Wavrin grâce à sa signature. Il a notamment signé la copie des *Éthiques* d'Aristote contenue dans le manuscrit BNF, fr. 19040, qui appartenait à Jean de Wavrin². Les caractéristiques de l'écriture du scribe lillois ont pu de la sorte être identifiées, et sa main reconnue dans des manuscrits exempts de signature de l'atelier du Maître de Wavrin³. Il apparaît ainsi selon toute vraisemblance que le scribe est à l'origine de la copie des *Seigneurs de Gavre*, de *Gérard de Nevers*, de *Florimont*, ainsi que d'*Olivier de Castille*, et qu'il a par conséquent directement collaboré avec le Maître de Wavrin pour leur exécution.

Mais Jean d'Ardenay n'est pas le seul copiste à avoir travaillé pour l'officine. Plusieurs écritures sont présentes dans les autres manuscrits qui en sont issus⁴. En ce qui concerne le *Roman de Buscalus*, la bâtarde bourguignonne aux caractéristiques très homogènes qui se déploie d'un bout à l'autre de la copie est très vraisemblablement l'œuvre d'un scribe unique. L'identité de ce dernier est inconnue. La possibilité d'une attribution de la copie à Jean d'Ardenay, avancée avec réserve par Carolina Theodora Livia Visser-Fuchs⁵, doit être écartée. En effet, nous avons comparé l'écriture du *Roman de Buscalus* avec celle de l'*Histoire de Gérard de Nevers* (KBR, 9631), et les écarts entre les deux sont flagrants, notamment au niveau des lettres constituées de jambages. Ainsi « n » et « u/v » sont généralement indifférenciables dans *Buscalus* alors qu'ils sont clairement identifiables dans *Gérard de Nevers*. La forme du tilde offre une autre différence notable avec son aspect linéaire dans un cas et plus recourbé dans l'autre. Les deux œuvres ne peuvent à notre sens avoir été copiées par la même main.

¹ Antoinette Naber, « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon », *op. cit.*, p. 40.

² « Cy fine le dixiesme et derrain livre de Ethiques parfait par moy Jehan dardenay escrivain », fol. 446v. La citation est extraite de l'article d'Antoinette Naber, « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon », *op. cit.*, p. 42.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Carolina Theodora Livia Visser-Fuchs, *Warwick and Wavrin*, *op. cit.*, p. 316.

Le copiste de *Buscalus* demeure anonyme, du moins en l'état actuel de la recherche scientifique. Pour entrevoir quelque chose de sa personne, il est possible de se tourner vers ses repentirs, dans lesquels transparaît un aspect de sa psychologie : Rome et la papauté semblent avoir occupé une place particulière parmi ses pensées. Sous sa plume, les combattants situés dans les murs de Tournai forcent leurs ennemis à « reculler a Romme ». Le scribe corrige ensuite son premier jet en un « reculler arriere » (109, 34), bien plus vraisemblable. Il est vrai que ce *lapsus calami* pourrait être dû à la fréquence avec laquelle la ville de Rome est citée tout au long du roman plus qu'à une préoccupation particulière, mais un deuxième exemple est plus révélateur. Après avoir copié « les legats de », le copiste écrit « Saint Pier », puis il trace ces deux derniers mots et les remplace par le nom du personnage qui était en réalité attendu : « Priamus de Hongrie » (18, 14). La présence du terme « légats » évoque dans l'esprit du scribe ceux du Saint-Siège. Un tel lapsus est significatif, car il n'est jamais question du pape ou de ses légats dans *Buscalus*.

Dans l'atelier du Maître de Wavrin se conjuguèrent ainsi les efforts d'un petit groupe d'artisans. La copie des œuvres pouvait être effectuée par différents scribes, avec en tête de file, Jean d'Ardenay. Le Maître de Wavrin réalisait ensuite les miniatures pour chaque manuscrit. Et le seigneur bibliophile Jean de Wavrin chapeautait l'entreprise d'une manière plus ou moins active. L'atelier semble donc avoir été de taille modeste, comme il était d'usage à Lille au XV^e siècle¹. Il a toutefois été prolifique, puisque douze volumes issus de sa production ont été recensés. Ceux-ci partagent pour la plupart les mêmes caractéristiques². Le manuscrit typique de l'atelier du Maître de Wavrin est constitué de papier. Ses folios sont d'une hauteur de 285 mm en moyenne et possèdent un papier au filigrane « P » gothique. Il est écrit à longues lignes dans une bâtarde bourguignonne régulière. Au niveau iconographique, il présente, outre des miniatures du Maître de Wavrin, des initiales filigranées rouges et bleues. Ses marges sont vierges de tout décor, mis à part pour le prolongement des filigranes.

L'ensemble formé par les manuscrits BNF, fr. 9343-9344 s'insère dans la production typique de l'officine par plusieurs de ses caractéristiques. Le *codex* double est rédigé à longues lignes sur du papier dans une bâtarde bourguignonne uniforme. Ses miniatures sont réalisées par le Maître de Wavrin, et les chapitres s'ouvrent par des initiales filigranées rouges

¹ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, p. 138.

² Pour une synthèse des caractéristiques des manuscrits de l'officine, on consultera en premier lieu l'article d'Isabelle Arseneau, « Les mises en prose de l'atelier du Maître de Wavrin », *op. cit.*, pp. 202-203. Les écarts par rapport à la norme y sont également recensés. Nous complétons les informations données avec l'article d'Antoinette Naber, « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon », *op. cit.*, p. 41 ainsi que des observations personnelles.

et bleues. Cependant, la copie présente aussi des divergences. Les folios sont plus nombreux et d'un plus grand format avec leur hauteur de 365 mm. Les filigranes sont différents : le plus fréquent étant un écu aux fleurs de lys couronné. Certaines initiales ne sont pas filigranées, et à y regarder de plus près, celles qui le sont ne se présentent pas de manière tout à fait identique, car elles ne s'allongent pas dans la marge. Pour synthétiser ces remarques avec les mots d'Antoinette Naber, il est possible de dire que « bien que cette copie, le B.N., fr., 9343-44, s'écarte légèrement des productions typiques de l'atelier [...], les caractéristiques stylistiques qu'elle possède sont comparables aux manuscrits exécutés dans l'atelier du "Maître de Wavrin"¹ ». Les quelques divergences que la copie présente par rapport à la norme ne viennent pas remettre en question sa provenance. La critique la place unanimement parmi les manuscrits confectionnés dans l'atelier du Maître de Wavrin. Mais elle possède une place un peu à part sur les plans codicologique et stylistique. Une telle constatation fait surgir des questions : quelle est la raison de cette place à part ? Les divergences sont-elles simplement dues à la liberté de créer des artisans, au goût du commanditaire ou sont-elles plutôt le signe d'un parcours singulier ? Parallèlement aux interrogations qui surgissent sur la genèse des manuscrits BNF, fr. 9343-9344, se pose la question de l'identité de l'auteur du *Roman de Buscalus*.

Une attribution à Jean Wauquelin

Les informations sur l'auteur ne se donnent pas d'emblée, car la copie ne possède ni signature, ni anagramme, ni revendication auctoriale d'aucune sorte. Il est possible qu'elle en ait contenu à l'origine, parce que la plus grande partie du prologue a été arrachée et que le texte est incomplet de la fin², mais, en tout cas en l'état actuel, aucun nom d'auteur n'y figure. Jusqu'à présent, la critique a considéré le roman comme anonyme, à l'image de Pascal Schandel pour qui « il faut [...] se résoudre au bâillon qu'une main vandale imposa à l'auteur de *Buscalus*³. » Nous pensons au contraire que, même sévèrement mutilé, le prologue fournit la clef de l'attribution du roman, car les fragments qui en subsistent suivent d'extrêmement près le prologue des *Chroniques de Hainaut*. Cette traduction des *Annales historiae illustrium principum Hannoniae* de Jacques de Guise a été entreprise par Jean Wauquelin à partir de

¹ Antoinette Naber, « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon », *op. cit.*, p. 43.

² Il reste bien un témoin qui transmet la fin du texte, le KB, Thott 413, mais il ne donne pas non plus de nom d'auteur.

³ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, p. 218.

1446 à la demande de Philippe le Bon, même si l'impulsion initiale est venue du conseiller ducal Simon Nockart, qui a ensuite servi d'intermédiaire dans l'entreprise¹. Pour révéler la correspondance, nous superposons les fragments du prologue de *Buscalus* au prologue des *Chroniques de Hainaut*, tel qu'il est contenu dans le manuscrit KBR, 9242, copié en 1447. Nous indiquons les concordances entre les deux en gras² :

Pour che que toute creature de raisonnable entendement desire et appete savoir et oÿr choses nouvelles pour la recreation et esjoÿssement de son corage, et ossy que eus ou record des choses advenues anchienement et meisment des haultes et nobles proescs et emprisez des nobles hommes procreés et engenrés des haultes et nobles procreations et lignies, tous proedommes ayans l'entendement eslevet en honneur, quand ilz teilz fais oent recorder, s'en eslievent et esmeuvent en plus grant perfection de valeur et de proesche, est il que a **ceste instance moy**, non digne, povre de sens et menre a l'**entendement, debille** et foible de ceste haulte matere mettre **a effect se non que** il me fuist comandé comme il est de par **mon tresredoubté** et trespouissant seigneur monsieur Philippe, **par la grasse**³ de Dieu duc de Bourgoigne, de Lotringhe, **de Braibant** et de Lembourc, conte de Flandrez, d'**Artois**⁴, de **Bourgoigne**, palatin de Haynau, de Hollande, de **Zelande**⁵ **et de** Namur, marquis du Saint Empire, **seigneur de Frize**⁶, de Salins et de Malines, me suy **determinés et disposés**⁷ de mettre exposer et translater de latin⁸ en nostre **commun langage**⁹ maternel le **commencement et venue** des nobles princes du dit paÿs de Haynnau, le **genealogie et procreacion**¹⁰ d'iceulx, aucuns de leurs **nobles fais** et emprises avoec la venue, accroissement ou descroissement d'iceluy paÿs et d'aucuns paÿs adjacens et voisins a yceluy ensy que je l'ay trouvet et entendu sus les volumes sy avant que il s'estendent¹¹ [...].

Les deux prologues se séparent ensuite – celui de la chronique est plus long et évoque notamment Jacques de Guise, l'auteur de la source, ainsi que Philippe le Bon et Simon Nockart au sujet de leur rôle dans la conception du projet –, avant de se rejoindre à la fin.

¹ Une bio-bibliographie de Wauquelin, étayée par la reproduction de l'ensemble des documents existant sur sa personne, est fournie par l'article de Pierre Cockshaw, « Jean Wauquelin – documents d'archives », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, sous la dir. de Pierre Cockshaw, édité par Christiane Van den Bergen-Pantens, Turnhout, Brepols, 2000, pp. 37-49, ici p. 40.

² Les concordances qui touchent des lettres conservées de manière partielle dans le prologue de *Buscalus* sont indiquées par l'utilisation de l'italique.

³ La graphie présente dans le *Roman de Buscalus* est « grace ».

⁴ « [...]rtois et de Bourgoigne » dans *Buscalus*. Il y a donc ajout de la conjonction « et ».

⁵ Graphie « [...]ellande » dans *Buscalus*.

⁶ Graphie « Frise » dans *Buscalus*.

⁷ *Buscalus* inverse le doublet synonymique « [...]s disposé et deter[...] ». Le « -s » qui précède est compatible avec la présence de la première personne du singulier du verbe « être » au présent.

⁸ « [...]ng livre moult » de *Buscalus* ne possède pas de correspondant direct dans les *Chroniques de Hainaut*.

⁹ Graphie « language » dans *Buscalus*.

¹⁰ Graphie « procreation » dans *Buscalus*.

¹¹ Les *Chroniques de Hainaut* sont encore inédites. La transcription a été faite à partir de la version numérisée du manuscrit KBR, 9242, fol. 1ra-1va, disponible sur le site de la Bibliothèque royale de Belgique : <http://uurl.kbr.be/1310113> (page consultée le 8 septembre 2017).

Sy supply **benignement** et¹ favorablement a toz ceux qui ceste **histore liront**² ou orront lire que, s'aucun langage **y est trouvet** ou en la deduction d'icelle oeuvre **imparfait**³ ou non deuement aornet, il leur plaise **par leur debonaireté**⁴ corriger et amender, non point **pour l'amour de** moy, mais a l'onneur et exaltacion de **mon devandit** tresredoubté seigneur et prince et a la **loenge**⁵ de Dieu, le quel je requier en mon ayde pour **commencement**⁶, moyen et fin⁷.

Cet exercice de superposition permet de constater que, dans son intégrité originelle, le prologue du *Roman de Buscalus* devait suivre de manière extrêmement étroite celui des *Chroniques de Hainaut*⁸. Les éléments conservés révèlent une reprise textuelle dans la grande majorité des cas. De plus, sans même citer les variantes graphiques, certaines divergences sont de l'ordre du détail. On remarque une conjonction en plus et une inversion entre deux doublets synonymiques. Certaines différences sont toutefois plus importantes. La principale se situe dans la taille plus réduite de l'introduction de *Buscalus*. Elle s'explique sans doute parce que les propos qui n'y ont pas été incorporés concernaient uniquement les *Chroniques de Hainaut* et ne pouvaient s'appliquer au roman.

Une deuxième différence d'un certain poids pourrait trouver son explication en faisant intervenir une autre œuvre de Jean Wauquelin, un roman cette fois-ci, les *Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*. On peut lire dans *Buscalus* deux fins de ligne à la suite sans correspondant : « en icelluy anchien » et « [...]ef langage que » (1, 5). Elles se situent entre les deux blocs empruntés aux *Chroniques*. Or dans le prologue d'*Alexandre*, Wauquelin déclare s'être fondé sur un récit « trouvé en ung livre tout rimet dont je ne sçay le nom de l'acteur, fors que il est intitulé l'*Istore Alixandre*⁹ » (1, 19-21), puis, comme dans les *Chroniques de Hainaut* en substance, mais dans des termes un peu différents, il demande à ce que les éventuelles erreurs de son récit soient corrigées. Si la fin du préambule de *Buscalus* suivait la même structure que celui d'*Alexandre*, les termes « en icelluy anchien » renverraient alors au *Roman de Buscalus* du XIV^e siècle, qui a servi de source à la mise en prose du XV^e siècle¹⁰. En tout cas, Wauquelin clôturait invariablement ses prologues en demandant à ses lecteurs de corriger les fautes qu'ils pourraient trouver. Nous avons constaté

¹ Un « [...]e » précède « benignement et » dans *Buscalus*, ce qui est compatible avec une graphie « supplie ».

² Graphie « hystoire » dans *Buscalus*.

³ « [...]e y est trouvé impar[...] » dans *Buscalus*. « [...]re ou aultrement » est sans correspondant.

⁴ Graphie « debonnai[...] » dans *Buscalus*.

⁵ Graphie « louenge » dans *Buscalus*.

⁶ Graphie « [...]encement » dans *Buscalus*.

⁷ Ms KBR, 9242, fol. 2ra.

⁸ Pour voir l'état de conservation fragmentaire du prologue de *Buscalus*, on pourra se reporter à la reproduction du premier folio. Illustrations 3a et 3b, p. 166.

⁹ Jean Wauquelin, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, éd. Hériché, *op. cit.*, p. 3.

¹⁰ Sur les éléments qui permettent de concevoir l'existence d'un *Roman de Buscalus* plus ancien, qui n'a pas été conservé, voir le chapitre sur les « sources », en partic. les pp. 104-106.

la présence de ce même procédé dans le *Roman de Brut*, *Girart de Roussillon*, la *Belle Hélène de Constantinople*, le *Gouvernement des princes* et la *Manekine*¹. Et dans le prologue de *Girart*, la formule que Wauquelin utilise correspond presque mot pour mot à la fois à celle des *Chroniques de Hainaut* et à ce qui subsiste de celle de *Buscalus*².

La correspondance étroite entre le prologue de *Buscalus* et ceux des œuvres attribuées avec certitude à Jean Wauquelin, les *Chroniques de Hainaut* en tête, dépasse la simple ressemblance entre la production d'auteurs issus du même milieu qui adopteraient « une rhétorique de la modestie ou de l'humilité³ », comme bien d'autres au XV^e siècle. À notre sens, elle s'explique par une identité d'émetteur. La similitude a d'autant plus de poids qu'elle prend place dans une section où il est de tradition pour l'auteur de s'exprimer à la première personne – ne serait-ce que pour énoncer un poncif d'humilité –, et d'affirmer l'existence de son œuvre. Le prologue est le lieu privilégié de l'expression personnelle pour l'auteur (bien entendu de manière encore relative au XV^e siècle), pas celui où des emprunts à des sources extérieures prennent place. À notre sens, la remarquable homogénéité de l'expression dans les différents prologues cités implique qu'ils ont été rédigés par un seul et unique écrivain et que, par conséquent, Jean Wauquelin est l'auteur du *Roman de Buscalus*.

¹ Certaines œuvres de Wauquelin demeurent difficiles d'accès. Nous tenons à remercier Géraldine Veyseyre, qui nous a permis d'enrichir notre comparaison en nous faisant parvenir son édition critique du *Roman de Brut* de Wauquelin, élaborée dans le cadre de sa thèse « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth. Trois traductions en prose française de l'Historia regum Britannie (XIII^e-XV^e siècles)*, sous la dir. de Gilles Roussineau, Paris-Sorbonne, 5 vol., 2002. Le *Gouvernement des princes* n'a quant à lui pas encore bénéficié d'une édition critique, mais le prologue a été publié par Noëlle-Laetitia Perret dans *Les traductions françaises du De regimine principum de Gilles de Rome. Parcours matériel, culturel et intellectuel d'un discours sur l'éducation*, Leiden/Boston, Brill, coll. « Education and society in the Middle Ages and Renaissance », 2011, ici pp. 431-432. Une œuvre du clerc montois n'a cependant pas pu être prise en compte : la *Chronique des ducs de Brabant*, car l'unique édition existante se base sur un manuscrit incomplet du début (*Chronique des ducs de Brabant par Edmond de Dinter, (en six livres), publiée d'après le ms. de Corsendonck, avec des notes et l'ancienne traduction française de Jehan Wauquelin*, par P. F. X. de Ram, Bruxelles, M. Hayez, 3 t., 4 vol., 1854-1860, ici vol. 2, p. 75). Si l'on excepte l'incertitude qui demeure au sujet du prologue de la *Chronique des ducs de Brabant*, la tradition textuelle est donc homogène : Wauquelin place dans l'introduction de chacune de ses œuvres une invitation au lecteur à se faire correcteur.

² Rebecca Dixon a précédemment rapproché le prologue de *Buscalus* de celui d'une œuvre attribuée à Wauquelin : *Girart de Roussillon* (« The Roman de Buscalus ; or, the Art of Not Being French », *op. cit.*, pp. 105-106). Toutefois, sa comparaison se borne à souligner l'identité du dédicataire en la personne de Philippe le Bon.

³ Sandrine Hériché-Pradeau, *Alexandre le Bourguignon. Étude du roman Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 2008, p. 19. Pour une approche comparative globale des *topoi* des prologues, on se reportera à l'article de Sabine Lehmann, « Les prologues dans les textes en prose (XIV^e-XV^e siècles) : modèles et déviations », in *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, sous la dir. de Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman avec la collab. d'Irene Finotti, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex & Contexte », 2010, pp. 177-186. On pourra aussi consulter Christiane Marchello-Nizia, « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », in *La Chronique et l'Histoire au Moyen-Âge. Colloque des 24 et 25 mai 1982*, textes réunis par Daniel Poirion, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 1986, pp. 13-25.

Le prologue de *Buscalus* constitue l'argument le plus solide en faveur de l'attribution que nous proposons. Toutefois, sans nom d'auteur physiquement présent dans les témoins manuscrits, il importe de partir à la recherche d'autres éléments pour la corroborer. Il est possible d'en trouver plusieurs. Considérés individuellement, ceux-ci ne peuvent constituer des preuves, mais ils forment ensemble un faisceau de présomptions qui pointe vers le clerc originaire de Picardie, installé à Mons avant 1428, fabricant zélé de romans en prose et de chroniques pour Philippe le Bon à partir de 1445¹. L'enquête peut se poursuivre à partir du folio d'ouverture du manuscrit BNF, fr. 9343, en examinant la miniature partiellement conservée². Une colonne et un arc d'avant-plan indiquent qu'il s'agit d'une scène d'intérieur. Quatre hommes, vêtus de pourpoints et de chausses, se tiennent debout en groupe. L'un d'entre eux est représenté au premier plan. Les trois autres sont plus éloignés du spectateur. Dans le bas de l'image, apparaissent un pied posé sur la pointe et un mollet tenu à l'horizontale. Leur position implique l'existence d'un cinquième homme représenté un genou à terre. L'observation de ces éléments permet de déduire que le Maître de Wavrin avait peint une scène de dédicace. L'homme agenouillé devait offrir le *codex* du *Roman de Buscalus* à un haut personnage qui, vu les armoiries qui se trouvent à peine quelques centimètres au-dessous de la miniature, ne pouvait être que Philippe le Bon.

Pascal Schandel a rapproché l'aquarelle mutilée de *Buscalus* de la scène de présentation placée en tête des *Chroniques de Hainaut* dans le manuscrit KBR, 9242³. La fameuse peinture attribuée à Rogier van der Weyden se passe de présentation. Peut-être est-il besoin en revanche d'en rappeler les traits saillants pour mieux faire apparaître l'évidence du rapprochement. La scène se déroule dans une vaste pièce flanquée de fenêtres à volets intérieurs. Dans la partie centrale se tiennent trois personnages. Le duc Philippe le Bon est debout sous un dais. Il est habillé de vêtements noirs, ainsi qu'il en était historiquement coutumier. À sa gauche se trouve son fils adolescent, Charles de Charolais⁴. Et, agenouillé devant le duc, un clerc vêtu d'une robe grise lui présente le volumineux manuscrit des *Chroniques de Hainaut*. L'homme ainsi représenté est peut-être Wauquelin lui-même, offrant le fruit de son travail, mais il s'agit plus probablement du conseiller Simon Nockart, qui,

¹ Pierre Cockshaw, « Jean Wauquelin – documents d'archives », *op. cit.*, p. 37.

² Illustration 4, p. 167.

³ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, p. 211. La miniature des *Chroniques de Hainaut* est reproduite à la p. 167 (illustration 5).

⁴ Anne Dubois propose une mise au point sur l'identification des personnages dans son article sur « La scène de présentation des *Chroniques de Hainaut*. Idéologie et politique à la cour de Bourgogne », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *op. cit.*, pp. 119-124, ici p. 119. Sauf mention contraire, nous adoptons ses conclusions.

rappelons-le, a assumé le rôle d'intermédiaire entre le duc et l'écrivain¹. L'assistance est répartie en deux groupes. D'une part, trois hommes se tiennent à la droite du duc. Deux d'entre eux ont été identifiés comme le chancelier Nicolas Rolin et Jean Chevrot, évêque de Tournai et président du conseil ducal. D'autre part, à la gauche de Philippe le Bon, c'est-à-dire à la droite de l'image pour le spectateur, huit nobles sont regroupés. Portant tous le collier de l'ordre de la Toison d'or, ils paraissent figurer l'aristocratie dans sa pluralité. L'un d'eux se situe au premier plan.

La réalisation d'une superposition en miroir a permis à Pascal Schandel de démontrer à quel point la similitude est étroite entre l'aile droite de la miniature de Rogier van der Weyden et le fragment qui constituait la partie gauche de celle du Maître de Wavrin :

En mettant face à face les courtisans par cet artifice, il devient possible de vérifier leur égale prestance, leur pose et leur regroupement commun, leurs proportions identiques. [...] Qui aurait cru que le Maître de Wavrin soit d'une quelconque manière tributaire de Roger Van der Weyden, que la plume rapide de l'un emprunte à la touche méticuleuse de l'autre ? Le miracle pourtant se produit par le biais iconographique. L'invention rogérienne parce qu'elle représentait le conseil aulique devint une image emblématique de la souveraineté ducal et put ensuite être reprise et adaptée jusque dans l'officine du Maître de Wavrin².

La découverte du lien entre les deux illustrations, due à l'œil avisé de Pascal Schandel, est à saluer. Et l'existence d'un rapport entre deux enlumineurs aux styles si différents, qui étonne le chercheur, nous semble pouvoir trouver son explication dans la personne de Jean Wauquelin. Le traducteur des *Chroniques de Hainaut* ne s'est pas uniquement occupé de l'aspect textuel de l'ouvrage, il a également établi le programme iconographique du premier volume³. Son implication est en outre visible dans les illustrations qui accompagnent le texte de plusieurs œuvres dont il est notoirement l'auteur⁴. Et au témoignage des images s'ajoute celui des comptes bourguignons, qui mentionnent à plusieurs reprises des paiements versés à

¹ Anne Dubois considère qu'il n'y a pas lieu de voir autre chose qu'une représentation du *topos* de « l'auteur offrant son œuvre » (« La scène de présentation », *op. cit.*, p. 123). Cependant, Anne van Buren a mis en évidence le fait que les traits du personnage ne correspondent pas à ceux des portraits de Wauquelin considérés comme authentiques, tels ceux des frontispices de *Girart de Roussillon* et d'*Alexandre* (« Les portraits de Wauquelin et son rôle d'iconographe : l'apport du costume », in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, publié sous la dir. de Marie-Claude de Crécy avec la collab. de Gabriëlla Parussa et de Sandrine Hériché-Pradeau, Turnhout, Brepols, coll. « Burgundica », 2006, pp. 245-255, ici p. 246).

² Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, p. 211.

³ Anne van Buren en fait la démonstration dans « Les portraits de Wauquelin », *op. cit.* Voir aussi de la même autrice, « New evidence for Jean Wauquelin's activity in the *Chroniques de Hainaut* and for the date of the miniatures », in *Scriptorium*, 26/2, 1972, pp. 249-268 et « Dress and costume », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *op. cit.*, pp. 111-117.

⁴ On pourra notamment consulter sur le sujet l'article de Chrystèle Blondeau, « Jean Wauquelin et l'illustration de ses textes. Les exemples des *Faicts et Conquestes d'Alexandre le Grand* (Paris, BNF, ms. fr. 9342) et du *Roman de Girart de Roussillon* (Vienne, ÖNB, ms. 2549), in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, *op. cit.*, pp. 213-224.

Wauquelin pour des enluminures¹. Ainsi, selon toute vraisemblance, le clerc montois planifiait souvent l'ouvrage des artistes chargés d'illustrer ses romans et était rétribué en conséquence. Si donc Rogier van der Weyden a peint sa scène de dédicace en suivant une commande de Wauquelin, qu'on peut imaginer précise et détaillée au niveau de la structure de l'image, il est tout à fait plausible que le Maître de Wavrin ait fait de même dans le frontispice de *Buscalus*. Un même auteur aurait donné des instructions identiques à deux enlumineurs, qui auraient chacun donné vie à la commande dans leur style pictural personnel.

Notre attribution auctoriale nous amène à compléter la déduction de Pascal Schandel, qui voit dans la scène de présentation de Rogier van der Weyden une « image emblématique de la souveraineté ducale » adoptée ensuite largement dans le milieu courtois bourguignon. Il est vrai qu'on en retrouve le schéma dans le frontispice du ms KBR, 9092, qui contient le *Traité sur l'oraison dominicale* traduit par Jean Miélot, ou dans celui du KBR 10976, qui renferme l'*Instruction d'un jeune prince* de Guillebert de Lannoy. Mais, avant tout, on observe des miniatures similaires en ouverture du ms Vienne, ÖNB, 2549, qui contient *Girart de Roussillon*, du KBR, 9043, qui conserve le *Gouvernement des princes* traduit d'après Gilles de Rome, et du BNF, fr. 9342, dans lequel se trouve l'*Alexandre* en prose². À chaque fois, l'auteur se trouve être Jean Wauquelin. Une scène de présentation au duc de Bourgogne structurée comme celles des *Chroniques de Hainaut* semble avoir été la manière, non pas systématique, mais privilégiée par l'écrivain pour débiter un programme iconographique. Et d'après ce qu'il est possible d'en distinguer, l'illustration par laquelle s'ouvre le *Roman de Buscalus* fait partie du groupe homogène cité ci-dessus.

Que ce soit au niveau du prologue avec des formules et même des portions entières de texte ou au niveau du frontispice avec une scène de présentation très codifiée, Wauquelin utilise des éléments récurrents à l'orée de ses œuvres. Sa marque y est reconnaissable même sans la présence du « je, Jehan Wauquelin » qui figure dans le prologue de trois de ses œuvres : la *Chronique des ducs de Brabant*, la *Belle Hélène de Constantinople* et le *Gouvernement des princes*. Les premiers folios sont ceux où l'on peut le mieux reconnaître sa « manière ». Il ne faudrait pas pour autant négliger les informations qu'il est possible d'obtenir plus avant dans ses œuvres. À cet égard, l'insertion d'un passage subséquent des *Chroniques de Hainaut* dans le texte de *Buscalus* fournit un autre élément en faveur de l'attribution que nous soutenons. Le récit de la première fondation de Tournai, situé aux chapitres VI et VII de *Buscalus*, est constitué d'une reprise du chapitre XXVII et du début du

¹ Anne van Buren, « New evidence for Jean Wauquelin's activity », *op. cit.*, pp. 266 et 268.

² Les miniatures citées ont été rapprochées par Anne Dubois, « La scène de présentation », *op. cit.*, p. 122.

XXVIII du second livre des *Chroniques de Hainaut*¹. Or les *Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, roman en prose dont la paternité est attribuée à Wauquelin de manière certaine, contiennent également un extrait issu de sa traduction. Dans le prologue du second livre, Wauquelin annonce son intention d'« annexer une partie d'une hystoire » trouvée chez Jacques de Guise pour narrer « le don que ledit Alixandre fist de la Forés Carbonniere a la damme nommee Lirope² » (159, 23 et 42-44). Et de fait, comme Sandrine Hériché-Pradeau l'indique, le clerc reprend les chapitres CLXI à CLXIV de ses *Chroniques de Hainaut* pour relater l'épisode³. Si la présence de l'extrait des *Chroniques* dans *Buscalus* ne peut avoir valeur de signature à elle seule, elle coïncide néanmoins avec un procédé d'écriture attesté ailleurs chez Wauquelin.

Néanmoins, un obstacle apparent se dresse sur le chemin de l'attribution de *Buscalus*. Il s'agit de l'épisode des Vœux de l'Aigle. Au chapitre LXIV, la reine perse Solumme se voit offrir un aigle par un écuyer croisé lors d'une promenade. Elle forme alors le projet d'organiser une cérémonie qui réunira les nobles tournaisiens et sarrasins, autrement dit les combattants des deux factions ennemies. Artaxerxès, le mari de Solumme, accède à la demande de son épouse et fixe une date pour tenir cour plénière. Le jour dit, après un banquet avec des divertissements proposés par des jongleurs et des ménestrels, la reine s'avance devant l'assemblée avec l'aigle posé sur le poing droit. Et à sa demande, les chevaliers forment tour à tour devant l'aigle le vœu d'accomplir des prouesses chevaleresques contre le camp adverse. Cet épisode est évidemment comparable aux célèbres Vœux du Faisan, qui se sont tenus à Lille le 17 février 1454⁴. Lors d'un banquet fastueux agrémenté d'entremets spectaculaires, Philippe le Bon a juré de partir en croisade pour libérer Constantinople. Il a prononcé ses vœux solennels devant un faisan porté par Yolande, bâtarde de Bourgogne, et Isabelle de Neufchâtel. Le duc de Bourgogne souhaitait marquer les esprits par le caractère spectaculaire de sa prise de croix afin de susciter un engouement pour la croisade parmi la noblesse bourguignonne et plus globalement européenne. Et, de fait, de très nombreux nobles se sont engagés à sa suite, ainsi qu'en témoignent les 219 vœux conservés.

Pour Pascal Schandel, qui est à notre connaissance le seul chercheur à avoir évoqué un possible moteur pour la rédaction des Vœux de l'Aigle, le Banquet du Faisan fournit un

¹ Les deux versions du passage sont citées et mises en regard à la p. 109.

² Jean Wauquelin, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, éd. Hériché, *op. cit.*, pp. 322-323.

³ Sandrine Hériché-Pradeau, *Alexandre le Bourguignon*, *op. cit.*, p. 147.

⁴ Bertrand Schnerb, « Le Banquet des Vœux à la cour de Bourgogne : une approche historiographique », in *Les Vœux du Paon de Jacques de Longuyon : originalité et rayonnement*, sous la dir. de Catherine Gaullier-Bougassas, [Paris], Klincksieck, coll. « Circare », 2011, pp. 307-319.

terminus post quem probable à *Buscalus*¹. Nous avons pensé de même dans un premier temps². En effet, l'épisode paraît témoigner du retentissement de l'événement programmé par Philippe le Bon. Aux relations de type historique que proposent le compte-rendu officiel du banquet ainsi que les chroniques de Mathieu d'Escouchy et d'Olivier de la Marche s'ajouterait ainsi un témoignage littéraire qui s'inscrirait à merveille dans l'entreprise de propagande par la diffusion d'écrits orchestrée par le duc de Bourgogne³. Le problème est que le *terminus post quem* supposé est incompatible avec l'attribution de *Buscalus* à Jean Wauquelin, car il est certain que ce dernier était déjà mort quand le banquet a eu lieu. Le registre de décès de la paroisse de Sainte-Waudru et le compte du *Grand Baillage de Hainaut* indiquent tous deux qu'il est décédé le 7 septembre 1452⁴.

Pour résoudre cette incompatibilité, il faut à notre avis réévaluer le *terminus post quem* de *Buscalus* en ayant en mémoire les rapports d'osmose qui existaient entre la fiction littéraire et la réalité historique à la fin du Moyen Âge, tout particulièrement à la cour de Bourgogne⁵. Le cas des Pas d'armes en fournit une excellente illustration : leurs modèles sont les récits où les héros prouvent leur valeur par les armes dans un lieu ayant une fonction de passage, par exemple un gué ou un détroit⁶. Avec la mise en scène d'éléments tels qu'un arbre, un perron ou une fontaine, les Pas présentent une réalisation dans la « vraie vie » des épisodes issus des chansons de geste et des romans. Un chevalier tient le Pas et affronte vaillamment tous les adversaires qui se présentent à lui. Ses exploits peuvent ensuite retourner à la littérature et constituer la matière d'un récit. Il en va ainsi de ceux de Jacques de Lalaing, dont la biographie fait la part belle à la narration du Pas de la Fontaine aux Pleurs, qu'il a tenu durant toute une année entre 1449 et 1450 à Chalon-sur-Saône.

L'osmose entre les deux univers est également perceptible avec le *topos* des vœux sur un oiseau. Après la rédaction des *Vœux du Paon* par Jacques de Longuyon, en 1312, le motif littéraire connaît un formidable succès⁷. Des œuvres telles que le *Restor du Paon*, les *Vœux de l'Épervier* ou les *Vœux du Héron* se caractérisent ainsi par sa reprise. Et en 1448, à la cour de

¹ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, p. 99.

² Voir notre article « Avoir le diable comme professeur. La pratique de la magie noire au prisme du *Roman de Buscalus* », in *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 34, 2017, pp. 379-396, ici p. 379.

³ Sur le rôle de propagande dévolu aux Vœux du Faisan ainsi qu'à leur diffusion par le biais de l'écrit, on se référera à l'article de Bertrand Schnerb, « Le Banquet des Vœux », *op. cit.*, en partic. aux pp. 308-310.

⁴ Pierre Cockshaw, « Jean Wauquelin – documents d'archives », *op. cit.*, p. 42.

⁵ Bertrand Schnerb, « Le Banquet des Vœux », *op. cit.*, p. 308.

⁶ Jean-Pierre Jourdan, « Le thème du Pas dans le royaume de France (Bourgogne, Anjou) à la fin du Moyen Âge : l'émergence d'un symbole », in *Annales de Bourgogne*, 62, 1990, pp. 117-133, ici pp. 124-125.

⁷ Catherine Gaullier-Bougassas, « Les *Vœux du Paon*, une grande œuvre à succès de la fin du Moyen Âge », in *Les Vœux du Paon*, *op. cit.*, pp. 7-32. Sur les *Vœux du Paon*, on pourra consulter les travaux d'Hélène Bellon-Méguelle, en particulier son étude d'ensemble, *Du Temple de Mars à la chambre de Vénus. Le beau jeu courtois dans les Vœux du paon*, Paris, H. Champion, coll. « Essais sur le Moyen Âge », 2008.

Bourgogne, Wauquelin insère dans sa compilation sur Alexandre le Grand une mise en prose des *Vœux du Paon*. L'éditrice du roman de Wauquelin, Sandrine Hériché-Pradeau, est d'avis que, dans les rapports qui unissent les *Faits et les Conquestes d'Alexandre le Grand* et le rituel des Vœux du Faisan, « la fiction inspirait la réalité, plutôt que l'inverse. Certains des vœux prononcés par les chevaliers à Lille, en effet, renvoient directement à la tradition littéraire, à la fois épique et romanesque, et vont jusqu'à la surpasser par leur fantaisie¹ ». Les dates confirment le sens de l'influence.

Or il en va assurément de même pour *Buscalus*, qu'il faut à notre sens compter parmi les témoins de la tradition littéraire qui a inspiré le cérémonial voulu par Philippe le Bon. De porte-parole littéraire du banquet, *Buscalus* passe au statut de source d'inspiration plus ou moins directe, mais reste toujours en rapport avec les Vœux du Faisan. Une datation antérieure à février 1452 lui assigne simplement une place différente dans le phénomène d'aller-retour entre la fiction et la réalité. Et le cycle où la fiction inspire la réalité, qui à son tour nourrit la littérature, continue d'exister, puisque l'écho des Vœux du Faisan se rencontre ailleurs dans la littérature, notamment dans l'*Histoire des trois nobles fils de roi*, copiée par David Aubert en 1463, et dans le roman catalan *Tirant lo Blanc*².

La présence de l'épisode des Vœux de l'Aigle dans *Buscalus* n'est donc pas un obstacle à une attribution du roman à Jean Wauquelin. Au contraire, l'examen de la tradition textuelle montre que les vœux sur un oiseau sont un motif qui fait partie de la palette narrative de l'auteur parce qu'il l'a exploité dans l'*Alexandre* en prose. Une analyse littéraire comparative menée de manière exhaustive permettrait sans doute de relever de très nombreux points communs entre *Buscalus* et les œuvres attribuées avec certitude à Wauquelin, aussi bien dans le domaine des motifs utilisés que de l'idéologie promue. La mort de héros en fournit un bon exemple : lorsqu'il sent ses forces décliner, Buscalus exhorte ses barons réunis autour de lui à maintenir entre eux la concorde, tout comme Alexandre le fait avec son peuple avant d'être emporté par le poison. Il serait possible de multiplier les exemples ou d'élever la comparaison à un niveau plus global en pointant le fait que les romans de Wauquelin ressemblent à des chroniques et que Buscalus combine effectivement les caractéristiques des deux genres³. Si un

¹ Sandrine Hériché, « L'œuvre dans le contexte historique », in *Les Faits et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, op. cit., pp. XIX-XXXVII, ici p. XXI.

² Voir Bertrand Schnerb, « Le Banquet des Vœux », op. cit., pp. 311 et 316 où il est fait référence à l'article de Dominique de Courcelles, « Le Roman de *Tirant lo blanc* et le Vœu du Faisan : le pouvoir de la parole entre politique et littérature », in *Fête noble en Bourgogne au XV^e siècle. Le Banquet du Faisan (1454) : aspects politiques, sociaux et culturels*, par Agathe Lafortune-Martel, Montréal/Paris, Bellarmin/Vrin, coll. « Cahiers d'études médiévales », 1984, pp. 173-186.

³ Dans son article, « Parody in the burgundian *Roman de Buscalus* », op. cit., Rebecca Dixon analyse notamment, aussi bien sur le plan thématique que formel, la double influence présente dans *Buscalus*.

tel exercice de comparaison est pertinent dans le cadre d'une analyse littéraire, il ne permet cependant pas d'obtenir des preuves tangibles pour établir la paternité d'un texte. En effet, la présence de motifs narratifs, d'une idéologie ou d'une sensibilité esthétique communes à différents ouvrages pourrait aussi s'expliquer par le milieu qui les a vus naître, dans le cas présent, celui de la noblesse bourguignonne.

Peut-être une étude stylistique pourrait-elle fournir des résultats plus solides. En effet, la prose de Wauquelin possède un trait saillant que l'on peut également observer dans *Buscalus*. Elle fait montre d'« un goût très net pour les dédoublements de termes et les binômes synonymiques » ; Gilles Roussineau a même estimé qu'il s'agissait là de « la caractéristique essentielle de son style¹ ». Partant d'une constatation similaire, Géraldine Veyseyre a calculé les taux de mots rédupliques dans les œuvres de Wauquelin². Ses statistiques permettent de mieux cerner la manière dont le clerc utilisait les itérations lexicales et mettent notamment en exergue la prédominance des doublets à valeur ornementale et la recherche d'un équilibre rythmique dans les couples de synonymes. La chercheuse aboutit toutefois à la conclusion que « ni la physionomie, ni la quantité des itérations lexicales ne constituent des critères fiables pour attribuer des œuvres dont la paternité demeure douteuse³ ». En effet, les caractéristiques identifiées se rencontrent communément chez les chroniqueurs bourguignons, et le nombre d'itérations lexicales varie sensiblement d'une œuvre de Wauquelin à l'autre. S'il n'existe pas de taux de réduplication synonymique qui avèrerait de manière infaillible la présence de la plume de Wauquelin, il faut signaler que les statistiques du *Roman de Buscalus* cadrent avec celles des œuvres écrites par le clerc. En mettant le cas de la *Chronique des ducs de Brabant* de côté, Géraldine Veyseyre a constaté une augmentation du taux d'itérations au fil du temps, avec une stabilisation autour de 30 % après 1448. Le taux se situe autour de 26 % lorsque le prologue n'est pas inclus dans l'échantillon analysé⁴. Après avoir de notre côté dépouillé un extrait de *Buscalus*, nous avons comptabilisé 25,27 % d'itérations lexicales⁵. Ce pourcentage ne constitue pas une preuve pour l'attribution du roman, mais il révèle

¹ Gilles Roussineau, « Jehan Wauquelin et l'auteur de *Perceforest* traducteurs de l'*Historia regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth », in *Jehan Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne, op. cit.*, pp. 5-23, ici p. 22.

² Les lignes suivantes résument une partie des résultats publiés par Géraldine Veyseyre dans son article sur « L'itération lexicale dans la prose de Jehan Wauquelin : outil de traduction ou procédé ornemental ? », in *Jehan Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne, op. cit.*, pp. 43-68.

³ *Ibid.*, p. 62.

⁴ *Ibid.*, pp. 48 et 63.

⁵ L'échantillon de *Buscalus* est constitué des §§ 261-265. Nous l'avons choisi parce qu'il comprend des paragraphes à thématique guerrière et d'autres à thématique courtoise et est de cette manière aussi représentatif que possible de l'ensemble du roman.

néanmoins que son taux de reduplications synonymiques correspond précisément à celui que l'on rencontre à une exception près chez Wauquelin après 1448.

Des éléments qui cadrent simplement avec les habitudes d'écriture de Wauquelin s'ajoutent ainsi aux indices plus déterminants pour former un faisceau d'arguments en faveur d'une attribution de *Buscalus* au clerc montois. Le prologue peut même à bien des égards être considéré comme une preuve, même s'il est vrai qu'en l'absence d'un nom physiquement présent dans les manuscrits ou même d'un témoignage indirect tel que les comptes bourguignons peuvent en fournir, la question de la paternité du roman ne peut être résolue avec une absolue certitude. Cependant, l'analyse des données disponibles permet d'aboutir à une attribution auctoriale vraisemblable et probable. À notre avis, il est raisonnablement possible de placer le *Roman de Buscalus* parmi les œuvres de Wauquelin, tout en restant attentif aux nouvelles découvertes qui viendraient confirmer ou infirmer les résultats obtenus.

L'identification des différents groupes et personnes qui forment ensemble le milieu de composition de *Buscalus* fait émerger suffisamment d'éléments pour reconstituer un parcours suivi de la genèse de l'œuvre. Ainsi, grâce à la reprise d'une grande partie du prologue et à l'insertion d'un extrait subséquent des *Chroniques de Hainaut*, le *terminus post quem* pour la rédaction du roman peut être fixé au mois de mars 1446, où Wauquelin a reçu de Philippe le Bon la commande de la traduction des *Annales* de Jacques de Guise¹. Il pourrait être tentant de placer le *terminus post quem* en février 1447, lorsque Wauquelin a soumis la minute du premier volume de sa chronique au duc pour approbation², mais une rédaction conjointe des deux œuvres ne peut être exclue. Le *terminus ante quem* est quant à lui arrêté par la mort de Wauquelin, survenue le 7 septembre 1452³.

Quittant le domaine des déductions solides pour entrer dans celui des hypothèses, nous tendrions à penser que l'écriture de *Buscalus* a pris place dans une période de temps proche du *terminus ante quem*, ce qui expliquerait pourquoi le témoin le plus ancien de l'œuvre, le BNF, fr. 9343-9344, n'est pas issu de l'officine de Wauquelin à Mons de la même manière que les *Chroniques de Hainaut* et plusieurs de ses romans, mais de l'atelier du Maître de Wavrin. Il est tout à fait possible d'imaginer que, à la mort de Wauquelin, le manuscrit de dédicace de *Buscalus* n'était pas encore confectionné et que seul existait le manuscrit préparatoire. Or, Philippe le Bon s'est totalement désintéressé de la production de l'officine montoise après sa reprise par Jacques Pilavaine, peut-être à cause d'une forte baisse dans la

¹ Pierre Cockshaw, « Jean Wauquelin – documents d'archives », *op. cit.*, p. 40.

² *Ibid.*, p. 41.

³ *Ibid.*, p. 38.

qualité des enluminures¹. Il pourrait donc avoir confié à un atelier dont il appréciait davantage les qualités esthétiques la réalisation du manuscrit définitif de *Buscalus*. Et la taille plus volumineuse du *codex* par rapport au reste de la production de l'atelier du Maître de Wavrin trouverait une explication toute simple dans la proximité des mises en prose de Wauquelin par rapport au style plus concis affectonné par Jean de Wavrin. Pour revenir dans le domaine des certitudes, il est en tout cas possible d'affirmer d'une part que la décoration du BNF, fr. 9343-9344 a été réalisée dans l'atelier du Maître de Wavrin, – son style est parfaitement reconnaissable dans les miniatures –, et d'autre part qu'elle date au plus tôt de 1453, car deux « E » affrontés et liés sont visibles au-dessus des armoiries de Philippe le Bon peintes dans la première initiale. Et l'emblème a été adopté par le duc de Bourgogne à partir de la chute de Constantinople².

Les témoignages conjoints de la dédicace du prologue ainsi que de la présence du manuscrit BNF, fr. 9343-9344 dans l'inventaire de la bibliothèque ducal réalisé en 1467-1469, prouvent que *Buscalus* est ensuite entré dans la collection de Philippe le Bon. Quant aux trois témoins plus tardifs, qui conservaient ou conservent encore partiellement le roman, ils attestent d'une certaine diffusion. Sans surprise, celle-ci était localisée en tout cas partiellement en milieu bourguignon. Ainsi, le KB, Thott 413 appartenait à Philippe de Clèves, un petit-neveu du Grand Duc d'Occident, comme le montrent sa signature apposée à la fin du manuscrit et la trace de ses armoiries sur l'un des premiers folios³. Mais le roman n'a sans doute pas connu plus qu'un succès d'estime vite dissipé. Il n'existe aucun imprimé de l'œuvre, et le nom de « Buscalus » n'est pas entré dans le panthéon littéraire moderne. Et pourtant, la ville de Tournai – où se déroule une grande part de l'intrigue et d'où le héros ainsi que sa lignée sont fiers d'être originaires –, avait été mise en lumière par une tradition pluriséculaire dont le souvenir était encore vivant durant l'époque moderne. D'après toute une série de textes, la cité hennuyère pouvait se targuer d'avoir été fondée par les rois de Rome.

¹ L. M. J. Delaissé, « Les "Chroniques de Hainaut" et l'atelier de Jean Wauquelin à Mons, dans l'histoire de la miniature flamande », in *Miscellanea Erwin Panofsky. Bulletin des musées royaux des beaux-arts*, 14/4, 1955, pp. 21-56, ici p. 43.

² Michel Pastoureau, « Armoiries, devises, emblèmes », *op. cit.*, p. 95.

³ Hanno Wijsman, « Les manuscrits de Pierre de Luxembourg », *op. cit.*, p. 621.

Les sources du *Roman de Buscalus*

Les aventures fictives contées dans le *Roman de Buscalus* ont pour trame un contexte considéré comme historique au Moyen Âge, celui de la fondation prestigieuse de Tournai par les Romains au début du VII^e siècle av. J.-C. Les premières mentions de cette origine légendaire se rencontrent dans des textes latins du XII^e siècle, dont le premier et le plus important est le *Liber de Antiquitate urbis Tornacensis ex revelatione Heinrici*, un ouvrage en prose rédigé en 1141 ou peu après¹. Les *Historiae Tornacenses partim ex Herimanni libris excerptae*, qui ont été écrites entre 1160 et 1184, en fournissent un résumé. Quant au bref *De dignitate et antiquitate urbis Tornacensis*, qui date approximativement de la même époque, il reprend certains éléments de l'histoire légendaire de Tournai dans ses vers d'ouverture². Selon le *Liber de Antiquitate*, la ville est fondée sous le règne de Tarquin l'Ancien, en l'an 148 après la fondation de Rome, autrement dit en 606 av. J.-C. Les Romains la baptisent Petite Rome (*Minor Roma*) et utilisent aussi pour la désigner le nom d'Autre Rome (*Alter Roma*), d'une part à cause de sa prépondérance sur les autres agglomérations de la contrée et d'autre part parce que son site est si enchanteur qu'il s'en est fallu de peu que les rois de Rome n'y transfèrent leur capitale. Durant le règne du roi Servius, la ville qui portera le nom de Tournai est chargée de rassembler les tributs dus aux conquérants romains. Elle réunit ainsi pendant de nombreuses années les contributions des 125 cités et bourgs de la région, auxquelles elle joint la sienne avant d'envoyer l'ensemble à Rome. Mais avec le temps, la ville prend conscience de sa puissance et refuse de poursuivre ce service. Servius prend alors la tête d'une armée importante et vient attaquer la Petite Rome en représailles. Ébranlés par de durs combats, les assiégés proposent à leurs assaillants d'envoyer à nouveau les tributs, mais ceux-ci ne veulent rien entendre jusqu'à ce qu'ils constatent qu'ils ne parviendront pas à

¹ Paul Rolland, « Les origines légendaires de Tournai (Étude critique) », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 25/3-4, 1946, pp. 555-581, ici p. 555.

² Ces textes ont été édités dans le *Monumenta Germaniae Historica inde ab anno Christi quingentesimo usque ad annum millesimum et quingentesimum*, Hanovre, Impensis Bibliopolii Hahniani, série « Scriptorum », t. 14, 1883 à la section « Monumenta historiae Tornacensis », pp. 327-360.

Les informations sur ce premier groupe de texte, que l'on peut lire pour la plupart chez Paul Rolland, ont été reprises et mises en perspective par Graeme Small dans un article dans lequel il traite également des textes postérieurs narrant l'histoire légendaire de la ville aux cinq clochers, « Les origines de la ville de Tournai », *op. cit.* La présente discussion sur la tradition textuelle doit beaucoup à la publication de Graeme Small, qui est la référence sur le sujet. Plus récemment, Isabelle Glorieux a synthétisé les informations disponibles dans « Tournai, une ville fondée par un soldat de Tullus Hostilius ? À propos des origines légendaires de la cité des Cinq clochers », in *Archives et manuscrits précieux tournaisiens*, 3, sous la dir. de Jacques Pycke et Anne Dupont, Tournai/Louvain-la-Neuve, Archives de la Cathédrale/Université catholique de Louvain, coll. « Tournai – Art et Histoire », 2009, pp. 57-74.

détruire la ville. C'est uniquement à moment-là que les Romains acceptent la proposition de paix qui leur a été faite. Ils débaptisent toutefois la Petite Rome et décrètent qu'elle s'appellera désormais Hostile (*Hostilis*). Environ deux siècles plus tard, dans un temps que le *Liber de Antiquitate* place sous le règne du roi perse Artaxerxès, Hostile est détruite par un peuple inconnu. La ville est reconstruite et prend le nom de Nerve (*Nervius*). Elle connaît une longue période de paix jusqu'à ce qu'elle soit attaquée vers 57 av. J.-C. par Jules César, qui désire s'en emparer. Les Nerviens, menés par leur roi Turnus, se défendent vaillamment, mais en définitive, leur ville est entièrement détruite par la conjonction d'un orage envoyé par les dieux païens et d'une attaque des Romains, qui profitent de l'occasion. La cité est reconstruite et fondée une nouvelle fois par les Romains durant la deuxième année du règne de Néron, c'est-à-dire en 55 apr. J.-C. Elle prend alors le nom de Tournai (*Tornacus*). À la fin de son exposé, le *Liber de Antiquitate* récapitule et précise le choix des différents noms. La ville porte successivement le nom d'*Altera Roma* à cause de sa dignité, d'*Hostilis* à cause de sa vaillance et de *Nervius* d'après le roi Servius¹. Les *Historiae Tornacenses* et le *De dignitate et antiquitate urbis Tornacensis*, ailleurs plus succincts, fournissent des précisions sur l'origine des noms. Ils indiquent que l'appellation *Tornacus* provient de Turnus, le grand roi qui régnait sur la ville avant sa dernière destruction². Et le deuxième ouvrage explique aussi pourquoi la lettre initiale de *Nervius* est différente de celle par laquelle débute le nom de Servius, alors même que le troisième nom porté par la ville est un hommage au roi des Romains : il s'agit d'éviter de créer une idée de servitude.

La fondation de Tournai, telle qu'elle est narrée dans les œuvres du XII^e siècle, ne correspond pas à la réalité historique. Plus prosaïquement, la plus ancienne trace de la présence de l'homme sur le site est fournie par les simples vestiges d'un foyer du second Âge

¹ Pour un résumé plus détaillé du *Liber de Antiquitate*, on consultera l'article de Paul Rolland, « Les origines légendaires de Tournai », *op. cit.*, pp. 561-570.

² Au Moyen Âge, il était courant de faire dériver de manière imaginaire le nom d'une ville de celui d'une personne, son fondateur fréquemment. Et Turnus, qu'il s'agisse du célèbre roi des Rutules dépeint dans l'*Énéide* ou d'un homonyme, a fréquemment rempli le rôle de référence onomastique. À notre connaissance, c'est dans la chronique de Geoffroy de Monmouth qu'une localité est baptisée pour la première fois en hommage à Turnus. Dans l'*Historia Regum Britanniae*, la ville de Tours doit son nom au neveu de Brutus, un Troyen nommé Turnus, parce que celui-ci y est enterré. (Voir le § 20 dans Geoffroy de Monmouth, *Histoire des rois de Bretagne*, traduit et commenté par Laurence Mathey-Maille, Paris, Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », 1992, p. 48.) En faisant remonter le nom de Tournai à Turnus, les *Historiae Tornacenses* et le *De dignitate et antiquitate urbis Tornacensis*, sont parmi les premiers textes à utiliser une ascendance onomastique promise à un grand succès. On la retrouve par la suite par exemple dans le *Barlaam et Josaphat* français du premier tiers du XIII^e siècle, attribué à Gui de Cambrai, dans lequel Turnus trouve la mort en Aquitaine. Une ville est alors fondée dans la région, qui « por Turnus ot a non Tours », comme l'indique le v. 7451. (Gui von Cambrai, *Balaham und Josaphas, nach den Handschriften von Paris und Monte Cassino*, herausgegeben von Carl Appel, Halle, M. Niemeyer, 1907, p. 220.)

du Fer, période qui correspond aux cinq siècles précédant notre ère¹. Ces restes sont ceux du logis du propriétaire d'une exploitation agricole qui s'étendait sur la rive gauche de l'Escaut. Ils sont situés sur une élévation de terrain, à l'endroit qui semble avoir marqué le centre du domaine. Après la conquête de la Gaule belgique par les Romains dans les années 50 av. J.-C., différentes habitations romaines se sont successivement élevées au même endroit. Et lorsque le cadastre de la région a été dressé sur les ordres de l'empereur Auguste, le propriétaire de l'époque, un Romain ou un Gaulois romanisé, a donné son nom à l'exploitation. Comme il s'appelait Turnus, l'endroit a pris le nom de *fundus Turnacus*.

Le site était alors un espace rural rattaché à la cité du peuple gaulois des Atrébates, mais il a perdu son allure champêtre à cause du faisceau de chaussées qui se rejoignaient dans sa partie inférieure. Une bourgade s'est formée à proximité des voies de communication. Elle a coexisté un temps avec l'exploitation agricole, avant de la faire disparaître en s'étendant. L'agglomération s'est rapidement développée du fait du nombre et de l'importance des voies de communication, car aux possibilités de transport fournies par l'Escaut sont venues s'ajouter celles offertes par la construction d'une route reliant Cologne au littoral boulonnais et passant par *Turnacus*. Cette voie, qui prendrait par la suite le nom de chaussée Brunehaut, se déployait en plusieurs itinéraires à partir de *Turnacus*. De plus, une autre route reliant le lieu à Théroouanne a également été établie afin de désengorger la grande chaussée militaire romaine, comme nous le donne à voir la Table de Peutinger, copie médiévale d'une carte tracée vers l'an 200. Le rituel de fondation urbaine de la ville de Tournai a été concomitant de la mise en place de la chaussée Brunehaut. Il a eu lieu en 50 apr. J.-C., année qui correspond à peu près à celle de la dernière fondation contée dans le *Liber de Antiquitate*, celle où la ville prend le nom de *Tornacus*.

Les origines légendaires font ici le lien avec la fondation historique, mais en ce qui concerne les événements qui précèdent, les deux traditions sont en majeure part irréconciliables (le seul point de contact fort est la formation du nom de *Tornacus* d'après un dénommé Turnus, mais celui-ci est dans un cas un roi et dans l'autre un propriétaire terrien). Le *Liber de Antiquitate* et ses textes satellites ont élaboré et diffusé un récit créé presque de toutes pièces². Graeme Small a bien montré que le récit de la prestigieuse origine romaine de

¹ Pour les informations historiques sur l'origine de Tournai, voir Paul Rolland, *Histoire de Tournai*, Tournai, Casterman, 1964, pp. 18-29. Il s'agit par ailleurs de l'ouvrage scientifique le plus récent à couvrir l'ensemble de l'histoire de la ville. Le livre de A.-G. Chotin, *Histoire de Tournai et du Tournésis, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Tournai, Massart et Janssens, 2 vol., 1840, pourra encore rendre service en raison de son caractère détaillé, mais il est à utiliser avec précaution du fait de son ancienneté.

² Les rapports du *Liber de Antiquitate* avec ses sources sont en effet des plus lointains. Des éléments isolés trouvent leur origine chez saint Jérôme, Jordans, Aurelius Victor, Tite-Live, César ou encore Virgile (pour le

la ville aux cinq clochers avait surgi dans un contexte particulier et que sa création, ou à tout le moins sa récupération, correspondait aux besoins de l'Église tournaïsiennne dans les années 1140¹. Depuis plusieurs siècles, le diocèse de Tournai était uni à celui de Noyon, et le privilège d'élire l'évêque de la circonscription commune était du ressort du chapitre de Noyon. Les autorités ecclésiastiques tournaïsiennes occupaient de ce fait une position subalterne dont elles ont cherché à s'affranchir par la séparation des deux diocèses. En 1140, Hériman, l'abbé de Saint-Martin de Tournai, a été envoyé plaider en faveur de la constitution d'un évêché indépendant auprès du pape². L'expédition a été couronnée de succès, puisque Innocent II a accédé à la demande qui lui était faite. Les Tournaïsiens ont ensuite pu procéder à l'élection d'un de leurs dignitaires ecclésiastiques au poste d'évêque, l'abbé de Saint-Amand. Cependant, les Noyonnais n'ont pas consenti à se laisser déposséder de leurs prérogatives. Ils ont manifesté une opposition telle qu'Hériman a dû être renvoyé à Rome en 1142.

Le récit des origines romaines de Tournai surgit, entièrement constitué, dans l'intervalle entre les deux missions. Un jeune chanoine nommé Henri aurait eu une première vision au printemps 1141, alors qu'il passait devant la cathédrale. Il se serait senti transporté dans un parterre de fleurs où une procession se serait approchée, amenant vers lui Éleuthère, Éloi et Achar, trois saints liés à la ville de Tournai. Saint Éleuthère, le premier évêque de Tournai, lui aurait donné à lire un livre contenant sa biographie. Revenu auprès des siens, le jeune chanoine aurait raconté ce qui lui était arrivé et aurait récité de mémoire la vie du saint. Il aurait eu une deuxième vision au début de l'été alors qu'il se trouvait dans l'église, en prières devant la châsse de saint Éleuthère. Des témoins, au nombre desquels se serait trouvé l'abbé Hériman, l'auraient vu rester sans connaissance sur le sol, puis revenir à lui doté de la capacité de rapporter le récit de l'élévation du corps du saint. Henri, toujours en présence d'Hériman, aurait eu une troisième vision le 8 août au même endroit. Il en serait revenu avec

personnage de Turnus). Ce à quoi il faut ajouter des résurgences historiques, Tournai ayant effectivement été détruite à plusieurs reprises, vers 180, en 406 et enfin en 881, par les Normands. La dernière destruction en tout cas devait encore faire partie de la mémoire collective au XII^e siècle. Pour un récapitulatif des sources livresques et des influences dues à l'histoire, voir Graeme Small, « Les origines de la ville de Tournai », *op. cit.*, p. 87. Graeme Small indique également comme facteur possible de réminiscence le statut de centre de perception des impôts dont Tournai a réellement bénéficié au IV^e siècle. Nous voudrions ajouter sur ce point la possible influence de l'*Historia Regum Britanniae*. Dans la chronique de Geoffroy de Monmouth, Arthur refuse de continuer à payer le tribut que Rome exige de la Grande-Bretagne depuis de nombreuses années, et en conséquence les Romains lui déclarent la guerre. (Voir les §§ 158-164.) L'analogie avec la rébellion de Tournai est frappante. Et même si quelques années uniquement séparent la composition de l'*Historia* de celle du *Liber de Antiquitate*, la large diffusion dont a très rapidement bénéficié l'ouvrage de Geoffroy de Monmouth rend l'influence tout à fait envisageable.

¹ Graeme Small, « Les origines de la ville de Tournai », *op. cit.*, p. 91.

² *Ibid.*, p. 89.

l'histoire des origines romaines de la ville de Tournai inscrite dans sa mémoire (sans compter des miracles de saint Éleuthère), ainsi que la conviction que la ville obtiendrait un évêque particulier. Il est possible de lire le récit des événements dans le *Liber de Antiquitate*, qui se présente dans sa globalité comme la relation par le chanoine Henri des visions qu'il aurait eues, suivies du récit de fondation que saint Éleuthère lui aurait transmis, un récit qui va jusqu'à la christianisation de Tournai dans les premiers siècles de notre ère. Les *Historiae Tornacenses* fournissent un résumé de l'affaire, rédigé une fois la lutte pour l'obtention d'un évêque terminée. Et Hérیمان a également mis par écrit son témoignage dans le *Liber de restauratione Sancti Martini Tornacensis*, rédigé entre 1142 et 1146¹.

La révélation d'un passé si glorieux était un argument de taille pour les négociations à une époque où la nouveauté était malvenue et où le passé offrait la meilleure justification possible au présent². Grâce à ses supposées origines prestigieuses, Tournai apparaissait tout à fait digne de posséder son propre évêque. De plus, la conviction de l'imminence du jour de l'élection, qui animait Henri depuis ses entrevues avec saint Éleuthère, faisait presque de l'obtention d'un évêque une volonté divine. Le rôle des messages venus du ciel dans la résolution effective de l'affaire ne doit toutefois pas être surestimé. En effet, l'intervention de Bernard de Clairvaux a constitué l'élément décisif pour qu'en 1146, le nouveau pape, Eugène III, accorde aux Tournaisiens leur évêque particulier en la personne d'Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon³.

Le récit des origines légendaires de Tournai se rencontre par la suite indépendamment du contexte qui l'a vu naître. On peut le lire dans les *Vraies Croniques de la fundation de la noble ville et cité de Tornay*⁴, une chronique en ancien français datant de la fin du XIII^e siècle, dont l'auteur anonyme – clerc ou bourgeois érudit⁵ – était certainement tournaisien. L'objectif de ce dernier était « d'escire l'estore de Tournay dou premier edefiement de li juskes au tans present⁶ », mais, pour une raison ou une autre, il s'est arrêté à la fin du VI^e siècle apr. J.-C. On retrouve presque à l'identique dans les *Vraies Croniques* le schéma narratif fait de destructions

¹ L'ouvrage a aussi été édité dans le *Monumenta Germaniae Historica*, op. cit., t. 14, pp. 274-317.

² Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier/(Flammarion), coll. « Collection historique », 2011, p. 346.

³ A.-G. Chotin, *Histoire de Tournai et du Tournésis*, op. cit., p. 866.

⁴ L'ouvrage a été publié pour la première fois par Yves Coutant dans *Les Vraies Chroniques de Tournai. Édition et transposition en français moderne d'une chronique tournaissienne du 13^e siècle conservée à la Bibliothèque Nationale de France (ms. fr. 24430)*, Tournai, Ciaco-i6doc.com, coll. « Tournai – Art et Histoire », 2012. Le titre de *Vraies Croniques* est donné par le manuscrit de base de l'édition Coutant. Il est infiniment plus approprié que celui de *Roman de Buscalus*, première version, sous lequel l'œuvre est encore souvent désignée, car le personnage de Buscalus n'y apparaît nulle part, pas même sous la forme d'une allusion.

⁵ Il s'agit respectivement des hypothèses privilégiées par Yves Coutant et Graeme Small.

⁶ *Les Vraies Chroniques de Tournai*, op. cit., p. 43, § 1b, ll. 1-2.

et de baptêmes successifs, avec une succession des noms dans le même ordre. La justification de leur choix présente toutefois des différences. La ville est bien appelée Seconde Rome grâce à sa *hautece*, sa *poisçans* et sa *value*¹, mais elle se nomme Hostile parce qu'elle s'est montrée *anemie* et *rebelle*², et Nerve parce que ses habitants se sont révélés « dur, fort et tirant comme nierf³ » contre les Romains. Quant au nom de Tournai, s'il est pour les habitants de la cité un hommage à Turnus, comme dans les textes latins, le narrateur revient par la suite sur ce point avec un calembour sur le verbe « tourner » et *Tournay*, en insistant sur le fait que la ville a pris ce nom à partir du moment où elle a « tourné le dos » aux Romains⁴. Mais le changement le plus visible entre le premier groupe de textes et les *Vraies Croniques* concerne l'ampleur du récit. L'auteur francophone ajoute des développements littéraires et des discours directs. Les personnages qu'il décrit acquièrent de l'épaisseur. L'amplification n'est pas seulement due à son style, mais aussi au fait que ses sources ne se limitent pas au groupe de textes latins du XII^e siècle. L'auteur s'est en particulier servi des *Faits des Romains*, la vaste compilation d'histoire romaine dont le succès a éclipsé après sa composition en 1212-1213 celui des autres ouvrages consacrés à César⁵. La source a servi à développer les passages qui concernent le proconsul après son arrivée en Gaule. En effet, ceux-ci étaient traités de manière cursive dans les précédentes versions de la légende. En revanche, aucun développement sur Tournai ne trouve son origine dans les *Faits des Romains*. La ville n'y est pas même mentionnée.

En suivant l'ordre chronologique de la série des œuvres écrites sur l'histoire légendaire de Tournai, on rencontre ensuite un chaînon manquant dont Jacques de Guise mentionne l'existence dans ses *Annales historiae illustrium principum Hannoniae* :

*Reperi siquidem nuper quemdam novellum fictum historiographum rithmatisatum in vulgari, qui de secundâ Româ, Hostilione, Nerviâ seu Tornaco, mirabilia refert, cujus nomen Bucalio sive Buscalus inesse videtur ; sed quia inopinabilia et falsa multa conscribit, et si qua vera pauca tamen etiâ suis temporibus non applicat ; idcirco dicta sua minùs reputans, eâdem ratione indigna non allego*⁶.

¹ *Ibid.*, p. 59, § 16, ll. 2-3.

² *Ibid.*, p. 67, § 31, l. 3.

³ *Ibid.*, p. 73, § 38a, l. 5.

⁴ Voir les §§ 120 et 145a-b.

⁵ Graeme Small, « Les origines de la ville de Tournai », *op. cit.*, p. 93.

⁶ « Il m'est dernièrement tombé entre les mains une histoire en vers vulgaires, mais fabuleuse, qui raconte des choses merveilleuses de la seconde Rome, Hostile, Nervie ou Tournai, et dont l'auteur paraît se nommer Bucalio ou Buscalus ; mais comme il rapporte beaucoup de faits incroyables et faux, et que s'il en rapporte quelques-uns de vrais, ils sont en très-petit nombre et nullement placés à leurs tems, j'ai fait peu de cas de ses récits, et les ai regardés comme indignes d'être relatés. »

Jacques de Guyse, *Histoire de Hainaut*, éd. de Fortia d'Urban, *op. cit.*, t. 2, p. 250 pour le texte latin et p. 251 pour la traduction.

L'extrait est riche en informations sur l'œuvre perdue. On y apprend qu'elle était versifiée et rédigée en langue vulgaire. Et comme Jacques de Guise est mort en 1399, il est possible de situer sa composition avant la fin du XIV^e siècle¹. L'avis dépréciatif du chroniqueur franciscain montre également qu'elle ne visait pas à l'historicité comme le faisaient, ou du moins le prétendaient, les textes précédents. Cette œuvre « remplie de merveilles », pour reprendre les termes des *Annales*, paraît avoir été la première à mêler intentionnellement des récits fictifs à ce qui était perçu comme l'histoire réelle de Tournai, ce que fera le *Roman de Buscalus* au XV^e siècle. L'extrait cite d'ailleurs un Buscalus ou Bucalio, mais il est identifié comme l'auteur du récit perdu. Jacques de Guise se trompe sur ce point. Il confond l'auteur et le héros de l'œuvre. Ce faisant, il commet une erreur qui connaîtra malheureusement une grande postérité au cours des siècles. Sur la base de ses déclarations, Buscalus sera régulièrement présenté comme un historien médiéval dont les œuvres ont disparu. La confusion engendrée par la métalepse involontaire est encore perceptible aujourd'hui, comme en témoigne l'article d'Isabelle Glorieux, qui, tout en citant le *Roman de Buscalus*, évoque un auteur qui porterait le même nom². De même, l'encyclopédie Wikipédia, qui est souvent utilisée comme première référence par le grand public, identifie Buscalus à un « auteur médiéval³ » en utilisant comme source les affirmations de Jacques de Guise. Malgré tout, le témoignage du chroniqueur laisse percevoir l'existence d'un premier *Buscalus* en vers, aujourd'hui disparu, dont le *Roman de Buscalus* du XV^e siècle serait la mise en prose⁴.

Citons à l'appui de l'existence d'un premier *Buscalus* le témoignage de *Charles le Chauve*, une chanson de geste du XIV^e siècle. Le nain Maufumé y décrit ce dont il prétend avoir été témoin :

Je vi l'arche Noël, David et Sal[e]mon
Et Sezaire le roy et Juda Makabon
Et de Troies le grant vi la destruction,
Bustalus et Turnus et Artus le baron
Et se vi Jhesu-Crist qui souffri passion⁵.

Buscalus et Turnus côtoient des figures familières pour un public médiéval cultivé, qu'elles aient peuplé des récits historiques, bibliques ou proprement littéraires, comme dans le cas du

¹ L'article de Daniel van Overstraeten, « La version originelle : les *Annales Hanonie* de Jacques de Guise », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *op. cit.*, pp. 33-35, fait le point sur les quelques informations qu'il est possible de connaître au sujet du chroniqueur.

² Isabelle Glorieux, « Tournai, une ville fondée par un soldat de Tullus Hostilius ? », *op. cit.*, p. 67.

³ « Buscalus », in *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Page disponible à l'adresse <https://fr.wikipedia.org/wiki/Buscalus> (consultée le 8 décembre 2017).

⁴ Graeme Small, « Les origines de la ville de Tournai », *op. cit.*, p. 110.

⁵ Otto Rubke, *Studien über die Chanson de Charles le Chauve (Inhalt, Quellen, Textprobe, Namenverzeichnis)*, Greifswald, H. Adler, 1909, p. 79, cité par Graeme Small, « Les origines de la ville de Tournai », *op. cit.*, p. 108.

roi Arthur, d'ailleurs cité au même vers. Leur voisinage pointe en direction d'un texte littéraire narrant les aventures des héros tournaisiens, un texte qui n'égalait sans doute pas la renommée de la matière de Bretagne, mais qui était suffisamment connu pour faire partie du panorama littéraire au XIV^e siècle.

La combinaison des témoignages des *Annales Hannoniae* et de *Charles le Chauve* permet donc d'affirmer qu'il a existé un *Roman de Buscalus* en vers au XIV^e siècle, même si le contenu précis de ce dernier reste inconnu. Par conséquent, la part exacte de reprise fidèle et d'inventivité littéraire de la mise en prose, en ce qui concerne les aventures fictives, est difficile à établir. Il est néanmoins certain qu'elle ne se limite pas à un simple dérimage, mais constitue une véritable réécriture. En ce qui concerne l'aspect historique en revanche, les emprunts du *Roman de Buscalus* en prose peuvent être identifiés beaucoup plus clairement.

On retrouve dans le roman du XV^e siècle le récit de la fondation romaine, suivi des destructions, des reconstructions et des baptêmes qui rythment l'existence de la ville. Il se rattache ainsi à la tradition textuelle latine et française centrée sur la narration de l'histoire légendaire de Tournai, cependant il présente une succession des noms en partie différente, qui se révèle plus complexe que celle des textes des XII^e et XIII^e siècles. Voyons la structure présentée par le *Roman de Buscalus*. Quand les Romains fondent la ville, ils lui donnent le nom d'« Hostille », en l'honneur de leur roi, Tullus Hostilius (12, 18-19). Lorsque les Hostillois refusent de continuer à payer le tribut aux Romains, ceux-ci la détruisent une première fois. Ils autorisent par la suite les habitants à reconstruire leur cité, mais ils lui imposent un nouveau nom : « Seconde Rome » (16, 6). Or le conflit renaît tout au long du roman. Et Servius, le roi des Romains, décide de nommer la ville « Cité Rebelle » (131, 43-44), même si le nom de Seconde Rome continue d'être utilisé en parallèle aussi bien dans la narration que dans les discours directs, même ceux prononcés par les Romains. Après de violents affrontements, Servius rebaptise la ville « Hostille ». Le lieu retrouve donc le nom qui lui avait été assigné lors de sa fondation, mais cette fois, il lui est donné à cause d'Hostus, le fils de Buscalus, qui a fait subir à l'armée romaine de très lourdes pertes (140, 14-18). Bien plus tard, l'armée d'Artaxerxès, un allié des Romains, parvient à détruire une nouvelle fois la ville. Celle-ci est reconstruite par Nervus, l'arrière-petit-fils de Buscalus, qui la rebaptise « Nerve » (275, 25-26). Enfin, Tournus, l'arrière-arrière-petit-fils de Buscalus, assigne à la ville son appellation définitive, sur ordre de son ancêtre, revenu brièvement d'entre les morts :

elle se nommera désormais « Tournay », en référence à son propre nom (BNF, fr. 9344, fol. 62r¹).

Le *Roman de Buscalus* présente des différences dans la chronologie des baptêmes par rapport à la tradition textuelle examinée plus haut. Hostille est le premier nom porté par la ville, et elle le retrouve après s'être appelée Seconde Rome. Cette apparente singularité a déjà été signalée par Louis-Fernand Flutre² et par Graeme Small. Le premier relève simplement le fait, et le second le comprend « comme une variation sur la base des versions antérieures³. » Il est possible d'être plus précis en établissant que la chronologie du *Roman de Buscalus* trouve son origine chez Jacques de Guise. En effet, l'auteur franciscain se livre dans ses *Annales Hannoniae* à une comparaison entre les sources qu'il utilise. Au chapitre XXVII de son second livre, il commence par rapporter que, selon Hugues de Toul, la ville a été nommée *Hostilio* lors de sa fondation par les Romains. Puis il explique au chapitre XXIX que, d'après l'*Historia Tornacensis*, elle a été fondée sous le nom de *Minor Roma*, avant d'être ensuite rebaptisée *Hostilis*. Au chapitre LXV, il constate que l'ensemble de ses sources postule que la ville a ensuite été appelée *Nervia*. Quant au nom de *Tornacus*, Jacques de Guise le désigne à plusieurs reprises comme le nom actuel de la ville. La comparaison entre les différentes sources à laquelle se livre l'auteur franciscain le conduit à citer les noms dans un certain ordre. Et ce qui n'était qu'agencement logique de la pensée pour lui devient ordre chronologique factuel dans le *Roman de Buscalus*, dont l'intérêt n'est pas l'historiographie, mais la narration d'un roman doté d'une trame historique. La reprise des informations présentes dans les *Annales Hannoniae* avec une optique différente conduit à une reformulation en partie fautive. Cela explique pourquoi la ville aux cinq clochers se nomme à deux reprises Hostille dans le *Roman de Buscalus*.

Comme nous le verrons plus loin, d'autres éléments du *Roman de Buscalus* proviennent des *Annales Hannoniae*. L'existence de points communs entre les deux œuvres a déjà été mentionnée très brièvement par Rebecca Dixon, qui s'est promise de revenir sur le sujet plus en détail dans le futur⁴. Si nous partageons son avis sur ce point, nous ne pouvons en revanche souscrire à son opinion sur la traduction française des *Annales Hannoniae* réalisée par Jean Wauquelin. La chercheuse soutient que « *though Wauquelin's Chroniques de Hainaut is a "translation" of Jacques de Guise's Latin text, there is no close filiation [...] between*

¹ Les citations et références de la deuxième partie du *Roman de Buscalus* sont données à partir du manuscrit BNF, fr. 9344, contrairement à celles de la première partie qui le sont à partir de la numérotation de la présente édition.

² Louis-Fernand Flutre, *Li Fait des Romains dans les littératures française et italienne*, op. cit., p. 82.

³ Graeme Small, « Les origines de la ville de Tournai », op. cit., p. 104.

⁴ Rebecca Dixon, « The *Roman de Buscalus* ; or, the Art of Not Being French », op. cit., p. 121, note 24.

*Wauquelin's text and the Buscalus*¹. » Nous affirmons de notre côté que les éléments du *Roman de Buscalus* qui ont leur origine dans les *Annales Hannoniae*, en tout cas un nombre important d'entre eux, ont passé par l'intermédiaire de la traduction de Wauquelin. Ainsi dans *Buscalus*, l'entier du chapitre VI et les premières lignes du VII, où il est question de la première fondation de Tournai, sont une reprise quasi littérale du chapitre XXVII et du début du XXVIII du deuxième livre des *Chroniques*. La mise en regard d'extraits correspondants permet de s'en convaincre.

¹ *Ibid.*

S'ensieut de la fondation des cités de Toul et de Tournay, dist Hugo Tullensis. XXVII^e capit^{le}

[...] Pour quoy les Rommains se partirent de che lieu *et* cheminerent devers Belges *et*, par licence et congiet du roy *et* de ceulz de la cité, leur fu ordonné place pour logier leur ost en ung tresbel *et* tresgracieux lieu dessus la riviere de l'Escault, ou ilz se logerent *et* fonderent une cité que ilz appellerent Hostille pour le surnom de leur roy. *Et* depuis ce tanz elle fu appelée Nerve et a *present* Tournay. De celle cité les Rommains partoient chascun jour et en aloient en la cité de Belges pour discuter les materes de leur discort. Et tant firent que en la fin ilz se acorderent aux Belgiens *et* que, en bonne paix, ilz se departirent pour en aler devers Romme, et au departement les Rommains laisserent competamment de leur gens pour demourer ens es cités *que* ilz avoient fondees *et* pour ycelles garder.

[...]

Opinions de la fondation de la cité de Tournay, dist l'acteur. XXVIII^e *chapitre*

Chy s'apert, ce dist l'acteur, une grande discorde entre Hue de Toul, Lucius de Tongre et l'Istore de Tournay, car l'Istore de Tournay, *come* on le list *communement*, veult dire que Tarquinus Priscus, roy des Rommains, fist fonder la cité de Tournay a telle cause que pour y rechevoir les tribus et aultres servitudes de toutes lez terres, nations *et* cités a Rommains subgettes *come* chy après sera divisé¹.

Cy parle de la fondation de Toul et de Tournay. .VI^e. *chapitre*

[...] Pourquoi les Rommains se partirent de ce lieu et s'acheminèrent devers la cité de Belges *et*, *par* la licence et congié du roy et de ceulx de la cité, leur fu ordonné place pour logier leur host en ung tres bel et gracieux lieu dessus la riviere de l'Escault, ou ilz se logerent et fonderent une cité qu'ilz appellerent Hostille pour le surnom de leur roy. Et depuis ce temps elle fu appelée Nerve et aussi Seconde Romme et depuis pour le nom de* Turnus, qui fu leur roy, fu appelée Tournay et encores est. De celle cité les Rommains partoient chascun jour et alloient en la cité de Belges pour discuter les matieres de leur discord. Et tant firent que en la fin ilz s'acorderent aux Belgiens *et* que, en bonne paix, ilz se departirent pour en aller devers Romme, et au departement les Rommains laisserent competamment de leurs gens pour demourer es citez qu'ilz avoient fondees et pour icelles garder.

[...]

Cy s'ensievent aucunes oppinions de la fondation de la cité de Tournay, *comme* dist l'acteur. .VII^e. *chapitre*

14. Cy s'appert, *comme* dist l'acteur, une grande discorde entre Hues de Toul, Lucius de Tonghres et l'Ystore de Tournay, car l'Ystoire de Tournay, *comme* on le list *communement*, veult dire que Tarquinius Priscus, quart roy des Rommains, fist fonder la cité de Tournay a telle cause que pour y recevoir les tribus et aultres servitudes de toutes les citez et aultres nations serves a la cité de Romme.

¹ Pour les extraits des *Chroniques de Hainaut* : ms Bruxelles, KBR, 9242, fol. 97va-98rb et 98va-98vb.

La correspondance entre les deux textes est bien trop étroite pour envisager qu'ils aient indépendamment traduit les annales latines de Jacques de Guise. La source directe du *Roman de Buscalus* ne peut être que la traduction de Wauquelin. Une telle constatation peut conduire à deux interprétations partiellement différentes. Une hypothèse prudente qui préférerait considérer que le *Roman de Buscalus* reste un roman anonyme permettrait de conclure qu'il faut ajouter les *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin au nombre des sources utilisées par son auteur. Mais si l'on accepte d'identifier Wauquelin avec l'auteur de *Buscalus*, ainsi que nous le défendons au chapitre précédent¹, il faut en conclure qu'il a réutilisé des extraits de sa chronique, traduits précédemment, pour les insérer dans sa mise en prose. Un autre de ses romans témoigne d'ailleurs d'une pratique similaire. Dans les *Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, le clerc montois a également greffé un passage des *Chroniques de Hainaut*².

Indépendamment des questions d'attribution auctoriale, l'établissement des rapports entre les textes permet d'identifier l'« acteur », cité à trois reprises dans le *Roman de Buscalus*, notamment dans l'extrait du chapitre VII, dont le début est reproduit ci-dessus. Cet auteur à l'identité a priori mystérieuse n'est autre que Jacques de Guise. Dans sa chronique, après avoir reproduit les informations trouvées dans ses sources, il indique « actor » lorsqu'il recommence à s'exprimer en son nom. Ainsi, après avoir cité (ou synthétisé) au chapitre XXVII de son deuxième livre un auteur dont les écrits sur la Lotharingie sont perdus, Hugues de Toul, Jacques débute son XVIII^e chapitre « *Opiniones foundationis civitatis Tornacensis* » avec la mention « actor ». Il y entame ensuite une comparaison entre ses sources en déclarant que les relations d'Hugues de Toul et de Lucius de Tongres, un autre historien local dont la production est perdue, s'écartent de celle de l'*Ystore de Tournay*³. Un siècle et demi plus tard, la discussion est traduite littéralement dans les *Chroniques de Hainaut* avant d'être insérée en partie dans le *Roman de Buscalus*. Et chez Wauquelin, les mentions « actor » par lesquelles s'ouvraient les passages assumés en propre par l'historien latin se transforment en indications telles que « ce dist l'acteur », insérées dans le corps des phrases.

L'influence directe ou indirecte d'un nombre conséquent de textes traitant de l'histoire de Tournai ou plus largement de l'ancienne Gaule belgique est sensible dans le *Roman de*

¹ Voir la section « Une attribution à Jean Wauquelin », pp. 85-97.

² Sandrine Hériché-Pradeau, *Alexandre le Bourguignon*, op. cit., p. 147.

³ L'identification de cette *Ystore de Tournay* n'est pas assurée. La proximité du titre invite à penser aux *Historiae tornacenses*, dans lesquelles Tournai est effectivement fondée du temps de Tarquin l'Ancien, mais il pourrait tout aussi bien s'agir du *Liber de Antiquitate* ou des *Vraies Croniques*, qui placent également la fondation de Tournai par les Romains sous le règne de Tarquin.

Buscalus. Les aventures de Buscalus, de sa lignée et de leurs alliés reçoivent ainsi un cadre conforme aux connaissances de l'époque. Mais il est aussi longuement question de leurs antagonistes, les Romains. Pour leur fournir à eux aussi un décor historique exact, le romancier a pu se baser sur les sources précédemment évoquées. Elles décrivent déjà de manière plus ou moins détaillée l'arrivée des Romains en Gaule belgique et, dans le cas des *Annales Hannoniae*, traitent aussi de l'histoire romaine en elle-même. La naissance et les jeunes années de Romulus et de Rémus ainsi que la fondation de Rome sont ainsi narrées principalement d'après Jacques de Guise, avec l'ajout de quelques éléments glanés dans d'autres sources.

Un questionnement surgit ici de l'examen attentif des textes. Si en ce qui concerne les débuts de la ville éternelle, le récit du roman de *Buscalus* pourrait tout à fait être une paraphrase des *Chroniques de Hainaut*, les informations sur les jumeaux fondateurs ne peuvent en être issues. Les paragraphes 4 et 5 de *Buscalus* sont constitués d'une traduction littérale du XIV^e chapitre du second livre de Jacques de Guise. Or le roman contient des développements présents dans les *Annales Hannoniae*, mais absents des *Chroniques de Hainaut*, qui traitent en quelques brèves lignes de tout ce qui entoure la venue au monde de Romulus et Rémus¹.

En l'absence d'une édition critique des *Chroniques de Hainaut*, il n'est pas possible d'écarter l'hypothèse de l'existence d'une famille de manuscrits qui présenterait un texte plus développé que celui des célèbres Bruxelles, KBR, 9242-9244, dont le premier, le 9242 est aisément accessible². Selon cette éventualité, l'auteur de *Buscalus* aurait pu utiliser une autre copie de l'œuvre, produite ou conservée en milieu bourguignon. Parmi la vingtaine de copies existantes, il aurait pu s'agir de celle de la bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer, mss 149¹⁻² F^o, dont la critique attribue la commande à Jean de Créquy, ou celle de la KBR, mss 10213-10214, qui porte le monogramme et la signature d'Antoine de Bourgogne, celle de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, mss 809-811, exécutée pour Louis de Bruges, ou encore celle de la KBR, ms 14613, conservée dans l'atelier même de Wauquelin³. Mais les manuscrits KBR, 9242-9244 ne font pas partie de ceux recensés comme des abrégés des *Chroniques de Hainaut*⁴. Ils constituent au contraire le résultat immédiat du travail de Wauquelin et ils sont considérés comme le point de départ de l'ensemble de la tradition

¹ KBR, ms 9242, chap. XIV : « De la venue et de la naissance Remus et Romulus, dist Helmandus », fol. 86v.

² Rappelons qu'il est consultable en version numérisée sur le site de la Bibliothèque royale de Belgique : <http://uurl.kbr.be/1310113>.

³ L'ouvrage collectif, *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un prince bourguignon*, op. cit., présente en annexe une notice pour chaque exemplaire de l'œuvre, pp. 177-247.

⁴ *Ibid.*

textuelle¹. Il est plus plausible de supposer que l'auteur de *Buscalus* avait à disposition à la fois les *Annales Hannoniae* et leur traduction. Et qui mieux que Jean Wauquelin aurait pu maîtriser les variantes entre les deux œuvres et retourner à l'original latin quand la chronique française ne lui fournissait pas les informations nécessaires à son projet de roman ?

Les informations sur l'histoire romaine dont disposait l'auteur de *Buscalus* ont été complétées par la consultation de sources spécialisées sur le sujet. Pour le personnage de César, dont le rôle est substantiel dans la deuxième partie du roman, il utilise abondamment les *Faits des Romains*. Il réalise de la sorte des emprunts directs qui s'ajoutent à ceux transmis par l'intermédiaire des *Vraies Croniques*. Il s'appuie aussi ponctuellement sur l'*Hystore de Julius Cesar* écrite par Jean de Tuim. Sa reprise consiste dans certains passages en une paraphrase relativement autonome, tandis que dans d'autres, la proximité textuelle avec ses sources est grande, ce qui rend leur identification par Louis-Fernand Flutre indiscutable² même si l'auteur du *Roman de Buscalus* ne les cite nulle part explicitement.

Dans d'autres cas, au contraire, l'auteur adopte une attitude différente et cite ses sources aux endroits où il les utilise avec le souci de la référence exacte. Ainsi, lorsqu'au paragraphe 6 il évoque la fondation de Rome et ses premières années d'existence, il cite Orose, suivi de Tite-Live³. L'historien padouan bénéficie même de trois mentions au long de la première partie de *Buscalus*, l'une d'elles accompagnée d'une invitation à le consulter pour obtenir des informations plus détaillées. Le désir de se placer sous l'égide de prestigieux auteurs antiques explique sans doute la présence de ces références consciencieuses. En effet, les ouvrages d'Orose et de Tite-Live étaient des classiques de l'historiographie médiévale. Rédigées entre 415 et 417, les *Historiae adversum paganos* de Paul Orose retracent les malheurs dont l'humanité était frappée avant la venue du Christ. Cette histoire universelle faisait partie d'une liste de dix ouvrages qui constituaient pour Cassiodore la somme de la connaissance historique indispensable. L'ensemble constitué par le fondateur du monastère du Vivarium au VI^e siècle comprenait uniquement des ouvrages écrits par des auteurs chrétiens⁴. Outre celui d'Orose, d'autres traités d'histoire faisaient partie de la liste : la *Guerre des Juifs* et les *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée

¹ Claude Thiry, Tania Van Hemelryck, « Observations sur la langue et le texte de la traduction des *Annales du Hainaut* par Jean Wauquelin », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un prince bourguignon*, op. cit., pp. 51-56, ici p. 53.

² Comme le personnage de César n'apparaît que dans la deuxième partie du *Roman de Buscalus* (mis à part dans une mention proleptique à la fin de la première partie) et que les emprunts aux *Faits des Romains* et à Jean de Tuim ont été traités en détail par Flutre, nous renvoyons pour des précisions à son chapitre sur les « Chroniques de Tournai » dans *Li Fait des Romains dans les littératures française et italienne*, op. cit., pp. 60-100.

³ L'index des personnes situé en annexe fournit les références exactes des mentions des auteurs.

⁴ Bernard Guenée, *Histoire et culture historique*, op. cit., pp. 301-302.

avec sa continuation par Rufin, l'*Histoire tripartite*, ainsi qu'un traité du comte Marcellin, le seul ouvrage de la liste à avoir été oublié par la postérité. Cassiodore recommandait aussi des chroniques : celle d'Eusèbe-Jérôme, continuée par le comte Marcellin, celle de Prosper d'Aquitaine ; et enfin le *De viris illustribus* de saint Jérôme, que Cassiodore avait lui-même continué. Avec les *Histoires* de Bède et de Paul Diacre, qui sont venues s'ajouter par la suite à l'ensemble, la sélection de Cassiodore a formé le fonds commun de la culture historique occidentale durant plusieurs siècles. Et parmi cet ensemble d'une douzaine d'œuvres, l'*Histoire contre les païens* est celle dont la diffusion a été la plus grande, d'après ce qu'en laissent supposer les 245 manuscrits médiévaux conservés¹.

Le succès de Tite-Live a été plus tardif, mais également d'importance. En effet, le Moyen Âge a d'abord accueilli son œuvre avec circonspection. Son statut d'historien païen a limité la diffusion du *Ab urbe condita libri* jusqu'à ce que le développement des écoles, à partir des XI^e-XII^e siècles, permette un retour en faveur des historiens de la latinité païenne. Grâce au réservoir de récits et d'exemples que leurs œuvres offraient, les maîtres les utilisaient volontiers dans leur enseignement. Et au début du XIV^e siècle, avec le développement de l'instruction dans les milieux laïcs, Tite-Live a bénéficié d'un succès fulgurant qui ne s'est pas démenti jusqu'à la fin du Moyen Âge et s'est prolongé encore bien après, comme en témoignent les 160 éditions imprimées entre 1450 et 1700². Orose et Tite-Live figuraient donc au XV^e siècle parmi les auteurs indispensables que toute bonne bibliothèque se devait de posséder, et celle des ducs de Bourgogne, que l'auteur de *Buscalus* est susceptible d'avoir utilisée, ne faisait pas exception. Elle les possédait dans des traductions françaises.

Pour reconstruire l'univers antique dans lequel évoluent ses personnages, l'auteur de *Buscalus* puise à la fois dans des histoires romaines incontournables et dans des ouvrages plus confidentiels sur le passé de Tournai et des régions avoisinantes. Il emprunte, réécrit ou compile les informations dont il a besoin pour les intégrer à son œuvre. Et quelle que soit l'intensité du travail de remaniement effectué, tous ses emprunts témoignent d'un souci d'exactitude. L'auteur du *Roman de Buscalus* réalise un travail d'historien afin de décrire une Antiquité conforme aux connaissances scientifiques du XV^e siècle³. Le sérieux de sa reconstruction contraste avec la créativité avec laquelle il met en scène les aventures fictives des héros tournaisiens. Il crée ainsi une œuvre hybride, qui tient à la fois de la chronique et du

¹ *Ibid.*, p. 250. Le nombre de manuscrits est une estimation.

² *Ibid.*, pp. 304-307.

³ Le souci de la reconstruction fidèle du passé ne touche toutefois pas le domaine militaire.

roman. Et sur le plan littéraire, l'auteur impose sa marque. Loin de se présenter comme un simple dérivé de son modèle en vers, le *Roman de Buscalus* porte les traces d'une réécriture profonde dont l'aspect le plus saillant est son traitement du surnaturel. Une telle constatation nous amène nécessairement à analyser la manière dont ce registre est déployé dans l'œuvre.

Le surnaturel

Le trait le plus saillant du *Roman de Buscalus*, considéré du point de vue littéraire, réside sans conteste dans la présence prégnante du surnaturel sous différents aspects. Le roman se détache sur ce point des autres œuvres liées à l'atelier du Maître de Wavrin, car elles accordent au surnaturel une place inexistante ou à tout le moins restreinte. Dans *Buscalus*, au contraire, des personnages emblématiques de la littérature vernaculaire médiévale mettent en œuvre ce registre : le roman est peuplé de fées, de démons et de géants. En outre, plusieurs objets magiques fournissent des ressorts à la narration. Des anneaux font naître l'amour ou accordent la jeunesse éternelle, une épée est gage d'immortalité ou encore une cape offre le pouvoir d'être invisible. En plus de ces « grands classiques », l'auteur montre tout l'intérêt qu'il porte au surnaturel en abordant des sujets plus spécifiques qui s'inscrivent dans ce registre et en leur consacrant respectivement un chapitre. Il donne à voir une école de magie sise à Tolède, un voyage dans l'au-delà et un avatar de la *Mesnie Hellequin*. Ces sujets appartiennent également au fonds culturel médiéval, mais leur tenants et aboutissants dans *Buscalus* sont peut-être moins aisément perceptibles. C'est pourquoi leur analyse permettra en premier lieu de les mettre chacun en lumière, et elle offrira par ailleurs une voie d'accès idéale pour comprendre le rapport que l'auteur entretient avec le surnaturel.

Trois sujets, trois chapitres

L'école de magie de Tolède¹

À l'époque où Buscalus est un jeune chevalier en exil, il se rend en Espagne, à Tolède, où il sauve des griffes d'un sinistre personnage une jeune fille nommée Yolande, qu'il épouse. Le couple a deux fils, Hostus et Grimon, et une fille, Hippolyte. Le passage concernant l'école de magie de Tolède prend place sur ces entrefaites, au chapitre XX, dans lequel un démon déguisé en maître d'école vient frapper aux portes des familles nobles de la ville pour offrir ses services. Il propose d'enseigner les sept arts libéraux à treize enfants au maximum. Buscalus lui confie son fils aîné Hostus. L'enseignant emmène ensuite ses élèves dans un

¹ Les considérations présentées dans cette section ont été publiées dans notre article, « Avoir le diable comme professeur », *op. cit.*, aux pp. 381-386.

vieux bâtiment sous lequel se trouve une grotte très profonde où il leur dispense son savoir. Il leur apprend en particulier la magie. Les enfants et leur maître restent soixante jours sans remonter à la surface, si bien que Buscalus décide d'aller voir ce que devient son fils. Il descend jusqu'au fond de la grotte, qui baigne dans une grande clarté. Lorsqu'il s'adresse à l'assemblée, personne ne lui répond. Il comprend alors que le maître est un « deable ou enchanteur » (58, 16) et sort son épée en menaçant de tuer tout le monde. Comme les enfants se lèvent, il les pousse à monter vers la sortie. Le démon tente de retenir le dernier en guise de salaire pour son enseignement, mais Buscalus n'entend pas le laisser faire. Le chevalier frappe le diable de son épée. Ce dernier lance en représailles un souffle nauséabond qui empuantit toute la caverne, avant de disparaître. Buscalus et les treize enfants rejoignent ensuite sains et saufs la surface.

Choisir Tolède pour y situer un enseignement occulte est tout sauf un hasard. En effet, la ville était intimement liée à la magie dans les mentalités au Moyen Âge, au point que les termes de *scientia* ou *ars toletana* en latin et d'*ars de Tolete* en langue d'oïl étaient fréquemment utilisés comme des synonymes de « magie¹ ». Le lien entre Tolède et la magie s'explique historiquement. Après sa reconquête par Alfonse VI en 1085, la ville était devenue un centre où se mêlaient les savoirs chrétien, arabe et juif². Des savants des trois grandes religions monothéistes y travaillaient ensemble, et de nombreux étudiants européens s'y rendaient, attirés par la ville et sa bibliothèque. En effet, celle-ci contenait les restes de la gigantesque collection du calife Al-Hakam II³. On pouvait étudier à Tolède non seulement des œuvres souvent difficiles d'accès des cultures grecque et juive, mais aussi des ouvrages écrits par des savants et des philosophes arabes. Pour ce faire, lire l'arabe n'était pas indispensable grâce au grand mouvement de traduction qui avait pris place à partir des années 1120. Une

¹ Samuel M. Waxman, « Chapters on Magic in Spanish Literature », in *Revue hispanique*, 38, 1916, pp. 325-463, ici pp. 326 et 346.

² Sylvie Roblin-Dubin, « L'école de magie de Tolède : histoire et légende », in *Histoire et Littérature au Moyen Âge. Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie (Amiens 20-24 mars 1985)*, publiés par les soins de Danielle Buschinger, Göppingen, Kümmerle, coll. « Göppinger Arbeiten zur Germanistik », 1991, pp. 419-433. L'article offre aux pp. 425-433 une synthèse historique sur Tolède et la magie. Pour une approche plus complète du sujet, on consultera l'article de Danielle Jacquart, « L'école des traducteurs », in *Tolède, XII^e-XIII^e. Musulmans, chrétiens et juifs : le savoir et la tolérance*, dirigé par Louis Cardaillac, Paris, Autrement, coll. « Mémoires », 1991, pp. 177-191 ainsi que l'ouvrage de Ana González Sánchez, *Alfonso X el Mago*, Madrid, Ediciones de la Universidad Autónoma de Madrid, coll. « Estudios », 2015.

³ Selon les sources arabes, la collection d'Al-Hakam II aurait compté 400'000 livres, mais ce nombre ne doit sans doute pas être compris de manière littérale parce qu'il était fréquemment utilisé en arabe comme synonyme d'« innombrable ». Voir Charles B. Faulhaber, « Libraries », in *Medieval Iberia. An Encyclopedia*, edited by E. Michael Gerli and Samuel G. Armistead, New York, Routledge, coll. « Garland encyclopedias of the Middle Ages », 2003, pp. 484-486, ici, p. 485.

école de traducteurs¹ menée par Jean de Séville puis Gérard de Crémone s'était en effet attachée à transcrire les œuvres arabes en latin, d'abord de manière aléatoire au rythme des découvertes, puis de manière plus structurée avec en particulier les œuvres des grands philosophes Avicenne, Alfarabi et Algazel.

Mais comment donc une école de traducteurs attestée historiquement a-t-elle pu donner naissance à une école de magie dans l'imaginaire collectif ? Le glissement peut premièrement s'opérer par le biais des sept arts libéraux. Bien entendu, l'étude des arts libéraux était un but tout à fait avouable et honorable puisqu'ils constituaient le programme des écoles monastiques et des universités. Le démon déguisé en maître d'école de *Buscalus* annonce d'ailleurs à la ronde son intention d'enseigner « tous les sept ars liberaux » (57, 8). Mais parmi eux se trouve l'astronomie, dont la position ambiguë entre science et magie pouvait prêter à confusion. Quant à l'alchimie, sujet de nombreux ouvrages traduits à Tolède, elle penchait plus clairement encore du côté du surnaturel. Même si elle pouvait être considérée comme une science dont la finalité était de retrouver les secrets de la nature, elle se situait en marge du savoir officiel². Son caractère occulte la rendait suspecte. Et au niveau pratique, ses buts principaux étaient la quête de la pierre philosophale et de l'élixir d'immortalité. On dénombre même des ouvrages de magie à proprement parler parmi les traductions tolédanes. C'est le cas notamment de l'*Almandal*, traduit de l'arabe avant 1200³. Le traité explique comment construire une *figura almandal*, un autel à placer au centre de rituels offrant au magicien la capacité de faire obéir les *djinns* et les *shayātīn*, assimilés aux démons du christianisme. Ceux-ci peuvent alors être contraints à effectuer différentes tâches comme celle de faire naître des sentiments amoureux ou de susciter la discorde. On s'est donc bien occupé de magie à Tolède au Moyen Âge, et si les diables déguisés en maîtres d'école relèvent de la fiction, il est par contre attesté que les savants et les étudiants ont pu y consulter des ouvrages traitant de magie.

Un autre élément de localisation est indiqué dans le *Roman de Buscalus*. L'école se tient dans une « cave grande et parfonde a merveilles » (58, 3). Il faut descendre plus de cinq cents

¹ L'« école de traducteurs de Tolède » a pu par le passé être perçue comme une véritable institution placée sous la protection des archevêques de la ville. Le syntagme est toujours couramment utilisé, cependant la critique s'accorde aujourd'hui à penser qu'il faut donner au terme d'« école » le sens large de « mouvement ». Ce mouvement était sans doute composé de savants et d'équipes travaillant de manière indépendante et rapprochées par une même volonté de traduire les œuvres arabes et un esprit de communauté scientifique. Voir Danielle Jacquart, « L'école des traducteurs », *op. cit.*

² Serge Hutin, *Les Alchimistes au Moyen Âge*, Paris, Hachette, coll. « La vie quotidienne », 1995, p. 163.

³ Le traité de magie est édité par Julien Véronèse dans *L'Almandal et l'Almadel latins au Moyen Âge. Introduction et éditions critiques*, Florence, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 2012. La question du lieu de réalisation de la traduction, probablement Tolède, est soulevée à la p. 18.

marches pour atteindre le fond. Or on rencontre déjà une grotte dans les deux premières œuvres en langue vernaculaire qui décrivent un enseignement magique prenant place à Tolède. La première est la branche XXIV du *Roman de Renart*, *Renart magicien*, écrite durant la première moitié du XIII^e siècle. Le goupil réside chez un enchanteur dont il suit les cours. Il le surprend une nuit « en une voute desouz terre¹ » (v. 1333) en train de parler avec une statue creuse en forme de tête qui lui révèle ses secrets de magie. La deuxième œuvre est *Wistasse le Moine*, qui a été composée vraisemblablement entre 1227 et 1240. Wistasse passe un hiver et un été à Tolède à étudier les sortilèges « aval sous terre en un abisme² » (v. 13). La cavité souterraine est en effet l'emplacement privilégié de l'école de magie de Tolède, comme en témoignent plusieurs autres textes médiévaux, notamment *Maugis d'Aigremont*, dans lequel le lien entre les différents éléments du *topos* apparaît en filigrane. Un livre « de grant pris », et même « merveillos » selon une partie de la tradition manuscrite, est retrouvé « soz terre en .i. celier voltis³ » (vv. 1808 et 1807) par des sages tolédans. La chanson de geste suggère l'existence d'une étude à l'endroit de la découverte sans pour autant l'énoncer explicitement. Et même si c'est à Rocheflor, au château sicilien de la fée Oriande, que le personnage de Baudris devient le maître du jeune Maugis, c'est bien à Tolède qu'il a acquis le savoir qu'il transmet à son élève.

S'il semble naturel de vouloir placer le lieu d'une initiation démoniaque sous terre, au plus près de l'enfer, l'insistance des textes s'explique également par l'existence d'une légende préexistante liant la fondation de la ville de Tolède à Hercule et à une grotte⁴. Les versions de la légende sont nombreuses et sa genèse complexe parce qu'elle résulte d'un mélange de traditions. À l'origine se trouvent des mythes païens relatifs aux périples d'Hercule dans la péninsule ibérique ainsi qu'à ses activités de héros fondateur. Ils ont été repris par les Arabes, qui les ont modifiés en les refondant avec des récits orientaux. On peut en outre constater

¹ *Le Roman de Renart*, édition publiée sous la dir. d'Armand Strubel, avec la collab. de Roger Bellon, Dominique Boutet et Sylvie Lefèvre, [Paris], Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998. La branche *Renart Magicien* se trouve aux pp. 773-825, ici, p. 806. Les citations et références faites au texte sont données à partir de cette édition.

² *Le Roman d'Eustache le Moine*, nouvelle édition, traduction, présentation et notes par A. J. Holden et J. Monfrin, Louvain/Paris/Dudley, Peeters, coll. « Ktēmata », 2005, p. 18. L'ensemble des citations et références provient de cette édition.

³ *Maugis d'Aigremont. Chanson de geste*, édition critique avec introduction, notes et glossaire par Philippe Vernay, Berne, Francke, coll. « Romanica Helvetica », 1980, p. 145.

⁴ Voir sur le sujet les articles de François Delpéch, « L'écolier diabolique : aspects ibériques d'un mythe européen », in *L'Université en Espagne et en Amérique latine du Moyen Âge à nos jours. I : Structures et acteurs. Actes du colloque de Tours, 12-14 janvier 1990*, édition et introduction de Jean-Louis Guereña, Ève-Marie Fell, Jean-René Aymes, Tours, Publications de l'Université de Tours, coll. « Études hispaniques », 1991, pp. 155-177 et « Grimoires et savoirs souterrains. Éléments pour une archéo-mythologie du livre magique », in *Le pouvoir des livres à la Renaissance. Actes de la journée d'étude organisée par l'École nationale des chartes et le Centre de Recherche sur l'Espagne des XVI^e et XVII^e siècles (Paris, 15 mai 1997)*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des Chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes », 1998, pp. 23-46.

l'influence d'une légende wisigothique visant à expliquer la chute de la royauté chrétienne face aux envahisseurs musulmans¹. Cette légende raconte, avec des variations plus ou moins importantes selon les sources, le funeste destin de Rodrigue, le dernier roi chrétien à avoir régné sur l'Espagne avant sa conquête par les Arabes au VIII^e siècle. Il aurait existé dans le royaume un palais fermé par de nombreux cadenas. Poussé par la curiosité et l'appât du gain, Rodrigue en aurait forcé l'entrée malgré les tentatives des prêtres pour l'en dissuader. Le monarque aurait trouvé à l'intérieur des représentations peintes de guerriers arabes avec une inscription prophétisant que, une fois le palais ouvert, des personnes semblables à celles représentées sur les peintures envahiraient le pays.

C'est dans des chroniques et des textes à visée historique largement postérieurs que l'on peut constater le résultat de l'entrelacement des fils de la tradition. Comme l'explique Fernando Ruiz de la Puerta, deux versions principales de la légende se dégagent². La première se rencontre notamment dans l'*Histoire de Tolède* de Pedro de Alcocer, publiée en 1554. Elle raconte comment un magicien grec nommé Ferecio serait tombé sur une grotte dans laquelle vivait un dragon. Il serait resté dans cette grotte, qu'il aurait dédiée à Hercule, et après avoir domestiqué le dragon, il aurait enseigné la magie à la population venant s'établir dans les environs. Tolède aurait ainsi été fondée et peuplée à cause de la renommée de l'enseignement de Ferecio. La deuxième version de la légende est contée entre autres par Pedro de Rojas, qui en 1654 a aussi publié une *Histoire de Tolède*. Tubal, le fondateur de Tolède, aurait bâti la grotte. Plus tard, alors qu'il régnait sur l'Espagne, Hercule l'aurait réédifiée et agrandie. Il y aurait ensuite enseigné la magie.

Pour dissemblables qu'elles soient, toutes les versions de la légende lient Hercule à une grotte située à Tolède. Il n'est donc pas surprenant que les auteurs et les chroniqueurs aient cherché à localiser cette « grotte d'Hercule », à donner aux récits qu'ils rapportaient un ancrage physique. Ils l'ont pour la plupart identifiée avec le souterrain de l'église de San Ginés³, située en plein cœur de Tolède. Cette identification a perduré au fil des siècles. L'église a aujourd'hui disparu, mais le souterrain existe toujours. Et tandis que les scientifiques modernes hésitent sur sa fonction originelle – crypte, citerne ou égout romain

¹ François Delpech, « L'écolier diabolique », *op. cit.*, p. 164.

² Fernando Ruiz de la Puerta, *La cueva de Hércules y el Palacio encantado de Toledo*, Madrid, Nacional, coll. « Biblioteca de visionarios, heterodoxos y marginados », 1977, p. 55.

³ *Ibid.*, p. 111.

notamment – des guides touristiques proposent aux touristes amateurs d’insolite et de mystères des visites de la « grotte d’Hercule¹ ».

Le lien si fort qui s’est créé entre Tolède et l’enseignement de la magie s’explique donc par la conjonction de deux éléments. Il y a d’une part l’école de traducteurs qui, pour avoir traduit des ouvrages occultes, se transforme dans l’imaginaire collectif en école de magie, et d’autre part la légende de la grotte d’Hercule, dont les versions s’accordent pour dire qu’elle a été le lieu d’un enseignement à caractère surnaturel². Héritant du *topos* de l’enseignement diabolique tolédan, l’auteur du *Roman de Buscalus* en reprend les éléments constitutifs essentiels, mais il apporte également sa touche personnelle. Avec son goût pour la narration factuelle et plus particulièrement pour les scènes d’action guerrière, il innove en dépeignant un héros qui se débarrasse de l’enseignant indésirable avec un grand coup d’épée et un diable qui, lorsqu’il est mis au jour, tente de se défendre en crachant un souffle nauséabond.

Un voyage dans l’au-delà

Un peu plus loin, le roman narre un voyage dans l’au-delà. Ce voyage, qui occupe le chapitre XXIV, peut être résumé comme suit. Buscalus est chargé par Garvulis, le roi de Grande-Bretagne, d’apporter une lettre au roi de Hongrie. Accompagné de sa femme et de son fils cadet, il traverse une forêt isolée. Le petit groupe y connaît la faim et est contraint de s’arrêter à cause de la faiblesse qui gagne Yolande et Grimon. Alors que Buscalus part seul chercher à manger, il rencontre un personnage à cheval, habillé à la manière d’un roi. Le chevalier tournaisien ne sait encore rien de lui, mais la rubrique l’identifie clairement comme un « anemy » (XXIV, 1). Le faux roi déclare savoir où se procurer des vivres et emmène Buscalus à travers une vallée luxuriante jusqu’à un magnifique château. À l’intérieur, les tables sont chargées de provisions, mais son guide interdit à Buscalus d’y toucher et l’emmène dans une prairie où se trouvent « grant foison roynes, dames et princesses dansans et carollans au son des menestrez » (71, 16-17). Les danseuses invitent le chevalier à les

¹ Le site « [leyendasdetoledo.com](https://www.leyendasdetoledo.com) » indique dans sa rubrique « Toledo secreto y misterioso » que la grotte a été restaurée et est à nouveau ouverte aux visites depuis janvier 2010. Juan Luis Alonso, « La Cueva de Hércules en Toledo » : <https://www.leyendasdetoledo.com/la-cueva-de-hercules> (page consultée le 3 mai 2016).

² À partir du XVI^e siècle, Salamanque devient une rivale pour Tolède. Le fait que des livres arabes y aient également été traduits et la réputation de son université ont conduit la ville à être à son tour associée à l’étude de la magie. Sa supposée école de magie est d’abord mentionnée de concert avec celle de Tolède, puis elle acquiert son indépendance. En outre, un décalque de la grotte d’Hercule tolédane apparaît. Il est fréquemment fait mention durant l’époque moderne d’une grotte située à Salamanque où un enseignement à caractère surnaturel aurait pris place. L’association entre Salamanque et la magie finit même par éclipser la réputation de Tolède dans ce domaine. (Voir Samuel M. Waxman, « Chapters on Magic », *op. cit.*, pp. 357-58.)

rejoindre avec insistance. Devant ses refus répétés, elles lui crient après, mais il reste imperturbable, tout à sa recherche de nourriture. Plus loin, au bout de la prairie, se trouvent « grant foisson empereurs et roix » (72, 2-3) décédés, dont les habits et les trônes sont couverts de pierres précieuses. Parmi eux se trouvent Tarquin l'Ancien et Priamus, Bolos, qui est le père du roi de Grande-Bretagne, et surtout le propre frère de Buscalus, Achifer. Buscalus adresse la parole à son frère, mais, comme celui-ci ne lui répond pas, il se montre extrêmement étonné et contrarié. Pendant qu'il l'invective, des démons s'approchent et le blâment d'être venu là. Ils lui fournissent néanmoins des explications : « [T]ous ceulx que tu vois cy sont condempné a tousjours mais au dieu Pluto, qui est roix et sires de la maison infernale. » (73, 6-7) À l'instant où Buscalus sort son épée pour pourfendre les démons, Achifer décide d'intervenir. Il intercède auprès de Pluton pour que son frère ait l'autorisation de s'en aller. Comme sa requête est acceptée, les diables se mettent à crier, à la grande frayeur de Buscalus qui s'écrie : « Par tous les dieux, je voy et cognois orendroit que c'est ycy le Chastel de Farie, lequel est tous plains de fantasmes et de malignes esperis. » (73, 19-21) Achifer s'approche ensuite de son frère, et ils commencent à dialoguer. Buscalus encourage Achifer à se battre avec lui et à l'accompagner loin de cet endroit, mais ce dernier lui répond « la chose n'est pas telle comme vous cuidiez » (74, 6-7) et lui fournit plusieurs explications. Il révèle pour commencer l'identité des habitants du lieu : « Sachiez pour verité que nous qui cy sommes, lesquelz aultrefois avez veu en vie, dont les corps pourrissent en terre, sommes toutes ames perdues et dampnees. » (74, 8-10). Il ajoute que les pierres précieuses dont ils sont vêtus sont faites de feu et les brûlent. Quand Buscalus demande s'il devra aussi résider ici après sa mort, Achifer lui répond : « [J]e cuide que tous ceulx qui sont ou monde regnant nous vendront tenir compaignie jusques a la venue d'un grant prophete qui en jettera ceulx qui bien auront vescu, et les aultres, qui ont esté mauvais du temps qu'ilz ont esté ou monde, seront dampnez perpetuelment et condempnez avec le dieu Pluto. » (74, 13-16) Un peu plus loin, Achifer indique le nom du grand prophète en question : il s'agit de « Jhesus » (74, 22). Après avoir exhorté Buscalus à mener la guerre contre les Romains jusqu'à ce qu'il ait reconquis sa terre, Achifer le ramène à la porte du château, où il prend congé de lui, car il ne peut pas l'accompagner plus loin. Buscalus part retrouver sa femme et son fils. Après les retrouvailles, ils se remettent en route ensemble et tombent sur le roi Garvulis et sa suite. Ceux-ci se trouvent opportunément dans la forêt grâce à une partie de chasse et sont en train de manger. La famille trouve là l'occasion de se sustenter et est sauvée.

Buscalus retourne peu après au château, mais nous ne nous attarderons pas sur sa deuxième visite, car elle apporte peu d'éléments supplémentaires pour comprendre la

signification du lieu. En revanche, les explications fournies par le narrateur à la fin du chapitre XXIV sont cruciales et méritent d'être citées dans leur exhaustivité :

Et affin que sachiez quel estoit le chastel ou Buscalus alla veoir son frere, c'estoit ung lieu et place ou il advint maint grant adventure, et l'appelloit on le Chastel des Fees, car pour le temps que regnoit le roy Artus de Bretagne, il y avoit alors ung saint preudomme devot et bon chrestien qui tant fist vers le roy Artus qu'il y fist fonder ung petit monastere ou il demoura tout son temps. Et avoit nom Patrice, et pour le lieu, qui avoit esté si espouventable, on luy mist nom saint Patris. Et la il fist une grande fosse par ou il veoit tous les tourmens d'enfer, dont il souffry maintes batures et laidures par les anemis ausquelz il avoit osté la puissance de non y plus converser. Non obstant ce que, après la mort de saint Patrice, pluseurs chevaliers et nobles hommes y sont allé veillier, dont les ungz y ont veu grant merveilles, et les aultres non. Or vous lairons a parler du trau Saint Patris [...].
(80, 20-31)

Dès le premier abord, on comprend aisément que Buscalus effectue un voyage dans l'au-delà. Cependant, avec ses multiples détails, l'épisode est délicat à appréhender dans sa complexité, d'autant plus que le récit qui en est fait est pris une première fois en charge par le narrateur, puis Buscalus raconte son aventure à la première personne, plus brièvement, mais avec certaines informations complémentaires. La question qui, nous semble-t-il, se pose avec le plus d'acuité est celle de la nature exacte du lieu. Quel est le type d'au-delà représenté ? Certains éléments renvoient à un imaginaire celtique¹. Ainsi la *carole* à laquelle Buscalus est invité avec tant d'insistance à participer évoque les *caroles* magiques où, à l'exemple de Méraugis, des héros arthuriens se retrouvent à devoir danser sans fin parce qu'ils ont eu l'imprudence de rejoindre la ronde². Et, avec le festin auquel Buscalus ne doit pas toucher sous peine de mort, apparaît le motif de l'interdit alimentaire. Le passage fait écho à de nombreux textes imprégnés par le folklore celtique, notamment le lai de *Guingamor*, où la fée défend à son amant de manger et de boire hors de son royaume surnaturel³. Mais surtout, l'appellation de *Chastel des Fees/de Farie*, qui désigne l'endroit à l'époque où se déroule le roman, incite au premier abord à penser qu'il s'agit d'un château enchanté habité par des créatures issues du folklore celtique. Cependant, Buscalus y rencontre des morts et des

¹ *Le Monde et l'Autre Monde. Actes du colloque arthurien de Rennes (8-9 mars 2001)*, réunis par Denis Hüe et Christine Ferlampin-Acher, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 2002, constitue une référence précieuse sur l'au-delà celtique dans la littérature française médiévale. Pour notre perspective, on se reportera en particulier à l'article de Dominique Boutet, « Au-delà et Autre monde : interférences culturelles et modèles de l'imaginaire dans la littérature épique (XIII^e-XV^e siècles) », pp. 65-78.

² Voir Raoul de Houdenc, *Meraugis de Portlesgueiz. Roman arthurien du XIII^e siècle publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, édition bilingue*, publication, traduction, présentation et notes par Michelle Szkilnik, Paris, H. Champion, coll. « Champion Classiques. Moyen Âge », 2004, vv. 3628-3707 et 4290-4391.

³ Voir le *Lai de Guingamor* in *Lais féériques des XII^e et XIII^e siècles*, présentation, traduction et notes par Alexandre Micha, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1992, pp. 62-103, ici p. 96, vv. 564-570.

démons sur lesquels règne le dieu Pluton, non pas des fées au sens moderne (seul le statut des danseuses possède une certaine ambiguïté¹). Le contexte montre que le substantif *fée* possède ici le sens large « d'être surnaturel » et *farie* celui d'« au-delà, autre monde, monde surnaturel² ». L'auteur de *Buscalus* a été influencé par le folklore celtique, sans nul doute par l'intermédiaire de la matière de Bretagne. Cette source d'inspiration est toutefois secondaire. En effet, elle se manifeste uniquement par le réemploi de quelques motifs de la littérature arthurienne. Concentrés en début d'épisode, ces derniers confèrent à l'arrivée de Buscalus au *Chastel des Fees* un plaisant cachet romanesque.

Or, après ces prémices, l'au-delà représenté se révèle avant tout chrétien. En désignant Pluton comme le « roix et sires de la maison infernale » (73, 7), les diables fournissent des renseignements sur le personnage, mais également sur le lieu sur lequel il règne. On comprend alors sans ambiguïté que Buscalus se trouve dans les régions infernales. Les explications données par l'auteur sur le devenir du château plusieurs siècles après la visite du chevalier révèlent de manière encore plus significative la présence du système de croyances chrétien. À la fin du chapitre, le *Chastel des Fees* est identifié au *trau Saint Patris*, c'est-à-dire au purgatoire de Saint Patrick, où, selon la tradition, l'évangéliste de l'Irlande a vu « tous les tourmens d'enfer » (80, 27). Le bref résumé des actions entreprises par le saint et la mention de la pratique de la veillée dans la cavité font clairement référence au célèbre *Tractatus de purgatorio sancti Patricii*, écrit par H. de Saltrey entre 1179 et 1185, ou aux nombreuses réécritures qui en sont issues ; la plus célèbre parmi celles écrites en langue d'oïl étant à l'époque actuelle l'*Espurgatoire Seint Patriz* de Marie de France³.

Mais la partie de l'au-delà chrétien visité par Buscalus correspond-elle à l'enfer ou au purgatoire ? Le doute surgit parce que les indications données par le roman désignent les deux endroits à la fois. Il y a incohérence selon les conceptions eschatologiques modernes, où

¹ Sur les fées au Moyen Âge, on consultera les travaux incontournables de Laurence Harf-Lancner, *Le Monde des fées dans l'Occident médiéval*, Paris, Hachette Littératures, coll. « La vie quotidienne », 2003 et *Les Fées au Moyen Âge. Morgane et Mélusine, la naissance des fées*, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge », 1984.

² Ces acceptions sont examinées dans la section consacrée au lexique du *Roman de Buscalus*, aux pp. 56-57.

³ Le texte de la poétesse et celui de H. de Saltrey sont publiés en version synoptique dans Marie de France, *L'Espurgatoire Seint Patriz, nouvelle édition critique accompagnée du De Purgatorio Sancti Patricii (éd. de Warnke), d'une introduction, d'une traduction, de notes et d'un glossaire*, par Yolande de Pontfarcy, Louvain/Paris, Peeters, coll. « Ktēmata », 1995. Il existe plusieurs autres éditions de l'ouvrage de Marie de France, les plus récentes étant celles de Giosuè Lachin, *Il Purgatorio di San Patrizio*, Roma, Carocci, coll. « Biblioteca medievale », 2003 et de Sonia Maura Barillari, *Il Purgatorio di San Patrizio*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, coll. « Gli Orsatti », 2004. Deux réécritures en prose ont été éditées dans *Les Versions en prose du Purgatoire de Saint Patrice en ancien français*, édition critique, introduction et notes publiées par Martina Di Febo, Paris, H. Champion, coll. « Les classiques français du Moyen Âge », 2013. En outre, la tradition textuelle française est étudiée par Myriam White-Le Goff dans *Changer le monde. Réécritures d'une légende. Le Purgatoire de saint Patrick*, Paris, H. Champion, coll. « Essais sur le Moyen Âge », 2006.

l'enfer, le purgatoire et le paradis forment trois lieux bien distincts. En réalité, il n'y a pas d'antinomie, car, pour la majorité des théologiens médiévaux, le purgatoire faisait partie intégrante de l'espace infernal¹. Et cette conception est restée dominante jusqu'à la fin du Moyen Âge, excepté en Italie, où la *Commedia* de Dante a diffusé une représentation tripartite de l'au-delà.

Le mot « *purgatorium* » est utilisé pour la première fois en tant que substantif dans le *Tractatus de purgatorio sancti Patricii*. L'œuvre n'induit pas de bouleversement sur le plan théologique, car dès le haut Moyen Âge, de nombreux textes évoquent l'enfer supérieur et le décrivent comme un lieu dévolu à la purgation des péchés². L'endroit se distingue des régions infernales inférieures par le caractère temporaire des châtiments administrés. En effet, les pécheurs peuvent y espérer la rédemption, car ils seront soumis à un nouveau jugement une fois leur purification effectuée. C'est sur le plan lexical que le *Tractatus* innove, en forgeant une manière de nommer l'enfer supérieur promise à une large diffusion. Le substantif « *purgatorium* » est ensuite communément utilisé par les théologiens et les exégètes. Mais la pratique d'utiliser le terme « *infernus* » pour désigner toutes les régions infernales, y compris celle qui est désormais appelée purgatoire, ne disparaît pas pour autant. Elle perdure, en particulier dans le langage liturgique à cause de ses tendances conservatrices³. En décrivant le *trau Saint Patris* avec les termes « enfer » et « infernal », l'auteur du *Roman de Buscalus* utilise donc une terminologie ancienne, mais en rien inhabituelle à la fin du Moyen Âge. Il considère le purgatoire d'après son appartenance plus globale aux régions infernales.

Dans l'épisode du *Chastel des Fees*, Buscalus se rend donc au purgatoire. Et il nous semble que l'auteur bourguignon tire l'essentiel de son inspiration de la tradition littéraire des voyages dans l'au-delà. Les deux visions les plus largement diffusées à la fin du Moyen Âge sont le *Purgatoire de saint Patrice*, auquel *Buscalus* fait directement référence comme nous l'avons vu, et la *Vision de Tondale*. Dès sa rédaction dans un monastère de Ratisbonne en

¹ Sur le purgatoire, on consultera en premier lieu le livre fondateur de Jacques Le Goff, *La Naissance du Purgatoire*, [Paris], Gallimard, coll. « Folio/Histoire », 1981. Mais nos paragraphes sur le sujet sont surtout tributaires de l'ouvrage de Mattia Cavagna, *La Vision de Tondale et ses versions françaises (XIII^e-XV^e siècles). Contribution à l'étude de la littérature visionnaire latine et française*, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2017, en particulier du chapitre consacré à « La place du texte à l'intérieur de la production visionnaire », pp. 117-306. Nous adressons également nos plus vifs remerciements à Mattia Cavagna pour les suggestions qu'il nous a fait parvenir.

² Nous adoptons là le point de vue défendu notamment par Mattia Cavagna, pour qui le *Tractatus de purgatorio sancti Patricii* ne peut être considéré comme « l'acte de naissance littéraire du Purgatoire » comme l'affirmait Jacques Le Goff (Mattia Cavagna, *La Vision de Tondale et ses versions françaises*, *op. cit.*, p. 281). Pour une synthèse du débat critique qui s'est tenu après la publication de l'ouvrage de Le Goff – et que nous ne faisons qu'effleurer ici –, on pourra consulter l'article de Benoît Beyer de Ryke, « La naissance du Purgatoire... vingt ans après », in *Villers*, 25, 2003, pp. 13-29.

³ Mattia Cavagna, *La Vision de Tondale et ses versions françaises*, *op. cit.*, p. 300.

1149, la *Visio Tnugdali* se diffuse dans les milieux monastiques : dans le Sud de l'Allemagne d'abord, puis ailleurs en Europe. Mais c'est surtout à partir du milieu du XIII^e siècle, avec son insertion dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, que le texte connaît un succès exceptionnel en milieu francophone. Onze versions en langue d'oïl sont composées¹, dont la plus répandue est celle réalisée par Jean de Vignay vers 1320-1330 dans le cadre de sa traduction du *Speculum historiale*, le *Miroir historial*. Durant le XV^e siècle, aussi bien la version latine originale que des traductions françaises de la *Vision de Tondale* circulent au sein des territoires bourguignons².

Plusieurs éléments du *Roman de Buscalus* tirent leur origine de la littérature visionnaire, à commencer par la présence d'un personnage remplissant la fonction de guide. Le diable habillé en roi emmène le chevalier tournaisien jusqu'aux monarques décédés, tout comme l'ange guide Tondale à travers les différents lieux de l'au-delà. Mais il existe une différence. Dans *Buscalus*, le guide est de nature démoniaque. Et les conseils qu'il donne sont bien mauvais pour ce qu'il est possible d'en juger, car, contrairement à ce qu'il avait assuré : « [T]oy, ta femme et ton filz auez assez a mengier, mais il couvient que toy seul le vieignes querir. » (71, 1-3), Buscalus n'est pas autorisé à toucher aux vivres qu'il aperçoit dans le château et c'est les mains vides qu'il retourne auprès de sa famille. Cependant les diables qui forment de fausses promesses ne sont pas étrangers à la littérature visionnaire. Lors de la première rencontre d'Owein avec les diables dans le *Purgatoire de saint Patrice*, ceux-ci lui assurent : « [S]i noz conseilz crere volez, / a la porte sein vus meruns, / ou entrastes, hors vus mettruns³. » (vv. 864-866) Or il s'agit de « faus sermun » (v. 745) ; les messagers de Dieu l'ont bien annoncé au préalable au voyageur. Il ira « en perdicium » (v. 746) s'il accorde du crédit à de telles paroles trompeuses. La progression d'Owein à travers les régions infernales est jalonnée par les tentatives de séduction des diables. Elle l'est également par leurs menaces. En effet, les diables certifient à plusieurs reprises à Owein que, s'il poursuit son chemin en leur compagnie, il sera tourmenté pour l'éternité. Mais leurs affirmations sont mensongères, comme le montre le retour du voyageur sur terre au terme de sa pérégrination. Au « tuz jurs

¹ Trois d'entre elles sont publiées dans *La Vision de Tondale. Les versions françaises de Jean de Vignay*, David Aubert, *Regnaud le Queux*, éditées par Mattia Cavagna, Paris, H. Champion, coll. « Les classiques français du Moyen Âge », 2008.

² Voir Mattia Cavagna, *La Vision de Tondale et ses versions françaises*, *op. cit.*, « Présence et circulation du texte dans le duché de Bourgogne », pp. 530-533. Signalons qu'en 1475, un quart de siècle environ après que l'auteur de *Buscalus* a narré le voyage de son héros éponyme dans l'au-delà, David Aubert réalise une nouvelle traduction de la *Vision de Tondale* pour répondre à une commande de la duchesse de Bourgogne Marguerite d'York.

³ Les citations sont données d'après Marie de France, *L'Espurgatoire Seint Patriz*, éd. Pontfarcy, *op. cit.*, pp. 144, 154 et 164.

avrez peine e turment » (v. 966) et autres faux avertissements formulés dans le *Purgatoire de saint Patrice* fait écho le « [T]ous ceulx que tu vois cy sont condempné a tousjours mais au dieu Pluto [...]. » (73, 6), lancé par un diable à *Buscalus*. Dans le roman du XV^e siècle, la menace de l'éternité des peines se révèle également mensongère. Achifer l'écarte peu après en annonçant la future descente du Christ aux enfers.

Au bout de la prairie qui jouxte le château, *Buscalus* se trouve en présence de monarques décédés. Il les reconnaît, pour les avoir côtoyés plus ou moins étroitement durant leur vie sur terre. La rencontre de personnes connues, en particulier de rois du passé, est une étape répandue dans la tradition des voyages dans l'au-delà. Ainsi, dans les lieux intermédiaires, Tondale rencontre Cormachus, roi irlandais dont il était le vassal. Trois heures par jour, le trépassé est plongé dans le feu jusqu'au nombril pour expier une faute maritale et porte une haire pour avoir commandité un meurtre. Tout comme Cormachus, les rois du *Roman de Buscalus* sont punis par le feu. Les pierres précieuses dont ils sont vêtus les brûlent de manière invisible, mais inexorable. Il n'est bien entendu pas question de postuler sur la base de ce tourment très répandu l'influence d'un texte en particulier, mais plutôt de constater la présence d'un univers référentiel commun à *Buscalus* et à la littérature visionnaire en général. En effet, le feu est l'un des éléments les plus saillants de l'imaginaire infernal, dans lequel s'inscrivent également les représentations du purgatoire au Moyen Âge¹. Il peut constituer un élément de « décor », mais il est surtout le plus répandu des châtiments.

Un maître règne sur les régions infernales du *Roman de Buscalus*. Il s'agit du « dieu Pluto, qui est roix et sires de la maison infernale » (73, 6-7). Les rois décédés sont condamnés à demeurer avec lui en ce lieu et ils lui doivent obéissance. Ainsi, Achifer doit obtenir son autorisation pour que *Buscalus* puisse retourner dans le monde. Dans la tradition visionnaire, Tondale est l'un des premiers voyageurs à avoir l'occasion de voir le prince des ténèbres². Ce dernier est entièrement noir d'aspect et il possède un millier de mains dotées d'ongles de fer. Il se trouve au fond de l'enfer, attaché sur une grille qu'une multitude de diables maintiennent brûlante en actionnant des soufflets. Cette description influencera les représentations postérieures du maître de l'enfer. Le Lucifer de la *Commedia* notamment doit nombre de ses caractéristiques à celui de la *Vision de Tondale*³, mais surtout les voyageurs qui visitent l'au-delà rencontrent ensuite fréquemment le prince des ténèbres, à l'instar de *Buscalus*. Le maître de l'enfer n'est pas décrit dans le *Roman de Buscalus*, mais il existe un détail qui pourrait

¹ Mattia Cavagna, *La Vision de Tondale et ses versions françaises*, op. cit., p. 296.

² *Ibid.*, p. 251. Hors de la tradition visionnaire et avant la rédaction de la *Vision de Tondale*, Lucifer est notamment représenté dans l'*Apocalypse de saint Paul* et dans l'*Évangile de Nicodème*.

³ Mattia Cavagna, *La Vision de Tondale et ses versions françaises*, op. cit., p. 257.

trahir l'influence directe d'une version de la *Vision de Tondale* en particulier : le nom de Pluton. Dans la vision latine, le seigneur de la maison-four est appelé « *Phistrinus* ». Or, chez Jean de Vignay, il est désigné comme « Pluto : [...] le dieu d'enfer¹ » (ll. 372-373). Cette particularité ne se retrouve pas dans les autres réécritures françaises. À notre sens, la très large diffusion de la version de Jean de Vignay rend tout à fait possible son influence directe sur le nom choisi par l'auteur de *Buscalus*. Par ailleurs, des ouvrages traitant plus spécifiquement de la mythologie gréco-romaine circulaient dans la Bourgogne des ducs Valois. On peut penser aux *Métamorphoses* d'Ovide, en latin ou dans l'adaptation française de l'*Ovide moralisé*². L'auteur de *Buscalus* pourrait donc aussi avoir puisé son inspiration onomastique hors de la tradition visionnaire, mais l'important ici se situe dans le fait que le nom de Pluton renvoie à la mythologie gréco-romaine et à l'Antiquité.

En effet, toute la particularité de l'au-delà représenté dans le *Roman de Buscalus* réside dans sa situation temporelle pré-chrétienne. Selon la doctrine chrétienne, avant que le Christ descende en enfer et en ouvre les portes, toutes les âmes des personnes décédées étaient condamnées à y demeurer. Cet état de fait correspond aux explications données par Achifer : « [J]e cuide que tous ceulx qui sont ou monde regnant nous vendront tenir compaignie jusques a la venue d'un grant prophete qui en jettera ceulx qui bien auront vescu, et les aultres, qui ont esté mauvais du temps qu'ilz ont esté ou monde, seront dampnez perpetuelment et condempnez avec le dieu Pluto. » (74, 13-16) Achifer révèle également le nom du prophète : « Jhesus » (74, 22). À notre connaissance, le *Roman de Buscalus* est la seule œuvre médiévale proprement littéraire à mettre en scène les régions infernales avant la venue du Christ. La source d'inspiration sur ce point réside probablement dans un texte religieux apocryphe, l'*Évangile de Nicodème*, où un récit détaillé du *descensus* est donné, qui commence avant l'arrivée du Christ, lorsque toutes les âmes sont encore prisonnières de l'enfer³.

¹ *La Vision de Tondale*, éd. Cavagna, *op. cit.*, version de Jean de Vignay, pp. 80-81. Dans le *Roman de Buscalus*, Pluton est le maître de l'enfer. Mais, malgré la formulation ambiguë de Jean de Vignay, il faut différencier deux personnages dans la *Vision de Tondale*. Le dieu Pluton y est assimilable à un haut dignitaire démoniaque, qui règne sur la maison-four. C'est plus loin dans son parcours que Tondale rencontre le vrai maître de l'enfer, Lucifer.

² Georges Doutrepoint, *La Littérature française*, *op. cit.*, p. 130.

³ Le texte de la version latine la plus répandue au Moyen Âge est publié dans *The Gospel of Nicodemus, gesta salvatoris*, ed. by H. C. Kim from the Codex Einsidlensis, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, coll. « Toronto medieval Latin texts », 1973. Il est disponible en traduction française dans *L'Évangile de Nicodème ou Les Actes faits sous Ponce Pilate (recension latine A) suivi de La lettre de Pilate à l'empereur Claude*, introduction et notes par Rémi Gounelle et Zbigniew Izydorczyk, traduction par Rémi Gounelle, à partir d'un texte mis au point par Zbigniew Izydorczyk, [Turnhout], Brepols, coll. « Apocryphes », 1997. Nous aimerions également signaler la thèse de Lydie Lansard, *De Nicodème à Gamaliel. Les réécritures de l'Évangile de Nicodème dans la littérature narrative médiévale (XII^e-XVI^e siècle). Étude et éditions*, thèse de doctorat

Deux facteurs concourent à la complexité de l'au-delà décrit dans le *Roman de Buscalus*. D'une part, l'auteur combine des éléments issus de différentes traditions pour façonner un autre monde syncrétique. Des éléments concentrés en début d'épisode trouvent leur origine dans le folklore celtique. Il s'agit notamment des *caroles* et de l'interdit alimentaire posé à Buscalus. La mythologie gréco-romaine est pour sa part présente avec une référence unique, mais primordiale : le dieu de l'enfer nommé Pluton. Quant aux apports issus de la tradition chrétienne, ils sont les plus importants. Ils constituent l'essence de la représentation de l'au-delà dans *Buscalus*. Ainsi l'auteur déploie un imaginaire qui, pour citer Dominique Boutet, se construit « aux frontières de plusieurs formes littéraires [...] et au confluent de la fiction littéraire et du savoir des clercs¹ [...] ». »

La composante prépondérante de l'au-delà de *Buscalus* est donc chrétienne. Or, un autre facteur de complexité opère au sein-même de cette perspective. Il réside dans la coexistence de deux temporalités, celle de la narration effectuée par l'auteur et celle de la diégèse dans laquelle évoluent les personnages. Car, en définitive, Buscalus visite le lieu qui deviendra le purgatoire, mais est encore l'enfer commun à l'époque pré-chrétienne, où se déroule le récit. Malgré cette difficulté, l'auteur présente une vision cohérente et conforme à l'eschatologie chrétienne. Il fait montre d'un intérêt particulier pour les questions eschatologiques, qui transparaît à travers l'influence sur son écriture des textes visionnaires, le *Purgatoire de saint Patrice* et la *Vision de Tondale* en tête, ainsi que, sans doute, de l'*Évangile de Nicodème*. Son implication transparaît aussi à travers les explications données par Achifer à son frère. D'une manière générale, l'auteur dédaigne les longues expositions idéologiques pour se consacrer à la narration des faits. Or, par le biais du personnage d'Achifer, il fournit sur la nature de l'au-delà infernal le plus long développement théorique de l'œuvre.

La Mesnie Hellequin

Bien plus loin, le roman met en scène un avatar de la *Mesnie Hellequin*. L'épisode est narré au chapitre LXI, qui se situe dans le dernier quart de la première partie, après la mort de Buscalus. Au début du chapitre, les armées tournaïsiennes et perses se reposent chacune dans leur camp après avoir combattu toute la journée. Or, un orage se lève à minuit du côté perse.

dirigée par Mme Laurence Harf-Lancner, soutenue le 21 novembre 2011 à l'université Paris III-Sorbonne Nouvelle.

¹ Dominique Boutet, « Au-delà et Autre monde », *op. cit.*, p. 66. La citation se rapporte aux représentations de l'au-delà dans des chansons de geste tardives, mais *Buscalus* met en œuvre le même principe.

Il est si terrible que les arbres tombent et que les tentes s'enflamment. Les sarrasins, d'ores et déjà terrifiés, voient ensuite apparaître une troupe montée sur des chevaux noirs crachant du feu. Celle-ci est constituée de Tournaisiens trépassés et est menée par Buscalus. Tandis que les éclairs illuminent les environs comme en plein jour, les revenants font un carnage parmi les combattants perses épouvantés. Buscalus notamment parcourt le camp en criant à de nombreuses reprises : « [N]e cuidiez pas que Buscalus soit mors ! Veez me cy en persone pour vous tous mettre a fin. » (251, 22-23) Et il tue entre autres le géant Hersac. Finalement, les Perses sont totalement défaits. Et à l'« heure de cocq chantant » (251, 37-38), les revenants vont voir les Tournaisiens, qui s'interrogent sur le vacarme entendu dans le camp voisin. Buscalus explique à son petit-fils Gloriand et aux autres membres de sa lignée qu'il a vaincu l'armée perse. Et il précise : « [J]'ay eu congié du prince de tenebres pour vous venir aidier et vengier de voz anemis. » (252, 6-7) Il leur confirme que lui et toute sa compagnie sont bien morts, puis annonce devoir retourner dans les ténèbres. Et de fait, lorsque les coqs commencent à chanter, les revenants s'évanouissent. Gloriand, en partie incrédule, se rend avec son armée sur le lieu du massacre, où il voit les innombrables corps mutilés. Il accepte alors pour vraies les paroles de son grand-père.

Le nom d'Hellequin n'est pas prononcé dans cet épisode – il ne l'est d'ailleurs nulle part dans le *Roman de Buscalus*. Cependant, sa présence n'est nullement obligatoire dans les actualisations textuelles du mythe de la troupe des morts errants. En effet, « Mesnie Hellequin » n'est que le nom privilégié dans le contexte culturel français. La troupe est aussi fréquemment appelée « Chasse Sauvage » (*Wilder Jäger* dans la tradition germanique) ou « Armée Furieuse » (*Wütendes Heer*). Et bien d'autres dénominations se rencontrent selon les différentes formes qu'elle peut assumer et selon les milieux où les diverses représentations ont été produites. Pour autant, tout groupe de revenants n'est pas nécessairement une actualisation de la *Mesnie Hellequin*. Pour en identifier les avatars, la liste de douze traits établie par Margherita Lecco¹ se révèle opérante. La combinaison d'un nombre significatifs d'éléments révèle la présence d'une actualisation textuelle du mythe, qui concernait vraisemblablement le passage des âmes dans l'au-delà, mais dont aucun texte ne conserve la forme originelle. Cette grille d'analyse, présentée comme un résultat provisoire par son élaboratrice, peut être affinée grâce à l'étude d'ensemble de Karin Ueltschi, *La Mesnie*

¹ Margherita Lecco, *Il Motivo della Mesnie Hellequin nella letteratura medievale*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, coll. « L'immagine riflessa / Quaderni », 2001, pp. 48-49.

*Hellequin en conte et en rime*¹. Observons donc comment les particularités de l'apparition des revenants dans *Buscalus* s'articulent par rapport aux représentations attestées de la *Mesnie Hellequin*. Plusieurs traits correspondent totalement ou significativement à ceux de la liste de Lecco :

- « 1. *gli attanti sono più frequentemente dei morti, piuttosto che degli esseri fantastici, o dei diavoli*² ». La troupe surnaturelle du roman est constituée de Tournaisiens morts récemment ou plus anciennement au moment où la scène se déroule. Tous les trépassés du lignage des seigneurs de Tournai sont présents, avec *Buscalus* à leur tête. Les autres membres éminents de la famille sont cités : Hostus, Achifer, Gaulus et Archédicus. Parmi les combattants sont également mentionnés Ribolos, un Tournaisien important, mais sans lien de sang avec le lignage souverain, ainsi que deux alliés : le Tongrois Kalis et le Liégeois Flandrias.

- « 3. *possono avere una guida, un capo (che spesso esiste come semplice nome), più di rado esserne privi*³ ». La troupe du *Roman de Buscalus* fait partie des *mesnies* qui possèdent un chef agissant. En assumant ce rôle, *Buscalus*, le grand sénateur de Tournai, s'inscrit parmi les « nombreux avatars de *Hellequin* [qui] renvoient à une figure royale⁴ », au même titre que Charles Quint ou, plus fréquemment, Arthur. Étienne de Bourbon notamment évoque les démons chassant sous l'aspect de chevaliers, « *qui dicuntur de familia Allequini vulgariter vel Arturi*⁵ ». Ce faisant, le clerc assimile totalement le roi de la matière de Bretagne à *Hellequin*.

- « 4. *agiscono prevalentemente come parte di un esercito, di una caccia, o di un corteo (ma non di una processione)*⁶ ». Parmi les modes de déplacement que les *Mesnies Hellequin* peuvent adopter, le cortège est souvent celui présenté dans les plus anciens textes⁷. Il est à cet égard impossible de ne pas penser au premier avatar du mythe, tel qu'Orderic Vital le couche sur le parchemin entre 1127 et 1135 dans son *Historia ecclesiastica*, d'après le témoignage du prêtre Walchelin. Ce dernier aurait en effet assisté au défilé d'un long cortège constitué de morts se déplaçant en groupes bien définis : piétons, femmes à cheval, armée de chevaliers, etc. Dans le tardif *Roman de Buscalus*, les revenants se comportent très différemment. Ils

¹ Karin Ueltschi, *La Mesnie Hellequin en conte et en rime. Mémoire mythique et poétique de la recomposition*, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2008.

² Margherita Lecco, *Il Motivo della Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 49.

³ Ibid.

⁴ Karin Ueltschi, *La Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 426.

⁵ Étienne de Bourbon, *Tractatus de diversis materiis predicabilis*, in *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon*, publiés par A. Lecoy de la Marche, Paris, Renouard, coll. « Société de l'histoire de France », 1877, cité par Karin Ueltschi, *La Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 76.

⁶ Margherita Lecco, *Il Motivo della Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 49. Le terme « *processione* » est manifestement entendu par Margherita Lecco uniquement dans son acception religieuse.

⁷ Karin Ueltschi, *La Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 316.

arrivent en donnant l'assaut et se battent ensuite féroce­ment contre leurs adversaires, donnant ainsi à voir des actions guerrières. Si le panel des comportements possibles est vaste, cela s'explique par la diversité des identités que la *Mesnie Hellequin* peut assumer. Sept types, dont il faut parfois nuancer le schématisme à la lumière de la réalité des textes, ont été définis par Margherita Lecco¹ : *esercito dei morti*, *esercito fantasma*, *corteo dei morti*, *caccia selvaggia*, *cacciatore feroce (o selvaggio, o misterioso)*, *troupe di diavoli* et *re di féerie*. Le *Roman de Buscalus* donne manifestement à voir le deuxième type, celui de l'« armée fantôme », qui regroupe « *dei combattenti in rapporto ancora determinante con la propria funzione. Si tratta di milizie cadute in battaglia, e/o di cavalieri feudali*². » En effet, les troupes menées par Buscalus reviennent de l'au-delà pour affronter leurs ennemis jurés afin de défendre Tournai et les Tournaisiens. Ce faisant, elles continuent d'accomplir la tâche qu'elles menaient avec persévérance durant leur existence terrestre. À cet égard, leur violence dépasse celle déployée ailleurs dans le roman par les bataillons composés de vivants. La fureur des revenants est particulièrement visible par son résultat. Elle éclate dans la description du champ de bataille, visité le matin venu par Gloriand :

[V]int ceminant jusques a ce qu'il fu ou champ ou ses anemis estoient logiés, lesquelz il il vey gesir par cens et par milliers, tentes et pavillons ruez par terre, chevaux et bestes mors l'un sur l'autre, les hommes si horriblement detrenchiés qu'il n'y avoit celluy d'eulx tous qui n'eust horreur en soy de veoir si grant occision [...]. (253, 6-10)

La rage guerrière qui anime les revenants constitue une forme d'éloignement de la raison. Or, les mouvements impétueux et plus globalement la folie font partie du panel des caractères distinctifs de la *Mesnie Hellequin*³.

- « 5. *appaiono in certe circostanze, preferibilmente di notte*⁴ ». L'armée des morts du *Roman de Buscalus* donne effectivement l'assaut de nuit. Plus précisément, l'orage annonçant son arrivée commence à se déchaîner « a heure de la mienuit » (251, 2). Avec l'heure de midi, qui est son contraire, le milieu de la nuit constitue de manière générale le moment privilégié par la *Mesnie* pour faire son apparition. Comme l'énonce Karin Ueltschi, minuit est « le point culminant de la nuit [...]. C'est l'heure des sortilèges nocturnes⁵. »

¹ Les sept types sont énumérés et définis par Margherita Lecco dans son sous-chapitre « I tipi del racconto », *Il Motivo della Mesnie Hellequin*, op. cit., pp. 17-41.

² *Ibid.*, p. 26.

³ Karin Ueltschi, *La Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 359.

⁴ Margherita Lecco, *Il Motivo della Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 49.

⁵ Karin Ueltschi, *La Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 281.

- « 6. *sono di solito visibili, più di rado invisibili*¹ ». L'utilisation du verbe *veoir* pour indiquer la manière dont les Perses prennent connaissance de la présence de leurs ennemis, suivi d'une description à travers leurs yeux des troupes qui pénètrent dans le camp, montre que les revenants tournaisiens sont bien visibles. Les rois Hersac et Drioclês, chefs des bataillons perses, « *veoient parmy eulx une grosse compaignie de gens atout espees et espieux aussi rouge que feu, montez sur noirs chevaulx grans a merveilles, par guelles et narines jettant feu* » (251, 10-12).

- « 7. *producono rumore e strepito (più raramente passano in silenzio)*² ». Le texte ne donne pas d'indication sonore sur les revenants proprement dits. Il est en revanche fait mention du vacarme produit par l'orage précédant leur venue, « si horrible que a l'oÿr il sembloit que ciel et terre deust finer » (251, 3-4). Une deuxième évocation du bruit horrible produit par les éléments déchaînés est faite plus loin dans le passage, lors de la description de l'extermination des Perses (251, 34-36). Les différents éléments constitutifs de la *tempeste* sont alors cités : la *fourdre*, les *tonnoires*, les *esclistres*, les *vens* et les *pluyes*. À première vue, le septième critère constitutif n'est donc pas exactement rempli par la troupe de *Buscalus*, mais sa définition doit être élargie, car Karin Ueltschi a démontré que le bruit qui annonce ou accompagne la *Mesnie Hellequin* est souvent constitué de phénomènes atmosphériques³. Et, à cet égard, la mention des vents ainsi que de leur version particulièrement violente, la tempête, n'est pas innocente. En effet, la *Mesnie Hellequin* entretient un lien particulier avec l'élément aérien. Que l'on songe à la punition endurée chez Orderic Vital par les femmes du cortège ! Le vent les soulève et les laisse retomber sur leurs selles garnies de clous. Une partie des textes indique même la possibilité pour la *Mesnie Hellequin* de se déplacer dans les airs. La caractéristique est parfois explicite, comme dans une *Chronique de Normandie* du XV^e siècle⁴, où Richard sans Peur accompagne Hellequin et sa suite depuis la forêt de Moulineaux jusqu'en Orient, au Mont Sinaï, en se tenant à un drap sur lequel ils volent à travers la tempête. Mais cette capacité extraordinaire est parfois à peine suggérée par la simple évocation des vents violents qui accompagnent les revenants, à la manière du *Roman de Buscalus*, où elle se dévoile indirectement par la mention de l'absence de traces dans la neige après le passage des chevaux.

¹ Margherita Lecco, *Il Motivo della Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 49.

² *Ibid.*

³ Karin Ueltschi, *La Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 291.

⁴ L'ouvrage a été imprimé en 1487 à Lyon et a été édité par Karl Meisen dans son recueil, *Die Sagen vom wütenden Heer und wilden Jäger*, Münster in Westfalen, Aschendorff, coll. « Volkskundliche Quellen », 1935.

- « 8. *si spostano per lo più a cavallo, e con andatura di trotto*¹ ». Les « noirs chevaulx grans a merveilles » (251, 11-12) sur lesquels sont montés les Tournaisiens sont évoqués. Il n'est par contre pas fait mention de leur allure, et l'on peut estimer peu probable la pratique du trot lors d'un assaut, le galop étant bien plus indiqué dans ce cas de figure.

La majorité des points de la liste de Margherita Lecco, sept sur douze, se retrouvent donc totalement ou substantiellement dans le *Roman de Buscalus*, mais certains ne rencontrent pas de correspondant. Ainsi, les revenants tournaisiens s'écartent de la définition type en ne remplissant pas les caractéristiques suivantes :

2. [...] *sono preda di un perpetuo errare, [...]*
9. *sono accompagnati da cani o altri animali (cavalli, capri),*
10. *conducono armenti, possiedono ricchezze,*
11. *la loro guida/capo può essere montata su un carro,*
12. *indossano, sono coperti, con una cappa/mantello, che può essere provvista di cappuccio*².

Ces cinq traits manquants n'interdisent toutefois pas l'identification de la troupe de revenants de *Buscalus* avec une *Mesnie Hellequin*. En effet, aucun texte ne réunit l'ensemble des douze traits. Et contrairement aux ouvrages latins, qui offrent souvent des récits détaillés, les œuvres de la littérature vernaculaire n'utilisent que des fragments du mythe afin de les intégrer à leur visée narrative propre³. De plus, la plasticité des actualisations est accentuée par la possibilité pour la *Mesnie Hellequin* d'assumer de nombreuses identités. Mais, même si les contours de mythe hellequinien sont changeants, il ne fait aucun doute après analyse que le *Roman de Buscalus* donne à voir l'une de ses actualisations littéraires.

Le *Roman de Buscalus* présente donc tour à tour une actualisation du *topos* de l'école de magie de Tolède, un voyage au purgatoire et un avatar de la *Mesnie Hellequin*. Durant le Moyen Âge, ces sujets font tous trois l'objet d'une tradition textuelle importante, dont l'auteur de *Buscalus* est l'héritier. Ce dernier se livre à un travail de réécriture poussé afin de resserrer sa matière et la traiter à chaque fois dans un épisode bien circonscrit, qui occupe l'espace d'un chapitre environ. Il rédige des aventures ponctuelles qui s'insèrent dans le cours du récit global et ont un début et une fin bien délimitées, même si, comme nous le verrons, l'aventure est porteuse de conséquences dans le cas de l'enseignement tolédan. L'auteur resserre sa matière et, pour cela, il n'utilise qu'une partie des éléments constitutifs des

¹ Margherita Lecco, *Il Motivo della Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 49.

² *Ibid.*

³ Karin Ueltschi, *La Mesnie Hellequin*, op. cit., p. 36.

différentes traditions textuelles. Ce travail est particulièrement frappant dans sa représentation du voyage dans l'au-delà. En effet, Buscalus ne visite au purgatoire que le *Chastel des Fees* et la prairie environnante, tandis que les voyageurs de la tradition visionnaire font habituellement un voyage beaucoup plus complet. Tondale a l'occasion de se rendre de l'enfer inférieur, où Satan est enchaîné, jusqu'au paradis, où il contemple la gloire des saints, et de parcourir toutes les régions intermédiaires. Et Owein, dont l'itinéraire est plus restreint, visite néanmoins le purgatoire avec ses dix tourments situés dans différents endroits, ainsi que le paradis terrestre. Une réduction de la matière s'observe également dans l'épisode de la troupe hellequinienne. Dans le *Roman de Buscalus*, seules sept des douze caractéristiques typiques des *Mesnies* sont présentes, et le récit reste quelque peu allusif en dehors de la narration factuelle de l'aventure. Mais la condensation de la matière hellequinienne afin de l'intégrer à la visée d'une œuvre plus large correspond à la pratique des auteurs francophones¹. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'auteur de *Buscalus* adopte cette pratique. Il fait d'ailleurs de même lorsqu'il traite de l'école de Tolède, car, pour Hostus comme pour Renart et surtout pour Wistasse, les études de magie correspondent uniquement à une étape de leur parcours.

L'auteur du *Roman de Buscalus* systématise une technique communément utilisée dans la littérature en langue d'oïl. Comme il écrit une œuvre de vaste envergure, il a l'occasion de multiplier les occasions de présenter sous une forme condensée des traditions textuelles touchant au surnaturel. Les réactualisations successives sont mises au service du récit dans son ensemble afin de procurer une expérience de lecture plaisante dans laquelle le public est invité à reconnaître plusieurs thèmes familiers au cours de la trajectoire biographique de Buscalus et de sa lignée. Il nous semble que l'auteur vise ainsi à établir une connivence avec ses lecteurs, que l'on imagine cultivés étant donné qu'ils appartiennent à l'aristocratie bourguignonne.

¹ *Ibid.*

Le point de vue de l'auteur

Un formidable outil narratif

À présent que l'importance du surnaturel au sein du *Roman de Buscalus* a été établie par la mise en exergue de trois épisodes saisissants dans lesquels sa place est primordiale, il nous faut nous demander ce qu'est le surnaturel pour l'auteur et nous interroger sur les manières dont celui-ci utilise le registre. Tout d'abord, le surnaturel est pour lui un formidable outil narratif. Il permet de susciter l'attention des lecteurs par des aventures extraordinaires. Par exemple, la bataille du chapitre LXI acquiert un relief particulier grâce à l'intervention de Buscalus et de son armée sous la forme d'une *Mesnie Hellequin*. Elle se détache ainsi des très nombreuses autres batailles contées dans le roman. Le surnaturel permet souvent d'apporter des touches pittoresques à un épisode. Tel est le cas au chapitre XXVII, lorsqu'Hostus lance un sort d'endormissement pour que lui et son père puissent échapper à leurs ennemis, ou au chapitre LXXIV, lorsque Nervus, l'arrière-petit-fils de Buscalus, se rend dans le camp du roi perse Artaxerxès sur un destrier qui se déplace en volant à une vitesse stupéfiante. Le diable Ébron accompagne à pied le cavalier, en suivant de manière surprenante la cadence.

Le ressort comique vient fréquemment se mêler au surnaturel, donnant ainsi naissance à des scènes extrêmement plaisantes. Parmi elles se trouve celle de la tête qui semble flotter seule en l'air. Plus loin dans le chapitre LXXIV, Nervus rentre victorieux de l'incursion menée avec Ébron contre le roi Artaxerxès. Le registre du surnaturel est présent à travers la cape d'invisibilité dont est vêtu Nervus. Le jeune homme chevauche son destrier tout en transportant la tête d'Artaxerxès au bout de sa lance et il s'approche de Philipis, dont l'auteur adopte à ce moment-là le point de vue : « Mais tantost il recognut Ebron, qui venoit devant, et choisi une teste en l'air sans veoir celluy qui le portoit, parquoy il fu moult esmerveilliez, et si veoit le cheval sur quoy Nervus estoit montez, dont il fu moult esbahis. » (309, 6-9) Philipis interpelle alors Ébron : « A mal heure vins tu onques par decha quant tu es retournes sans ramener avec toy celluy que j'aime le plus de tous les hommes du monde. – Ha ! sire, ce dist Ebron, il est plus pres de vous que ne cuidiez. » (309, 9-12) Ébron fait alors enlever la cape, et une célébration joyeuse de la victoire de Nervus s'ensuit. Dans cette scène, le comique provient du décalage entre la mise en œuvre du surnaturel et l'appréhension pragmatique de la situation à travers le regard de Philipis. Le lecteur, qui est au courant de l'existence de la cape d'invisibilité, peut ainsi rire du spectacle plus qu'étonnant perçu par le personnage ainsi que

de l'incompréhension et de la contrariété éprouvées provisoirement par celui-ci. De plus, avec la répartie espiègle d'Ébron, le comique de situation est exacerbé par le comique de paroles.

L'humour est parfois essentiellement apporté par le comique de paroles. Il en va ainsi lors du combat entre Buscalus et le géant Nardus, dans lequel le grand sénateur de Tournai blesse de son épée l'être fantastique à la cuisse. Ce dernier prononce alors une réplique rendue possible par sa taille extraordinaire : « Filz a putain, maldis soit celluy qui forga ton coutel. » (231, 45) Dans la même veine, nous ne résistons pas à l'envie de citer la devinette formulée par Ébron sur son origine, même si elle figure dans la seconde partie du roman. Le diable fait alors partie de la suite de Tournus sous une fausse identité, celle du serviteur Folsifie. Au chapitre CXVI, il rencontre Aubéry, l'un des fils de Philipis, qui lui demande qui il est et d'où il vient. Ébron répond :

« J'ay a nom Folsifie. Le pays dont je suis est moult loings de cy, ne onques homme vivant ne vey croistre blé ne avene, ne onques le jour ne le soleil n'y firent quelconques lueur, mais y voit on par une aultre clarté non acoustumee en ce pays. Assez y a princes, ducs et contes. Le paÿs dont je suis est assez pres des lieux infernaulx ou les deables ont leur repair. » Ebron, qui estoit noir comme airement, dist a Aubery : « Sire, ne vous esbahissiez se je suis noir, car les gens de mon paÿs ne sont aultres. » (BNF, fr. 9344, fol. 169r)

Tout dans cette présentation devrait inciter à la méfiance, à commencer par le nom d'emprunt « Folsifie », d'autant plus qu'au Moyen Âge le nom d'un être était perçu comme le reflet de son essence. Ébron donne ensuite une description de son pays d'origine sous la forme d'une devinette en citant les caractéristiques. Le lecteur, qui est au courant de la nature diabolique du personnage, possède déjà la clef pour résoudre l'énigme. Rien ne pousse dans le pays en question, et le soleil en est absent parce qu'il s'agit de l'enfer. La grande clarté qui remplace celle de l'astre est due au feu. Et s'il y a là-bas des « princes, ducs et contes », il ne faut pas y voir une marque de la qualité du lieu, mais une illustration du fait que la noblesse ne permet pas d'échapper à la damnation. Pour être encore plus clair, Ébron souligne la proximité de son pays avec les « lieux infernaulx », sans toutefois identifier formellement les deux endroits. Enfin, le personnage déclare qu'il est noir comme ses compatriotes, couleur qui renvoie évidemment au Mal dans le christianisme et qui, en particulier lorsqu'elle est associée au rouge, est celle de l'enfer et du diable¹. Tous les éléments pointent vers l'enfer et ses habitants, pourtant Aubéry ne parvient pas à concevoir la conclusion qui s'impose. Il répond à son interlocuteur : « Amis, [...] tant estes vous meilleurs a cognoistre [...]. » et même un peu après : « Par foy, [...] ad ce que je voy estre en vous, me semblez pseudomme. » (BNF, fr.

¹ Michel Pastoureau, *Noir. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2008, p. 32.

9344, fol. 169r). L'échange est comique parce qu'Aubéry ne comprend pas à qui il a affaire, alors que la réponse est absolument évidente. Le prétendu Folsifie réussit à berner le chevalier, mais ses paroles à double sens n'auront certainement pas trompé les lecteurs médiévaux du *Roman de Buscalus*, qui auront eu le plaisir de se découvrir plus malins que le fils de Philipis.

La théorie des axes, exposée par Francis Dubost dans les *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale*¹, permet d'appréhender la dynamique à l'œuvre. Au Moyen Âge, deux systèmes de pensée coexistent, que l'on peut figurer par des axes : l'horizontal, réglé par la rationalité et les lois naturelles, et le vertical, régi par le surnaturel, de quelque origine qu'il soit. Dans la scène de la devinette, Aubéry reste dans un système de pensée rationnel, ce qui ne lui permet pas de découvrir l'identité et l'origine de son interlocuteur. En réalité, la solution de l'énigme est à chercher sur l'axe vertical, ce que le lecteur sait bien, car il est informé de la nature diabolique d'Ébron. L'effet comique naît de l'incapacité d'Aubéry à changer d'angle d'appréhension. La même dynamique est exploitée plus subtilement dans la scène de la tête volante. Philipis croit d'abord faussement qu'une tête se déplace seule en l'air et que Nervus n'est pas revenu. Même s'il peut voir que le surnaturel est présent, le seigneur de Tongres appréhende la situation rationnellement, en demeurant sur l'axe horizontal. Sa compréhension est donc mise en échec. Quand Ébron retire la cape, la manière dont le surnaturel est mis en œuvre par l'objet magique est dévoilée. En obtenant accès à l'axe vertical, Philipis découvre ce qui se passe réellement, c'est-à-dire le retour de Nervus portant la tête d'Artaxerxès au bout de sa lance. Et des manifestations de joie s'ensuivent. En somme, dans le *Roman de Buscalus*, la résolution des questionnements fantastiques occasionne de la gaieté, que cette dernière prenne place dans le for intérieur d'un lecteur quelque peu perspicace ou que les personnages l'expriment au sein de la diégèse.

Le dossier iconographique

Le surnaturel occupe une place primordiale dans la narration, mais également dans les enluminures du Maître de Wavrin. En effet, neuf des cinquante miniatures du manuscrit BNF, fr. 9343 donnent à voir l'un ou l'autre des aspects du registre, ce qui correspond à une

¹ Francis Dubost, *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XII^{ème}-XIII^{ème} siècles)*. *L'Autre, l'Ailleurs, l'Autrefois*, Genève, Slatkine, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1991 ; voir en particulier l'introduction aux pp. 13-14 et le chapitre 9, « Le fantastique médiéval : rationalité suffisante et irrationalité nécessaire », pp. 182-219.

proportion non négligeable de près de 20 %. La mise en exergue du surnaturel dans le programme iconographique reflète sans doute la volonté de l'auteur, car l'implication de Wauquelin dans le contenu des enluminures accompagnant plusieurs de ses écrits a été démontrée¹. En outre, les miniatures de *Buscalus* témoignent, comme nous le verrons, des choix artistiques effectués par le Maître de Wavrin. Mais avant d'analyser la manière dont le surnaturel est représenté graphiquement dans le manuscrit BNF, fr. 9343, il n'est pas inutile de se pencher plus globalement sur les éléments plastiques des œuvres du Maître de Wavrin pour une mise en perspective.

Au-delà de la technique picturale, le miniaturiste structure ses aquarelles par le biais de différentes règles. Pascal Schandel a ainsi découvert que, dans *l'Histoire des Seigneurs de Gavre* et dans *Gérard de Nevers*, le héros « rentre toujours dans le champ de l'image par la gauche pour y faire ses preuves, se dirige ou se tourne vers la droite dans une espèce de mouvement continu qui le pousse d'une image à l'autre² ». Les contre-exemples sont signifiants. Ainsi, dans *Gérard de Nevers*, le personnage qui renverse l'ordre établi en abordant depuis la droite de l'image la pièce où se trouve la demoiselle Euriant est le félon Liziard, rival du héros³ (KBR, 9631, fol. 8r).

Dans un souci de lisibilité, le Maître de Wavrin attribue à certains éléments de ses compositions la valeur d'un symbole. Cette caractéristique a été abordée brièvement par la critique. Danielle Quérueu a ainsi mis en exergue le fait que l'aquarelliste représente toujours les rois avec un ou plusieurs attributs du pouvoir royal⁴. La couronne, le sceptre ou les bordures d'hermine – pour citer les attributs les plus fréquemment utilisés – fonctionnent comme des signaux désignant le personnage qui les porte comme un monarque. La remarque de la chercheuse est fondée principalement sur le programme iconographique de *Jean d'Avesnes*, mais le même usage se rencontre dans *Buscalus*. La miniature du fol. 67r (ill. 6⁵) en fournit l'exemple le plus saisissant. On y voit Buscalus asséner un grand coup d'épée sur la tête du roi Heudry de Hongrie, assis sur son trône. Le souverain hongrois n'y survivra pas. L'illustration permet de le comprendre clairement grâce à la manière dont la couronne du monarque est représentée. Celle-ci ne se trouve plus sur sa tête, mais elle est dépeinte au terme d'un mouvement descendant, en train d'arriver au sol près des pieds de Buscalus. De même, comme Pascal Schandel l'a indiqué, le Maître de Wavrin stylise généralement les

¹ Voir l'article d'Anne van Buren, « Les portraits de Wauquelin », *op. cit.*

² Pascal Schandel, « Le Maître de Wavrin », *op. cit.*, p. 359.

³ *Ibid.*

⁴ Danielle Quérueu, *Jean d'Avesnes ou la littérature chevaleresque*, *op. cit.*, pp. 185 et 256.

⁵ La miniature est reproduite dans l'annexe des « illustrations », et le numéro s'y reporte. Il en va de même pour toutes les miniatures du manuscrit BNF, fr. 9343 abordées dans le « dossier iconographique ».

villes en réduisant leur représentation à des remparts ou à une tour¹. Tournai fait cependant exception dans l'œuvre du peintre, car elle est bien davantage qu'un simple décor. Toute l'histoire du *Roman de Buscalus* se développe par rapport à la ville. Dans les miniatures du manuscrit BNF, fr. 9343-9344, les remparts de la cité sont à plusieurs reprises surmontés par une forêt de tours. Et parmi celles-ci, on reconnaît le groupe des cinq tours de la cathédrale Notre-Dame avec, isolé à quelque distance, le massif beffroi². Ces constructions forment ensemble l'horizon bien reconnaissable que l'on peut encore aujourd'hui contempler à Tournai.

Pour notre part, nous avons remarqué que le Maître de Wavrin se sert également de symboles pour représenter le surnaturel, à la différence près que les symboles en question ne consistent pas en des objets, mais en des couleurs. En effet, l'aquarelliste utilise un système chromatique dans lequel le noir et le rouge signalent la présence du surnaturel diabolique. Le choix du Maître de Wavrin concorde avec l'iconographie médiévale en général, dans laquelle l'association de ces deux couleurs renvoie à l'enfer, où se déploient le feu ainsi que les ténèbres. De fait, les diables sont le plus souvent noirs et rouges sous le pinceau des peintres médiévaux³. Le Maître de Wavrin reprend ce code chromatique pictural, mais ses miniatures sont également tributaires du texte, dont il respecte toujours les indications. En effet, l'auteur du *Roman de Buscalus* met en scène des diables dont la véritable nature n'est en général pas immédiatement perceptible par les autres personnages. Un seul indice est parfois mentionné : la couleur noire de l'être venu de l'enfer. Lorsqu'il fait son entrée dans le récit, Ébron est ainsi décrit comme « ung grant homme noir comme meure » (307, 14). Fidèle au texte, le Maître de Wavrin évite de doter ses diables de caractéristiques corporelles monstrueuses. Il les représente comme des hommes et révèle leur nature uniquement par le choix des couleurs. Ainsi, le diable à cheval venu combattre Achifer (fol. 26r, ill. 9), celui (ou s'agit-il du même ?) qui tente de convaincre Buscalus de se lancer à la recherche de son frère et se fera plus tard professeur de magie (fol. 38r, ill. 10), et Ébron (fol. 245v, ill. 11) sont peints dans une dominante noire.

La même caractéristique est étendue à la représentation de la *Mesnie Hellequin* (fol. 197r, ill. 12), car, même si les revenants tournaisiens ne sont pas des diables, ils proviennent de l'enfer tout comme ces derniers. Rappelons les explications fournies par Buscalus à son petit-fils Gloriand après la bataille : « [J]'ay eu congié du prince de tenebres

¹ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, op. cit., pp. 229-230.

² *Ibid.*, pp. 230-231. La représentation la plus distincte du ciel tournaisien est peinte au fol. 233v du manuscrit BNF, fr. 9343 (ill. 7).

³ Michel Pastoureau, *Noir*, op. cit., pp. 32 et 52.

pour vous venir aidier et vengier de voz anemis. » (252, 6-7) Dans la miniature du fol. 197r, le noir n'est pas le reflet d'une indication chromatique fournie par le texte. La couleur a été choisie par le Maître de Wavrin pour indiquer visuellement la provenance infernale des Tournaisiens. L'artiste réalise ainsi une composition dans laquelle les revenants se distinguent très nettement des combattants perses, qui, pour leur part, appartiennent pleinement au monde terrestre comme le montrent le bleu de leurs armures et les couleurs variées de leurs tabards. Dans un cas, le noir indique même l'origine infernale d'un objet indépendant. Au fol. 245v (ill. 11), à côté du noir Ébron se tient Nervus monté sur un cheval blanc. On distingue l'armure bleutée de l'arrière-petit-fils de Buscalus, mais le haut de son corps est recouvert par une cape noire. Le Maître de Wavrin marque ainsi la nature surnaturelle, et plus précisément démoniaque, de l'objet, dont on peut lire dans le texte qu'il a été offert à Nervus par le diable Ébron pour lui permettre de se rendre invisible.

Si le Maître de Wavrin suit toujours fidèlement les indications de l'auteur, il trouve un espace d'expression en complétant les indications du texte. L'artiste ajoute ainsi de son propre chef des touches de rouge au noir afin de former l'association chromatique dénotant l'enfer. Au fol. 197r (ill. 12), il dote ainsi les revenants tournaisiens d'épées aux lames vermeilles, et le sang gicle du fait de l'affrontement contre les Perses. Cette dernière caractéristique est également présente dans la miniature du fol. 26r (ill. 9), celle du duel qui oppose Achifer au démon¹. Mais, même si les armes rouges sont minoritaires par rapport aux armes bleutées dans l'iconographie du manuscrit BNF, fr. 9343, elles ne sont pas exclusivement réservées aux êtres infernaux, pas plus que les projections sanglantes. L'illustration du fol. 84r (ill. 8) fournit un bon contre-exemple. Un héraut de l'armée romaine, épée rouge à la ceinture, y assaille les murs de Tournai à l'aide d'une échelle. Le personnage est représenté à l'instant où son assaut est repoussé par Hostus et où, le sang s'écoulant de son heaume, il commence à dégringoler du sommet de l'échelle. La situation dépeinte relève entièrement des réalités concrètes de la guerre, et tous les protagonistes sont des êtres humains. Les yeux entièrement rouges des destriers noirs dans la représentation du duel entre Achifer et le démon renvoient par contre de manière univoque à l'enfer². L'association chromatique possède ici un poids

¹ De par leur aspect vertical, les traits rouges pourraient aussi figurer la pluie, d'autant plus que les passages textuels correspondants évoquent dans les deux cas une tempête. Cependant, l'option des projections de sang doit être privilégiée au vu de l'ensemble du programme iconographique. En effet, les mêmes lignes se rencontrent dans des miniatures qui représentent des épisodes sanglants survenus dans des conditions atmosphériques favorables.

² L'utilisation au fol. 26r des mêmes couleurs pour représenter à la fois la monture d'Achifer et celle du diable paraît surprenante de prime abord, car à ce moment du récit le chevalier est bien vivant. Ce dernier est d'ailleurs revêtu d'une armure gris-bleu. En réalité, Achifer s'est approprié un destrier « plus noir que meure » (27, 28) et

particulier puisqu'elle s'inscrit directement dans le corps. En effet, les yeux appartiennent à l'essence d'un être, contrairement aux épées et aux projections de sang, qui relèvent du domaine de l'accidentel.

Le cheval peint au fol. 50v (ill. 13) est également doté d'un œil rouge et, qui plus est, démesurément grand. Or, la couleur blanche de son poil – couleur que le Christianisme associe au Christ et à la lumière¹ –, semblerait permettre à priori d'écarter de lui et du personnage à la mise royale qui le monte tout soupçon sulfureux. Il n'en est rien. Informé par la rubrique adjacente, le lecteur sait que le personnage à cheval est un « anemy » (XXIV, 1), alors que Buscalus ne voit qu'un « home monté sur ung pallefroy amblant, une couronne d'or sur son chief, vestu et habillié de royaulx vestemens » (70, 21-22), auquel il accordera de ce fait sa confiance. L'auteur fait donc intervenir ici un diable qui dissimule parfaitement, ou du moins très efficacement, sa nature. Tandis qu'Ébron, à cause de sa noirceur explicitement mentionnée, risquait d'éveiller les soupçons des personnages de la diégèse, rien dans la description de l'auteur ne distingue le diable à cheval d'un être humain. Placé devant le défi de représenter un déguisement, le Maître de Wavrin utilise avec le rouge de l'œil du cheval une notation chromatique discrète, mais qui ne saurait échapper à un observateur vigilant, car, par sa taille légèrement plus grande qu'à l'ordinaire, l'œil attire l'attention. Par ailleurs, en choisissant le blanc comme couleur de pelage alors que le texte est muet sur ce point, l'artiste montre habilement à quel point le déguisement est convaincant.

Tous les démons et personnages venus de l'enfer étudiés jusqu'à présent se caractérisent par leur forme humaine. Cette dernière leur permet de passer plus ou moins inaperçus. Dans le cas du professeur de magie, par exemple, l'auteur se plaît à mentionner la « fourme de homme » (XX, 1) prise par le diable pour duper Buscalus. Et le Maître de Wavrin, respectant le texte, donne à voir des enveloppes corporelles humaines. La miniature du fol. 126r (ill. 14) se détache des autres. Il s'agit de l'unique cas dans le manuscrit où un diable est représenté sous une forme monstrueuse. Et pour cause, cette miniature illustre l'un des moments où Hostus invoque un démon. La véritable nature de ce dernier est donc connue dès le départ à la fois par les lecteurs et par les personnages de la diégèse. Paradoxalement, l'auteur ne fournit aucune information sur l'apparence de la créature, offrant ainsi à l'artiste peintre davantage de liberté. Celui-ci choisit de doter le diable d'oreilles pointues, d'ailes de chauve-souris, d'une longue queue et de pieds fourchus. Avec cet assemblage qui donne forme à une animalité

considéré comme « diabolique ou faé » (27, 29) en tuant le roi Priamus lors d'un combat. Le Maître de Wavrin livre donc une interprétation fidèle du texte.

¹ Michel Pastoureaux, *Noir, op. cit.*, p. 30.

monstrueuse, la nature démoniaque du personnage est immédiatement perceptible, et le Maître de Wavrin n'a nul besoin d'utiliser le noir comme signal. L'artiste fait un autre choix, celui de l'absence de couleur. En effet, le contour du diable est tracé à l'encre brun foncé, comme celui des autres personnages, mais la surface de son corps est laissée vierge et demeure de la couleur du papier. L'absence de couleur faisait partie de la palette de possibilités existant au Moyen Âge. Alors que, dans l'iconographie, Satan demeure presque toujours représenté en noir (et rouge) avec une peinture appliquée de manière extrêmement dense, l'usage s'inverse parfois dans la représentation de ses subalternes¹. Il existe ainsi des diables dont la couleur est désaturée. Le support de l'image est même parfois laissé nu, comme le fait le Maître de Wavrin. L'effet de désaturation permet d'évoquer l'idée d'une pâleur inquiétante, et l'absence totale de pigments fait écho à la croyance en l'existence de démons incolores².

Le Maître de Wavrin donne encore à voir le registre du surnaturel dans trois autres miniatures : au fol. 32r (ill. 15), Buscalus chevauche un griffon ; au fol. 172v (ill. 16), il se bat en duel avec Nardus le géant ; et au fol. 237r (ill. 17), trois fées entourent Philipis feignant le sommeil. Le code chromatique noir et rouge est absent de ces représentations. Si du rouge est bien visible dans l'œil du griffon, il y côtoie le bleu ; un bleu que l'on retrouve avec du beige dans son plumage. Le géant se distingue de son adversaire par sa grande taille et en aucun cas par sa couleur. Quant aux fées, elles portent de beaux habits à dominante verte. Cette couleur a également partie liée avec le surnaturel. L'iconographie médiévale connaît bien des diables verts depuis le milieu du XII^e siècle³, mais le vert est surtout la couleur des êtres issus du folklore, telles les fées précisément. Le vert témoigne alors de l'existence d'un lien primitif avec le monde végétal, en particulier avec la forêt⁴. Les fées médiévales participent d'un surnaturel aux origines pré-chrétiennes, qui, avant sa récupération dans les arts du livre, a d'abord été celui du folklore. Et le griffon et le géant appartiennent au même répertoire. Les trois miniatures en question constituent donc un groupe cohérent.

Pour appréhender plus clairement les ensembles qui émergent dans le traitement pictural du Maître de Wavrin, on peut se référer à la classification établie par Jacques Le Goff dans son article fondateur sur le « Merveilleux dans l'Occident médiéval⁵ ». Rappelons que l'historien y distingue trois domaines au sein du surnaturel : le *mirabilis* ou merveilleux, aux

¹ *Ibid.*, p. 54.

² *Ibid.*

³ Michel Pastoureau, *Vert. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2013, p. 91.

⁴ *Ibid.*, p. 98.

⁵ Jacques Le Goff, « Le merveilleux dans l'Occident médiéval », in *L'Imaginaire médiéval. Essais*, [Paris], Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1985, pp. 17-39.

origines pré-chrétiennes, le *magicus*, neutre à l'origine, mais qui a rapidement penché vers le maléfique et le diabolique, et enfin le *miraculosus*, c'est-à-dire le surnaturel chrétien¹. Cette classification éclaire les correspondances entre les structures observables chez le Maître de Wavrin et des catégories mentales qui existaient plus globalement durant le Moyen Âge. En effet, les illustrations où l'artiste déploie son système chromatique noir et rouge relèvent du domaine du *magicus* diabolique. L'absence de ce système dans le dernier groupe de trois miniatures n'a rien d'étonnant, car les créatures folkloriques représentées ne possèdent aucun lien avec l'enfer. Elles relèvent d'une toute autre catégorie : le *mirabilis*. Récupéré par la littérature sous forme de fragments, le folklore participe de ce que la critique appelle le « merveilleux médiéval » au sens strict du terme. Et le Maître de Wavrin donne du merveilleux une représentation toute en couleurs vives, qui s'oppose au noir agrémenté d'un peu de rouge de sa vision du *magicus*.

Une condamnation de la magie noire

Ainsi qu'en témoigne visuellement le programme iconographique, le surnaturel dans le *Roman de Buscalus* ne constitue pas un bloc uniforme, car différentes catégories du registre y sont représentées de manières différenciées. Bien plus, on peut remarquer dans le récit une ambivalence de traitement au sein même de l'une des catégories, celle du *magicus*². Malgré le plaisir évident avec lequel l'auteur joue des possibilités narratives offertes par la mise en scène de la magie noire et du surnaturel diabolique – les deux étant le plus souvent liés –, une approche critique transparait en parallèle.

Hostus, le fils aîné de Buscalus, est le personnage dont la trajectoire révèle le plus clairement cette dualité. La période de son enfance où il est élève du diable au sein de la grotte tolédane constitue l'événement fondateur qui oriente son parcours de vie tout entier. Or, le roman ne donne pas à voir l'enseignement proprement dit. Le lecteur pénètre dans l'enceinte de l'école uniquement par le regard de Buscalus, qui met fin à la leçon à peine arrivé. Le texte définit toutefois de manière générique la nature de l'enseignement. Les enfants apprennent « pluseurs sciences, par especial en art magique » (58, 4). Et plus loin dans le récit, il est dit qu'Hostus invoque un démon pour l'interroger sur l'avenir « par art de

¹ *Ibid.*, p. 22.

² Une précédente version de nos observations sur la magie noire a été publiée dans « Avoir le diable comme professeur », *op. cit.*, voir en partic. les pp. 387-394. Des révisions mineures ont été effectuées du fait de la datation plus ancienne que nous soutenons à présent pour le *Roman de Buscalus* (voir à ce sujet les pp. 96-97).

nigromancie » (101, 11-12). Hostus a donc appris la *nigromancie*. Rappelons que le grec *necromanteia*, dont le mot est issu, désigne la divination par les morts, et qu'il a subi durant le Moyen Âge l'influence du latin *niger*, « noir¹ ». La *nigromancie* peut ainsi avoir un sens restreint hérité de son étymon grec, celui de « divination effectuée en invoquant les morts ou les démons », mais aussi prendre le sens plus large de « magie noire² ». Dans le *Roman de Buscalus*, Hostus invoque à plusieurs reprises des démons pour connaître l'avenir. Soit le diable invoqué entre dans une statue et une fois à l'intérieur répond aux questions qui lui sont posées, soit il se montre sans détour. C'est le cas au chapitre XXXV, où le fils de Buscalus monte sur une tour, installe un enclos et se met à lire dans un grimoire. Un démon répond à l'invocation et apparaît sous la forme d'un âne en train de braire. C'est aussi le cas au chapitre XLI où, devenu adulte, Hostus souhaite savoir comment il mourra. Il monte au sommet d'une tour, puis jette un sort en prononçant une invocation. Un démon apparaît³ et répond à sa question.

Hostus met également en œuvre la *nigromancie* au sens large du terme, dans des épisodes qui relèvent de l'approche légère et joyeuse dont l'auteur peut faire preuve vis-à-vis de la magie. Alors qu'il se trouve en danger de mort au chapitre XXV, l'enfant endort ses geôliers, puis change la couleur de son visage. Il ouvre ensuite des serrures en jetant un sort pour s'emparer de richesses, ce qui lui vaut d'être pourchassé. Il fait alors apparaître une rivière et survenir un terrible orage pour distancer ses poursuivants. Et au chapitre XXVII, Hostus aide son père à se venger du roi de Hongrie. Après que Buscalus a tranché la tête de ce dernier en plein conseil, son fils lance à la ronde un sort d'endormissement qui leur permet de repartir sans être inquiétés.

Hostus est donc capable de pratiquer la magie sous différentes formes grâce à l'enseignement démoniaque qu'il a reçu dans la grotte de Tolède. Cela le différencie des autres personnages du roman et entraînera pour lui des répercussions. D'un côté, la maîtrise des arts magiques est profitable à Hostus. Elle lui permet de se sortir des situations périlleuses et lui offre aussi la connaissance et la sagesse. Son initiation lui permet de bénéficier d'un statut à part. Ainsi il est dit d'un diable hantant une statue qu'il répond à tous ceux qui

¹ Entrée « NECROMANTIA » du *Französisches etymologisches Wörterbuch*, VII, pp. 79b-80b. Voir aussi Jean-Patrice Boudet, *Entre science et nigromancie. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 2006, pp. 92-94.

² À cause de sa double acception, nous utilisons le terme médiéval de « nigromancie » de préférence à celui de « nécromancie ». Le terme moderne a perdu la signification de « magie noire », retournant sémantiquement à son étymon.

³ Ce deuxième démon n'est pas décrit par l'auteur, mais il est représenté par le Maître de Wavrin dans la miniature située au début du chapitre (fol. 126r, ill. 14). Son apparence a été discutée dans le « dossier iconographique », pp. 141-142.

viennent l'interroger, mais que « a Hostus sur tous il respondi ung jour » (101, 14-15). C'est à Hostus qu'il révèle la future destruction de la ville de Tournai. Ce savoir supérieur lui apporte la reconnaissance. Hostus donne à un moment l'interprétation d'un songe qu'il a fait. Devant un large public, il prédit notamment les destructions successives de Tournai et la venue du Christ. Et aucun prêtre n'ose remettre en cause ses paroles parce que « ilz le tenoient sage, vaillant et le plus grant clerc du monde » (151, 48). Grâce à l'aide des puissances surnaturelles, le savoir d'Hostus surpasse celui des autres hommes et sa supériorité est reconnue.

L'initiation démoniaque va toutefois se révéler à double tranchant puisqu'elle va le conduire à passer plus d'un an en prison. Buscalus est extrêmement mécontent de l'insistance avec laquelle son fils lui déconseille de faire la guerre aux Romains sous peine de voir Tournai détruite. Il brise de ses mains la statue en forme de cheval qu'Hostus a interrogée et emprisonne celui-ci dans une tour. Le dommage n'est pas irréversible, car Buscalus finit par libérer son fils, mais des conséquences plus lourdes surviennent plus loin dans le récit. À cause de son lien avec les puissances infernales, le magicien perdra la vie. Le démon invoqué par Hostus pour savoir comment il mourra est en colère d'avoir été dérangé. Il lui répond de la sorte : « Roix, garde bien le chastel ou ton corps morra et, se bien ne le gardes, soyes assureur qu'il y entrera telle eaue tant orde et puant que toy premierement et ton corps elle noyera. Et se bien tu le gardes, saches pour verité que tu vivras long temps [...]. » (171, 16-19) Il s'agit d'une métaphore dans laquelle le château est le corps d'Hostus et l'eau qui y entre un poison qui lui sera administré. Le texte le précise très clairement dans les lignes qui suivent. Mais Hostus ne comprend pas que le démon a parlé par énigme. Il croit à tort qu'il peut éviter le danger en faisant nettoyer son palais et combler ses douves.

Un matin, après avoir passé une nuit agitée à cause d'une vision, il part chasser un sanglier. Après une longue poursuite durant laquelle il distance sa suite, il rattrape sa proie et la tue. Il est ensuite attaqué par deux ours et un léopard. Hostus sort vainqueur des combats, mais sous l'emprise d'une soif si terrible qu'elle risque de lui être fatale. Survient alors Landonnas, un chevalier qui lui veut du mal en secret. Il offre de lui rapporter à boire, mais, avec ses complices, il fait infuser un scorpion et un crapaud dans un baril avant de le rapporter à son seigneur. Il feint de regretter de ne pas avoir trouvé d'eau plus pure et, par ruse, lui déconseille de boire, néanmoins Hostus a tellement soif qu'il vide le récipient presque jusqu'à la dernière goutte, ce qui cause sa perte.

La mort d'Hostus est la plus effroyable de toutes celles contées dans le récit. Le texte s'attarde sur la nuit d'agonie durant laquelle « le roy commencha a enfler, et luy faisoit le cuer

tant mal, quant ilz se departirent, que a grant paine on le peult mettre sur son destrier » (176, 14-16). Quand ses amis le retrouvent le lendemain, la couleur de son visage est « gaune et morte » (176, 21). Il leur fait ses adieux, puis « le cuer luy creva ou ventre pour le fort venin qui y estoit. Si s'estendi et rendi ame [...]. » (177, 14-15) Les mots utilisés sont propres à frapper l'imagination. Son *cuer*, autrement dit son estomac, éclate, puis la victime se raidit dans les affres de l'agonie. Telle est ici la signification du verbe *s'estendre*. En définitive, Hostus se fait bernier par le démon, ce qui lui vaut de mourir dans d'atroces souffrances. Tout le savoir et les avantages qu'il a tirés du monde surnaturel finissent par se retourner contre lui. Le magicien ne maîtrise pas le monde démoniaque ; il est à la merci du diable. L'auteur du *Roman de Buscalus* traite le surnaturel avec ambivalence. D'un côté, il raconte avec délectation et pittoresque comment les pouvoirs magiques d'Hostus lui permettent de se sortir des situations les plus délicates, tandis que de l'autre, il met en garde contre les conséquences désastreuses du commerce avec les démons avec un exemple frappant.

La tonalité critique dans le traitement du personnage d'Hostus apparaît plus clairement lorsque l'on observe la manière dont est dépeint le comportement de Buscalus. Légitime héritier de la souveraineté sur Tournai, il se révèle un guerrier hors pair dans les combats qui l'opposent aux Romains. Il vainc des créatures redoutables telles qu'un griffon et un géant, et se montre de surcroît courtois, loyal et sage. La mise en scène de toutes ces qualités désigne incontestablement le grand sénateur de Tournai comme le héros de la première partie du roman, et l'on peut difficilement imaginer l'auteur lui faisant adopter un comportement qu'il jugerait répréhensible. Or, Buscalus se montre toujours très méfiant vis-à-vis des démons. Dans l'extrait tolédan, il attaque immédiatement le maître d'école lorsqu'il comprend qu'il est un diable ou à tout le moins un enchanteur. Plus loin dans le roman, Hostus révèle à son père que Tournai sera détruite s'il commence une guerre contre les Romains. Buscalus refuse de déterminer ses actes en fonction de prophéties obtenues en interrogeant les démons. Il va même jusqu'à emprisonner son fils et détruire à coups de marteau la statue en forme de cheval qui a abrité le démon en « disant que en fantosmes ne en devins on ne devoit croire » (101, 27). On peut déduire du comportement de Buscalus que, pour l'auteur, il faut non seulement éviter d'écouter les paroles des démons, mais également couper les liens qui les relient aux hommes¹.

¹ Rappelons que même si Buscalus entre volontairement en contact avec son frère décédé dans l'épisode du *Chastel des Fees*, Achifer n'est pas un démon ; il est un défunt auquel Buscalus a l'occasion de rendre visite dans l'au-delà (voir les pp. 120-128).

La réticence qui affleure dans le *Roman de Buscalus* contraste avec le traitement insouciant du sujet dans *Renart magicien* et *Wistasse le Moine*. Ces deux œuvres, déjà évoquées plus haut, sont les premières en langue vernaculaire à inclure dans leur trame un enseignement magique dispensé dans une grotte à Tolède, comme le fera plus tard *Buscalus*. Dans le *Roman de Renart*, les compétences magiques que le goupil a apprises du *nigromancien* lui permettent de faire apparaître une fiancée pour le roi Noble ainsi que sa suite de monstres crachant du feu. Des jeux d'acrobatie et d'adresse sont ensuite organisés. La mise en œuvre de la *nigromancie* se fait dans une ambiance légère. L'assistance rit des concurrents de Noble, dont la défaite face aux monstres prend un tour burlesque, certains ajoutant l'incontinence à la gaucherie¹. Ainsi le cerf Brichemer a le ventre si comprimé par sa tentative de passage à travers des cerceaux que « Li boillons saut de la doiere / Qui Renart fiert en mi le vis » (vv. 1832-1833) ; un spectacle qui est accueilli par le public avec des manifestations de joie. La piètre performance de Brichemer contraste avec celle de son concurrent. L'enchantement qui lui a donné l'existence l'a également doté des capacités nécessaires pour remporter facilement l'épreuve des cerceaux. La créature « [...] saut acesmeement, / Outre s'en va legierement » (vv. 1843-1844). Pratiquer la magie noire apporte uniquement des avantages à Renart. Cela lui permet d'échapper à une condamnation à mort qui aurait été appliquée s'il était revenu dans le royaume sans épouse pour le roi et de prendre une revanche sur ses adversaires, les animaux de la cour, en les faisant se ridiculiser face aux créatures qu'il a fait apparaître. Ainsi donc, Renart maîtrise parfaitement la *nigromancie*. Les sorts qu'il lance ont toujours l'effet escompté sans jamais présenter de contrecoup néfaste. Aucune trace de mise en garde contre les puissances démoniaques ne se rencontre dans les propos de l'auteur de *Renart magicien*.

Il en va de même pour Wistasse, dont le lien avec les puissances infernales est encore plus manifeste puisqu'il a appris la magie directement du diable. Au cours du roman, le moine lance de nombreux enchantements. Entre autres, il ensorcelle un grain de blé avec lequel il rend fous une aubergiste et ses clients (vv. 64-88) ; il change de la viande de cochon en vieille femme (vv. 259-263) ; et, comme Hostus, lui et ses compagnons de voyage font apparaître une rivière pour distancer leurs poursuivants (vv. 107-118). La différence est que l'utilisation de la magie noire n'aura pas de répercussions fâcheuses pour Wistasse. Il l'utilise impunément pour berner ses ennemis tout au long de sa vie. Sa mort est le fait des Anglais, qui le tuent lors d'une bataille navale dans des circonstances qui n'ont rien à voir avec la

¹ La compétition entre les créatures de Renart et les concurrents du roi Noble prend place aux vv. 1701-2008.

nigromancie. La mort du personnage du roman correspond d'ailleurs à celle du Wistasse historique¹.

Pourquoi ce contraste entre les deux groupes d'œuvres ? On peut remarquer tout d'abord une différence de statut entre les personnages. Dans *Renart magicien* et dans *Wistasse le moine*, le rôle du magicien est endossé par un *trickster*, tandis que dans le *Roman de Buscalus*, il l'est par le fils d'un grand seigneur. S'il n'est pas surprenant de voir un *trickster* jouer des tours et sortir victorieux à la fin de l'histoire, un dénouement positif fait également partie de l'horizon d'attente pour un personnage tel qu'Hostus, qui est doté de nombreuses qualités, bénéficie d'un statut social extrêmement élevé et peut être considéré comme l'un des héros du récit. Il faut donc chercher plus loin la raison de la différence de traitement. Et l'explication pourrait bien résider dans les dates de composition des textes. Un écart de plus de deux siècles sépare *Buscalus* des deux autres œuvres. *Renart magicien* et *Wistasse* ont été écrits durant la première moitié du XIII^e siècle. À cette époque, les théologiens condamnent bien évidemment déjà la pratique de la magie et de la sorcellerie, mais l'assimilation du sorcier à un hérétique n'est pas encore réalisée. L'Église est encore relativement indulgente avec les cas de magie dont elle prend connaissance. Et les législateurs séculiers y sont à peu près indifférents, considérant qu'elle est du ressort des tribunaux ecclésiastiques². Une œuvre en langue vernaculaire peut donc parfaitement mettre en scène la pratique de la magie de manière légère. L'époque le permet.

À cet égard, le pontificat de Jean XXII constitue un tournant. Le pape réunit en 1320 une commission composée de théologiens et de juristes afin de savoir si la magie démoniaque est une forme d'hérésie. La majorité des experts consultés répondent par l'affirmative³. Dans la même lignée, Jean XXII promulgue en 1326 ou 1327 la bulle *Super illius specula*, qui assimile la magie à l'hérésie et la criminalise. Désormais les inquisiteurs sont habilités à poursuivre les sorciers alors qu'auparavant leurs enquêtes concernaient les hérétiques vaudois et cathares principalement. Le magicien n'est dès lors plus seulement celui qui est en contact avec les puissances démoniaques ou même passe un pacte avec le diable pour obtenir des pouvoirs magiques ; il est celui qui renie Dieu et appartient à Satan. À partir du XIV^e siècle, la figure de l'« invocateur de démons » est donc connotée beaucoup plus négativement. Et au XV^e siècle, les sorciers et les sorcières font face aux premières persécutions à grande échelle. Les premières campagnes de répression systématiques ont lieu dans l'arc alpin, dans les

¹ *Le Roman d'Eustache le Moine*, éd. Holden et Monfrin, *op. cit.*, « Introduction », pp. 1-17, ici p. 3.

² Jean-Patrice Boudet, *Entre science et nigromance*, *op. cit.*, p. 261.

³ *Ibid.*, p. 452.

années 1420-1430. Elles conduisent à la constitution du stéréotype du sabbat¹. Cet imaginaire et les pratiques punitives qui l'accompagnent gagnent ensuite les possessions territoriales de Philippe le Bon : en premier lieu la Franche-Comté et le duché de Bourgogne autour de 1438². La vague de chasses aux sorciers se propage ensuite dans des régions situées plus au nord, les Pays-Bas bourguignons notamment. Et de fait, le procès des Vaudois d'Arras se tient en 1459-1460³, quelques années après la rédaction du *Roman du Buscalus*. Sa tenue permet d'appréhender l'état d'esprit régnant à l'époque. Les inquisiteurs dépeignent la société comme infectée à tous les niveaux par un nombre énorme de sorciers camouflés. D'après les affirmations de l'évêque Jean Fauconnier « il y avoit des eveques, voires des cardinaux, qui avoient esté en ladite vaulderie et de grands maistres ». Et, selon l'estimation du théologien Jacques du Bois, « le tierche de chrestieneté et plus avoient esté en la vaulderie et estoient vauldois⁴ ». Une trentaine de personnes, pour certaines d'un statut social élevé, sont en définitive condamnées pour être prétendument devenues des sectateurs du diable et avoir pratiqué la sorcellerie.

C'est dans une atmosphère imprégnée par l'obsession du diable qu'écrit l'auteur du *Roman de Buscalus*. Comme pour ses prédécesseurs, la mise en scène de la magie est un effet littéraire qui lui permet de décrire des scènes plaisantes et pittoresques, mais la pratique de la *nigromancie* ne peut plus être considérée comme un péché véniel au mitan du XV^e siècle. La fiction se fait le reflet du contexte historique. La fin terrible d'Hostus reflète vraisemblablement l'opinion que l'auteur partage avec nombre de ses contemporains : pratiquer la magie noire est une hérésie gravissime. Elle constitue un crime de lèse-majesté divine. Et du point de vue individuel, son usage est lourd de conséquences, car elle apporte les pires malheurs. Même si l'auteur dédaigne les explications idéologiques et préfère se consacrer pleinement à la narration, les lourdes répercussions qu'il invente pour Hostus et l'attitude de rejet de la *nigromancie* qu'il attribue au héros Buscalus sont suffisantes pour montrer clairement toute sa peur et sa réprobation vis-à-vis d'un contact avec le diable. Une indéniable veine moraliste apparaît ainsi dans *Buscalus*. Et il est certain que cette orientation

¹ On consultera avec profit sur le sujet les travaux de Martine Ostorero, en particulier sa monographie intitulée *Le Diable au sabbat. Littérature démonologique et sorcellerie (1440-1460)*, Florence, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 2011. Nous aimerions également signaler le recueil *Penser avec les démons. Démonologues et démonologies (XIII^e-XVII^e siècles)*, textes réunis par Martine Ostorero et Julien Véronèse, Firenze, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 2015.

² Martine Ostorero, *Le Diable au sabbat*, op. cit., p. 657.

³ La référence sur le sujet est l'ouvrage de Franck Mercier, *La Vauderie d'Arras. Une chasse aux sorcières à l'automne du Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2006.

⁴ Les propos des deux inquisiteurs sont rapportés par le chroniqueur Jacques Du Clercq et cités d'après Franck Mercier, *La Vauderie d'Arras*, op. cit., pp. 94-95.

n'a pu que plaire au dédicataire de l'œuvre, le Grand Duc de Bourgogne, au vu de ses inclinations bien connues pour la piété et la ferveur.

Un intérêt marqué pour le phénomène religieux

Une veine moraliste apparaît donc à travers la représentation de la magie noire dans *Buscalus*. Un intérêt prononcé pour l'eschatologie a par ailleurs pu être remarqué avec la visite du héros dans les régions infernales, visite durant laquelle il reçoit de la bouche de son frère l'annonce du *descensus*. En plaçant au premier plan plusieurs aspects du phénomène religieux, l'auteur de *Buscalus* écrit un roman dans lequel la religion chrétienne occupe une place beaucoup plus prégnante que dans la plupart des autres œuvres du genre. L'observation de la trajectoire effectuée par un autre personnage au sein de l'œuvre confirme cette orientation. En effet, le parcours de Philipis, le seigneur de Tongres, dévoile une autre facette de l'intérêt porté par l'auteur aux questions religieuses. Philipis est d'abord un fidèle allié de Buscalus, toutefois il se démarque peu dans un premier temps de la pléthore de personnages secondaires. La mort de Buscalus, héros incontestable du premier tiers du récit et parangon de toutes les vertus, laisse la possibilité à d'autres personnages d'assumer un rôle positif de premier plan. À la fin de la seconde partie du roman, Philipis se révélera ainsi être un artisan de l'établissement de la religion chrétienne. Ce rôle à venir est partiellement dévoilé lors d'une revisite du mythe des fées marraines qui allie une touche d'humour à une inflexion chrétienne¹. En effet, les fées y deviennent les adjuvantes du christianisme à venir. Au chapitre LXXII, trois d'entre elles entourent non pas un bébé, mais Philipis, qui feint d'être endormi dans son lit. Elles lui offrent deux dons : une épée assurant l'immortalité et un anneau préservant la force de la jeunesse. Les fées prédisent par ailleurs que Philipis ne mourra pas avant d'avoir « reçu la loy de baptesme advenir » (299, 17). Et effectivement, après avoir vu se succéder les générations, le très vieil homme que sera devenu Philipis embrassera la toute nouvelle foi en Jésus-Christ et sera baptisé par Jean l'Évangéliste. Il partira ensuite en pèlerinage à Jérusalem, puis retournera en Gaule évangéliser la contrée. Il échouera auprès des Tournaisiens et des Français, qui refuseront d'abandonner leur foi païenne, mais il parviendra à convertir les habitants de sa ville de Tongres. Tous recevront le

¹ Sur le mythe des fées marraines, voir Laurence Harf-Lancner, *Le Monde des fées*, op. cit., pp. 25-45. De célèbres œuvres ont détourné le motif avant *Buscalus*, notamment *Amadas et Ydoine* et le *Jeu de la Feuille*.

baptême. Enfin, Philipis sentira que son temps est venu. Et, après qu'il aura reçu les sacrements, son épée disparaîtra tandis que son âme s'envolera vers Dieu.

La présence dans *Buscalus* d'élus qui vivent durant les temps pré-chrétiens tout en ayant connaissance de la venue future du Christ évoque inmanquablement le *Roman de Perceforest*. Dans la première des six parties que comprend cette gigantesque œuvre en prose, les habitants de la Grande-Bretagne vénèrent les dieux du panthéon gréco-romain, notamment Mars et Vénus¹. Or, un personnage nommé Dardanon devine l'existence d'un Dieu unique grâce à l'unique secours de ses réflexions. Il se retire ensuite du monde pour établir un temple où brûle une flamme dotée de trois pointes, chacune d'une couleur différente. L'ermite érige là une représentation intuitive de la Trinité. Dans la suite de l'œuvre, les Bretons adoptent petit à petit une religion intermédiaire entre le paganisme et le christianisme, jusqu'à ce que survienne la naissance du Christ dans la sixième et dernière partie.

La situation diffère quelque peu dans le *Roman de Buscalus*, car les élus n'influencent pas sur les croyances en vigueur. Ils continuent à se consacrer à leurs activités profanes et guerrières sans se préoccuper d'une éventuelle transition doctrinale. La nouvelle du futur avènement du Christ reste donc une information confidentielle, connue uniquement d'une poignée d'initiés. Elle n'est publiquement révélée qu'au début des temps christiques, avec les prédications de Jean l'Évangéliste. Ces quelques différences ne peuvent cependant faire oublier le parallèle entre les deux romans. Aussi bien *Buscalus* que *Perceforest* se déroulent durant les temps pré-chrétiens, tout en s'intéressant à l'avènement du Christ et à l'établissement de la religion chrétienne. Or, les deux romans ont été composés au milieu du XV^e siècle, et leur genèse est étroitement liée à la cour de Bourgogne². La copie de *Perceforest* réalisée par David Aubert (Paris, Arsenal, 3483-3494) est d'ailleurs dédiée à Philippe le Bon, tout comme le manuscrit unique de la première partie de *Buscalus*. À notre sens, la coïncidence n'est pas fortuite. Il est vraisemblable de penser que l'auteur de chacun des deux romans a donné une imprégnation religieuse à son œuvre afin de plaire au très pieux duc de Bourgogne. À cet égard, le choix de donner le nom de Philipis au personnage qui se fait le héraut de la chrétienté relève certainement de l'analogie laudative. Plus globalement, le manuscrit BNF, fr. 9343-9344 a été caractérisé comme un objet élaboré selon une démarche

¹ La représentation des religions dans l'œuvre est analysée dans *Perceforest. Première partie*, éd. Roussineau, *op. cit.*, au t. 1, pp. LXXX-LXXXVIII de l'introduction.

² Sur la date et le milieu de composition de *Perceforest*, voir les analyses introductives de Gilles Roussineau, *Perceforest. Quatrième partie*, *op. cit.*, t. 1, pp. XVIII-XX et *Preière partie*, *op. cit.*, t. 1, pp. XXX-LVI.

artistique globale visant à en faire une figuration de Tournai¹. Le don du manuscrit au duc de Bourgogne devient dans cette optique une manière de lui offrir symboliquement une ville qu'il aurait souhaité ravir aux Français pour l'inclure parmi ses possessions. L'insertion de considérations religieuses beaucoup plus marquées que dans la grande majorité des romans de l'époque s'inscrit ainsi parfaitement dans la visée de fournir au destinataire un livre dont le contenu résonne favorablement avec ses ambitions et ses goûts.

Une réécriture christianisée

La présente analyse a permis d'observer l'existence de différents aspects surnaturels dans le *Roman de Buscalus*. Le traitement contrasté réservé aux différentes facettes du registre nous a semblé témoigner des positions personnelles de l'auteur. En outre, la trace de son statut d'écrivain de cour est apparue à travers des inflexions particulières visant à disposer favorablement Philippe le Bon. Mais un écueil se dresse dans la recherche des conceptions de l'auteur par le biais du reflet qu'en offre *Buscalus*. Rappelons que le roman du milieu du XV^e siècle est une mise en prose d'un ouvrage disparu du XIV^e siècle. Comment alors démêler les éléments hérités des inventions du prosateur du XV^e siècle, que nous avons identifié à Jean Wauquelin ?

À l'évidence, une telle distinction n'est pas directement possible dans *Buscalus*. Cependant, une autre œuvre permet d'observer l'inflexion donnée au surnaturel par le clerc montois lors de son travail de mise en prose : les *Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*. En effet, les différentes sources ont été conservées². De plus, l'*Alexandre* en prose est, parmi les romans communément attribués à Wauquelin, celui dans lequel le surnaturel occupe la place la plus considérable. Dans le second livre, l'exploration des horizons lointains de l'Inde offre de multiples occasions d'exploiter la tradition des merveilles orientales. Le Conquérant et son armée rencontrent ainsi des femmes aux pieds de cheval et des géants dotés d'un œil unique au milieu du front. Ils font face à des individus à la couleur d'or et aux

¹ Il s'agit de la principale thèse soutenue par Rebecca Dixon dans son article, « The Roman de Buscalus ; or, the Art of Not Being French », *op. cit.*

² Pour une approche détaillée du mythe d'Alexandre au Moyen Âge, on consultera l'imposant ouvrage collectif, *La Fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X^e-XVI^e siècle). Réinventions d'un mythe*, sous la dir. de Catherine Gaullier-Bougassas, Turnhout, Brepols, coll. « Alexander Redivivus », 4 t., 2014, et plus particulièrement pour un récapitulatif des sources utilisées par Wauquelin, Catherine Gaullier-Bougassas, « Jean Wauquelin, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, 1448 », t. IV, pp. 164-169, ici pp. 166-167.

éléments du visage situés sur la poitrine, ainsi qu'à bien d'autres créatures échappant à l'ordre commun des choses.

Arrêtons-nous sur un épisode en particulier, celui de la Vallée Périlleuse, qui prend place aux chapitres XXXVI à XL¹. Pour narrer cet épisode, Wauquelin se base sur une seule source, le *Roman d'Alexandre* d'Alexandre de Paris et de Lambert le Tor². La trame du roman en vers est conservée dans la mise en prose. Alexandre et son armée pénètrent dans une vallée, où ils tournent en rond sans parvenir à trouver d'issue. Parti en exploration, Alexandre découvre une pierre gravée. Une inscription y indique que, afin qu'un groupe puisse sortir de la vallée, l'un de ses membres doit se sacrifier et y demeurer à tout jamais. Malgré les protestations de ses proches, le roi de Macédoine reste sur place tandis que son armée s'en va. La nuit venue, la nature se déchaîne, et de furieuses créatures malfaisantes entourent Alexandre, qui en éprouve une frayeur terrible. Il prie pour avoir la vie sauve. Au matin, il explore les environs et découvre une caverne. Un démon enfermé par une pierre marchande sa liberté contre les informations permettant de quitter la vallée. Cet échange permet au roi de Macédoine de partir et de retrouver son armée.

Si les grandes lignes demeurent identiques, le travail de réécriture de Wauquelin se révèle dans l'orientation qu'il confère à l'épisode. Sandrine Hériché-Pradeau en a effectué une analyse dans laquelle elle montre la forte christianisation du roman en prose par rapport à sa source³. Plusieurs éléments vont dans ce sens. Ainsi, les « dragons » et « grans serpens volans » (vv. 2751 et 2752) qui dans le roman en vers accompagnaient les « maufès rechingnans » (v. 2753) disparaissent. Chez Wauquelin, seuls les « malins esperis » (197, 37) viennent tourmenter Alexandre durant la nuit. En outre, la prière passe d'un élément accessoire à une étape importante de l'épisode. Sa représentation subit une amplification substantielle. D'une brève mention de deux vers, le texte passe à deux développements d'une douzaine de lignes au total, ce qui permet de détailler le contenu de la supplique. La christianisation s'observe en outre dans l'identité du destinataire, puisqu'Alexandre ne s'adresse plus aux dieux, au pluriel, mais au Dieu unique, « son vray Createur » (197, 29-30).

¹ Jean Wauquelin, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, éd. Hériché, *op. cit.*, pp. 396-405. Les citations et références sont données à partir de cette édition.

² Alexandre de Paris, *Le Roman d'Alexandre*, traduction, présentation et notes de Laurence Harf-Lancner (avec le texte édité par E. C. Armstrong *et al.*), Paris, Librairie générale française, coll. « Le livre de poche. Lettres gothiques », 1994. Les citations et références proviennent de cette édition.

³ Sandrine Hériché-Pradeau, *Alexandre le Bourguignon*, *op. cit.*, « La Vallée Périlleuse (194-198) : la christianisation d'un épisode », pp. 166-169. L'épisode est également étudié par Cynthia Syoen dans « Le merveilleux périple d'Alexandre : une vision pré-chrétienne et apologétique », in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, *op. cit.*, pp. 137-155. Notre propre analyse est tributaire de ces deux publications, en particulier de celle de Sandrine Hériché-Pradeau.

Cependant, le changement le plus significatif réside dans le fait qu'Alexandre passe toute la nuit en recueillement au lieu d'attendre le jour son épée à la main. Wauquelin présente ainsi la survie d'Alexandre comme la réponse de Dieu à ses prières.

La libération du démon de la caverne acquiert également une orientation différente. Chez Lambert le Tor, Alexandre triomphait grâce à son intelligence¹. Il se rendait compte de l'impasse à laquelle conduisaient les premières indications données par le diable, ce qui lui permettait de retourner demander son chemin. Le démon, reconnaissant que la « voisdie » (v. 2848) de son interlocuteur dépassait la sienne, lui indiquait alors la véritable sortie, et Alexandre accomplissait sa part du marché en le libérant. Chez Wauquelin, Alexandre reçoit dès le départ la bonne information. Sa sortie de la vallée apparaît ainsi comme un don de Dieu, auquel il a confié son destin. Ses propres capacités ne lui sont d'aucune utilité. Le roi est d'ailleurs conscient de la grâce reçue. En effet, le texte mentionne qu'après sa libération « le roy Alixandre fist sacrefice a Dieu, qui par sa debonnaire pitié l'avoit getté hors de la misere en laquelle il avoit esté » (198, 32-34). Par ailleurs, la notion de pacte avec le diable est atténuée. Alexandre passe un marché avec une voix non identifiée. Et lorsqu'il déplace la pierre, seule une puanteur s'échappe de la prison. Le roman en vers mentionnait pour sa part clairement la sortie du diable avec des sauts et des cris, faisant du Conquérant un complice de la propagation du mal dans le monde.

Chez Wauquelin, la grâce divine éclipse la subtilité d'Alexandre, et le côté sulfureux du pacte est estompé. L'auteur préfère mettre en avant l'image du héros rédempteur. Cette dernière était déjà présente dans le roman en vers, car le roi de Macédoine s'y portait aussi volontaire pour se sacrifier. Mais cet aspect est renforcé, au point de faire d'Alexandre un héros christique. Sous la plume du clerc montois, le roi se compare à un bon pasteur prêt à affronter les dangers pour garder ses brebis (195, 40-41), reprenant ainsi la métaphore bien connue de l'Évangile de Jean (10, 1-16). En outre, comme l'a remarqué Sandrine Hériché-Pradeau, la scène de furie nocturne des diables évoque la littérature hagiographique dans les passages où les saints repoussent les démons à l'aide de ferventes prières². Or, le saint est le personnage par excellence qui se base sur le modèle christique.

La christianisation opérée par Wauquelin ne concerne pas uniquement l'épisode de la Vallée Périlleuse. En explorant les airs avec un attelage tiré par des griffons (217), Alexandre passe tout près d'être brûlé par le soleil. Sa prière lui permet d'obtenir à nouveau la

¹ Alexandre de Paris, *Le Roman d'Alexandre*, éd. Harf-Lancner, Armstrong et al., op. cit., « Introduction », pp. 5-58, ici p. 56.

² Sandrine Hériché-Pradeau, *Alexandre le Bourguignon*, op. cit., p. 168.

miséricorde de Dieu et de revenir vivant sur terre. Sous la plume de Wauquelin, la condamnation de l'orgueil et de la démesure d'Alexandre disparaît au profit de l'affirmation du caractère divin de sa mission¹. Au fil du roman en prose, le roi de l'Antiquité se rapproche de plus en plus de la figure d'un héros chrétien. Il embrasse le monothéisme en découvrant le judaïsme à Jérusalem (121-122) ; il refuse d'être adoré comme un Dieu (158) et, au moment de sa mort, remet son âme au « Peres tous poissans » (247, 64). Citons également l'enfermement des peuples de Gog et de Magog (165) ; un acte que le clerc présente comme un miracle.

Dans sa compilation, Wauquelin demeure généralement d'une scrupuleuse fidélité à l'égard de la trame des sources qu'il suit tour à tour. Il donne toutefois une orientation toute personnelle au personnage d'Alexandre ainsi qu'à ses hauts faits en les christianisant. La tradition textuelle préexistante avait souvent placé le Conquérant face au surnaturel durant son périple. Wauquelin conserve cet héritage, mais, en se l'appropriant, il l'infléchit afin de le faire correspondre à son optique. Sandrine Hériché-Pradeau a remarqué à juste titre que « Wauquelin procède volontiers à une réinterprétation chrétienne de ce qui à l'origine relevait plus largement du merveilleux ». Et, comme le montre l'épisode de la Vallée Périlleuse, l'un de ses procédés de prédilection pour ce faire consiste à « introdui[re] le miracle au cœur du merveilleux² ».

On peut observer dans *Buscalus* un résultat similaire à celui qui découle du travail de réécriture effectué dans les *Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*. En effet, le surnaturel y est presque toujours accompagné de près ou de loin par le religieux. Reportons-nous à nouveau à la classification de Jacques Le Goff³ afin d'appréhender plus finement le rapport entre surnaturel et religieux mis en place dans *Buscalus*. Une première catégorie d'éléments relève du *mirabilis* ou merveilleux. Si l'on se réfère aux habitudes d'écriture de Wauquelin, on peut supposer qu'ils proviennent directement des sources utilisées, en premier lieu du *Buscalus* en vers perdu. Le compilateur du XV^e siècle pourrait également avoir décidé de son propre chef d'ajouter des éléments merveilleux. La part de chaque alternative peut uniquement être évaluée par des conjectures, mais l'important est ailleurs. Il réside dans le goût dont fait montre l'auteur du *Roman de Buscalus* pour le merveilleux ; en témoignent notamment le pittoresque digne des belles heures de la littérature arthurienne avec lequel l'arrivée au *Chastel des Fees* est décrite, la revisite du mythe des fées marraines ou

¹ *Ibid.*, p. 290.

² *Ibid.*, pp. 286 et 289.

³ Jacques Le Goff, « Le merveilleux dans l'Occident médiéval », *op. cit.*, p. 22.

l'exploitation des ressorts comiques suscités par le combat du héros contre le géant Nardus. L'auteur dépasse la simple tolérance vis-à-vis des éléments d'origine pré-chrétienne et folklorique ; il les met en scène avec délices. Cependant, leur présence est presque toujours subordonnée à l'orientation générale du récit, qui est chrétienne. Après des prémices celtiques, la visite de Buscalus au *Chastel des Fees* est ainsi placée sous les auspices de la littérature visionnaire et relève de l'eschatologie chrétienne. Quant aux bienfaitrices qui se penchent sur le lit de Philipis, si, comme tous les avatars des fées marraines, elles sont issues à la fois des déesses mères celtes et des Parques de la mythologie gréco-romaine¹, elles se mettent en définitive au service de l'établissement de la religion chrétienne en permettant à leur protégé de vivre suffisamment longtemps pour se convertir et remplir une mission évangélisatrice. On observe indéniablement dans le *Roman de Buscalus* une christianisation de la merveille.

Une dynamique en partie similaire apparaît dans le traitement du *magicus*. Les éléments qui relèvent de ce domaine sont eux aussi fréquemment dépeints avec entrain. Par exemple, l'origine infernale d'Ébron fait l'objet d'une devinette piquante. Et les sorts lancés par Hostus, tel celui avec lequel il endort ses ennemis, fournissent matière à de réjouissantes péripéties². En parallèle, l'usage de la magie noire est stigmatisé, comme le montre la corrélation entre l'initiation diabolique reçue par Hostus et la mort terrible subie par ce dernier. L'auteur adopte donc une attitude ambivalente. Tout comme le merveilleux, le *magicus* offre de belles possibilités narratives. En revanche, il est stigmatisé à cause de sa position adverse dans le système chrétien d'appréhension du monde. Bien évidemment, les diables dans *Buscalus* se révèlent tous être, à plus ou moins long terme, des personnages maléfiques, mais l'auteur pousse plus loin sa critique. Il marque clairement sa réprobation vis-à-vis de tout commerce avec les démons. Le *magicus* constitue ainsi le versant négatif de la représentation chrétienne qui se déploie dans le *Roman de Buscalus*.

En définitive, le caractère chrétien sous-tend toute l'approche du surnaturel dans *Buscalus*. Le *miraculosus* chapeaute les deux autres domaines du registre et, comme nous espérons l'avoir démontré, leur imprime sa propre orientation. Le surnaturel chrétien est également présent en tant que tel dans le roman, en particulier avec la visite des régions

¹ Laurence Harf-Lancner, *Le Monde des fées*, op. cit., p. 43.

² Pour la clarté de l'argumentation, les exemples utilisés peuvent être classés sans ambiguïté parmi les différentes catégories. Il faut néanmoins avoir à l'esprit la complexité de certaines manifestations du surnaturel. Les revenants de la *Mesnie Hellequin*, par exemple, s'inscrivent dans la représentation chrétienne de la vie après la mort, mais ils tirent leur origine d'un mythe datant d'avant notre ère. Quant à la cape d'invisibilité, elle fait partie de l'arsenal des objets merveilleux de la littérature médiévale, mais elle relève également du *magicus* dans *Buscalus* parce qu'elle est offerte à Nervus par le diable Ébron.

infernales. Il s'insère dans la visée religieuse plus large de l'œuvre, car, si la première ligne directrice de la narration s'attache à conter l'histoire de la ville de Tournai et de son lignage dirigeant, la deuxième mène le récit depuis le temps du paganisme jusqu'aux prémices de l'établissement de la religion chrétienne. Les miracles à proprement parler occupent toutefois une place des plus ténue, de même que les personnes, saints ou prophètes notamment, qui seraient censées les accomplir. Seules quelques lignes sont consacrées à la lutte de saint Patrick contre les diables. Le saint est d'ailleurs extérieur à la diégèse. Quant à Jean l'Évangéliste, qui apparaît brièvement à la fin de la seconde partie, il n'accomplit aucun miracle. Son action se limite à prêcher la bonne parole et à baptiser Philipis. Cet état de fait peut sembler paradoxal au vu de la place de premier plan accordée à la religion dans le roman. Il peut toutefois être interprété comme un témoignage de la « lassitude croissante des hommes du Moyen Âge vis-à-vis des saints » en littérature. Car, ainsi que Jacques le Goff l'a mis en exergue, « à partir du moment où un saint apparaît, on sait ce qu'il va faire. Dès qu'il se trouve dans une situation on sait qu'il va procéder à une multiplication du pain, qu'il va ressusciter, qu'il va exorciser un démon. La situation étant donnée, on sait ce qui va se passer¹. » L'auteur de *Buscalus* évite l'écueil des représentations trop convenues du surnaturel chrétien en récupérant le merveilleux. Il peut ainsi inventer des prémices celtiques à un voyage en enfer et permettre à des fées de présider au destin du premier évangélisateur de la Gaule.

Christianiser la merveille revient à identifier son principe moteur à Dieu. De ce fait, une rationalisation se produit. Or, à trop expliquer le merveilleux, il risque de disparaître². Le talent avec lequel l'auteur de *Buscalus* compose des scènes pittoresques et drôles avec les éléments qui ressortissent à ce domaine prouve qu'il a su éviter un tel affadissement. Au contraire, la christianisation de la merveille, couplée à la condamnation explicite du commerce avec l'enfer, lui servent de caution pour exploiter toute la palette des possibilités narratives offertes par le registre du surnaturel. La réorientation chrétienne lui permet de faire intervenir les fées, les capes d'invisibilité et les sorts de magie noire qui enchantent son horizon littéraire, tout en conservant une bonne conscience chrétienne. Il nous semble que, dans l'esprit du clerc qui a composé le *Roman de Buscalus*, Dieu fournit le sauf-conduit vers le monde merveilleux de l'imaginaire.

¹ Jacques Le Goff, « Le merveilleux dans l'Occident médiéval », *op. cit.*, p. 23.

² *Ibid.*

Conclusion

Au-delà des analyses et des résultats propres à chacune des trois études – ecdotique, linguistique et littéraire –, les différentes pistes de recherche explorées lient toutes, d'une manière ou d'une autre, le *Roman de Buscalus* à la Bourgogne, et plus spécifiquement aux Pays-Bas bourguignons de Philippe le Bon. La dédicace, adressée au duc, constitue la manifestation la plus évidente de cet ancrage, mais les correspondances sont multiples. L'atelier du maître de Wavrin, où le manuscrit BNF, fr. 9343-9344 a été fabriqué vers le milieu du XV^e siècle, était situé à Lille, capitale de l'État bourguignon sous Philippe le Bon¹. Les miniatures du *codex*, peintes par l'artiste qui a donné son nom à l'officine, témoignent de cette origine. L'attribution auctoriale à Jean Wauquelin met quant à elle en avant la ville de Mons, où le clerc était installé². Mais surtout, elle ancre la composition de *Buscalus* dans le cercle de ceux qui côtoyaient directement le duc de Bourgogne. La dédicace du roman ne constitue pas une tentative de s'attirer les grâces d'un lointain souverain. Au contraire, elle est le reflet de la relation personnelle qui existait entre Wauquelin et le duc, puisque le clerc montois est le premier à avoir été rémunéré par ce dernier sur une base régulière pour son travail d'auteur et de traducteur. Wauquelin avait reçu le titre de valet de chambre³, mais, dans les faits, il aura été avant David Aubert le premier *escripvain* officiel de Philippe le Bon, même s'il n'est pas nommé ainsi dans les documents d'archives. Les données linguistiques corroborent la localisation des acteurs de la genèse et de la réception du roman, puisque le moyen français du *Roman de Buscalus* comprend des traits dialectaux qui appartiennent à l'aire du Nord/Nord-Est, en particulier des picardismes.

En plus du prologue dédicatoire, de nombreux éléments situés au sein même de la diégèse semblent marqués par la volonté de plaire au duc. Ce dernier était extrêmement pieux. Or, le personnage qui, après avoir reçu le baptême, parcourt la Gaule afin de l'évangéliser se nomme Philipis. L'auteur fait donc du héraut du christianisme dans son roman un presque homonyme de Philippe le Bon. Plus globalement, la religion est présente sous différentes facettes. L'eschatologie occupe une place inhabituelle dans la fiction en langue vernaculaire, car le voyage dans les régions infernales effectué par Buscalus fait l'objet d'un chapitre

¹ Pascal Schandel, *Le Maître de Wavrin*, *op. cit.*, p. 7.

² Nous émettons aux pp. 96-97 une hypothèse sur la raison pour laquelle le manuscrit n'a pas été confectionné dans l'atelier de l'auteur.

³ Pierre Cockshaw, « Jean Wauquelin – documents d'archives », *op. cit.*, p. 37.

entier. L'auteur fait par ailleurs montre d'une veine moraliste à travers des exemples édifiants. Il mène à bien sa rédaction durant une période où la vague de chasse aux sorciers s'étend du sud vers le nord des États bourguignons. Or, dans *Buscalus*, l'usage de la magie noire et le commerce avec les démons sont clairement condamnés, comme en témoignent les répercussions qui frappent les personnages s'étant livrés à de telles pratiques. Le cas d'Hostus est le plus manifeste. Élève d'un diable durant son enfance, le fils aîné de Buscalus pratique la *nigromancie*. Il meurt dans d'atroces souffrances, empoisonné par ses ennemis après avoir été berné par un démon qu'il avait invoqué. L'auteur propose également un réemploi christianisé de la merveille, par exemple, en faisant de ses fées marraines des auxiliaires de la foi nouvelle. Cela lui permet d'utiliser des éléments merveilleux, riches en possibilités narratives, tout en les rendant convenables du point de vue religieux. On peut supposer que le développement du thème de la religion dans *Buscalus* est, au moins en partie, dû à la volonté d'agréer à Philippe le Bon, dont la ferveur était notoire. Mais le duc était par ailleurs un grand amateur de littérature. Ainsi, s'il avait pour habitude d'entendre jusqu'à trois messes quotidiennes, il aimait également à ce qu'on lui lise des histoires tous les jours¹. En associant dans son récit l'attrait de la merveille et de la magie à l'orthodoxie religieuse, Wauquelin se montre donc particulièrement avisé. Par ce biais, il concilie habilement deux des centres d'intérêt de prédilection du duc : la religion et les romans.

Mais, et peut-être avant tout, Philippe le Bon était aussi un souverain ambitieux qui menait une politique active d'expansion territoriale. Sous son règne, plusieurs territoires tels le Hainaut et le Brabant ont intégré l'État bourguignon. Bien qu'entourées par des possessions bourguignonnes, la ville de Tournai et sa région, le Tournaisis, appartenaient au royaume de France. Et Philippe le Bon les convoitait. Il est à noter, de ce point de vue, que le manuscrit BNF, fr. 9343-9344 offre une représentation symbolique de Tournai, qui se déploie à la fois sur les plans textuel et visuel. Dans le *Roman de Buscalus*, Tournai et son lignage dirigeant sont omniprésents. Et le programme iconographique donne à plusieurs reprises à voir la ville avec la silhouette caractéristique des cinq tours de la cathédrale et du beffroi surmontant les remparts. Offrir le manuscrit BNF, fr. 9343-9344 à Philippe le Bon revenait donc à lui remettre symboliquement la seigneurie sur Tournai, ce qui était une manière de flatter ses ambitions de conquête.

S'emparer de Tournai est toujours resté du domaine de l'imaginaire pour le duc, mais l'écho de l'univers narratif déployé par Wauquelin a résonné ailleurs dans l'histoire

¹ Emmanuel Bourassin, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, coll. « Figures de proue », 1983, pp. 38 et 146.

bourguignonne. L'un des épisodes de *Buscalus* décrit un banquet où les chevaliers forment tour à tour devant un aigle des vœux par lesquels ils s'engagent à accomplir différentes prouesses guerrières. Un épisode semblable se rencontre dans l'*Alexandre* en prose de Wauquelin, où les chevaliers prononcent également des vœux devant un oiseau, un paon cette fois-ci. Les deux cérémonies fictionnelles entrent en résonance avec un événement qui s'est tenu en février 1454 : le Banquet du Faisan. À l'instigation de Philippe le Bon, qui désirait reprendre Constantinople aux Turcs, les nobles bourguignons ont juré devant un faisan d'accomplir des actes de vaillance durant la croisade prévue. Le motif des vœux sur un oiseau était en faveur depuis le XIV^e siècle et les *Vœux du Paon* de Jacques de Longuyon, mais les deux récits en prose de Wauquelin constituent des productions culturelles destinées au duc et composées dans les années précédant la tenue des Vœux du Faisan. Il n'est donc pas interdit d'imaginer que l'idée de cette cérémonie exaltant l'esprit chevaleresque soit venue à l'esprit de Philippe le Bon lorsqu'on lui faisait la lecture du *Roman de Buscalus*. En tout cas, *Buscalus* et l'*Alexandre* en prose s'inscrivent parmi les représentants d'une tradition littéraire qui a inspiré l'un des événements majeurs du règne de Philippe le Bon.

Chaque manière d'appréhender *Buscalus* révèle à quel point le roman est bourguignon dans son essence même. On pourrait ainsi lui appliquer la jolie formule que Sandrine Hériché-Pradeau a créée pour l'*Alexandre* en prose¹ et parler de « Buscalus le Bourguignon ». Voilà caractérisée l'œuvre qui est au XXI^e siècle l'unique *Roman de Buscalus* existant. Pourtant, un autre *Buscalus* a un jour existé, peut-être même plusieurs. Revenons aux sources du roman et aux zones d'ombres qui subsistent dans sa genèse. En premier lieu vient un ensemble de textes racontant l'histoire légendaire de Tournai, c'est-à-dire sa fondation par les Romains, puis sa révolte et les nouveaux noms pris par elle à chaque étape : Seconde Rome, Hostille, Nerve et finalement Tournai. Ce récit surgit, entièrement constitué, dans des circonstances historiques bien précises ; dans les années 1140, la ville hennuyère revendique son propre évêque. Il est ensuite repris hors de ce contexte initial, à la fin du XIII^e siècle, dans les *Vraies Croniques de la fundation de la noble ville et cité de Tornay*. Dès le premier de ces textes, le *Liber de Antiquitate urbis Tornacensis ex revelatione Heinrici*, écrit vers 1141, Tournus est présent. Son rôle est d'ores et déjà primordial puisqu'il est roi de Tournai et mène l'opposition contre Jules César. En revanche, il n'est nulle part question d'un Buscalus alors que le personnage est le héros incontestable du roman du XV^e siècle, à tout le moins de sa première partie. Il faut attendre le XIV^e siècle pour que ce nom soit mentionné pour la

¹ Nous faisons référence au titre que Sandrine Hériché-Pradeau a donné à son étude : *Alexandre le Bourguignon*, *op. cit.*

première fois. Il est cité à côté du roi Arthur dans la chanson de geste *Charles le Chauve*. Et, dans les *Annales historiae illustrium principum Hannoniae*, Jacques de Guise évoque un Buscalus, qu'il lie à une histoire de Tournai en vers où le merveilleux abonde. Ces deux témoignages révèlent l'existence d'un premier *Roman de Buscalus*, écrit en vers, qui est aujourd'hui perdu. La disparition de l'œuvre qui circulait au XIV^e siècle rend d'autant plus énigmatique le personnage. Est-il né de l'imagination du versificateur inconnu ? Possède-t-il au contraire un modèle historique ou littéraire plus ou moins direct ? Et le nom même de Buscalus, d'où provient-il avec ses sonorités si singulières ? Personne d'autre ne semble l'avoir porté mis à part le héros tournaisien. Pour tenter de répondre à ces questions, on peut interroger les maigres éléments disponibles. Un début de piste est fourni par Jacques de Guise, qui donne le nom sous deux formes : « *Bucalio sive Buscalus*¹ ». « Buscalus » se définit par son caractère latin ou latinisé. La forme a connu la fortune que l'on sait, car elle est celle utilisée dans le roman du XV^e siècle. Elle s'insère de manière cohérente au sein du cadre chronologique antique et parmi les nombreux noms propres à consonance romaine. La forme « Bucalio » se laisse moins aisément cerner. Elle pourrait éventuellement être issue du grec, cependant nous tendrions plutôt à l'identifier comme romane et plus particulièrement comme française, si l'on se base sur la disparition du « -s » préconsonantique, ou italienne en raison de sa terminaison. Mais il s'agit là de conjectures. Pour aller plus loin, il sera nécessaire de dépasser le champ des textes traditionnellement évoqués dans l'étude des sources buscalusiennes. Peut-être la littérature d'autres langues romanes – nous pensons en particulier aux chansons de geste tardives –, renferme-t-elle un avatar non identifié du personnage. Partir sur les traces des Buscalus qui ne sont pas « Buscalus le Bourguignon » pourrait constituer le point de départ de futures recherches.

Revenons au *Roman de Buscalus* du XV^e siècle. Comment embrasser d'un seul regard cette œuvre littéraire ? Il nous semble que la brève apparition de Galand au chapitre LIX illustre et éclaire la stratégie globale menée par l'auteur. Issu de la mythologie nordique, Galand le forgeron investit la littérature médiévale de manière transversale. Son travail est susceptible d'être mentionné dès lors qu'il est question de la fabrication d'une épée de valeur. Dans *Buscalus*, il est convoqué par le roi Artaxerxès et fabrique Horrible, dont tout contact avec la lame se révèle mortel. Au passage, le texte rappelle les épées que Galand a forgées pour de grandes figures : « La premiere fu Escalibor, qui fu au roy Artus, la seconde fu

¹ Jacques de Guyse, *Histoire de Hainaut*, éd. de Fortia d'Urban, *op. cit.*, t. 2, p. 250. La variante « Bustalus », que l'on rencontre entre autres dans *Charles le Chauve*, s'explique par la ressemblance existant sur le plan paléographique entre « c » et « t ». Nous ne la traitons donc pas comme une forme indépendante.

Joyeuse, qui fu au roy Charlemaine, la tierce fu Haulte Clere, qui fu au duc Rolland, et la quarte fu Courtain, l'espee au duc Ogier¹. » (246, 49-51) En premier lieu, citer les réalisations de Galand valorise le *Roman de Buscalus*, qui se trouve placé sur le même plan que les chansons de geste et les romans arthuriens, particulièrement appréciés par le public médiéval. D'autre part, l'énumération relève d'une tactique courtoise. Les deux premiers personnages littéraires évoqués véhiculent une puissante charge politique. Charlemagne était la figure tutélaire des Français et de la dynastie capétienne. Quant à Arthur, il avait été récupéré politiquement par les Plantagenêts, qui souhaitaient également se réclamer d'un ancêtre illustre et ainsi rivaliser avec les Capétiens². Sous la plume de Jean Wauquelin, ce sont les ducs de Valois-Bourgogne qui se voient offrir leur propre ancêtre légendaire. Dans la fiction, Buscalus est le seigneur de Tournai. Son pouvoir s'étend aussi, directement ou par le biais des liens vassaliques, sur l'ensemble du territoire qui deviendra le Hainaut. Et, après la mort du patriarche, la souveraineté se transmet au sein de sa lignée. Sur le plan historique, Philippe le Bon a pu prendre possession du Hainaut parce que sa mère, Marguerite de Bavière, était l'héritière du comté. En rattachant les fils de la généalogie fabuleuse à l'histoire, Philippe le Bon devient le descendant de Buscalus. Et exalter Buscalus et sa lignée, comme Wauquelin s'attache sans relâche à le faire, revient alors à glorifier Philippe le Bon.

À cet égard, le *Roman de Buscalus* dresse un portrait dithyrambique de son héros éponyme. Celui-ci est un guerrier émérite, aussi à l'aise en combat singulier que dans les batailles. Grâce à sa vaillance, il met en échec la grande nation romaine. Les créatures merveilleuses ne parviennent pas non plus à lui résister : Buscalus dompte les griffons et terrasse les dragons et les géants. Il est même capable de faire fuir les diables de son épée. Et après sa mort, il revient de l'au-delà pour défaire encore une fois ses ennemis. Le caractère de Buscalus est marqué par son sens de la vertu. Il est un chevalier redresseur de torts. Il est aussi un croyant qui adore et craint les dieux tout en réprouvant l'usage de la magie noire ainsi que le contact avec les démons. Le grand sénateur de Tournai est en outre doté de toutes les qualités nécessaires à un remarquable dirigeant. Il assure la prospérité de sa cité et la cohésion de son peuple. Il sait également se montrer généreux et est même capable de se sacrifier pour le bien commun. En retour, son peuple lui voue un amour inconditionnel, mêlé d'une crainte

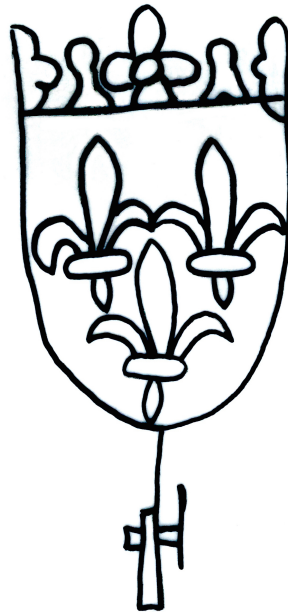
¹ *Buscalus* se montre généreux avec Galand, car la tradition arthurienne n'indique pas comment Excalibur a été forgée. Signalons également que, dans les chansons de geste, l'épée de Roland se nomme Durendal. Hauteclaire appartient à son compagnon, Olivier.

² On consultera sur le sujet l'ouvrage indispensable de Dominique Boutet, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1992, en partic. le chapitre « Histoire et idéologie », pp. 467-517.

respectueuse. Avec Buscalus, Wauquelin offre au Grand Duc d'Occident un ancêtre à sa mesure, et à la littérature du Moyen Âge finissant l'un de ses héros les plus remarquables.

Illustrations

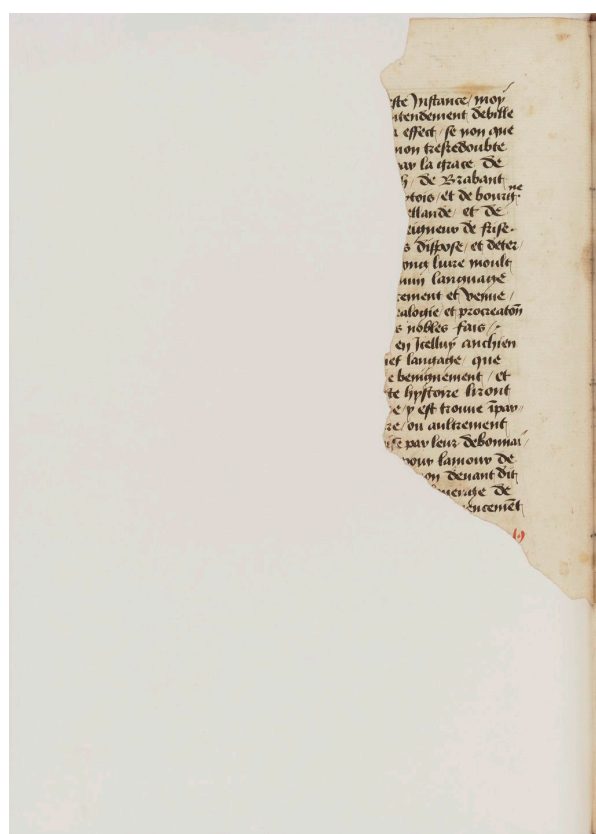
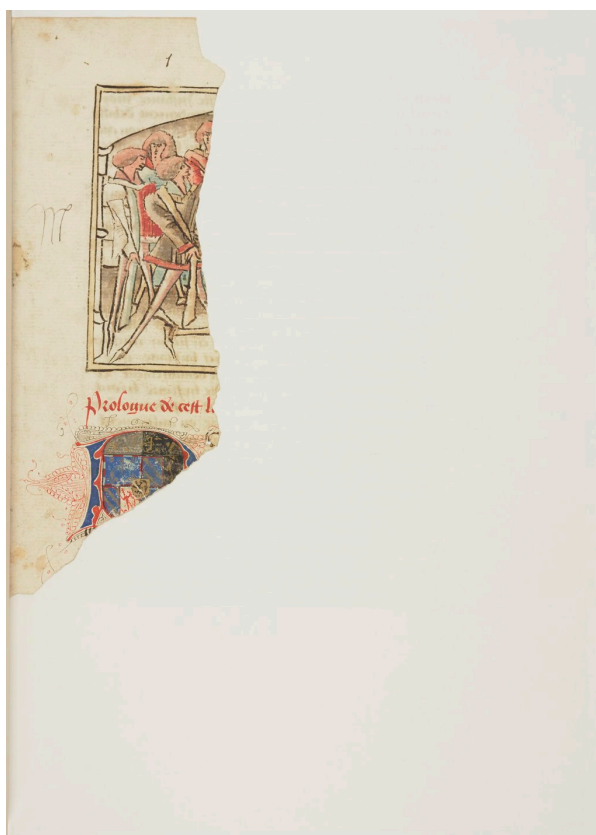
1. Filigrane, ms BNF, fr. 9343, taille réelle env. 8,5 x 3,7 cm, XV^e siècle. (Reproduction personnelle.)



2. Filigrane, ms BNF, fr. 9343, taille réelle env. 3,1 x 1,7 cm, XVIII^e siècle. (Reproduction personnelle.)



3a et 3b. Prologue fragmentaire de *Buscalus*, ms BNF, fr. 9343, fol. 1rv.



4. Miniature de dédicace du *Roman de Buscalus*, Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 1r.



5. Miniature de dédicace des *Chroniques de Hainaut*, Rogier van der Weyden, ms KBR, 9242, fol. 1r.



6. Buscalus assassine Heudry, le roi de Hongrie. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 67r.



7. Philipis fuit Tournai lors de sa prise par l'armée d'Artaxerxès. Au-dessus des remparts se détache le groupe des cinq tours de la cathédrale Notre-Dame, avec à gauche le beffroi. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 233v.



8. L'armée romaine assiège la ville de Tournai. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 84r.



9. Duel entre Achifer et un diable. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 26r.



10. Un diable interpelle Buscalus lors d'une partie de chasse. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 38r.



11. Nervus, vêtu d'une cape d'invisibilité, assassine le roi Artaxerxès sous le regard d'Ébron. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 245v.



12. La *Mesnie Hellequin*, constituée de revenants tournaisiens, fond sur l'armée perse.
Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 197r.



13. Alors qu'il part chercher de l'aide pour sa femme et son fils affaiblis, Buscalus rencontre un diable dont l'apparence est celle d'un roi. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 50v.



14. Hostus invoque un diable. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 126r.



15. Buscalus, monté sur un griffon, retrouve sa suite. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 32r.



16. À gauche, Buscalus se bat en duel avec le géant Nardus. À droite, le géant se noie dans la rivière sous le regard de Buscalus, de Gloriand et de Burgand. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 172v.



17. Trois fées entourent Philips, qui feint d'être endormi. L'une d'elles dépose sur le lit une épée magique. Miniature du Maître de Wavrin, ms BNF, fr. 9343, fol. 237r.



Bibliographie

I. Sources

I. A. Manuscripts

Les manuscrits du *Roman de Buscalus*

BNF, fr. 9343 et 9344 quasi complet
 Numérisations disponibles sur Gallica :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105065341.r=9343?rk=42918;4>
 et
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105065682.r=9344?rk=21459;2>.

KB, Thott 413 seconde partie

Turin 1640 (L-II-15) seconde partie, endommagée

(Tournai 195) (détruit)

Autres manuscrits consultés

BNF, fr. 11610 : le *Roman du comte d'Artois*.
Numérisation disponible sur Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8451110g/f16.image.r=11610>.

BNF, fr. 12566 : le *Roman de Florimont* de Jean de Wavrin.
Numérisation disponible sur Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10537598k/f7.image.r=12566>.

BNF, fr. 12572 : le *Roman de Jean d'Avesnes*, le *Roman de la fille du comte de Ponthieu* et le *Roman de Saladin*.
Numérisation disponible sur Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90609462.r=12572?rk=21459:2>.

KBR, 9242 : premier volume des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin.
Numérisation disponible sur le site de la Bibliothèque royale de Belgique :
<http://uurl.kbr.be/1310113>.

KBR, 9631 : l'*Histoire de Gérard de Nevers* de Jean de Wavrin.
Numérisation disponible sur le site de la Bibliothèque royale de Belgique :
<https://uurl.kbr.be/1065669>.

I. B. Éditions imprimées

Alexandre de Paris, *Le Roman d'Alexandre*, traduction, présentation et notes de Laurence Harf-Lancner (avec le texte édité par E. C. Armstrong *et al.*), Paris, Librairie générale française, coll. « Le livre de poche. Lettres gothiques », 1994.

Chronique des ducs de Brabant par Edmond de Dynter, (en six livres), publiée d'après le ms. de Corsendonck, avec des notes et l'ancienne traduction française de Jehan Wauquelin, par P. F. X. de Ram, Bruxelles, M. Hayez, 3 t., 4 vol., 1854-1860.

Coudrette, *Le Roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan par Coudrette*, édition avec introduction, notes et glossaire établie par Eleanor Roach, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque française et romane », 1982.

De dignitate et antiquitate urbis Tornacensis, in *Monumenta Germaniae Historica inde ab anno Christi quingentesimo usque ad annum millesimum et quingentesimum*, Hanovre, Impensis Bibliopolii Hahniani, série « Scriptorum », t. 14, 1883, pp. 357-360.

Die Sagen vom wütenden Heer und wilden Jäger, éd. Karl Meisen, Münster in Westfalen, Aschendorff, coll. « Volkskundliche Quellen », 1935.

Étienne de Bourbon, *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon*, publiés par A. Lecoy de la Marche, Paris, Renouard, coll. « Société de l'histoire de France », 1877.

Geoffroy de Monmouth, *Histoire des rois de Bretagne*, traduit et commenté par Laurence Mathey-Maille, Paris, Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », 1992.

Gui von Cambrai, *Balaham und Josaphas, nach den Handschriften von Paris und Monte Cassino*, herausgegeben von Carl Appel, Halle, M. Niemeyer, 1907.

Herimanni Liber de restauratione monasterii Sancti Martini Tornacensis, in *Monumenta Germaniae Historica*, *op. cit.*, t. 14, 1883, pp. 274-317.

Historiae Tornacenses partim ex Herimanni libris excerptae, in *Monumenta Germaniae Historica*, *op. cit.*, t. 14, 1883, pp. 327-352.

Jacques de Guyse, *Histoire de Hainaut, par Jacques de Guyse, traduite en français avec le texte latin en regard, et accompagnée de notes*, [éd. Agricol-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine de Fortia d'Urban], Paris/Bruxelles, A. Sautelet/A. Lacrosse, 19 t., 1826-1836.

[Jehan Wauquelin], *Cronicques des faiz de feurent Monseigneur Girart de Rossillon, a son vivant duc de Bourgoingne, et de dame Berthe, sa femme, fille du conte de Sans, que Martin Besancon fist escrire, en l'an M CCCC L XIX, publiées pour la première fois d'après le manuscrit de l'Hôtel-Dieu de Beaune, augmentées des variantes des autres versions, enrichies de fac-simile et précédées d'une introduction*, par L. de Montille, Paris, H. Champion, 1880.

Jehan Wauquelin, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin (XV^e siècle)*, édition critique par Sandrine Hériché, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2000.

Jehan Wauquelin, *La belle Hélène de Constantinople. Mise en prose d'une chanson de geste*, édition critique par Marie-Claude de Crécy, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2002.

L'Almandal et l'Almadel latins au Moyen Âge. Introduction et éditions critiques, Julien Véronèse (éd.), Florence, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus library », 2012.

L'Évangile de Nicodème ou Les Actes faits sous Ponce Pilate (recension latine A) suivi de La lettre de Pilate à l'empereur Claude, introduction et notes par Rémi Gounelle et Zbigniew Izydorczyk, traduction par Rémi Gounelle, à partir d'un texte mis au point par Zbigniew Izydorczyk, [Turnhout], Brepols, coll. « Apocryphes », 1997.

L'Istoire de tres vaillans princez monseigneur Jehan d'Avennes, éd. Danielle Quérue, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Textes et perspectives. Bibliothèque des Seigneurs du Nord », 1997.

La Vision de Tondale. Les versions françaises de Jean de Vignay, David Aubert, Regnaud le Queux, éditées par Mattia Cavagna, Paris, H. Champion, coll. « Les classiques français du Moyen Âge », 2008.

Lais féeriques des XII^e et XIII^e siècles, présentation, traduction et notes par Alexandre Micha, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1992.

Le Roman d'Eustache le Moine, nouvelle édition, traduction, présentation et notes par A. J. Holden et J. Monfrin, Louvain/Paris/Dudley, Peeters, coll. « Ktēmata », 2005.

Le Roman de Renart, édition publiée sous la dir. d'Armand Strubel, avec la collab. de Roger Bellon, Dominique Boutet et Sylvie Lefèvre, [Paris], Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998.

Le Roman de Tristan en prose. T. III : du tournoi du Château des Pucelles à l'admission de Tristan à la Table Ronde, édité par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1991.

Les Versions en prose du Purgatoire de Saint Patrice en ancien français, édition critique, introduction et notes publiées par Martina Di Febo, Paris, H. Champion, coll. « Les classiques français du Moyen Âge », 2013.

Les Vraies chroniques de Tournai. Édition et transposition en français moderne d'une chronique tournaisienne du 13^e siècle conservée à la Bibliothèque Nationale de France (ms. fr. 24430), par Yves Coutant, Tournai, Ciacio-i6doc.com, coll. « Tournai – Art et Histoire », 2012.

Liber de Antiquitate urbis Tornacensis ex revelatione Heinrichi, in *Monumenta Germaniae Historica*, op. cit., t. 14, 1883, pp. 352-357.

Maria di Francia, *Il Purgatorio di San Patrizio*, a cura di Giosuè Lachin, Roma, Carocci, coll. « Biblioteca medievale », 2003.

Maria di Francia, *Il Purgatorio di San Patrizio*, a cura di Sonia Maura Barillari, Alessandria, Edizioni dell'Orso, coll. « Gli Orsatti », 2004.

Marie de France, *L'Espurgatoire Seint Patriz, nouvelle édition critique accompagnée du De Purgatorio Sancti Patricii (éd. de Warnke), d'une introduction, d'une traduction, de notes et d'un glossaire*, par Yolande de Pontfarcy, Louvain/Paris, Peeters, coll. « Ktēmata », 1995.

Maugis d'Aigremont. Chanson de geste, édition critique avec introduction, notes et glossaire par Philippe Vernay, Berne, Francke, coll. « Romanica Helvetica », 1980.

Perceforest. Première partie, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2 t., 2007.

Perceforest. Deuxième partie, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2 t., 1999-2001.

Perceforest. Troisième partie, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 3 t., 1988-1993.

Perceforest. Quatrième partie, édition critique avec introduction, notes et glossaire par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2 t., 1987.

Perceforest. Cinquième partie, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2 t., 2012.

Perceforest. Sixième partie, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2 t., 2015.

Perceforest. Complément, variantes inédites, publiées par Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2018.

Raoul de Houdenc, *La Vengeance Raguidel*, édition critique par Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2004.

Raoul de Houdenc, *Meraugis de Portlesguez. Roman arthurien du XIII^e siècle publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, édition bilingue*, publication, traduction, présentation et notes par Michelle Szkilnik, Paris, H. Champion, coll. « Champion Classiques. Moyen Âge », 2004.

Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et Chroniques, édition établie sous la dir. de Danielle Régnier-Bohler, Paris, R. Laffont, coll. « Bouquins », 1995.

The Didot Perceval, according to the Manuscripts of Modena and Paris, edited by William Roach, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1941.

The Gospel of Nicodemus, gesta salvatoris, ed. by H. C. Kim from the Codex Einsidlensis, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, coll. « Toronto medieval Latin texts », 1973.

« *Translator* » Geoffroy de Monmouth. *Trois traductions en prose française de l'Historia regum Britannie (XIII^e-XV^e siècles)*, éd. Géraldine Veyseyre, thèse de doctorat sous la dir. de Gilles Roussineau, Paris-Sorbonne, 5 vol., 2002.

II. Littérature critique

II. A. La Bourgogne

Le Roman de Buscalus

« Buscalus », in *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Page disponible à l'adresse <https://fr.wikipedia.org/wiki/Buscalus> (consultée le 8 décembre 2017).

Dixon, Rebecca, « Parody in the Burgundian *Roman de Buscalus*. Prose, paratext, pictures », in *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 30, 2015, pp. 421-440.

Dixon, Rebecca, « The *Roman de Buscalus* ; or, the Art of Not Being French », in *Text/Image Relations in Late Medieval French and Burgundian Culture (Fourteenth-Sixteenth Centuries)*, edited by Rosalind Brown-Grant and Rebecca Dixon, Turnhout, Brepols, 2015, pp. 105-122.

Dixon, Rebecca, « Reading Defacement ? Labels, Illustration, and Intervention in the *Roman de Buscalus* (Paris, BnF, Ms fr. 9343-9344) », in *The Aura of the Word in the Early Age of Print (1450-1600)*, edited by Jessica Buskirk and Samuel Mareel, Abingdon/New York, Routledge, 2016, pp. 14-34.

Mourey, Marjorie, « Avoir le diable comme professeur. La pratique de la magie noire au prisme du *Roman de Buscalus* », in *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 34, 2017, pp. 379-396.

Jean Wauquelin et ses œuvres

Blondeau, Chrystèle, « Jean Wauquelin et l'illustration de ses textes. Les exemples des *Faicts et Conquestes d'Alexandre le Grand* (Paris, BNF, ms. fr. 9342) et du *Roman de Girart de Roussillon* (Vienne, ÖNB, ms. 2549), in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, publié sous la dir. de Marie-Claude de Crécy avec la collab. de Gabriëlla Parussa et de Sandrine Hériché-Pradeau, Turnhout, Brepols, coll. « Burgundica », 2006, pp. 213-224.

Cockshaw, Pierre, « Jean Wauquelin – documents d'archives », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, sous la dir. de Pierre Cockshaw, édité par Christiane Van den Bergen-Pantens, Turnhout, Brepols, 2000, pp. 37-49.

Delaissé, L. M. J., « Les “Chroniques de Hainaut” et l'atelier de Jean Wauquelin à Mons, dans l'histoire de la miniature flamande », in *Miscellanea Erwin Panofsky. Bulletin des musées royaux des beaux-arts*, 14/4, 1955, pp. 21-56.

Gaullier-Bougassas, Catherine, « Jean Wauquelin, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, 1448 », in *La Fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X^e-XVI^e siècle). Réinventions d'un mythe*, sous la dir. de Catherine Gaullier-Bougassas, Turnhout, Brepols, coll. « Alexander Redivivus », t. IV, 2014, pp. 164-169.

Hériché-Pradeau, Sandrine, *Alexandre le Bourguignon. Étude du roman Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 2008.

Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne, publié sous la dir. de Marie-Claude de Crécy avec la collab. de Gabriëlla Parussa et de Sandrine Hériché-Pradeau, Turnhout, Brepols, coll. « Burgundica », 2006.

Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon, sous la dir. de Pierre Cockshaw, édité par Christiane Van den Bergen-Pantens, Turnhout, Brepols, 2000.

Roussineau, Gilles, « Jehan Wauquelin et l'auteur de *Perceforest* traducteurs de l'*Historia regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth », in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, op. cit., pp. 5-23.

Small, Graeme, « Les *Chroniques de Hainaut* et les projets d'historiographie régionale en langue française à la cour de Bourgogne », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions*, op. cit., pp. 17-22.

Syoen, Cynthia, « Le merveilleux périple d'Alexandre : une vision pré-chrétienne et apologétique », in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, op. cit., pp. 137-155.

Thiry, Claude ; Van Hemelryck, Tania, « Observations sur la langue et le texte de la traduction des *Annales du Hainaut* par Jean Wauquelin », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un prince bourguignon*, op. cit., pp. 51-56.

van Buren, Anne, « New evidence for Jean Wauquelin's activity in the *Chroniques de Hainaut* and for the date of the miniatures », in *Scriptorium*, 26/2, 1972, pp. 249-268.

van Buren, Anne, « Dress and costume », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, op. cit., pp. 111-117.

van Buren, Anne, « Les portraits de Wauquelin et son rôle d'iconographe : l'apport du costume », in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, op. cit., pp. 245-255.

Veyseyre, Géraldine, « Bibliographie : Jean Wauquelin, ses œuvres et les manuscrits qui les conservent », in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, op. cit., pp. 257-295.

Veyseyre, Géraldine, « L'itération lexicale dans la prose de Jehan Wauquelin : outil de traduction ou procédé ornemental ? », in *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, op. cit., pp. 43-68.

L'atelier du Maître de Wavrin/de Jean de Wavrin

Arseneau, Isabelle, « Les mises en prose de l'atelier du Maître de Wavrin : pistes et réflexions », in *Les Centres de production des manuscrits vernaculaires au Moyen Âge*, sous la dir. de Gabriele Giannini et Francis Gingras, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2015, pp. 201-215.

Combes, Annie, « La diversité des régimes de mise en prose dans l'atelier de Jean de Wavrin », in *L'Art du récit à la cour de Bourgogne. L'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque international organisé les 24 et 25 octobre 2013 à l'Université du Littoral – Côte d'Opale (Dunkerque)*, textes édités par Jean Devaux et Matthieu Marchal, Paris, H. Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », 2018, pp. 151-165.

L'Art du récit à la cour de Bourgogne. L'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque international organisé les 24 et 25 octobre 2013 à l'Université du Littoral – Côte d'Opale (Dunkerque), textes édités par Jean Devaux et Matthieu Marchal, Paris, H. Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », 2018.

Schoysman, Anne, « L'«atelier» de Jean de Wavrin d'après les manuscrits de *Jehan d'Avennes* et de *Gérard de Nevers* : comparaisons et questions de méthode », in *L'Art du récit à la cour de Bourgogne*, *op. cit.*, pp. 167-178.

Le Maître de Wavrin et ses miniatures

Brown-Grant, Rosalind, « Laughing *at* or *with* the text ? The Wavrin Master as illuminator of Burgundian prose romances », in *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 30, 2015, pp. 407-419.

Brown-Grant, Rosalind, « Personal Drama or Chivalric Spectacle ? The Reception of the *Roman d'Olivier de Castille* et d'*Artus d'Algarbe* in the Illuminations of the Wavrin Master and Loyset Liédet », in *Text/Image Relations*, *op. cit.*, pp. 123-139.

Brown-Grant, Rosalind, « Pour une lecture juridique du texte : l'*Histoire de Gérard de Nevers* vue par le Maître de Wavrin », in *L'Art du récit à la cour de Bourgogne*, *op. cit.*, pp. 295-312.

Dixon, Rebecca, « Enigma as Display in the Fifteenth-Century *Chastellain de Coucy* : Veiled Performances », in *Speculum*, 88/1, 2013, pp. 215-246.

Hériché-Pradeau, Sandrine, « Peindre, saisir sur le vif... : image, récit et narration dans *Le Roman de Florimont* en prose », in *L'Art du récit à la cour de Bourgogne*, *op. cit.*, pp. 313-329.

Pérez-Simon, Maud, « L'image narratrice dans le roman d'*Othovyen* », in *L'Art du récit à la cour de Bourgogne*, *op. cit.*, pp. 331-347.

Schandel, Pascal, *Le Maître de Wavrin et les miniaturistes lillois à l'époque de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire*, Thèse de Doctorat d'Histoire de l'Art, Directeur de Recherche : Monsieur le Professeur Albert Châtelet, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, novembre 1997.

Schandel, Pascal, « Le Maître de Wavrin », in *Miniatures flamandes. 1404-1482*, sous la dir. de Bernard Bousmanne et Thierry Delcourt, [Paris/Bruxelles], Bibliothèque nationale de France/Bibliothèque royale de Belgique, 2011, pp. 358-366.

Jean de Wavrin

Marchandise, Alain, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », in *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne. Actes des rencontres internationales organisées à Dunkerque (Université du Littoral – Côte d'Opale) le jeudi 27 octobre 2005*, édité par Jean Devaux et Alain Marchandise, *Le Moyen Âge*, 112/3, 2006, pp. 507-527.

Naber, Antoinette, « Jean de Wavrin, un bibliophile du quinzième siècle », in *Revue du Nord*, 69, 1987, pp. 281-293.

Naber, Antoinette, « Les goûts littéraires d'un bibliophile de la cour de Bourgogne », in *Courtly Literature. Culture and Context. Selected papers from the 5th Triennial Congress of the International Courtly Literature Society, Dalfsen, The Netherlands, 9-16 August, 1986*, edited by Keith Busby and Erik Kooper, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, coll. « Utrecht Publications in General and Comparative Literature », 1990, pp. 459-464.

Naber, Antoinette, « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon du XV^e siècle, Jean de Wavrin », in *Revue du Nord*, 72, 1990, pp. 23-48.

Visser-Fuchs, Carolina Theodora Livia, *Warwick and Wavrin. Two case studies on the literary background and propaganda of Anglo-Burgundian relations in the Yorkist period*, thèse de doctorat, University College London, 2002.

Les œuvres littéraires bourguignonnes

de Courcelles, Dominique, « Le Roman de *Tirant lo blanc* et le Vœu du Faisan : le pouvoir de la parole entre politique et littérature », in *Fête noble en Bourgogne au XV^e siècle. Le Banquet du Faisan (1454) : aspects politiques, sociaux et culturels*, par Agathe Lafortune-Martel, Montréal/Paris, Bellarmin/Vrin, coll. « Cahiers d'études médiévales », 1984, pp. 173-186.

Delcourt, Thierry, « La littérature française dans les Pays-Bas bourguignons », in *Miniatures flamandes, op. cit.*, pp. 103-111.

Dinaux, Arthur, *Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du Midi de la Belgique. II. Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, Paris/Valenciennes, Técheiner/A. Prignet, 1839.

Doutrepoint, Georges, *La Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne. Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Paris, H. Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », 1909.

Doutrepoint, Georges, *Les Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, coll. « Mémoires », 1939.

Lehmann, Sabine, « Les prologues dans les textes en prose (XIV^e-XV^e siècles) : modèles et déviances », in *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, sous la dir. de Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman avec la collab. d'Irene Finotti, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex & Contexte », 2010, pp. 177-186.

Lemaire, Jacques, « La conception de l'histoire chez les chroniqueurs bourguignons d'après les prologues de leurs œuvres », in *Histoire et littérature au Moyen Âge. Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie (Amiens 20-24 mars 1985)*, publiés par les soins de Danielle Buschinger, Göppingen, Kümmerle, coll. « Göppinger Arbeiten zur Germanistik », 1991, pp. 235-249.

Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles, sous la dir. de Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman avec la collab. d'Irene Finotti, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex & Contexte », 2010.

Quérue, Danielle, *Jean d'Avesnes ou la littérature chevaleresque à la cour des ducs de Bourgogne au milieu du XV^e siècle*, Thèse de doctorat d'État présentée devant l'Université de Paris-Sorbonne sous la dir. de Monsieur le Professeur Philippe Ménard, 1988.

Text/Image Relations in Late Medieval French and Burgundian Culture (Fourteenth-Sixteenth Centuries), edited by Rosalind Brown-Grant and Rebecca Dixon, Turnhout, Brepols, 2015.

Van Hemelryck, Tania, « Le livre mis en prose à la cour de Bourgogne. Réflexions pour une approche codicologique d'un phénomène littéraire », in *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, *op. cit.*, pp. 245-254.

van Overstraeten, Daniel, « La version originelle : les *Annales Hanonies* de Jacques de Guise », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *op. cit.*, pp. 33-35.

Les enluminures bourguignonnes

Dubois, Anne, « La scène de présentation des *Chroniques de Hainaut*. Idéologie et politique à la cour de Bourgogne », in *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *op. cit.*, pp. 119-124.

Miniatures flamandes. 1404-1482, sous la dir. de Bernard Bousmanne et Thierry Delcourt, [Paris/Bruxelles], Bibliothèque nationale de France/Bibliothèque royale de Belgique, 2011.

Pastoureau, Michel, « Armoiries, devises, emblèmes. Usages et décors héraldiques à la cour de Bourgogne et dans les Pays-Bas méridionaux au XV^e siècle », in *Miniatures flamandes*, *op. cit.*, pp. 89-102.

Schandel, Pascal, « Les images de dédicace à la cour des ducs de Bourgogne. Ressources et enjeux d'un genre », in *Miniatures flamandes*, *op. cit.*, pp. 66-80.

Van Hoorebeeck, Céline, « La clientèle des miniaturistes. Des manuscrits enluminés pour quels publics ? », in *Miniatures flamandes*, *op. cit.*, pp. 81-88.

Vanwijnsberghe, Dominique, « La miniature “flamande”. Vers la cartographie fine d’une production transrégionale », in *Miniatures flamandes, op. cit.*, pp. 19-37.

Les manuscrits bourguignons

Garmier, Tristan, « Production et diffusion du papier bourguignon aux XV^e et XVI^e siècles », in *Annales de Bourgogne*, 79, 2007, pp. 211-228.

« L’histoire de la Bibliothèque royale de Belgique ». Page du site de la Bibliothèque royale de Belgique qui retrace l’histoire de l’institution et de ses collections, disponible sur : <http://www.kbr.be/fr/histoire-de-la-bibliotheque-royale-de-belgique> (consultée le 27 janvier 2017).

Verweij, Michiel, « The Library of the Dukes of Burgundy », in *Bulletin du Bibliophile*, 1, 2011, pp. 25-47.

Wijsman, Hanno, « Les manuscrits de Pierre de Luxembourg (ca 1440-1482) et les bibliothèques nobiliaires dans les Pays-Bas bourguignons de la deuxième moitié du XV^e siècle », in *Le Moyen Âge*, 113/3, 2007, pp. 613-637.

Wijsman, Hanno, *Luxury Bound. Illustrated Manuscript Production and Noble Princely Book Ownership in the Burgundian Netherlands (1400-1550)*, Turnhout, Brepols, coll. « Burgundica », 2010.

L’histoire de Bourgogne

Bourassin, Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, coll. « Figures de proue », 1983.

Histoire des provinces françaises du Nord. T. 2 : Des principautés à l’empire de Charles Quint (900-1519), sous la dir. d’Alain Lottin, par Henri Platelle et Denis Clauzel, Dunkerque, Éditions des Beffrois, coll. « Histoire », 1989.

Jourdan, Jean-Pierre, « Le thème du Pas dans le royaume de France (Bourgogne, Anjou) à la fin du Moyen Âge : l’émergence d’un symbole », in *Annales de Bourgogne*, 62, 1990, pp. 117-133.

Schnerb, Bertrand, « Le Banquet des Vœux à la cour de Bourgogne : une approche historiographique », in *Les Vœux du Paon de Jacques de Longuyon : originalité et rayonnement*, sous la dir. de Catherine Gaullier-Bougassas, [Paris], Klincksieck, coll. « Circare », 2011, pp. 307-319.

Schnerb, Bertrand, *L’État bourguignon, 1363-1477*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2005.

II. B. Tournai

L'histoire de Tournai

Bozière, A.-F.-J., *Tournai ancien et moderne ou description historique et pittoresque de cette ville, de ses monuments, de ses institutions, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Tournai, A. Delmée, 1864.

Chotin, A.-G., *Histoire de Tournai et du Tournésis, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Tournai, Massart et Janssens, 2 vol., 1840.

Les Grands Siècles de Tournai (12^e-15^e siècles). Recueil d'études publié à l'occasion du 20^e anniversaire des Guides de Tournai, Tournai/Louvain-la-Neuve, [s. n.], coll. « Tournai – Art et Histoire », 1993.

Paviot, Jacques, « Tournai dans l'histoire bourguignonne », in *Les Grands Siècles de Tournai (12^e-15^e siècles). Recueil d'études publié à l'occasion du 20^e anniversaire des Guides de Tournai*, Tournai/Louvain-la-Neuve, [s. n.], coll. « Tournai – Art et Histoire », 1993, pp. 59-80.

Rolland, Paul, *Les Origines de la commune de Tournai. Histoire interne de la seigneurie épiscopale tournaisienne*, Bruxelles, M. Lamertin, 1931.

Rolland, Paul, *Histoire de Tournai*, Tournai, Casterman, 1964.

Wymans, Gabriel, « Le déclin de Tournai au XV^e siècle », in *Album E. Lousse*, Louvain/Paris, Nauwelaerts, vol. 1, [s. d.], pp. 111-134.

L'histoire légendaire de Tournai

De Grieck, Pieter-Jan, « L'historiographie à Tournai à la fin du Moyen Âge : le manuscrit-recueil de Mathieu Grenet (1452-1503) et ses sources », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 84/2, 2006, pp. 271-306.

Glorieux, Isabelle, « Tournai, une ville fondée par un soldat de Tullus Hostilius ? À propos des origines légendaires de la cité des Cinq clochers », in *Archives et manuscrits précieux tournaisiens*, 3, sous la dir. de Jacques Pycke et Anne Dupont, Tournai/Louvain-la-Neuve, Archives de la Cathédrale/Université catholique de Louvain, coll. « Tournai – Art et Histoire », 2009, pp. 57-74.

Rolland, Paul, « Les origines légendaires de Tournai (Étude critique) », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 25/3-4, 1946, pp. 555-581.

Small, Graeme, « Les origines de la ville de Tournai dans les chroniques légendaires du bas Moyen Âge », in *Les Grands Siècles de Tournai, op. cit.*, pp. 81-113.

II. C. Le surnaturel

Alonso, Juan Luis, « La Cueva de Hércules en Toledo ». Page publiée sur le site « leyendasdetoledo.com » à la rubrique « Toledo secreto y misterioso » : <https://www.leyendasdetoledo.com/la-cueva-de-hercules> (consultée le 3 mai 2016).

Beyer de Ryke, Benoît, « La naissance du Purgatoire... vingt ans après », in *Villers*, 25, 2003, pp. 13-29.

Boudet, Jean-Patrice, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 2006.

Boutet, Dominique, « Au-delà et Autre monde : interférences culturelles et modèles de l'imaginaire dans la littérature épique (XIII^e-XV^e siècles) », in *Le Monde et l'Autre Monde. Actes du colloque arthurien de Rennes (8-9 mars 2001)*, réunis par Denis Hüe et Christine Ferlampin-Acher, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 2002, pp. 65-78.

Cavagna, Mattia, *La Vision de Tondale et ses versions françaises (XIII^e-XV^e siècles). Contribution à l'étude de la littérature visionnaire latine et française*, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2017.

Delpech, François, « L'écolier diabolique : aspects ibériques d'un mythe européen », in *L'université en Espagne et en Amérique latine du Moyen Âge à nos jours. I : Structures et acteurs. Actes du colloque de Tours, 12-14 janvier 1990*, édition et introduction de Jean-Louis Guereña, Ève-Marie Fell, Jean-René Aymes, Tours, Publications de l'Université de Tours, coll. « Études hispaniques », 1991, pp. 155-177.

Delpech, François, « Grimoires et savoirs souterrains. Éléments pour une archéo-mythologie du livre magique », in *Le pouvoir des livres à la Renaissance. Actes de la journée d'étude organisée par l'École nationale des chartes et le Centre de Recherche sur l'Espagne des XVI^e et XVII^e siècles (Paris, 15 mai 1997)*, réunis par Dominique de Courcelles, Paris, École des Chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes », 1998, pp. 23-46.

Dubost, Francis, *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XII^{ème}-XIII^{ème} siècles). L'Autre, l'Ailleurs, l'Autrefois*, Genève, Slatkine, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1991.

Harf-Lancner, Laurence, *Les Fées au Moyen Âge. Morgane et Mélusine, la naissance des fées*, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge », 1984.

Harf-Lancner, Laurence, *Le Monde des fées dans l'Occident médiéval*, Paris, Hachette Littératures, coll. « La vie quotidienne », 2003.

Hutin, Serge, *Les Alchimistes au Moyen Âge*, Paris, Hachette, coll. « La vie quotidienne », 1995.

Jacquart, Danielle, « L'école des traducteurs », in *Tolède, XII^e-XIII^e. Musulmans, chrétiens et juifs : le savoir et la tolérance*, dirigé par Louis Cardaillac, Paris, Autrement, coll. « Mémoires », 1991, pp. 177-191.

Lansard, Lydie, *De Nicodème à Gamaliel. Les réécritures de l'Évangile de Nicodème dans la littérature narrative médiévale (XII^e-XVI^e siècle). Étude et éditions*, thèse de doctorat dirigée par Mme Laurence Harf-Lancner, soutenue le 21 novembre 2011 à l'université Paris III-Sorbonne Nouvelle.

Le Goff, Jacques, *La Naissance du Purgatoire*, [Paris], Gallimard, coll. « Folio/Histoire », 1981.

Le Goff, Jacques, « Le merveilleux dans l'Occident médiéval », in *L'Imaginaire médiéval. Essais*, [Paris], Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1985, pp. 17-39.

Le Monde et l'Autre Monde. Actes du colloque arthurien de Rennes (8-9 mars 2001), réunis par Denis Hüe et Christine Ferlampin-Acher, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 2002.

Lecco, Margherita, *Il Motivo della Mesnie Hellequin nella letteratura medievale*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, coll. « L'immagine riflessa / Quaderni », 2001.

Mercier, Franck, *La Vauderie d'Arras. Une chasse aux sorcières à l'automne du Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2006.

Ostorero, Martine, *Le Diable au sabbat. Littérature démonologique et sorcellerie (1440-1460)*, Florence, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 2011.

Penser avec les démons. Démonologues et démonologies (XIII^e-XVII^e siècles), textes réunis par Martine Ostorero et Julien Véronèse, Firenze, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 2015.

Roblin-Dubin, Sylvie, « L'école de magie de Tolède : histoire et légende », in *Histoire et Littérature au Moyen Âge. Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie (Amiens 20-24 mars 1985)*, publiés par les soins de Danielle Buschinger, Göppingen, Kümmerle, coll. « Göppinger Arbeiten zur Germanistik », 1991, pp. 419-433.

Ruiz de la Puerta, Fernando, *La cueva de Hércules y el Palacio encantado de Toledo*, Madrid, Nacional, coll. « Biblioteca de visionarios, heterodoxos y marginados », 1977.

Sánchez, Ana González, *Alfonso X el Mago*, Madrid, Ediciones de la Universidad Autónoma de Madrid, coll. « Estudios », 2015.

Ueltschi, Karin, *La Mesnie Hellequin en conte et en rime. Mémoire mythique et poétique de la recomposition*, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2008.

Waxman, Samuel M., « Chapters on Magic in Spanish Literature », in *Revue hispanique*, 38, 1916, pp. 325-463.

White-Le Goff, Myriam, *Changer le monde. Réécritures d'une légende. Le Purgatoire de saint Patrick*, Paris, H. Champion, coll. « Essais sur le Moyen Âge », 2006.

II. D. Divers

Œuvres littéraires

Bellon-Méguelle, Hélène, *Du Temple de Mars à la chambre de Vénus. Le beau jeu courtois dans les Vœux du paon*, Paris, H. Champion, coll. « Essais sur le Moyen Âge », 2008.

Boutet, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1992.

Gaullier-Bougassas, Catherine, « Les *Vœux du Paon*, une grande œuvre à succès de la fin du Moyen Âge », in *Les Vœux du Paon de Jacques de Longuyon : originalité et rayonnement*, sous la dir. de Catherine Gaullier-Bougassas, [Paris], Klincksieck, coll. « Circare », 2011, pp. 7-32.

Faulhaber, Charles B., « Libraries », in *Medieval Iberia. An Encyclopedia*, edited by E. Michael Gerli and Samuel G. Armistead, New York, Routledge, coll. « Garland encyclopedias of the Middle Ages », 2003, pp. 484-486.

Flutre, Louis-Fernand, *Li Fait des Romains dans les littératures française et italienne du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1932.

Frappier, Jean, « Le motif du “don contraignant” dans la littérature du Moyen Âge », in *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 7/2, 1969, pp. 7-46.

La Fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X^e-XVI^e siècle). Réinventions d'un mythe, sous la dir. de Catherine Gaullier-Bougassas, Turnhout, Brepols, coll. « Alexander Redivivus », 4 t., 2014.

Marchello-Nizia, Christiane, « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », in *La Chronique et l'Histoire au Moyen-Âge. Colloque des 24 et 25 mai 1982*, textes réunis par Daniel Poirion, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 1986, pp. 13-25.

Parodi, E. G., « Le storie di Cesare nella letteratura italiana dei primi secoli », in *Studj di filologia romanza*, pubblicati da Ernesto Monaci, Rome, E. Loescher, vol. 4, 1889, pp. 237-503.

Perret, Noëlle-Laetitia, *Les traductions françaises du De regimine principum de Gilles de Rome. Parcours matériel, culturel et intellectuel d'un discours sur l'éducation*, Leiden/Boston, Brill, coll. « Education and society in the Middle Ages and Renaissance », 2011.

Poucet, Jacques, « Le mythe de l'origine troyenne au Moyen Âge et à la Renaissance : un exemple d'idéologie politique. (Anténor, fondateur de Venise. II) », in *Folia Electronica Classica*, 5, 2003. Disponible sur : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/05/anthenor2.html> (page consultée le 25 mars 2019).

Roques, Gilles, « Compte rendu de *Perceforest*, troisième partie, tome 2, édition critique par Gilles Roussineau », *Revue de Linguistique romane*, 56, 1992, pp. 309-312.

Rubke, Otto, *Studien über die Chanson de Charles le Chauve (Inhalt, Quellen, Textprobe, Namenverzeichnis)*, Greifswald, H. Adler, 1909.

Zink, Michel, « Les chroniques médiévales et le modèle romanesque », in *Mesure* 1, 1989, pp. 33-45.

Histoire

Guenée, Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier/(Flammarion), coll. « Collection historique », 2011.

Meyer, Paul, « L'incendie de la Bibliothèque nationale de Turin », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 48/1, 1904, pp. 31-32.

Willems, P., *Le Sénat de la République romaine. T. II : Les attributions du Sénat*, Louvain, Ch. Peeters, 1883.

Histoire de l'art

Pastoureau, Michel, *Noir. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2008.

Pastoureau, Michel, *Vert. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2013.

II. E. Réflexions sur l'édition des textes médiévaux

Généralités

Andrieux-Reix, Nelly, « Transcription, lisibilité, transgression : quelques problèmes posés par les éditions de textes médiévaux », in *Le Moyen français. Le traitement du texte : édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique. Actes du IX^e Colloque international sur le moyen français organisé les 29-31 mai 1997 par le Centre de linguistique et philologie romane et l'Institut national de la langue française*, textes réunis et présentés par Claude Buridant, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2000, pp. 55-63.

Di Stefano, Giuseppe, « Editore : traditore ! Réflexion sur l'art d'éditer les textes », in *Le Moyen français*, 22, 1989, pp. 61-67.

Ménard, Philippe, « Réflexions sur l'édition de texte », in *Studi mediolatini e volgari*, 47, 2001, pp. 3-32.

Roussineau, Gilles, « Réflexions sur les éditions de textes en Moyen Français », in *Le Moyen français. Le traitement du texte, op. cit.*, pp. 5-24.

Lachmannisme

Castellani, Arrigo, « Joseph Bédier et l'édition critique des textes médiévaux », in *Les hommes et les œuvres de l'Université. Cent ans de recherche scientifique à l'Université de Fribourg Suisse*, Fribourg, Éditions universitaires, coll. « Défis et dialogues », 1991, pp. 119-131.

Contini, Gianfranco, « La “Vita” française “di sant’Alessio” e l’arte di pubblicare i testi antichi », in *Un augurio a Raffaele Mattioli*, Firenze, Sansoni, 1970, pp. 343-374.

Orlandi, Giovanni, « Perché non possiamo non dirci lachmanniani », in *Filologia mediolatina*, 2, 1995, pp. 1-42.

Timpanaro, Sebastiano, *La genesi del metodo del Lachmann*, Torino, UTET, 2003.

Bédiérisme

Bédier, Joseph, « La tradition manuscrite du *Lai de l’Ombre*. Réflexions sur l’art d’éditer les anciens textes », in *Romania*, 54, 1928, pp. 161-196 et 321-356.

Lecoy, Félix, « Variations sur le texte du *Lai de l’Ombre* », in *Romania*, 103, 1982, pp. 433-469.

Whitehead, Frederick ; Pickford, Cedric E., « The introduction to the *Lai de l’Ombre* : sixty years later », in *Romania*, 94, 1973, pp. 145-156.

Points particuliers

Acher, Jean, « Sur l’x finale des manuscrits. Lettre ouverte à M. le Directeur de la “Romania” », in *Revue des langues romanes*, 56, 1913, pp. 148-158.

Andrieux-Reix, Nelly ; Monsonégo, Simone, « Écrire des phrases au Moyen Âge. Matériaux et premières réflexions pour une étude des segments graphiques observés dans des manuscrits français médiévaux », in *Romania*, 115, 1997, pp. 289-336.

Baker, A. T., « Le futur des verbes *avoir* et *savoir* », in *Romania*, 63, 1937, pp. 1-30.

Barbance, Céline, « La ponctuation médiévale : quelques remarques sur cinq manuscrits du début du XV^e siècle », in *Romania*, 113, 1992-1995, pp. 505-527.

Brunetti, Giuseppina, « Publier le manuscrit unique : problèmes et exemples d’édition (avec une note sur le *Tristan* de Béroul) », in Burle-Errecade, Élodie ; Gontero-Lauze, Valérie (dir.), *Le Manuscrit unique. Une singularité plurielle*, Paris, PUPS, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2018, pp. 55-72.

Burle-Errecade, Élodie ; Gontero-Lauze, Valérie (dir.), *Le Manuscrit unique. Une singularité plurielle*, Paris, PUPS, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2018.

Jodogne, Omer, « POVOIR ou POUOIR ? Le cas phonétique de l’ancien verbe pouvoir », in *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 4/1, 1966, pp. 257-266.

III. Ouvrages de référence

III. A. Ecdotique

Guides d'édition de textes

Duval, Frédéric, *Les Mots de l'édition de textes*, Paris, École nationale des chartes, coll. « Magister. Les manuels de l'École des chartes », 2015.

École nationale des chartes, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fasc. I : Conseils généraux*, coord. Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, coll. « Orientations et méthodes », 2001.

École nationale des chartes, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fasc. II : Actes et documents d'archives*, coord. Olivier Guyotjeannin, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, coll. « Orientations et méthodes », 2001.

École nationale des chartes, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fasc. III : Textes littéraires*, dir. Pascale Bourgain et Françoise Vielliard, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, coll. « Orientations et méthodes », 2002.

Lepage, Yvan G., *Guide de l'édition de textes en ancien français*, Paris, H. Champion, coll. « Moyen Âge – Outils de synthèse », 2001.

Catalogue de manuscrits

Abrahams, N. C. L., *Description des manuscrits français du Moyen Âge de la Bibliothèque royale de Copenhague, précédée d'une notice historique sur cette bibliothèque*, Copenhague, Thiele, 1844.

Barrois, Joseph, *Bibliothèque prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, Crapelet, 1830.

La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Vol. I : textes liturgiques, ascétiques, théologiques, philosophiques et moraux, édité par Bernard Bousmanne et Céline Van Hoorebeeck, Turnhout, Brepols, 2000.

La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Vol. II : textes didactiques, édité par Bernard Bousmanne, Frédérique Johan et Céline Van Hoorebeeck, Turnhout, Brepols, 2003.

La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Vol. III : textes littéraires, collection dirigée par Bernard Bousmanne, Tania Van Hemelryck et Céline Van Hoorebeeck, Turnhout, Brepols, 2006.

La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Vol. IV : textes historiques, collection dirigée par Bernard Bousmanne, Tania Van Hemelryck et Céline Van Hoorebeeck, Turnhout, Brepols, 2010.

La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Vol. V : textes historiques, collection dirigée par Bernard Bousmanne, Tania Van Hemelryck et Céline Van Hoorebeeck, Turnhout, Brepols, 2015.

Omont, Henri, *Catalogue général des manuscrits français. Ancien supplément français. I : n^{os} 6171-9560 du fonds français*, Paris, E. Leroux, 1895.

Notice

« Français 9343-9344 », notice Gallica du ms BNF, fr. 9343. Disponible sur : <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc57046w/ca19829717> (page consultée le 13 décembre 2018).

Les filigranes

Briquet, Charles-Moïse, *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600 avec 39 figures dans le texte et 16 112 fac-similés de filigranes*, Paris, A. Picard, 4 vol., 1907-1908.

Gaudriault, Raymond, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France au XVII^e et XVIII^e siècles*, avec le concours de Thérèse Gaudriault, Paris, CNRS/J. Telford, 1995.

Piccard Online, répertoire de filigranes basé sur les travaux de Gerhard Piccard et géré par le Hauptstaatsarchiv de Stuttgart. Disponible sur <https://www.piccard-online.de>, (consulté le 20 janvier 2018).

Les abréviations

Cappelli, Adriano, *Lexicon abbreviaturarum. Dizionario di abbreviature latine ed italiane. Sesta edizione*, Milano, U. Hoepli, coll. « Manuali Hoepli », 1979.

« Dictionnaire des abréviations françaises » du site THELEME : techniques pour l'historien en ligne. Proposé par l'École nationale des chartes. Disponible sur : <http://theleme.enc.sorbonne.fr/dico.php>.

Dictionnaires de français médiéval

Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500), réalisé par l'unité de recherche ATILF. Versions 2012 et 2015. Disponible sur : <http://www.atilf.fr/dmf>. (DMF)

Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg/É. Bouillon, 10 t., 1880-1902. (Gdf)

Greimas, Algridas Julien ; Keane, Teresa Mary, *Moyen français*, Paris, Larousse, coll. « Grand dictionnaire », 2007. (Greim)

Dictionnaires étymologiques

Baldinger, Kurt, *et alii*, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Québec/Tübingen, Presses de l'Université Laval/M. Niemeyer, 1974-. Version électronique : <http://deaf-server.adw.uni-heidelberg.de>. (DEAF)

Imbs, Paul ; Quemada, Bernard (dir.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS/Gallimard, 16 vol., 1971-1994. (TLF) Version électronique : *Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlfi.htm>. (TLFi)

Wartburg, Walther von, *et alii*, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn/Bâle, Klopp/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden, 25 vol., 1928-2003. Version électronique : <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php>. (FEW)

Dictionnaire de français moderne

Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, sous la dir. de Josette Rey-Debove et Alain Rey, [version numérique], nouvelle édition (version 4.1) – millésime 2015.

Autres dictionnaires

Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934.

Le Petit Robert des noms propres. Dictionnaire illustré, nouvelle édition refondue et augmentée, rédaction dirigée par Alain Rey, Paris, Le Robert, 2012.

Grammaires de français médiéval

Anglade, Josphe, *Grammaire élémentaire de l'ancien français*, Paris, A. Colin, 1934.

Buridant, Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, [Paris], SEDES, 2001.

Marchello-Nizia, Christiane, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, A. Colin, coll. « Fac. Linguistique », 2005.

Martin, Robert ; Wilmet, Marc, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI, coll. « Manuel du français du moyen âge », 1980.

Ménard, Philippe, *Syntaxe de l'ancien français, 3^e édition revue et augmentée*, Bordeaux, Bière, coll. « Études médiévales », 1988.

Soutet, Olivier, *Études d'ancien et de moyen français*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 1992.

Grammaires et traités de français moderne

Denis, Delphine ; Sancier-Chateau, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le livre de poche », 1994.

Drillon, Jacques, *Traité de la ponctuation française*, [Paris], Gallimard, coll. « Tel », 1991.

Grevisse, Maurice, *Le petit Grevisse. Grammaire française*, Louvain-la-Neuve, De Boeck/Duculot, coll. « Grevisse langue française », 2009.

Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale, [s.l.], Imprimerie nationale, 2002.

La phonétique

Zink, Gaston, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 1986.

Les particularités dialectales

Gossen, Charles Théodore, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque française et romane », 1970.

Matsumura, Takeshi, « Les régionalismes dans *Jourdain de Blaye en alexandrins* », in *Revue de Linguistique Romane*, 62, 1998, pp. 129-166.

Les proverbes et expressions sentencieuses

Di Stefano, Giuseppe, *Nouveau dictionnaire historique des locutions : ancien français, moyen français, Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2 t., 2015.

Hassell, James Woodrow, Jr, *Middle French Proverbs, Sentences, and Proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, coll. « Subsidia Mediaevalia », 1982.

Morawski, Joseph, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, E. Champion, coll. « Les classiques français du Moyen Âge », 1925.

III. B. Les lieux et les personnages

Baudrand, Michel-Antoine, *Dictionnaire géographique et historique*, Paris, D. Mariette, 2 t., 1705.

Bédier, Joseph, « Les chansons de geste et les routes d'Italie », in *Romania*, 36, 1907, pp. 161-183.

Bédier, Joseph, « Les chansons de geste et les routes d'Italie (fin) », in *Romania*, 37, 1908, pp. 47-79.

Benezech, J.-M.-G., *Études sur l'histoire de Haynaut par Jacques de Guyse, traduite par M. le Marquis de Fortia d'Urban*, Valenciennes, A. Prignet, 1839.

Bruzen de la Martinière, Antoine-Augustin, *Le Grand Dictionnaire géographique, historique et critique. Nouvelle édition, corrigée & amplement augmentée*, Paris, Les Libraires Associés, 6 vol., 1768.

Chevallier, Raymond, « Germanie », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/germanie> (page consultée le 7 décembre 2016).

« Créüse », in *Encyclopédie Larousse* [en ligne]. Disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedia/groupe-homonymes/Créüse/181926> (page consultée le 3 janvier 2017).

Demoule, Jean-Paul ; Hatt, Jean-Jacques, « Gaule », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/gaule> (page consultée le 10 décembre 2016).

Flutre, Louis-Fernand, *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du Moyen Âge écrits en français ou en provençal et actuellement publiés ou analysés*, Poitiers, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, coll. « Publications du C.E.S.C.M. », 1962.

Helliez ; Masselin, J. G., *Géographie de Virgile augmentée de la Géographie d'Horace ; ou Notice des lieux dont il est parlé dans les ouvrages de ces poètes. Nouvelle édition enrichie de quatre cartes géographiques*, Paris, A. Delalain, 1820.

Horst, Thomas, *Le monde en cartes. Gérard Mercator (1512-1594) et le premier atlas du monde*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2011.

Jespers, Jean-Jacques, *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, Racine, 2005.

Langlois, Ernest, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, Paris, É. Bouillon, 1904.

Le Bohec, Yann, « Maures ou Mores », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/maures-mores> (page consultée le 14 décembre 2016).

Lecouvet, F. F. J., *Notice historique sur la commune de Hollain en Tournésis, autrefois propriété de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand*, Gand, L. Hebbelynck, 1854.

Lepage, Henri, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, Paris, Imprimerie impériale, 1862.

Moisan, André, *Répertoire des noms propres de personnes et de lieux cités dans les chansons de geste françaises et les œuvres étrangères dérivées*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 2 t., 1986.

Paul, André, « Judas l'Ischariote », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/judas-l-iscariote> (page consultée le 21 décembre 2016).

Saint-Martin, Jean, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, Paris, Imprimerie nationale, 2 vol., 1818-1819.

Salles, Catherine, « Vesta, religion romaine », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/vesta-religion-romaine> (page consultée le 21 décembre 2016).

Schayes, A.-G.-B., *Mémoire sur les documents du moyen âge, relatifs à la Belgique, avant et pendant la domination romaine*, in *Mémoires couronnés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, Bruxelles, M. Hayez, t. 12, 1837.

Schmidt, Joël, « Viol de Lucrèce (~509) », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/viol-de-lucrece> (page consultée le 17 janvier 2017).

Sed-Rajna, Gabrielle, « Temple de Jérusalem », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/temple-de-jerusalem> (page consultée le 7 décembre 2016).

Services rédactionnels de l'Encyclopædia Universalis, « Austrasie », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/austrasie> (page consultée le 5 décembre 2016).

Services rédactionnels de l'Encyclopædia Universalis, « Civilisation Romaine (notions de base) », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/civilisation-romaine> (page consultée le 19 janvier 2017).

Services rédactionnels de l'Encyclopædia Universalis, « Énée », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/enee> (page consultée le 19 janvier 2017).

Services rédactionnels de l'Encyclopædia Universalis, « Neustrie », in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/neustrie> (page consultée le 5 décembre 2016).

Voisin, M. le vicaire général, « Note sur la Croix Morlighem », in *Bulletins de la Société Historique et Littéraire de Tournai*, 4, 1856, pp. 121-126.

Cartes

« Bourgogne, 1366-1477 » (Carte), in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/media/CA040075> (consultée le 15 novembre 2016).

« Cités de Mésopotamie » (Carte), in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/media/CA070017> (consultée le 12 décembre 2016).

« Google Maps », carte interactive de la terre proposée par Google. Disponible sur <https://maps.google.fr> » (consultée d'octobre à décembre 2016).

« Macédoine antique » (Carte) , in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/media/V140163> (consultée le 12 décembre 2016).

« Rome sous l'Empire » (Carte), in *Encyclopédie Larousse* [en ligne]. Disponible sur http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Rome_sous_lEmpire/1011189 (consultée le 18 novembre 2016).

« Royaume mède à la première moitié du VI^e siècle avant J.-C. » (Carte), in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/media/CA040259> (consultée le 12 décembre 2016).

« Royaumes germaniques, seconde moitié du VI^e siècle » (Carte), in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/media/V010654> (consultée le 11 décembre 2016).

« Scythes » (Carte), in *Encyclopædia Universalis. Universalis éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/media/CA030153> consultée le 12 décembre 2016.

III. C. Divers

Bibliographies

Bossuat, Robert, *Manuel Bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*, suivi d'un *Supplément (1949-1953)* et d'un *Second supplément (1954-1960)*, Melun, Librairie d'Argences, coll. « Bibliothèque Elzévirienne. Nouvelle série. Études et documents », 1951, 1955 et 1961.

Klapp, Otto ; Klapp-Lehrmann, Astrid, *Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft*, Frankfurt am Main, V. Klostermann, 1960-.

Viellard, Françoise ; Monfrin, Jacques, *Manuel Bibliographique de la littérature française du Moyen Âge de Robert Bossuat. Troisième supplément (1960-1980)*, Paris, Éditions du CNRS, 2 t., 1986 et 1991.

Woledge, Brian, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 1975.

Motifs narratifs

Stith, Thompson, *Motif-Index of Folk-Literature. A classification of Narrative Elements in Folktales, Ballads, Myths, Fables, Mediaeval Romances, Exempla, Fabliaux, Jest-Books and*

Local Legends. Revised and enlarged edition, Copenhagen, Rosenkilde and Bagger, 6 vol., 1955-1958.

Apparat

Glossaire

a ytant, *loc. adv.*, *alors, là-dessus, à ce moment-là*, **308**, 6.

abai, *s. m.*, *aboïement*, **133**, 15.

abaissier, abbaissier, *tr.*, *calmer, faire cesser*, **27**, 16, **32**, 10, **32**, 12, etc. ; *baisser la valeur de, limiter l'importance de, diminuer*, **241**, 31, **268**, 16 ; *pron.*, *se pencher*, **178**, 2, **231**, 44 ; abaissié, abbaissié, *p. pa.*, *diminué*, **288**, 6, **288**, 8.

abbatre, abatre, *tr.*, *détruire, raser*, **15**, 21, **104**, 23, **115**, 10, etc. ; *faire tomber, précipiter*, **29**, 2, **111**, 14, **166**, 16, etc. ; *anéantir, tuer*, **30**, 16, **108**, 17, **108**, 21, etc. ; *rabattre, rabaisser*, **32**, 4, **105**, 8, **302**, 24 ; *détruire*, **101**, 26, **101**, 29, **183**, 52 ; *faire s'écrouler, mettre à bas, renverser*, **120**, 28, **183**, 50, **201**, 15, etc. ; *faire tomber par terre d'un coup mortel*, **132**, 49, **202**, 23, **207**, 7, etc. ; *mettre fin à*, **200**, 12 ; *faire tomber par terre*, **206**, 25, **240**, 29, **250**, 22, etc. ; *trancher*, **206**, 32 ; *abbatre par/a terre, tr.*, *faire tomber par terre d'un coup mortel*, **30**, 5, **30**, 12, **109**, 3, etc. ; *faire tomber par terre*, **31**, 14, **42**, 21, **58**, 26, etc. ; *trancher et faire tomber par terre*, **158**, 14-15, **166**, 25, **288**, 27 ; *faire s'écrouler, mettre à bas*, **201**, 14, **201**, 20 ; *abbattre mort, abatre mort par/a terre, tr.*, *faire tomber par terre d'un coup mortel*, **42**, 18, **113**, 16-17, **173**, 20-21, etc. ; *abbattre jus, trancher et faire tomber par terre*, **291**, 29-30 ; *abbatu, abatu, p. pa.*, *détruit, rasé*, **101**, 21, **133**, 32, **135**, 10, etc. ; *rabattu, rabaissé*, **138**, 4 ; *anéanti, tué*, **140**, 15, **247**, 14 ; *jeté à bas*, **158**, 19, **305**, 9 ; *qu'on a fait tomber par terre*, **207**, 1 ; *anéanti, réduit à néant*, **234**, 5.

abordement, *s. m.*, *engagement, action d'aborder l'ennemi*, **133**, 45.

aborder, *tr.*, *arriver dans, trouver place dans*, **151**, 14 ; *pron.*, *s'attaquer à*, **289**, 5 ; + a, *intr.*, *aborder, venir tout près de*, **104**, 7, **191**, 17 ; *aborder au pres de, pron.*, *se rapprocher de*, **240**, 37 ; *abordé, p. pa.*, *arrivé*, **122**, 36 ; *réuni*, **125**, 22 ; *inf. subst.*, a l'aborder, *au moment du combat*, **122**, 12-13, **133**, 46, **136**, 11, etc.

absolument, *adv.*, *expressément, formellement*, **161**, 27.

abstinence, *voir* astinence.

abuser : abusé, *p. pa.*, + sur, *induit en erreur au sujet de*, **288**, 10.

accoller, acoller, *tr.*, *embrasser, serrer dans ses bras*, **143**, 3, **163**, 28, **211**, 21, etc. ; *accollé, p. pa.*, *joint, rapproché*, **21**, 2 ; *embrassé*, **278**, 25.

accorder, acorder, *tr.*, *accorder, accéder à, consentir à*, **11**, 15, **88**, 19, **98**, 3, etc. ; *réconcilier, mettre d'accord*, **233**, 7 ; + que, *pron.*, *décider ensemble que*, **7**, 3 ; + a, *pron.*, *se réconcilier avec*, **12**, 23 ; *se mettre d'accord sur*, **175**, 20 ; *être d'accord avec, acquiescer*

à, **243**, 22 ; + de, *pron.*, *se mettre d'accord sur/pour*, **193**, 29, **259**, 5 ; accordé, acordé, *p. pa.*, *réconcilié*, *mis d'accord*, **72**, 23 ; accordé, *concedé*, **147**, 7, **185**, 27 ; décidé d'un commun accord, **147**, 10 ; accordé, *dont la justesse des sons a été réglée*, **242**, 18 ; accordé, *promis en mariage*, **285**, 8 ; le... accorder, *y consentir*, **144**, 11.

accoster, *voir* acoster.

accourir, *voir* acourir.

acertes, *adv.*, *pour de bon*, *réellement*, **132**, 25.

acointer, *pron.*, *faire mutuellement connaissance*, *se lier d'amitié*, **316**, 3 ; + de, *pron.*, *faire la connaissance de*, *entrer en relation avec*, **153**, 7, **290**, 6.

acomblar, *tr.*, *comblar*, *remplir entièrement*, **171**, 27.

acomparar : s'acomparar a, *pron.*, *être comparable à*, **14**, 14, **214**, 18, **230**, 31.

acomplir, accomplir, *tr.*, *accomplir*, *exécuter*, *réaliser*, *effectuer*, **4**, 15, **8**, 6, **11**, 12, etc. ; *réaliser entièrement*, **265**, 35, **266**, 33, **266**, 35, etc. ; acompli, *acomply*, *p. pa.*, *achevé*, **37**, 13, **90**, 10, **266**, 13, etc. ; célébré, **159**, 15 ; réalisé pleinement, **266**, 50, **314**, 17 ; accompli, *exécuté*, *réalisé*, *effectué*, **273**, 15 ; accomplir *qqn* roi, *instituer qqn comme roi*, *établir qqn dans la fonction de roi*, **169**, 1.

acompter, *tr. ind.* + a, *accorder de l'importance à*, *faire cas de*, **25**, 23, **31**, 9 ; accorder telle ou telle valeur à, **72**, 28.

aconsievir, *tr.*, *parvenir à frapper*, *atteindre*, **43**, 16, **61**, 18, **133**, 16, etc. ; rattraper, rejoindre, **61**, 13, **173**, 10, **218**, 35 ; *pron.*, *se frapper*, *s'atteindre*, **122**, 12, **184**, 5, **275**, 9 ; aconsievy, *p. pa.*, + de, *frappé par*, *atteint par*, **107**, 26.

acorder, *voir* accorder.

acoster, accoster + pres de/au pres de, *pron.*, *s'approcher de*, *se placer à côté de*, **42**, 20, **44**, 10, **191**, 47, etc. ; + de, *pron.*, *s'approcher de*, *se placer à côté de*, **158**, 17.

acoupler : acoupler l'un a l'autre, *tr.*, *attacher ensemble*, **203**, 15.

acourir, accourir, *intr.*, *accourir*, *venir en toute hâte*, **31**, 21, **47**, 12, **50**, 5, etc. ; + après, *tr. ind.*, *poursuivre*, *courir après*, **209**, 19, **231**, 16, **248**, 20.

acoustumer : avoir acoustumé de, *avoir l'habitude de*, **8**, 9-10, **14**, 13, **39**, 9, etc.

acraventer, *tr.*, *défaire*, *anéantir*, **133**, 39 ; écraser, *anéantir en écrasant*, **202**, 5 ; acraventé, *p. pa.*, *défait*, *anéanti*, **113**, 26 ; écrasé, **295**, 6.

acroistre, *tr.*, *augmenter*, **6**, 6, **29**, 12 ; acreu, *p. pa.*, *qui a augmenté en puissance*, *qui a gagné en surface*, **159**, 25.

adevineur, *s. m.*, *devin*, *prophète*, **141**, 12.

adextrer, *tr.*, *se tenir à côté de*, **145**, 28, **145**, 32 ; adextré, *p. pa.*, + *de*, *accompagné par, escorté par*, **142**, 24 ; *qui a qqn qui se tient à ses côtés*, **266**, 16.

ajouter, *tr.*, *joindre, ajouter*, **149**, 19 ; ajouter foy en, *croire à/en, avoir confiance en, accorder du crédit à, prêter foi à*, **132**, 13.

admender, *voir amender*.

admenrir, *intr.*, *s'affaiblir, perdre de sa qualité*, **115**, 4.

admiral, *s. m.*, *commandant, chef militaire chez les peuples d'Orient*, **123**, 14, **125**, 4, **125**, 8, etc.

admonestement, admonnestement, *s. m.*, *exhortation, incitation, conseil*, **133**, 36, **158**, 7, **294**, 19 ; *enseignement, leçon*, **301**, 20.

admonester, *tr.*, *exhorter, encourager*, **133**, 28, **164**, 2, **189**, 52, etc. ; *exhorter à, inciter à, encourager à*, **233**, 38 ; + *de/a, tr.*, *exhorter à, inciter à, encourager à*, **111**, 15, **133**, 44, **134**, 10, etc. ; admonesté, *p. pa.*, + *de*, *exhorté à, incité à, encouragé à*, **11**, 1.

adneantir, *tr.*, *priver de la capacité d'agir, réduire à néant l'énergie de*, **287**, 25.

adniciller : adnicillé, adnichilé, *p. pa.*, *réduit à néant, effacé*, **140**, 20, **269**, 8.

adolé, *adj.*, *marqué par une douleur physique, meurtri*, **31**, 24.

adommagier, *tr.*, *mettre à mal, faire subir des pertes à*, **133**, 41, **279**, 9 ; adommagié, *p. pa.*, *qui est mis à mal, qui a subi des pertes*, **294**, 4.

adont, *adv.*, *alors*, **11**, 5, **12**, 9, **27**, 24, etc.

adouber, *pron.*, *s'armer de toutes pièces*, **209**, 6 ; *tr.*, *faire chevalier*, **229**, 9 ; adouber a chevalier, *faire chevalier*, **316**, 10.

adrechier, *tr.*, *mettre sur le bon chemin, orienter*, **46**, 5 ; + *a, pron.*, *s'adresser à*, **36**, 8-9, **93**, 21 ; + *a, tr. ind.*, *être destiné à*, **69**, 28, **168**, 7 ; adreché, *p. pa.*, + *vers, tourné vers qqn pour lui faire une requête*, **268**, 26-27 ; adrechant, *p. prés.*, + *a, destiné à*, **67**, 12.

advanchier, avanchier, *intr.*, *avancer, aller en avant*, **109**, 20, **122**, 45 ; *pron.*, *s'avancer, se mouvoir en avant*, **108**, 39, **130**, 15, **146**, 6, etc. ; *se porter en avant pour entreprendre qqch, pour prendre un risque, une responsabilité*, **116**, 1 ; + *de, pron.*, *se hâter de, s'empresser de*, **141**, 9 ; *se risquer à, avoir la présomption de*, **130**, 25, **163**, 12.

avantage, *s. m.*, *prendre son avantage, profiter de sa position de supériorité*, **244**, 26.

advenant : a l'advenant, *loc. adv.*, *en proportion*, **186**, 16-17.

advenir, *impers.*, *arriver*, **8**, 12, **14**, 5, **16**, 2, etc. ; *intr.*, *arriver*, **19**, 5, **33**, 32, **46**, 6, etc. ; *se produire*, **100**, 10 ; advenu, *p. pa.*, *arrivé*, **31**, 25, **32**, 24, **37**, 6, etc. ; advenir, *adj.*, *à venir, qui doit se produire dans le futur, qui doit arriver*, **51**, 25, **101**, 14, **118**, 18, etc. ; *prochain*, **179**, 50 ; *savoir advenir, être capable de faire que qqch se produise*, **179**, 26-27.

adventure, aventure, *s. f.*, *ce qui advient, événement plus ou moins inattendu*, **19**, 10, **120**, 35, **138**, 7, etc. ; *événement digne d'être conté, relaté*, **38**, 19, **38**, 21, **XV**, 2, etc. ; *sort, hasard heureux ou malheureux*, **36**, 15, **53**, 13, **89**, 19, etc. ; *chance, hasard heureux*, **37**, 6, **47**, 5 ; *entreprise guerrière, entreprise chevaleresque*, **49**, 13, **230**, 4, **233**, 6 ; *risque, danger, péril*, **156**, 14 ; *malle adventure, malheur, mésaventure, infortune*, **19**, 5, **92**, 17, **202**, 42 ; *bonne adventure, événement heureux, sort heureux*, **265**, 19, **265**, 20 ; *adventure de Fortune, bonne fortune, chance, hasard heureux*, **191**, 43 ; *d'aventure, par hasard (les circonstances aidant)*, **104**, 9 ; *par chance* **202**, 33 ; *comme d'aventure, totalement par hasard (les circonstances aidant)*, **124**, 9-10 ; *totalement par hasard*, **219**, 27 ; *ainsi comme d'une adventure, ainsi comme par adventure, totalement par hasard (les circonstances aidant)*, **45**, 12, **48**, 25.

advenir : *adverbi, p. pa., accompli, réalisé*, **292**, 62.

avertir, *tr.*, *ordonner*, **93**, 6 ; *informer*, **312**, 46 ; *averti, p. pa., informé*, **5**, 6, **38**, 12, **45**, 3, etc. ; *averti, prévenu*, **18**, 4, **22**, 10, **52**, 39, etc.

avertissement, *s. m.*, *conseil, avis*, **301**, 44.

advespree, *s. f.*, *crépuscule, tombée du jour, soir*, **244**, 27.

advirionner, avirionner, *tr.*, *entourer, encercler, environner*, **119**, 12 ; *advirionné, avirionné, p. pa., entouré, encerclé, environné*, **9**, 4, **19**, 10, **60**, 23, etc. ; + *de, couvert partout de*, **72**, 7.

avis, *s. m.*, *avoir avis de, avoir une réflexion commune pour aboutir à une opinion au sujet de*, **243**, 21 ; *recevoir un avis, un conseil sur*, **258**, 22-23 ; *avoir avis comment, recevoir un avis, un conseil sur la manière de*, **258**, 25 ; *avoir avis ensemble, se concerter pour aboutir à une opinion*, **284**, 5-6.

aviser, *tr.*, *rechercher*, **13**, 4 ; *imaginer*, **57**, 3, **187**, 22 ; *regarder, observer*, **49**, 16, **122**, 8, **125**, 26, etc. ; *examiner*, **68**, 1 ; *apercevoir*, **84**, 19, **108**, 2, **108**, 16, etc. ; *établir, déterminer, décider*, **141**, 29, **180**, 9, **185**, 25, etc. ; *envisager (de)*, **169**, 5 ; *se rendre compte*, **202**, 12 ; *viser*, **173**, 18, **209**, 15, **274**, 19 ; *pron., décider*, **58**, 8, **67**, 3-4, **76**, 15, etc. ; *se rendre compte*, **282**, 1 ; (+ *de*), *pron., imaginer, former le projet de*, **66**, 23, **74**, 19, **144**, 14-15, etc. ; + *de, tr. ind., décider de*, **179**, 25-26 ; *avisé, p. pa., regardé, observé*, **184**, 19 ; *décidé*, **119**, 31 ; *prudent, réfléchi, sage*, **246**, 43 ; *avisé de son fait, expérimenté, exercé, sûr de ce qu'il convient de faire*, **212**, 20-21.

avision, *s. f.*, *vision qui survient durant le sommeil*, **151**, 18, **151**, 29.

affaire, *s. m. et f.*, *affaire, situation*, **36**, 22 ; *occupation, besogne, entreprise*, **47**, 6, **96**, 10, **300**, 9 ; *difficulté, embarras, souci*, **90**, 12, **180**, 15, **181**, 24, etc. ; *conduite, comportement*, **229**, 58 ; *affaires, plur., activités politiques et militaires*, **33**, 8, **82**, 5, **258**,

23, etc. ; *activités économiques et commerciales*, **119**, 8 ; *préparatifs*, **141**, 26 ; *affaires, entreprises, démarches*, **310**, 15 ; *de hault affaire, de haut rang*, **52**, 22, **60**, 15, **138**, 31, etc. ; *de putte affaire, déloyal, méchant*, **231**, 7 ; *avoir affaire de, avoir besoin de*, **31**, 6 ; *avoir des difficultés à*, **308**, 50 ; *avoir affaire a, affronter, lutter contre, faire la guerre à*, **191**, 29, **224**, 34 ; *entrer en rapport avec*, **269**, 11.

affection, *s. f., désir*, **96**, 4, **277**, 3, **292**, 24, etc.

affectueusement, *adv., instamment, vivement, avec ardeur*, **181**, 4.

afferir, *intr., être convenable, approprié, bienséant*, **144**, 29 ; *impers., convenir, être nécessaire*, **150**, 12, **266**, 52 ; *afferir a, impers., revenir à qqn en raison de sa qualité, de sa nature*, **29**, 8 ; *estre affreant, impers., être convenable, approprié, bienséant*, **144**, 24-25.

affirmer, *tr., affirmer, énoncer pour vrai*, **122**, 3, **150**, 10 ; *décider, prendre une résolution*, **301**, 68.

affichier, *pron., + sur, se camper sur, se dresser sur*, **114**, 1 ; *affichié, p. pa., + sur, campé sur, dressé sur*, **21**, 2.

affier, *tr., fiancer*, **170**, 23.

affin, *voir fin*.

affiner : *affiné, p. pa., mort, tué*, **208**, 28.

affoiblir + de, *tr. ind., diminuer en nombre, en quantité de*, **276**, 23, **284**, 5 ; *affoibli, p. pa., affaibli*, **70**, 16, **109**, 41, **111**, 24, etc.

affoibloyer : *affoibloyé, p. pa., affaibli, dont les forces sont diminuées*, **289**, 26.

affoller, *tr., blesser, meurtrir, estropier, mutiler*, **211**, 9 ; *affollé, p. pa., blessé, meurtri, estropié, mutilé*, **82**, 31.

affranchir, *affrancir, tr., exonérer d'une charge*, **63**, 26, **65**, 6. ; *délivrer d'une sujétion, rendre l'indépendance, la liberté*, **127**, 24 ; *affrancy, p. pa., délivré, libéré*, **163**, 25.

affubler, *tr., revêtir*, **307**, 30 ; *affublé, p. pa., vêtu*, **268**, 2.

agait, *s. m., piège, traquenard*, **132**, 36 ; *mettre en agait, placer en embuscade*, **278**, 5.

aggrever, *agrevé : aggrévé, agrevé, p. pa., + de, accablé par, abattu par*, **41**, 12, **140**, 5, **304**, 82.

agreer, *tr., accepter, approuver*, **103**, 11.

agu, *adj., pointu, acéré*, **271**, 6.

aherdre, *tr., saisir vivement, prendre, empoigner*, **47**, 13, **47**, 15, **58**, 21, etc.

aidier, *tr., aider*, **13**, 9, **18**, 11, **18**, 13, etc. ; *intr., aider*, **301**, 35 ; + de, *pron., faire usage de, tirer parti de*, **84**, 20-21 ; *se servir de, bénéficier de l'aide de*, **288**, 8, **301**, 46 ; + a, *tr. ind.*,

aider à, **82**, 28, **235**, 39, **268**, 30, etc. ; ne pas avoir pouvoir/puissance de soy aidier, *être dans l'impossibilité de se mouvoir*, **33**, 3, **33**, 7-8 ; soy pouvoir aidier, *pouvoir se mouvoir*, *être capable de se déplacer*, **115**, 14-15, **190**, 5, **295**, 2, etc. ; aidie, aidiet, *p. pa.*, *aidé*, **117**, 17, **169**, 7, **249**, 30, etc.

aigrement, *adv.*, avec ardeur, avec impétuosité, **109**, 34.

ainchois, *adv.*, au contraire, **138**, 28.

ains, *adv.*, mais au contraire, mais plutôt, **66**, 28, **94**, 13, **144**, 9, etc.

ainsi, *adv.*, ainsi comme, *comme*, **3**, 11-12, **5**, 1, **14**, 11, etc. ; à peu près, *approximativement*, **58**, 9, **84**, 7, **84**, 32, etc. ; *comment*, **117**, 8, **169**, 3, **249**, 5 ; ainsi comme après ce que, *loc. conj.*, au moment où, aussitôt après que, **14**, 6 ; ainsi que, *tandis que*, **9**, 3, **264**, 16 ; *comme*, **57**, 14, **105**, 17, **217**, 44, etc. ; par ainsi, *loc. adv.*, *ainsi, de cette manière*, **39**, 9, **88**, 9-10, **161**, 20, etc.

air, *s. m.*, *air*, **191**, 15, **308**, 51, **309**, 7 ; *ciel*, **251**, 17, **266**, 27, **268**, 28 ; mauvais air, *air infecté*, **185**, 25.

aise, *s. m. ou f.*, a son aise, à sa convenance, à son gré, librement, **229**, 33, **231**, 29 ; en appréciant ce que l'on fait, **263**, 11 ; soy mettre a son aise, *s'installer commodément*, **141**, 19-20.

aise, *adj.*, tranquille, **63**, 31 ; estre aise a son coer, avoir le cœur en paix, **218**, 11 ; *adv.*, confortablement, agréablement, **263**, 9.

aisier, *pron.*, se reposer, retrouver ses forces, **207**, 27.

alaine, *s. f.*, souffle, respiration, **47**, 10, **58**, 27, **176**, 9.

alarme, *interj.*, « aux armes ! », cri pour appeler à prendre les armes, **194**, 28.

allee, *s. f.*, expédition militaire, **161**, 27 ; fait d'aller quelque part, **162**, 13 ; départ, **181**, 4.

aller : aller après, *tr. ind.*, poursuivre, **85**, 17, **173**, 12, **218**, 18, etc. ; *intr.*, poursuivre qqn, **219**, 14 ; suivre, **245**, 2-3 ; aller sur, *tr. ind.*, attaquer, aller avec une intention hostile à la rencontre de, **164**, 11, **183**, 23, **211**, 29, etc. ; allé après, *p. pa.*, qui a poursuivi, **315**, 28.

alors : alors que, *loc. conj.*, lorsque, quand, **163**, 21, **219**, 13, **225**, 4, etc.

alumner, alumer, *tr.*, allumer, mettre le feu à, **203**, 46 ; *pron.*, s'éclairer, **251**, 18.

amasser, *tr.*, rassembler pour constituer une armée, **194**, 34.

amast, *s. m.*, faire son amast de gens, faire une grande levée d'hommes, réunir de nombreux soldats, **155**, 16-17.

ambler, *intr.*, aller l'amble, **70**, 21, **124**, 14, **143**, 5, etc.

ame, *s. f.*, âme, **27**, 21, **74**, 9, **134**, 17, etc. ; *pron. indéf.*, quelqu'un, **217**, 29 ; personne (en contexte négatif), **217**, 27, **218**, 23, **308**, 59, etc.

amende, *s. f.*, *réparation*, **242**, 12 ; payer l'amende, *fournir réparation*, **209**, 11-12 ; prendre l'amende de, *obtenir réparation de*, **231**, 36.

amendement, *s. m.*, *amélioration de la santé*, **208**, 13.

amender, admender, *tr.*, *modifier, changer, corriger*, **34**, 2, **41**, 13, **83**, 14, etc. ; *réparer, dédommager, faire réparation de*, **143**, 17, **218**, 12, **229**, 65, etc. ; amendé, *p. pa.*, *qui est réparé, dédommagé, dont on a fait réparation*, **102**, 20, **140**, 12, **246**, 66.

amendrir, amenrir, *intr.*, *faiblir, s'affaiblir*, **114**, 23, **276**, 22 ; amendri, *p. pa.*, *amoindri, diminué*, **120**, 40 ; + de, *en possession d'une moins grande quantité de*, **288**, 6.

amiable, *adj.*, *bienveillant, amical*, **144**, 32, **302**, 35 ; *qui cherche à plaire sous une apparence trompeuse*, **224**, 2.

amiablement, *adv.*, *avec de bonnes dispositions affectives, avec bienveillance*, **233**, 33, **239**, 26 ; *avec des démonstrations manifestes de la volonté d'être agréable, avec amabilité*, **259**, 7.

amolliier, amolyer, *pron.*, *s'adoucir, fléchir*, **110**, 4 ; *tr.*, *adoucir, attendrir, fléchir*, **145**, 7 ; *soumettre, assujettir*, **315**, 109.

amont, *adv.*, *en haut, là-haut*, **47**, 3 ; *en haut, vers le haut*, **52**, 34, **55**, 18, **58**, 20, etc. ; amont et aval, *en tous sens, partout*, **72**, 12, **108**, 30, **194**, 29, etc. ; amont dessus, *loc. prép.*, *au-dessus de*, **185**, 3 ; amont sur, *sur le sommet de*, **191**, 61.

amonter, *tr.*, *augmenter, accroître, élever, mettre à un degré plus élevé*, **198**, 4.

amour, *s. f. et m.*, *bonne/bon amour, bonne entente*, **151**, 8, **314**, 23 ; *amour sincère*, **270**, 34 ; pour l'amour de, pour amour de, *à cause de l'affection portée à qqn*, **29**, 7, **29**, 8, **37**, 2, etc. ; *à cause de*, **144**, 17, **148**, 3-4, **211**, 26, etc.

amoustrer, *pron.*, *apparaître*, **43**, 12 ; *se montrer*, **155**, 10 ; *être visible*, **233**, 1.

ample, *adj.*, *ample, large*, **65**, 27 ; *vaste*, **243**, 25 ; *adv.*, *largement*, **129**, 23, **194**, 29.

amplier, *tr.*, *rendre plus vaste, plus important*, **6**, 5.

ancesseur, *s. m.*, *ancêtre*, **133**, 29 ; *prédécesseur*, **142**, 6.

anchien, ancien, anchien, *adj.*, *ancien, vieux, qui existe depuis longtemps*, **4**, 23, **154**, 11, **204**, 17, etc. ; *âgé*, **44**, 6, **44**, 8, **207**, 21, etc. ; *âgé avec une idée d'expérience et de sagesse*, **103**, 4, **124**, 10, **124**, 12, etc. ; *qui a existé autrefois*, **311**, 4.

ancrer, *tr.*, *fixer avec une ancre*, **216**, 4 ; *intr.*, *jeter l'ancre*, **313**, 28.

anemi, anemy, *s. m.*, *ennemi*, **20**, 16, **20**, 22, **21**, 3, etc. ; *diable, démon*, **42**, 11, **42**, 16, **42**, 19, etc. ; l'anemy, *le chef des diables*, **252**, 34.

anemie, *s. f.*, *ennemie*, **141**, 5.

anemy, *adj.*, *adverse*, **293**, 23.

angoisse, angousse, anguousse, *s. f., douleur physique violente, oppressante*, **30**, 21, **108**, 54, **133**, 9, etc.

angousseux, anguousseux, *adj., qui souffre physiquement*, **30**, 22, **113**, 34, **136**, 29 ; *violent, cruel, poignant*, **166**, 26.

anientir : anienty, *p. pa., plongé dans un abattement total*, **74**, 6.

animer : animer a l'encontre de, *exciter contre*, **110**, 6, **234**, 9 ; animé, *p. pa., rempli d'ardeur, enflammé, excité*, **133**, 37, **158**, 8.

anuiier : anuiié, *p. pa., lassé, fatigué*, **145**, 16.

anuit, *adv., cette nuit, la nuit qui vient*, **63**, 29, **110**, 13.

anuy, anoy, *s. m., difficulté, désagrément, embarras, tort*, **280**, 31 ; faire anuy/anoy a, *causer du tort à, faire du mal à*, **102**, 5, **124**, 2, **143**, 14.

aourner, aorner, *tr., orner, parer*, **233**, 30 ; aourné, aorné, *p. pa., orné, paré*, **16**, 15, **178**, 5, **233**, 15 ; *paré*, **52**, 24, **308**, 30, **315**, 21 ; + de, *doté de*, **238**, 6.

apert, appert, *adj., agile, vif*, **231**, 28, **231**, 41, **247**, 37.

apparant, *adj., apparent, perceptible, manifeste*, **53**, 17 ; *menaçant, imminent, sur le point de se produire*, **65**, 26, **104**, 32, **295**, 1.

appareil, *s. m., faire son/ses appareil/apparaulx, faire ses préparatifs*, **12**, 1, **221**, 13 ; faire les apparaulx, *faire les préparatifs*, **110**, 13.

appareillier, *tr., infliger un châtement à*, **68**, 30 ; *équiper, préparer*, **91**, 17 ; *soigner*, **137**, 3 ; *préparer, apprêter*, **228**, 16 ; *pron., se préparer, s'équiper*, **170**, 1, **212**, 40 ; appareillié, *p. pa., préparé, équipé*, **67**, 19, **81**, 14, **125**, 5, etc. ; *préparé, aménagé*, **138**, 14 ; + pour/de, *prêt à, disposé à*, **18**, 21, **60**, 5, **234**, 15-16, etc.

apparence, *s. f., signe, indice*, **101**, 14 ; *ce qui se voit, ce qui se manifeste à l'extérieur*, **101**, 32.

appariteur, apariteur, *s. m., officier chargé d'exécuter les sentences*, **203**, 37, **203**, 39, **203**, 43, etc.

apparoir, *pron., se manifester, se révéler, se montrer*, **14**, 1 ; *intr., découler de*, **65**, 23 ; *sembler*, **315**, 68.

appartenir, *impers., convenir, être approprié*, 7, 10, **32**, 31, **87**, 20, etc. ; + a, *tr. ind., relever de, concerner*, **10**, 14 ; *appartenir à, être la propriété de*, **59**, 7, **63**, 7, **82**, 14, etc. ; *être lié à qqn par des liens de parenté*, **72**, 20, **267**, 11 ; *impers., être convenable pour*, **31**, 11, **255**, 31 ; *être le privilège, l'apanage de*, **63**, 24 ; *être le rôle, le devoir de*, **98**, 12, **266**, 23 ; appartenant, *p. prés., approprié, utile*, **213**, 15.

appendre + a, *tr. ind., dépendre de, relever de*, **25**, 21, **104**, 16.

appenser, *pron.*, *décider*, **221**, 16, **227**, 10 ; *penser, croire*, **231**, 19 ; appenser en soy (meismes), *pron.*, *se dire en soi-même*, **84**, 15-16, **144**, 30-31, **208**, 21, etc.

appert, *voir* apert.

appertement, *adv.*, *rapidement, promptement*, **47**, 30, **231**, 10.

appertement, *adv.*, *d'une manière évidente et claire*, **289**, 10.

appertise, *s. f.*, appertise d'armes, *exploit guerrier*, **87**, 35, **109**, 2, **185**, 31, etc.

appeter, *tr.*, *désirer vivement, rechercher*, **8**, 11.

appetichier : appetichié, *p. pa.*, *qui a diminué*, **117**, 11.

applouvoir, *intr.*, *tomber du ciel comme la pluie*, **131**, 21.

appointier, apointier, *tr.*, *préparer*, **32**, 30 ; *soigner*, **158**, 26 ; appointié, *p. pa.*, *préparé, apprêté*, **175**, 26 ; + de, *pourvu de, muni de*, **188**, 9.

apprendre, aprendre, *tr.*, *apprendre*, **26**, 8, **56**, 29, **57**, 8, etc. ; *instruire, éduquer*, **57**, 12, **57**, 16, **58**, 23, etc. ; aprins, apris, *p. pa.*, *entraîné, habile*, **55**, 4, **122**, 33, **156**, 28, etc. ; *éduqué*, **144**, 1, **146**, 24.

après : en après, *loc. adv.*, *après, par la suite, ensuite*, **12**, 7, **203**, 45.

apprester, aprester, *pron.*, *se préparer*, **61**, 31, **100**, 9, **102**, 21, etc. ; *tr.*, *rendre prêt à être monté ou utilisé comme animal de bât*, **124**, 13, **124**, 14 ; *préparer*, **213**, 13, **236**, 9, **314**, 3 ; + pour, *pron.*, *se préparer pour*, **34**, 9, **38**, 18, **39**, 16, etc. ; appresté, *p. pa.*, *prêt, préparé*, **34**, 18, **49**, 10, **81**, 15, etc.

approche, *s. f.*, *machine de guerre derrière laquelle les combattants se protègent lors de la phase d'approche dans l'assaut d'une forteresse*, **286**, 36 ; *faire ses approches, effectuer des travaux et mouvements pour préparer l'assaut d'une forteresse*, **294**, 23.

approuver, *tr.*, *prouver, démontrer*, **9**, 10.

araing, *s. m.*, *airain, bronze*, **101**, 10, **101**, 26.

araisonner, *tr.*, *parler à, adresser la parole à*, **36**, 8, **161**, 9, **226**, 24.

araser : arasé, *p. pa.*, *rasé, démolir*, **296**, 8.

archon, *s. m.*, *arçon, chacune des deux pièces de bois cintrées qui forment le corps de la selle d'un cheval*, **28**, 14, **43**, 3, **108**, 43, etc.

ardant, *adj.*, *qui brûle, qui est en feu*, **43**, 6, **109**, 30, **203**, 43, etc. ; + de, *brûlant de, enflammé par*, **149**, 10.

ardeur, *s. f.*, *brûlure, souffrance*, **175**, 14 ; *sensation de chaleur, de brûlure*, **175**, 35 ; *désir très fort*, **209**, 7.

ardoir, *tr.*, *brûler*, **44**, 35, **74**, 11, **74**, 21, etc. ; *ars, p. pa.*, *brûlé*, **101**, 17, **195**, 22, **240**, 10, etc.

argent, *s. m.*, monnaie ou objets précieux en argent, **34**, 10, **59**, 18, **69**, 15, etc. ; monnaie en argent, **317**, 4 ; argent, monnaie, numéraire, **77**, 5, **82**, 9, **83**, 15, etc. ; couleur héraldique correspondant à l'argent et aux différentes nuances du blanc, **266**, 31, **270**, 31.

armer, *pron.*, prendre les armes pour entrer en guerre, **15**, 10 ; s'équiper de ses armes, **53**, 1, **96**, 6, **96**, 16, etc. ; *intr.*, s'équiper de ses armes, **28**, 2, **153**, 32, **156**, 8, etc. ; *tr.*, pourvoir d'armes, **122**, 4, **129**, 2, **295**, 1 ; équiper pour la guerre, **196**, 13 ; + de, *pron.*, s'équiper de, **45**, 5, **58**, 8, **112**, 10, etc. ; + de, *tr. ind.*, s'équiper de, **202**, 34 ; armé, *p. pa.*, armé, équipé de ses armes, pourvu d'armes, **8**, 17, **42**, 14, **42**, 16, etc. ; équipé pour la guerre, **196**, 17 ; + de, équipé de, **42**, 4, **73**, 11, **96**, 19, etc. ; armer a couvert, *pron.*, s'équiper de ses armes en les dissimulant, **98**, 34.

armes, *s. f. plur.*, maniement des armes, art militaire, **17**, 24, **20**, 9, **20**, 26, etc. ; armes, équipement guerrier, **20**, 2, **26**, 8, **37**, 16, etc. ; armoiries, **116**, 9, **184**, 18, **184**, 27, etc. ; prouesses, **304**, 22 ; faire d'armes, accomplir des exploits guerriers, faire des prouesses, **28**, 24-25, **109**, 26, **137**, 21-22, etc. ; sievir les armes, combattre, guerroyer, **155**, 23.

armeures, armures, *s. f. plur.*, ensemble des armes défensives et offensives, pièces de cet ensemble, **37**, 24, **185**, 11, **216**, 5, etc.

armoier, armoyer : armoiié, armoyé, *p. pa.*, + de, orné de (concerne les armoiries), **116**, 7, **262**, 19.

arpent, *s. m.*, mesure de longueur variant entre 35 et 50 mètres, **21**, 15, **61**, 17, **133**, 52, etc.

arrest, *s. m.*, sans arrest, aussitôt, sans tarder, sans s'arrêter, **89**, 6, **89**, 18, **152**, 9, etc. ; n'avoir arrest, ne pas arrêter, n'avoir de cesse, **210**, 10.

arrester, *pron.*, s'arrêter, cesser de se mouvoir, ne plus avancer, **20**, 10, **26**, 19, **30**, 9, etc. ; faire halte, séjourner, **23**, 5, **34**, 23, **41**, 4, etc. ; s'attarder, **116**, 29, **224**, 24-25 ; cesser d'agir, **303**, 18 ; *intr.*, cesser d'agir, **25**, 28, **45**, 4, **50**, 11, etc. ; s'arrêter, s'immobiliser, cesser de se mouvoir, **200**, 10 ; rester, demeurer, s'attarder, **202**, 5, **252**, 19 ; tarder, attendre, **288**, 16 ; *tr.*, arrêter, immobiliser, interrompre le mouvement de, **189**, 12, **230**, 16 ; + de, *tr. ind.*, cesser de, arrêter de, **93**, 20, **192**, 19, **301**, 29 ; + a, *tr. ind.*, résister à, **193**, 31 ; arrêté, *p. pa.*, qui a fait halte, qui a séjourné, **219**, 13 ; sans (plus) arrester, *intr.*, aussitôt, sans tarder, sans s'arrêter, **35**, 10, **36**, 7, **65**, 11, etc.

arrierages, *s. m. plur.*, montant d'une redevance, d'un impôt, d'un tribut en retard de paiement, **102**, 27, **103**, 15, **116**, 19, etc.

arriere, *adv.*, en arrière, **32**, 15, **79**, 2, **109**, 34, etc. ; arriere de, *loc. prép.*, loin de, **79**, 27, **232**, 2, **243**, 10, etc. ; derrière, **228**, 41.

arriver, *intr.*, *arriver*, *parvenir qq part*, **2**, **5**, **8**, **3**, **12**, **3**, etc. ; *accoster*, *toucher à la rive*, *atteindre le terme d'une traversée*, **3**, **2**, **34**, **21**, **37**, **20**, etc. ; *pron.*, *se rendre qq part*, **272**, **5** ; *arrivé*, *p. pa.*, *arrivé*, *parvenu*, **24**, **1**, **24**, **9**, **39**, **1**, etc. ; *qui a accosté*, *qui a touché la rive*, *qui a atteint le terme d'une traversée*, **312**, **22**.

arroy, *s. m.*, *ordre de bataille*, *disposition militaire*, **15**, **14** ; *train*, *équipage*, **170**, **3**.

art, *s. m.*, *science*, *savoir*, **56**, **29**, **84**, **16**, **101**, **11** ; *les sept ars liberaux*, *les sept ars*, *les sept matières qui constituaient la base du savoir dans le système scolaire médiéval* : *grammaire*, *rhétorique*, *dialectique*, *arithmétique*, *géométrie*, *musique*, *astronomie*, **57**, **8**, **118**, **14** ; *art magique*, *sorcellerie*, *magie*, **58**, **4**, **85**, **5-6** ; *jouer d'aucun art*, *jeter un sortilège*, *pratiquer la magie*, **84**, **26**.

aspre, *adj.*, *fougueux*, *vif*, *alerte*, *déterminé*, **229**, **2** ; *rude*, *violent*, *acharné*, **279**, **19**, **279**, **24**.

asprement, *adv.*, *impétueusement*, *rudement*, **27**, **14**, **165**, **24**, **217**, **19**, etc.

assavoir : *c'est assavoir*, *loc. conj.*, *à savoir*, *c'est-à-dire*, **6**, **1**, **6**, **14**, **13**, **14**, etc.

assemblee, *s. f.*, *rassemblement*, **11**, **3**, **12**, **1**, **52**, **5**, etc. ; *bataille*, *rencontre*, **261**, **14**.

assemblément, *s. m.*, *combat*, **137**, **6**, **191**, **43**.

assembler, *tr.*, *rassembler*, *réunir*, **5**, **4**, **11**, **9**, **18**, **20**, etc. ; *ramasser*, **70**, **9**, **203**, **45** ; *pron.*, *engager le combat*, *venir au contact*, **8**, **18**, **27**, **2**, **165**, **15** ; *se rassembler*, **99**, **14**, **157**, **7** ; *se battre*, *combattre*, **165**, **28** ; + *sus*, *tr. ind.*, *attaquer*, **27**, **7** ; + *a*, *tr. ind.*, *attaquer*, *affronter*, **165**, **8**, **165**, **12**, **165**, **13**, etc. ; + *a* *l'encontre de*, *tr. ind.*, *engager le combat contre*, *venir au contact de*, **165**, **5** ; *assemblé*, *p. pa.*, *rassemblé*, *réuni*, **37**, **16**, **52**, **3**, **65**, **20**, etc. ; *assembler*, *essembler*, *inf. subst.*, *affrontement*, *mêlée*, *choc entre adversaires*, **21**, **5**, **157**, **12**, **157**, **16**, etc.

assener, *tr.*, *frapper*, *atteindre*, *porter un coup violent sur*, **47**, **24**, **108**, **34**, **108**, **52**, etc. ; *pron.*, *se frapper*, *s'atteindre*, *se porter un coup violent*, **273**, **8**, **274**, **7**, **276**, **5** ; *assené*, *p. pa.*, *frappé*, *atteint*, **116**, **33**.

assentir [+ a], *pron.*, *consentir à*, *approuver*, **51**, **14**, **154**, **14**.

asseoir, *voir assir*.

asseur, *adj.*, *rassuré*, **22**, **5**, **181**, **26** ; *certain*, *assuré*, **55**, **10**, **63**, **16**, **123**, **8**, etc. ; *en sécurité*, **245**, **13**, **251**, **2**, **301**, **26**, etc. ; *se tenir assureur que*, *être assuré que*, **215**, **21**.

assurance, *s. f.*, *promesse de respecter une trêve*, *de ne pas recourir à la violence*, **32**, **16**, **145**, **13**.

asseurer, *tr.*, *rendre sûr*, *garantir l'exécution de*, **146**, **17** ; *assurer*, *certifier*, *affirmer nettement*, **255**, **12** ; *assuré*, *p. pa.*, *habile*, *expert*, **20**, **9** ; *certain*, **55**, **10** ; *confiant*, *sûr de soi*, **122**, **47** ; *rassuré*, **181**, **26**.

assez, *adv.*, assez, suffisamment, **2**, 11, **6**, 4, **23**, 24, etc. ; très, **3**, 2, **4**, 14, **44**, 33, etc. ; beaucoup, **32**, 2, **38**, 1, **44**, 11, etc. ; relativement, **4**, 16, **10**, 12, **16**, 2, etc. ; bien, **65**, 24, **89**, 11, **104**, 12, etc. ; vraiment, **65**, 26, **67**, 15, **115**, 3, etc. ; trop, **170**, 11, **191**, 3, **291**, 53 ; assez de, un grand nombre de, plusieurs, **60**, 6, **67**, 18, **202**, 21, etc. ; assez plus, beaucoup plus nombreux, **107**, 19.

assiete, *s. f.*, manière dont les personnes sont placées à table, **266**, 10.

assimplir : assimpli, *p. pa.*, décontenancé, stupéfait, interdit, abattu, **123**, 21.

assir, asseoir, *pron.*, s'asseoir, **63**, 26, **65**, 21, **92**, 9, etc. ; *tr.*, asseoir, inviter à s'asseoir, **159**, 8, **187**, 9, **248**, 39, etc. ; assener, donner un coup avec, **202**, 8, **228**, 24 ; poser, **222**, 10, **222**, 12 ; fixer, placer, monter, **287**, 15 ; assis, assiz, *p. pa.*, installé, établi, situé, **24**, 2, **43**, 26, **67**, 26, etc. ; assis, **48**, 5, **72**, 2, **72**, 7, etc. ; assiégé, **127**, 1, **240**, 8, **249**, 28, etc. ; placé, installé, **233**, 53 ; fixé, placé, monté, **299**, 25.

assouplir : assouply, *p. pa.*, abattu, affligé, **283**, 8.

astinence, abstinence, *s. f.*, trêve, **11**, 11, **32**, 12, **145**, 30, etc.

atant, *adv.*, alors, là-dessus, à ce moment-là, **83**, 16, **219**, 28, **227**, 21 ; pour le moment, maintenant, **104**, 27 ; autant, **248**, 54 ; pourtant, pour autant, **260**, 12.

atoucher, *tr.*, toucher, atteindre, **55**, 3, **61**, 19, **233**, 46 ; frapper, porter la main sur, faire du mal à, **54**, 2, **73**, 16, **304**, 72 ; porter atteinte à, **100**, 12 ; + a, *tr. ind.*, frapper, porter la main sur, faire du mal à, **292**, 38 ; atouchié, *p. pa.*, attouché, qui a été l'objet d'un contact sexuel, **150**, 4.

atourner, *tr.*, vêtir, habiller, parer, **53**, 11 ; mettre dans un certain état, mutiler, **232**, 17 ; atourné, *p. pa.*, vêtu, habillé, **80**, 3.

atout, a tout, *prép.*, avec, **14**, 16, **15**, 1, **20**, 4, etc.

attemprer : attempré, *p. pa.*, modéré, mesuré, pondéré, **270**, 34.

attendre, atendre, *tr.*, attendre, **20**, 29, **23**, 5, **44**, 7, etc. ; affronter, **21**, 12, **22**, 11, **28**, 18, etc. ; supporter, endurer, **276**, 26, **293**, 26 ; intr., attendre, **44**, 17, **44**, 19, **48**, 27, etc. ; + a, *pron.*, compter sur, s'en remettre à, se reposer sur, **79**, 18.

attendu que, *loc. conj.*, étant donné que, puisque, **200**, 13.

attine, *s. f.*, empressement, fougue, **268**, 22.

attir, *tr.*, défier, provoquer, **277**, 2 ; + de, *pron.*, se faire fort de, **279**, 1.

attirer, *tr.*, attirer, entraîner, **132**, 6 ; convaincre de, amener à, **315**, 104 ; attirer a soi, se gagner, **67**, 2.

attraper : attrapé, *p. pa.*, capturé, pris, **88**, 4 ; pris au piège, **202**, 44.

attrayant, attrayant, *adj.*, *agréable, plaisant*, **56**, 24, **159**, 10, **315**, 102 ; *attirant, séduisant*, **187**, 13.

au dessus, *loc. adv.*, *en haut, au sommet*, **47**, 9 ; *plus haut dans l'ordre de la prééminence*, **188**, 15 ; *en haut et à proximité*, **239**, 40 ; *loc. prép.*, *au-dessus de*, **20**, 11, **109**, 28 ; *en haut de, au sommet de*, **108**, 3, **118**, 29, **201**, 5, etc. ; *dans une position supérieure à celle de, plus haut dans l'ordre de la prééminence par rapport à*, **151**, 10, **151**, 11, **264**, 15, etc. ; *en haut et à proximité de*, **203**, 39, **239**, 39, **239**, 44 ; *plus que*, **206**, 69, **265**, 23, **270**, 3 ; *sur*, **207**, 15, **232**, 6, **315**, 21 ; *estre au dessus de, obtenir l'avantage sur, l'emporter sur*, **84**, 1, **224**, 20, **317**, 32 ; *venir au dessus de, obtenir l'avantage sur, l'emporter sur*, **98**, 21, **309**, 21-22, **315**, 112 ; *mener à bien*, **178**, 21, **179**, 49, **233**, 11, etc.

au devant, audevant, *loc. adv.*, *en avant*, **189**, 13, **266**, 69 ; *au devant de, audevant de, loc. prép.*, *à la rencontre de*, **15**, 7, **119**, 31, **120**, 14, etc. ; *sur, dans la direction de*, **58**, **27** ; *en face de, devant*, **108**, 15, **120**, 32, **183**, 36, etc. ; *venir au devant de, venir à la rencontre de*, **31**, 2, **48**, 31, **92**, 5, etc. ; *se trouver devant*, **194**, **38** ; *venir attaquer*, **232**, 15-16.

aucun, aulcun, *adj. indéf.*, *quelque*, **13**, 4, **19**, 5, **56**, 29, etc. ; *aucun, nul*, **15**, 6, **20**, 9, **72**, 25, etc. ; *aucuns, aulcuns, plur.*, *certain*, **VII**, 1, **57**, 15, **84**, 12, etc. ; *quelques*, **22**, 6, **32**, 12, **50**, 2, etc. ; *quelques, quels qu'ils soient*, **34**, 12, **45**, 4, **48**, 27, etc. ; *plusieurs*, **41**, 3, **44**, 4, **83**, 6, etc. ; *aucuns, nuls*, **46**, 15, **56**, 20, **98**, 31 ; *certain de*, **119**, 8 ; *aucuns de, certains de*, **10**, 4, **16**, 3, **21**, 21, etc. ; *l'un ou l'autre de*, **85**, 12 ; *aucuns, aulcuns, pron. indéf. plur.*, *certain*, **9**, 6, **10**, 11, **41**, 11, etc. ; *quelqu'un*, **180**, 10 ; *les aucuns, certains*, **4**, 11, **109**, 7, **109**, 9, etc.

augmenter, *tr.*, *accroître la puissance, le prestige de*, **102**, 3, **315**, 44 ; *accroître, rehausser*, **164**, 6, **265**, 27 ; *augmenté, p. pa.*, *qui a accru en puissance, en prestige*, **159**, 25.

aultre, *pron. indéf.*, *sans aultre, en personne*, **119**, 28-29.

aultreffois, *adv.*, *autrefois, jadis*, **72**, 10, **74**, 8, **81**, 10, etc. ; *déjà une fois, précédemment*, **132**, 37, **171**, 11, **184**, 27, etc.

aultrepart : *d'aultrepart, d'aultre part, d'autre part, loc. adv.*, *de l'autre côté*, **7**, 7, **21**, 12, **27**, 27, etc. ; *d'autre part, par ailleurs, en outre, de plus*, **26**, 6, **28**, 9, **29**, 1, etc. ; *d'ailleurs*, **299**, 16 ; *de l'autre part, de l'autrepart, de l'autre côté*, **61**, 14, **202**, 11, **232**, 26.

aumonsniere, aumosniere, aumoisiere, *s. f.*, *aumônière, bourse portée à la ceinture*, **47**, 4, **110**, 5, **265**, 18, etc.

aune, *s. f.*, *longueur égale à une ancienne unité de mesure des tissus gravitant généralement autour du mètre, mais soumise à une grande variabilité selon les lieux*, **136**, 28.

auprès, *adv.*, à proximité, tout près, **173**, 12 ; auprès de, *loc. prép.*, près de, à côté de, **95**, 6, **159**, 9, **191**, 47.

aussi, *adv.*, aussi, également, **12**, 15, **12**, 19, **14**, 9, etc. ; d'ailleurs, du reste, **17**, 31 ; de même, pareillement, **54**, 9, **90**, 13, **90**, 15, etc. ; non plus (en contexte négatif), **131**, 31, **237**, 15, **283**, 21, etc. ; aussi, autant, **251**, 11, **264**, 27, **308**, 48, etc.

autant : autant que/comme, *loc. conj.*, aussi longtemps que, **3**, 6 ; dans la mesure où, si tant est que, **79**, 17-18 ; aussi vite que, **27**, 7, **43**, 2, **165**, 20, etc. ; autant... autant, **217**, 17 ; en même nombre que, **225**, 29 ; autant que, **84**, 37, **119**, 17, **176**, 9, etc. ; d'autant que, *loc. conj.*, dans la mesure où, dans la proportion où, **185**, 18.

autel, *adj.*, autel... que, le même... que, **285**, 12.

autour, *adv.*, autour, **51**, 29 ; à la ronde, **79**, 20, **222**, 12 ; tout autour, de tous côtés, partout autour, **87**, 34, **194**, 15, **195**, 5 ; cy autour, dans les environs, **45**, 19 ; autour, *prép.*, autour de, **226**, 14 ; autour de, *loc. prép.*, autour de, **73**, 14, **80**, 8, **84**, 22, etc. ; près de, **95**, 16-17, **125**, 5, **125**, 19, etc. ; de autour de qqn, du pays d'autour, des environs, **171**, 9, **193**, 7 ; de cy autour, des environs, **172**, 6 ; à la ronde, **194**, 20-21.

aval, *adv.*, vers le bas, **114**, 22 ; *prép.*, vers la partie inférieure de, en descendant, **232**, 25 ; + de, *loc. prép.*, au bas de, au pied de, **203**, 16.

avaller, avaler, *tr.*, baisser, abaisser, **28**, 13 ; jeter vers le bas, **83**, 12 ; suivre le fil de l'eau, naviguer vers le bas, **93**, 6 ; *intr.*, se déployer en descendant, **109**, 22 ; *pron.*, se jeter vers le bas, **261**, 44, **262**, 31 ; avallé en bas, *p. pa.*, abaissé, **246**, 42.

avant, *adv.*, plus avant, plus loin, **23**, 23, **48**, 10, **74**, 28, etc. ; davantage, **95**, 23 ; en outre, en plus, **147**, 7 ; si avant, si loin, **36**, 15, **108**, 11, **156**, 24, etc.

avec : avec ce, *loc. adv.*, en outre, de surcroît, **5**, 6, **17**, 4, **20**, 7, etc. ; avec ce que, *loc. conj.*, outre que, en plus du fait que, **91**, 7, **228**, 40 ; étant donné que, compte tenu que, **233**, 28.

avenant, *s. m.*, a l'avenant, *loc. adv.*, comme il convient, **228**, 4.

aventure, voir aventure.

avesprement, *s. m.*, soir, crépuscule, **121**, 2.

avieutir, advieutir, *tr.*, déshonorer, avilir, **154**, 5 ; avieuti, *p. pa.*, déshonoré, avili, **130**, 35.

avoir, *s. m.*, biens, fortune, richesses, **66**, 20, **160**, 23, **192**, 10, etc. ; butin, **85**, 1 ; avoirs, *plur.*, biens, fortune, richesses, **63**, 25, **127**, 21, **158**, 2, etc.

aÿr, aïr, *s. m.*, ardeur, impétuosité, **47**, 28, **207**, 13 ; colère, fureur, **94**, 2, **101**, 1, **112**, 7, etc.

aÿré, *adj.*, en colère, irrité, furieux, **79**, 22, **174**, 13, **249**, 11.

azur, *s. m.*, couleur héraldique correspondant aux différentes nuances du bleu, **136**, 8, **266**, 56.

baceller, *s. m.*, *jeune homme*, **197**, 36.

baghes, *s. f. plur.*, *objets précieux*, **34**, 11, **70**, 6, **76**, 14, etc. ; *affaires personnelles que l'on emporte en voyage, bagages*, **61**, 30, **85**, 11, **170**, 14, etc.

baghier, *tr.*, *mettre en paquet, emballer*, **217**, 29 ; *baghié, p. pa.*, *chargé de bagages*, **60**, 6.

baille, *s. f.*, *enceinte, palissade, fortification extérieure formée de pieux*, **109**, 24, **111**, 8, **113**, 10, etc.

bailli, *s. m.*, *représentant d'un grand seigneur exerçant des fonctions judiciaires et administratives dans une circonscription donnée*, **216**, 27.

baillier, *tr.*, *donner, accorder*, **17**, 3, **24**, 10, **26**, 3, etc. ; *infliger*, **27**, 19, **157**, 18, **165**, 30 ; *donner, assener*, **30**, 2, **31**, 24, **42**, 20, etc. ; *confier*, **57**, 11, **57**, 13, **58**, 1, etc. ; *donner, remettre*, **65**, 18, **67**, 14, **69**, 14, etc. ; *remettre, livrer*, **68**, 24, **219**, 28 ; *donner, procurer*, **69**, 12, **76**, 11, **77**, 7, etc. ; *donner, formuler, exposer*, **201**, 2, **301**, 43 ; *fixer*, **215**, 7 ; *donner, octroyer, offrir*, **277**, 8, **287**, 21, **287**, 28, etc. ; *donner*, **302**, 18 ; + *a, tr.*, *confier le commandement de... à qqn*, **37**, 14, **XXV**, 2, **81**, 6 ; *baillié, bailliet, p. pa.*, *donné, accordé*, **8**, 16, **25**, 1 ; *donné, remis*, **65**, 13, **82**, 23, **104**, 10, etc. ; *confié*, **165**, 6 ; *donné, procuré*, **171**, 7 ; *baillier secours, porter secours*, **37**, 2, **301**, 41 ; *baillier d'une arme a, assener un coup d'une arme à*, **61**, 20, **209**, 15 ; *baillier sa main a, donner la main à qqn en symbole d'engagement*, **150**, 5, **268**, 20 ; *donner la main à qqn*, **289**, 28.

baisier, baisser, *tr.*, *embrasser, prendre entre ses bras en serrant contre soi*, **34**, 14, **38**, 24, **67**, 18, etc. ; *embrasser sur la bouche*, **245**, 33, **245**, 39, **246**, 35, etc. ; *baisié, p. pa.*, *embrassé, qui est pris entre les bras de qqn*, **278**, 25.

baisser, voir baisier.

baniere, *s. f.*, *mettre sa baniere au vent, déployer sa bannière*, **215**, 9.

bannier, *s. m.*, *officier chargé de proclamer les bans, héraut*, **118**, 7, **118**, 28, **118**, 30, etc.

barbé, *adj.*, *âgé*, **301**, 7.

barguignier, *intr.*, *sans barguignier, sans hésiter*, **212**, 19.

bariere, *s. f.*, *première enceinte de défense*, **109**, 26.

barillet, *s. m.*, *petit baril, petit tonneau*, **175**, 24.

baron, *s. m.*, *membre de la haute noblesse, grand seigneur*, **2**, 3, **21**, 13, **32**, 9, etc. ; *grand seigneur envisagé en tant que vassal direct de son suzerain*, **18**, 17, **24**, 3, **38**, 6, etc.

basset : tout en basset, *loc. adv.*, *tout bas, d'un voix très basse, en murmurant*, **289**, 27-28.

baston, *s. m.*, *insigne de dignité, emblème de commandement et d'autorité*, **187**, 16 ; *arme*, **206**, 19, **292**, 43 ; *baston de deffence, arme*, **286**, 7.

bataille, *s. f.*, *bataillon*, *corps de troupe*, **21**, 16, **21**, 18, **24**, 6, etc. ; *bataille*, *affrontement*, *combat*, **4**, 11, **15**, 15, **15**, 16, etc. ; *duel judiciaire*, **52**, 18, **52**, 33 ; en bataille, *en ordre de bataille*, *en formation de combat*, **20**, 29, **206**, 14 ; a bataille rengie, *en ordre de bataille*, *en formation de combat*, **249**, 43-44, **253**, 6 ; s'assembler a bataille contre, *engager le combat contre*, **8**, 18-19 ; soy joindre a bataille, *s'engager dans le combat*, **26**, 21.

batailleresse, *s. f.*, *guerrière*, *combattante*, **184**, 23.

batre, *intr.*, *frapper*, *donner des coups*, **154**, 13 ; *tr.*, *frapper*, *donner des coups à*, **255**, 38, **316**, 16, **316**, 20, etc. ; batu, *p. pa.*, *frappé*, batu, **304**, 34, **304**, 42 ; a + *subst.* + batu, *brodé de + subst.*, **52**, 24.

bature, *s. f.*, *coups*, **80**, 27.

becquer, *tr.*, *donner des coups de bec à*, **270**, 31.

bel, *adv.*, avoir bel, *se donner inutilement de la peine à*, *perdre son temps à*, **123**, 6.

bende, *s. f.*, *troupe d'hommes armés servant sous une même bannière*, **131**, 5.

benignement, *adv.*, avec amabilité, avec courtoisie, **149**, 10, **170**, 6 ; (occurrence isolée à cause de la déchirure du folio), **1**, 5.

berch, *s. m.*, *berceau*, **228**, 46, **239**, 8, **249**, 20.

besoing, *s. m.*, *situation critique*, **223**, 16 ; *besoin*, *nécessité*, **293**, 43 ; a ce grant besoing, au grant besoing, *dans cette grande nécessité*, **239**, 13 ; estre besoing, *impers.*, *être nécessaire*, **21**, 10, **59**, 14, **121**, 10, etc.

besongne, *s. f.*, *tâche*, *travail*, *mission*, **12**, 13, **282**, 14 ; *affaire juridique*, **52**, 4 ; *entreprise militaire*, *bataille*, **96**, 4, **107**, 29, **229**, 69, etc. ; *chose*, *objet*, **115**, 6, **263**, 22 ; événement, *aventure*, **119**, 4 ; besongnes, *plur.*, *choses qu'une personne emporte en voyage*, **49**, 10, **259**, 10 ; *affaires concernant la politique et l'administration*, **104**, 24, **179**, 18.

besongnier, *intr.*, *agir*, *œuvrer*, *s'acquitter d'une tâche*, **98**, 23, **141**, 4, **161**, 22, etc.

beste, *s. f.*, *beste privée*, *animal domestique*, **264**, 28.

beubant, *s. m.*, *arrogance*, *orgueil*, *présomption vaniteuse*, **245**, 46, **276**, 14.

beuvrage, *s. m.*, *boisson*, **176**, 13, **179**, 5.

bien, *s. m.*, *bien*, *valeur morale*, **66**, 11, **153**, 6 ; *bienfait*, **81**, 4, **81**, 11, **151**, 43, etc. ; *bien*, *ce qui est favorable à qqn*, **134**, 34, **172**, 9, **177**, 26, etc. ; *bonté*, **171**, 38 ; *produit de la terre*, **71**, 7 ; *marchandise*, **151**, 12 ; biens, *plur.*, *biens*, *possessions*, *ce qui appartient à qqn*, **39**, 7, **48**, 26, **297**, 6, etc. ; biens portatis, *biens meubles*, **40**, 7, **89**, 18.

bien venir + a, *impers.*, *tourner à profit à*, **200**, 19-20, **230**, 4.

bien vignier, *tr.*, *souhaiter la bienvenue à*, **248**, 39.

bieneuré, *adj.*, *heureux*, *favorisé par le sort*, **191**, 44.

bis, *adj.*, gris-brun, **70**, 10.
 bisse, *s. f.*, biche, **75**, 13, **315**, 5.
 blasme, *s. m.*, honte, déshonneur, **277**, 32.
 blason, blazon, *s. m.*, armoiries, **109**, 9, **116**, 7, **217**, 45 ; écu pourvu d'armoiries, **278**, 36.
 bloc, *s. m.*, billot, **246**, 56, **246**, 58, **246**, 59.
 bois, bos, *s. m.*, bois, ensemble d'arbres, **60**, 23, **61**, 1, **71**, 7, etc. ; bois, matière ligneuse et compacte des arbres, **70**, 11, **194**, 35, **203**, 45, etc.
 bonnement, *adv.*, bien, de manière satisfaisante, **120**, 12, **258**, 34.
 borde, *s. f.*, maison champêtre, chaumière, cabane, **44**, 3, **70**, 4, **76**, 10.
 bort, *s. m.*, lisière, orée, **56**, 9 ; bord, **118**, 33, **301**, 72 ; rive, berge, **232**, 24.
 bourde, *s. f.*, mensonge, propos moqueur et mensonger, **254**, 29.
 bourder, *intr.*, dire des mensonges, **254**, 23.
 bourg, *s. m.*, gros village, petite ville, **51**, 2 ; faulx bourgs, *s. m.*, plur., faubourgs, partie de la ville située en dehors de l'enceinte, **311**, 6.
 bos, voir bois.
 bosquaille, *s. f.*, bocage, petit bois, **227**, 23.
 boutequin, *s. m.*, petite embarcation à rames, **44**, 11, **44**, 26, **44**, 29.
 bouter, boutter, *pron.*, se précipiter, se jeter, s'élancer, **28**, 19, **40**, 5, **108**, 11, etc. ; entrer, se rendre, **193**, 24, **210**, 13 ; se mettre, se placer, **228**, 40, **235**, 16, **252**, 31 ; tr., faire entrer, **120**, 16 ; enfoncer, **136**, 30, **212**, 21, **227**, 33 ; pousser, jeter, **212**, 38 ; placer, mettre, **231**, 5, **287**, 21, **299**, 30 ; bouté, *p. pa.*, poussé, heurté, **71**, 18 ; réfugié, **194**, 15 ; + hors de, chassé de, expulsé de, **150**, 17 ; bouter les feux, mettre le feu, **132**, 25.
 boutine, *s. f.*, nombril, ventre, **295**, 23.
 boyelle, *s. f.*, entrailles, **109**, 4.
 bracquet, *s. m.*, brachet, chien de chasse, **315**, 16.
 braire, *intr.*, crier, hurler, **43**, 13, **73**, 17.
 brandon, *s. m.*, brandon, torche, **43**, 6.
 branler, *intr.*, vaciller, fléchir, **21**, 16, **30**, 8, **108**, 28, etc.
 bretesque, *s. f.*, bretèche, ouvrage souvent crénelé accolé en encorbellement à un mur pour le fortifier, **190**, 4.
 brief, *s. m.*, lettre, message, **234**, 29.
 brief, *adv.*, sous peu, bientôt, prochainement, **25**, 11, **118**, 35 ; rapidement, vite, **183**, 20, **315**, 70 ; en brief, de manière concise, **4**, 1, **II**, 1, **55**, 20, etc. ; au plus vite, **132**, 14 ; de brief, sous peu, au plus vite, **123**, 11 ; bien brief, très vite, **175**, 9 ; brief, *adj.*, en assez brief

terme, *de manière concise*, **10**, 12-13 ; en/dedens (assez) brief temps, *en peu de temps*, **16**, 13, **17**, 17, **102**, 17, etc. ; *dans un temps proche, sous peu, bientôt*, **89**, 28, **101**, 4-5, **101**, 31, etc. ; en brief temps advenir, *dans un temps proche, sous peu, bientôt*, **233**, 21 ; en briefz jours, *dans peu de jours, sous peu, bientôt*, **141**, 8 ; *en peu de jours*, **179**, 31, **186**, 5 ; en/dedens (assez) brief temps après, *peu de temps après*, **10**, 6-7, **14**, 14-15, **215**, 7-8 ; en (assez) briefz jours après, *peu de jours après*, **60**, 4, **62**, 14-15, **123**, 20 ; en assez brief temps après que, *peu de temps après que*, **17**, 1 ; en briefz jours après ce que, *peu de jours après que*, **131**, 44.

briefment, *adv., rapidement, vite, en peu de temps*, **258**, 10.

brocher, brocquer, *tr., éperonner*, **25**, 24, **197**, 33, **209**, 9, etc.

brogne, brongne, *s. f., cuirasse*, **55**, 3, **108**, 41.

brouet, *s. m., viandes servies avec leur bouillon, bouillon de viande ou de poisson*, **231**, 4, **231**, 12.

bruir, *tr., brûler, consumer*, **74**, 11 ; *brûler, se calciner, être réduit en cendres*, **251**, 6 ; *brûler, calciner, réduire en cendres*, **260**, 8, **295**, 34 ; *bruy, p. pa., brûlé, calciné, réduit en cendres*, **286**, 43, **292**, 70.

bruir, *intr., tonner*, **133**, 6, **251**, 17 ; *beugler*, **231**, 18.

bruit *s. m., renommée, honneur*, **27**, 16, **165**, 26 ; *agitation suscitée par un incident*, **99**, 10, **229**, 37 ; *bruit, vacarme, tapage, tumulte*, **111**, 3, **132**, 15, **132**, 22, etc. ; *demener grant bruit, crier très fort*, **107**, 15, **120**, 30, **191**, 68, etc. ; *faire bruit, semer la panique*, **251**, 40.

buisine, buisinne, *s. f., trompette, buccine*, **26**, 10, **26**, 16, **106**, 7, etc.

buisson, *s. m., buisson, arbrisseau rameux, touffe d'arbrisseaux rameux*, **46**, 22, **47**, 1, **173**, 12, etc. ; *bosquet, petit bois*, **60**, 24, **121**, 17.

busquier, *intr., frapper, cogner, heurter (une porte)*, **78**, 14.

cachier, *voir* chassier.

calengier, *tr., réclamer, revendiquer, disputer par les armes*, **127**, 19 ; *calengié, p. pa., réclamé, revendiqué, disputé par les armes*, **266**, 66.

camel, *s. m., chameau*, **136**, 5.

carnin, *s. m., sortilège, sort, enchantement*, **84**, 22, **84**, 33, **86**, 9, etc.

caroller, *tr., danser la carole, la ronde*, **71**, 17.

cas, *s. m., en/ou cas que, au cas où*, **52**, 30, **126**, 16, **142**, 9, etc.

caucher, chaussier, *pron., se chausser*, **171**, 31 ; *tr., chausser*, **302**, 19 ; *inf. subst., action de porter des chaussures*, **270**, 35.

cause, *s. f.*, *raison*, *motif*, **10**, 12, **11**, 13, **12**, 4, etc. ; *occasion*, **156**, 21 ; a/par sa cause, *par sa faute*, **32**, 6, **79**, 8, **112**, 15, etc. ; la cause que, *la raison pour laquelle*, **41**, 8 ; pour cause de, *en raison de*, **101**, 32 ; a quel cause, *pour quelle raison*, **287**, 26 ; pour/a cause que, pour la cause que, *loc. conj.*, *parce que*, *au motif que*, **68**, 10, **82**, 12, **264**, 15 ; a telle cause que, *loc. conj.*, *afin que/de*, **14**, 4 ; a mauvaise cause, *loc. adv.*, *à tort*, *injustement*, **52**, **31** ; a juste cause, *loc. adv.*, *à bon droit*, *à juste titre*, **142**, 13 ; estre cause, *être responsable*, **82**, 28, **104**, 33, **179**, 7, etc. ; avoir bien cause de, *avoir de bonnes raisons de*, **84**, 15, **124**, 22, **252**, 16.

cave, *s. f.*, *caverne*, *grotte*, *souterrain*, **58**, 3, **58**, 6, **58**, 10, etc.

celeement, *adv.*, *secrètement*, *discrètement*, **227**, 12.

celer, *tr.*, faire a celer, *devoir être tu*, **10**, 5.

celluy, celui, *pron. dém.*, ne... celluy, *ne... personne*, **33**, 11, **131**, 36, **132**, 51, etc. ; ne... celluy de, *ne... aucun de*, **44**, 31, **58**, 17, **86**, 11, etc.

cercle, *s. m.*, *cercle de métal entourant la partie supérieure du heaume*, **197**, 24, **206**, 71.

certain : pour certain, *loc. adv.*, *avec certitude*, **51**, 22, **68**, 10, **193**, 9 ; de certain, *loc. adv.*, *avec certitude*, **104**, 21, **169**, 11, **176**, 4, etc. ; croire pour certain, *tenir pour vrai avec certitude*, **141**, 34, **241**, 36.

cerurgien, cerurgien, sirurgien, *s. m.*, *chirurgien*, **112**, 10, **137**, 3, **262**, 34.

cestuy, cestui, *adj.*, *dém.*, *ce*, *cet*, **4**, 3, **150**, 16, **169**, 12, etc. ; cestuy cy, *pron. dém.*, *celui-ci*, **58**, 22, **113**, 36.

ceu, voir cheoir, *p. pa.*

ceur, cuer, coer, *s. m.*, *cœur*, **23**, 14, **23**, 28, **31**, 7, etc. ; *courage*, *hardiesse*, **20**, 19, **61**, 11, **134**, 14 ; *estomac*, **176**, 15, **177**, 14 ; *désir*, *envie*, **71**, 21 ; *personne*, **95**, 17, **233**, 41, **298**, 6 ; de cuer, *loc. adv.*, *franchement*, *sincèrement*, *pleinement*, **270**, 35 ; de bon cœur, *loc. adv.*, *volontiers*, *de bon cœur*, *de bon gré*, **223**, 17, **245**, 42, **245**, 49, etc. ; *du fond du cœur*, *sincèrement*, **266**, 39 ; de tout son coer, *de tout son cœur*, *de toute sa volonté*, **156**, 3 ; le cœur faillir a, *défaillir*, **95**, 10.

cha, *adv.*, *cha bas*, *ici en bas*, **46**, 2.

chaingle, *s. f.*, *sangle*, *bande plate et large passant sous le corps du cheval pour assujettir la selle*, **277**, 23.

challoir, *impers.*, *importer*, **68**, 16, **71**, 21, **112**, 11, etc. ; mettre en non challoir, *négliger*, *oublier*, **290**, 7.

chambellan, *s. m.*, *officier préposé au service de la Chambre d'un roi ou d'un seigneur*, **207**, 18.

chamberiere, *s. f., femme de chambre, domestique, servante*, **149**, 3.

champ, *s. m., champ de bataille*, **22**, 7, **108**, 36, **133**, 14, etc. ; *espace délimité où se déroule un tournoi, un combat singulier, un duel judiciaire*, **53**, 11, **53**, 15, **53**, 17, etc. ; *terrain où une armée établit son campement*, **251**, 36, **252**, 4, **253**, 2, etc. ; *champs, plur., campagne, plaine*, **20**, 5, **22**, 2, **136**, 15, etc. ; *champ de bataille*, **108**, 7, **250**, 15, **280**, 2, etc. ; *espace ouvert, lieu de détente et de promenade*, **264**, 4 ; *a plains champs, en rase campagne, en terrain découvert*, **189**, 40 ; *soy mettre aux champs, se diriger vers la zone retenue pour un activité militaire, se mettre en campagne*, **87**, 21, **91**, 15, **157**, 6-7, etc. ; *venir aux champs, se diriger vers la zone retenue pour un activité militaire, se mettre en campagne*, **162**, 15 ; *se diriger vers la zone retenue pour un tournoi, un combat singulier*, **272**, 6 ; *soy mettre en champ, affronter en combat singulier*, **229**, 5-6.

champaigne, *s. f., terrain découvert, plaine, campagne*, **22**, 1, **250**, 5, **250**, 7, etc.

champion, *s. m., celui qui se bat en duel judiciaire pour défendre la cause de qqn d'autre*, **52**, 7 ; *combattant, guerrier valeureux*, **157**, 28.

chapitre, *s. m., chapitre, subdivision d'un manuscrit*, **II**, 2, **III**, 1, **IV**, 2, etc. ; *chapitres, plur., ensemble des articles fixant les conditions de déroulement des combats lors d'un tournoi ou d'une joute*, **272**, 11.

chappe, *s. m., manteau ample généralement doté d'un capuchon*, **307**, 29, **308**, 53, **309**, 12, etc.

chappelet, *s. m., chappelet de verdure, couronne, guirlande d'herbes ou de feuillage*, **270**, 33.

char, *s. f., viande*, **44**, 17, **44**, 27, **49**, 5, etc. ; *chair*, **231**, 31, **231**, 35 ; *corps*, **246**, 54, **254**, 35 ; *peau*, **314**, 19 ; *a/en char, dans sa chair*, **55**, 4, **61**, 19, **108**, 42, etc. ; *hoir de sa char, descendant, enfant*, **313**, 31, **314**, 37.

charge, *s. f., tâche, charge, mission à exécuter*, **84**, 6, **165**, 2, **165**, 6, etc. ; *responsabilité inhérente à une fonction*, **315**, 109.

chargier, *tr., charger*, **40**, 7, **124**, 13, **178**, 7, etc. ; *charger de, confier la responsabilité de*, **56**, 10, **77**, 21, **175**, 13 ; + *a, tr., confier à qqn pour être transmis*, **77**, 22 ; + *de, tr., charger de*, **85**, 1 ; *charger de, confier la responsabilité de*, **308**, 5 ; + *a... de, tr. ind., charger qqn de, confier à qqn la responsabilité de*, **67**, 22, **178**, 4 ; *chargié, p. pa., qui a été confié pour être transmis*, **25**, 16 ; *chargé*, **132**, 8, **243**, 9 ; + *de, chargé de*, **71**, 11, **72**, 8, **76**, 29, etc. ; *couvert de*, **123**, 23, **158**, 21, **190**, 9, etc. ; *estre chargié a qqn de, impers., se voir confier la tâche de*, **216**, 10.

chariot, *s. m., corbillard*, **178**, 5 ; *chariot, véhicule de transport à quatre roues*, **243**, 9.

charme, *s. m., sortilège*, **84**, 22, **99**, 15, **99**, 19, etc.

charpir, *tr.*, *carder, démêler*, **149**, 2.

charrier, *intr.*, *faire charrier, faire avancer*, **132**, 20-21.

charroy, *s. m.*, *convoi militaire, ensemble des chariots d'une troupe*, **132**, 20.

chartre, *s. f.*, *prison, geôle*, **35**, 17, **36**, 4, **64**, 21, etc.

chascun, *pron. indéf.*, *chacun*, **7**, 5, **7**, 7, **20**, 10, etc. ; ung chascun, *chaque personne*, **150**, 8 ;

chascun, *adj. indéf.*, *chascun + subst., chaque + subst.*, **12**, 21, **14**, 8, **18**, 4, etc. ; ung

chascun + *subst., chaque + subst.*, **115**, 3-4, **180**, 3, **194**, 9, etc.

chasse, *s. f.*, *poursuite*, **31**, 1, **158**, 21, **245**, 9, etc. ; *chasse*, **92**, 12, **153**, 22, **315**, 100, etc.

chassier, chasser, cacher, cachier, *tr.*, *chasser, expulser*, **5**, 7 ; *poursuivre, pourchasser*, **22**, 9,

30, 29, **43**, 19, etc. ; *chasser*, **75**, 13, **172**, 4 ; *vouloir, désirer ardemment*, **132**, 17, **261**,

29 ; *chercher*, **282**, 27 ; *intr.*, *poursuivre ses ennemis*, **207**, 25 ; *chasser, pratiquer la*

chasse, **56**, 5, **315**, 3, **315**, 5, etc. ; *chassé, cachié, p. pa., poursuivi, pourchassé*, **262**, 28 ;

+ *hors de, chassé hors de, expulsé de*, **150**, 17, **211**, 5 ; *chasser dehors, tr., expulser*, **25**,

22.

chaussier, *voir caucher*.

chayere, *s. f.*, *trône*, **76**, 33.

cheans, cheens, *adv.*, *céans, ici*, **73**, 11, **74**, 25, **74**, 27, etc.

chemin, *s. m.*, *le grant chemin de, par la grand'route de, par la voie principale qui mène à*,

248, 16 ; *prendre son chemin, se mettre en route*, **189**, 8-9, **219**, 18-19, **306**, 5-6 ;

+ *vers/devers/de, se mettre en route pour, prendre la direction de*, **12**, 2-3, **34**, 22, **179**, 33,

etc. ; *tenir les chemins, occuper les voies pour en contrôler l'accès*, **194**, 7.

chemise, *s. f.*, *vêtement de dessous pour hommes et femmes*, **171**, 29, **202**, 2, **202**, 3, etc.

cheoir, *intr.*, *choir, tomber*, **20**, 24, **21**, 21, **31**, 14, etc. ; *cheu, ceu, p. pa., chu, tombé*, **43**, 1,

44, 9, **136**, 12.

chevalereux, *adj.*, *chevaleresque, digne d'un chevalier*, **265**, 27.

chevalerie, *s. f.*, *chevaliers (sens collectif)*, **126**, 11, **145**, 11, **XLVIII**, 3, etc. ; *qualités de*

chevalier, en particulier la vaillance, **229**, 10 ; *renom de chevalier*, **265**, 34.

chevaucheur, *s. m.*, *cavalier*, **225**, 11.

chevir, *pron.*, *mener à bien, venir à bout de*, **94**, 14.

chief, *voir cief*.

chiefvetain, chieftain, *s. m.*, *chef de guerre, capitaine*, **26**, 3, **27**, 23.

chien, *s. m.*, *chien courant, chien de chasse qui poursuit le gibier*, **173**, 3.

chier, *adj.*, *avoir chier, aimer, tenir à*, **282**, 37.

chiere, *s. f., air, mine, expression*, **128**, 12 ; faire matte chiere, *faire triste mine*, **52**, 9, **56**, 24, **152**, 16 ; faire bonne chiere, *faire une mine réjouie, manifester sa joie*, **60**, 13 ; faire bon accueil, **226**, 1, **256**, 3 ; faire un bon repas, *festoyer*, **227**, 21-22 ; faire grant chiere, *faire bon accueil*, **75**, 14, **225**, 16, **315**, 82-83 ; faire un bon repas, *festoyer*, **92**, 10.

chierement, *adv., avec un sentiment intense, tendrement*, **32**, 27, **50**, 6, **120**, 6, etc.

choisir, chosir, *tr., apercevoir, remarquer*, **20**, 28, **30**, 19, **35**, 7, etc. ; choisir, désigner, sélectionner, **24**, 7 ; choisir, sélectionner, prendre qqch de préférence à qqch d'autre, **84**, 36, **84**, 39 ; observer, **127**, 14 ; viser, **202**, 7.

chose, *s. f., la chose publique, les affaires publiques, l'État*, **9**, 13, **17**, 5, **17**, 21, etc. ; quelque chose que, *quel que soit ce que, quoi que*, **6**, 14, **46**, 6 ; pour chose que, *quel que soit ce que, quoi que*, **33**, 32, **149**, 17-18, **227**, 16-17.

cief, chief, *s. m., tête*, **30**, 3, **31**, 14, **70**, 22, etc. ; bout, extrémité, **72**, 2 ; chef militaire, **109**, 7, **239**, 28, **249**, 44, etc. ; premier, vainqueur, **149**, 6 ; mener a chief, *mener à bien, à terme*, **212**, 1-2 ; venir a cief de, *venir à bout de*, **101**, 3, **130**, 24, **222**, 6-7, etc.

cité, *s. f., maistresse cité, capitale*, **19**, 1-2 ; bonne cité, *ville de valeur, puissante et généralement fortifiée, bénéficiant de franchises et représentant une force politique avec laquelle le souverain doit composer*, **193**, 34, **248**, 51.

clameur, *s. f., plainte, cri*, **27**, 19, **157**, 18, **165**, 30 ; plaintes, cris, vacarme, **133**, 47 ; plainte, demande, requête, **159**, 1, **211**, 13.

clerc, *s. m., savant, lettré, personne instruite*, **151**, 48, **160**, 9.

cloture, *s. f., enceinte fortifiée*, **222**, 14.

cloye, *s. f., claie, treillis servant notamment à établir un pont*, **110**, 15, **111**, 9, **111**, 10.

cognoissance, *s. f., avoir cognoissance de, reconnaître, identifier*, **72**, 19 ; savoir discerner, **153**, 6 ; connaître, être en relations avec, **162**, 33 ; faire la connaissance de, **313**, 22 ; venir a la cognoissance de, *venir à être connu de*, **196**, 16.

cognoistre, *tr., savoir, comprendre*, **26**, 5, **26**, 6, **43**, 14, etc. ; connaître, **27**, 29, **29**, 7, **53**, 20, etc. ; s'apercevoir, se rendre compte, **68**, 20, **72**, 19, **73**, 19, etc. ; reconnaître, **95**, 9, **113**, 15, **154**, 17, etc. ; découvrir, prévoir, **151**, 38 ; penser, **290**, 17 ; cogneu, *p. pa., connu*, **122**, 24 ; reconnu, **98**, 30, **184**, 19 ; cognoissant, *p. prés., qui possède un savoir, qui a des connaissances*, **51**, 23, **160**, 9.

coiffe, *s. f., coiffe (d'achier), calotte de mailles portée sous le heaume*, **107**, 22, **108**, 45, **134**, 4, etc.

collee, *s. f., coup donné de la paume de la main sur le cou du nouveau chevalier lors de l'adoubement*, **302**, 19.

combien : combien que, *loc. conj.*, *quelle que soit la durée que*, **144**, 23.

combrer, *tr.*, *prendre, saisir, s'emparer de*, **174**, 5.

command, *s. m.*, faire son command, *exécuter son ordre*, **236**, 19.

commandement, *s. m.*, *ordre, injonction*, **7**, **17**, **8**, **12**, **46**, **17**, etc. ; *commandement, pouvoir de commander*, **15**, 1 ; accomplir son commandement, *exécuter son ordre*, **4**, **16**, **66**, **18**, **105**, 19, etc. ; faire commandement, *ordonner*, **118**, 8-9, **221**, **18**, **243**, 3 ; faire son commandement, *exécuter son ordre*, **64**, **15**, **76**, **6**, **107**, 2, etc. ; *ordonner*, **141**, 12-13 ; faire son/le commandement, *proclamer l'ordre donné par qqn d'autre*, **118**, **30**, **118**, **36**, **119**, **35**, etc.

commander, *tr.*, *ordonner de*, **4**, **12**, **100**, 9, **219**, 14 ; *ordonner*, **18**, **22**, **36**, 7, **71**, 5, etc. ; *confier*, **20**, 26 ; + *a/de, tr. ind.*, *ordonner de*, **85**, **16**, **118**, 7, **118**, 34, etc. ; commandé, *p. pa.*, *ordonné*, **14**, **17**, **89**, **20**, **116**, 5, etc.

comme, come, quon, *adv.*, *comme*, **2**, **5**, **9**, **12**, **18**, 6, etc. ; *à peu près, approximativement*, **64**, **8**, **136**, 1 ; *comment*, **301**, 50, **307**, 21 ; *conj.*, *comme*, **2**, **10**, **3**, **2**, **6**, 3, etc. ; *que*, **116**, 22, **119**, 33, **152**, 13, etc. ; *adj.*, *quel*, **136**, 21, **248**, 11 ; tel comme, *ainsi que, tel que, de la manière que*, **32**, 31, **72**, 25, **74**, 7-8, etc. ; *ayant les qualités qui*, **169**, 8-9 ; quon... que, *aussi... que*, **246**, 41.

commencement, *s. m.*, a ce commencement, *durant ces débuts*, **27**, **22**, **157**, 21, **241**, 22-23.

commencheur, *s. m.*, *instigateur, celui qui commence qqch*, **229**, 62.

comment : comment que, *loc. conj.*, *bien que, quoique*, **253**, 13 ; comment qu'il fust, *de quelque manière que ce soit, quelles qu'en soient les conséquences*, **85**, 18.

commettre : commis, *p. pa.*, *désigné, préposé à une fonction, une charge*, **82**, 20, **216**, 14.

commis, *s. m.*, *personne chargée d'une mission et qui a des comptes à rendre*, **14**, 11.

commun, *s. m.*, le commun, *le peuple*, **66**, 1, **66**, 22, **66**, 30, etc.

communauté, *s. f.*, *ensemble du peuple (par opposition à la noblesse, à la bourgeoisie et au clergé)*, **39**, 14, **188**, 3, **233**, 42, etc.

communement, *adv.*, *généralement, habituellement, ordinairement*, **14**, 3, **71**, 23, **261**, 21, etc. ; *unaniment*, **130**, 34.

compagnie, *s. f.*, *compagnie, fréquentation, fait d'être ensemble*, **9**, 1, **59**, 16, **74**, 14, etc. ; *lien créé par la fréquentation, amitié*, **10**, 5 ; *troupe, armée*, **12**, 6, **XXV**, I, **107**, 17, etc. ; *groupement de gens d'armes placés sous l'autorité d'un chef*, **34**, 18, **34**, 19, **45**, 10, etc. ; *groupe de personnes qui se déplacent avec qqn, qui entourent qqn*, **70**, 2, **98**, 13, **147**, 6 ; *escorte, suite*, **93**, 2 ; *fait de s'associer pour un but commun, d'assister qqn dans qqch*, **93**, 16 ; a compagnie, *accompagné*, **97**, 11, **311**, 19-20 ; + *de, accompagné de, en compagnie*

de, **179**, 29 ; en la compagnie de *qqn*, avec *qqn*, **164**, 5, **189**, 14, **202**, 49-50, etc. ; sans compagnie, *sans escorte*, **97**, 4, **208**, 22-23 ; *seul, sans être accompagné*, **171**, 12, **298**, 6 ; avoir compagnie charnellement a, *avoir des relations sexuelles avec*, **61**, 8-9, **236**, 6-7 ; prendre a compagnie avec, *permettre à qqn d'accompagner qqn*, **98**, 13.

compagnier, *tr.*, *accompagner*, **234**, 17, **245**, 6.

compaignon, *s. m.*, *celui qui partage la souveraineté avec qqn d'autre*, **7**, 18, **17**, 17, **17**, 18 ; *celui qui est uni durablement à qqn d'autre par des liens de communauté, d'amitié*, **30**, 17, **134**, 20, **174**, 23, etc. ; *celui qui fait route avec qqn d'autre, qui l'accompagne*, **36**, 13, **36**, 17, **36**, 18, etc. ; *larron, vaurien*, **67**, 14, **67**, 20, **83**, 10 ; *soldat*, **104**, 3, **221**, 5 ; *individu quelconque, quidam*, **175**, 21 ; *adversaire*, **269**, 15.

comparer, *tr.*, *payer, subir les conséquences de*, **122**, 2, **129**, 14, **231**, 12, etc. ; *n'estre (point) a comparer a, ne pas pouvoir être comparé à*, **42**, 12-13, **229**, 47, **244**, 41, etc.

compassé, *adj.*, *proportionné*, **71**, 8, **76**, 24, **264**, 7.

competamment, *adv.*, *suffisamment*, **12**, 24.

complaindre, *pron.*, *se plaindre, se lamenter*, **117**, 16, **176**, 24, **205**, 14, etc. ; *tr.*, *se lamenter à propos de, laisser paraître sa douleur à propos de*, **151**, 41, **177**, 17, **192**, 23, etc. ; + *de*, *pron.*, *se plaindre de, manifester son mécontentement contre*, **103**, 3, **125**, 22-23, **172**, 6 ; *se lamenter à propos de*, **130**, 10-11, **315**, 42 ; + *de*, *tr. ind.*, *se lamenter à propos de*, **176**, 17 ; + *a*, *pron.*, *se plaindre auprès de*, **158**, 31, **177**, 23.

complainte, *s. f.*, *plainte, grief*, **23**, 18, **37**, 1, **XXXVIII**, 1, etc. ; *plainte, gémissement, lamentation*, **60**, 2, **64**, 17, **95**, 6, etc. ; *accusation, reproche*, **113**, 31, **206**, 5 ; faire ses complaints, *se plaindre, demander réparation*, **23**, 11, **33**, 19, **89**, 24-25, etc. ; *se lamenter, gémir*, **36**, 1-2, **138**, 14, **138**, 20, etc.

complaître + *a*, *tr. ind.*, *être agréable à, plaire à, faire plaisir à*, **55**, 14, **64**, 1, **78**, 12, etc.

comprendre, *tr.*, *occuper, s'étendre sur*, **245**, 1.

compte, *s. m.*, faire long compte de, *raconter en détail, parler longuement de*, **170**, 27-28, **266**, 10-11.

compte, *s. m.*, par droit compte, *loc. adv.*, *au total*, **251**, 37 ; faire compte de, *accorder de l'importance à, faire cas de*, **43**, 18 ; *prendre en considération, se soucier de*, **278**, 21 ; tenir compte de, *accorder de l'importance à, faire cas de*, **52**, 39, **82**, 21, **104**, 4-5, etc. ; *prendre en considération, se soucier de, avoir de l'estime pour*, **119**, 36, **128**, 21, **152**, 3, etc.

concevoir, concepvoir, *tr.*, *former en soi (un sentiment)*, **91**, 8 ; *concepvoir en soy que, se rendre compte que*, **292**, 50.

conclure, *tr.*, *décider de*, **138**, 19, **189**, 37 ; *décider*, **204**, 5 ; *fixer, arrêter*, **96**, 9 ; *pron.*, *se décider à, se déterminer à*, **180**, 9 ; *se rallier à*, **233**, 50 ; + *de/a, tr. ind.*, *décider de*, **96**, 3, **96**, 14-15, **115**, 16-17, etc. ; + *pour, tr. ind.*, *décider de*, **132**, 5 ; + *avec, pron.*, *se rallier à*, **201**, 3 ; *conclud, p. pa.*, *décidé*, **24**, 4, **65**, 10 ; *fixé, arrêté*, **116**, 3, **147**, 12.

conclusion, *s. f.*, *arrangement, accord*, **12**, 13 ; *décision, résolution*, **67**, 1 ; *faire/avoir conclusion, prendre une décision*, **193**, 29-30, **196**, 10-11.

condition, *s. f.*, *trait caractéristique*, **6**, 13 ; *a condition comme, selon les mêmes dispositions que*, **271**, 3-4.

condolloir, *tr.*, *plaindre, prendre part à la douleur de, témoigner de l'affliction à*, **130**, 3, **205**, 17.

conducteur, *s. m.*, *chef militaire*, **28**, 3, **30**, 7, **132**, 39, etc. ; *conducteur, convoyeur*, **121**, 1.

conduire, *tr.*, *commander, diriger*, **24**, 6, **24**, 11, **25**, 2, etc. ; *conduire, guider, accompagner, escorter*, **59**, 19, **69**, 12, **71**, 13, etc. ; *gouverner*, **87**, 18 ; *mener*, **89**, 19 ; *guider l'action de*, **206**, 13, **230**, 32 ; *porter sur son dos*, **227**, 12, **308**, 44 ; *pron.*, *se comporter*, **141**, 30, **200**, 21, **258**, 25 ; *se comporter comme il convient, mener ses affaires*, **312**, 46 ; *intr.*, *se comporter comme il convient, mener ses affaires*, **293**, 18, **309**, 18, **309**, 20 ; *conduit, p. pa.*, *conduit, guidé, accompagné, escorté*, **122**, 45.

conduite, *s. f.*, *commandement militaire*, **24**, 19, **27**, 1, **27**, 3, etc. ; *comportement, action*, **138**, 17.

confondre, *tr.*, *vaincre, détruire, anéantir*, **21**, 12, **43**, 9, **108**, 50, etc. ; *intr.*, *être vaincu, être détruit, être anéanti*, **30**, 18 ; *confondu, p. pa.*, *vaincu, détruit, anéanti*, **26**, 13, **130**, 7.

confort, *s. m.*, *aide, secours, assistance*, **15**, 9 ; *source de réconfort*, **177**, 22, **186**, 22.

conforter, *tr.*, *aider, porter secours, assistance à*, **69**, 10, **162**, 4, **205**, 18, etc. ; *réconforter, consoler, apporter un soutien moral à*, **293**, 44 ; *pron.*, *se réconforter, se rassurer, rassembler ses forces morales, reprendre courage*, **301**, 10 ; *conforté, p. pa.*, *aidé*, **181**, 6.

confus, *adj.*, *troublé, déconcerté, bouleversé, moralement effondré*, **154**, 28, **293**, 38.

confusion, *s. f.*, *a la grant confusion de, au grand dommage de*, **134**, 12.

congié, congiet, *s. m.*, *permission, autorisation*, **12**, 16, **16**, 5, **74**, 1 ; *autorisation de s'en aller*, **81**, 4, **119**, 15, **221**, 4, etc. ; *injonction adressée à qqn de partir*, **300**, 8 ; *prendre congié, faire ses adieux avant de s'absenter*, **17**, 10, **25**, 24, **34**, 11, etc.

conjuración, *s. f.*, *invocation magique*, **XLI**, 1, **171**, 10, **171**, 13.

conjurér, *tr.*, *prononcer une formule magique sur, jeter un sort sur*, **152**, 8 ; *invoquer*, **235**, 14 ; + *a, tr.*, *adjurer de, sommer de, implorer de, supplier de*, **171**, 15.

conquerre, conquérir, *tr.*, *acquérir par les armes, s'emparer de*, **31**, 8, **42**, 9, **43**, 20, etc. ; *conquérir, soumettre par la force, s'emparer par les armes de*, **6**, 8, **19**, 3, **19**, 6, etc. ; vaincre, **210**, 4, **229**, 13 ; *intr.*, *obtenir du profit, y gagner*, **74**, 4 ; conquis, *p. pa.*, *conquis, qui est soumis par la force, dont on s'est emparé par les armes*, **179**, 36.

conseil, *s. m.*, *ensemble de personnes qui donnent des conseils*, **8**, 5, **12**, 14, **63**, 4, etc. ; *conseil, avis*, **11**, 10, **11**, 15, **32**, 26, etc. ; *décision, résolution*, **14**, 12, **65**, 27, **115**, 11, etc. ; *réunion de personnes qui donnent des conseils, assemblée délibérante*, **34**, 5, **63**, 27, **131**, 42, etc. ; *salle, endroit où les conseils ont lieu*, **67**, 1 ; *conseiller*, **115**, 9 ; *entretien, délibération*, **212**, 1 ; *tenir conseil de, débattre de*, **24**, 4 ; *tenir un conseil, s'entretenir, délibérer, débattre*, **211**, 23, **247**, 7 ; *avoir conseil ensemble de, décider après délibération de*, **23**, 6, **192**, 24, **211**, 28, etc. ; *avoir conseil ensemble avec, délibérer avec, débattre avec*, **215**, 24 ; *avoir conseil pour/de, débattre de, délibérer de*, **186**, 8, **243**, 21 ; *avoir conseil de, décider de*, **306**, 3 ; *avoir bon conseil, être sage, avisé*, **130**, 29 ; *a conseil, en délibération, en réunion*, **117**, 3, **233**, 44 ; *venir a conseil, se réunir*, **115**, 11-12 ; *appeler a conseil, convoquer en réunion, appeler à se réunir pour un conseil*, **194**, 18.

conseillier, *tr.*, *assister de ses conseils*, **6**, 19, **65**, 25 ; *conseiller, recommander*, **183**, 26 ; *pron.*, *délibérer ensemble, se concerter*, **153**, 9 ; + *de, tr. ind.*, *conseiller de*, **65**, 33, **122**, 56, **145**, 24, etc. ; + *a, tr.*, *assister qqn de ses conseils pour*, **163**, 9 ; + *de, tr.*, *assister qqn de ses conseils au sujet de*, **239**, 25 ; + *que, conseiller de + inf.*, **45**, 14, **103**, 4, **104**, 24, etc. ; *conseillié, p. pa.*, *bien conseillé, avisé, bien inspiré*, **144**, 19 ; *estre conseillé de, être décidé à, être prêt à*, **15**, 11, **293**, 19.

consentement, *s. m.*, *estre d'un consentement a, consentir à, être d'accord pour*, **313**, 44.

consentir, *tr.*, *consentir à, donner son accord à, laisser faire*, **66**, 10 **77**, 29, **138**, 28 ; + *a, pron.*, *consentir à, donner son accord à, laisser faire*, **101**, 8, **259**, 3 ; *s'accorder avec qqn, laisser faire qqn, accepter ce qu'il propose*, **149**, 18 ; *consenti, consentu, p. pa.*, *qui a consenti, qui a donné son accord*, **51**, 15, **286**, 19 ; *consentant, p. prés.*, *consentant, qui donne son accord, qui laisse faire*, **66**, 4.

contraindre, *tr.*, *tourmenter, opprimer*, **158**, 29 ; *invoquer, appeler par des formules magiques*, **161**, 12 ; *contraindre à, forcer à, entraîner à*, **171**, 14 ; + *a/de, tr.*, *contraindre à, forcer à, entraîner à*, **52**, 20, **54**, 17, **207**, 23, etc. ; *contraint, p. pa.*, *invoqué, appelé par des formules magiques*, **171**, 16 ; *contraint de, forcé de*, **235**, 33 ; + *de, tourmenté par, tenaillé par, pressé par*, **76**, 12, **87**, 5, **119**, 13 ; + *de, contraint de, forcé de*, **262**, 29, **316**, 17.

contendre + *inf.*, *tr.*, *s'efforcer de*, *tâcher de*, **164**, 9 ; + *de*, *tr. ind.*, *s'efforcer de*, *tâcher de*, **183**, 6.

content, *adj.*, *content*, *joyeux*, *heureux*, **15**, 11, **34**, 1, **77**, 12, etc. ; *satisfait*, **33**, 22, **33**, 27, **57**, 18, etc. ; *qui est d'accord*, *qui accepte*, **99**, 19, **113**, 3, **180**, 14, etc. ; *estre content (de)*, *être d'accord de*, *consentir à*, **32**, 18, **33**, 13, **66**, 6, etc.

continuation, *s. f.*, *pratique continue*, *poursuite*, **158**, 29, **312**, 33.

contraire, *s. m.*, *aller au contraire*, *s'opposer*, *opposer une contestation*, *une résistance*, **46**, 18, **127**, 19-20.

contree, *s. f.*, *pays*, *région*, **39**, 6, **41**, 7, **98**, 31, etc. ; *région dont on est originaire*, *où l'on habite*, **132**, 8, **148**, 2.

contrefait, *adj.*, *dessiné*, *peint*, *sculpté*, *reproduit par un moyen artistique*, **127**, 13.

contremont, *contre mont*, *adv.*, *vers le haut*, *en l'air*, **43**, 11, **61**, 29, **69**, 3, etc. ; *prép.*, *à l'assaut de*, **113**, 10 ; *monter contremont*, *naviguer vers l'amont (de)*, **92**, 1-2, **189**, 38-39 ; *tomber les piés contremont*, *tomber à la renverse*, **247**, 19.

contrevengeance, *s. m.*, *vengeance*, *revanche*, *représailles*, **137**, 8.

converser, *tr.*, *demeurer*, *séjourner*, **80**, 28, **233**, 22 ; + *avec*, *tr. ind.*, *passer du temps avec*, *fréquenter*, **50**, 4.

convertir + *contre*, *tr.*, *réorienter vers*, *diriger vers*, **150**, 9.

convine, *s. m. ou f.*, *situation*, *disposition*, *état*, **240**, 13.

convoier, *convoyer*, *tr.*, *accompagner*, *escorter*, **34**, 15, **37**, 17, **49**, 15, etc.

cop, *s. m.*, *tout a ung cop*, *loc. adv.*, *tout à coup*, *subitement*, **73**, 17 ; *tous en ung cop*, *tous ensemble*, *tous à la fois*, **274**, 9 ; *sans cop ferir*, *sans combattre*, **38**, 10, **100**, 5-6, **168**, 14.

corage, *voir* courage.

coree, *s. f.*, *cœur et viscères*, *entrailles*, **261**, 37.

corner : *corner retraite*, *sonner la retraite*, **305**, 15.

corps, *s. m.*, *corps humain*, *être humain*, *personne*, **58**, 29 ; *corps de homme*, *être humain*, *personne*, **113**, 30.

corruption, *s. f.*, *putréfaction*, *décomposition*, **178**, 14.

corsage, *s. m.*, *corpulence*, *apparence du corps*, **44**, 11, **316**, 9.

corsu, *adj.*, *bien bâti*, *robuste*, **48**, 15, **68**, 2.

costiere, *s. f.*, *côté*, *flanc*, **108**, 43, **158**, 10, **191**, 64, etc. ; *aller sur costiere*, *longer la rive*, *la berge*, **86**, 3-4.

costiier, *tr.*, *longer*, *aller le long de*, **163**, 26, **285**, 30, **312**, 6 ; *accompagner*, *avancer à côté de*, **189**, 40 ; *serrer de près*, **232**, 11.

cotte, *s. f.*, cotte d'achier, cotte à mailles d'acier, **251**, 29-30.

couche, *s. f.*, couche, lit, **31**, 23, **138**, 13, **241**, 28, etc. ; sorte de divan, de banquette, **263**, 7, **263**, 9, **289**, 26, etc.

couchier, *intr.*, se coucher, s'étendre pour dormir, **64**, 6, **171**, 30, **213**, 11, etc. ; passer la nuit, **98**, 33 ; abaisser sa lance, **272**, 12 ; *pron.*, se coucher, s'étendre pour dormir, **138**, 14, **298**, 11 ; s'étendre, s'allonger, **208**, 11, **241**, 28, **315**, 22 ; + avec, *tr. ind.*, coucher avec, avoir des relations sexuelles avec, **51**, 18, **268**, 18, **268**, 28-29 ; couchié, *p. pa.*, étendu, allongé, **4**, 14, **175**, 35, **280**, 27, etc. ; couché, étendu pour dormir, **56**, 22, **94**, 9 ; coucher ensemble, coucher ensemble, avoir des relations sexuelles, **170**, 24-25.

coulpe, *s. f.*, faute, péché, **68**, 8, **150**, 9, **150**, 11.

coupler : coupler sur, *tr. ind.*, attaquer, tomber sur, se mesurer à, **133**, 3.

courage, corage, couraige, *s. m.*, courage, vaillance, bravoure, **18**, 13, **22**, 8, **68**, 20, etc. ; cœur, **28**, 10, **47**, 27, **150**, 4, etc. ; intention, disposition, **78**, 3, **108**, 13, **129**, 13, etc. ; énergie, vigueur, **74**, 6, **110**, 10, **111**, 25 ; mal courage, mauvais corage, peur, lâcheté, couardise, **20**, 9-10, **156**, 16.

coureur, *s. m.*, éclaireur, **189**, 13.

courir, courre, *intr.*, courir, **26**, 12, **27**, 8, **28**, 2, etc. ; se répandre, **17**, 15, **17**, 18, **45**, 13, etc. ; couler, s'écouler, se répandre, **30**, 30, **108**, 42, **114**, 22, etc. ; couler, passer, **86**, 1 ; circuler, **263**, 21 ; attaquer, envahir, piller un lieu, **260**, 8 ; *tr.*, attaquer, envahir, piller, **102**, 9, **194**, 37 ; répandre, **132**, 6 ; *pron.*, partir en courant, **304**, 1 ; + sur, *tr. ind.*, attaquer, **165**, 20 ; + sus... a, *tr. ind.*, attaquer, **21**, 1, **23**, 12, **27**, 17, etc. ; + après, *tr. ind.*, courir après, poursuivre, pourchasser, **43**, 7, **43**, 15-16, **47**, 31, etc. ; + a l'encontre de, attaquer, **191**, 11, **276**, 4 ; s'en courir, partir en courant, **129**, 1-2, **190**, 3, **212**, 11, etc. ; courir une lance, effectuer un tour de joute, **270**, 14, **270**, 23, **274**, 6, etc. ; courir un cop, effectuer un tour de joute, **273**, 12.

couronner : couronné, *p. pa.*, couronné + de + couleur, terme d'héraldique signifiant que la figure représentée porte une couronne d'une certaine couleur, **266**, 31-32, **266**, 57.

couroye, *s. f.*, ceinture, taille, **255**, 24.

cours, *s. m.*, au cours, en courant, **47**, 32 ; cours de lance, tour de joute, **128**, 20 ; le grant cours, *loc. adv.*, rapidement, en hâte, **291**, 44, **307**, 14 ; se mettre au cours, s'élancer, **47**, 32 ; prendre son cours, s'écouler, suivre son cours, **171**, 26.

course, *s. f.*, chasse, poursuite, **92**, 14 ; charge à la lance, tour de joute, **274**, 11, **275**, 6, **275**, 17, etc.

court, *s. f.*, tenir court pleniére, *tenir une assemblée solennelle avec tous ses barons et vassaux*, **17**, **25**, **226**, **24**, **265**, **29**, etc. ; tenir court ouverte, *ouvrir à tous l'espace de sa cour pour des festivités*, **226**, **13**.

courtois, *adj.*, *courtois, poli, respectueux, agréable à fréquenter*, **17**, **24**, **51**, **12**, **69**, **3**, etc. ; *conforme à l'idéal courtois*, **270**, **9** ; mal courtois, *discourtois, impoli*, **282**, **5**.

courtoisement, *adv.*, *d'une manière aimable, bienveillante, courtoise*, **82**, **16**, **143**, **11**, **146**, **6**, etc.

courtoisie, *s. f.*, *générosité, attitude généreuse*, **31**, **6**, **89**, **12**, **265**, **3**, etc. ; *attitude courtoise, chevaleresque*, **95**, **18** ; faire (une) courtoisie, *se montrer généreux*, **37**, **4**, **78**, **3**, **81**, **4**, etc.

cousin, *s. m.*, cousin prochain, cousin germain, **XXVI**, **2**.

cousine, *s. f.*, *terme d'affection utilisé pour s'adresser à une femme avec laquelle on ne partage pas de lien de parenté, ou pour la désigner*, **301**, **48**, **302**, **34**.

couste, *s. m.*, *coude*, **137**, **23**.

coustume, *s. f.*, avoir de coustume, *avoir l'habitude, être d'usage*, **256**, **15**.

couvernir, *impers.*, *falloir, être nécessaire de*, **6**, **11**, **21**, **14**, **28**, **5**, etc.

couvertement, *adv.*, *discrètement, secrètement*, **285**, **30**, **288**, **13**.

couverture, *s. f.*, *housse, ce qui sert à envelopper un objet pour le protéger*, **300**, **7**.

coy, *adj.*, *calme, tranquille*, **162**, **21**.

coyement, *adv.*, *discrètement, en cachette, en secret*, **178**, **20**.

craindre, *tr.*, *faire a craindre, inspirer la peur*, **24**, **17**.

craventer, *tr.*, *écraser, briser, détruire*, **21**, **9**, **21**, **13**, **28**, **19**, etc.

crebe, *s. f.*, *mangeoire, crèche*, **49**, **7**.

creer, *tr.*, *nommer, instituer*, **151**, **9** ; *cree, p. pa. f.*, *fondée*, **65**, **22**.

cremeteux, *adj.*, *redoutable, terrible*, **279**, **18**.

cremeur, *s. f.*, *peur, crainte*, **149**, **19**.

cremir, *tr.*, *craindre*, **65**, **29**, **151**, **17**, **219**, **17**, etc. ; *cremu, p. pa.*, *craint*, **60**, **16**, **102**, **1**, **151**, **16**, etc.

criee, *s. f.*, *cris, ensemble de cris*, **217**, **21**.

criier, crier, *tr.*, *crier, dire d'une voix forte*, **20**, **22**, **32**, **14**, **102**, **36**, etc. ; *demandeur d'une voix forte*, **109**, **39**, **277**, **13** ; *proclamer pour ordonner*, **212**, **40**, **220**, **8** ; *intr.*, *croasser*, **43**, **13** ; *crier, pousser des cris*, **54**, **4**, **73**, **17**, **79**, **19**, etc. ; *se lamenter en criant*, **54**, **11**, **95**, **21**, **186**, **21** ; *siffler*, **227**, **28**.

croire : *estre creant en, p. prés. adj.*, *croire en, avoir la foi en*, **129**, **14**, **142**, **15**, **206**, **62**.

croistre, *intr.*, *grandir*, **5**, 3, **153**, 4, **171**, 7 ; *augmenter en nombre*, **115**, 4, **307**, 23 ; *augmenter, s'intensifier*, **209**, 26 ; *pousser, se développer*, **228**, 15 ; *tr.*, *augmenter en extension*, **102**, 3.

croler, *tr.*, *croler la teste, hocher la tête*, **246**, 39-40.

crouste, *s. f.*, *souterrain*, **154**, 11, **300**, 6.

cruauté, *s. f.*, *méchanceté, violence, intention de nuire*, **9**, 6, **10**, 4, **51**, 20 ; *féroce*, **30**, 8.

cruel, *adj.*, *cruel, dur, sans pitié, violent*, **42**, 7, **51**, 15, **235**, 6 ; *féroce*, **47**, 11, **48**, 20, **48**, 25 ; *terrible, pénible, qui fait souffrir*, **65**, 41, **149**, 26 ; *violent, meurtrier*, **76**, 39, **131**, 20, **304**, 74.

crueux, *adj.*, *rude, violent*, **250**, 25 ; *cruel, féroce*, **280**, 11.

cry, *cri, s. m.*, *clameur, brouhaha, éclats de voix*, **21**, 5, **26**, 15, **27**, 25, etc. ; *cri*, **47**, 18, **47**, 29, **48**, 12, etc. ; *cri de guerre, signe de ralliement*, **133**, 2, **183**, 49, **201**, 14 ; *plainte, lamentation, gémissement*, **21**, 7, **40**, 5, **54**, 5, etc.

cuier voir *ceur*.

cuidier, *tr.*, *croire*, **36**, 1, **47**, 24, **48**, 13, etc. ; *cuidier + inf.*, *tenter de, chercher à*, **31**, 12, **47**, 13, **47**, 15, etc. ; *tenter en vain de, chercher en vain à*, **133**, 4, **144**, 22, **262**, 29 ; *faillir, manquer de*, **108**, 36, **114**, 5, **198**, 1, etc.

cuignie, *s. f.*, *cognée, hache utilisée par les bûcherons et les charpentiers*, **113**, 20.

cuirie, cuirye, *s. f.*, *cuirasse, morceau de cuir recouvrant l'armure*, **206**, 31, **231**, 31.

cure, *s. f.*, *responsabilité, charge*, **191**, 44 ; *soin, attention, préoccupation*, **316**, 14 ; *n'avoir cure de, ne pas se soucier de, se désintéresser de, n'avoir que faire de*, **25**, 19, **76**, 32.

curer, *tr.*, *soigner, guérir*, **32**, 30.

cy, *adv.*, *ici*, **II**, 1, **V**, 1, **VI**, 1, etc. ; *maintenant*, **200**, 7, **248**, 59, **308**, 37 ; *cy après, ensuite, plus tard*, **43**, 24, **58**, 5, **84**, 11-12, etc. ; *cy dessus, plus haut*, **69**, 15, **96**, 1, **119**, 35, etc. ; *par cy dessus, plus haut*, **5**, 1, **100**, 17 ; *cy en present, ici même, ici présent, devant soi*, **267**, 3 ; *de cy en avant, loc. adv.*, *désormais, dorénavant*, **63**, 16, **68**, 28, **79**, 13-14, etc. ; *de cy a long temps, durant longtemps*, **248**, 44 ; *de cy a, d'ici à*, **308**, 16 ; *adj. dém. + subst. + ci, adj. dém. + subst.-ci*, **158**, 6, **166**, 44-45, **247**, 30, etc.

dalez, dallez, *prép.*, *à côté de, près de*, **12**, 10, **72**, 9.

dame, *s. f.*, *femme noble, généralement mariée*, **8**, 8, **8**, 14, **26**, 12, etc. ; *souveraine, détentrice de l'autorité*, **14**, 7, **55**, 31.

dangier, *s. m.*, *difficulté, embarras, obstacle*, **69**, 23, **117**, 11, **119**, 33, etc. ; *danger, péril, risque*, **76**, 37, **77**, 27, **80**, 11, etc. ; *manque, privation*, **175**, 37 ; *ce qui menace la santé*,

blessure, **246**, 9 ; *estre en dangier de, manquer de*, **122**, 44-45 ; a dangier, avec difficulté, avec peine, **315**, 25.

darrain, voir desrain.

dart, *s. m.*, arme de jet à manche court munie d'une pointe de fer, **9**, 1, **27**, 5, **30**, 20, etc. ; dart d'amours, *flèche de l'amour*, **242**, 2.

deable, *s. m.*, deable privé, démon familier, **171**, 11.

debat, *s. m.*, querelle, dispute, **32**, 13, **32**, 17, **32**, 18, etc. ; débat, discussion, **148**, 19, **149**, 5 ; agitation, **255**, 26.

debille, *adj.*, faible, **1**, 1.

debonnaire, *adj.*, gentil, bon, doux, affable, **169**, 10 ; noble, bienveillant, généreux, **272**, 10, **314**, 25.

debonnaireté, *s. f.*, bonté, bienveillance, générosité, **89**, 12.

debouter : debouté, *p. pa.*, chassé, renvoyé, **150**, 22, **151**, 1.

decachier, dechassier, *tr.*, chasser, expulser, **23**, 7, **25**, 28 ; decachié, dechassié, *p. pa.*, chassé, expulsé, **150**, 24, **151**, 1, **214**, 30, etc.

decevoir, *tr.*, tromper, abuser, leurrer, **57**, 3, **232**, 16 ; deceu, *p. pa.*, déçu, trompé dans son attente, **14**, 14, **315**, 87, **315**, 88.

decha, *prép.*, de ce côté-ci de, **151**, 15, **221**, 13, **226**, 25, etc. ; au decha de, *loc. prép. de ce côté-ci de, avant*, **36**, 5 ; par decha, pardecha, pardeça, *loc. adv.*, de ce côté-ci, ici, **53**, 27, **56**, 7, **63**, 20, etc. ; *loc. prép.*, de ce côté-ci de, **245**, 17-18, **260**, 5 ; de pardecha, de ce côté-ci, d'ici, **156**, 4, **242**, 6, **303**, 3, etc. ; du costé de par decha, de ce côté-ci, **193**, 10 ; decha et dela, de toutes parts, de tous les côtés, **292**, 3, **307**, 34.

dechassier, voir decachier.

declin, *s. m.*, mettre a declin, réduire à néant, **134**, 27 ; aller a declin, décliner, **287**, 4.

decopper, *tr.*, couper complètement, trancher, **120**, 29 ; massacrer, infliger de graves blessures avec une arme tranchante, **134**, 19, **134**, 24, **201**, 21, etc. ; taillader avec une arme tranchante, **183**, 51.

decourir, *intr.*, couler, s'écouler, **133**, 51, **246**, 8, **250**, 23, etc.

decrepité, *adj.*, décrépité, atteinte par la déchéance physique et intellectuelle, **154**, 1.

dedens : ceulx de dedens, les défenseurs, les assiégés, **87**, 36, **111**, 21, **183**, 39, etc. ; en dedens, dans un délai de, dans un laps de temps de, **138**, 19, **258**, 6, **308**, 13.

dedier : dédié, dedié, *p. pa.*, consacré à une divinité, **233**, 30 ; + a, consacré à, **235**, 12.

deduit, *s. m., plaisir, divertissement, amusement*, **315**, 36 ; *gazouillis*, **315**, 66 ; *prendre son deduit, se divertir, se distraire*, **92**, 12-13, **171**, 32-33, **315**, 100 ; *mener son deduit, prendre du bon temps*, **283**, 23.

deffence, deffense, *s. f., interdiction*, **7**, 17, **71**, 14, **236**, 8 ; *défense, résistance*, **78**, 22, **XXIX**, 2, **112**, 4, etc. ; *protection, sauvegarde*, **107**, 2, **144**, 4, **287**, 34 ; *combattants chargés d'assurer la défense*, **109**, 45 ; *ouvrage de défense, fortification, créneau*, **190**, 4, **295**, 3 ; *home de deffense, combattant chargé d'assurer la défense*, **288**, 7, **289**, 10, **291**, 49 ; *mettre a deffence, pron., se défendre*, **247**, 37-38 ; *mis a deffense, p. pa., défendu, protégé*, **195**, 6.

deffendre, defendre, *tr., interdire*, **7**, 15, **71**, 13, **73**, 16, etc. ; *défendre, protéger*, **51**, 21, **51**, 26, **52**, 30, etc. ; *soutenir par les armes*, **127**, 19, **130**, 36 ; *pron., se défendre*, **61**, 11, **61**, 22, **74**, 7, etc. ; *intr., se protéger*, **314**, 27 ; + *de, tr., préserver de, épargner à*, **65**, 6 ; *empêcher de*, **120**, 16 ; + *de, tr. ind., interdire de*, **56**, 12 ; + *a l'encontre de, pron., se défendre contre, résister à*, **20**, 19, **88**, 1-2, **102**, 33-34, etc. ; + *de, pron., se protéger de*, **122**, 33 ; + *a l'encontre de, intr., se défendre contre, résister à*, **89**, 4 ; *deffendu, p. pa., interdit*, **95**, 3, **236**, 12 ; *défendu, protégé*, **214**, 23, **287**, 10.

deffensable, *adj., en mesure de se défendre*, **293**, 15.

deffroisser, *tr., briser, rompre, fracasser*, **187**, 16.

degaster, *tr., dévaster, détruire*, **203**, 32.

degetter, dejecter, *tr., écarter, chasser, priver de*, **4**, 5, **20**, 20.

degré, *s. m., marche*, **58**, 10, **76**, 26, **97**, 8, etc.

dehors, ceulx de dehors, *les assaillants, les assiégeants*, **87**, 35-36, **88**, 2, **111**, 20, etc.

dela, *prép., de l'autre côté de, au-delà de*, **151**, 15, **205**, 16, **227**, 8, etc. ; *par dela, loc. adv., de l'autre côté, au-delà*, **160**, 18, **176**, 29, **180**, 3, etc. ; *loc. prép., de l'autre côté de, au-delà de*, **229**, 58-59, **248**, 50 ; *de dela, de l'autre côté, de là-bas*, **198**, 5, **259**, 2, **261**, 21 ; *de par dela, de l'autre côté, de là-bas*, **143**, 14, **258**, 10, **301**, 63.

delaissier, *tr., laisser derrière soi au moment de la mort*, **17**, 32, **233**, 17 ; *laisser, abandonner*, **30**, 14, **70**, 6, **217**, 13, etc. ; *laisser tranquille*, **64**, 13 ; *laisser*, **77**, 15, **204**, 23, **283**, 22, etc. ; *laisser de côté*, **96**, 4 ; *négliger, ne pas se soucier de, ne pas prendre en considération*, **283**, 17 ; *négliger*, **287**, 26 ; *pron., être abandonné*, **224**, 44 ; *tr., + a, confier à*, **124**, 8, **136**, 23 ; *tr. ind., + de, cesser de*, **43**, 7 ; *tr. ind., + a, renoncer à*, **59**, 8 ; *delaissier + inf., cesser de + inf.*, **14**, 12.

delit, *s. m., délit, crime*, **150**, 10.

delit, *s. m., accomplir son delit, prendre son plaisir*, **154**, 13.

delivre, *s. f.*, mettre au/a delivre, *libérer*, **167**, 7, **194**, 30, **312**, 52 ; soy voir du tout au delivre, *constater la pleine possession de ses moyens*, **307**, 2-3.

delivrer, *pron.*, *accoucher*, **3**, 9, **171**, 3 ; *se dépêcher*, **181**, 25 ; *tr.*, *délivrer*, *libérer*, **52**, 26, **159**, 11, **255**, 16, etc. ; *libérer*, *acquitter*, **150**, 13 ; *remettre*, *livrer*, **203**, 38, **204**, 3 ; *fournir*, *remettre*, *donner*, **57**, 6, **82**, 9, **89**, 18, etc. ; *delivré, p. pa.*, *délivré*, *libéré*, **69**, 13, **XXXVI**, 1, **211**, 34, etc. ; *libéré*, *acquitté*, **6**, 15 ; *remis*, *livré*, **53**, 7, **53**, 25, **154**, 4, etc.

demander, *tr.*, *demander*, *réclamer*, *formuler un souhait*, *une requête*, *une exigence*, **11**, 16, **12**, 9, **31**, 8, etc. ; *demander*, *poser une ou des questions au sujet de*, **29**, 5, **31**, 24, **33**, 23, etc. ; *reprocher*, **218**, 13 ; + *de*, *tr. ind.*, *poser une ou des questions au sujet de*, **45**, 12, **50**, 7-8, **51**, 3-4, etc. ; + *a*, *tr. ind.*, *demander à/de*, *formuler le souhait*, *la requête de*, **65**, 36, **78**, 5, **171**, 14 ; *demandé, p. pa.*, *demandé*, *posé la question*, **221**, 10.

demener, *tr.*, *manifester*, *exprimer*, **33**, 15, **52**, 17, **54**, 7, etc. ; *faire*, *accomplir*, **82**, 1, **185**, 7 ; *mener*, **171**, 2 ; *demené, p. pa.*, *qui s'est déroulé*, *qui a eu lieu*, **37**, 11 ; *manifesté*, *exprimé*, **145**, 31, **179**, 30, **313**, 22 ; *demener noise/bruit/cry/crree, faire du tapage, de l'agitation*, **26**, 16, **107**, 15, **111**, 3, etc.

demourant, *s. m.*, *reste*, **249**, 7 ; *le demourant, les autres*, **26**, 5, **61**, 27, **206**, 11-12, etc. ; *le reste*, **70**, 14-15, **89**, 21, **132**, 41, etc.

demourer, demeurer, *intr.*, *habiter*, *résider*, **6**, 17, **12**, 25, **56**, 11, etc. ; *rester*, *demeurer*, **21**, 4, **25**, 30, **37**, 25, etc. ; *s'attarder*, *s'arrêter*, **287**, 10 ; + *a*, *tr. ind.*, *demeurer en la possession de*, *échoir à*, **25**, 6, **269**, 16 ; *demouré, p. pa.*, *resté*, *demeuré*, **72**, 5, **109**, 47, **135**, 6, etc. ; *demourer mort, laisser sa vie, mourir, y rester*, **22**, 7, **166**, 7 ; *estre demourant a, habiter à, résider à*, **223**, 29, **315**, 81.

denier, *s. m.*, *pièce de monnaie valant 1/12^e de sou et 1/240^e de livre*, **72**, 28 ; *payer ses deniers, payer la somme due en échange de qqch*, **87**, 31.

departement, *s. m.*, *départ*, **12**, 24, **34**, 13, **45**, 3, etc.

departie, *s. f.*, *départ*, *séparation*, **67**, 16, **146**, 14, **302**, 47.

departir, deppartir, *tr.*, *fendre*, *se frayer un passage à travers*, **21**, 9, **197**, 15, **240**, 32 ; *séparer*, **131**, 38 ; *diviser*, **278**, 35 ; *intr.*, *se séparer*, **146**, 16, **255**, 4, **257**, 17, etc. ; *s'en aller, partir*, **188**, 17 ; *pron.*, *s'en aller, partir*, **12**, 23, **35**, 7, **39**, 13, etc. ; *se séparer*, **111**, 22 ; + *de*, *pron.*, *quitter, se séparer de*, **22**, 8, **67**, 1, **181**, 1 ; *quitter, s'en aller de, partir de*, **39**, 5, **XV**, 1, **130**, 6, etc. ; + *de*, *tr. ind.*, *s'en aller de, partir de*, **25**, 20 ; *departi, p. pa.*, *parti*, **19**, 13, **45**, 2, **135**, 5, etc. ; + *de*, *qui a quitté, qui s'est séparé de*, **228**, 49 ; *s'en departir, s'en aller, partir*, **2**, 4, **17**, 10, **22**, 12, etc. ; *au departir, inf. subst.*, *au moment du départ, de la séparation*, **34**, 5, **34**, 14, **34**, 17, etc.

deporter, depporter, *pron.*, *se divertir, prendre du plaisir, se détendre*, **8**, 7 ; *tr.*, *épargner, laisser la vie sauve à*, **252**, 11, **284**, 23 ; + *de*, *pron.*, *renoncer à, s'abstenir de*, **11**, 13, **66**, 21, **123**, 2-3, etc. ; + *devers*, *pron.*, *aller vers, se rendre vers*, **285**, 19 ; *deporté*, *p. pa.*, *épargné*, **239**, 9.

depuis, *adv.*, *depuis, ensuite, par la suite*, **2**, 10, **3**, 5, **6**, 9, etc. ; *prép.*, *depuis*, **6**, 12, **12**, 19, **193**, 34, etc. ; *après*, **XXXV**, 2 ; *depuis que*, *loc. conj.*, *depuis que*, **19**, 13, **31**, 25, **76**, 4, etc. ; *après que*, **223**, 29, **275**, 24.

deputer, *tr.*, *débattre de, argumenter contre*, **151**, 47.

derompre, desrompre, *tr.*, *rompre, briser, mettre en pièces*, **101**, 29, **111**, 14, **114**, 16 ; *fendre, se frayer un passage à travers*, **108**, 47, **114**, 12, **131**, 25, etc. ; *deromp*, *p. pa.*, *rompu, brisé, mis en pièces*, **262**, 20.

desancrer, *intr.*, *lever l'ancre*, **34**, 19, **213**, 17, **312**, 56, etc.

desarmer, *pron.*, *quitter ses armes et son armure*, **113**, 2, **158**, 25, **166**, 43, etc. ; *tr.*, *ôter les armes et l'armure de*, **129**, 25, **185**, 10, **245**, 13, etc. ; *desarmé*, *p. pa.*, *qui a quitté ses armes et son armure*, **32**, 21, **210**, 6 ; *sans armes, sans armure*, **203**, 16.

desbatonner : *desbatonné*, *p. pa.*, *désarmé*, **228**, 42.

descendre, *intr.*, *quitter une embarcation, débarquer*, **34**, 21, **37**, 23, **93**, 11, etc. ; *descendre de cheval*, **52**, 33, **76**, 25, **86**, 21, etc. ; *descendre, aller vers le bas*, **58**, 11, **109**, 38, **131**, 15, etc. ; *loger*, **62**, 6, **120**, 44, **167**, 6, etc. ; *s'arrêter*, **80**, 18, **89**, 2, **260**, 16 ; + *de*, *tr. ind.*, *descendre de, être issu de*, **2**, 1, **3**, 3, **6**, 1, etc. ; *descendre de, cesser d'être sur*, **73**, 12 ; *descendre de (son cheval)*, **98**, 5, **209**, 17, **227**, 26, etc. ; + *après*, *descendre de, être issu de*, **6**, 9 ; + *jus de*, *descendre de (son cheval, sa monture)*, **49**, 3-4, **97**, 3, **308**, 19 ; + *en, aller, se rendre, arriver quelque part*, **69**, 18 ; *se jeter dans*, **221**, 7 ; *descendu*, *p. pa.*, *arrivé*, **52**, 37, **248**, 38 ; *descendu de cheval*, **97**, 7, **109**, 24 ; *débarqué*, **221**, 6, **285**, 4 ; *descendre a terre, descendre de cheval*, **55**, 17-18, **71**, 10, **218**, 37 ; *quitter une embarcation, débarquer*, **81**, 20, **102**, 9, **189**, 32, etc. ; *descendre a piet, descendre de cheval*, **137**, 2, **229**, 33 ; *descendre, inf. subst., action de descendre, descente*, **109**, 38.

descente, *s. f.*, *débarquement, fait de débarquer pour envahir un lieu*, **312**, 58, **313**, 34.

deschaindre, *tr.*, *enlever ce qui est ceint*, **246**, 30.

deschirer, *tr.*, *déchirer*, **65**, 19 ; *mettre en pièces, endommager*, **79**, 23 ; *meurtrir, lacérer*, **316**, 17.

desconfire, *tr.*, *vaincre*, **23**, 2, **XIX**, 1, **61**, 28, etc. ; *desconfit*, *p. pa.*, *vaincu*, **31**, 25, **31**, 31, **XXXIII**, 1, etc. ; *mis en déroute, dispersé*, **134**, 11 ; *moralelement brisé, découragé*, **208**, 1.

desconfiture, *s. f.*, *défaite complète*, **15**, 19, **23**, 2, **30**, 28, etc.

desconforter, *pron.*, *s'affliger, se décourager, se désespérer, se lamenter*, **181**, 7, **200**, 3, **232**, 14 ; desconforté, *p. pa.*, *abattu, affligé, découragé*, **44**, 3, **292**, 46, **293**, 4, etc.

descoulourer : descoulouré, *p. pa.*, *pâle, blême*, **292**, 49.

descoupler, *tr.*, *découpler, détacher des chiens de chasse attachés deux à deux pour qu'ils courent après la bête*, **172**, 12, **315**, 11 ; descouplé, *p. pa.*, *découplé, détaché*, **172**, 17.

descouvrir + de, *pron.*, *se confier sur, révéler*, **285**, 11.

desdaing, *s. m.*, *prendre en desdaing, dédaigner, mépriser*, **245**, 41.

desemplir : desempli, *p. pa.*, *vidé, moins plein*, **139**, 8.

deseure, *prép.*, *par dessus*, 7, 14 ; venir a son deseure, *prendre le dessus, prendre l'avantage*, **66**, 31.

deshealmer, *pron.*, *s'arracher mutuellement les heaumes*, **273**, 9-10, **275**, 7 ; deshealmé, *p. pa.*, *qui a ôté son heaume*, **286**, 14.

desirier, *s. m.*, *désir, souhait*, **311**, 18 ; avoir desirier de, *désirer, souhaiter*, **276**, 28.

desjoindre, *tr.*, *séparer, désassembler*, **27**, 12, **165**, 23.

deslogement, *s. m.*, *décampement, action de lever le camp*, **243**, 8.

deslogier, *pron.*, *lever le camp, quitter le campement, lever un siège*, **25**, 3-4, **217**, 11-12, **313**, 15.

desloyer, *pron.*, *se détacher, se libérer de ses entraves*, **84**, 23.

desmarcher, *intr.*, *reculer*, **47**, 25, **230**, 27.

desmentir, *tr.*, *accuser de mentir, contredire en niant la véracité de ce qui est affirmé, désavouer*, **229**, 27, **229**, 28.

desmesuré, *adj.*, *violent, fort*, **30**, 3, **55**, 3, **206**, 31, etc. ; *de grande taille*, **174**, 1.

desmouvoir + de, *tr.*, *dissuader de, détourner de*, **224**, 36, **227**, 16.

desolation, *s. f.*, *ruine, fait d'être détruit*, **138**, 1.

desolee, *s. f.*, *celle qui est affligée*, **150**, 9.

desoler : desolé, *p. pa.*, *délaissé, laissé seul*, **289**, 24 ; *ravagé, détruit*, **303**, 6.

despasser, *intr.*, *reculer*, **228**, 30.

despechier, *tr.*, *détruire, démolir*, **151**, 24, **293**, 36 ; despechié, *p. pa.*, *déchiré, mis en pièces*, **229**, 51, **230**, 11 ; despechier par pieches, *tr.*, *tuer, mettre en pièces*, **79**, 22-23.

despendre, *tr.*, *dépenser*, **82**, 9 ; *consommer*, **301**, 14.

despendre, *tr.*, *détacher qqn qui est pendu*, **95**, 14.

despit, *s. m.*, *ou despit de, malgré, en dépit de, au mépris de*, **154**, 3 ; *pour provoquer, pour narguer, pour faire affront à*, **270**, 32 ; *faire despit a, humilier, faire subir un affront à*, **19**, 8, **82**, 33-34, **102**, 11-12, etc.

despit, *adj.*, *méprisant, malfaisant*, **143**, 12.

desplaire + de, *intr.*, *être mécontent de, être chagriné de, être fâché à cause de*, **30**, 9, **32**, 24,

51, 5, etc. : + a, *tr. ind.*, *être source de mécontentement pour, causer du chagrin à*, **219**, 9.

desplaisant, *adj.*, *affligé, mécontent*, **188**, 18, **208**, 12.

desplaisir, *s. m.*, *chagrin, tristesse*, **34**, 7, **39**, 17, **239**, 10, etc. ; *désagrément, ennui, dommage, tort*, **34**, 4, **55**, 10, **218**, 12, etc. ; *contrariété, mécontentement, colère, ressentiment*, **239**, 10, **245**, 41 ; *dommage militaire*, **289**, 14 ; *faire déplaisir a, causer du tort à, faire du mal à, nuire à*, **102**, 5, **124**, 2 ; *causer des dommages militaires à*, **126**, 14.

despouller, *tr.*, *déshabiller, ôter les vêtements et l'équipement militaire*, **44**, 34, **286**, 25 ; *ôter, enlever*, **314**, 17 ; *despoullé, p. pa.*, *s'être déshabillé, avoir ôté ses vêtements et son équipement militaire*, **314**, 19.

despoules, *s. f. plur.*, *butin, ensemble de ce qui a été pris à l'ennemi*, **139**, 4.

despris, *adj.*, *dépenaillé, déguenillé*, **304**, 68.

despriser, *tr.*, *mépriser, dédaigner, dénigrer*, **128**, 15 ; *avoir une piètre opinion de, sous-estimer*, **229**, 27.

desrain, darrain, darrenier, *adj.*, *dernier, ultime*, **44**, 30, **53**, 29, **131**, 44, etc. ; *adv.*, *en dernier*, **65**, 23.

desrober, *tr.*, *détrousser, dévaliser*, **186**, 10, **208**, 19 ; *desrobé, p. pa.*, *volé*, **85**, 15 ; *détroussé, dévalisé*, **194**, 9.

desroy, *s. m.*, *outrecuidance, folie*, **118**, 2 ; *déroute, débandade*, **192**, 13 ; *massacre*, **201**, 16, **247**, 28 ; *désordre, confusion*, **281**, 14.

desservir, *tr.*, *revaloir, payer de retour, récompenser*, **265**, 4 ; *mériter*, **68**, 16, **99**, 3.

destendre : *destendu, p. pa.*, *démonté*, **132**, 24, **141**, 13, **243**, 6.

destour, *s. m.*, *endroit à l'écart, lieu isolé, caché*, **300**, 4.

destourber, *tr.*, *contrecarrer les plans de qqn*, **60**, 2 ; *gêner, arrêter*, **98**, 35, **246**, 65 ; *empêcher*, **171**, 27 ; + de, *tr.*, *empêcher de, détourner de*, **46**, 11, **97**, 19, **98**, 2, etc. ; + a ... de, *tr. ind.*, *empêcher qqn de*, **101**, 19 ; *destourbé, p. pa.*, *contrarié, troublé, perturbé*, **246**, 26, **302**, 28.

destourbier, *s. m.*, *obstacle, empêchement, embarras, difficulté*, **83**, 5, **99**, 26, **219**, 9, etc. ; *dommage, dégât*, **129**, 24.

destresse, *s. f.*, *affliction, désespoir*, **248**, 46 ; + de, *souffrance causée par*, **176**, 2, **292**, 70.

destrier, dextrier, *s. m.*, *cheval de combat du chevalier*, **21**, 6, **22**, 2, **25**, 24, etc.

destroitement, *adv.*, *étroitement, de manière serrée*, **304**, 35.

destruction, *s. f.*, a sa grant destruction, à sa perte, **141**, 11 ; mettre a destruction, *détruire*, **179**, 50, **235**, 20, **239**, 7-8, etc.

détruire, *tr.*, *détruire*, **15**, 20, **20**, 14, **25**, 20, etc. ; *faire périr*, *tuer*, **13**, 11, **16**, 10, **17**, 26, etc. ; *dévaster*, *ravager*, **142**, 17, **68**, 17, **196**, 35, etc. ; détruit, *p. pa.*, *détruit*, **2**, 2, **14**, 17, **16**, 1, etc. ; *tué*, **65**, 12, **79**, 14, **101**, 16, etc. ; *dévasté*, *ravagé*, **211**, 8, **211**, 25, **240**, 10, etc.

destruiseur, *s. m.*, *personne qui détruit*, *qui anéantit*, **20**, 16, **152**, 11.

detirer, *tr.*, detirer ses cheveux/sa barbe, *tirer sur ses cheveux/sa barbe en signe de douleur ou de colère*, **177**, 17, **282**, 10-11, **291**, 43.

detordre, *tr.*, *tordre*, **281**, 9, **282**, 11, **283**, 4 ; detordre hors de, *séparer*, *détacher*, *arracher de*, **114**, 15.

detrenchier, *tr.*, *tailler en pièces*, *massacrer*, **27**, 18, **82**, 32, **99**, 12, etc. ; *couper*, *tailler*, **114**, 13, **133**, 15, **240**, 23 ; detrenchié, *p. pa.*, *taillé en pièces*, *massacré*, **120**, 33, **173**, 4, **195**, 20, etc. ; *coupé*, *taillé*, **286**, 19, **291**, 36, **304**, 12 ; *déchiré*, **241**, 10, **262**, 20.

deu, voir dieu.

deul, *s. m.*, *douleur morale*, *affliction*, *chagrin*, **33**, 25, **86**, 15, **115**, 15, etc. ; *deuil*, *douleur causée par la mort de qqn*, **95**, 20, **130**, 12, **137**, 7, etc. ; *affliction mêlée de courroux*, *colère*, **228**, 25, **299**, 11 ; *demener deul*, *mener deul*, *manifester sa douleur*, *son chagrin*, **59**, 9, **181**, 2, **283**, 3, etc. ; *manifester sa douleur à la mort de qqn*, **96**, 2, **129**, 29, **131**, 36, etc. ; *manifester sa colère*, **94**, 12 ; *faire deul*, *manifester sa douleur à la mort de qqn*, **257**, 13-14, **281**, 10.

devant, *adj.*, *précédent*, **24**, 10, **64**, 9, **93**, 6, etc.

devant, *prép.*, *devant*, **8**, 22, **15**, 14, **19**, 15, etc. ; *par devant*, *devant*, **186**, 18, **196**, 6, **242**, 12, etc. ; *adv.*, *devant*, **46**, 21, **47**, 13, **47**, 23, etc. ; *précédemment*, *auparavant*, **185**, 30 ; *devant dit*, *mentionné ci-dessus*, *susdit*, **1**, 7, **13**, 14 ; *cy devant*, *loc. adv.*, *précédemment*, *auparavant*, **16**, 1, **214**, 4, **263**, 1 ; *là-devant*, *près d'ici*, **211**, 9 ; *par cy devant*, *précédemment*, *auparavant*, **23**, 1, **33**, 1, **38**, 1, etc.

devers, *prép.*, *auprès de*, **4**, 15, **11**, 13, **12**, 3, etc. ; *vers*, **12**, 3, **12**, 16, **12**, 24, etc. ; *par devers*, *pardevers*, *loc. prép.*, *auprès de*, **16**, 4, **17**, 2, **18**, 15, etc. ; *vers*, **239**, 40 ; *de devers*, *loc. prép.*, *de*, **209**, 31.

devier, *intr.*, *devenir fou*, *perdre la raison*, **305**, 1.

devise, *s. f.*, *propos*, *parole*, *discours*, *conversation*, **56**, 20, **85**, 13, **89**, 15, etc. ; avoir ensemble plusieurs devises, *discuter ensemble de plusieurs sujets*, *discuter ensemble de choses et d'autres*, **64**, 6, **263**, 17, **302**, 37-38 ; *avoir ses devises a*, *avoir les devises de*, *s'entretenir avec*, *discuter avec*, **146**, 4, **146**, 10 ; *faire ses devises*, *discuter*, *deviser*, **84**,

31-32, **106**, 2, **179**, 52, etc. ; faire plusieurs devises, discuter de plusieurs sujets, discuter de choses et d'autres, **92**, 11, **98**, 24-25, **287**, 31.

deviser, *impers.*, être relaté, être exposé, **II**, 1, **XXXVI**, 1 ; *pron.*, parler, **23**, 26, **37**, 6, **98**, 4, etc. ; *tr.*, raconter, relater, exposer, décrire, **50**, 9, **183**, 28, **311**, 5 ; ordonner, décider, **110**, 16, **246**, 52 ; *intr.*, parler, **84**, 30, **233**, 6, **237**, 7, etc. ; + a, *pron.*, parler à, **32**, 26-27, **36**, 3, **93**, 12, etc. ; + de, *pron.*, parler de, **63**, 27, **82**, 5, **119**, 4, etc. ; + de, *tr.*, ind., parler de, **84**, 30, **233**, 6, **237**, 7, etc. ; + a, *tr.* ind., parler à, **263**, 7, **263**, 11 ; devisé, *p. pa.*, parlé, **302**, 25 ; deviser, *inf. subst.*, au deviser, *durant la conversation*, **301**, 82.

devulguer, *tr.*, divulgué, *p. pa.*, ébruité, proclamé, divulgué, **132**, 9.

dextre, *s. f.*, (la) droite, (le) côté droit, **47**, 14, **136**, 24, **137**, 14, etc.

dextre, *adj.*, droit, **85**, 2, **187**, 19, **228**, 29 ; a dextre et a senestre, à droite et à gauche, de tous côtés, **21**, 10-11, **31**, 19, **43**, 8, etc. ; a main dextre, sur la main dextre, *loc. adv.*, à droite, **45**, 15, **225**, 13, **240**, 14 ; en dextre, *par la main droite, en ayant le cheval à sa droite*, **129**, 10.

dictateur, *s. m.*, magistrat détenant tous les pouvoirs (*historiquement, la nomination d'un dictateur se fait en cas de crise grave, et la fonction est limitée dans le temps ; dans Buscalus, en revanche, elle appartient à l'ordre ordinaire des choses, et le magistrat peut rester longtemps en poste*), **150**, 25, **151**, 3, **151**, 11, etc.

dieu, deu, *s. m.*, dieu païen, **4**, 11, **9**, 6, **9**, 10, etc. ; Dieu unique, **44**, 25, **98**, 11, **130**, 6, etc.

digne, *adj.*, capable, **26**, 4, **189**, 5, **189**, 52 ; digne, **203**, 36, **205**, 25, **206**, 3, etc. ; qui est digne d'être estimé à cause de ses propriétés particulières, **287**, 15 ; estre digne de, mériter de, **65**, 38-39.

diligemment, *adv.*, diligemment, avec zèle, **93**, 8.

dilligence, diligence, *s. f.*, empressement, zèle, application, **140**, 8 ; en grant dilligence, avec empressement, en toute hâte, **82**, 23 ; a toute dilligence, avec empressement, en toute hâte, **259**, 10 ; faire dilligence, s'empresser, se dépêcher, **84**, 7-8, **168**, 5, **186**, 5, etc.

dire, *tr.*, raconter, narrer, exposer, **6**, 3, **13**, 2, **VII**, 2, etc. ; dire, **10**, 12, **20**, 10, **23**, 18, etc. ; appeler, nommer, **17**, 35, **19**, 7, **31**, 16, etc. ; demander, **36**, 10, **45**, 16, **46**, 1, etc. ; affirmer par écrit, **150**, 20 ; indiquer, fixer, **196**, 12 ; *pron.*, se prétendre, se présenter comme, **196**, 34 ; être dit, courir, **163**, 30 ; se dire réciproquement, **229**, 42 ; *intr.*, parler, **63**, 5, **73**, 11, **180**, 9, etc. ; + de, *intr.*, parler de, **36**, 13, **76**, 5, **101**, 13, etc. ; + que, dire que, **4**, 11, **4**, 15, **7**, 8, etc. ; affirmer par écrit que, **7**, 17, **10**, 11, **14**, 3 ; raconter que, narrer que, exposer que, **13**, 1, **28**, 11, **28**, 22, etc. ; dit, *p. pa.*, raconté, narré, exposé, **3**, 2, **11**, 14, **69**, 15, etc. ; dit, **8**, 9, **8**, 10, **19**, 14, etc. ; indiqué, fixé, **64**, 16 ; disant, *p. prés.*, mal

disant de, *médissant au sujet de*, **51**, 15-16 ; la ditte + *subst. f.*, *la* + *subst. f. dont il est question*, *la* + *subst. f. précédemment évoquée*, **14**, 9 ; c'est a dire, *c'est-à-dire*, *ce qui signifie*, **4**, 20, **12**, 11 ; se dire estre + *adj./subst.*, *prétendre être* + *adj./subst.*, **18**, 10, **36**, 19, **161**, 1, etc. ; vouloir dire, *vouloir dire*, *signifier*, **63**, 21-22 ; oÿr dire, *entendre dire*, **53**, 9, **86**, 18, **144**, 29, etc. ; ne rien savoir a dire de *qqch* a *qqn*, *être incapable de renseigner qqn au sujet de qqch*, **51**, 4 ; il n'est pas dit que, *il n'est pas certain que*, **200**, 7 ; dire en soy (meismes), dire a par soy, *se dire à soi-même*, *se dire en son for intérieur*, *penser*, **72**, 4, **72**, 5, **104**, 12, etc. ; dire entre eulx, *se dire les uns les autres*, **293**, 40.

discipline, *s. f.*, *massacre*, *carnage*, **206**, 38, **247**, 10, **291**, 15.

discord, *s. m.*, *discorde*, *désaccord*, *différend*, **7**, 11, **12**, 22, **32**, 13.

dit, *s. m.*, *parole*, *propos*, **299**, 21.

dollant, dolant, *adj.*, *affligé*, *désolé*, *malheureux*, **27**, 9, **30**, 23, **31**, 7, etc. ; *contrarié*, *courroucé*, **30**, 18, **30**, 24, **32**, 2, etc.

dolleance, douleance, *s. f.*, *plainte*, *déploration*, **94**, 8 ; *doléance*, *plainte*, *réclamation*, **194**, 10 ; *douleur morale*, **301**, 59 ; faire ses dolleances/douleances, *se lamenter*, *pousser des plaintes*, **186**, 26, **249**, 6.

dolleur, doleur, doulleur, douleur, *s. f.*, *souffrance physique*, **27**, 12, **165**, 23, **166**, 25, etc. ; *douleur morale*, *peine*, *chagrin*, *affliction*, **35**, 17, **89**, 10, **94**, 11, etc. ; *manifestations de souffrance*, *plaintes*, *lamentations*, **40**, 4, **40**, 9, **54**, 7, etc.

dolloir, doulloir, douloir, *pron.*, *se plaindre*, *exprimer un chagrin*, *un mécontentement*, **125**, 25 ; *s'affliger*, *souffrir*, *se désoler*, **129**, 19, **138**, 16, **151**, 40, etc.

doloureux, dollereux, dolloureux, douloureux, *adj.*, *qui exprime la souffrance*, *l'affliction*, **21**, 7, **295**, 28 ; *pénible*, *qui fait du mal*, *qui cause de la douleur*, **133**, 40, **280**, 5 ; *malheureux*, *affecté par la souffrance*, *plein de peine*, **138**, 10.

dommage, dommaige, *s. m.*, *perte(s) humaine(s)*, **109**, 50, **113**, 36, **116**, 10, etc. ; *préjudice*, *tort*, **125**, 23, **126**, 14, **130**, 17, etc. ; *malheur*, *chose fâcheuse*, **126**, 7, **130**, 15, **206**, 75, etc. ; *dégât*, **172**, 6, **205**, 12, **211**, 24, etc. ; porter dommage, *infliger une ou des pertes humaines*, **81**, 10, **108**, 24, **200**, 14-15, etc. ; *causer du tort*, **138**, 23, **183**, 43, **196**, 25, etc. ; *tourner au dommage de*, *se révéler dommageable*, *préjudiciable pour*, **107**, 29.

dommagier, *tr.*, *infliger des dommages à*, *des pertes à*, **23**, 15, **108**, 26, **229**, 32.

don, *s. m.*, *don*, *cadeau*, *présent*, *largesse*, **54**, 20, **126**, 8, **126**, 16, etc. ; don contraignant, *promesse d'accéder à une requête faite sans en connaître la teneur*, **98**, 3, **229**, 4, **229**, 6, etc.

donques, dont, doncques : dont, *adv./conj.*, alors, **8**, 6, **8**, 17, **100**, 18, etc. ; donques, doncques, *donc*, **6**, 10, **15**, 1, **18**, 8, etc. ; a ce dont, *loc. adv.*, à ce moment-là, alors, **131**, 4.

dont, *pron. rel./interr.*, dont, **2**, 4, **4**, 10, **5**, 7, etc. ; en raison de quoi, **4**, 20, 7, 6, 7, 11, etc. ; en quoi, **42**, 10 ; d'où, **36**, 12, **44**, 19, **44**, 27, etc. ; avec lequel, **70**, 11 ; ce dont, **71**, 21, **115**, 10, **161**, 4, etc. ; à la suite de quoi, **106**, 16, **153**, 35, **249**, 6, etc.

doresmais, *adv.*, désormais, dorénavant, **178**, 10, **218**, 30, **226**, 32.

dos, *s. m.*, estre au dos de, se trouver sur les arrières de, **192**, 19 ; sievir au dos, venir derrière, **198**, 19, **248**, 18 ; suivre de près, **261**, 39.

doubte, *s. f.*, crainte, peur, inquiétude, **142**, 22, **175**, 28, **252**, 2 ; doute, soupçon, méfiance, **176**, 4, **217**, 39 ; danger, péril, **197**, 27, **202**, 31 ; pour la doubte de, par crainte de, **81**, 9-10, **317**, 2 ; faire doubte, craindre, **15**, 6, **60**, 24, **141**, 26, etc. ; ne faire doubte que, être certain que, **191**, 36-37.

doubter, *tr.*, craindre, redouter, avoir peur (de), **15**, 3, **42**, 13, **65**, 29, etc. ; soupçonner, pressentir, deviner, **101**, 31 ; *pron.*, craindre, redouter, avoir peur (de), **98**, 42 ; hésiter, se poser des questions, **308**, 40 ; + a, *tr. ind.*, hésiter à, **98**, 40 ; doubté, *p. pa.*, craint, redouté, **224**, 29, **311**, 8 ; faire a doubter, être redoutable, **97**, 14, **205**, 33, **224**, 34.

doulcement, *adv.*, sans brusquerie, avec précaution, **48**, 16 ; vivement, avec insistance, **104**, 32 ; avec délicatesse, avec gentillesse, **144**, 30 ; agréablement, **315**, 67.

douceurs, *s. f. plur.*, gentillesse, affabilité, attitude agréable, **170**, 12.

douleance, voir dolleance.

doulleur, voir dolleur.

doulouser, *tr.*, plaindre, pleurer, **44**, 32, **135**, 1 ; *pron.*, se lamenter, se désoler, s'affliger, **166**, 40-41, **290**, 5.

drap, *s. m.*, drap de pourpre, vêtement de couleur pourpre, **52**, 24 ; drap d'or, vêtement broché d'or, **315**, 21.

droit, *s. m.*, par droit, *loc. adv.*, à juste titre, légitimement, **4**, 5, **11**, 12, **25**, 7, etc. ; comme il est juste, **265**, 27 ; par droit de bataille, selon les conventions qui définissent ce que les combattants peuvent faire à leurs ennemis et attendre d'eux, **191**, 45 ; faire droit a, rendre justice à, donner ce qui est dû à, **226**, 5-6.

droit, *adj.*, légitime, **59**, 8, **82**, 12.

droit, *adv.*, exactement, précisément, **41**, 5, **63**, 2, **63**, 23, etc. ; directement, de manière rectiligne, **61**, 13 ; directement, sans détour, **77**, 16 ; + a, juste à, **200**, 17, **224**, 35, **247**, 6, etc. ; juste au moment de, **137**, 13 ; tout droit, directement, sans détour, **32**, 22, **83**, 10,

105, 3-4, etc. ; *l'instant d'avant*, **136**, 24 ; tout droit, *loc. adv.*, à l'instant, tout de suite, **302**, 16.

drus, *adj.*, les plus drus, *la foule, la masse*, **184**, 23, **198**, 18, **198**, 23, etc.

duire, *tr.*, enseigner, instruire, **57**, 12.

duit, duyt, *adj.*, habile, entraîné, expérimenté, **55**, 4, **122**, 33, **156**, 28, etc.

durant, *prép.*, durant, pendant, **37**, 13, **131**, 34, **139**, 16, etc. ; pour la durée de, **185**, 28, **258**, 31.

duree, *s. f.*, avoir duree, résister, **46**, 8, **179**, 35, **229**, 24 ; persister, continuer d'exister, **276**, 23 ; avoir longue duree, résister longuement, **108**, 26.

eaue, *s. f.*, eau, **70**, 15, **171**, 18, **171**, 21, etc. ; rivière, cours d'eau, **86**, 6, **126**, 20, **173**, 26, etc.

edit, *s. m.*, ordonnance rendue par un souverain, **301**, 53.

effondrer, *tr.*, défoncer, briser, rompre, **118**, 31, **228**, 35.

efforchier, *pron.*, faire des efforts, utiliser toute sa force pour accomplir qqch, mettre de l'énergie dans ce qu'on fait, **315**, 44 ; + de, *pron.*, s'efforcer de, se donner de la peine pour, faire son possible pour, **18**, 4, **107**, 13, **305**, 14, etc.

effort, *s. m.*, force, énergie, vigueur, **27**, 5 ; troupe, groupe de combattants, **240**, 32.

effroy, *s. m.*, effroi, frayeur, peur violente, **27**, 24, **157**, 24, **247**, 11 ; tumulte, vacarme, confusion, **51**, 6, **82**, 1, **190**, 2, etc. ; combat soudain et bruyant, **99**, 14 ; bruit, **149**, 16.

ele, *s. f.*, aile, **48**, 3, **48**, 9 ; partie latérale d'une armée en ordre de bataille, **163**, 36.

embarrer, *tr.*, défoncer, **114**, 13.

embastonner : embastonné, *p. pa.*, armé, muni d'armes offensives, **162**, 35.

embatre, *pron.*, se précipiter, se jeter, **134**, 14.

embesongnier : embesongnié, *p. pa.*, + de, occupé à, affairé à, **140**, 1 ; faire l'embesongnié, se comporter comme qqn qui a besoin d'aide, **174**, 21.

embler, *tr.*, voler, dérober, **84**, 27, **85**, 1.

embusche, *s. f.*, embuscade, **60**, 21, **132**, 19, **132**, 37, etc. ; lieu de l'embuscade, cachette, **61**, 5, **132**, 44, **132**, 45, etc.

emmy, *prép.*, au milieu de, **206**, 26, **305**, 7, **308**, 62 ; dans, **251**, 17.

empainte, *s. f.*, attaque, charge, poussée, choc, **137**, 13, **184**, 35.

emparlé, enparlé, *adj.*, bien emparlé, qui parle bien, qui s'exprime bien, **51**, 12, **63**, 18.

empescement, *s. m.*, obstacle, opposition, **120**, 24.

empeschier, *tr.*, gêner, entraver, **134**, 17 ; empeschié, *p. pa.*, occupé, accaparé, retenu, **131**, 30.

empirier, *tr.*, *endommager, abîmer, détériorer*, **197**, 24 ; + *de, intr.*, *devenir laid de, voir se dégrader son/sa*, **287**, 17.

employer, employer, *tr.*, *utiliser, faire usage de*, **61**, 20, **114**, 4, **191**, 61, etc. ; *pron.*, *faire effort, se dépenser en vue d'un résultat*, **13**, 8 ; + *a, pron.*, *s'appliquer à, se consacrer à*, **302**, 6, **309**, 32 ; employé, *p. pa.*, *utilisé, employé*, **265**, 8 ; + *en, marié avec*, **266**, 64.

emporter : emporter jus, emporter par terre, *tr.*, *abattre, tuer*, **191**, 68, **281**, 6.

entreprendre, *tr.*, *entreprendre, engager, commencer*, **101**, 15, **282**, 13 ; + *de, tr. ind.*, *entreprendre de*, **57**, 15, **285**, 27 ; *décider de*, **93**, 19 ; + *a, tr. ind.*, *entreprendre une guerre, une expédition contre*, **224**, 28.

emprés, *prép.*, *près de, à côté de*, **93**, 7, **209**, 21, **241**, 29, etc. ; d'emprés, *loc. prép.*, *près de, à côté de*, **9**, 3, **166**, 23, **174**, 16.

emprinse, emprise, *s. f.*, *expédition militaire, attaque, assaut*, **18**, 18, **162**, 2, **239**, 33, etc. ; *entreprise, projet, action*, **44**, 3, **46**, 10, **46**, 12, etc. ; *exploit*, **55**, 26, **210**, 9 ; *engagement pris d'accomplir une prouesse précise lors d'un combat*, **270**, 16.

empunasier, *tr.*, empunasi, *p. pa.*, *empuanti, infecté*, **58**, 29.

en dementiers : en dementiers que, *loc.*, *conj.*, *pendant que*, **28**, 1.

enamourer + *de, pron.*, *s'éprendre de, tomber amoureux de*, **285**, 7.

encachier, enchassier, *tr.*, *chasser, expulser*, **197**, 21 ; encaché, *p. pa.*, *chassé, expulsé*, **XXXV**, 2.

enchanteur, *s. m.*, *personne qui pratique des enchantements, magicien, sorcier*, **58** 16.

enchassier, voir encachier.

encliner, incliner, *tr.*, *soumettre à sa volonté*, **149**, 19 ; + *a, tr.*, *amener à, pousser vers*, **145**, 7 ; *incliner dessoubz soi, soumettre à sa volonté*, **266**, 28-29.

enclore, *tr.*, *enfermer, emprisonner*, **4**, 6, ; *entourer, encercler, cerner*, **35**, 11, **87**, 34, **102**, 38, etc. ; enclos, *p. pa.*, *entouré, encerclé, cerné*, **19**, 10, **50**, 19, **88**, 10, etc.

encombrier, *s. m.*, *dommage, mal*, **68**, 8, **200**, 18 ; *encombre, embarras, obstacle*, **162**, 22, **178**, 24, **216**, 3, etc.

encommenceur, *s. m.*, *celui qui commence*, **101**, 20.

encommencher, encommencer, *tr.*, *commencer, débiter, démarrer*, **26**, 15, **27**, 24, **31**, 18, etc. ; *intr.*, *commencer, débiter*, **99**, 10, **137**, 20, **166**, 20, etc. ; + *a/de, tr. ind.*, *commencer à*, **3**, 11, **5**, 3, **25**, 17, etc. ; encommenchié, encommencé, *p. pa.*, *qu'on a commencé à fonder*, **3**, 3 ; *commencé*, **50**, 21, **170**, 28, **205**, 15, etc.

encontre, *s. f.*, *à l'encontre de, loc. prép.*, *contre*, **15**, 10, **16**, 9, **18**, 11, etc. ; *à la rencontre de*, **15**, 15, **31**, 2, **45**, 13, etc. ; *en face de*, **72**, 17 ; *sur, en direction de*, **231**, 10-11 ; *aller a*

l'encontre, *s'opposer à qqch, résister à qqch, faire obstacle à qqch*, **120**, **11** ; aller à l'encontre de, *s'opposer à, résister à, faire obstacle à*, **18**, **8**, **120**, **7-8**, **142**, **4**, etc. ; *aller à la rencontre de*, **262**, **18** ; *se battre contre*, **165**, **2-3**, **206**, **2**, **224**, **42**, etc.

encontre, *prép., contre*, **248**, **43**, **292**, **40**.

encontremont, *prép., vers le haut de*, **47**, **8** ; *contre, à l'assaut de*, **111**, **27**, **118**, **20** ; *adv., en l'air, en haut*, **217**, **23**, **231**, **30**.

encontrer, *tr., rencontrer dans une intention hostile, attaquer*, **27**, **27**, **30**, **16**, **107**, **25**, etc. ; *rencontrer, croiser*, **42**, **15**, **96**, **19**, **196**, **30**, etc.

encores, *adv., encore*, **12**, **21**, **47**, **18**, **78**, **18**, etc. ; *toutefois, pourtant, cependant*, **74**, **23** ; *en l'état où sont les choses, à ce moment*, **211**, **25**, **291**, **51** ; *alors, à ce moment*, **254**, **6** ; et *encores, et en outre, et de plus, et de surcroît*, **19**, **13**, **88**, **4**, **138**, **16**, etc. ; et *encores plus, et d'ailleurs*, **34**, **3** ; *et en outre, et de plus, et de surcroît*, **138**, **25**.

endormir, *pron., s'endormir, commencer à dormir*, **84**, **31**, **99**, **17**, **276**, **20**, etc. ; *tr., faire dormir*, **85**, **6** ; *endormi, p. pa., endormi, en train de dormir*, **84**, **23**, **149**, **11** ; *faire endormir, tr., faire dormir*, **84**, **39** ; *estre endormi de, être trompé, abusé par*, **290**, **12**.

endroit, *prép., chacun en droit soy, chacun de son côté*, **27**, **4**.

enfelonir, *pron., se déchaîner, s'emporter, s'enflammer*, **122**, **40**.

enflambé, *adj., en flammes*, **43**, **6**.

enforcer + de, *pron., s'efforcer de*, **70**, **3**.

enfouyr, *tr., enterrer*, **4**, **12**.

engin, engien, *s. m., machine de guerre*, **286**, **36**, **286**, **40**, **286**, **41**, etc. ; *engien d'homme, machine de guerre fabriquée par l'homme*, **202**, **45**.

enharneschier : enharneschié, *p. pa., harnaché*, **124**, **14**, **143**, **5**.

enhorter, ennorter + a/de, *tr., exhorter à, encourager à, inciter à*, **65**, **32-33**, **132**, **33**, **165**, **19**, etc.

enlignagier : enlignagié, *p. pa., dont la lignage est de telle ou telle qualité*, **266**, **60**.

enluminer : enluminé, *p. pa., illuminé, éclairé*, **76**, **28**, **286**, **28**.

ennortement, *s. m., exhortation, instigation, conseil*, **114**, **18**, **315**, **86**.

enquerre, *tr., demander*, **33**, **23**, **52**, **3**, **115**, **17**, etc. ; *intr., se renseigner, faire des recherches*, **297**, **2**, **297**, **3** ; *poser des questions*, **301**, **66** ; + de, *tr. ind., se renseigner sur, poser des questions au sujet de*, **51**, **3-4**, **301**, **73**, **301**, **79**, etc. ; *demander de*, **304**, **78**.

ens, *adv., à l'intérieur*, **120**, **29**, **129**, **25**.

enseigne, *s. f., information, indication pouvant servir de preuve*, **56**, **15** ; *drapeau, étendard, bannière*, **108**, **13**, **121**, **3**, **136**, **7**, etc. ; *escrier/rescrier/crier son enseigne, pousser son*

cri de ralliement, **21**, 17, **21**, 20, **207**, 2, etc. ; a telz enseignes que, *la preuve en est que*, **56**, 12-13, **79**, 14-15, **209**, 32 ; a toutes ces enseignes que, *la preuve en est que*, **80**, 7.

enseller : ensellé, *p. pa.*, *sellé*, *harnaché*, **171**, 34, **308**, 27.

ensemble, *adv.*, *ensemble*, *l'un avec l'autre*, *les uns avec les autres*, **7**, 2, **23**, 6, **26**, 17, etc. ; à *la fois*, *en même temps*, **20**, 6, **27**, 9, **30**, 27, etc. ; *au total*, **183**, 31 ; eulx deux ensemble, tous les deux, **282**, 20 ; eulx trois ensemble, tous les trois, **316**, 8 ; ensemble, *prép.*, *avec*, *en compagnie de*, **116**, 19, **130**, 19, **240**, 5 ; + de, *avec*, *en compagnie de*, **124**, 20.

ensepulturer : ensepulturé, *p. pa.*, *inhumé*, *enseveli avec les cérémonies d'usage*, **208**, 7.

ensievir, *pron.*, *être mentionné dans la suite du texte, du discours*, **VII**, 1 ; *tr.*, *imiter*, *suivre l'exemple de*, **267**, 5.

ensonne, *s. f.*, *empêchement physique*, *blessure*, *mutilation*, **266**, 66.

ensonnier, *tr.*, *donner de l'embarras à*, **120**, 45.

ensus : ensus de, *loc. prép.*, *loin de*, **27**, 16, **288**, 11 ; ung peu ensus, *un peu plus loin*, **76**, 33.

entalenter : entalenté, *p. pa.*, + de, *désireux de*, **132**, 42, **284**, 9.

entendement, *s. m.*, *intelligence*, *discernement*, *facultés mentales*, **1**, 1, **185**, 19.

entendre, *tr.*, *entendre*, *percevoir par l'ouïe*, **20**, 10, **20**, 21, **23**, 21, etc. ; *comprendre*, **93**, 18, **94**, 7 ; *vouloir dire*, *donner une signification*, **171**, 20 ; *espérer*, *souhaiter*, **265**, 33 ; [+ a/de], *tr. ind.*, *s'occuper de*, *mettre tous ses soins dans/à*, **12**, 8 ; + a, *tr. ind.*, *consentir à*, **123**, 2 ; *tourner son attention vers*, *s'intéresser à*, **186**, 20 ; entendant, *p. prés. adj.*, + de, *appliqué à*, **148**, 14 ; *faire entendant*, *faire croire*, **255**, 15, **308**, 13.

ententif, *adj.*, + de/a, *attentif à*, *appliqué à*, *occupé à*, **72**, 12, **149**, 2.

enteser : entesé, *p. pa.*, *levé*, *brandi*, **247**, 31.

entour, *prép.*, *autour de*, **160**, 7 ; d'entour, *des alentours de*, *des environs de*, **8**, 18 ; a l'entour de, *loc. prép.*, *autour de*, **19**, 9 ; *adv.*, *tout entour*, *tout autour*, **23**, 16 ; tout a l'entour, *tout autour*, **119**, 12, **183**, 35 ; (tout) a l'entour, *dans les environs*, **41**, 6, **126**, 21, **304**, 37 ; la entour, au paÿs la entour, *dans les environs*, **90**, 4, **219**, 13 ; ou paÿs entour, *aux pays voisins*, *aux contrées voisines*, **95**, 15 ; de la entour, *des environs*, **228**, 5 ; le paÿs d'entour, *les environs*, **249**, 36.

entre, *prép.*, *entre*, **7**, 11, **14**, 1, **21**, 7, etc. ; *parmi*, **9**, 6, **9**, 10, **13**, 14, etc. ; *au milieu de*, **144**, 22, **254**, 8 ; entre eulx deulx, *tous les deux*, *les deux ensemble*, **17**, 4 ; entre vous, *vous tous*, **160**, 20, **235**, 17, **293**, 12-13, etc. ; entre les aultres, *loc. adv.*, *entre autres*, **169**, 4.

entre veoir, entreveoir, *pron.*, *se voir l'un l'autre*, **250**, 1 ; entre veus, *p. pa. plur.*, *qui se sont vus l'un l'autre*, **165**, 11.

entreacointier : entreacointier ensemble, *pron.*, *faire connaissance l'un avec l'autre, nouer une relation amoureuse l'un avec l'autre*, **263**, 15.

entreacoller, *pron.*, *s'embrasser, s'enlacer, se serrer mutuellement dans les bras*, **121**, 6.

entrebate : entrebatu, *p. pa.*, *s'être combattu l'un l'autre*, **248**, 24.

entrecognoistre, *pron.*, *se reconnaître*, **157**, 8.

entreferir, *pron.*, *se frapper mutuellement*, **53**, 30, **128**, 22, **272**, 13, etc. ; *s'attaquer mutuellement*, **136**, 13, **165**, 17, **248**, 22, etc.

entreoccire, *pron.*, *s'entre-tuer, se tuer mutuellement*, **131**, 30, **136**, 14, **165**, 18, etc.

entreprenant, *adj.*, *audacieux, hardi*, **127**, 10.

entreprendre, *tr.*, *entreprendre, se mettre à faire, engager, commencer*, **52**, 18, **69**, 25, **163**, 13, etc. ; *se charger de*, **78**, 7 ; *fixer, définir*, **201**, 4 ; + *de, tr. ind.*, *commencer à, se mettre à*, **163**, 23 ; + *sur, tr. ind.*, *entreprendre une action hostile contre, s'attaquer à*, **100**, 12.

entreprinse, *s. f.*, *expédition militaire, attaque armée, offensive*, **18**, 8, **142**, 4, **239**, 12 ; *entreprise, projet, dessein*, **97**, 14 ; *exploit, prouesse*, **101**, 2, **218**, 33 ; *attaque, assaut*, **244**, 28 ; *projet d'expédition militaire*, **260**, 6.

entresaluer, entresalluer, *pron.*, *se saluer mutuellement*, **147**, 6, **189**, 17.

entretenement, *s. m.*, *maintien, conservation*, **40**, 1.

entretenir, *pron.*, *se soutenir mutuellement, s'entraider*, **233**, 19, **233**, 25, **233**, 38 ; *demeurer, se maintenir, parvenir à rester*, **271**, 7 ; *tr.*, *respecter, réaliser*, **268**, 21, **277**, 8 ; *poursuivre, maintenir à un niveau égal*, **281**, 2 ; *payer la solde de*, **301**, 45 ; *s'entretenir en force, maintenir l'avantage*, **134**, 11-12 ; *soy entretenir l'un l'autre, se soutenir mutuellement, s'entraider*, **226**, 22-23, **314**, 22.

entreveoir, *voir entre veoir*.

envaÿe, *s. f.*, *attaque, assaut*, **27**, 11, **165**, 22.

envaÿr, envaÿr, *tr.*, *attaquer*, **13**, 9, **13**, 11 ; *marcher sur, s'avancer de façon menaçante vers*, **187**, 6.

envenimé, *adj.*, *imprégné de venin, empoisonné*, **30**, 20.

enviellir, *intr.*, *vieillir*, **287**, 16, **315**, 96.

environ : a l'environ, *loc. adv.*, *autour, aux environs, à proximité*, **41**, 10, **226**, 8, **301**, 21 ; tout a l'environ, *tout autour*, **87**, 32 ; *tout autour, aux environs, à proximité*, **228**, 11 ; a l'environ de, *loc. prép.*, *autour de, près de, dans le voisinage de*, **25**, 5-6, **240**, 10.

envis, *adv.*, *de mauvaise grâce, à contrecœur*, **49**, 3.

envoyer, envoier, *tr.*, *envoyer*, **11**, 13, **14**, 11, **14**, 15, etc. ; *intr.*, *envoyer un ou plusieurs messagers ou ambassadeurs*, **39**, 3, **88**, 6, **95**, 14, etc. ; *envoyer un ou plusieurs*

subalternes, **119**, 6, **147**, 3, **179**, 5, etc. ; *envoyer des troupes*, **224**, 39, **313**, 30 ; *envoyé*, *envoiié*, *p. pa.*, *envoyé*, **68**, 10, **104**, 14, **110**, 2, etc. ; *envoyer l'un vers l'autre*, *s'envoyer mutuellement des messages par l'intermédiaire de messagers*, **191**, 3.

equal, *adj.*, *égal*, **27**, 22, **122**, 40, **157**, 21, etc.

equale, *s. f.*, *égale*, **149**, 5.

erment, *s. m.*, *encre*, **286**, 18.

erramment, *adv.*, *rapidement*, *immédiatement*, **75**, 8.

es, *contr. de en + les*, *dans les*, **6**, 4, **9**, 9, **12**, 25, etc.

esbahir, *pron.*, *s'étonner*, **44**, 11, **151**, 46, **286**, 9 ; *s'inquiéter*, *prendre peur*, **115**, 5, **166**, 41, **200**, 7, etc. ; *esbahi*, *esbahy*, *p. pa.*, *effrayé*, *inquiet*, **52**, 24, **120**, 30, **166**, 5, etc. ; *étonné*, **50**, 4, **56**, 22, **71**, 15, etc. ; *troublé*, *déconcerté*, **58**, 7, **66**, 23, **120**, 34, etc. ; *attristé*, *bouleversé*, **109**, 44, **166**, 17.

esbahissement, *s. m.*, *trouble*, *désarroi*, **133**, 17, **133**, 26 ; *chose qui cause du trouble*, *du désarroi*, **191**, 70.

esbatement, *esbattement*, *s. m.*, *divertissement*, *amusement*, **37**, 12, **124**, 21, **168**, 10, etc. ; *prendre ses esbattemens en*, *trouver du plaisir à (une occupation)*, **92**, 11-12.

esbatre, *pron.*, *se divertir*, *se distraire*, *se délasser*, **8**, 8, **85**, 12, **263**, 20, etc. ; *pratiquer des activités de loisir qui impliquent un effort physique (jeux guerriers, chasse, promenades...)*, **34**, 12, **85**, 8-9, **148**, 13, etc. ; *prendre plaisir à discuter*, **287**, 19, **287**, 31 ; + *jusques a*, *pron.*, *aller avec des intentions belliqueuses jusqu'à*, **127**, 8 ; + *devers*, *pron.*, *aller avec des intention belliqueuses vers*, **285**, 19.

esbaudi, *adj.*, *réjoui*, **52**, 26.

escacher : *escaché*, *p. pa.*, *brisé*, *écrasé*, **110**, 11.

escargaittier, *tr.*, *pourvoir de gardes*, *de sentinelles*, **191**, 6 ; *surveiller par une garde attentive*, *veiller par une garde attentive à la sûreté de*, **201**, 7.

esçart, *eschart*, *s. m.*, *dégât*, *dommage*, *destruction*, *ravage*, **28**, 15, **99**, 12, **106**, 16, etc.

escarteller : *escartellé*, *p. pa.*, *mis en pièces*, **21**, 4.

escaucirer, *intr.*, *se débattre*, *se démener*, *s'agiter*, **154**, 15.

escelle, *eschelle*, *s. f.*, *bataillon*, *corps d'armée*, **166**, 1, **288**, 17.

eschapper, *eschaper*, *intr.*, *sortir d'une difficulté*, *réchapper à qqch*, **67**, 10 ; *s'échapper*, *s'enfuir*, **67**, 12, **85**, 23, **91**, 10, etc. ; *se passer*, *s'écouler*, **185**, 31 ; *impers.*, *en réchapper*, **194**, 7 ; + *a/de*, *intr.*, *échapper à*, **67**, 8-9, **68**, 27, **79**, 21, etc. ; + *de*, *pron.*, *échapper à*, **207**, 5-6 ; *s'échapper de*, **249**, 3 ; *eschappé*, *p. pa.*, *échappé*, **85**, 6, **114**, 28, **153**, 17, etc. ;

réchappé, **144**, 22, **184**, 7, **202**, 35, etc. ; en *eschapper*, *en réchapper*, **117**, 11, **163**, 12, **255**, 16-17, etc.

eschauffer, *pron.*, *s'animer*, *s'emporter*, **181**, 16 ; *eschauffé*, *p. pa.*, *en colère*, **58**, 9 ; + *de*, *agité*, *excité à cause de*, **149**, 1.

eschelle, *s. f.*, *échelle*, **111**, 11, **111**, 27, **113**, 10, etc. *Voir aussi* *escelle*.

eschever, *eschiever*, *tr.*, *éviter*, *empêcher*, **33**, 26, **183**, 43, **224**, 18.

esclarchir, *esclarcir*, *intr.*, *devenir moins dense*, *connaître une raréfaction de ses éléments*, *se clairsemer*, **191**, 60, **278**, 15.

esclistre, *s. m.*, *éclair*, **42**, 23, **251**, 16, **251**, 19, etc.

esclitrer, *voir* *exclistrer*.

escollier, *s. m.*, *écolier*, *élève*, **58**, 6.

escourre, *tr.*, *agiter*, *brandir*, **108**, 52, **113**, 15, **116**, 31, etc. ; *éviter*, *esquiver*, **134**, 5 ; *pron.*, *s'élancer*, **187**, 3.

escoutant, *s. m.*, *personne qui écoute*, *auditeur*, **100**, 18, **133**, 3.

escoute, *s. f.*, *sentinelle*, *garde*, *guetteur*, **191**, 6.

escrever : *escrever a seignier*, *pron.*, *s'ouvrir en se mettant à saigner*, **112**, 9.

escrier, *pron.*, *s'écrier*, *dire d'une voix forte*, **30**, 22, **73**, 19, **85**, 14, etc. ; *pousser des cris*, **78**, 14 ; *trans.*, *crier*, *dire d'une voix forte*, **31**, 20, **108**, 47, **109**, 15, etc. ; *défier à grands cris*, **128**, 9, **173**, 15 ; + *a*, *pron.*, *appeler à grands cris*, **30**, 25 ; *dire en criant à*, **61**, 10, **94**, 5, **217**, 30, etc. ; + *a*, *tr. ind.*, *dire en criant à*, **42**, 17, **52**, 15, **54**, 12, etc.

escu, *s. m.*, *écu*, *bouclier*, **21**, 2, **21**, 4, **116**, 6, etc. ; *partie du dos d'un animal recouverte d'une peau épaisse*, **173**, 19.

escuser, *voir* *excuser*.

esdrecher + *contre*, *pron.*, *se dresser contre*, *s'insurger contre*, **9**, 7.

esgaré, *adj.*, *désemparé*, **75**, 4 ; *hors du sens*, *qui a perdu la raison*, **154**, 6.

esjoïr, *pron.*, *se réjouir*, **23**, 16, **162**, 13 ; *esjoÿ*, *p. pa.*, *réjoui*, **113**, 8.

eslever, *tr.*, *augmenter*, *amener à un degré supérieur*, **18**, 4 ; *susciter*, *faire naître*, **66**, 24 ; *élever*, *donner ce qui est nécessaire au développement du corps et de l'esprit de*, **171**, 6 ; *recruter*, *rassembler*, **234**, 19 ; *élever*, *construire*, **309**, 28 ; *lever*, *faire sortir de l'endroit où il se trouve*, **315**, 11 ; *pron.*, *se lever*, *commencer à se manifester*, **42**, 22 ; *s'élever*, *monter*, **189**, 11, **190**, 10 ; *commencer à se faire entendre*, **197**, 9 ; *augmenter*, *parvenir à un degré supérieur*, **265**, 34 ; *pron.*, + *a l'encontre de*, *se soulever*, *se révolter contre*, **16**, 9, **266**, 33, **304**, 111 ; *prendre parti contre*, **66**, 22 ; *eslevé*, *p. pa.*, *qui a éclaté*, *qui est survenu*, **63**, 9 ; *élevé*, *monté*, **217**, 23 ; *soulevé*, *révolté*, **221**, 11 ; *élevé*, *construit*, **222**,

14 ; + au dessus de, *supérieur en dignité* à, **20**, 11 ; s'eslever en orguel, *devenir orgueilleux*, **235**, 10.

eslire, *tr.*, *choisir*, **6**, 18, **6**, 19, **12**, 9, etc. ; *élire, désigner par un vote à une fonction, une dignité*, **17**, 19, **XII**, 2, **33**, 10, etc. ; *décider*, **287**, 6 ; esleu, *p. pa.*, *choisi*, **165**, 9, **287**, 8, **287**, 9 ; *élu, qui est désigné par un vote à une fonction, une dignité*, **VIII**, 1, **315**, 108, **315**, 113.

eslongier, *pron.*, *s'éloigner*, **229**, 68, **273**, 4, **287**, 18, etc. ; eslongié, *p. pa.*, *éloigné*, **47**, 19, **48**, 28, **86**, 6, etc.

esmerveillable, *adj.*, *admirable, étonnant, extraordinaire*, **27**, 26, **133**, 50.

esmerveillier, *pron.*, *s'étonner*, **44**, 9, **44**, 22, **52**, 21, etc. ; *être rempli d'admiration*, **72**, 7 ; esmerveillié, *p. pa.*, *étonné*, **217**, 27, **235**, 36, **241**, 9, etc. ; émerveillé, *admiratif*, **270**, 17 ; + que, *qui se demande avec étonnement ce que*, **120**, 35, **302**, 26.

esmouvoir, *tr.*, *déclencher, engager*, **81**, 2, **L**, 2 ; *provoquer*, **229**, 56 ; *pron.*, *s'élever*, **101**, 36 ; *intr.*, *se mettre en mouvement*, **141**, 42 ; esmeu, *p. pa.*, *qui s'est élevé, qui a commencé*, **32**, 13, **32**, 19, **32**, 23, etc.

espace, *s. m. et f.*, *temps, laps de temps, durée, espace*, **44**, 29, **50**, 10, **56**, 19, etc. ; *occasion, opportunité, possibilité*, **315**, 73 ; *grant espace, longtemps*, **2**, 8, **30**, 29, **33**, 30, etc. ; *grant espace de temps, longtemps*, **59**, 1, **160**, 14 ; *bonne espace, longtemps, un bon moment*, **56**, 28, **80**, 20, **81**, 1, etc. ; *longue espace, longtemps*, **314**, 25 ; *une espace, un certain temps*, **26**, 19, **36**, 22, **145**, 24, etc. ; *une/ung espace de temps/du jour, un certain temps*, **14**, 11-12, **37**, 7, **312**, 39-40.

espandre, *expandre, tr.*, *répandre, verser*, **266**, 32 ; *espandu, p. pa.*, *répandu, diffusé, propagé*, **52**, 36.

espandre, *pron.*, *jeter des éclairs*, **151**, 19.

espargnier, *pron.*, *se ménager, ne pas prendre de risques*, **24**, 5, **122**, 12, **132**, 48 ; *tr.*, *épargner, laisser la vie sauve à*, **208**, 25 ; *sans espargnier, sans ménagement*, **111**, 9.

espart, *s. m.*, *éclair*, **251**, 19.

espautrer, *tr.*, *briser, fracasser, écraser*, **291**, 17.

especial, *adj.*, *particulier, spécifique*, **191**, 39 ; *en/par especial, loc. adv.*, *en particulier, surtout*, **8**, 2, **38**, 4, **58**, 4, etc.

espee, *s. f.*, *mettre a l'espee, passer au fil de l'épée, tuer*, **208**, 31-32, **217**, 17-18, **249**, 20, etc. ; *dévaster, ravager*, **260**, 11-12.

esperit, *esperil, s. m.*, *malingre esperit, diable, démon*, **59**, 4, **72**, 1 ; *maligne esperit, diable, démon*, **73**, 20-21.

espés, *adj.*, dense, obscur, où n'arrive pas beaucoup de lumière, **43**, 3 ; au plus espés de, à l'endroit le plus dense de, **28**, 17, **122**, 24, **134**, 13-14, etc.

espie, espye, *s. m. et f.*, espion, éclaireur, guetteur, **XXVIII**, 1, **121**, 12, **121**, 16, etc.

espieu, *s. m.*, épieu, long bâton terminé par un fer plat, large et pointu, **108**, 40, **173**, 6, **173**, 14, etc.

exploitier, voir exploiter.

espouser, *tr.*, épouser, se marier avec, **8**, 15, **17**, 32, **123**, 4, etc. ; marier, unir par le mariage, **55**, 19, **170**, 24 ; *intr.*, se marier, **37**, 10.

esprendre, *pron.*, prendre feu, s'enflammer, s'embraser, brûler, **70**, 11 ; espris, *p. pa.*, enflammé, embrasé, brûlé, **195**, 8, **295**, 27.

esprouver, *tr.*, mettre à l'épreuve, faire la preuve de, **155**, 21, **229**, 10, **237**, 16 ; essayer, vérifier la qualité de, **246**, 55 ; constater, observer, **264**, 16 ; *pron.*, montrer sa valeur, **288**, 25.

esquel, *contr.* de es + quel, durant lequel, **55**, 21 ; dans lequel, **132**, 34 ; auquel, **240**, 3.

esracher, *tr.*, arracher, **114**, 15, **129**, 4, **203**, 44.

esrer, *intr.*, voyager, cheminer, **25**, 13.

essembler, voir assembler, *inf. subst.*

esseuller : esseillé, esseulé, *p. pa.*, seul, isolé, **44**, 1, **174**, 21, **241**, 9, etc. ; + de, dégarni de, **141**, 27.

estable, *adj.*, durable, ferme, **15**, 8 ; solide, immuable, **263**, 13.

establiir, *tr.*, placer, disposer, instituer dans un fonction, **107**, 4.

estace, estache, *s. f.*, soutien, appui, **186**, 23 ; pieu, poteau de soutien, **202**, 2, **202**, 3, **202**, 8, etc.

estain, *s. m.*, laine à longs brins déagée par le peignage et destinée à former la chaîne du tissu, **196**, 7.

estaindre, extaindre, *tr.*, éteindre, faire cesser, **175**, 7, **175**, 14 ; extaint, *p. pa.*, détruit, annulé, effacé, **269**, 8.

estal, *s. m.*, rendre estal, *intr.*, résister, livrer bataille, **133**, 14.

estandard, *s. m.*, enseigne portant une devise ou une marque et servant d'emblème et de signe de ralliement, **158**, 17, **158**, 18, **305**, 5, etc. ; personne qui parvient à rallier les autres, **177**, 24, **186**, 23.

estat, *s. m.*, suite, groupe de personnes au service de qqn, **17**, 9 ; condition, situation, **72**, 11, **77**, 9, **183**, 4 ; tenue, manière de se vêtir et de s'équiper, **96**, 7 ; condition sociale, rang, **144**, 26.

estendre, *pron.*, *s'étendre, s'allonger, se coucher*, **112**, 8 ; *se raidir dans les affres de l'agonie*, **177**, 15, **292**, 72 ; *tr.*, *tendre, allonger*, **266**, 42 ; *estendu, p. pa., étendu, allongé, couché*, **30**, 5 ; *étendu, déployé*, **47**, 12, **47**, 14, **71**, 11 ; *soy estendre que pour, occuper un espace suffisant pour*, **23**, 15-16.

estoire, *s. f.*, *flotte, armée navale*, **125**, 11, **239**, 5.

estordre : *estordre son cop, retirer son épée*, **191**, 52, **207**, 16, **279**, 30.

estour, *s. m.*, *combat, bataille, mêlée*, **107**, 20, **134**, 26, **137**, 20, etc. ; *rang de soldats*, **247**, 29.

estourmir, *tr.*, *mettre en alerte, en branle, en mouvement*, **189**, 52 ; *pron.*, *se mettre en alerte, en branle, en mouvement, s'agiter*, **194**, 28, **243**, 5, **279**, 5 ; *estourmi, estourmy, p. pa., en alerte, agité*, **118**, 37 ; *qui est attaqué à l'improviste, en déroute, en désarroi*, **202**, 12, **247**, 12.

estraiier, *adj.*, *sans maître, errant*, **30**, 14.

estrain, *s. m.*, *paille*, **109**, 29.

estraindre, *tr.*, *serrer fortement*, **187**, 16 ; *estraindre les dens, serrer les dents, grincer des dents*, **114**, 1-2, **187**, 17, **198**, 2, etc.

estrange, *estrangeier, s. m.*, *étranger*, **163**, 12, **205**, 16, **233**, 27.

estrange, *adj.*, *étranger*, **6**, 14, **36**, 6, **36**, 15, etc.

estrangler, *tr.*, *étrangler par pendaison*, **93**, 5 ; *tuer*, **172**, 7, **174**, 2, **174**, 20.

estre, *s. m.*, *dire son estre, donner son identité*, **246**, 1 ; *enquerre/demander de son estre a, demander son identité à qqn*, **301**, 73, **301**, 86, **303**, 4.

estre, *s. m.*, *endroit, lieu*, **311**, 4.

estre : *estre en qqn de, impers., incomber à qqn de, revenir à qqn de*, **20**, 13 ; *être capable de, avoir le pouvoir de*, **68**, 6, **248**, 52-53, **301**, 41-42 ; *estre de faire, impers., falloir faire*, **65**, 8, **109**, 51, **156**, 11, etc. ; *comment il luy est, comment il va, comment il se porte*, **174**, 24 ; *comme il estoit, comme il était vrai*, **205**, 29.

estrif, *s. m.*, *affrontement, dispute, querelle*, **31**, 28, **32**, 12.

estriver : *estriver ensemble, intr., se disputer, se quereller*, **254**, 38.

esvertuer, *pron.*, *repandre de la vigueur, retrouver des forces*, **27**, 17 ; *faire des efforts, se donner beaucoup de peine*, **109**, 17.

et, *conj.*, *et*, **1**, 2, **1**, 3, **1**, 4, etc. ; *avec*, **51**, 29, **77**, 10, **106**, 15, etc. ; *quatre et quatre, quatre à quatre*, **46**, 16.

eul, *s. m.*, *veoir a l'eul, voir de ses propres yeux*, **296**, 4 ; *yeulx, plur.*, *voyant les yeulx de, sous les yeux de*, **137**, 24, **203**, 42 ; *roullier les yeulx, faire rouler ses yeux dans ses orbites*, **187**, 5, **187**, 17, **198**, 1, etc.

heureux, *adj.*, *chanceux, favorisé par le sort*, **7**, **8**, **145**, **3**.
 euvre *voir* oeuvre.
 evesque, *s. m.*, *evesque des Juifz, grand prêtre des Juifs*, **258**, **16-17**.
 evocquier, *tr.*, *invoker, appeler*, **171**, **13**.
 exauchier, *tr.*, *élever en honneur, en gloire, en importance*, **164**, **6**, **176**, **27** ; *exalter, magnifier, glorifier*, **265**, **27**, **265**, **32** ; *pron.*, *se mettre en valeur, se donner de l'importance*, **268**, **12**.
 excercite, *s. m.*, *armée*, **20**, **4**, **89**, **29**, **91**, **15**, etc.
 excercite, exercite, *s. f.*, *pratique, exercice*, **26**, **8**, **156**, **28**, **265**, **28**.
 exclistrer, esclitrer, *impers.*, *faire des éclairs*, **86**, **10**, **251**, **3**.
 excuser, escuser, *pron.*, *se dérober à une obligation, une demande*, **133**, **34**, **269**, **2** ; *se justifier, fournir des arguments pour se disculper*, **242**, **13**.
 exemplaire, *s. m.*, *a l'exemplaire de, à l'exemple de*, **278**, **38**.
 exemple, *s. m. ou f.*, *exemple*, **68**, **28**, **134**, **21**, **150**, **14**, etc. ; *petit récit servant à illustrer une situation, à faire comprendre un état de choses*, **301**, **19**.
 exeques, *s. f. plur.*, *obsèques*, **185**, **21**, **233**, **54**, **282**, **42**.
 exillier, *tr.*, *mettre à mort*, **68**, **14** ; *dévaster, ravager*, **193**, **31** ; *détruire, anéantir*, **266**, **29** ; *intr.*, *dévaster, ravager*, **210**, **13** ; *exillié, p. pa.*, *détruit, anéanti*, **129**, **32**.
 expandre, *voir* espandre.
 expert, *adj.*, *expérimenté, habile*, **24**, **7**, **132**, **28**, **240**, **2**, etc.
 exploitier, esplotier, exploittier, *pron.*, *+ de, se hâter de*, **25**, **2** ; *+ sur, tr. ind.*, *agir contre, entreprendre une action contre*, **245**, **44** ; *tellement/tant se exploiter que, faire tant d'efforts que*, **15**, **13**, **23**, **9**, **62**, **1-2**, etc. ; *tant exploiter que, faire tant d'efforts que*, **97**, **1**, **155**, **7-8**, **310**, **9**, etc.
 exploré, *adj.*, *éploré, en larmes*, **302**, **34**.
 exposer, *tr.*, *présenter par le discours*, **151**, **39**, **155**, **19**, **170**, **7**, etc. ; *expliquer, interpréter*, **151**, **39**, **151**, **45** ; *pron.*, *s'exposer à un danger, prendre des risques*, **198**, **8** ; *+ de, tr. ind.*, *parler de*, **151**, **41**.
 extaindre, *voir* estaindre.
 extimer, *pron.*, *être évalué*, **127**, **4**.
 extration, *s. f.*, *lignée*, **160**, **10** ; *origine, naissance*, **234**, **24**.
 exurper, *tr.*, *usurper*, **4**, **5**.
 face, *s. f.*, *visage*, **43**, **18**, **52**, **13**, **120**, **5**, etc.

fachon, *s. f., manière, façon*, **6**, **3**, **131**, **42**, **206**, **9**, etc. ; *aspect physique, apparence, allure*, **49**, **16**, **128**, **18**, **203**, **49**, etc. ; *par tel fachon que, loc. conj., de telle manière que*, **28**, **17**, **99**, **17** ; *a la fachon de, comme, à la semblance de, en présentant une grande ressemblance avec*, **187**, **13**.

facondieux, *adj., qui a une élocution facile et abondante, éloquent, disert*, **178**, **19**.

faé, *adj., ensorcelé, enchanté*, **299**, **9** ; *de l'au-delà, de l'autre monde, du monde surnaturel*, **27**, **29**, **73**, **9**.

faillir, *intr., rater son coup, manquer sa cible*, **47**, **13**, **202**, **7**, **232**, **4** ; *échouer*, **109**, **13** ; *manquer*, **122**, **26** ; *prendre fin, arriver à son terme*, **278**, **2** ; + *a, tr. ind., faire défaut à, manquer à*, **20**, **23**, **47**, **3**, **69**, **20**, etc. ; *manquer à ce qu'on doit à*, **81**, **9** ; *manquer de, se dérober à*, **266**, **44** ; *échouer dans*, **270**, **16** ; *ne pas réussir, passer à côté de*, **304**, **113** ; *ne point faillir a, réussir à, parvenir à*, **253**, **14** ; + *de, tr. ind., échouer à*, **117**, **1**, **273**, **8**, **274**, **7**, etc. ; + *a, impers., faire défaut à, manquer à*, **79**, **3**, **292**, **4** ; *faillily, p. pa., terminé, fini*, **38**, **5**, **39**, **3**, **63**, **27**, etc. ; *éteint*, **313**, **33** ; *peu s'en fault que, il s'en faut de peu que*, **31**, **30** ; *ne faillily gaires que, peu s'en faillily que, il s'en fallut de peu que*, **47**, **16**, **78**, **17**, **113**, **34**, etc.

fainte, *s. f., action de feindre, de faire semblant, dissimulation*, **177**, **16**.

faire, *tr.*, *n'avoir que faire de, ne faire aucun cas de, n'attacher aucune importance à*, **296**, **24**.

fait, *s. m., fais, plur., actes, actions, ce que l'on fait*, **10**, **9**, **196**, **8**, **229**, **57**, etc. ; *actes notables, prouesses, exploits guerriers*, **156**, **3**, **233**, **34**, **241**, **32**, etc. ; *le fait de, ce qui concerne, le sujet de*, **268**, **4**, **269**, **11** ; *du fait de, du fait de, en raison de, à cause de*, **299**, **6-7** ; *fait de guerre, exploit guerrier*, **206**, **70** ; *haulx fais, grans fais, actes notables, prouesses, exploits guerriers*, **28**, **8**, **101**, **2**, **269**, **5** ; *biens fais, actes de vaillance, prouesses, exploits guerriers*, **120**, **17** ; *fais d'armes, faits d'armes, prouesses, exploits guerriers*, **122**, **20**, **131**, **24-25**, **XLVIII**, **2**, etc. ; *de fait, loc. adv., de fait, effectivement, en effet*, **95**, **3-4**, **177**, **6** ; *a fait, entièrement, pleinement*, **255**, **40**.

faix, fais, faiz, *s. m., assaut, charge*, **109**, **24**, **114**, **26**, **122**, **48**, etc. ; *piere de faiz, pierre de grand poids*, **111**, **14-15** ; *tous/tout a ung fais, loc. adv., tous ensemble, en masse*, **113**, **22**, **122**, **28**, **136**, **10**.

faitures, *s. f., plur., traits, aspect*, **221**, **2**, **312**, **43**.

famine, *s. f., faim, souffrance causée par le manque de nourriture*, **44**, **7**, **44**, **14**, **70**, **5**, etc.

fantasme, fantosme, *s. m., fantôme, esprit malfaisant, apparition*, **72**, **11**, **73**, **20**, **101**, **27**, etc. ; *image trompeuse, illusion, vision*, **80**, **10**.

farie, *s. f., au-delà, autre monde, monde surnaturel*, **73**, **20**.

fauldestref, faudestref, faulsdestref, *s. m.*, *siège pliant à dos et à bras destiné aux grands personnages*, **98**, 39, **99**, 9, **143**, 11, etc.

faulte, *s. f.*, *faute, manquement*, **33**, 16, **91**, 14, **315**, 78 ; *tort, dommage*, **291**, 52 ; par faulte de, *par manque de*, **162**, 3 ; faire faulte, *manquer, ne pas tenir*, **308**, 23, **315**, 75.

faulx bourgs, *voir* bourg.

fausser : faussé, *p. pa.*, *endommagé, percé, troué*, **108**, 41.

feal, *s. m.*, *sujet, vassal*, **162**, 6.

feaulté, *s. f.*, *serment de fidélité prêté par un vassal envers son suzerain*, **87**, 13, **89**, 3, **167**, 9.

fee, *s. f.*, *être surnaturel*, **72**, 1, **80**, 22 ; *fée*, **LXXII**, 1, **299**, 2, **299**, 19, etc.

fellement, *adv.*, *durement, méchamment, violemment*, **202**, 50, **203**, 2.

felon, fel, *adj.*, *méchant, mauvais*, **25**, 17, **144**, 32 ; *traître, déloyal*, **83**, 14 ; *hautain, dédaigneux, méprisant*, **128**, 12, **143**, 12, **314**, 38.

felonneusement, *adv.*, *méchamment, cruellement, rudement, durement*, **277**, 18.

felonneux, *adj.*, *violent, rude, terrible*, **284**, 31.

felonnie, *s. f.*, *colère, fureur*, **248**, 56.

fer, *s. m.*, *fer, métal d'un blanc grisâtre*, **28**, 15, **28**, 19, **47**, 7, etc. ; *partie métallique d'une arme, pointe, extrémité en fer*, **61**, 13, **108**, 35, **108**, 53, etc. ; *arme de fer, arme munie d'une pointe en fer*, **245**, 15 ; par fer, *en utilisant des armes de fer*, **193**, 25, **196**, 29, **210**, 11, etc.

ferir, *tr.*, *frapper, donner un coup à*, **21**, 3, **27**, 9, **30**, 4 etc. ; *atteindre, toucher*, **242**, 2 ; *intr.*, *frapper, donner des coups*, **21**, 10, **61**, 26, **70**, 10, etc. ; *pron.*, *se frapper*, **273**, 9 ; + en, *tr.* *ind.*, *se jeter, se précipiter dans/sur*, **27**, 26 ; + sur, *tr.*, *assener à*, **55**, 2 ; + dedens, *pron.*, *attaquer, assaillir*, **21**, 2, **21**, 17, **28**, 13, etc. ; *se précipiter dans*, **43**, 4, **107**, 20 ; *souffler dans, s'engouffrer dans*, **189**, 23 ; + en/a, *pron.*, *se jeter, se précipiter dans/sur*, **28**, 16-17, **30**, 16, **30**, 19, etc. ; + sur, *pron.*, *attaquer*, **107**, 15, **113**, 22, **131**, 11-12, etc. ; + après, *pron.*, *se jeter à la poursuite de*, **304**, 7-8 ; feru, *p. pa.*, *atteint, touché*, **114**, 1, **131**, 3, **146**, 14, etc. ; ferir de l'esperon/des esperons, *piquer des éperons, éperonner (son cheval)*, **25**, 25, **30**, 14-15, **32**, 14, etc.

ferme, *adj.*, *solide, stable, durable*, **15**, 8, **263**, 13 ; *constant*, **266**, 55 ; soy tenir ferme a l'encontre de, *resister fermement à*, **267**, 12-13.

fermer, *tr.*, *fermer*, **48**, 22, **154**, 9, **185**, 5, etc. ; fermé, *p. pa.*, *fermé*, **8**, 13, **78**, 13, **109**, 31, etc. ; *clos, entouré, barré*, **23**, 26 ; *construit, qui est assis solidement sur ses fondations*, **127**, 3 ; *qui prive de communication avec l'extérieur*, **270**, 36, **315**, 31 ; + de, *fortifié par*, **106**, 15.

fervestir : ferveſtu, *p. pa.*, *vêtu de fer, armé*, **140**, 3.

feſte, *s. f.*, *manifeſtations de joie*, **37**, 11, **62**, 10, **276**, 10 ; *fête, réjouiffances collectives*, **37**, 12, **37**, 13, **55**, 19, etc. ; *faire feſte, manifefter ſa joie, ſe réjouir*, **185**, 8 ; *faire feſte a, manifefter ſa joie à qqn en l'accueillant*, **97**, 8, **121**, 6-7, **157**, 8, etc. ; *faire feſte de, ſe réjouir de, manifefter ſon plaisir à propos de*, **101**, 30, **265**, 10.

feſtoier, feſtier, *tr.*, *accueillir chaleureuſement, faire fête à*, **23**, 17, **38**, 24, **153**, 19, etc. ; *traiter de manière feſtive, réjouir par une fête, un feſtin*, **64**, 4, **317**, 34 ; *pron.*, *faire la fête, ſe divertir*, **259**, 9 ; feſtoiié, *p. pa.*, *accueilli chaleureuſement*, **49**, 11 ; *traité de manière feſtive, réjouir par une fête, un feſtin*, **50**, 10, **52**, 34.

feu, *s. m.*, *feu*, **23**, 19, **43**, 6, **43**, 19, etc. ; *éclair, foudre*, **151**, 19 ; *étincelles*, **276**, 7 ; *feu grigois, mélange difficile à éteindre de ſoufre, de poix et de ſalpêtre*, **286**, 41.

feuille, *s. f.*, *abri conſtruit avec des branches feuillues*, **218**, 37, **219**, 4.

fevre, *s. m.*, *forgeron*, **49**, 6, **246**, 48.

fiance, *s. f.*, *confiance*, **64**, 19, **68**, 32, **80**, 10, etc.

fiancier, *intr.*, *ſe fiancer*, **37**, 10, **55**, 19, **238**, 8, etc. ; *promettre, jurer, engager ſa parole ſur*, **268**, 20.

fief, *s. m.*, *tenir en fief un lieu de, exercer le pouvoir ſur un lieu en tant que vaſſal de*, **126**, 5, **223**, 15.

fier, *adj.*, *fougueux, hardi, intrépide, courageux*, **20**, 26, **55**, 24, **61**, 10, etc. ; *mépriſant, hautain, orgueilleux*, **24**, 16, **32**, 3, **211**, 15, etc. ; *exceptionnel*, **47**, 27 ; *acharné, terrible*, **137**, 5, **184**, 12, **246**, 13, etc. ; *féroce*, **174**, 4 ; *fier, qui a le ſens de ſa dignité*, **301**, 83, **301**, 85 ; + a, *dur, impitoyable dans l'exécution d'une action*, **271**, 7 ; *tenir fier, pron.*, *ſe montrer intrépide*, **304**, 109.

fierement, *adv.*, *de manière hautaine, arrogante*, **25**, 17, **130**, 31, **156**, 16, etc. ; *farouchement, énergiqnement, avec aſſurance*, **58**, 24, **68**, 2, **72**, 15, etc.

fiereté, fierté, *s. f.*, *cruauté, dureté*, **21**, 21, **31**, 7, **248**, 42 ; *violence*, **30**, 15, **112**, 8, **122**, 49, etc. ; *orgueil*, **268**, 14.

figure, *s. f.*, *perſonne, perſonnage*, **127**, 7 ; *créature*, **128**, 16.

filler, *intr.*, *couler*, **52**, 13.

filz, *s. m.*, *perſonne du ſexe maſculin conſidérée par rapport à ſes parents*, **2**, 6, **3**, 4, **3**, 7, etc. ; *enfant du ſexe maſculin, jeune homme*, **85**, 10, **187**, 12.

fin, *s. f.*, *en fin, loc. adv.*, *finalemt*, **8**, 20, **79**, 7, **101**, 16, etc. ; *a toutes fins, à tout prix, à toute force, abſolument*, **24**, 5, **249**, 14 ; *être ſa fin, marquer le terme de ſa vie*, **85**, 23 ; *mettre a fin, tuer*, **30**, 7, **45**, 20, **136**, 26, etc. ; *achever, mener à bien*, **46**, 10, **218**, 32, **228**,

13 ; estre affin de, *être à la fin, au terme de*, **202**, 41 ; aller a fin, *mourir*, **299**, 13-14 ; venir a fin, *obtenir ce à quoi l'on tend*, **308**, 41.

finances, *s. f. plur., argent, ce qui permet de financer*, **311**, 2 ; *somme, quantité*, **312**, 41.

finer, *intr., mourir*, **25**, 18 ; *s'achever, se terminer*, **26**, 7, **42**, 23, **136**, 7, etc. ; *tr., achever, terminer*, **105**, 10, **107**, 23, **109**, 4, etc. ; *parvenir à trouver, à rassembler*, **119**, 18, **188**, 12, **189**, 28, etc. ; *cesser de*, **134**, 28 ; + de, *tr. ind., cesser de*, **25**, 13, **105**, 2-3, **229**, 40 ; *finé, p. pa., achevé, terminé*, **139**, 3, **251**, 1, **304**, 36.

fisicien, *s. m., médecin*, **258**, 5.

flach, *s. m., flaque, petite mare*, **173**, 13, **173**, 15.

flairer, *tr., sentir par l'odorat, discerner par l'odeur*, **176**, 9.

flamme, flambe, *s. f., flamme*, **23**, 20, **43**, 19, **74**, 11, etc. ; *éclair, foudre*, **151**, 19.

fleur, *s. f., fleur(s) de, les meilleurs des*, **173**, 9, **282**, 21 ; *la fleur de, le meilleur de*, **245**, 53.

florin, *s. m., monnaie d'or initialement frappée à Florence à partir de 1252 et répandue par la suite dans les autres États européens*, **47**, 4, **265**, 18, **303**, 16.

floury, *adj., chenu, blanchi*, **269**, 10.

fois, *s. f., une fois, un jour*, **67**, 10, **80**, 6, **148**, 17, etc. ; *une fois*, **78**, 18, **298**, 10 ; *pour ceste fois, pour cette fois, cette fois-ci*, **235**, 47, **308**, 21.

foison, foisson, *s. f., une grande quantité de*, **59**, 18, **76**, 2, **189**, 34, etc. ; *un grand nombre de*, **71**, 16, **72**, 2, **102**, 8, etc. ; *foison de, une grande quantité de*, **203**, 45 ; *un grand nombre de*, **5**, 4, **75**, 12, **83**, 3, etc. ; *a foison, en grande quantité, en grand nombre, en abondance*, **70**, 15, **77**, 5, **109**, 29, etc. ; *estre foison, être nombreux*, **301**, 18.

fol, *adj., débauché, qui se prostitue*, **4**, 19 ; *insensé, déraisonnable, stupide*, **118**, 22, **119**, 37, **163**, 10 ; *fou, privé de raison*, **304**, 53.

fondamment, *adv., abondamment*, **178**, 3.

fondement, *s. m., fondation, ouvrage de maçonnerie servant de base à une construction*, **139**, 15, **249**, 18, **286**, 35, etc.

fonder, *tr., fonder*, **2**, 5, **3**, 11, **6**, 8, etc. ; *bâtir, construire*, **233**, 45 ; *fondé, p. pa., fondé*, **3**, 3, **10**, 11, **13**, 14, etc. ; *bâti, construit*, **45**, 11.

fondre, *intr., s'effondrer*, **27**, 10, **165**, 21 ; *tr., fondre, fabriquer un objet avec du métal fondu*, **101**, 10.

fontaine, *s. f., source, eau vive qui sort de terre*, **70**, 12, **166**, 35, **173**, 26, etc.

force, *s. f., puissance militaire, contrainte par les armes*, **21**, 13, **114**, 20, **114**, 23, etc. ; *force, puissance d'action physique*, **28**, 5, **32**, 9, **42**, 12, etc. ; *courage, énergie morale*, **28**, 9, **145**, 13, **177**, 24, etc. ; *celui qui possède la force*, **122**, 43, **261**, 21 ; *puissance*,

importance, **264**, 6 ; *forces*, *plur.*, *troupes*, *armée*, **235**, 26 ; *de force*, *par la force*, *par la contrainte*, **15**, 20, **93**, 4, **109**, 36, etc. ; *avec impétuosité*, *avec violence*, **27**, 10, **111**, 13, **116**, 33-34, etc. ; *par force*, *avec force*, *avec violence*, **30**, 12, **31**, 13, **53**, 32, etc. ; *par la force*, *par la contrainte*, **68**, 11, **109**, 33, **133**, 51, etc. ; *au moyen des armes*, *par la puissance des armes*, **95**, 2, **130**, 27, **137**, 2, etc. ; *a force*, *en employant l'énergie physique*, *par la force*, *par la contrainte*, **31**, 8, **83**, 12 ; *avec impétuosité*, **93**, 8-9, **111**, 8-9 ; *par vive force*, *avec vigueur*, *avec impétuosité*, **99**, 7, **198**, 20 ; *par une force*, *en une seule attaque*, *d'un seul assaut*, **113**, 23, **185**, 5 ; *grans forces*, *prouesses guerrières*, **164**, 10, **198**, 8, **240**, 39, etc. ; *force d'armes*, *prouesses guerrières*, **271**, 7-8, **312**, 18, **313**, 40 ; *a grant force*, *en grand nombre*, **108**, 5-6, **110**, 14, **113**, 10, etc. ; *en grande quantité*, **192**, 25 ; *par force de*, *par le moyen de*, *par le biais de*, **195**, 7 ; *estre force de*, *impers.*, *falloir*, *être nécessaire de*, **17**, 34, **87**, 6, **109**, 34, etc.

forme, voir *fourme*.

former, voir *fourmer*.

fors, *prép.*, *excepté*, *sauf*, *si ce n'est*, **7**, 16, **53**, 8, **70**, 6, etc. ; *fors que*, *excepté*, *sauf*, *si ce n'est*, **64**, 19, **194**, 30 ; *excepté que*, *si ce n'est que*, **190**, 11, **232**, 29, **253**, 21, etc. ; *fors ce que*, *excepté que*, *si ce n'est que*, **194**, 26 ; *ne... fors*, *ne... que*, *uniquement*, **245**, 9 ; *ne... fors que*, *ne... que*, *uniquement*, **120**, 44, **203**, 10, **278**, 37-38 ; *fors (tant) seulement*, *excepté*, *sauf*, *si ce n'est*, **132**, 24, **154**, 24, **173**, 7-8, etc. ; *fors tant que*, *excepté que*, *si ce n'est que*, **262**, 22 ; *fors que seulement*, *fors tant seulement que*, *excepté que*, *si ce n'est que*, **152**, 4, **288**, 2 ; *ne tenir fors a*, *ne tenir qu'à*, *ne dépendre que de*, **158**, 6-7.

fort, *s. m.*, *fort*, *forteresse*, *lieu fortifié*, **195**, 5.

fort, *adj.*, *fort*, *robuste*, *doué de force physique*, **28**, 6, **47**, 25, **48**, 1, etc. ; *intense*, *acharné*, **74**, 18, **76**, 39, **184**, 30, etc. ; *solidement fortifié*, **106**, 14, **127**, 2, **153**, 24, etc. ; *solide*, *résistant*, **128**, 23, **231**, 31, etc. ; *puissant*, *efficace*, **177**, 15 ; *puissant*, *doué d'un pouvoir*, **203**, 12 ; *extraordinaire*, *frappant*, **268**, 31 ; + *a*, *difficile à*, **141**, 28 ; *soy faire assez fort pour*, *se présenter comme capable de*, *s'engager à*, **265**, 29-30.

fort, *adv.*, *très*, **8**, 2, **10**, 7, **44**, 3, etc. ; *beaucoup*, *grandement*, **24**, 17, **44**, 14, **44**, 23, etc. ; *intensément*, **30**, 10, **31**, 3, **32**, 8, etc. ; *avec force*, *avec violence*, **111**, 16, **113**, 16, **132**, 43, etc. ; *en grand nombre*, **239**, 19 ; *vite*, **308**, 48, **308**, 50.

fortune, *s. f.*, *hasard*, *conjoncture*, *circonstances*, **86**, 22, **293**, 25 ; *hasard malheureux*, *malheur*, *incident*, **162**, 22, **262**, 10 ; *bonne fortune*, *chance*, *succès*, **200**, 7 ; *Fortune*, voir *index des personnes*, **191**, 43, **200**, 9, **276**, 26, etc.

fosse, *s. f.*, *basse-fosse*, *cachot souterrain*, **64**, 14, **67**, 15 ; *fosse*, *cavité d'origine artificielle creusée dans la terre*, **80**, 26.

fossé, *s. m.*, *douve*, *large tranchée creusée autour d'un ouvrage fortifié et constituant un élément de défense*, **110**, 14, **111**, 9, **111**, 11, etc. ; *ruisseau*, *rigole*, *petit cours d'eau*, **175**, 23, **175**, 38.

fouir, *intr.*, *creuser*, **300**, 4, **300**, 5.

fouller : *foullé*, *p. pa.*, *fatigué*, *épuisé*, **111**, 2, **145**, 16.

fouragier, *tr.*, *piller*, **87**, 30, **313**, 30.

fourches, *s. f.*, *plur.*, *gibet à plusieurs piliers*, **99**, 5.

fourdrier, *tr.*, *frapper comme par la foudre*, **293**, 33 ; *fourdrié*, *p. pa.*, *frappé comme par la foudre*, **202**, 6.

fourer, *pron.*, *se jeter*, *se précipiter*, **291**, 13.

fourier, *s. m.*, *avant-coureur*, **248**, 49.

fourme, *forme*, *s. f.*, *apparence*, *aspect*, **309**, 25 ; *en fourme de*, *sous l'apparence de*, **43**, 12, **56**, 6, **57**, 3, etc.

fourmener : *fourmené*, *p. pa.*, *malmené*, *brutalisé*, **304**, 42.

fourmer, *former*, *tr.*, *former*, *créer*, *façonner*, **145**, 3 ; *formé*, *p. pa.*, *formé*, *créé*, *façonné*, **231**, 19 ; *fourmé de tous membres*, *doté de membres solides*, **28**, 6-7, **101**, 34-35.

foursené, *adj.*, *qui est hors du sens*, *fou*, *furieux*, *enragé*, **58**, 15, **101**, 24, **134**, 9, etc.

foursener, *intr.*, *devenir fou*, *perdre la raison*, **134**, 19.

foursenerie, *s. f.*, *fureur*, *colère*, **211**, 7.

foy, *s. f.*, *parole donnée*, *engagement*, *serment*, **8**, 22 ; *fidélité*, *fidélité à l'engagement pris*, **65**, 24, **219**, 7 ; *loyauté*, *franchise*, *droiture*, **142**, 23 ; *par foy*, « *par ma foi* », *formule utilisée pour garantir la véracité de ses paroles*, **217**, 41 ; *foy que devez*, *par le respect que vous devez à*, **128**, 16 ; *par la foy que je doy*, *par le respect religieux que je dois à*, **304**, 54 ; *promettre sa foy de*, *jurer sur sa foi de*, *faire le serment de*, **68**, 21-22 ; *baillier sa foy que*, *jurer sur sa foi que*, *faire le serment que*, **150**, 5-6 ; *baillier la foy*, *prêter serment*, **150**, 9.

frain, *s. m.*, *frein*, *mors*, *partie métallique de la bride placée dans la bouche du cheval*, **308**, 7, **308**, 28 ; *le frain habandonné*, *à bride abattue*, *sans freiner le cheval à l'aide de la bride*, **295**, 18.

franc, *adj.*, *libre*, **6**, 15, **104**, 17, **220**, 13 ; *exempté d'obligations financières telles qu'un impôt*, *un tribut ou une rançon*, **102**, 32, **144**, 10 ; + *de*, *exempt de*, **63**, 15, **214**, 16.

franchise, francise, *s. f.*, *immunité, privilège, droit attaché à un lieu*, **6**, 16 ; franchises, *plur.*, *ensemble de droits et de privilèges*, **16**, 12, **167**, 4.

fraper, frapper, *tr.*, *assener, donner*, **21**, 3 ; *enfoncer en donnant plusieurs coups*, **150**, 14 ; *intr.*, *donner un ou plusieurs coups*, **31**, 19, **43**, 8, **43**, 16, etc. ; *pron.*, *fraper dedens, se précipiter sur*, **21**, 20, **114**, 11.

frechs, frisch, *adj.*, *frais, légèrement froid*, **162**, 20 ; *dispos, reposé, en bonne forme physique*, **111**, 19, **206**, 43 ; *vigoureux, vif*, **189**, 23, **312**, 57.

frelon, *s. m.*, *articulation située entre le paturon et le canon du cheval*, **137**, 21.

freour, *s. f.*, *frayeur, peur soudaine et violente*, **250**, 28.

frere, *s. m.*, *frere germain, frère né d'un même père et d'une même mère*, **87**, 18.

friente, *s. f.*, *bruit, tumulte, vacarme*, **194**, 27.

froisser, *intr.*, *se briser, se rompre*, **53**, 31 ; *tr.*, *briser, rompre*, **82**, 24, **104**, 10, **105**, 5, etc.

froissis, *s. m.*, *bruit de choses qui se brisent*, **21**, 6.

froyer, froier, froïier, *intr.*, *se briser, se rompre*, **209**, 14, **273**, 12, **274**, 18 ; *briser, rompre*, **272**, 14 ; *froïié en pieches, p. pa.*, *brisé, mis en pièces*, **212**, 39.

fuïte, *s. f.*, *se mettre à la fuite, fuir, s'enfuir*, **192**, 12, **232**, 11, **255**, 11, etc.

furnir, *tr.*, *s'acquitter de, transmettre*, **26**, 1, **67**, 21, **69**, 14, etc. ; *accomplir, mener à terme*, **69**, 25, **161**, 22, **161**, 28, etc. ; *combattre, livrer bataille*, **128**, 20 ; + *de, tr.*, *pourvoir de, garnir de, doter de*, **213**, 14 ; *furny, furni, p. pa.*, *bien bâti, robuste*, **228**, 3, **229**, 2, **301**, 77, etc. ; + *de, pourvu de, garni de, doté de*, **100**, 9, **125**, 28, **154**, 28, etc.

fust, *s. m.*, *manche de bois*, **61**, 13, **108**, 53.

fuyant, *part. prés. subst.*, *fuyard*, **208**, 1.

gaber + *de, pron.*, *se moquer de*, **246**, 44.

gaige, gage, *s. m.*, *objet personnel offert en signe de fidélité*, **146**, 12 ; *laisser en gaige, laisser en dépôt à titre de garantie*, **129**, 14, **209**, 11, **224**, 21.

gaignage, *s. m.*, *butin*, **196**, 21.

gaing, *s. m.*, *butin*, **158**, 22, **204**, 4, **310**, 5.

gaires, *adv.*, *beaucoup*, **22**, 13, **23**, 15, **23**, 19, etc. ; *vraiment*, **43**, 21 ; *longtemps*, **194**, 20 ; *ne... gaires, gaires ne, ne... guère, ne... pas beaucoup*, **43**, 4, **47**, 18, **52**, 39, etc. ; *ne... guère, ne... pas très*, **48**, 31, **80**, 16 ; *ne... guère, ne... pas longtemps*, **176**, 12, **189**, 35, **276**, 23, etc. ; *il n'y a gaires que, il n'y a pas longtemps que, il y a peu de temps que*, **46**, 2, **97**, 6-7, **132**, 14, etc. ; *avant qu'il soit gaires de temps, dans peu de temps, sous peu*, **181**, 17-18.

gaitte, *s. f.*, guetteur, sentinelle, **108**, 3, **108**, 4.

gallee, *s. f.*, galère, navire propulsé par des rames, **196**, 13, **196**, 17, **196**, 31.

gambe, jambe, *s. f.*, gambe sur aultre, jambes croisées, **98**, 39, **233**, 15, **241**, 12-13.

garand, *s. m.*, a garand, *en sécurité, à l'abri*, **166**, 30, **251**, 9 ; venir a garand, *se mettre à l'abri, chercher un refuge*, **LX**, 1, **262**, 28.

garantir, *tr.*, protéger, **108**, 45, **134**, 5, **191**, 62, etc. ; garanti, *p. pa.*, protégé, **304**, 99.

garchon, *s. m.*, homme vil et grossier, **31**, 10 ; valet, domestique, **106**, 3, **116**, 12, **128**, 1, etc.

garde, *s. f.*, surveillance, protection, **98**, 27, **144**, 4, **204**, 13, etc. ; action de surveiller un endroit pour en assurer la sécurité et la défense, **112**, 2, **244**, 14 ; groupe de personnes chargé de la défense de qqch ou de qqn, **109**, 45 ; personne chargée de la défense de qqch ou de qqn, **171**, 24, **191**, 6, **215**, 16, etc. ; avoir la garde de, être chargé de, avoir la responsabilité de, **33**, 4 ; être chargé de la surveillance de, **85**, 13-14 ; soy donner garde de, *pron.*, être sur ses gardes vis-à-vis de, se méfier de, prêter attention à, **19**, 9-10, **66**, 23, **92**, 3, etc. ; soy mettre en la garde de, se mettre sous la protection de, **34**, 20 ; soy recommander en la garde de, se recommander à la protection de, **47**, 10-11 ; recommander en la garde de, recommander à la protection de, **162**, 12, **188**, 18 ; (soy) prendre garde (de), prêter attention à, se méfier de, **60**, 19, **83**, 11, **98**, 37, etc. ; prendre garde de, prêter attention à, se méfier de, **132**, 18 ; prendre soin de, faire attention à, **242**, 6 ; estre sur sa garde, être sur ses gardes, se méfier, **79**, 14 ; n'avoir garde, ne pas avoir à craindre qqch, **166**, 44 ; n'avoir rien à craindre, **192**, 8, **230**, 19 ; n'avoir garde de, ne rien avoir à craindre de, **153**, 11, **193**, 9 ; ne pas risquer de, **248**, 33-34.

garder, *tr.*, garder, prendre soin de, **5**, 3, **114**, 25, **146**, 11, etc. ; observer, respecter, **7**, 16 ; protéger, défendre, préserver, **12**, 25, **17**, 3, **68**, 8, etc. ; rester dans, **229**, 55 ; *pron.*, se tenir sur ses gardes, se protéger, **246**, 45 ; se protéger, se défendre, se préserver, **314**, 27 ; + que, *tr.*, prendre garde à ce que, **66**, 10, **66**, 12, **77**, 27, etc. ; veiller à ce que, **127**, 20 ; + que + *prop. nég.*, veiller à ce que... ne... pas, **108**, 37, **108**, 49-50, **197**, 32, etc. ; + de, *tr. ind.*, veiller à ne pas, **118**, 26, **162**, 12 ; + de, *tr.*, empêcher de, **126**, 12 ; + de, *pron.*, éviter de, s'abstenir de, **79**, 11-12, **80**, 8, **224**, 28, etc. ; se méfier de, se protéger de, **80**, 6, **92**, 17 ; gardé, *p. pa.*, protégé, défendu, préservé, **151**, 13.

garnir, *tr.*, munir du nécessaire en hommes et en équipement pour la défense, **106**, 8 ; + de, *tr.*, pourvoir de, doter de, **213**, 14, **226**, 28 ; garni, garny, *p. pa.*, + de, pourvu de, doté de, **6**, 17, **28**, 10, **71**, 7, etc.

gaster, *tr.*, dévaster, détruire, **126**, 6, **205**, 33, **211**, 10, etc. ; gasté, *p. pa.*, dévasté, détruit, **16**, 1, **211**, 19.

gaune, *adj.*, *jaune*, **176**, 21.

gavrelot, *s. m.*, *javelot*, **292**, 20, **292**, 27, **292**, 37, etc.

general, *adj.*, *en general*, *publiquement*, *en présence de tous*, **258**, 21.

generalment, *adv.*, *sans exception*, **178**, 9.

gens, *s. m. et f. plur.*, *personnes*, *ensemble de personnes*, *gens*, **II**, 1, **6**, 16, **10**, 14, etc. ; *personnes qui font partie du même peuple, de la même communauté*, **12**, 25, **19**, 4, **32**, 2, etc. ; *soldats*, *combattants*, **14**, 16, **15**, 17, **18**, 20, etc. ; *ensemble de personnes qui entourent un personnage*, **31**, 24, **35**, 6, **35**, 11, etc. ; *habitants*, **44**, 38, **52**, 8, **183**, 46, etc. ; *serviteurs*, **80**, 16, **245**, 11, **275**, 8, etc. ; *groupe de personnes requises pour une circonstance donnée*, **146**, 17 ; *familles*, *lignées*, **153**, 35, **301**, 87 ; *gens d'armes*, *soldats*, **11**, 3, **102**, 8, **103**, 4, etc. ; *gens de guerre*, *hommes d'armes*, **12**, 2 ; *gens de traict*, *archers*, *arbalétriers*, *soldats lançant des projectiles*, **111**, 10-11 ; *gens de conduite*, *personnes formant une escorte*, **122**, 9 ; *les bonnes gens*, *le peuple*, *la population*, *les personnes de condition modeste*, **293**, 13, **301**, 9.

gent, *s. f.*, *peuple*, *nation*, **20**, 11, **163**, 10, **166**, 45, etc. ; *soldats*, *troupe*, **239**, 40 ; *gent de trait*, *archers*, *arbalétriers*, *soldats lançant des projectiles*, **294**, 26.

gent, *adj.*, *avenant*, *distingué*, *beau*, *gracieux*, **245**, 26.

gentil, *adj.*, *noble*, **145**, 26.

gesir, *intr.*, *gésir*, *être étendu*, *être couché*, *être allongé*, **21**, 7, **22**, 2, **38**, 26, etc. ; *se coucher*, *s'allonger*, **248**, 52, **268**, 28, **287**, 35 ; *coucher*, *dormir*, **315**, 10 ; *pron.*, *être couché*, *être allongé*, **31**, 23, **113**, 5, **140**, 4, etc. ; + *avec*, *tr. ind.*, *coucher avec*, *avoir des relations sexuelles avec*, **55**, 22, **276**, 17.

gheulle, *gueulle*, *s. f.*, *gueule*, **79**, 21 ; *gueulles*, *gheulles*, *plur.*, *couleur héraldique correspondant aux différentes nuances du rouge*, **266**, 32, **266**, 57, **278**, 36.

ghimble, *s. f.*, *enseigne en tissu donnée comme signe d'amour et destinée à être attachée au bout d'une lance*, **277**, 9, **277**, 11.

ghisterne, *s. f.*, *instrument de musique à cordes pincées ressemblant à la guitare et au luth*, **127**, 13.

gieu, *s. m.*, *le gieu n'estoit pas party*, *les conditions entre les adversaires étaient inégales*, **195**, 17-18.

giste, *s. m.*, *venir au giste*, *loger*, *passer la nuit*, **227**, 13, **227**, 35.

glacher, *intr.*, *glisser*, **197**, 25, **231**, 39.

glaive, *s. f.*, *pique*, *lance*, *javelot*, *épieu*, **55**, 1, **116**, 6, **116**, 13, etc. ; *mourir par glaive*, *mourir de mort violente*, **135**, 10.

glatir, *intr.*, *glapir*, *aboyer*, **172**, 18, **315**, 17.

glorifier, glorifier + de, *pron.*, *se vanter de*, *s'enorgueillir de*, **114**, 9 ; *se féliciter de*, *se réjouir de*, **191**, 44.

glout, *s. m.*, *personne mauvaise*, *canaille*, *coquin*, *crapule*, **129**, 7.

glouton, *s. m.*, *canaille*, *coquin*, *traître*, **206**, 60, **206**, 61.

gorge, *s. f.*, *bouche*, **89**, 17 ; *gueule*, **227**, 28, **227**, 29 ; *gorge*, **227**, 33.

goulouser, *tr.*, *convoiter*, *désirer ardemment*, **43**, 24, **145**, 1.

gouvernement, *s. m.*, *exercice du pouvoir politique*, **7**, 10, **10**, 15, **17**, 5, etc. ; *conduite d'une armée*, *d'une troupe*, **20**, 26 ; *gestion*, *administration*, **148**, 7 ; *baillier en gouvernement a*, *placer sous la tutelle de*, **124**, 10-11.

gouverner, *tr.*, *gouverner*, *administrer*, *exercer le pouvoir politique sur*, **6**, 11, **9**, 13, **10**, 14, etc. ; *commander*, *être le chef militaire de*, **205**, 25, **241**, 36 ; *assurer l'éducation de*, **213**, 13 ; *pron.*, *se comporter*, *se conduire*, **90**, 1, **120**, 5-6, **XXXV**, 2, etc. ; *gouverné*, *p. pa.*, *gouverné*, *administré*, **17**, 30, **150**, 19, **150**, 24, etc. ; *qui s'est comporté*, *conduit*, **168**, 3.

grace, *s. f.*, *en la grace de*, *en faveur auprès de*, **120**, 17, **171**, 38.

grammaire, *s. m.*, *grimoire*, *livre de magie*, *de sorcellerie*, **152**, 7.

grandement, *adv.*, *beaucoup*, *à un haut degré*, **6**, 5, **65**, 36, **119**, 30, etc. ; *longuement*, *longtemps*, **17**, 12, **194**, 4, **315**, 2 ; *avec solennité*, **23**, 17, **64**, 4, **97**, 2, etc. ; *chaleureusement*, **33**, 6, **179**, 27, **253**, 17 ; *de nombreuses personnes*, *par des personnes en grand nombre*, **97**, 16, **311**, 7 ; *vivement*, **256**, 2 ; *vite*, **311**, 19.

grant, *s. m.*, *personne qui occupe un rang important dans la société*, **50**, 9, **117**, 9, **117**, 13, etc. ; *personne de grande taille*, **51**, 27, **102**, 35, **106**, 9 ; *grandeur*, *taille*, **229**, 18 ; *d'un grant*, *de même taille*, **316**, 8.

grant, *adj.*, *grand*, **2**, 1, **2**, 7, **2**, 8, etc. ; *nombreux*, **51**, 29, **247**, 15, **268**, 10 ; *fier*, *orgueilleux*, **140**, 10 ; *grans*, *plur.*, *de nombreux*, *un grand nombre de*, **93**, 2, **141**, 21, **153**, 27, etc.

gratieux, *adj.*, *digne d'être jugé favorablement*, *de plaire*, **269**, 18.

graux, *s. m. plur.*, *griffes*, *serres*, **47**, 14.

gravier, *s. m.*, *lieu couvert de gravier ou de sable*, *grève*, *rivage*, **44**, 8, **56**, 10.

gré, *s. m.*, *reconnaissance*, *gratitude*, **31**, 9 ; *savoir (bon) gré a... de*, *être reconnaissant à qqn de qqch*, **31**, 5, **265**, 3, **275**, 16 ; *savoir mal gré a... de*, *reprocher qqch à qqn*, *en vouloir à qqn de*, **177**, 9 ; *prendre mal en gré*, *mal accepter*, *subir avec rancune*, **316**, 16 ; *mal gré qu'il en ait*, *quelle que soit l'opposition qu'il y mette*, **270**, 15.

grever, *tr.*, *blessar, mettre à mal, nuire à*, **46**, 9, **89**, 5, **167**, 11, etc. ; *faire souffrir*, **72**, 6 ; *accabler, faire subir des pertes à*, **240**, 6, **248**, 14, **251**, 28, etc. ; *intr.*, *faire du tort, nuire*, **268**, 15 ; *grevé, p. pa.*, *blessé, mis à mal*, **232**, 10 ; *accablé, qui a subi des pertes*, **294**, 4.

grief, *adj.*, *rude, fort, terrible*, **15**, 18 ; *douloureux, pénible*, **117**, 7 ; *sévère*, **133**, 35 ; *grave, susceptible d'avoir de lourdes conséquences*, **311**, 20.

grief, *s. m.*, *mal, blessure*, **228**, 33.

gros, *adj.*, *gros, qui dépasse la mesure ordinaire*, **11**, 3, **49**, 15, **79**, 27, etc. ; *gros, de forte corpulence*, **173**, 6, **186**, 16, **228**, 17 ; *violent, rude*, **122**, 48 ; *épais*, **217**, 22 ; *abondant*, **303**, 13 ; *grosse, f., enceinte*, **3**, 9, **34**, 6, **211**, 3, etc.

guenchrir, guencir, *intr.*, *s'écarter pour esquiver un coup*, **47**, 14, **122**, 34, **206**, 72, etc. ; *dévier, s'écarter de la direction prévue*, **198**, 14 ; *pron.*, *reculer, se dérober, abandonner le combat*, **113**, 14 ; *s'écarter pour esquiver un coup*, **247**, 35 ; *guenchi, guenci, p. pa.*, *qui a dévié, qui s'est écarté de la direction prévue*, **108**, 40.

guerdon, guerredon, *s. m.*, *récompense, salaire*, **99**, 3, **265**, 11 ; *gratification, cadeau*, **126**, 3.

guerdonner, *tr.*, *récompenser, payer de retour*, **179**, 22.

guette, *s. f.*, *guetteur, sentinelle, garde*, **201**, 5, **201**, 9, **262**, 13.

gueulles, voir gheulle.

guisarme, *s. f.*, *arme d'hast à lame asymétrique munie d'un ou deux crochets et se prolongeant en dague, apparentée à la hallebarde*, **228**, 27, **228**, 39, **288**, 35, etc.

guise, *s. f.*, *en guise de, comme, sous l'apparence de*, **XXIV**, 1 ; *a la guise de, à la manière de*, **286**, 10.

habandonner, *tr.*, *quitter un lieu en renonçant à y exercer le pouvoir*, **22**, 5, **244**, 15 ; *abandonner, laisser, quitter*, **112**, 1, **112**, 5, **164**, 3, etc. ; *laisser derrière soi*, **113**, 18, **218**, 5, **261**, 44 ; *renoncer à*, **113**, 23 ; *lâcher, cesser de tenir*, **129**, 15, **207**, 14, **288**, 41 ; *habandonné, p. pa.*, *abandonné, laissé, quitté*, **246**, 42 ; *lâché*, **295**, 18.

habillemens, *s. m., plur.*, *vêtements et équipement militaire portés par une personne*, **44**, 34, **44**, 37, **185**, 11, etc. ; *équipement militaire*, **81**, 21, **100**, 10, **213**, 14, etc. ; *engins, machines, dispositifs de guerre*, **110**, 15, **286**, 40, **294**, 21 ; *habillemens de guerre, armes, instruments de guerre*, **113**, 18.

habillier, *tr.*, *équiper, préparer*, **120**, 25 ; *habillié, habillé, p. pa.*, *maltraité, malmené*, **68**, 31 ; *habillé, vêtu*, **70**, 22, **XXIV**, 1, **72**, 3, etc. ; *équipé, préparé*, **161**, 21, **239**, 43, **315**, 5.

habitation, *s. f.*, *avoir habitation charnellement a, avoir des relations sexuelles avec*, **236**, 6-7.

hardement, *s. m.*, *audace, bravoure, courage*, **20**, 19, **42**, 13, **61**, 11, etc.

hardi, *s. m., homme hardi, courageux, vaillant*, **131**, 19.

hardi, hardy, *adj., hardi, courageux, vaillant*, **10**, 6, **10**, 7, **17**, 24, etc. ; *impudent, effronté*, **72**, 16, **87**, 30, **177**, 3, etc. ; *téméraire, qui prend des risques inconsidérés et aux conséquences négatives*, **98**, 10, **151**, 46, **187**, 17, etc. ; *qui dénote de la hardiesse, du courage, de la vaillance*, **301**, 83 ; + pour, *décidé à*, **64**, 9.

harnas, *s. m., armure, équipement de combat*, **229**, 58.

hastam, *s. f., mot latin : hasta, ae, f., lance, pique, javelot*, **9**, 2.

haster, *pron., se hâter, se dépêcher*, **108**, 2, **183**, 11, **183**, 24, etc. ; *tr., presser, tourmenter*, **202**, 15, **232**, 7, **240**, 40 ; *haster de ferir, tr., tourmenter en donnant des coups, en frappant*, **191**, 47.

hastivement, *adv., rapidement, promptement, en hâte*, **19**, 11, **25**, 2, **31**, 12, etc. ; mander hastivement, demander à qqn de venir en hâte, **18**, **17**, **20**, **2**, **49**, 6, etc.

haubert, *s. m., cotte de mailles*, **47**, 26, **79**, 23, **229**, 17, etc.

hault, *s. m., hauteur, dimension verticale*, **102**, 2, **186**, 16.

hault, *adj., noble, élevé par le rang social*, **2**, 3, **51**, 7, **52**, 22, etc. ; *élevé dans l'échelle des valeurs, des quantités, remarquable, admirable*, **28**, 8, **28**, 10, **30**, 5, etc. ; *qui est d'une dimension importante dans le sens vertical*, **45**, 11, **62**, 4, **152**, 6, etc. ; *sonore, qu'on entend de loin*, **47**, 18, **94**, 3, **133**, 2, etc. ; *qui est situé au-dessus des autres*, **233**, 49, **243**, 23, **252**, 15, etc. ; *grand*, **261**, 17, **262**, 22 ; + de, *d'une hauteur de*, **206**, 7 ; *a haulte voix, d'une voix forte*, **73**, 19, **85**, 14, **102**, 36, etc.

hault, *adv., bruyamment, avec une grande intensité, fort*, **26**, 11, **42**, 17, **54**, 4, etc. ; *en haut, en hauteur*, **44**, 8, **44**, 38, **64**, 7, etc. ; *en hault, en haut, en hauteur*, **109**, 39, **154**, 22 ; tout hault, *loc. adv., à haute voix, fort*, **20**, 10, **66**, 24, **85**, 15, etc. ; (tout) *en hault, à pleine voix*, **23**, 18, **30**, 22, **31**, 20, etc. ; *hault et cler, loc. adv., à haute voix, fort*, **179**, 23, **291**, 45.

haultain, *adj., très grand, noble, élevé, supérieur*, **133**, 31, **133**, 49, **158**, 5, etc.

haultement, *adv., noblement, dignement*, **38**, 13, **38**, 20, **225**, 14, etc.

haulteur, *s. f., hauteur, dimension verticale*, **206**, 9, **222**, 14, **228**, 3 ; *Vostre Haulteur, Votre Altesse, titre d'honneur par lequel on s'adresse à un roi*, **144**, 27.

hauyau, *s. m., pioche*, **295**, 11.

haye, *s. f., bois entouré de haies*, **60**, 24, **121**, 17.

healme, heaume, *s. m., heaume, casque*, **21**, 4, **30**, 12, **55**, 5, etc.

heritablement, *adv., par héritage*, **25**, 7.

heure, *s. f.*, malle heure, *mauvaise fortune, mauvais sort, malchance*, **245**, 17 ; a malle/mal heure, *pour son malheur, malheureusement, sous de mauvais auspices, au mauvais moment*, **140**, 9, **206**, 61, **220**, 14, etc. ; a bonne heure, *heureusement, sous de bons auspices, au moment favorable*, **55**, 12, **302**, 14 ; pour l'eure, pour ceste heure, *pour l'heure, pour le moment*, **83**, 14, **86**, 15-16, **94**, 15, etc. ; estre venu a bonne heure, *être le bienvenu*, **246**, 24 ; avoir heure de, *bénéficier d'un moment favorable pour*, **304**, 38 ; de telle heure que, *loc. conj., si bien que*, **43**, 29 ; jamais ne sera/seroit heure que, *jamais ne viendra/viendrait le moment où*, **72**, 19, **72**, 21, **89**, 13.

hoir, *s. m.*, héritier, enfant, **102**, 13, **106**, 11, **313**, 31, etc.

hommage, *s. m.*, serment de fidélité prêté par un vassal envers son suzerain, **87**, 20 ; prendre l'hommage de, *recevoir le serment de fidélité vassalique de*, **87**, 12-13 ; faire hommage a, *prêter le serment de fidélité vassalique à*, **89**, 3, **167**, 9 ; faire hommage d'un lieu a, *déclarer exercer le pouvoir sur un lieu en tant que vassal de*, **102**, 13, **179**, 48, **216**, 25, etc. ; tenir en hommage un lieu de, *exercer le pouvoir sur un lieu en tant que vassal de*, **126**, 5 ; faire hommage de l'espee a, *p. iron., témoigner de l'épée son respect à*, **128**, 10, **129**, 4-5.

homme, home, hom, *s. m.*, être humain, personne, **6**, 14, **8**, 2, **42**, 7, etc. ; soldat, combattant, guerrier, **6**, 19, **18**, 21, **24**, 7, etc. ; être humain adulte de sexe masculin, **9**, 8, **12**, 2, **22**, 8, etc. ; adversaire, **43**, 16, **132**, 50 ; sujet, **68**, 23, **164**, 3, **177**, 25, etc. ; vassal, **224**, 13, **315**, 84 ; gentil homme, *homme de noble naissance*, **69**, 25-26, **70**, 1, **265**, 18 ; homme d'armes, soldat, **207**, 6, **278**, 4 ; homme de piet, *fantassin, homme combattant à pied*, **288**, 18 ; homme a/de cheval, *homme combattant à cheval*, **288**, 7, **288**, 18 ; homme de deffense, *combattant chargé de repousser les assaillants*, **289**, 10, **291**, 49.

homme, hon, *pron. indéf., qqn*, **129**, 24 ; personne (en contexte négatif), **172**, 5 ; ne... homme, *ne... personne*, **34**, 13, **44**, 4, **74**, 5, etc.

honesteté, *s. f.*, dignité, honneur, bienséance, **148**, 15.

honneur, onneur, *s. m.*, ce qui honore, dignité d'une fonction, d'un statut social, **29**, 10 ; honneur, dignité, principe d'action qui porte à une conduite digne d'estime, **55**, 14, **144**, 29 ; démonstration, marque de respect et d'estime, **55**, 17, **62**, 14, **89**, 2, etc. ; gloire chevaleresque, **229**, 12, **231**, 23, **266**, 71 ; gloire, réputation, **270**, 28 ; a honneur, *loc. adv., honorablement, dans la dignité*, **195**, 11 ; pour l'onneur de qqn, *pour honorer qqn*, **72**, 17, **145**, 26, **266**, 26, etc. ; par déférence pour qqn, **315**, 24 ; faire honneur a, *accueillir chaleureusement*, **239**, 16.

honnourablement, *adv.*, avec magnificence, en grand apparat, **62**, 7, **205**, 10, **278**, 23, etc.

horizon, *s. m.*, *coup violent, rudement assené*, **30**, 21.
 horreur, *s. f.*, *estre horreur, impers., être horrible, être effrayant*, **27**, 6, **27**, 18, **73**, 18, etc. ;
intr., avoir horreur, *éprouver de l'horreur, de l'effroi*, **137**, 26.
 horribleté, orribleté, *s. f.*, *aspect horrible*, **173**, 21 ; *chose horrible, épouvantable, qui fait horreur*, **255**, 10.
 hors, *adv.*, aller hors, *aller loin de chez soi*, **171**, 38 ; aller hors de, *sortir de*, **7**, 4.
 host, voir ost.
 hostel, voir ostel.
 hostellerie, *s. f.*, *auberge, hôtel*, **98**, 29, **98**, 32.
 hostoir, *s. m.*, *autour, oiseau rapace diurne voisin de l'épervier*, **264**, 17.
 hourt, *s. m.*, *tribune dressée pour les spectateurs d'un tournoi ou d'une joute*, **272**, 8, **273**, 3, **274**, 3, etc.
 hucher, *tr.*, *appeler à voix haute, héler*, **286**, 1.
 hue, huee, *s. f.*, *cris, clameur*, **133**, 20, **248**, 6.
 huer + après, *tr. ind.*, *pousser des cris hostiles contre, conspuer*, **71**, 21, **193**, 19.
 humblement, *adv.*, *avec respect, déférence, humilité*, **37**, 4, **120**, 3, **160**, 23, etc. ; *avec amabilité, bienveillance*, **52**, 23, **146**, 19.
 humilier, *pron.*, *se soumettre, se rendre*, **48**, 8 ; *se laisser fléchir, faire taire son orgueil malgré ses prérogatives*, **143**, 12 ; *se montrer plein de respect, de déférence, d'humilité*, **164**, 5.
 huy, *s. m.*, *vacarme*, **26**, 15.
 huy, *adv.*, *aujourd'hui*, **232**, 9, **248**, 49.
 huys, uys, huis, *s. m.*, *porte*, **48**, 22, **84**, 34, **99**, 11, etc.
 hystoire, histoire, istoire, *s. f.*, *histoire, récit*, **1**, 6, **16**, 1, **17**, 27, etc. ; hystoires, histoires, *plur.*, *chroniques*, **2**, 11, **3**, 12, **148**, 8.
 icelle, *adj. dém. fém.*, *cette*, **2**, 3, **4**, 1, **6**, 10, etc. ; *pron. dém. fém.*, *celle-ci*, **12**, 25.
 icelluy, *adj. dém. masc.*, *ce, cet*, **1**, 5, **179**, 42, **313**, 39 ; *pron. dém. masc.*, *celui-ci*, **52**, 3.
 iceulx, *adj. dém. masc. plur.*, *ces*, **2**, 4, **6**, 5, **205**, 15.
 idolle, voir ydolle.
 ignorer, *tr.*, *négliger de*, **133**, 34.
 illec, *adv.*, *là, à cet endroit-là*, **4**, 7, **131**, 45, **132**, 2, etc. ; *alors, à ce moment-là*, **233**, 15, **266**, 4, **266**, 46.
 impourveu, *adj.*, *démuni, sans défense*, **181**, 5 ; + de, *dépourvu de*, **234**, 25.

incitement, *s. m.*, *incitation*, **181**, 14.

inciter, *tr.*, *inciter à, pousser à, induire à*, **100**, 8 ; *exciter*, **149**, 7 ; *invoquer*, **171**, 10 ; + de/a, *tr.*, *inciter à, pousser à, induire à*, **88**, 1, **101**, 6, **113**, 11, etc. : + a ... que, *tr. ind.*, *inciter à, pousser à, induire à*, **56**, 11 ; incité, *p. pa.*, + de, *incité à, poussé à, induit à*, **11**, 1-2.

incliner, *voir* encliner.

incontinent, *adv.*, *immédiatement, aussitôt*, **12**, 1, **35**, 8, **66**, 19, etc. ; incontinent que, *loc. conj.*, *aussitôt que*, **288**, 24, **289**, 31.

inconvenient, *s. m.*, *conséquence fâcheuse*, **175**, 41 ; *événement fâcheux, malheur*, **241**, 30.

increable, *adj.*, *incroyable, impossible ou très difficile à croire*, **54**, 5, **253**, 5.

induire, *tr.*, *instruire*, **213**, 13 ; + a, *tr.*, *inciter à, amener à*, **13**, 4, **69**, 23 ; + que, *tr.*, *inciter à, amener à*, **64**, 10 ; induis, *p. pa.*, + a, *incité à, amené à*, **20**, 18.

infection, *s. f.*, *maladie contagieuse*, **123**, 17 ; *altération putride*, **185**, 26

infester, *tr.*, *envahir, attaquer*, **13**, 11.

injure, *s. f.*, *tort, dommage, injustice*, **4**, 8, **234**, 16, **312**, 3 ; *insulte, offense, outrage*, **38**, 3 ; *parole offensante, outrageante*, **61**, 12, **231**, 25, **304**, 43.

innumerable, *adj.*, *innombrable*, **126**, 2, **234**, 30, **237**, 10, etc.

introduire, *tr.*, *instruire, former, donner un enseignement à*, **57**, 16, **171**, 7 ; *conseiller, faire des recommandations à*, **233**, 33.

introduceur, *s. m.*, *éducateur, maître*, **10**, 7.

ire, *voir* yre.

isnellement, *adv.*, *rapidement, vite*, **30**, 13, **230**, 38 ; *sur le champ, sans perdre de temps*, **65**, 11.

issir, *inf.*, *subst.*, a l'issir de, *en sortant de*, **184**, 20-21.

issue, *voir* yssue.

istoire, *voir* hystoire.

ja, *adv.*, *déjà*, **44**, 15, **75**, 11, **75**, 15, etc. ; *maintenant, à présent*, **111**, 24, **141**, 4, **255**, 36 ; *jamais (en contexte négatif)*, **59**, 12, **77**, 29, **98**, 11, etc. ; *nullement, d'aucune manière (en contexte négatif)*, **248**, 57 ; *assurément, vraiment, effectivement*, **251**, 39 ; ja soit ce que, *loc. conj.*, *bien que*, **20**, 14, **86**, 8, **96**, 3, etc. ; ja fust que, *bien que*, **191**, 31.

jamais, ja mais, *adv.*, *jamais jour, loc. adv.*, *jamais*, **143**, 15 ; jamais a nul jour, *jamais*, **176**, 28-29 ; jamais jour de sa vie, *jamais*, **74**, 2, **129**, 31, **139**, 13, etc. ; il ne sera jamais jour que, *le jour où... ne viendra jamais*, **120**, 40.

jeu, *p. pa.* du verbe gesir, **262**, 31. *Forme traitée sous l'entrée de l'infinitif.*

joie, joye, *s. f.*, *joie, contentement, profonde satisfaction, gaieté*, **17**, 11, **18**, 16, **20**, 24, etc. ; *manifestations de joie, de liesse*, **37**, 11, **60**, 13, **62**, 6, etc. ; *plaisir*, **150**, 7 ; *source de joie*, **177**, 22 ; avoir grant joie de *qqch/qqn*, *être heureux à cause de qqch/qqn*, **75**, 12, **78**, 7-8, **100**, 3, etc. ; s'entrefaire grant joie, *se faire mutuellement fête, se manifester mutuellement leur joie*, **121**, 5, **168**, 17-18, **189**, 36 ; faire joye a, *faire fête à, manifester sa joie à*, **62**, 10-11, **179**, 11.

joindre, *pron.*, *se rallier*, **31**, 16, **109**, 1, **157**, 4-5, etc. ; + a, *pron.*, *s'attaquer à*, **27**, 2, **165**, 14-15 ; + au pres de, *pron.*, *se placer tout près de*, **166**, 10 ; joindre ensemble, *intr.*, *se battre l'un avec l'autre*, **133**, 24 ; joindre ensemble, *pron.*, *s'engager dans le combat*, **136**, 10-11, **191**, 24 ; *se rassembler, se rejoindre*, **166**, 18-19, **184**, 31-32, **200**, 21 ; soy joindre a bataille, *engager le combat*, **26**, 21 ; joint, *p. pa.*, *joint, qui est mis l'un contre l'autre*, **181**, 3, **219**, 26 ; joint ensemble, *l'un près de l'autre*, **189**, 16.

jonesse, *s. f.*, *estre en sa plus flourie jonesse, être dans tout l'éclat de sa jeunesse*, **191**, 31.

josvencel, *s. m.*, *jouvenceau, jeune homme*, **102**, 18, **107**, 6, **149**, 1, etc.

jouer, *intr.*, *se divertir, se détendre, prendre du bon temps*, **226**, 34 ; *jouer d'un instrument de musique*, **242**, 19 ; *plaisanter*, **283**, 11 ; *pron.*, *se divertir, se détendre, prendre du bon temps*, **263**, 20, **315**, 31 ; + de, *tr. ind.*, *jouer de, avoir recours à*, **287**, 11.

jour, *s. m.*, *le jour devant, le jour précédent, la veille*, **24**, 9-10, **64**, 9, **254**, 14, etc. ; a ce jour, *ce jour-là*, **27**, 30, **28**, 25, **54**, 5, etc. ; *en ce temps-là*, **90**, 4, **118**, 12 ; pour ce jour, *ce jour-là*, **28**, 24, **198**, 11 ; *en ce temps-là*, **118**, 13 ; pour celluy jour, *ce jour-là*, **114**, 29 ; pour ung jour, *en un seul jour*, **207**, 22 ; en ce jour, *ce jour-là*, **31**, 3, **114**, 27, **220**, 6, etc. ; ce jour, *ce jour-là*, **51**, 28, **61**, 24, **108**, 11, etc. ; *aujourd'hui*, **128**, 5 ; a/en ce jour que, *loc. prép.*, *le jour où*, **51**, 23-24, **188**, 20, **246**, 61 ; de ce jour en avant, *loc. adv.*, *à l'avenir, désormais, dorénavant*, **141**, 40, **142**, 10 ; mettre/baillier jour, *fixer une date*, **183**, 29, **215**, 7, **302**, 44 ; au jour nommé, *au jour fixé*, **302**, 44.

journee, *s. f.*, *journée, jour*, **9**, 14, **15**, 16, **39**, 1, etc. ; *journée de voyage, distance parcourue en un jour, étape quotidienne d'un voyage*, **20**, 5, **23**, 10, **32**, 32, etc. ; victoire, **197**, 32 ; prendre journee de, *faire exécuter*, **203**, 47.

joyeusement, *adv.*, *dans de bonnes conditions*, **121**, 4 ; *joyeusement*, **170**, 8.

joÿr + de, *tr. ind.*, *tirer plaisir de l'amour de*, **282**, 2.

jugier : jugier a morir, *condamner à mort*, **186**, 19.

jurer : jurer ses dieux, *jurer devant les dieux, en prenant les dieux pour garants*, **20**, 1, **45**, 3, **77**, 25, etc.

jus, *adv.*, à terre, **133**, 9, **191**, 18, **197**, 14, etc. ; jus de, *loc. prép.*, en bas de, au bas de, **29**, 2, **30**, 12, **30**, 21, etc.

jusques, jus que : *jusques, conj.*, jusqu'à ce que, **17**, 35, **64**, 14, **78**, 13, etc. ; *jusques (ad ce) que, jusques ce... que, loc. conj.*, jusqu'à ce que, **22**, 6, **22**, 13, **23**, 3, etc. ; *jusques a tant que, jusqu'à ce que*, **246**, 17 ; *jus au temps que, jusqu'à l'époque où*, **2**, 8 ; *jusques, prép.*, jusqu'à, **79**, 20, **176**, 13, **213**, 11, etc. ; *jusques a, loc. prép.*, jusqu'à, **3**, 10-11, **11**, 9, **20**, 7, etc. ; *jusques + prép. ou adv.*, *jusque + prép. ou adv.*, **17**, 15, **22**, 9, **26**, 11, etc.

justice, *s. f.*, justice, **17**, 33, **33**, 24, **40**, 6, etc. ; *pouvoir de juger et d'imposer le droit*, **57**, 4, **222**, 15 ; *exercice du pouvoir de juger et d'imposer le droit*, **151**, 16 ; *faire justice de, punir, châtier*, **33**, 20.

justicier, *adj.*, juste, soucieux d'équité, **302**, 21.

jut, *3^e pers. du sing. du pa. simple et p. pa. du verbe gesir*, **55**, 22, **262**, 11, **276**, 17, etc.
Forme traitée sous l'entrée de l'infinitif.

la, *adv.*, de la en avant, *loc. adv.*, désormais, dorénavant, **56**, 11, **123**, 19, **148**, 3, etc.

labeur, *s. f.*, peine, mal, tourment, **134**, 27 ; fatigue, **315**, 64.

laidement, *adv.*, rudement, avec violence, **304**, 34.

laidengier, laydengier, *tr.*, injurier, railler, outrager, **54**, 16, **138**, 29, **229**, 62, etc. ; laidengié, *p. pa.*, injurié, raillé, outragé, **228**, 25.

laidure, *s. f.*, injure, insulte, outrage, **80**, 27 ; laideur, difformité, **128**, 16.

lairons, *1^e pers. du plur. du futur de l'ind. du verbe laisser*, **17**, 34, **25**, 30, **32**, 28, etc. *Forme traitée sous l'entrée de l'infinitif.*

laisier, *tr.*, laisser, abandonner, se séparer de, **4**, 14, **76**, 14, **83**, 16, etc. ; *laisser, faire rester*, **12**, 24, **76**, 15, **98**, 26, etc. ; *laisser, quitter*, **15**, 22 ; *laisser, arrêter, cesser*, **32**, 28, **154**, 30, **185**, 34, etc. ; *laisser, quitter, se séparer de*, **38**, 2, **71**, 5, **161**, 26, etc. ; *laisser, épargner, faire subsister*, **101**, 6, **177**, 28 ; *laisser, ne pas empêcher d'être, faire rester dans un état donné*, **138**, 17, **152**, 15, **181**, 7, etc. ; *omettre, négliger*, **145**, 4 ; *cesser de parler de*, **155**, 11 ; *se détourner de, se désintéresser de*, **174**, 4, **191**, 44, **219**, 28, etc. ; *lâcher*, **231**, 43 ; *renoncer à*, **315**, 61, **315**, 64 ; *intr.*, *ne rien faire, ne pas faire qqch*, **258**, 28, **313**, 9 ; + de, *tr. ind.*, *cesser de parler de*, **44**, 40, **95**, 23 ; + a, *tr.*, *se séparer de qqch/qqn en le laissant à la disposition de*, **50**, 13, **129**, 14, **180**, 10, etc. ; *ne pas enlever qqch à*, **118**, 27 ; *transmettre qqch à*, **287**, 40 ; *laissé, p. pa.*, *laissé, abandonné*, **221**, 18 ; *laisser qqn + inf.*, *permettre à qqn de + inf.*, *ne pas empêcher qqn de + inf.*, **13**, 11, **55**, 2, **76**, 29-30, etc. ; *laisser qqch + inf.*, *ne pas empêcher qqch de + inf.*, **109**, 37-38, **127**, 22,

268, 2, etc. ; laisser aller, *laisser aller, relâcher, ne pas empêcher de partir*, 58, 25, 66, 15, 68, 22, etc. ; laisser de + *inf.*, *renoncer à, omettre de, négliger de + inf.*, 38, 6, 123, 11, 194, 34 ; laisser a + *inf.*, *cesser de, arrêter de*, 153, 21-22 ; *renoncer à, omettre de, négliger de + inf.*, 254, 30, 315, 43-44 ; laisser a/de parler de, *cesser de parler de*, 17, 34-35, 34, 23, 50, 20, etc. ; laisser ester de, *cesser de parler de*, 25, 30, 37, 26, 39, 14, etc. ; laisser ester a parler de, *cesser de parler de*, 193, 32 ; se laisser + *inf.*, *se laisser aller à + inf.*, 44, 8, 44, 10, 112, 3, etc. ; *se laisser + inf.*, *accepter, supporter d'être + inf.*, 74, 20, 198, 5, 284, 6-7.

lait, *adj.*, *laid, vilain, désagréable à regarder*, 127, 7, 127, 14, 285, 9, etc. ; *horrible, affreux*, 128, 17, 128, 18, 228, 22 ; *déshonorant, infâmant*, 149, 21 ; *injurieux, insultant*, 246, 34.

lancier, *tr.*, *lancer*, 30, 20, 122, 32, 133, 18, etc. ; *intr.*, *jeter des armes, des projectiles*, 193, 23, 206, 18, 208, 11, etc.

langue, *s. f.*, *langue, langage*, 9, 2 ; *personne en tant que productrice de parole, locuteur*, 178, 8, 178, 18, 293, 1 ; *langue, organe situé dans la cavité buccale*, 203, 45.

languir, *intr.*, *se trouver dans un état d'affaiblissement et d'abattement physique, dépérir physiquement*, 208, 12, 246, 55.

larenchin, *s. m.*, *vol*, 194, 10.

large, *adj.*, *généreux*, 17, 24 ; *large*, 65, 27, 86, 2, 228, 27 ; *grand*, 243, 25.

largement, *adv.*, *généreusement, libéralement, sans restriction*, 17, 25, 83, 15, 246, 60 ; *en grand nombre*, 145, 11 ; *largement, amplement, aisément*, 231, 5.

largesse, *s. f.*, *grand nombre*, 5, 8.

larmoyer, *intr.*, *pleurer, verser des larmes*, 33, 12, 44, 31, 159, 2, etc.

larron, laron, *s. m.*, *voleur*, 5, 4, 84, 18, 194, 6, etc. ; *fripon, canaille*, 64, 15, 64, 20, 85, 22, etc.

lasser, *tr.*, *fatiguer, épuiser, affaiblir*, 231, 24 ; *lassé, p. pa.*, *fatigué, épuisé, affaibli*, 28, 24, 111, 19, 111, 20.

lasseté, *s. f.*, *fatigue, lassitude*, 173, 23.

lassus, *adv.*, *là-haut, en haut*, 97, 4 ; *de lassus, du ciel*, 176, 27.

layens, leans, *adv.*, *en cet endroit, en ce lieu, là*, 8, 4, 64, 14, 78, 15, etc. ; *par layens, en cet endroit, en ce lieu, là*, 60, 2, 154, 14, 186, 25, etc. ; *de layens, qui se trouve à l'intérieur (de la ville)*, 119, 12, 127, 9 ; *qui se trouve là*, 229, 36.

leal, *adj.*, *loyal, fidèle*, 116, 17, XLIX, 3, 292, 55 ; *fidèle, sincère*, 266, 55 ; *honnête, probe*, 299, 17.

legat, *s. m.*, *ambassadeur, négociateur*, 17, 9, 18, 9, 18, 14, etc.

legation, *s. f.*, *message confié à un ambassadeur*, **170**, 7, **313**, 6.

legier, *adj.*, *irréfléchi, imprudent*, **44**, 3 ; *agile, rapide, vif*, **47**, 13, **48**, 1, **174**, 5, etc. ; de
legier, *loc. adv.*, *facilement, aisément*, **7**, 20.

legierement, *adv.*, *avec aisance*, **76**, 31 ; *facilement, aisément*, **98**, 3, **126**, 13, **139**, 9 ;
rapidement, **149**, 1 ; *inconsidérément*, **163**, 13.

let, *s. m.*, *laitage*, **134**, 33.

lettre, *s. f.*, *lettres patentes, s. f. plur.*, *lettre contenant un ordre du roi*, **65**, 10, **65**, 40.

lettré, *adj.*, *instruit*, **142**, 27.

leuve, voir louve.

lever, *tr.*, *lever, soulever, diriger vers le haut*, **30**, 11, **81**, 18, **162**, 22, etc. ; *lever, diriger vers le haut*, **68**, 2, **187**, 18, **229**, 34, etc. ; *dresser, installer*, **111**, 27, **141**, 13, **219**, 10, etc. ; *enlever, démonter*, **207**, 27 ; *intr.*, *se lever, commencer à se manifester*, **43**, 10 ; *se lever, quitter le lit*, **64**, 11 ; *se lever, se mettre debout*, **145**, 28 ; *s'élever, monter*, **191**, 12, **217**, 18, **284**, 10 ; *partir, quitter un lieu*, **257**, 3 ; *pron.*, *se lever, se mettre debout*, **45**, 13, **63**, 4, **63**, 17, etc. ; *se lever, quitter le lit*, **53**, 1, **98**, 33, **151**, 37, etc. ; *s'élever, monter*, **165**, 15, **286**, 44 ; *se lever sur/sus/en piez, se relever, se mettre debout*, **47**, 10, **54**, 9, **112**, 9-10, etc. ; *se lever, se mettre debout*, **66**, 9, **116**, 26, **142**, 14, etc. ; *lever sus, se relever, se mettre debout*, **47**, 30, **144**, 33 ; *se lever sus, se relever, se mettre debout*, **109**, 35 ; *se lever, quitter le lit*, **171**, 30, **302**, 33 ; *se lever, se mettre debout*, **263**, 7 ; *lever amont, se lever, se mettre debout*, **52**, 28 ; *lever contremont, tr.*, *relever, faire se relever*, **69**, 3 ; *lever, soulever, diriger vers le haut*, **114**, 3 ; *levé, p. pa.*, *levé, dirigé vers le haut*, **48**, 6, **128**, 24 ; *levé, qui a quitté le lit*, **63**, 2, **201**, 17, **209**, 29 ; *levé, apparu*, **176**, 14 ; + *sus*, *levé, qui s'est mis debout*, **63**, 23 ; *lever le siege, se lever de son siege, lever le siège, abandonner le siège*, **25**, 4, **89**, 1, **129**, 6-7, etc. ; *faire cesser le siège*, **23**, 27, **256**, 8, **302**, 13, etc. ; *lever de table, quitter la table*, **266**, 13-14.

lez, *s. m.*, *au lez devers, du côté de*, **23**, 25 ; *du lez vers, du côté de*, **88**, 9 ; *a l'autre lez, de l'autre côté*, **197**, 26, **232**, 19, **239**, 39 ; *a tous lez, de tous côtés*, **202**, 44.

liberallement, *adv.*, *volontiers, avec plaisir*, **238**, 7.

lié, lyé, *adj.*, *content, joyeux, heureux*, **7**, 6, **37**, 9.

liement, lyement, *adv.*, *chaleureusement*, **227**, 14 ; *joyeusement, volontiers, de bon cœur*, **287**, 21.

lieu, *s. m.*, *lieu*, **3**, 2, **4**, 13, **12**, 10, etc. ; *emplacement*, **12**, 7, **12**, 17, **199**, 9 ; *habitation, bâtiment, édifice, maison*, **70**, 4, **195**, 5 ; *endroit*, **76**, 27, **109**, 19, **133**, 18, etc. ; *localité ou région dont on est originaire, où l'on habite*, **145**, 32, **201**, 9, **204**, 25, etc. ; *logis*, **201**, 9 ;

région, pays, **221**, 13, **276**, 24 ; en son lieu, à sa place, **11**, 6, **33**, 10, **33**, 26, etc. ; avoir lieu, avoir sa place, **21**, 22, **295**, 13.

lighe, *s. f., bande, association de malfaiteurs*, **194**, 17.

lignie, *s. f., lignage, ensemble de personnes issues d'une souche commune*, **8**, 2, **8**, 4, **20**, 15, etc. ; *ascendance*, **57**, 16, **196**, 8 ; *descendance*, **169**, 5, **315**, 89.

lit, *s. m., au lit de la mort, sur son lit de mort, lorsqu'il était à l'article de la mort*, **293**, 17.

littière, *s. f., lit doté de brancards*, **32**, 31, **38**, 7.

loer, louer, *tr., rendre grâce à, remercier*, **56**, 2, **93**, 13, **121**, 9, etc. ; *faire l'éloge de*, **148**, 19, **210**, 9, **242**, 1, etc. ; + de, *pron., faire l'éloge de*, **256**, 2 ; loé, loué, *p. pa., dont on fait l'éloge*, **53**, 15, **93**, 16, **272**, 16, etc.

loge, *s. f., tente*, **303**, 22, **317**, 14.

logier, *pron., établir son camp, prendre ses quartiers, dresser les tentes*, **12**, 7, **81**, 23, **88**, 9, etc. ; *s'installer, s'établir*, **12**, 18, **38**, 9, **41**, 4-5, etc. ; *se loger*, **48**, 24, **50**, 3, **98**, 29, etc. ; *camper sous un abri de feuillage*, **218**, 38 ; *tr., installer, établir*, **12**, 17, **23**, 25 ; *intr., établir son camp, prendre ses quartiers, dresser les tentes*, **125**, 19, **141**, 19, **219**, 11, etc. ; *loger*, **225**, 11 ; *logié, p. pa., logé*, **35**, 6, **48**, 26, **49**, 2, etc. ; *installé, établi*, **107**, 10, **156**, 7, **163**, 27, etc. ; *dressé, monté*, **246**, 70.

logis, *s. m., tente, baraquement*, **32**, 21, **109**, 44, **114**, 29, etc. ; *logis, logement*, **32**, 22, **83**, 10, **209**, 34, etc. ; *campement, camp militaire*, **108**, 1, **199**, 9, **217**, 19, etc.

loïier, loyer, lier, *tr., attacher, ligoter*, **203**, 15 ; loiié, loyé, *p. pa., attaché, ligoté*, **64**, 20, **67**, 18, **67**, 23, etc.

loings, loingz, *adv., x mesures de distance loings, durant x mesures de distance*, **90**, 15, **244**, 44-45 ; à *x mesures de distance*, **267**, 8 ; plus de *x mesures de distance (de) loings, à plus de x mesures de distance*, **21**, 8, **30**, 15-16, **217**, 22 ; *durant plus de x mesures de distance*, **49**, 15 ; *de x mesures de distance (de) loings, depuis x mesures de distance*, **157**, 11, **213**, 16-17, **239**, 4-5, etc. ; *x mesures de distance loings de, à x mesures de distance de*, **229**, 21-22.

loisir, *s. m., avoir (le) loisir de, avoir la possibilité de, disposer du temps nécessaire pour*, **107**, 14, **240**, 40, **254**, 21-22, etc. ; *donner loisir de, donner la possibilité de, laisser le temps de*, **108**, 33, **291**, 28.

long : (tout) au long, *loc. adv., en détail*, **10**, 10, **32**, 23, **38**, 21, etc. ; *d'un bout à l'autre, complètement, entièrement*, **67**, 28, **82**, 25, **144**, 3, etc. ; *longuement*, **132**, 5 ; *tout le temps, tout du long*, **146**, 4 ; (tout) au long de, *loc. prép., le long de, d'un bout à l'autre de, sur toute la longueur de*, **67**, 24, **75**, 1, **162**, 26, etc. ; *dans toute l'étendue de*, **279**, 17.

lors, *adv.*, à cette époque-là, à ce moment-là, alors, 7, 6, 8, 13, 22, 14, etc. ; pour lors, *loc. adv.*, à cette époque-là, à ce moment-là, alors, 14, 9, 17, 28, X, 1, etc. ; lors après, *ensuite, après cela*, 206, 68 ; lors quant, *loc. conj.*, *lorsque, quand, au moment où*, 48, 19, 187, 9 ; lors que, *lorsque, quand, au moment où*, 75, 13, 229, 33 ; pour lors que, *lorsque, à l'époque où*, 214, 20.

losengier, *s. m.*, fourbe, traître, menteur, 229, 44.

louchet, *s. m.*, bêche à lame longue et étroite, 300, 3.

loudier, *s. m.*, vaurien, gueux, 67, 24, XXIII, 1, 84, 5.

louenge, *s. f.*, fait d'être loué, éloge, gloire, 120, 43, 131, 39, 158, 4 ; ce qui est digne d'être loué, 149, 5.

louer, voir loer.

louve, leuve, *s. f.*, louve, femelle du loup, 4, 17, 4, 22 ; prostituée, 4, 20.

loy, *s. f.*, coutume, usage, 8, 15, 37, 11, 170, 24, etc. ; religion, 151, 46, 170, 23, 286, 29 ; *sacrement*, 299, 17.

loyauté, *s. f.*, loyauté, fidélité, 65, 24, 89, 9, 89, 20, etc. ; sens de l'honneur, souci de la morale, 66, 12, 69, 2, 142, 23, etc.

loyer, voir loier.

lueur, *s. f.*, lumière, éclat, 165, 16, 190, 9 ; lumière soudaine et éphémère, 251, 19.

luire, *intr.*, briller, 76, 26, 165, 16.

lumiere, *s. f.*, lumière du heaume, œillère pratiquée dans la visière du heaume, 273, 9.

luppan, *s. f.*, mot latin dont la forme classique est lupa, ae, f., prostituée, 4, 20.

luppanaria, *plur. neutre latin*, lupanars, maisons de prostitution, 4, 21.

luppart, *s. m.*, léopard, 174, 1, 174, 3, 174, 6, etc.

mache, *s. f.*, masse d'armes, arme formée d'un manche et d'une tête de métal souvent garnie de pointes, 28, 15, 28, 16, 28, 18, etc.

mail, *s. m.*, maillet, gros marteau, 101, 25.

main, *s. f.*, de sa main, de son habileté au combat, de son courage, de sa hardiesse, 24, 16 ; en ses mains, entre ses mains, en son pouvoir, 21, 21, 200, 8, 202, 53, etc. ; rendre en ses mains, livrer, remettre en son pouvoir, 203, 21 ; tenir en sa main, être en possession de, 183, 46 ; tenir dans sa main, tenir à la main, 108, 33-34, 113, 15, 187, 4-5, etc.

maintenir, *tr.*, gouverner, 6, 11, 10, 6 ; continuer, poursuivre, 69, 11 ; soutenir, affirmer avec persévérance, 130, 36, 208, 17 ; maintenir, garder, conserver, 226, 5 ; pron., rester,

demeurer, **27**, **22**, **157**, 20-21 ; *maintenu*, *p. pa.*, *maintenu*, *gardé*, *conservé*, *entretenu*, **160**, **19**, **221**, **18**.

mais, *conj.*, *mais*, **4**, **4**, **4**, **9**, **7**, **11**, etc. ; *adv.*, *plutôt*, **77**, **10** ; *mais que*, *loc. conj.*, *pourvu que*, *pour peu que*, *à condition que*, **71**, **19**, **169**, **8**, **211**, **14**, etc. ; *dès que*, *lorsque*, **97**, **4** ; *ne... mais que*, *ne... plus que*, **51**, **24**, **248**, **13** ; *ne... mais nulz*, *ne... plus personne*, **291**, **47**.

maisné, *adj.*, *cadet*, *puîné*, *benjamin*, **65**, **2**, **67**, **4**, **67**, **15**, etc.

maisnie, *s. f.*, *ensemble des serviteurs, des domestiques*, **52**, **15** ; *suite*, *compagnie*, **77**, **15** ; *privée maisnie*, *suite restreinte composée des serviteurs les plus intimes*, **64**, **3**.

maison, *s. f.*, *maison infernale*, *enfer*, **73**, **7**, **187**, **20**, **252**, **25**.

maistre, *s. m.*, *seigneur*, **46**, **17**, **48**, **27**, **55**, **24**, etc. ; *maître d'école*, *précepteur*, *enseignant*, **57**, **9**, **57**, **14**, **58**, **1**, etc. ; *titulaire du grade universitaire de maître*, **112**, **11** ; *cavalier*, *maître d'un cheval*, **133**, **7**, **136**, **15**, **158**, **18**, etc. ; *maître*, *personne qui a autorité sur qqn pour se faire servir*, **210**, **21** ; *artisan reçu à la maîtrise*, **246**, **52**, **246**, **60** ; *maistre escollier*, *maître d'école*, *précepteur*, *enseignant*, **57**, 3-4.

maistre, *adj.*, *qui est le premier, le chef de ceux exerçant la même profession*, **112**, **10**.

mal, *s. m.*, *mal*, *tort*, *préjudice*, *dommage*, *ce qui cause de la peine*, **13**, **12**, **48**, **17**, **48**, **20**, etc. ; *méfait*, *délit*, *crime*, *exaction*, **32**, **5**, **186**, **10**, **186**, **11**, etc. ; *ce qui est contraire au bien*, **51**, **15**, **64**, **9**, **153**, **6**, etc. ; *difficulté*, **72**, **20** ; *mal*, *souffrance*, *douleur*, **176**, **15**, **231**, **13**, **275**, **13** ; *souffrance morale*, *peine*, *angoisse*, **226**, **21**, **254**, **22** ; *maladie*, *malaise physique*, **242**, **4**, **307**, **3** ; *pour mal*, *méchamment*, *avec malveillance*, **127**, **11**.

mal, *adj.*, *mauvais*, **19**, **5**, **20**, **9**, **25**, **18**, etc.

mal, *adv.*, *d'une manière désagréable*, **21**, **19**, **79**, **1**, **122**, **28**, etc. ; *d'une manière qui ne correspond pas à ce qui est attendu, souhaité*, **80**, **3**, **114**, **7**, **144**, **24**, etc. ; *d'une manière insuffisante*, **133**, **42**, **162**, **35**.

mal talent, *maltalent*, *s. m.*, *colère*, *irritation*, *ressentiment*, **230**, **7**, **246**, **40**, **280**, **16**, etc. ; *pardonner son maltalent à*, *cesser d'avoir du ressentiment contre*, *pardonner à*, **144**, **5**, **233**, **7**.

maletote, *s. f.*, *impôt souvent considéré comme injuste*, **144**, **9**.

maleureux, *adj.*, *misérable*, *mauvais*, *méchant*, *méprisable*, **127**, **17**.

malice, *s. m.*, *ruse malfaisante*, *manœuvre*, *machination*, **176**, **1**.

mambour, *mambourg*, *s. m.*, *gouverneur*, **82**, **20**, **87**, **10**, **119**, **3**.

manache, *s. f.*, *menace*, **106**, **3**, **149**, **17**.

mandement, *s. m.*, *convocation, injonction par laquelle on fait venir qqn, levée de troupes*, **38**, **17**, **105**, **12**, **125**, **4**, etc. ; *commandement, injonction, ordre qui se présente souvent sous forme écrite*, **102**, **28**, **228**, **12**.

mander, *tr.*, *faire savoir, annoncer*, **9**, **9**, **68**, **31**, **116**, **16**, etc. ; *demander, ordonner (de)*, **33**, **3**, **38**, **15**, **56**, **16** etc. ; *transmettre l'ordre, le commandement*, **18**, **17**, **20**, **2**, **81**, **12** ; *demander, ordonner à qqn de se présenter*, **37**, **8**, **102**, **23**, **119**, **27**, etc. ; *faire venir*, **38**, **6**, **49**, **6**, **49**, **8**, etc. ; *demander, interroger sur*, **65**, **8** ; *conseiller, recommander*, **79**, **13**, **80**, **5**, **92**, **16** ; *envoyer, transmettre, faire parvenir*, **144**, **17** ; + *inf.*, *envoyer qqn pour*, **275**, **15**, **302**, **17**, **311**, **18** ; *mandé, p. pa.*, *demandé, ordonné*, **309**, **25** ; *convoqué*, **81**, **14**, **125**, **6**, **188**, **11** ; *annoncé*, **234**, **15** ; *mander savoir, faire savoir*, **130**, **1**.

manechier, *tr.*, *menacer*, **42**, **19**, **99**, **4**, **127**, **3**, etc. ; + *a, tr. ind.*, *menacer de*, **106**, **1**.

maniere, *s. f.*, *manière, façon*, **4**, **1**, **7**, **12**, **13**, **4**, etc. ; *conduite, comportement, attitude*, **24**, **4**, **187**, **1**, **266**, **23** ; *sorte, catégorie*, **71**, **17** ; *aspect extérieur, apparence*, **120**, **4**, **227**, **36**, **245**, **27**, etc. ; *en telle maniere, loc. adv.*, *ainsi, de telle façon*, **17**, **13**, **118**, **22** ; *en/par ceste maniere, ainsi, de cette façon*, **53**, **12**, **67**, **22**, **161**, **10**, etc. ; *en nulle(s) maniere(s), aucunement, nullement, en aucune façon*, **33**, **29**, **60**, **1-2**, **65**, **31**, etc. ; *d'une façon ou d'une autre, en quelque façon*, **208**, **17**, **239**, **11** ; *en aucune maniere, aucunement, nullement, en aucune façon*, **129**, **20** ; *a maniere de, comme, à la façon de*, **127**, **13**, **134**, **18**, **171**, **16** ; *en telle maniere que, loc. conj.*, *de telle façon que*, **56**, **27**, **58**, **28**, **84**, **22**, etc. ; *par tel maniere que/comme, de telle façon que*, **166**, **24-25**, **166**, **26-27**, **295**, **5-6** ; *comme*, **270**, **21**, **270**, **24** ; *par la maniere que, comme*, **44**, **21**, **103**, **16**, **161**, **8** ; *comment*, **228**, **48** ; *trouver maniere de, trouver le moyen de*, **8**, **5**, **16**, **4**, **70**, **8**, etc. ; *ressembler estre a maniere de, ressembler à, avoir l'apparence de*, **134**, **18** ; *trouver ses manieres que, trouver le moyen de*, **153**, **13**.

manoir, *intr.*, *habiter, demeurer, résider*, **144**, **8** ; *estre manant, habiter, demeurer, résider*, **4**, **16**.

marchandise, *s. f.*, *faire ses marchandises de, faire commerce de*, **196**, **6-7**.

marche, *s. f.*, *région, province, pays*, **18**, **20**, **34**, **12**, **36**, **10**, etc.

marchier : *marchier avant, intr.*, *s'avancer*, **58**, **18**, **99**, **1**, **173**, **14-15**, etc. ; *avancer*, **108**, **10**, **206**, **56-57**, **212**, **33**.

mari, *adj.*, *contrarié, fâché*, **207**, **12**.

marine, *s. f.*, *rivage de la mer, bord de mer*, **56**, **10**, **312**, **7**.

marle, *s. m.*, *mâle, animal de sexe masculin*, **174**, **13**.

martire, *s. m.*, *carnage, massacre*, **206**, **12**.

marvoyer, marvoier, *intr.*, *devenir fou*, **108**, 36, **198**, 1, **206**, 35, etc. ; *marvoyé, p. pa., devenu fou*, **134**, 9.

matiere, matere, *s. f.*, *récit, histoire, sujet, contenu d'un développement*, **6**, 10, **10**, 14, **50**, 21, etc. ; *motif, cause*, **12**, 22 ; *sujet*, **147**, 7 ; *état d'esprit, sentiment, disposition*, **242**, 17.

matin, *s. m.*, *bien matin, de bon matin, de bonne heure*, **96**, 5, **153**, 31 ; *le bien matin, de bon matin, de bonne heure*, **118**, 8 ; *au plus matin, dès l'aube, très tôt*, **132**, 7, **301**, 16-17 ; *le début de la matinée*, **301**, 20, **301**, 22-23, **315**, 8 ; *ung bien matin, un jour de bonne heure*, **317**, 4.

matrone, *s. f.*, *sage-femme*, **51**, 23.

mauvaisement, *adv.*, *d'une manière condamnable, injuste, criminelle*, **99**, 2, **142**, 17.

mauvaistié, *s. f.*, *malveillance, méchanceté*, **65**, 32, **301**, 29 ; *action inspirée par la malveillance, la méchanceté*, **10**, 8.

mecanique, *s. m.*, *artisan, personne qui exerce un métier manuel*, **311**, 7.

mediciner, medichiner, *tr.*, *soigner*, **62**, 1, **134**, 34, **158**, 26, etc.

meffaire, *tr.*, *commettre*, **6**, 14 ; *intr.*, *faire du tort, mal agir, commettre une faute*, **66**, 15 ; + a, *tr. ind.*, *faire du tort à, nuire à, mal agir envers*, **13**, 7 ; + a, *tr.*, *commettre qqch contre*, **87**, 9, **118**, 24.

mehaignier, *tr.*, *blessar, mutiler, estropier*, **120**, 31, **122**, 34 ; *mehaigné, p. pa., blessé, mutilé, estropié*, **292**, 35.

meilleur, *s. m.*, *avoir le meilleur, avoir le dessus, remporter la victoire*, **25**, 12, **272**, 18.

meismement, *adv.*, *également, aussi, de même*, **38**, 11, **208**, 3, **239**, 24, etc. ; *surtout, en particulier*, **43**, 14, **60**, 3, **177**, 16, etc. ; *même*, **249**, 19, **295**, 30 ; *et meismement, et surtout, et en particulier, et qui plus est*, **51**, 15, **258**, 3, **258**, 12, etc.

membru, *adj.*, *robuste, qui a des membres gros et forts*, **262**, 22.

memoire, memore, *s. f.*, *souvenir*, **56**, 2, **68**, 28 ; *bon sens, raison*, **283**, 4 ; *avoir memoire de, se souvenir de*, **114**, 6 ; *estre memoire de, impers., se souvenir de*, **135**, 11, **155**, 22, **178**, 16, etc.

mendre, moindre, *adj.*, + de, *inférieur à, moins important que*, **33**, 30 ; *le mendre, le moindre, le plus petit, le moins important*, **205**, 25, **206**, 8, **241**, 36.

mener, *tr.*, *emmener, accompagner*, **8**, 15, **46**, 23, **49**, 2, etc. ; *commander, conduire en tant que chef*, **24**, 6, **24**, 12, **87**, 22, etc. ; *amener*, **30**, 28, **200**, 22, **266**, 70 ; *emmener, transporter*, **48**, 17 ; *emmener contre son gré*, **67**, 8, **153**, 2, **154**, 6, etc. ; *guider, conduire*, **69**, 12, **85**, 2, **85**, 10, etc. ; *faire*, **79**, 20, **213**, 16 ; *apporter*, **119**, 17 ; *mené, p. pa., emmené, accompagné*, **64**, 7, **146**, 21, **149**, 10 ; *emmené contre son gré*, **35**, 16, **64**, 21, **99**,

5, etc. ; *malmené*, **86**, 13 ; *amené*, **198**, 25, **281**, 15 ; mal mené, *malmené*, **79**, 1 ; mener + *inf.*, *emmener qqn pour lui faire exécuter ou subir qqch*, **69**, 18, **85**, 5, **312**, 57 ; mener devant *qqn*, faire mener devant *qqn*, *faire avancer devant qqn*, **132**, 20-21, **289**, 3 ; mener grant joie, *manifester sa joie*, **190**, 16, **276**, 11 ; mener a fin, *achever*, *mener à terme*, **228**, 13.

mer, *s. f.*, se mettre en mer, se mettre sur la mer, *prendre la mer*, **34**, 18, **93**, 10, **102**, 8, etc. ; monter sur mer, *embarquer*, *prendre la mer*, **37**, 22, **81**, 17, **125**, 6 ; se bouter en/sur mer, *prendre la mer*, **196**, 14, **236**, 20, **260**, 7 ; entrer en mer, *embarquer*, **125**, 11, **239**, 2.

merchier, *tr.*, *remercier*, **314**, 29.

mercy, *s. f.*, *pitié*, *miséricorde*, **16**, 10, **113**, 25, **249**, 22 ; *pouvoir*, *bon vouloir*, **304**, 44 ; crier/prier mercy, *implorer pitié*, *demandeur grâce*, *demandeur pardon*, **48**, 6, **203**, 9, **219**, 26, etc. ; recevoir/prendre a mercy, *faire grâce*, **87**, 8, **167**, 2, **203**, 20-21, etc.

merlee, *s. f.*, *mêlée*, *confusion de combattants dans une lutte corps à corps*, **281**, 2.

merveille, *s. f.*, *chose qui suscite l'étonnement*, **48**, 4, **48**, 19, **48**, 23, etc. ; *prodige*, *chose à caractère surnaturel*, **80**, 30, **252**, 29, **308**, 60 ; *prouesse guerrière*, *exploit*, **131**, 26 ; a merveilles, *loc. adv.*, *extrêmement*, *au plus haut degré*, **52**, 34, **58**, 3, **68**, 2, etc. ; faire merveilles, *accomplir des prouesses guerrières*, **43**, 23-24, **108**, 20-21, **133**, 25, etc. ; faire merveilles d'armes, *accomplir des prouesses guerrières*, **202**, 11, **206**, 42, **219**, 23, etc. ; estre merveilles, *impers.*, *être extraordinaire*, **131**, 22-23, **189**, 21, **209**, 24, etc. ; donner grant merveilles, *pron.*, *s'étonner grandement*, **225**, 22, **241**, 17 ; *s'émerveiller grandement*, **248**, 41, **265**, 1.

merveilleusement, *adv.*, *extraordinairement*, *extrêmement*, **191**, 39 ; *très fort*, **26**, 11, **28**, 23, **111**, 16, etc.

merveilleux, *adj.*, *extraordinaire*, *remarquable*, **8**, 19, **28**, 11, **28**, 22, etc. ; *grand*, *important*, *intense*, **15**, 16, **61**, 21, **99**, 8, etc. ; *effrayant*, **27**, 25, **45**, 17, **133**, 2, etc. ; *magique*, **41**, 11.

merveillier, *pron.*, *s'étonner*, **252**, 13 ; merveillie, *p. pa.*, *étonné*, **299**, 28.

mesadvenir + a, *intr.*, *arriver à*, *tourner mal pour*, **176**, 7.

mesaise, *s. f.*, *état de souffrance*, *de douleur*, **291**, 31.

meschief, mescief, *s. m.*, *malheur*, *calamité*, **104**, 32, **139**, 10, **244**, 16, etc. ; *dommage*, *préjudice causé*, **212**, 39, **258**, 21, **288**, 5.

meschine, *s. f.*, *jeune fille*, **270**, 27.

mesler, merler, *tr.*, *mêler*, *mélanger*, *allier*, **149**, 17 ; + a, *pron.*, *se battre avec*, **191**, 44-45 ; meslé, *p. pa.*, *qui affecte*, *qui simule une attitude*, **92**, 6.

mesprendre, *intr.*, *mal agir, commettre une faute*, **65**, 36 ; *tr.*, *commettre (une faute), transgresser (une loi)*, **87**, 30.

message, *s. m.*, *messenger*, **11**, 10, **11**, 14, **18**, 9, etc. ; *message*, **25**, 27, **26**, 1, **67**, 21, etc.

messagier, *s. m.*, *messagier vollant, petit messenger, messenger appartenant à une catégorie sociale inférieure*, **121**, 19.

mestier, *s. m.*, *métier, activité professionnelle*, **311**, 7 ; avoir mestier de, *avoir besoin de*, **82**, 8, **107**, 27, **122**, 22, etc. ; estre mestier, *être utile, nécessaire*, **188**, 10, **192**, 26, **227**, 6 ; n'estre mestier, *être inutile*, **132**, 47-48, **156**, 24, **158**, 3, etc. ; s'il estoit mestier, *se mestier estoit, si besoin était*, **169**, 7, **189**, 13, **244**, 29-30 ; faire son mestier, *exercer son art*, **266**, 13.

mettre : mettre en point, *pron.*, *se préparer*, **40**, 3, **201**, 5, **225**, 7, etc. ; *tr.*, *préparer*, **293**, 43 ; mis en point, *p. pa.*, *préparé, prêt*, **251**, 26 ; mettre a point, *tr.*, *préparer, apprêter*, **228**, 15 ; *équiper*, **308**, 34 ; mettre sus, *enrôler, recruter*, **103**, 4-5 ; *préparer, équiper*, **196**, 17 ; mettre sus a... (de), *accuser qqn de qqch*, **51**, 17, **52**, 31, **XLIX**, 2-3, etc. ; se mettre sus, *s'armer, prendre les armes*, **195**, 2, **235**, 40 ; se mettre sus a/atout, *prendre la tête de*, **118**, 38, **260**, 4 ; mis sus, *p. pa.*, *mobilisé*, **215**, 5 ; mettre jus, *tr.*, *faire descendre de cheval*, **54**, 17 ; *déposer par terre*, **262**, 19 ; mettre avant, *tr.*, *présenter, exposer*, **88**, 18 ; *pron.*, *s'avancer*, **269**, 12-13 ; mettre après, *pron.*, *suivre, poursuivre*, **295**, 19, **315**, 12 ; mettre au bas, *tr.*, *anéantir, détruire*, **259**, 4 ; mis au bas, *p. pa.*, *anéanti, détruit*, **105**, 9, **123**, 13 ; mettre ensemble, *tr.*, *rassembler*, **19**, 1, **91**, 15, **94**, 13-14 ; *pron.*, *se rassembler*, **30**, 26, **107**, 6, **120**, 33-34, etc. ; mis ensemble, *p. pa.*, *rassemblé*, **141**, 33, **186**, 8 ; mis a neant, *p. pa.*, *réduit à néant, effacé*, **140**, 20 ; *mettre tout contre tout, jouer le tout pour le tout*, **308**, 40-41.

meure, *s. f.*, *mûre*, **27**, 28, **79**, 24, **244**, 36, etc.

mie, *adv. de nég.*, *ne... mie, ne... pas*, **10**, 4-5, **191**, 34, **317**, 30.

mieux, *adv.*, *trop mieux, beaucoup mieux*, **102**, 33 ; mieux de, *plus de*, **138**, 8 ; que mieux mieux, *à qui mieux mieux, à qui fera mieux que l'autre*, **217**, 12.

milites, *s. m. plur.*, *mot latin : miles, militis, m.*, *soldats*, **6**, 20.

mimonnet, *s. m.*, *singe*, **127**, 14.

mire, *s. m.*, *médecin*, **107**, 27, **113**, 1, **191**, 58, etc.

moindre, *voir mendre*.

monnoye, monnoie, *s. f.*, *argent, numéraire*, **56**, 17, **70**, 7, **84**, 36, etc.

mont, *s. m.*, en ung mont, *en un tas, l'un sur l'autre*, **118**, 32, **133**, 7, **136**, 29 ; par mons, *en grand nombre*, **136**, 13-14, **202**, 15 ; par mons et par tas, *en grand nombre*, **114**, 21, **137**, 25, **192**, 15.

monter, *intr.*, *monter*, **7**, 5, **25**, 13, **30**, 13, etc. ; *monter sur son cheval*, **75**, 8 ; *se lever, commencer à se manifester*, **9**, 4 ; *embarquer*, **37**, 19, **44**, 26, **44**, 29, etc. ; *s'accroître, augmenter*, **148**, 19 ; *tr.*, *faire monter*, **109**, 18, **122**, 37, **146**, 2 ; *parcourir de bas en haut*, **292**, 46 ; *pron.*, *monter à cheval*, **230**, 11 ; *monté, p. pa.*, *qui est à cheval*, **27**, 28, **28**, 21, **28**, 25, etc. ; *qui est sur le dos d'un animal*, **48**, 25, **XVIII**, 1 ; *monté*, **174**, 18, **189**, 20, **190**, 7, etc. ; *monté a son desir, monté sur le meilleur cheval qu'on puisse souhaiter*, **30**, 14 ; *bien monté, monté sur un bon cheval*, **104**, 3, **120**, 22-23 ; *le mieulx monté de, monté sur le meilleur cheval parmi d'autres*, **174**, 22 ; *ricement monté, monté sur un magnifique cheval, un excellent cheval*, **278**, 5 ; *monter, inf. subst., action de monter une pente*, **244**, 8.

morel, *s. m.*, *cheval brun foncé ou noir*, **43**, 20.

morguer, *intr.*, *mordre*, **207**, 7.

mourir, *intr.*, *pour mourir, même au prix de la mort*, **66**, 16, **77**, 23, **102**, 36 ; *avoir mort, tr.*, *avoir tué, avoir fait mourir*, **61**, 8, **113**, 35, **307**, 4.

mort, *s. f.*, *malle mort, mort ignominieuse, cruelle*, **25**, 18, **68**, 25, **80**, 6-7, etc. ; *a mort et a vie, à la vie à la mort, pour toujours*, **253**, 14-15.

mort, *p. pa.*, *du verbe mourir*, **11**, 6, **22**, 3, **22**, 7, etc. *Forme traitée sous l'entrée de l'infinitif.*

mortalité, *s. f.*, *tuerie, massacre*, **134**, 16.

mortel, *adj.*, *bataille mortelle, combat à mort*, **26**, 6-7, **287**, 14 ; *guerre mortelle, guerre à mort, guerre qui ne peut se résoudre que par la mort du chef d'un des deux camps*, **216**, 9 ; *anemi mortel, mortel anemy, ennemi qui souhaite la mort de son adversaire*, **100**, 6, **196**, 34, **305**, 12.

mortellement, *adv.*, *au point de souhaiter la mort de qqn*, **141**, 41.

mot, *s. m.*, *mot après aultre, en détail*, **151**, 39, **160**, 16, **292**, 5.

moullier, *s. f.*, *épouse*, **37**, 17.

moult, *adv.*, *très, bien*, **4**, 9, **7**, 6, **9**, 1, etc. ; *beaucoup*, **4**, 19, **23**, 16, **30**, 9, etc. ; *adj.*, *beaucoup de*, **6**, 16 ; *moult de, beaucoup de, un grand nombre de*, **8**, 8, **15**, 17, **15**, 18, etc.

mourir, *intr.*, *mourir*, **17**, 18, **17**, 31, **27**, 30, etc. ; *pron.*, *mourir*, **312**, 37 ; *mort, p. pa.*, *mort, qui a cessé de vivre*, **11**, 6, **22**, 3, **22**, 7, etc. ; *tué*, **31**, 29, **101**, 16, **108**, 27, etc. ; *pâle, décoloré, sans éclat*, **176**, 21 ; *avoir mort, avoir tué, avoir fait mourir*, **61**, 8, **113**, 35, **113**, 37, etc.

mousset, *s. m.*, *mousse, plante rase et douce formant un tapis ou une touffe*, **70**, 9.
 mouvoir, *pron.*, *bouger*, **26**, 19, **131**, 41 ; + *de/a, tr.*, *inciter à, pousser à*, **44**, 20, **58**, 15, **97**, 5,
 etc. ; *meu, p. pa.*, *déclenché, engagé, élevé*, **255**, 27.
 muable, *adj.*, *mobile, instable*, **200**, 9.
 muchier, *tr.*, *cacher, dissimuler*, **99**, 20, **150**, 15 ; *muchié, p. pa.*, *caché, dissimulé*, **154**, 10,
154, 16, **251**, 18.
 muer, *tr. ind.*, *changer de*, **146**, 12, **242**, 3, **262**, 21, etc. ; *intr.*, *changer, se modifier*, **176**, 18,
263, 13 ; *mué, p. pa.*, *changé, transformé*, **62**, 15.
 muison, *s. f.*, *d'une muison, de même taille, de même dimension*, **270**, 4.
 multiplier + *de, tr. ind.*, *augmenter en nombre de*, **276**, 22.
 murdrier, *s. m.*, *meurtrier, assassin*, **194**, 6, **197**, 19.
 murdrir, *tr.*, *tuer, assassiner*, **186**, 11, **203**, 3, **309**, 6 ; *murdry, murdri, p. pa.*, *tué, assassiné*,
148, 7, **149**, 20, **154**, 23.
 murmurer, *intr.*, *se plaindre, protester, récriminer plus ou moins ouvertement*, **66**, 2.

 nagaires, *adv.*, *il y a peu, récemment*, **183**, 3, **231**, 43, **245**, 23, etc. ; *nagaires loings de, à peu
 de distance de*, **230**, 24.
 nager, *intr.*, *naviguer*, **37**, 20, **37**, 22, **44**, 26, etc.
 navire, *s. f.*, *navire*, **34**, 18, **81**, 14, **93**, 10, etc. ; *flotte*, **91**, 17, **93**, 6, **125**, 5, etc.
 navré, *s. m.*, *blessé*, **21**, 7, **22**, 1, **30**, 31, etc.
 navrer, *tr.*, *blessé*, **133**, 18, **136**, 31, **197**, 13, etc. ; *navré, p. pa.*, *blessé*, **29**, 2, **33**, 2, **38**, 5,
 etc.
 navreure, *s. f.*, *blessure*, **270**, 36.
 neant, nient, *adv.*, *estre pour neant, ne servir à rien, être inutile*, **43**, 17 ; *neant plus que, pas
 plus que*, **206**, 27, **228**, 33, **228**, 45-46, etc.
 nécessité, *s. f.*, *situation critique*, **15**, 19 ; *besoin, état de manque*, **71**, 1, **115**, 13, **160**, 23 ;
estre de nécessité, estre nécessité, impers., *être nécessaire*, **142**, 3, **258**, 26.
 nepveu, *s. m.*, *petit-fils*, **11**, 7, **225**, 2, **225**, 22, etc. ; *neveu*, **17**, 7, **81**, 7, **87**, 11, etc. ; *terme
 d'affection utilisé pour s'adresser à un homme plus jeune avec lequel on ne partage pas
 de lien de parenté, ou pour le désigner*, **302**, 5, **302**, 17, **302**, 20, etc. ; *beau nepveu, neveu
 par alliance*, **130**, 9, **246**, 47.
 net, *adj.*, *pur, sans souillure, vierge*, **51**, 22 ; *pur, clair, serein*, **162**, 21.
 nient, *voir neant*.

nigromancie, *s. f.*, *nécromancie*, *art magique et divinatoire fondé sur l'invocation des morts, des mauvais esprits et des démons*, **101**, 12.

noblement, *adv.*, *avec noblesse, avec dignité*, **17**, 32 ; *majestueusement, avec faste*, **170**, 5.

noblesse, *s. f.*, *beauté, splendeur*, **264**, 20, **309**, 30 ; *caractère noble du comportement*, **268**, 24, **269**, 2, **276**, 15.

noise, *s. f.*, *bruit, tumulte, vacarme*, **21**, 5, **26**, 15, **26**, 16, etc. ; *querelle, dispute*, **31**, 24, **32**, 10, **32**, 23, etc. ; *prendre noise a, chercher querelle à*, **229**, 56.

nom, *s. m.*, *avoir nom, tr.*, *s'appeler*, **81**, 8 ; *avoir a nom, s'appeler*, **33**, 28, **36**, 17, **63**, 21, etc. ; *recevoir le nom de*, **170**, 25, **171**, 4 ; *mettre (a) nom, donner a nom, nommer, appeler, donner le nom de*, **80**, 25, **223**, 1, **223**, 3, etc.

nombre, *s. m.*, *sans nombre, innombrable*, **119**, 20.

nombrer, *tr.*, *dénombrer, compter*, **239**, 22.

nommé, *s. m.*, *un nommé, un dénommé*, **4**, 2, **14**, 15, **194**, 5, etc.

non obstant, *loc. prép.*, *malgré, en dépit de*, **41**, 14, **47**, 15, **47**, 25, etc. ; *loc. adv.*, *cependant, pourtant*, **43**, 8, **230**, 25, **254**, 34, etc. ; *non obstant (ce) que, loc. conj.*, *bien que, quoique*, **15**, 17, **27**, 12, **38**, 5, etc.

non pareille, *s. f.*, *celle qui n'a pas son pareil, qui est sans égal*, **246**, 53.

nonchier, *tr.*, *annoncer*, **95**, 14, **100**, 4, **132**, 10, etc. ; *raconter*, **255**, 12 ; *nommer*, **315**, 83 ; *nonchié, p. pa.*, *annoncé*, **134**, 9, **286**, 30.

nonne, *s. f.*, *heure canoniale correspondant environ à quinze heures*, **75**, 9.

nonpareil, non pareil, *s. m.*, *celui qui n'a pas son pareil, qui est sans égal*, **271**, 2, **275**, 14.

norchon, *s. f.*, *nourriture, éducation*, **112**, 14.

norrir, *voir nourrir*.

notable, *adj.*, *éminent, renommé, qui occupe un rang important*, **17**, 4, **17**, 28, **57**, 15, etc. ; *notable, important, digne d'être remarqué*, **33**, 5, **57**, 5.

nourrir, norrir, *tr.*, *nourrir*, **4**, 18, **4**, 22 ; *nourri, p. pa.*, *nourri*, **5**, 1 ; *avoir esté norry, avoir grandi, avoir été éduqué*, **164**, 4.

nouvel, *adj.*, *nouveau*, **6**, 5, **8**, 9, **8**, 11, etc. ; *qui a récemment été adoubé*, **30**, 1, **229**, 10, **302**, 18 ; *reposé, dispos*, **111**, 19, **206**, 44 ; *de nouvel, loc. adv.*, *depuis peu, récemment*, **126**, 20, **166**, 8-9, **288**, 49 ; *une fois encore, à nouveau*, **151**, 27, **151**, 31-32, **184**, 5, etc.

nouvellité, *s. f.*, *nouveauté, changement*, **151**, 6.

nue, *s. f.*, *dessoubz la nue, sur terre, dans ce monde*, **98**, 19.

nuittie, *s. f.*, *nuit*, **290**, 2.

nul, *adj., indéf., aucun*, **4**, **8**, **13**, **12**, **14**, **14**, etc. ; *n'importe lequel, quel qu'il soit*, **17**, **22**, **63**, **19**, **63**, **21**, etc. ; *quelque, un certain, un quelconque*, **32**, **2**, **48**, **17**, **104**, **26**, etc. ; *pron. indéf., personne*, **7**, **15**, **21**, **11**, **27**, **29**, etc. ; *quiconque*, **51**, **19**, **120**, **27**, **127**, **9**, etc.
 nulluy, *pron. indéf., personne*, **79**, **27**, **304**, **65**.

obeïssance, *s. f., obéissance, soumission*, **82**, **12** ; *acte de soumission d'une ville à celui qui détient le pouvoir*, **89**, **5**, **142**, **10**, **168**, **14** ; *serment de fidélité prêté par un vassal envers son suzerain*, **235**, **11** ; *estre en l'obeïssance de, être soumis au pouvoir de*, **14**, **9** ; *mettre en/dessoubz l'obeïssance de, mettre sous l'autorité de*, **19**, **3**, **124**, **6**, **126**, **8-9**, etc.

obtemperer + a, *tr. ind., consentir à*, **145**, **17**, **170**, **8**.

obvier + a, *tr. ind., s'opposer à, faire obstacle à*, **18**, **8**, **142**, **4**, **161**, **17**, etc.

occir, occire, *tr., tuer*, **10**, **7**, **10**, **8**, **11**, **7**, etc. ; *occis, p. pa., tué*, **7**, **11**, **7**, **17**, **9**, **7**, etc.

occision, *s. f., meurtre, tuerie, massacre*, **7**, **18**, **15**, **21**, **30**, **30**, etc.

occube, *s. f., petite tente*, **243**, **6**.

och, *1^e pers. du sing. de l'ind. présent du verbe oÿr*, **144**, **29**. *Forme traitée sous l'entrée de l'infinitif.*

oeuvre, euvre, *s. f., acte, action*, **179**, **28**, **196**, **9**.

offenser + vers, *tr. ind., mal agir envers*, **315**, **29**.

office, *s. m., fonction, charge*, **89**, **30**, **245**, **44**.

oirre, *s. m. ou f., grant oirre, rapidement, à toute vitesse*, **99**, **24**.

oliphant, *s. m., cor d'ivoire*, **26**, **16**, **118**, **5**, **136**, **2**, etc.

oncle, *s. m., oncle*, **24**, **15**, **31**, **27**, **31**, **29**, etc. ; *grand-père*, **230**, **1**, **253**, **13** ; *terme d'affection utilisé pour s'adresser à un homme plus âgé avec lequel on ne partage pas de lien de parenté, ou pour le désigner*, **299**, **22**, **302**, **2**, **307**, **7**.

ongle, oncle, *s. m. ou f., griffe*, **174**, **5**, **271**, **6** ; *ongle*, **304**, **35**.

onneur, voir honneur.

onny, *s. m., mettre a l'onny, combler, niveler*, **294**, **25**.

onques, oncques, *adv., jamais, à un moment quel qu'il soit, un jour*, **53**, **11**, **53**, **27**, **82**, **25**, etc. ; *onques (...) ne, ne (...) onques, ne... jamais, ne... à aucun moment*, **22**, **5**, **28**, **22**, **28**, **24**, etc. ; *ne... pas*, **54**, **1**, **58**, **12**, **107**, **22**, etc. ; *onques mais... ne, ne... jamais, ne... à aucun moment*, **187**, **13** ; *onques depuis/puis (...) ne, jamais depuis... ne, à aucun moment depuis... ne*, **9**, **5**, **43**, **29**, **109**, **3**, etc. ; *onques a nul jour, un jour, en un temps quelconque*, **32**, **2** ; *onques a nul jour (...) ne, onques jour de sa vie (...) ne, ne... jamais, ne... jamais aucun jour de sa vie*, **66**, **11**, **86**, **15**, **125**, **27**, etc.

oppresser, *tr.*, *tourmenter, accabler, harceler*, **278**, 17 ; *presser, faire pression sur*, **295**, 9 ; oppressé, *p. pa.*, *accablé*, **52**, 11 ; *tourmenté, accablé, harcelé*, **87**, 5, **109**, 27, **114**, 14, etc. ; + a, *incité à*, **20**, 18.

opression, oppression, *s. f.*, *gêne, contrainte pénible*, **27**, 20, **157**, 19.

or, *s. m.*, *monnaie d'or, richesse en or*, **34**, 10, **56**, 17, **59**, 18, etc. ; *fil d'or*, **52**, 24, **315**, 21 ; *or, métal précieux jaune brillant*, **70**, 22, **76**, 26, **76**, 34, etc. ; *couleur héraldique correspondant à l'or et aux différentes nuances du jaune*, **136**, 8, **266**, 31, **266**, 56, etc.

or, ores, ore, *adv.*, *alors, à ce moment-là*, **8**, 12, **31**, 1, **36**, 2, etc. ; *vraiment, à l'évidence*, **25**, 29, **232**, 15 ; *maintenant, à présent*, **30**, 22, **33**, 28, **39**, 14, etc. ; *donc (renforcement)*, **55**, 10, **72**, 27, **108**, 49, etc. ; *or doncques, à présent donc*, **6**, 10, **120**, 12-13 ; *vraiment, à l'évidence*, **87**, 2 ; *de ores en avant, loc. adv.*, *dorénavant*, **161**, 2-3.

ordonnance, *s. f.*, *ordre, prescription, règle, loi*, **7**, 13, **100**, 14, **118**, 25, etc. ; *ordre, disposition, arrangement*, **15**, 15, **61**, 2, **81**, 22, etc. ; *compagnie d'hommes d'armes*, **189**, 46 ; *ordonnances, plur.*, *faits et gestes*, **156**, 4.

ordonneement, *adv.*, *de façon ordonnée, en bon ordre*, **87**, 28 ; *raisonnablement, avec bon sens*, **301**, 80.

ordonner, *tr.*, *décider, déterminer*, **7**, 15, **12**, 11, **287**, 6 ; *ordonner, commander*, **12**, 6, **55**, 13, **69**, 3, etc. ; *désigner, nommer, affecter*, **17**, 8, **17**, 9, **17**, 21, etc. ; *mettre en bon ordre, disposer en rangs pour la bataille*, **24**, 9, **24**, 10, **25**, 1, etc. ; *préparer*, **32**, 30, **132**, 19, **213**, 13 ; *équiper*, **313**, 16 ; *pron.*, *se préparer*, **170**, 1 ; + de, *tr. ind.*, *ordonner de, commander de*, **32**, 29-30, **120**, 1-2, **189**, 6, etc. ; *pourvoir de, doter de, munir de*, **196**, 13 ; + a, *tr. ind.*, *ordonner de, commander de*, **183**, 40, **221**, 21-22 ; *désigner pour, nommer pour*, **189**, 51, **288**, 19 ; *ordonné, p. pa.*, *attribué*, **12**, 17 ; *ordonné, commandé*, **132**, 9, **151**, 3, **272**, 11, etc. ; *décidé, déterminé*, **148**, 2 ; *désigné, nommé, affecté*, **151**, 2, **311**, 15 ; *mis en bon ordre, disposé en rangs pour la bataille*, **165**, 6, **206**, 14, **288**, 21 ; *préparé*, **196**, 18 ; + a, *désigné pour*, **4**, 13 ; + de, *pourvu de, doté de, muni de*, **162**, 9.

ordre, *s. m.*, *selon son ordre, à son tour*, **26**, 9 ; *selon sa position dans la hiérarchie*, **266**, 15 ; *par ordre, à son tour, l'un après l'autre*, **150**, 8, **157**, 6 ; *mettre en ordre, affecter à un poste de combat*, **107**, 4-5 ; *ranger en disposition de marche ou de combat*, **189**, 13, **206**, 56.

orendroit, ores endroit, *adv.*, *maintenant, désormais*, **72**, 23, **73**, 19, **93**, 11.

ores, voir or.

orez, orrez, *2^e pers. du plur. du futur de l'ind. du verbe oÿr*, **62**, 16, **123**, 21, **131**, 46, etc.

Forme traitée sous l'entrée de l'infinitif.

orribleté, voir horribleté.

ort, *adj.*, infect, pestilentiel, **58**, 28 ; sale, répugnant, **83**, 13, **171**, 18, **175**, 25, etc. ; vil, méprisable, infâme, **228**, 21, **232**, 9.

osé, voir ozé.

ost, host, *s. m.*, armée, troupe armée, **12**, 7, **12**, 17, **15**, 1, etc. ; camp militaire, **26**, 8, **106**, 3, **116**, 2, etc.

ostel, hostel, *s. m.*, demeure, logis, maison, **8**, 16, **40**, 5, **42**, 15, etc. ; auberge, hôtel, **48**, 24, **48**, 26, **49**, 2, etc. ; bâtiment, **57**, 6, **58**, 2 ; ensemble des personnes attachées au service d'un grand seigneur, **93**, 17.

oster, *tr.*, ôter, enlever, retirer, **5**, 9, **25**, 22, **59**, 13, etc. ; libérer, **312**, 52 ; *pron.*, se libérer de, renoncer à, **143**, 16 ; + de/hors de, *tr.*, libérer de, faire sortir de, **63**, 26, **74**, 25, **101**, 24, etc. ; + hors de, *pron.*, s'ôter de, s'éloigner de, se retirer de, **245**, 24 ; osté, *p. pa.*, ôté, enlevé, retiré, **123**, 6, **225**, 3, **289**, 31 ; + de/hors de, qui est libéré de, qu'on a fait sortir de, **69**, 13, **89**, 6, **163**, 25 ; faire oster hors, faire sortir, **204**, 2 ; oster hors du monde, faire mourir, **228**, 23.

ottroy, *s. m.*, accord, permission, consentement, **53**, 25, **54**, 19, **145**, 30, etc. ; don, **229**, 15, **235**, 43.

oublier, *tr.*, oublier, ne plus penser à, perdre le souvenir de, **34**, 9, **98**, 42, **242**, 17 ; *intr.*, oublier, ne plus penser à qqn ou qqch, **34**, 11 ; + de, *pron.*, oublier de, omettre de, **283**, 12 ; oublié, *p. pa.*, absorbé dans qqch au point d'oublier le reste, **290**, 9.

oubly, oubli, *s. m.*, mettre en oubly, oublier, perdre la souvenir de, ne plus penser à, **28**, 9, **38**, 3, **56**, 27, etc.

oultrageux, *adj.*, inadmissible, **118**, 2 ; insolent, **245**, 38.

oultre, *prép.*, de l'autre côté de, **23**, 5 ; au-delà de, **152**, 11, **237**, 9 ; au travers de, **245**, 16, **284**, 30 ; *adv.*, de part en part, **61**, 19, **113**, 16, **116**, 34, etc. ; de l'autre côté, **138**, 12, **228**, 43, **293**, 36 ; au-delà, plus loin, **275**, 4 ; oultre ce, *loc. adv.*, en outre, de plus, **245**, 17, **247**, 19, **317**, 21.

oultre marin, *loc. adj.*, d'outre-mer, d'Orient, d'au-delà de la mer Méditerranée, **233**, 21.

oultre mer, oultremer, *loc. adv.*, en Orient, au-delà de la mer Méditerranée, **214**, 24 ; d'oultre mer, d'Orient, d'au-delà de la mer Méditerranée, **162**, 13, **204**, 19, **221**, 6, etc.

oultreucidié, *adj.*, outreucidant, présomptueux, arrogant, **31**, 11, **116**, 24, **118**, 23, etc.

ouvrage, *s. m.*, travail, **168**, 9.

ouvrer, *intr.*, œuvrer, agir, **66**, 21 ; ouvré, *p. pa.*, œuvré, agi, **82**, 30, **117**, 9, **146**, 25 ; orné, ouvragé, **315**, 22.

oÿl, *adv.*, *oui*, **217**, 45.

oÿr, ouyr, *tr.*, *entendre*, **17**, 27, **20**, 1, **21**, 8, etc. ; oÿ, *p. pa.*, *entendu*, **207**, 2 ; oyans tous ceulx que la estoient, *devant tous ceux qui étaient présents*, **141**, 24.

oyseux, *adj.*, *oisif*, *inactif*, *inoccupé*, *désœuvré*, **149**, 4 ; *frivole*, *futile*, **316**, 14.

ozé, osé, *adj.*, *téméraire*, *impudent*, **245**, 21 ; *audacieux*, *intrépide*, **246**, 18 ; estre (si) ozé de, *être assez téméraire pour, avoir l'impudence de*, **78**, 15, **87**, 30, **98**, 10, etc.

paine, *s. f.*, *effort physique pénible*, **47**, 34, **79**, 29, **155**, 8, etc. ; *effort*, *difficulté*, **58**, 23, **315**, 59 ; *tourment*, *souffrance*, **74**, 25, **89**, 10, **301**, 9, etc. ; *châtiment*, *punition*, **150**, 13, **301**, 54 ; *travail*, *tâche*, **246**, 61 ; *mal que l'on se donne dans un combat*, **299**, 7, **314**, 26 ; a (moult) grant paine, *loc. adv.*, *avec difficulté*, *au prix d'un grant effort*, **44**, 20, **58**, 28, **75**, 17, etc. ; à contre-cœur, **240**, 40 ; a paines, a grant paine, *loc. adv.*, *à peine*, *difficilement*, *tout juste*, *presque pas*, **61**, 12, **134**, 15, **176**, 11, etc. ; sur paine de mort, *au risque d'être puni de mort*, **7**, 15, **87**, 29, **118**, 9, etc. ; mourir en la paine, *mourir à la tâche*, **97**, 11, **97**, 17, **266**, 67, etc. ; mettre paine de/a/pour, *se donner du mal pour, s'efforcer de, chercher à*, **21**, 12, **105**, 19, **140**, 8, etc. ; mettre paine que, *se donner du mal pour que, chercher à ce que*, **108**, 26-27 ; soy mettre en paine de, *tenter de, essayer de, faire son possible pour*, **108**, 24 ; avoir de la paine a, avoir la paine de, *se donner du mal pour*, **72**, 20, **224**, 17 ; faire de la paine a, *donner du fil à retordre à*, **264**, 17-18.

painturer : painturé, *p. pa.*, *représenté par la peinture*, **184**, 14 ; peint, orné, décoré, **184**, 17, **262**, 12.

paisiblement, *adv.*, *pacifiquement*, *sans trouble ni violence*, **243**, 20 ; *calmement*, *tranquillement*, **264**, 27.

paistre, *tr.*, *paître*, *brouter*, **122**, 43 ; *nourrir*, **160**, 6.

pal, pel, *s. m.*, *pieu*, *épieu*, *perche*, **227**, 33, **228**, 16, **228**, 17, etc.

pallefroy, palefroi, palefroy, *s. m.*, *cheval d'apparat*, *cheval que montent les dames*, **60**, 7, **70**, 21, **75**, 7, etc.

pance, *s. f.*, *fig.*, *bonne chère*, **71**, 23.

paour, *s. f.*, *peur*, **43**, 7, **43**, 14, **48**, 2, etc.

par, *prép.*, a par soy, *en soi-même*, *en son for intérieur*, **301**, 54, **308**, 40 ; de par, *loc. prép.*, *par*, **14**, 17, **28**, 3, **65**, 7, etc. ; de la part de, **26**, 1, **56**, 10, **69**, 9, etc. ; par dedens, *loc. adv.*, *à l'intérieur*, **79**, 7 ; *loc. prép.*, *à l'intérieur de*, **202**, 37.

parabole, *s. f.*, *allégorie*, *image*, *métaphore*, **171**, 16.

paracomplir, *tr.*, *achever complètement*, *mener à son terme*, **275**, 17, **294**, 14.

parage, *s. m.*, naissance, extraction, lignée, **230**, 25.

paravant, par avant, *adv.*, *auparavant*, **16**, 8, **16**, 12, **16**, 13, etc. ; *depuis... auparavant*, **284**, **35**.

parc, *s. m.*, enclos, clôture, barrière, **152**, 6.

parchon, *s. f.*, a sa parchon, *pour sa part*, **270**, 3.

pardessus, *s. m.*, celui qui est à la tête de qqch, qui est hiérarchiquement au-dessus d'un autre, **183**, 15 ; au pardessus, *loc. adv.*, au-dessus, **111**, 9-10.

pardevant, *prép.*, devant, **189**, 24, **274**, 13.

pardon, *s. m.*, *demandeur le pardon du*, *demandeur pardon pour*, **245**, 28.

pareil, *adj.*, la pareille + *subst.*, la même + *subst.*, **31**, 6 ; le pareil + *subst.*, le même + *subst.*, **109**, 9, **191**, 39 ; la non pareille de, *sans égale parmi*, **246**, 53 ; le non pareil de, *sans égal parmi*, **275**, 14.

parement, *s. m.*, ornement, **308**, 27.

parent, *s. m.*, personne qui a un lien de parenté avec qqn, membre de la même famille, **13**, 10, **18**, 10, **42**, 10, etc.

parfaire : parfait, *p. pa.*, accompli, réalisé, **147**, 15.

parfaitement, *adv.*, entièrement, complètement, totalement, **254**, 35 ; intensément, fortement, **287**, 27.

parfin, *s. f.*, en la parfin, à la fin, en fin de compte, **12**, 13, **15**, 20, **218**, 31.

parfont, *s. m.*, de parfont, de profondeur, **58**, 11, **231**, 31-32, **246**, 58.

parfont, *adj.*, profond, dont le fond est très éloigné de la surface, **35**, 17, **58**, 3, **64**, 21, etc. ; profond, dont le centre est très éloigné du bord, **69**, 20 ; *adv.*, profondément, **136**, 31, **244**, 37, **292**, 17.

parfurnir, *tr.*, finir, **23**, 24.

parlement, *s. m.*, tenir parlement, délibérer, négocier, **147**, 3.

parlementer, *intr.*, parler, **111**, 26 ; délibérer, négocier, **147**, 6.

parmy, *prép.*, à travers, **19**, 2, **33**, 15, **48**, 23, etc. ; au milieu de, parmi, **48**, 30, **251**, 10, **293**, 33 ; sur, **52**, 13, **129**, 21, **133**, 51, etc. ; par le biais de, **147**, 13 ; dans, **204**, 4 ; en comptant, **234**, 22 ; parmy + gérondif, en + gérondif, **312**, 41 ; *adv.*, à travers un espace, un lieu, **243**, 7 ; parmy ce que, à la condition que, sous réserve que, **118**, 27, **144**, 5, **159**, 11, etc.

paroir, *impers.*, être clair, évident, manifeste, **253**, 13, **253**, 14.

parolle, *s. f.*, parole, mot, **25**, 12, **56**, 24, **94**, 5, etc. ; ce que l'on dit, propos, discours, **30**, 23, **56**, 20, **57**, 5, etc. ; fait de parler, **72**, 17 ; engagement verbal, **84**, 14 ; voix, manière de

parler, **217**, 36, **217**, 45 ; *prédiction, prophétie*, **292**, 61, **299**, 21 ; *faculté de parler*, **292**, 72 ; *haulte parolle, injure*, **245**, 46 ; *tenir parolles de, parler de*, **148**, 20 ; *estre en parolles, avoir une conversation*, **224**, 35 ; *avoir des parolles a, parler avec, échanger des propos avec*, **304**, 87.

parquoy, voir pourquoy.

parsievir, tr., rechercher, **269**, 7.

part, s. f., côté, direction, **15**, 17, **27**, 14, **35**, 8, etc. ; *part, partie, portion*, **226**, 20, **226**, 21, **231**, 8 ; *a part, loc. adv., sans témoin, en privé, en tête-à-tête*, **33**, 12, **80**, 5, **97**, 9, etc. ; *à l'écart*, **79**, 2, **98**, 15, **98**, 29, etc. ; *de son côté*, **272**, 10 ; *de sa part, en ce qui le concerne*, **81**, 10-11, **259**, 3 ; *nulle part, d'aucun côté*, **117**, 17 ; *nulle part*, **224**, 25 ; *de nulle part, d'aucun côté*, **214**, 31-32 ; *nulle part*, **232**, 28 ; *de part en part, en traversant d'un côté à l'autre*, **191**, 12.

partant, adv., pour cette raison, par conséquent, **308**, 55.

partement, s. m., départ, **40**, 1, **46**, 14, **46**, 19, etc.

partie, s. f., subdivision d'une œuvre, **13**, 1 ; *région, province*, **13**, 2, **161**, 16, **179**, 9, etc. ; *parti, camp, faction*, **26**, 13, **26**, 19, **27**, 18, etc. ; *partie, fragment d'un tout*, **35**, 6, **68**, 25, **68**, 29, etc. ; *partie, personne physique ou morale participant à un acte juridique*, **63**, 10, **88**, 21, **147**, 9, etc. ; *partie, endroit*, **134**, 25.

partir, intr., s'en aller, partir, **38**, 18, **40**, 5, **59**, 18, etc. ; *tr., répartir*, **89**, 22 ; *pron., s'en aller, partir*, **56**, 29, **57**, 2, **84**, 6, etc. ; + *de, pron., quitter, s'en aller de, partir de*, **12**, 15, **15**, 1-2, **16**, 12, etc. ; *quitter, se séparer de*, **46**, 15, **50**, 15, **54**, 15, etc. ; *se défaire de, renoncer à*, **66**, 6 ; + *de, tr. ind., quitter, s'en aller de, partir de*, **12**, 21, **36**, 1, **120**, 22, etc. ; *quitter, se séparer de*, **76**, 38, **120**, 18 ; *parti, party, p. pa., parti*, **26**, 2, **35**, 12, **36**, 14, etc. ; *réparti, partagé*, **177**, 27 ; *partagé de manière égale*, **195**, 18 ; + *de, qui a quitté, qui s'est séparé de*, **38**, 1, **76**, 5 ; *mal parti, inégal*, **278**, 20 ; *estre parti de, être un descendant de*, **18**, 2, **18**, 10, **20**, 11, etc. ; *s'en partir, s'en aller, partir*, **15**, 13, **20**, 3, **37**, 21-22, etc. ; *se partir de ce siècle, mourir*, **299**, 24. ; *inf. subst., au partir, au moment du départ*, **67**, 18, **174**, 23, **214**, 1, etc.

party, parti, s. m., état, situation, **53**, 27, **116**, 22, **146**, 15, etc. ; *parti, camp, groupe de personnes liées par des intérêts communs*, **250**, 19 ; *en tel party que, loc. conj., de telle façon que, de telle sorte que*, **158**, 15 ; *tenir le party de, appuyer la cause de, être dans le camp de*, **83**, 4.

parvenir + a, tr. ind., parvenir a son intention, parvenir à son but, voir ses projets aboutir, **8**, 6, **197**, 7.

pas, *s. m.*, *pas*, mouvement qui consiste à poser un pied devant l'autre pour avancer, **47**, 25 ; *empreinte, trace*, **173**, 9 ; *passage*, endroit par lequel une armée est obligée de passer, **244**, 12 ; tout le (grant) pas, à vive allure, rapidement, **26**, 18, **53**, 14, **84**, 24, etc. ; le bon pas, à bonne allure, rapidement, **173**, 15 ; pas a pas, lentement, doucement, un pas après l'autre, **264**, 9, **301**, 70.

pasmer, *pron.*, *s'évanouir*, perdre connaissance, **129**, 30, **292**, 18, **317**, 18-19 ; pasmé, pausmé, *p. pa.*, évanoui, **95**, 11, **108**, 54, **177**, 2, etc.

passer, *intr.*, *passer*, **7**, 14, **19**, 2, **27**, 22, etc. ; *tr.*, *surmonter*, *supporter*, **17**, 34, **139**, 9 ; *passer, franchir, traverser*, **15**, 2, **22**, 12, **23**, 6, etc. ; *surpasser*, **55**, 32, **241**, 38, **245**, 26 ; *laisser s'écouler*, **98**, 24 ; *dépasser*, **72**, 1, **116**, 8, **125**, 13, etc. ; *accorder, accepter*, **145**, 22, **170**, 8 ; *pron.*, *s'écouler*, **53**, 1, **141**, 1, **243**, 5, etc. ; *passer outre, avancer*, **35**, 14 ; *continuer sur sa lancée*, **61**, 15, **107**, 24, **198**, 16, etc. ; *continuer sa route*, **71**, 14, **87**, 31, **179**, 39, etc. ; *aller au-delà*, **86**, 7 ; *transpercer de part en part*, **129**, 19, **136**, 28 ; *traverser, franchir*, **217**, 20, **229**, 49, **232**, 22, etc. ; *cesser de parler d'un sujet*, **298**, 10 ; *s'en passer outre, continuer sur sa lancée*, **206**, 67 ; *passer avant, avancer*, **119**, 23, **204**, 22 ; *passer par decha, passer, franchir*, **260**, 5 ; *venir ici*, **310**, 5 ; *passé, p. pa.*, *passé, écoulé*, **23**, 19, **34**, 8, **44**, 15, etc. ; *dépassé*, **63**, 13, **132**, 45, ; *terminé, achevé, fini*, **90**, 10 ; *qui a passé, franchi, traversé*, **183**, 8, **198**, 3, **288**, 52 ; *précédent*, **138**, 8 ; + *oultre, qui a passé, franchi, traversé*, **23**, 4-5, **229**, 49 ; + *de la, qui a passé, franchi*, **205**, 16 ; *passer temps, se distraire*, **34**, 12, **172**, 4 ; *se passer en brief, parler brièvement de*, **55**, 20 ; (faire) *passer une arme dedens/parmy/oultre le corps de, transpercer qqn d'une arme*, **30**, 20-21, **113**, 33-34, **195**, 14-15, etc. ; *passer une arme de part en part le corps de, transpercer qqn de part en part avec une arme*, **191**, 12 ; *faire passer outre une arme, transpercer avec une arme*, **108**, 35 ; *passer par l'espee de, être tué par l'épée de*, **232**, 21 ; *passer par les mains de, être contraint de subir la vengeance de*, **304**, 49 ; *passer, inf. subst.*, *passage, action de passer*, **55**, 4, **61**, 20, **241**, 11, etc.

pasteur, *s. m.*, *pâtre, berger*, **4**, 16, **5**, 2, **5**, 4, etc.

patte, *s. f.*, *patte, membre d'un animal*, **47**, 12, **47**, 23, **48**, 6, etc. ; *empreinte, trace de patte*, **315**, 7.

pavais, *s. m.*, *pavois, grand bouclier destiné à couvrir les combattants lançant des projectiles*, **294**, 27.

pavement, *s. m.*, *sol pavé d'un bâtiment*, **99**, 13, **186**, 24, **292**, 48.

pavillon, *s. m.*, *tente militaire*, **30**, 32, **31**, 23, **38**, 9, etc. ; *tente seigneuriale*, **75**, 10, **77**, 15, **80**, 13.

payer, *tr.*, payer sa bien venue, *s'acquitter du cadeau, des frais d'arrivée*, **231**, 35.

payš, païs, *s. m.*, *pays, royaume, contrée*, **6**, 8, **17**, 14, **25**, 5, etc. ; *étendue*, **245**, 1.

pel, voir pal.

penon, *s. m.*, *étendard terminé en pointe et fixé à l'extrémité de la lance*, **136**, 7.

penser, *tr.*, *penser*, **23**, 23, **241**, 10 ; *imaginer, concevoir par l'imagination*, **67**, 10, **121**, 10, **190**, 2, etc. ; *croire, tenir pour vrai*, **215**, 14, **262**, 8 ; *décider de faire*, **229**, 44 ; *se représenter*, **292**, 7, **299**, 8 ; *intr.*, *réfléchir*, **56**, 3, **97**, 13, **104**, 24, etc. ; *penser*, **242**, 10 ; + *a*, *tr. ind.*, *imaginer, concevoir par l'imagination*, **92**, 18 ; *s'occuper de, se préoccuper de*, **141**, 26, **246**, 27, **249**, 7, etc. ; *penser à*, **300**, 2 ; + *de*, *tr. ind.*, *s'occuper de, se préoccuper de*, **110**, 13, **281**, 11 ; *veiller à*, **158**, 3 ; *s'occuper de, prendre soin de*, **308**, 34 ; + *que*, *décider de*, **69**, 21 ; *croire que, tenir pour vrai que*, **176**, 3-4, **192**, 26, **220**, 11.

per, *s. m.*, *compagnon, celui qui est l'égal de qqn*, **217**, 12.

perchant, *s. m.*, *lance, grande perche pointue*, **291**, 14.

perchevoir, percevoir, *tr.*, *apercevoir, voir*, **12**, 5, **48**, 8, **192**, 1, etc. ; + *que*, *se rendre compte que, comprendre que*, **179**, 6-7, **289**, 20, **291**, 52.

perilleux, *adj.*, *dangereux, qui fait courir un risque*, **111**, 29, **134**, 26 ; *qui est à craindre, dont on doit se défier*, **308**, 33.

perir, *intr.*, *disparaître, être détruit*, **27**, 25, **190**, 12 ; *périr, mourir de mort violente ou prématurée*, **291**, 46 ; *peril, p. pa.*, *qui a péri, qui est mort de mort violente ou prématurée*, **291**, 51.

perron, *s. m.*, *bloc de pierre*, **232**, 3.

personne, *s. f.*, *vostre personne, vous*, **77**, 28, **97**, 15.

pert, voir paroir, 3^e pers. du sing. de l'ind. prés.

pesach, *s. m.*, *chaume de pois*, **109**, 29.

pesant, *adj.*, *puissant, violent*, **30**, 5, **108**, 44, **133**, 5, etc. ; *pesant, lourd*, **191**, 19, **229**, 58.

pesanteur, *s. f.*, *force, violence*, **47**, 29, **231**, 48.

peser, *impers.*, *causer du chagrin, de la peine, de la douleur*, **89**, 14, **98**, 19, **154**, 3, etc. ; *intr.*, *peser, avoir un poids*, **232**, 3.

pestel, *s. m.*, *masse, massue*, **113**, 20.

pestilence, *s. m.*, *maladie épidémique, peste*, **17**, 18.

peu, voir pou.

peuple, *s. m.*, *le commun peuple, le peuple*, **51**, 27, **95**, 20, **102**, 41, etc. ; *le menu peuple, les petites gens, le bas peuple*, **172**, 6.

philozophe, *s. m.*, *clerc, savant*, **160**, 9.

piecha, *adv.*, depuis longtemps, **141**, 6, **226**, 18, **229**, 63, etc. ; ja piecha, *il y a longtemps*, **65**, 30, **65**, 34.

pieche, piece, *s. f.*, morceau, partie, **70**, 8, **79**, 23, **101**, 27, etc. ; piece a piece, *morceau par morceau*, **286**, 19 ; armer de toutes pieches, *armer entièrement, complètement*, **277**, 4 ; grant pieche, *loc. adv.*, longtemps, **158**, 21, **282**, 27.

pierrie, pierrye, *s. f.*, pierres précieuses, **72**, 8, **74**, 10, **233**, 15, etc. ; pierries, *plur.*, pierres précieuses, **76**, 26, **76**, 34, **245**, 48.

piet, pié, *s. m.*, sabot, **21**, 7, **107**, 24, **108**, 19, etc. ; pied, **44**, 1, **47**, 10, **54**, 2, etc. ; unité de mesure correspondant approximativement à la longueur d'un pied d'homme, *c'est-à-dire à environ 33 centimètres*, **30**, 16, **61**, 14, **102**, 2, etc. ; pied, base, **47**, 1, **202**, 31, **218**, 36, etc. ; patte, **47**, 12 ; unité de superficie dont les côtés sont mesurés en pieds, **211**, 8 ; (tout) de piet, à pied, en marchant, **44**, 4, **48**, 11, **79**, 24, etc. ; de pié quoy, piet quoy, *de pied ferme, sans bouger, avec calme*, **195**, 13, **209**, 14 ; jamais piet de, *jamais aucun de*, **207**, 25 ; estre sur piez, *être guéri, rétabli*, **111**, 6 ; tenir piet, *résister*, **166**, 5.

pieur, *s. m.*, le pieur, le pire, le plus mauvais, **248**, 8 ; avoir du/de pieur, *être en mauvaise posture, avoir le dessous*, **108**, 2, **115**, 3.

pis, *adv.*, estre de pis, *être dans la plus mauvaise situation possible*, **140**, 16 ; venir pis, *subir une situation plus défavorable*, **192**, 4, **245**, 24-25.

piteusement, *adv.*, d'une manière qui suscite la pitié, **54**, 4, **XLII**, 2.

piteux, *adj.*, émouvant, qui suscite la pitié, **64**, 17, **67**, 16, **177**, 1, etc. ; misérable, triste, pénible, **290**, 17.

pitié, *s. f.*, estre pitié, *être affligeant, être triste*, **64**, 21, **95**, 12, **117**, 12, etc.

place, *s. f.*, emplacement, **12**, 17 ; place, lieu urbain découvert et environné de bâtiments, **51**, 28, **101**, 10 ; lieu d'un combat, champ de bataille, **53**, 5, **109**, 17 ; lieu, endroit, place, **58**, 8, **80**, 21, **153**, 15, etc. ; place forte, forteresse, **90**, 3, **154**, 26, **154**, 27, etc. ; place, espace, **114**, 14, **271**, 12 ; en la place, à l'endroit même, sur place, **229**, 19 ; perdre place, *perdre du terrain*, **22**, 4 ; faire place, faire reculer, tuer ses adversaires, **28**, 17 ; + a, reculer devant, **136**, 19.

plaid, *s. m.*, discours, parole, **229**, 57.

plaidoyer, *intr.*, discourir, parler, **99**, 7.

plain, *s. m.*, plaine, étendue plate, **105**, 14, **158**, 20.

plain, *s. m.*, au plain de, au milieu de, **274**, 18.

plain, *adj.*, tout a plain, *nettement, clairement*, **26**, 11, **113**, 5, **132**, 23, etc. ; a plain cop, *résolument, hardiment*, **21**, 11, **28**, 18, **114**, 26, etc. ; *de toutes ses forces, où il faut*, **231**, 46.

plainement, *adv.*, *nettement, clairement*, **186**, 26, **239**, 4.

plainement, *adv.*, *en détail, de manière détaillée*, **287**, 12.

plaint, *s. m.*, *plainte, gémissement*, **67**, 16, **249**, 6, **276**, 27.

plaire + a, *tr. ind.*, *plaire à, être agréable à*, **32**, 14, **52**, 32, **52**, 36, etc. ; + a, *impers.*, *convenir à, être au gré de, être conforme aux souhaits de*, **33**, 14, **36**, 11, **81**, 4, etc. ; ja ne plaise aux dieux que, ja Dieu ne plaise que, *formules d'aversion*, **59**, 12, **98**, 11, **112**, 13, etc. ; que pleust aux dieux que, *formule de souhait*, **210**, 4, **226**, 18-19, **296**, 16.

plaisir, *s. m.*, *volonté, gré*, **29**, 9, **33**, 12, **57**, 10, etc. ; *service*, **33**, 9, **88**, 13, **126**, 18, etc. ; *plaisir, sentiment agréable*, **67**, 8, **67**, 28, **71**, 9, etc. ; bon plaisir, *volonté, gré*, **144**, 18 ; a son (bon) plaisir, *à sa guise, selon sa volonté*, **80**, 18-19, **88**, 2, **263**, 20, etc. ; venir a/au plaisir a, *plaire à, être agréable à*, **88**, 15, **107**, 10, **108**, 29, etc. ; faire son (bon) plaisir de, *disposer à son gré de*, **118**, 28, **212**, 31, **224**, 40, etc. ; *soumettre à sa volonté, se rendre maître de*, **261**, 5 ; accomplir son plaisir, *prendre son plaisir*, **149**, 22-23 ; au plaisir de noz dieux, *si les dieux le veulent*, **315**, 78.

plat : tout plat, *loc. adv.*, *tout net, brutalement, brusquement*, **137**, 16.

player : playé, *p. pa.*, *couvert de plaies, de blessures*, **109**, 40.

plenier, *adj.*, *violent, acharné*, **166**, 20 ; court pleniére, *assemblée solennelle tenue par un roi, un prince ou un personnage important dans de grandes occasions*, **17**, 25, **226**, 24, **265**, 29, etc.

plenté, *s. f.*, a plenté, *en abondance, en grand nombre, en grande quantité*, **75**, 13, **88**, 3, **123**, 18-19, etc.

plesge, *s. m.*, *garant*, **116**, 20.

pluspart, plus part, *s. f.*, la pluspart, *la plus grande partie*, **70**, 14, **211**, 8 ; la plupart, *le plus grand nombre*, **166**, 30 ; la pluspart de, *la plupart de, le plus grand nombre de*, **2**, 4, **30**, 6-7, **76**, 34-35, etc. ; *la plus grande partie de*, **287**, 5-6, **291**, 2.

plustost, *adv.*, *plus vite, plus rapidement*, **244**, 39.

poindre, *s. m.*, *attaque à cheval, charge*, **109**, 11 ; parfurnir son poindre, *aller au bout de sa course, de son attaque, de son tour de joute*, **55**, 2, **129**, 20-21, **209**, 14-15, etc.

poing voir point.

poignant, *adj.*, *acéré, tranchant*, **271**, 6 ; *actif, efficace*, **271**, 7.

point, poing, *s. m.*, bien a point, *comme il convient*, **51**, 12 ; *de manière raisonnable, limitée*, **246**, 40-41 ; en ce point, *dans cet état*, **70**, 17 ; *de cette manière*, **85**, 2-3 ; en ung point, *identique, immuable*, **315**, 66 ; de tous poings, *loc. adv.*, *complètement, totalement*, **228**, 42.

pointe, *s. f.*, *pointe, extrémité pointue*, **175**, 24 ; *assaut, charge, attaque*, **281**, 6 ; a pointe d'esperon, *en piquant des éperons, à vive allure, en toute hâte*, **149**, 1-2, **292**, 31-32.

poison, *s. f.*, *breuvage*, **41**, 11 ; *poison, substance dangereuse pour l'organisme*, **171**, 21, **203**, 4, **203**, 22 ; *breuvage empoisonné*, **175**, 15, **177**, 4, **181**, 12, etc.

poissance, *voir puissance*.

ponee, *s. f.*, *bravade*, **51**, 29.

pont, *s. m.*, *pont-levis*, **28**, 13, **143**, 7, **202**, 31 ; *pont*, **126**, 20, **288**, 29, **288**, 49, etc.

port, *s. m.*, prendre port, *accoster, aborder dans un port*, **102**, 8, **312**, 57.

porte, *s. f.*, *porte coulisse, porte coulissante, herse*, **109**, 38.

porter, *tr.*, *apporter*, **4**, 18, **14**, 12, **39**, 8, etc. ; *porter, tenir*, **9**, 1, **20**, 2, **44**, 39, etc. ; *porter, avoir sur soi*, **179**, 14, **229**, 58, **234**, 19, etc. ; *porter, soutenir sur le dos*, **28**, 7, **230**, 16 ; *transporter, emporter*, **44**, 37, **70**, 8, **76**, 15, etc. ; *transporter, emmener*, **48**, 17, **204**, 17, **233**, 38, etc. ; *supporter, endurer*, **61**, 12, **89**, 11 ; *porter, produire*, **71**, 7 ; *avoir pour armoiries*, **109**, 9, **116**, 9, **184**, 14, etc. ; *arracher*, **275**, 21 ; *pron., s'accomplir, se réaliser*, **88**, 20 ; *se passer*, **141**, 10-11 ; + de, *tr. ind.*, *avoir des armoiries constituées de*, **266**, 56 ; porté, *p. pa.*, *transporté, emmené*, **67**, 19, **247**, 25, **279**, 23 ; *apporté*, **69**, 27, **103**, 14, **142**, 11, etc. ; *passé*, **255**, 4 ; porter par/a terre, *faire tomber par terre, abattre*, **27**, 9, **27**, 27, **28**, 21, etc. ; se porter par terre, *se faire mutuellement tomber par terre*, **248**, 22, **272**, 17, **274**, 9 ; porter loyauté, *se montrer loyal*, **65**, 24 ; porter dommage a, *nuire à, causer du tort à, porter préjudice à, faire subir des pertes à*, **81**, 10, **108**, 24, **138**, 23, etc. ; porter guerre a, *faire la guerre à*, **138**, 26 ; porter le nom de, *porter le nom de, être appelé*, **148**, 3 ; porter hors de la selle, *faire tomber de la selle*, **191**, 15-16, **270**, 7 ; porter jus, *faire tomber par terre*, **191**, 18, **197**, 14 ; porter jus du destrier, *faire tomber du cheval*, **206**, 68, **261**, 32-33, **317**, 18 ; porter en patience, *supporter avec patience*, **301**, 11.

posterne, *s. f.*, *porte dérobée pratiquée dans la muraille d'une fortification*, **202**, 36, **203**, 17, **203**, 29.

pou, peu, *adv.*, se pour ung peu ne me fust, se ce ne fust pour ung pou, il s'en faut de peu que, il s'en est fallu de peu que, **25**, 18, **72**, 17, **116**, 23, etc. ; ad ce peu de, *avec le peu de*, **288**, 34.

pouldre, *s. f.*, *poussière*, **190**, 10, **217**, 22 ; *mélange explosif fait de soufre, de salpêtre et de charbon pulvérisé*, **286**, 40, **286**, 41.

pouldriere, *s. f.*, *poussière*, **165**, 16 ; *nuage de poussière*, **189**, 11, **190**, 10.

pouvoir, *s. m.*, *troupes*, *armée*, **302**, 15 ; de tout son pouvoir, *de son mieux, le plus possible*, **18**, 13-14, **88**, 1, **301**, 34-35 ; a son pouvoir, *de son mieux, autant que possible*, **21**, 12, **223**, 16, **292**, 58 ; faire son pouvoir de, *mettre tout en œuvre pour*, **88**, 16 ; avoir pouvoir de, *avoir la possibilité, la capacité de*, **136**, 12, **176**, 22, **278**, 11, etc.

pouvoir, *tr.*, ne se pouvoir assez esmerveillier, être étonné au plus haut point, **44**, 9, **44**, 22, **72**, 7, etc.

pour, *prép.*, *en l'honneur de*, **2**, 10, **12**, 19, **12**, 20, etc. ; *pour, afin de, dans le but de, en vue de*, **4**, 1, **4**, 7, **6**, 10, etc. ; *grâce à*, **4**, 19, **6**, 16, **17**, 30, etc. ; *à cause de, en raison de*, **6**, 20, **8**, 17, **9**, 1 etc. ; *pour, en ce qui concerne, à propos de*, **7**, 2, **21**, 19, **77**, 28, etc. ; *pour, à*, **20**, 3, **40**, 3, **53**, 4, etc. ; *en faveur de, au bénéfice de*, **33**, 8, **40**, 1, **52**, 7, etc. ; *malgré, en dépit de*, **43**, 7, **154**, 13, **192**, 10, etc. ; *destiné à*, **46**, 12, **60**, 7, **100**, 10, etc. ; *comme, en tant que, en guise de*, **50**, 20, **129**, 8, **144**, 21, etc. ; *en échange de, pour le prix de, en retour de*, **56**, 17, **179**, 13, **229**, 45, etc. ; *de*, **56**, 29, **161**, 18, **189**, 52, etc. ; *pour, même en échange de*, **67**, 11, **99**, 17, **254**, 26, etc. ; *en ayant pour résultat de*, **98**, 11, **156**, 17 ; *pour une durée de*, **122**, 52, **193**, 10 ; *au nom de, de la part de*, **144**, 7 ; *en considération de, au nom de*, **158**, 33, **255**, 37, **268**, 24, etc. ; *par*, **176**, 25 ; *même au risque de*, **286**, 18 ; pour + *inf.*, *parce que*, **94**, 12, **179**, 1, **229**, 28 ; *même*, **244**, 41 ; pour ce, *à cause de cela, en raison de cela, pour cette raison*, **7**, 5, **8**, 5, **8**, 21-22, etc. ; pour ce que, pour ce... que, *loc. conj.*, *parce que*, **7**, 2, **7**, 16, **7**, 18, etc. ; *afin que*, **246**, 43 ; pour ce meismes que, *pour la raison même que*, **115**, 5-6.

pour tant, pourtant, *loc. adv.*, *pourtant, cependant, néanmoins*, **3**, 1, **59**, 13-14, **250**, 10 ; *à cause de cela, pour cette raison*, **53**, 9, **152**, 14, **203**, 3, etc. ; non pourtant/pour tant, *loc. adv.*, *cependant, néanmoins*, **184**, 31, **194**, 33-34, **198**, 15, etc. ; mais non pourtant/pour tant, *loc. adv.*, *et cependant, et néanmoins*, **43**, 6-7, **108**, 41, **133**, 27 ; pour tant que, *loc. conj.*, *pour autant que, dans la mesure où*, **194**, 8 ; *parce que, pour la raison que*, **224**, 33, **306**, 2.

pourchasser, pourcachier, *tr.*, *rechercher, chercher à obtenir*, **66**, 12 ; *obtenir, occasionner*, **228**, 45.

pourfendre, *tr.*, *fendre complètement, fendre de haut en bas*, **55**, 6, **58**, 17, **61**, 21, etc.

pourjesir, *tr.*, *connaître charnellement*, **51**, 18.

pourmener, *pron., aller et venir, déambuler*, **51**, 28, **128**, 8, **179**, 23 ; *tr., amener, faire avancer*, **245**, 12.

pourquoy, parquoy, par quoy, pour quoy, *adv., c'est pourquoi, en raison de quoi*, **4**, 22, **12**, 15, **17**, 15, etc. ; *pourquoi, pour quelle raison*, **9**, 11, **12**, 9, **44**, 9, etc. ; la cause pourquoy, la raison pour laquelle, **12**, 4, **13**, 1-2, **25**, 9, etc.

poursieute, *s. f., a la poursieute de, à la demande de, à la requête de*, **150**, 15-16, **163**, 8.

pourtant, *voir pour tant*.

pourtraire, *tr., représenter, peindre*, **278**, 36.

pourveance, *s. f., provision, approvisionnement*, **284**, 5.

pourveoir, *intr., faire le nécessaire, prendre des mesures en conséquence*, **258**, 32 ; *tr., procurer tout le nécessaire à, prendre soin de*, **75**, 8, **205**, 18 ; *doter, favoriser*, **146**, 9 ; + de, *tr., doter de, munir de*, **100**, 19, **171**, 5 ; + a, *tr. ind., prendre des mesures pour s'opposer à*, **14**, 15, **258**, 10 ; *procurer à, donner à*, **41**, 9 ; *pourvoir à, s'occuper de, prendre les mesures nécessaires à*, **64**, 14, **161**, 4, **195**, 2, etc. ; + sur, *tr. ind., pourvoir à, s'occuper de, prendre les mesures nécessaires à*, **258**, 23 ; + de, *pron., engager, prendre à son service*, **64**, 9 ; *pourveu, p. pa., avisé, sage*, **12**, 2 ; *préparé, doté du nécessaire*, **162**, 18, **193**, 10 ; + de, *doté de, muni de*, **37**, 16, **122**, 52.

predestiner, *tr., fixer d'avance de manière inéluctable*, **301**, 11 ; *predestiné, p. pa., fixé d'avance de manière inéluctable*, **161**, 23.

pree, *s. f., pré, prairie*, **55**, 6, **109**, 12.

premierement, *adv., primitivement, initialement*, **3**, 3, **II**, 1, **41**, 8 ; *le premier, avant les autres*, **12**, 3, **171**, 18 ; *en premier, d'abord*, **21**, 1, **163**, 1, **188**, 12, etc. ; *auparavant, préalablement*, **68**, 17, **139**, 14, **191**, 53, etc.

prendre, *tr., saisir qqch/qqn et l'emporter avec soi*, **4**, 17, **42**, 8, **44**, 27, etc. ; *adopter, faire sien en choisissant*, **6**, 2, **115**, 11, **163**, 22, etc. ; *s'emparer de, se saisir de*, **IV**, 1, **8**, 13, **15**, 20, etc. ; *choisir qqch et en disposer*, **12**, 7 ; *prendre, trouver*, **20**, 18, **52**, 12, **92**, 12, etc. ; *verbe support qui désigne une action ou un état saisi dans sa phase initiale*, **20**, 9, **59**, 14, **158**, 20, etc. ; *faire venir*, **25**, 2, **139**, 16, **266**, 5 ; *prendre, saisir*, **28**, 16, **36**, 20, **52**, 27, etc. ; *établir, conclure*, **32**, 16, **83**, 7, **145**, 30, etc. ; *faire en sorte de disposer de qqch en vue de l'utiliser*, **34**, 10, **66**, 19, **77**, 19, etc. ; *capturer, faire prisonnier*, **35**, 3, **101**, 22, **108**, 24, etc. ; *épouser*, **38**, 21, **169**, 6, **179**, 16, etc. ; *emmener avec soi*, **45**, 5, **57**, 17, **118**, 7, etc. ; *prendre, emprunter*, **45**, 15 ; *prendre, absorber, ingérer*, **46**, 2, **176**, 10 ; *saisir, envahir, affecter soudainement*, **56**, 4, **59**, 3, **63**, 2, etc. ; *choisir, faire en sorte de disposer de*, **67**, 14, **85**, 1, **240**, 2 ; *recevoir, accepter*, **112**, 14, **265**, 6, **265**, 8, etc. ; *attraper*, **175**,

23 ; *entreprendre*, **261**, 2 ; *saisir qqch et le mettre sur soi*, **289**, 28 ; + a, *pron.*, *se mettre à, commencer à*, **26**, 18, **32**, 8, **43**, 2, etc. ; + a, *intr.*, *se mettre à, commencer à*, **36**, 8, **45**, 9-10, **58**, 24, etc. ; *pris, pris, p. pa., capturé, fait prisonnier*, **29**, 2, **35**, 11, **36**, 5, etc. ; *établi, conclu*, **38**, 5, **39**, 2, **67**, 1, etc. ; *saisi*, **54**, 3, **84**, 16 ; *dont on s'est emparé, dont on s'est saisi*, **95**, 4, **99**, 5, **118**, 4, etc. ; *qui a saisi, envahi, affecté soudainement*, **171**, 31 ; *prendre vengeance, se venger*, **11**, 2, **XXVII**, 2, **130**, 7, etc. ; *prendre en haine, se mettre à haïr*, **141**, 38, **194**, 19, **283**, 20 ; *prendre prisonnier, faire prisonnier*, **247**, 39 ; *prendre a coer, être touché par*, **277**, 34 ; *prendre pitié à qqn de qqch, impers., éprouver de la pitié à cause de qqch*, **298**, 7 ; *prendre a femme, épouser, prendre pour épouse*, **55**, 11, **61**, 7, **266**, 63, etc. ; *prendre a mary, épouser, prendre pour époux*, **286**, 19 ; *prendre a mariage, épouser*, **312**, 31.

prenosticquie : *prenosticquie qqn a, prédire que qqn fera qqch*, **164**, 8.

preparatoire, *s. m.*, *préparatif*, **141**, 9, **225**, 19.

pres, adv., *près, à faible distance, à proximité*, **6**, 8, **48**, 31, **131**, 16, etc. ; *presque*, **76**, 36 ; *prép.*, *à peu de distance de*, **44**, 5 ; *pres de, loc. prép.*, *près de, à proximité de, à côté de*, **3**, 2, **4**, 14, **4**, 16, etc. ; *loc. adv.*, *presque*, **258**, 15 ; *au pres de, loc. prép.*, *près de, à proximité de, à côté de*, **35**, 5, **38**, 10, **44**, 12, etc. ; *au plus pres de, loc. prép.*, *aussi près que possible de*, **36**, 21, **72**, 21-22, **134**, 31, etc. ; *pres que, loc. adv.*, *presque*, **15**, 19 ; *au pres, loc. adv.*, *à proximité, tout près*, **206**, 26 ; *au plus pres, loc. adv.*, *le plus près possible*, **225**, 8 ; *de pres, à peu de distance*, **207**, 5, **264**, 11, **292**, 37-38 ; *au plus pres que, aussi proche que possible de ce que*, **312**, 1-2 ; *a x journee(s) pres, à x journée(s) de distance*, **23**, 9-10, **189**, 46 ; *a x lieue(s) pres, au pres x lieue(s), à x lieue(s) de distance*, **132**, 40, **156**, 6, **207**, 28, etc. ; *pres de la nuit, sur le point de faire nuit*, **191**, 2 ; *a combien pres, à quelle distance*, **205**, 31 ; *a beaucoup pres autant, beaucoup plus*, **299**, 14-15.

present, *s. m.*, *au present, loc. adv.*, *à présent, maintenant*, **XIV**, 2, **65**, 30-31, **105**, 6, etc. ; *quant au present, pour le moment, maintenant*, **3**, 1, **32**, 27-28, **118**, 37 ; *pour le present, pour l'instant, pour le moment*, **37**, 26, **121**, 11, **153**, 20, etc. ; *jusques au present, jusqu'à présent*, **179**, 27.

presenter, tr., *proposer, offrir*, **15**, 7, **15**, 9, **87**, 8, etc. ; *présenter, montrer*, **67**, 21, **67**, 28, **119**, 26, etc. ; + a, *pron.*, *se proposer de, s'offrir à*, **144**, 3.

presse, *s. f.*, *mêlée*, **136**, 16, **191**, 17, **191**, 59, etc. ; *foule, multitude de personnes qui se pressent*, **191**, 30 ; *presses, plur.*, *mêlée*, **21**, 9, **28**, 20, **108**, 47, etc.

presser, tr., *serrer en appuyant fortement sur*, **149**, 12 ; *avoir à l'égard de qqn une attitude insistante*, **229**, 13 ; *poursuivre, harceler*, **240**, 39 ; + de, *tr.*, *pousser vivement qqn à faire*

qqch, **76**, 32 ; pressé, *p. pa.*, *poursuivi*, *harcelé*, **71**, 18 ; + de, *accablé*, *tourmenté par*, **80**, 14.

pressure, *s. f.*, *foule*, **134**, 16.

prest, *adj.*, *prêt*, **18**, 21, **20**, 3, **29**, 10, etc. ; *habile*, **133**, 7, **162**, 8, **166**, 14 ; *prompt à réagir*, **308**, 45.

preu, *s. m.*, *celui qui est vaillant*, *courageux*, *valeureux*, *doté de grandes capacités chevaleresques*, **131**, 19 ; *que mal preu te puist il faire, puisse le malheur te frapper*, **228**, 21-22.

preu, *adj.*, *vaillant*, *courageux*, *valeureux*, *doté de grandes capacités chevaleresques*, **2**, 6, **10**, 6, **25**, 14, etc. ; *sage*, *vertueux*, *doté de grandes qualités morales*, **66**, 9, **138**, 1.

preudomme, preudons, *s. m.*, *homme probe*, *loyal*, *honnête et sage*, **44**, 6, **44**, 8, **44**, 13, etc.

preudomme, preudons, *adj.*, *probe*, *loyal*, *honnête*, *sage*, **29**, 13, **89**, 9, **98**, 18, etc.

prevost, *s. m.*, *magistrat chargé du gouvernement de la ville de Tournai ; au nombre de deux*, **55**, 28, **55**, 30, **151**, 5, etc.

prime, heure de prime, *s. f.*, *heure canoniale correspondant environ à six heures du matin*, **308**, 18, **315**, 18.

pris, *s. m.*, *valeur chevaleresque*, *renommée*, *réputation*, **241**, 31 ; *récompense accordée au vainqueur d'un combat chevaleresque*, **316**, 4.

prise, prinse, *s. f.*, *capture*, *action de s'emparer militairement de qqn*, **87**, 34, **114**, 19, **137**, 19, etc.

prisier, *tr.*, *apprécier*, *attacher du prix à*, **108**, 22, **179**, 20, **206**, 74, etc. ; *féliciter*, *louer*, **210**, 9, **242**, 1, **309**, 15 ; *louer*, *vanter*, **242**, 7 ; *prisié, p. pa.*, *apprécié*, *estimé*, **53**, 15 ; *loué*, *vanté*, **272**, 16, **274**, 10.

privaulté, privauté, *s. f.*, *intimité*, *familiarité*, **171**, 35 ; *a privaulté, dans l'intimité, en privé*, **56**, 21.

privé, *adj.*, *qui est du pays, de la cité*, **6**, 14, **50**, 19 ; *proche*, *intime*, **80**, 6, **285**, 11.

proceder + a, *tr. ind.*, *continuer avec l'histoire de*, *revenir à l'histoire de*, **6**, 11 ; + en, *tr. ind.*, *continuer avec*, *poursuivre avec*, *revenir à*, **10**, 13 ; *proceder oultre en*, *continuer avec*, *poursuivre avec*, *revenir à*, **188**, 5.

prochain, *s. m. plur.*, *proches*, *personnes proches par l'affinité ou la parenté*, **66**, 29, **150**, 16, **230**, 3.

prochain, *adj.*, *proche*, **44**, 33, **92**, 4, **130**, 30, etc.

proeche, voir prouesse.

prophete, *s. m.*, *grant prophete*, *titre donné à Jésus-Christ*, **74**, 14, **74**, 22, **252**, 21.

propice, *adj.*, *approprié, qui convient*, **49**, 8, **84**, 19, **287**, 33, etc.

proposer, *intr.*, *exposer des faits, soutenir une opinion*, **63**, 5, **88**, 18 ; *tr.*, *décider, projeter*, **96**, 16, **194**, 25.

propre, *adj.*, *propre, à soi*, **13**, 6, **66**, 7, **178**, 10 ; propre nom, *nom propre, nom qui désigne un individu*, **12**, 12 ; de sa propre main, *de ses propres mains, par lui-même*, **61**, 25, **255**, 9 ; celluy propre, *celui-là même*, **220**, 15, **234**, 13-14 ; ou propre lieu meismes, *au lieu même*, **311**, 11.

proprement, *adv.*, *vraiment, véritablement, réellement*, **42**, 23, **218**, 23, **231**, 20, etc. ; *précisément, justement*, **109**, 47 ; *joliment, avec art*, **233**, 51.

prouesse, proueche, proeche, proece, proesse, proesche, proesce, *s. f.*, *bravoure, vaillance, courage*, **5**, 8, **9**, 5, **30**, 8, etc. ; *prouesse, acte de bravoure, exploit guerrier*, **X**, 2, **28**, 8, **29**, 9, etc.

prouffiter, *intr.*, *être profitable, être utile, faire du bien*, **289**, 20 ; *retirer un avantage, un bénéfice*, **126**, 10, **221**, 17 ; + a, *tr. ind.*, *être profitable à, être utile à, faire du bien à*, **60**, 4, **244**, 14.

prouver, *tr.*, *prouver, établir comme vrai*, **130**, 37, **208**, 18 ; *pron.*, *se comporter*, **206**, 39 ; + de, *tr.*, *prouver au moyen de, établir comme vrai avec*, **51**, 18.

proye, *s. f.*, *proie*, **271**, 6 ; *proyes, plur.*, *butin, prises de guerre*, **131**, 40, **240**, 47.

puantise, *s. f.*, *puanteur*, **185**, 26.

publier, publiier, *tr.*, *annoncer publiquement, proclamer*, **26**, 8, **119**, 37, **125**, 5, etc. ; publié, *p. pa.*, *annoncé publiquement, proclamé*, **140**, 17.

pucelle, *s. f.*, *jeune fille*, **17**, 23, **51**, 15, **51**, 27, etc.

pugnition, *s. f.*, *prendre pugnition [de], châtier, punir*, **133**, 35.

puis, *prép.*, *puis que, loc. conj.*, *après que*, **6**, 14-15, **113**, 25, **246**, 53 ; *puisque*, **29**, 9, **32**, 25, **36**, 11, etc.

puissance, poissance, *s. f.*, *puissance, force, pouvoir*, **4**, 4, **6**, 6, **18**, 6, etc. ; *troupes, armée*, **2**, **12**, 5, **23**, 15, etc. ; *richesses, ressources*, **77**, 4, **301**, 42 ; a grant puissance, *avec un grand nombre d'hommes d'armes*, **11**, 5, **162**, 34, **236**, 13 ; a (une) moult grant puissance, *avec un très grand nombre d'hommes d'armes*, **89**, 26, **131**, 15 ; a toute puissance, *avec toute son armée*, **18**, 17-18, **103**, 9, **123**, 4-5, etc. ; a (grant) puissance de, *avec un grand nombre de*, **84**, 3, **88**, 8, **136**, 32, etc. ; (grant) puissance de, *un grand nombre de*, **125**, 10-11, **194**, 20 ; avoir puissance de, *avoir la capacité, la force, la possibilité de*, **33**, 7, **35**, 9, **110**, 12-13, etc. ; se mettre sus a puissance, *prendre la tête d'une armée*, **118**, 38.

puissant, *adj.*, *fort, vigoureux*, **18**, 12, **42**, 16, **43**, 20, etc. ; *puissant, qui a beaucoup de pouvoir*, **41**, 5, **63**, 18, **97**, 15, etc. ; *avec une armée nombreuse*, **224**, 6 ; *fort, qui a de grands moyens*, **234**, 20, **302**, 41 ; + *de, bien doté de*, **221**, 11.

pur, adj., *en pur, sans rien d'autre que*, **202**, 3, **210**, 18.

quant a, loc. prép., *quant a present, pour le moment*, **32**, 24-25, **104**, 35.

quaré, adj., *carré*, **222**, 2 ; *massif, solide*, **228**, 15.

quart, s. m., *quart, fraction d'un tout divisé en quatre parties*, **258**, 15 ; *le quart, le quatrième*, **191**, 53, **223**, 8, **226**, 10.

quart, adj., *quatrième*, **14**, 3.

quarte, s. f., *la quarte, la quatrième*, **132**, 29, **165**, 4, **189**, 43, etc.

quartier, s. m., *morceau, partie*, **291**, 30.

que, pron. rel., *que*, **3**, 4, **4**, 8, **4**, 17, etc. ; *où, durant le(s)quel(s)/laquelle/lesquelles*, **4**, 10, **34**, 8, **50**, 10, etc. ; *qui*, **13**, 6, **13**, 12, **21**, 4, etc. ; *ce que*, **35**, 13, **42**, 11, **52**, 1, etc. ; *de quoi*, **44**, 13 ; *où, dans le(s)quel(s)/laquelle/lesquelles*, **129**, 25, **151**, 29, **162**, 24 ; *pourquoi*, **242**, 11, **289**, 1 ; *ce que, ce que*, 7, 20, **11**, 12, **11**, 14, etc. ; *ce qui*, **25**, 16 ; *ceux que*, **27**, **27**, **30**, 16, **137**, 10, etc. ; *que*, **113**, 1.

que, adv., *plutôt que*, **97**, 11, **112**, 12, **184**, 15, etc.

que, conj., *que*, **4**, 1, **4**, 11, **4**, 15, etc. ; *après que*, **16**, 2 ; *si bien que, de sorte que*, **23**, 20, **42**, **23**, **43**, 13, etc. ; *afin que, pour que*, **43**, 15, **66**, 21, **100**, 11, etc. ; *avant que*, **54**, 15, **130**, 6, **131**, 5, etc. ; *lorsque, quand*, **63**, 2, **80**, 16, **98**, 25, etc. ; *sans que*, **85**, 23, **109**, 31, **127**, 6, etc. ; *car, parce que*, **93**, 13, **135**, 6, **162**, 2, etc. ; *que, quoi*, **98**, 1, **115**, 8, **149**, 16, etc. ; *sinon que, si ce n'est que, excepté que*, **112**, 6 ; *que, sinon, si ce n'est, excepté*, **154**, 10, **242**, 13, **285**, 23, etc. ; *aussi bien... que*, **173**, 3, **285**, 3 ; *dont*, **211**, 8, **228**, 48 ; *alors que*, **255**, 6, **268**, 15, **299**, 1 ; *ne... que, ne... que, seulement, uniquement*, **52**, 11, **55**, 21, **82**, 13, etc. ; *n'avoir que + inf., n'avoir rien à + inf.*, **66**, 20-21 ; *ce que, le fait que*, **80**, 2, **218**, 4, **228**, 40, etc. ; *de ce que, du fait que*, **50**, 15, **72**, 14-15, **77**, 2, etc.

quelque, adj. indéf., *quelque + subst. que, quel(le) que soit le/la + subst. que*, **6**, 14, **46**, 6, **132**, 23, etc. ; *de quelque + subst. qu'il soit, quel que soit son/sa + subst.*, **144**, 25-26 ; *quelque + subst. que ce soit, quel(le) que soit ce/cette + subst.*, **176**, 6 ; *en quelque... que, quel(le) que soit le/la... où*, **235**, 20.

querir, querre, tr., *chercher, rechercher*, **35**, 14, **36**, 11, **36**, 12, etc. ; *trouver, essayer de trouver*, **51**, 11, **55**, 33, **63**, 21, etc. ; *désirer, vouloir*, **92**, 14, **301**, 60 ; *mener à bien*,

exécuter, **233**, 52 ; *intr., chercher, rechercher*, **42**, 5 ; + *a, tr. ind., demander à, requérir de*, **82**, 7 ; *chercher à*, **268**, 9 ; + *de, tr. ind., chercher, rechercher*, **175**, 20-21.

quesne, s. m., chêne, **43**, 11, **61**, 29, **84**, 19, etc.

qui, pron. rel., qui, **2**, 5, **2**, 7, **2**, 8, etc. ; *ce qui*, **4**, 21, **25**, 9, **26**, 20, etc. ; *celui qui*, **7**, 4, **10**, **10**, **21**, 8, etc. ; *ceux qui*, **26**, 12 ; *à qui*, **171**, 20 ; *quelqu'un qui*, **277**, 15 ; *ce qui, ce qui*, **25**, 21, **69**, 15, **120**, 31, etc. ; *qui qui, quel que soit celui qui*, **276**, 11.

quiris, s. f., mot latin : quiris, is, f., pique, lance, **9**, 2.

quitte, adj., exempté, dispensé d'une obligation financière, **102**, 32, **220**, 13 ; *libre, libéré*, **202**, 54 ; *débarrassé, libéré d'une situation défavorable*, **313**, 14 ; *quitte de, exempté de, dispensé de*, **214**, 16.

quitter, quittier + de, tr., tenir quitte de, libérer de, dispenser de, **144**, 12, **171**, 37.

quon, voir comme.

quoy, adj., silencieux, **160**, 8, **283**, 8 ; *calme, tranquille, paisible*, **308**, 43 ; *s'arrêter (tout) quoy, s'arrêter net*, **30**, 9, **173**, 18 ; *rester immobile*, **212**, 14 ; *delaissier tout quoy, laisser tranquille, laisser là*, **283**, 22-23.

quoyement, adv., silencieusement, discrètement, en cachette, **93**, 19, **118**, 11, **163**, 26, etc.

raconvoyer, tr., reconduire, raccompagner, **63**, 28.

racourre, intr., courre et racourre, aller et venir, **134**, 23.

radement, adv., vite, rapidement, impétueusement, **86**, 7, **120**, 27, **272**, 16, etc.

radeur, s. f., impétuosité, vigueur, violence, **191**, 64, **273**, 6, **273**, 12, etc. ; *rapidité, vitesse*, **308**, 51.

radotté, adj., qui tient par sénilité des propos décousus ou dénués de sens, **304**, 53.

raemplir, tr., remplir, **171**, 26 ; *raempli, raemply, rempli, remply, p. pa., rempli*, **71**, 6, **123**, 18, **258**, 15, etc. ; *enflammé, excité, exalté*, **133**, 37, **158**, 8.

raenchon, renchon, s. f., donner sa raenchon, faire don de sa rançon, dispenser de sa rançon, **167**, 8-9.

raffreschir, rafreschir, raffrescer, pron., se rétablir par le repos, par la nourriture, se restaurer, **34**, 22, **37**, 21, **80**, 20, etc. ; *se procurer de la fraîcheur en buvant de l'eau ou en entrant en contact avec elle*, **70**, 13, **173**, 13, **315**, 19 ; *se procurer de la fraîcheur*, **173**, 27 ; *tr., rétablir par le repos, par la nourriture*, **134**, 33, **189**, 26, **189**, 31 ; *intr., se rétablir par le repos, par la nourriture*, **217**, 4 ; *raffreschi, p. pa., qui est rétabli par le repos, par la nourriture*, **155**, 4, **219**, 11 ; *doté d'une nouvelle vigueur, secouru*, **124**, 17.

rage, *s. f.*, souffrance provoquée par la faim, **56**, 9 ; rage de faim, souffrance provoquée par la faim, **76**, 12-13.

rai, ray, *s. m.*, rayon, faisceau de lumière, **98**, 25, **136**, 8.

raïer, *intr.*, couler, ruisseler, **131**, 3, **134**, 25, **289**, 6.

raison, *s. f.*, raison, argument, justification, **52**, 6, **59**, 10, **302**, 35 ; raison, explication, **55**, 32 ; argument que l'on avance pour justifier un comportement, une position, **142**, 5 ; par raison, dans une attitude raisonnable, **139**, 8-9, **215**, 25 ; à juste titre, **57**, 18 ; par droit et (par) raison, à juste titre, **25**, 7, **66**, 4, **82**, 11 ; estre raison(s) que, il est juste que, il est légitime que, **28**, 7-8, **53**, 6, **63**, 13, etc. ; faire raison, faire justice, **33**, 21 ; mettre a raison, adresser la parole à, **76**, 3 ; compter sa raison, dire ce qu'on a à dire, **159**, 9-10.

raller, *intr.*, retourner, repartir, **223**, 25.

ramentevoir, *tr.*, remettre en mémoire, évoquer, **10**, 9, **94**, 6, **95**, 18, etc. ; ramenteu, *p. pa.*, remis en mémoire, évoqué, **28**, 8.

rampronne, *s. f.*, raillerie, moquerie, **282**, 27.

rampronner, *tr.*, moquer, railler, rabrouer, invectiver, **114**, 2, **193**, 19 ; rampronné, *p. pa.*, moqué, raillé, rabroué, invectivé, **228**, 25.

ramu, *adj.*, touffu, **43**, 3, **70**, 20.

rappaisier, *tr.*, apaiser, calmer, **13**, 4, **94**, 12, **208**, 4, etc. ; *pron.*, s'apaiser, se calmer, **248**, 37, **278**, 26 ; rappaisié, *p. pa.*, apaisé, calmé, **302**, 36.

rappasser, *tr.*, repasser, passer à nouveau, **95**, 5 ; retraverser, franchir dans l'autre sens, **228**, 43, **233**, 3.

rapport, *s. m.*, compte rendu officiel, **18**, 15, **82**, 16, **82**, 18, etc. ; récit, témoignage, **147**, 1, **172**, 13, **256**, 4, etc.

rassaquier, rassachier, *inf. subst.*, action de retirer, de tirer en arrière, **27**, 8, **61**, 14, **209**, 16.

rataindre, *tr.*, rattraper, rejoindre, **166**, 31, **173**, 10, **209**, 9, etc. ; rataint, *p. pa.*, rattrapé, rejoint, **248**, 34.

ratraire, *tr.*, ratraire ensemble, rassembler, **114**, 24.

ravaler, *tr.*, rabaïsser, **266**, 40.

ravir, *tr.*, ravir, enlever de force, **IV** 1, **266**, 68, **283**, 2 ; ravy, *p. pa.*, ravi, enlevé de force, **54**, 3 ; emporté au ciel, **9**, 11.

ravisement, *s. m.*, enlèvement, rapt, **8**, 18.

raviver, *intr.*, ravivé, *p. pa.*, revenu à la vie, ressuscité, **72**, 26.

rebaillier, *tr.*, redonner, **291**, 21.

rebouter, *tr.*, repousser, **108**, 12, **134**, 1, **202**, 19, etc. ; *pron.*, se précipiter à nouveau, **317**, 22 ; + dedens, *pron.*, retourner dans, remonter sur, **44**, 36 ; rebouté, *p. pa.*, repoussé, **206**, 24, **278**, 18.

recacher, *tr.*, repousser, ramener en arrière, **206**, 46.

recalfater, *tr.*, calfater à nouveau, rendre à nouveau imperméable, **189**, 31.

recaner, requaner, *intr.*, crier, hurler, **73**, 17 ; braire, **152**, 8.

recepvoir, recevoir, *tr.*, recevoir, être mis en possession de, **14**, 4, **16**, 7, **29**, 10, etc. ; subir, être atteint par, **20**, 23, **27**, 13, **27**, 20, etc. ; accueillir, **10**, 5, **23**, 17, **38**, 13, etc. ; combattre, **107**, 19, **212**, 12, **239**, 43, etc. ; + a, *tr.*, accepter comme, **65**, 6, **82**, 10 ; receu, *p. pa.*, accueilli, **9**, 9, **17**, 11, **32**, 33, etc.

reclamer, *tr.*, appeler à l'aide par des prières, invoquer, **43**, 15, **231**, 22 ; *pron.*, se proclamer, **138**, 12.

recommander, recommander, + a, *tr. ind.*, désigner à la protection, à la bienveillance de, **69**, 9, **78**, 10, **176**, 27, etc. ; confier à, remettre aux soins de, **204**, 12-13 ; + a, *pron.*, demander l'appui de, **308**, 15 ; recommander en la garde de, *tr.*, implorer pour qqn la protection de, **162**, 12, **188**, 18 ; soy recommander en la garde de, implorer la protection de, **47**, 10-11.

record, *s. m.*, avoir en soy record de, se souvenir de, **269**, 3.

record, *adj.*, estre recors de, se souvenir de, **249**, 8-9.

recorder : recordé, *p. pa.*, dit, rapporté, évoqué, exposé, **100**, 17.

recouvrer, *tr.*, récupérer, rentrer en possession de, **87**, 13, **184**, 5 ; compenser, réparer, **183**, 11 ; récupérer, prendre pour soi, **206**, 37 ; *intr.*, atteindre son but, réussir, **276**, 6 ; + de, *tr. ind.*, récupérer, rentrer en possession de, **174**, 7 ; recouvré, *p. pa.*, compensé, réparé, **138**, 16.

recouvrier, *s. m.*, sans (nul) recouvrier, sans remède possible, **123**, 12-13, **158**, 11-12, **201**, 17, etc.

recreant, *adj.*, à bout de forces, affaibli, **315**, 13.

redontissement, *s. m.*, son de choses qui résonnent, **26**, 16.

refaire, reffaire, *tr.*, rebâtir, reconstruire, réédifier, **18**, 5, **32**, 3, **151**, 31, etc. ; *pron.*, se revigorer, reprendre des forces, **69**, 5, **223**, 24, **312**, 40 ; refait, *p. pa.*, rebâti, reconstruit, réédifié, **17**, 1, **299**, 13, **311**, 3.

refection, *s. f.*, repas, nourriture, **46**, 2.

referir, *pron.*, s'élancer à nouveau, **30**, 1, **137**, 5, **280**, 19, etc. ; *tr.*, frapper à nouveau, **279**, 11.

refuser, *refuser, tr., refuser, ne pas consentir à accorder*, **31**, 28, **XII**, 2, **142**, 16, etc. ; *ne pas engager le combat avec, battre en retraite face à*, **191**, 34 ; + a, *tr. ind., refuser de, ne pas consentir à*, **77**, 24 ; refusé, reffusé, *p. pa., ne pas être accordé comme époux*, **51**, 17, **169**, 12 ; aller reffusant, estre reffusant, *refuser*, **104**, 21-22, **214**, 31 ; estre a refuser, *devoir être refusé*, **277**, 10 ; *posséder des défauts qui conduiront qqn à ne pas être voulu comme époux*, **286**, 21.

refraindre, *tr., refréner, modérer*, **98**, 14 ; *pron., se refréner, se modérer*, **226**, 1, **304**, 67 ; + de, *se retenir de*, **187**, 15, **241**, 24.

refuge, *s. m., personne auprès de laquelle on trouve secours et protection*, **186**, 23 ; a refuge, *à l'abri, en sécurité*, **154**, 7 ; *venir a refuge, venir se réfugier*, **160**, 17-18, **160**, 21, **205**, 29 ; *aller a refuge, aller se réfugier*, **205**, 4.

regard, regart, *s. m., regard*, **301**, 85 ; *contrôle administratif*, **311**, 15 ; au regard de, *en comparaison de, par rapport à*, **93**, 2, **133**, 34, **134**, 13, etc. ; avoir regard de/a, *se préoccuper de*, **133**, 37, **158**, 8, **261**, 13 ; avoir regard en soy que, *prendre en considération le fait que, se soucier du fait que*, **142**, 6, **284**, 4 ; *prendre son regard vers, tourner son regard vers, regarder dans la direction de*, **266**, 50.

regarder : regarder a l'eul, *regarder attentivement*, **202**, 20.

regne, *s. m., royaume, pays*, **11**, 6 ; tenir le regne de, *régner sur*, **3**, 6.

regne, *s. f., rêne, courroie de la bride servant à diriger le cheval*, **22**, 2, **30**, 13, **55**, 15, etc.

regracier, regracier, regratier, *tr., rendre grâce à, remercier*, **37**, 5, **48**, 8, **61**, 31, etc.

regret, *s. m., plainte, lamentation*, **60**, 9, **136**, 21, **177**, 14, etc. ; faire ses regrés/regretz, *se lamenter, se plaindre*, **178**, 1, **180**, 6, **294**, 5, etc.

regreter, regretter, *tr., déplorer la privation, la perte de*, **36**, 2, **64**, 22, **130**, 4, etc. ; *déplorer l'absence de*, **45**, 10, **56**, 3, **79**, 24, etc. ; *déplorer le sort de, se lamenter sur*, **54**, 11, **67**, 17, **151**, 40, etc. ; *déplorer la mort de, pleurer la disparition de*, **94**, 6, **109**, 47, **133**, 10, etc. ; *regretter, déplorer*, **95**, 13, **95**, 17, **113**, 6 ; + de, *tr. ind., se désoler, se lamenter à propos de*, **50**, 15 ; regreté, *p. pa., regreté, déploré*, **17**, 34, **133**, 12, **234**, 2 ; *plaint, qui est l'objet de déplorations, de lamentations*, **51**, 27.

rehauchier : rehauchié, *p. pa., augmenté*, **32**, 5.

rehealmer, *pron., remettre son heaume*, **273**, 11.

rehucher, *tr., appeler de nouveau*, **230**, 32.

relacher, *tr., lacer à nouveau*, **275**, 8.

relever : soy relever de sa maladie, *revenir à un état physique normal, être guéri*, **258**, 7.

remanoir, *intr., rester, subsister*, **23**, 23 ; *rester, demeurer*, **74**, 4.

remede, *s. m.*, mettre remede [a], *remédier à*, **79**, 19, **131**, 5, **154**, 26, etc.

remonter + sur, *tr.*, *faire remonter sur*, **29**, 4, **240**, 30, **250**, 21, etc. ; + sur/a/dessus, *intr.*, *remonter sur/à*, *monter à nouveau sur/à*, **54**, 3, **166**, 35-36, **209**, 18, etc. ; remonté, *p. pa.*, *qui est remonté sur son cheval*, *qui s'est remis en selle*, **207**, 4 ; + sur, *qui est remonté sur*, *qui est monté à nouveau sur*, **122**, 39, **246**, 14, **291**, 22.

remoureux, *adj.*, *querelleur*, **24**, 16.

remours, *s. m.*, *querelle*, *conflit*, **63**, 8, **131**, 9.

remoustrances, *s. f. plur.*, *exposé destiné à convaincre*, *argumentation*, **33**, 5.

remoustrer, *tr.*, *exposer pour convaincre*, *expliquer*, **11**, 14, **13**, 8, **33**, 7, etc. ; *montrer*, **11**, 11 ; *déclarer*, **189**, 53, **214**, 14 ; *remoustré*, *p. pa.*, *exposé*, *expliqué*, **211**, 24.

renc, *s. m.*, *rang de combattants*, *ligne de troupes*, **134**, 13, **191**, 60, **278**, 15 ; *piste de joute*, **274**, 13.

rencontre, *s. f.*, *attaque*, *assaut*, *affrontement*, **284**, 13.

rencontrer, *tr.*, *attaquer*, *affronter*, **28**, 27, **29**, 1, **30**, 2, etc. ; *rencontrer*, *trouver sur son chemin*, **76**, 18, **85**, 9, **104**, 9, etc. ; *se trouver en présence de qqn que l'on a cherché*, **291**, 10 ; *pron.*, *se combattre*, *s'affronter*, **197**, 10 ; *se heurter*, **275**, 10.

rendre, *tr.*, *rendre*, *donner en retour une chose équivalente*, **31**, 6, **99**, 3, **126**, 18, etc. ; *émettre*, *dégager*, *laisser échapper*, **76**, 27, **84**, 35 ; *remettre*, *procurer*, *donner*, *fournir*, **88**, 21, **167**, 2, **224**, 38 ; *livrer*, *remettre*, **102**, 11, **108**, 38, **118**, 28, etc. ; *redonner à qqn ce qu'il a perdu*, **111**, 26, **183**, 45 ; *rendre*, *restituer*, **16**, 11, **177**, 8, **214**, 29, etc. ; *libérer de captivité*, *restituer aux siens*, **312**, 35, **313**, 6, **313**, 17 ; + a, *pron.*, *se rendre à*, *se mettre au pouvoir de*, **37**, 25, **38**, 10, **127**, 17, etc. ; *rendu*, *p. pa.*, *rendu*, *donné en retour*, **247**, 23 ; *livré*, *remis*, **51**, 26, **89**, 26, **153**, 32, etc. ; *rendu*, *restitué*, **82**, 14 ; *libéré de captivité*, *restitué aux siens*, **147**, 13 ; *rendu*, *livré*, *qui s'est constitué prisonnier*, **248**, 31 ; *rendre l'ame*, *rendre ame*, *rendre l'âme*, *mourir*, **27**, 21, **157**, 20, **177**, 15, etc. ; *rendre prisonnier*, *pron.*, *se constituer prisonnier*, **137**, 17-18.

renommée, *s. f.*, *par renommée*, *par notoriété publique*, *à ce qu'on dit*, **108**, 23.

renouveler, *intr.*, *recommencer*, *repandre*, *se raviver*, **95**, 20, **284**, 41 ; *regagner en violence*, **304**, 21 ; *pron.*, *se régénérer*, **266**, 31.

renvoyer, renvoyer, *tr.*, *renvoyer*, *faire repartir*, *faire retourner au point de départ*, **68**, 26, **68**, 31, **76**, 11, etc. ; *envoyer en retour*, **128**, 14 ; *intr.*, *envoyer de nouveaux messagers*, **104**, 27.

repaire, *s. f.*, *repaire*, *demeure*, *tanière*, **227**, 9 ; *faire son repaire*, *demeurer*, **172**, 11.

reparer, *intr.*, *demeurer*, *se trouver*, **45**, 17, **172**, 5, **227**, 2, etc.

reparer, *tr.*, *réhabiliter moralement*, **161**, 4.

repentir, *inf. subst.*, venir au repentir, *se repentir*, **315**, 71.

reporter, *tr.*, *rapporter*, *transmettre*, **121**, 13.

reprendre, *tr.*, *reprendre*, *prendre à nouveau*, **47**, 9, **109**, 10, **123**, 19, etc. ; *conquérir à nouveau*, *s'emparer à nouveau de*, **307**, 10 ; *reprins*, *p. pa.*, *accusé*, *blâmé*, **175**, 42 ; reprendre ses terres/seignouries de, *se faire confirmer dans la possession d'un fief par son nouveau suzerain*, **167**, 9-10.

reprochier, *tr.*, *blâmer*, *critiquer*, **113**, 32, **128**, 21, **225**, 28 ; reprochié, *p. pa.*, *blâmé*, *critiqué*, **34**, 3, **231**, 37 ; *reproché*, **231**, 21, **278**, 29 ; *estre a reprochier, mériter des reproches*, **33**, 16-17, **113**, 29.

requerir, requerre, *tr.*, *demander*, **11**, 10, **XII**, 1, **69**, 10, etc. ; *demander en mariage*, **51**, 8 ; *attaquer*, **153**, 25 ; *solliciter qqn pour qu'il fasse qqch*, **215**, 18 ; + a, *tr. ind.*, *demander à/de*, **52**, 29, **175**, 22, **215**, 23 ; *requis*, *p. pa.*, *qui est sollicité de*, **77**, 3 ; *requerir en ayde*, *demander le soutien de*, **18**, 11.

resbaudir, *pron.*, *reprendre courage*, *reprendre vigueur*, *se ranimer*, **184**, 34 ; *tr.*, *encourager*, *enhardir*, *exciter*, **247**, 24, **250**, 9, **304**, 2.

rescourre, *tr.*, *combattre*, *repousser*, *éteindre*, **195**, 9 ; *secourir*, *délivrer*, *libérer*, **198**, 20, **255**, 22, **266**, 69, etc. ; *rescous*, *p. pa.*, + de, *secouru par*, *délivré par*, *libéré par*, **8**, 17 ; *inf. subst.*, *action de secourir*, *de délivrer*, *de libérer*, **240**, 30.

rescousse, *s. f.*, *reprise d'une personne enlevée de force*, **87**, 35, **114**, 19, **183**, 37, etc. ; a la rescousse de, *au secours de*, **247**, 20, **247**, 22-23, **304**, 14.

rescriier, *tr.*, *crier*, *dire d'une voix forte*, **134**, 2 ; *défier à grands cris*, **174**, 3 ; *appeler en criant*, *interpeller à grands cris*, **206**, 58 ; *pron.*, *s'écrier*, *s'exclamer*, **158**, 1 ; + a, *tr. ind.*, *dire en criant à*, **61**, 17, **77**, 27, **85**, 22, etc. ; *appeler en criant*, *interpeller à grands cris*, **198**, 2.

rescripre, *tr.*, *écrire*, **100**, 3, **234**, 6 ; + a, *tr.*, *écrire à nouveau qqch à qqn*, **66**, 29 ; *écrire qqch à qqn*, **67**, 5, **69**, 22, **168**, 1, etc. ; + par, *tr.*, *écrire qqch à qqn*, **183**, 28-29 ; + a, *intr.*, *écrire à*, **18**, 9, **87**, 4, **215**, 6 ; *rescript*, *p. pa.*, *écrit*, **234**, 15 ; + a, *répondu à*, *écrit en réponse à*, **65**, 10.

resmouvoir : *resmeu*, *p. pa.*, *qui s'est élevé à nouveau*, *qui s'est déclenché à nouveau*, **112**, 15.

resplendisseur, *s. f.*, *rayonnement*, *éclat*, **76**, 28.

ressaillir, *intr.*, *sauter à nouveau*, **232**, 28 ; + sus, *intr.*, *se relever vivement*, *se remettre debout par un saut*, **248**, 23 ; *ressaillir en piez*, *se remettre sur ses pieds*, *se relever*, **184**, 6-7, **231**, 48.

ressongnier : faire a ressongnier, *être à craindre, être redoutable*, **184**, 30.

ressort, *s. m., soutien, secours, force*, **186**, 23.

ressortir, *intr., reculer*, **27**, 16, **166**, 22, **240**, 34, etc. ; ressortir arriere, *reculer*, **113**, 17, **113**, 30, **122**, 19, etc.

restorer, restaurer, *tr., réparer, compenser*, **200**, 19 ; restoré, restauré, *p. pa., réparé, compensé*, **131**, 38, **145**, 12, **200**, 5.

resvertuer, *pron., reprendre courage*, **133**, 48 ; *tr., redonner courage à*, **165**, 27.

resvigurer, *pron., reprendre courage, se ressaisir*, **134**, 2.

retenir, *tr., garder auprès de soi*, **68**, 15, **68**, 24, **301**, 73 ; *prendre, garder*, **80**, 5 ; *retenir, empêcher le mouvement d'éloignement de*, **43**, 28, **78**, 1, **188**, 9, etc. ; *retenir, empêcher la chute de*, **277**, 24 ; *retenu, p. pa., retenu prisonnier, détenu comme captif*, **36**, 16, **85**, 24, **288**, 47, etc. ; *retenir avec soy, garder auprès de soi*, **171**, 37 ; *retenir son prisonnier, retenir prisonnier*, **315**, 30.

retourner, retorner, *intr., revenir*, **96**, 12, **209**, 10, **221**, 21, etc. ; *retourner d'où l'on vient*, **98**, 11, **118**, 4, **204**, 6, etc. ; *faire demi-tour*, **248**, 27 ; *pron., se tourner sur soi-même*, **94**, 9, **183**, 17, **246**, 34-35 ; *tr., tourner*, **296**, 2 ; + a, *intr., revenir à, parler de nouveau de*, **3**, 1, **6**, 10, **17**, 36, etc. ; *recommencer à*, **121**, 1, **196**, 35, **317**, 9 ; + sur/contre/vers, *intr., faire demi-tour pour attaquer*, **133**, 1-2, **137**, 16, **166**, 27, etc. ; *retourner + inf., retourner + inf., revenir + inf.*, **220**, 4 ; *retourner qq part, retourner qq part, revenir qq part*, **25**, 19, **42**, 17-18, **47**, 19, etc. ; *s'en retourner, s'en aller, retourner d'où l'on vient*, **18**, 14-15, **22**, 4, **25**, 24-25, etc. ; *s'en retourner qq part, revenir qq part, retourner qq part*, **4**, 15, **39**, 13, **56**, 18, etc. ; *s'en retourner + inf., retourner + inf., se remettre à + inf.*, **171**, 30 ; *retourné, p. pa., retourné, revenu*, **76**, 39, **100**, 23, **135**, 5, etc. ; *retourner arriere, intr., retourner d'où l'on vient, reculer*, **113**, 14, **172**, 14, **224**, 15, etc. ; *se retourner arriere, s'en retourner arriere, retourner d'où l'on vient, reculer*, **191**, 57, **227**, 26 ; *retourné arriere, p. pa., qui est retourné d'où il vient*, **206**, 44-45.

retraire, *pron., se replier*, **32**, 20, **113**, 23, **131**, 39, etc. ; *se retirer*, **33**, 14, **32**, 20, **109**, 43, etc. ; *se réfugier*, **175**, 17, **179**, 10 ; *se rendre dans un lieu écarté, se cacher*, **229**, 68 ; *se dérober, hésiter*, **269**, 4 ; *intr., se replier*, **109**, 21, **134**, 29 ; *retrais, p. pa., replié*, **22**, 11, **23**, 7, **23**, 11, etc. ; *retiré*, **32**, 28, **206**, 51, **251**, 2, etc.

retraite, *s. f., retraite, abandon du champ de bataille*, **32**, 20, **109**, 21, **134**, 30, etc. ; *coup d'épée donné en reculant*, **108**, 40.

revengier, *pron., se défendre, résister*, **255**, 27, **291**, 28.

reverence, *s. f.*, *révérence, salut respectueux fait en s'inclinant*, **25**, 15, **63**, 5, **160**, 8 ; *qualités qui inspirent le respect, la considération*, **233**, 47 ; *marques de respect, de déférence*, **239**, 16, **298**, 2, **301**, 27 ; *en reverence, avec des marques de respect, de déférence*, **89**, 2, **199**, 6, **223**, 22, etc.

reverend, *adj.*, *digne d'être révééré, respectable*, **36**, 9.

reverser, *pron.*, *s'incliner à la renverse*, **273**, 13 ; *reverser par terre, renverser, mettre à terre*, **42**, 3.

rien, *pron. indéf.*, *pour rien, pour rien au monde, pour quoi que ce soit*, **59**, 7-8, **123**, 11, **175**, 39, etc. ; *pour rien que, peu importe ce que, quoi que*, **177**, 7 ; *n'estre rien a, impers., être indifférent à*, **71**, 22 ; *n'estoit rien de, impers., ne plus exister, ne plus avoir de valeur*, **304**, 70.

rien, *s. f.*, *sur toute rien, par-dessus tout*, **56**, 12.

ris, *s. m.*, *jeter ung ris, adresser un sourire à*, **92**, 6.

robe, *s. f.*, *vêtement de dessus*, **88**, 17, **265**, 17 ; *robe, vêtement de dessus féminin*, **150**, 15 ; robes, *plur.*, *ensemble d'habits*, **34**, 10, **69**, 15.

rober, *intr.*, *commettre des vols et des pillages*, **196**, 15, **203**, 2 ; *tr.*, *voler, dérober*, **295**, 32 ; robé, *p. pa.*, *volé, pillé*, **194**, 38.

robeur, *s. m.*, *voleur, pillard*, **5**, 4, **301**, 25.

roidde, roit, roide, *adj.*, *rigide, dur*, **128**, 23, **198**, 13, **277**, 22.

rompre, *tr.*, *cesser de respecter*, **15**, 3, **218**, 10, **218**, 13, etc. ; *démolir, détruire*, **15**, 21 ; *mettre fin à, faire cesser, interrompre*, **56**, 26, **59**, 10, **98**, 4 ; *rompre, briser*, **84**, 23, **101**, 27, **272**, 14, etc. ; *détourner, interrompre*, **231**, 39 ; *mettre en dérouté*, **247**, 29 ; *casser, briser, mettre en morceaux*, **291**, 17 ; *forcer, fracturer*, **295**, 31 ; *intr.*, *se rompre, se briser, voler en éclats, se déchirer*, **47**, 26, **128**, 23, **212**, 20, etc. ; *avoir le tronc ou les branches qui se brisent*, **251**, 4 ; *pron.*, *se rompre, se briser, voler en éclats*, **275**, 19-20 ; rompu, *p. pa.*, *rompu, brisé*, **27**, 5, **28**, 16, **122**, 13, etc. ; *auquel on a mis fin, qu'on a fait cesser, qui a été interrompu*, **162**, 3 ; *qu'on a cessé de respecter*, **263**, 3.

ronchin, *s. m.*, *roussin, cheval de somme*, **230**, 15, **285**, 21.

rost, *s. m.*, *rôti, viande rôtie*, **228**, 19.

route, *s. f.*, *troupe armée*, **133**, 22.

ruer, *tr.*, *donner, assener*, **166**, 2 ; *jeter impétueusement, lancer avec violence*, **232**, 4 ; *précipiter vers le bas*, **293**, 37 ; *ruer par terre, abattre, faire tomber*, **120**, 31, **131**, 4, **139**, 15, etc. ; *rué par terre, p. pa.*, *abattu*, **101**, 17, **105**, 9, **135**, 10-11, etc. ; *rué jus, p. pa.*, *abattu, anéanti*, **166**, 11.

ruisseau, *s. m.*, courir a/par grans ruisseaulx, *couler en abondance, couler à flots*, **114**, 22, **279**, 17 ; decourir par grans ruisseaulx, *couler en abondance, couler à flots*, **304**, 15.

ruy, *s. m.*, courir/decourir a grans ruys, *couler en abondance, couler à flots*, **133**, 51, **250**, 8.

sablon, *s. m.*, *terrain de joute, de combat*, **275**, 11.

sachant, *adj.*, *qui sait comment se conduire, bien éduqué*, **264**, 12.

sacher, sachier, *tr.*, *tirer de son fourreau*, **21**, 3, **197**, 14, **228**, 38, etc. ; *tirer*, **134**, 5, **231**, 49 ; *arracher en tirant*, **203**, 44 ; *sachié, p. pa.*, *tiré, bousculé, malmené*, **71**, 18 ; *sachier dehors, inf. subst., action d'arracher en tirant*, **246**, 59.

sacrer : *sacré, p. pa.*, *sacré*, **233**, 30 ; + *a*, *consacré à*, **235**, 12 ; sacrer entre les dieux, diviniser, déifier, **9**, 5-6.

sage, *adj.*, *sage, avisé, instruit*, **6**, 18, **12**, 2, **17**, 20, etc. ; *qui sait se conduire, moralement irréprochable*, **51**, 12, **143**, 1, **153**, 19, etc. ; *raisonnable, avisé, prudent*, **224**, 15 ; *habile, adroit*, **287**, 32 ; + *de*, *expérimenté, compétent en/dans*, **194**, 17.

saillie, saillye, *s. f.*, *sortie, attaque des assiégés contre les assiégeants*, **87**, 34, **120**, 44, **123**, 6, etc.

saillir, *intr.*, *jaillir, gicler*, **30**, 3, **47**, 26, **47**, 28, etc. ; *sauter, bondir*, **30**, 15, **232**, 2, **232**, 18, etc. ; *sortir*, **132**, 46 ; + *de*, *tr. ind.*, *sortir de, bondir hors de*, **61**, 5, **202**, 2, **254**, 1 ; *jaillir de, gicler de*, **280**, 25 ; + *hors de*, *tr. ind.*, *sortir de, bondir hors de*, **83**, 9, **116**, 29, **154**, 17, etc. ; *échapper de*, **228**, 41 ; + *dehors*, *tr. ind.*, *sortir de*, **191**, 66, **195**, 12 ; + *en*, *tr. ind.*, *se précipiter dans, s'élancer dans*, **43**, 27 ; *donner sur, avoir issue sur*, **202**, 36 ; + *sur*, *tr. ind.*, *monter sur*, **127**, 12 ; *saillir après, se précipiter à la poursuite de*, **43**, 27-28 ; *saillir dehors, sortir*, **28**, 2, **123**, 6-7, **127**, 6, etc. ; *soy saillir dehors, sortir*, **154**, 6 ; *saillir jus, sauter à bas d'une monture*, **43**, 28 ; *saillir dessus/sus, monter sur une monture*, **54**, 10, **116**, 30, **229**, 19, etc. ; *saillir sus, se lever vivement, se lever d'un bond*, **58**, 27. ; *saillir sur (ses) piés, saillir en piez, se lever vivement, se lever d'un bond*, **58**, 18-19, **104**, 31, **207**, 1, etc. ; *saillir dehors/hors, jaillir, gicler*, **112**, 9, **118**, 32 ; *saillir avant, s'avancer*, **130**, 24, **142**, 20, **255**, 24, etc. ; *saillirent au devant, sortir l'attaquer*, **183**, 36 ; *sailli, sailly, p. pa.*, + *hors/dehors, sorti*, **107**, 12, **281**, 10.

sain, *adj.*, *en bonne santé*, **120**, 23, **141**, 2, **210**, 12, etc. ; *pur, qui n'est pas altéré*, **177**, 6 ; *indemne*, **309**, 13 ; *sain et saulf, saulf et sain, indemne au terme d'une situation présentant des risques*, **61**, 31, **68**, 22, **122**, 46, etc.

saisine, *s. f.*, *possession*, **168**, 13.

salvation, *s. f.*, *sauvegarde, salut*, **66**, 6, **122**, 44, **161**, 27, etc.

saner, *tr.*, *guérir, soigner*, **292**, 53 ; sané, *p. pa.*, *guéri, soigné*, **116**, 4, **293**, 11, **307**, 2.

sangler, saingler, sengler, *s. m.*, *sanglier, porc sauvage*, **133**, 14, **151**, 22, **172**, 3, etc.

sarcus, *s. m.*, *sarcophage, cercueil*, **252**, 15, **282**, 42, **284**, 42, etc.

sault, *s. m.*, tous les grans saulx, à toutes jambes, rapidement, **187**, 3.

sauvement, *s. m.*, *salut, fait d'échapper à un danger, d'être sauf*, **245**, 30.

sauveté, saulveté, *s. f.*, a sauveté, à l'abri, en sécurité, **194**, 24, **207**, 24, **258**, 14, etc. ; venir a sauveté dedens, se réfugier dans, **6**, 15.

savoir, sçavoir, *tr.*, *savoir, avoir ou acquérir la connaissance de*, **4**, 1, **7**, 3, **8**, 4, etc. ; *pouvoir, être capable de*, **25**, 23, **30**, 6, **51**, 11, etc. ; *avoir la possibilité de*, **46**, 14 ; *s'assurer de, vérifier*, **51**, 23 ; *avoir dans l'esprit des connaissances organisées à propos de*, **56**, 29, **57**, 6, **93**, 18, etc. ; *avoir connaissance de l'existence de*, **82**, 3, **142**, 27, **173**, 25, etc. ; *connaître*, **181**, 11, **297**, 2, **302**, 7, etc. ; *avoir des raisons de, avoir légitimement la possibilité de*, **308**, 37 ; *intr.*, *savoir, avoir la connaissance de qqch*, **74**, 12, **89**, 11, **214**, 30 ; + a, *tr. ind.*, *pouvoir, être capable de*, **45**, 8, **51**, 4, **56**, 8, etc. ; + de, *tr. ind.*, *avoir ou recevoir des informations au sujet de*, **77**, 9, **183**, 3 ; + que, *savoir que, avoir ou acquérir la connaissance que*, **5**, 5, **25**, 21, **25**, 29, etc. ; sceu, *p. pa.*, *qui est su, dont on a acquis la connaissance*, **2**, 11, **6**, 4, **95**, 5 ; *faire savoir qqch, mander savoir qqch, faire savoir qqch, transmettre une information au sujet de qqch*, **72**, 26, **157**, 4, **130**, 1, etc. ; ne se savoir assez esmerveiller, être étonné au plus haut point, **72**, 10, **253**, 1.

sayette, *s. f.*, *flèche*, **131**, 21.

sceu, *s. m.*, sans le sceu de, à l'insu de, **149**, 9.

sceurement, *adv.*, *avec exactitude, avec précision*, **77**, 22 ; *avec confiance, avec assurance*, **203**, 30 ; *en sécurité, en sûreté*, **293**, 20.

sceureté, *s. f.*, a sceureté, en sécurité, à l'abri du danger, **230**, 20 ; *protection, sauvegarde*, **233**, 56 ; venir a sceureté, venir se réfugier, **313**, 35-36.

se, *conj.*, *si*, **7**, 20, **10**, 8, **16**, 9, etc. ; *même si*, **250**, 11 ; *si non, loc. prép.*, *sauf, excepté*, **163**, 19 ; *si ce n'est*, **301**, 38 ; *se non que, loc. conj.*, *si ce n'est que*, **1**, 1-2, **12**, 14.

secheur, *s. f.*, *sécheresse*, **175**, 35.

secours, *s. m.*, *secours, aide militaire*, **19**, 5, **19**, 14, **21**, 15, etc. ; *troupes de renfort*, **23**, 27, **119**, 24, **119**, 31, etc. ; *secours, aide, assistance*, **XXX**, 2, **149**, 15.

secretement, *adv.*, *sans témoins*, **9**, 7 ; *discrètement*, **51**, 23, **63**, 31, **99**, 21, etc. ; *dans le fond de son cœur, dans le secret de son âme*, **301**, 54.

seignourie, *s. f.*, *autorité, pouvoir, souveraineté*, **4**, 5, **7**, 2, **7**, 4, etc. ; *domaine sur lequel s'exerce l'autorité d'un seigneur*, **5**, 10, **6**, 6, **25**, 29, etc.

sejour, *s. m.*, sans faire sejour, *sans délai, sans retard, tout de suite*, **102**, 25 ; sans faire gaires de sejour, *sans s'attarder*, **22**, 13 ; demourer a sejour, *séjourner*, **317**, 40.

selon, *prép.*, *selon, en conformité avec*, **26**, 9, **37**, 11, **51**, 25, etc. ; *en vertu de, en raison de*, **130**, 18, **224**, 11, **258**, 28 ; *à proportion de, compte tenu de*, **301**, 77 ; selon ce que, *loc. conj.*, *en conformité avec*, **104**, 29 ; *à mesure que*, **189**, 6-7.

semblance, *s. f.*, *apparence, aspect extérieur*, **104**, 13 ; par semblance, *d'après ce qu'il est possible d'apercevoir*, **42**, 16 ; en/a la semblance de, *avec l'apparence de, à l'image de*, **178**, 15, **233**, 51, **311**, 12 ; pour la semblance de, à cause de sa ressemblance avec, **225**, 17.

semblant, *s. m.*, *aspect, apparence*, **36**, 6 ; *visage, physionomie*, **92**, 6 ; *ce que qqn donne à voir, mais qui n'est qu'une apparence*, **132**, 23 ; *attitude, ce que qqn laisse paraître, ce qui se reflète de qqn*, **208**, 14 ; a son semblant, *à son avis, à ce qu'il lui semble*, **52**, 35-36, **74**, 10, **299**, 5 ; par semblant, *par feinte*, **301**, 27 ; faire semblant de, *donner toute l'apparence de*, **48**, 6, **48**, 15, **48**, 16-17 ; *faire semblant de, faire mine de, feindre de*, **176**, 10, **211**, 28-29, **229**, 67 ; *laisser paraître*, **176**, 13, **299**, 4 ; *manifester l'intention de*, **284**, 42 ; moustrer semblant de, *manifester l'intention de*, **141**, 18-19 ; moustrer beau semblant a, *faire bon accueil à, se montrer aimable avec*, **181**, 6 ; ne faire semblant de rien, *rester tranquille, ne pas manifester de comportement sauvage*, **264**, 19, **308**, 31-32.

semondre, *tr.*, *convoquer, rassembler*, **105**, 7, **125**, 3, **155**, 15, etc.

senat, *s. m.*, *assemblée qui détenait l'essentiel du pouvoir politique dans la Rome antique sous la République*, **14**, 17, **15**, 1, **VIII**, 1, etc. ; *assemblée politique, conseil*, **102**, 41 ; *sénateur*, **151**, 10.

senateur, *s. m.*, grant senateur, *seigneur, souverain, personne qui détient le pouvoir*, **144**, 24, **159**, 20, **186**, 7, etc.

senestre, *adj.*, *gauche*, **108**, 52, **149**, 13, **191**, 32, etc.

sengler, *voir sangler*.

sens, *s. m.*, *intelligence, sagesse*, **17**, 16, **254**, 31, **292**, 55 ; *raison, faculté de comprendre, de juger*, **48**, 5 ; *habileté, savoir-faire*, **84**, 23 ; hors du sens, *qui a perdu la raison, qui est devenu fou*, **118**, 2 ; *yssir du sens, perdre la raison, devenir fou*, **114**, 5.

sente, *s. f.*, *sentier, chemin, voie*, **46**, 5, **46**, 21, **46**, 23, etc.

sentence, *s. f.*, *condamnation*, **66**, 1.

sentir, *tr.*, *savoir*, **20**, 27, **306**, 4 ; *sentir, éprouver, ressentir*, **30**, 21, **47**, 22, **48**, 3, etc. ; *être persuadé, être convaincu*, **152**, 4, **152**, 17 ; *sentir, percevoir par l'odorat*, **172**, 18, **176**, 9 ; *estimer*, **315**, 110 ; *pron.*, *se sentir, avoir conscience de/que, s'apercevoir de/que*, **30**, 14,

54, 8, 108, 42, etc. ; *se considérer comme*, 73, 11 ; *se voir*, 117, 17 ; *se sentir, avoir conscience de son état physique*, 120, 23, 226, 32, 233, 12, etc. ; + de, *pron.*, *éprouver les effets, les conséquences de*, 126, 15, 129, 19-20, 248, 44.

seoir, *tr.*, *asseoir*, 36, 21, 63, 5, 263, 8 ; *pron.*, *s'asseoir*, 63, 23, 71, 12, 233, 14-15, etc. ; *intr.*, *être situé*, 205, 6, 233, 49, 239, 39 ; *s'asseoir*, 213, 10 ; *seant, p. prés., assis*, 98, 38, 149, 3, 149, 4, etc.

serf, *s. m.*, *serviteur*, 33, 32, 154, 8.

serf, *adj.*, *assujetti, asservi*, 102, 15.

sergent, *s. m.*, *officier de rang subalterne*, 52, 2.

serourge, *s. m.*, *beau-frère*, 149, 9.

serpent, *s. m.*, *dragon*, 227, 2, 227, 9, 227, 10, etc. ; *serpent*, 264, 23, 264, 24.

serre, *s. f.*, *tenir serre, résister, tenir ferme*, 166, 28-29.

serreement, *adv.*, *en rangs serrés*, 291, 9.

servage, servaige, *s. m.*, *esclavage*, 2, 8, 16, 10, 20, 21, etc. ; *redevance*, 63, 15, 63, 26, 102, 32, etc. ; *servitude, assujettissement*, 69, 13, 153, 10, 154, 2, etc.

service, *s. m.*, *action accomplie en étant au service d'une personne ou d'une communauté*, 33, 9, 88, 13 ; *action accomplie pour aider qqn*, 169, 13 ; *aide, fait de se mettre à la disposition de qqn*, 89, 20, 93, 15, 126, 18, etc. ; *activité de celui qui sert qqn*, 223, 26, 241, 23, 266, 38 ; *faire service à, rendre service à, se mettre à la disposition de*, 78, 11.

servitude, *s. f.*, *esclavage*, 2, 9 ; *redevance*, 14, 4 ; *état de dépendance, de soumission*, 33, 28, 33, 29, 102, 35.

sery, *adj.*, *doux, léger*, 162, 21.

seullement, *adv.*, *tant seullement, seulement, uniquement*, 143, 14, 202, 2, 288, 19, etc. ; *tout seul*, 308, 7.

seur, *s. f.*, *seur germaine, sœur née d'un même père et d'une même mère*, 90, 7.

si, sy, se, *adv.*, *marque l'enchaînement en tête d'une proposition*, 2, 4, 4, 14, 5, 9, etc. ; *de même, aussi*, 4, 12, 15, 12, 106, 8, etc. ; *renforce l'assertion*, 10, 10, 46, 20, 55, 32, etc. ; *tellement*, 12, 6, 48, 30, 52, 17, etc. ; *avant que, jusqu'à ce que*, 25, 20, 266, 59 ; *néanmoins*, 34, 1, 46, 8, 253, 13, etc. ; *ainsi*, 42, 23, 53, 28, 66, 17, etc. ; *et si, et pourtant*, 48, 15, 72, 20, 76, 30, etc. ; *si... que, tellement... que*, 9, 4-5, 21, 5-8, 21, 17-18, etc. ; *aussi... que*, 141, 28, 261, 17-18 ; *si... comme, aussi... que*, 126, 13, 126, 17, 207, 21, etc. ; *si... comme de, au point de*, 119, 37 ; *si que, loc. conj., si bien que, de telle sorte que*, 27, 8, 31, 19, 43, 8, etc. ; *par tel si que, loc. conj., si bien que, de telle sorte que*, 14, 8, 16, 6, 63, 14, etc.

siecle, *s. m.*, estre au siecle, *rester en vie, demeurer ici-bas*, **226**, 16.

sieute, *s. f.*, suite, ensemble de choses qui se suivent, **34**, 4 ; ensemble de personnes qui poursuivent qqn, **262**, 30.

sievir, *tr.*, accompagner, **41**, 2, **78**, 2, **308**, 46 ; suivre, **53**, 13, **53**, 14, **71**, 4, etc. ; poursuivre, **109**, 36, **179**, 9, **202**, 19, etc. ; sievy, *p. pa.*, suivi, **212**, 17.

signiffier, signifiier, signifier, *tr.*, ordonner, **25**, 3, **244**, 29 ; faire savoir, informer de, avertir de, **119**, 24, **125**, 20, **163**, 32 ; représenter symboliquement, **143**, 7 ; annoncer, présager, **151**, 36 ; + de, *tr. ind.*, représenter symboliquement, **266**, 57.

signifiance, signiffiance, *s. f.*, signal, **26**, 20, **108**, 5, **136**, 3, etc. ; en signifiance de, *en signe de, pour marquer, pour symboliser*, **278**, 34 ; en signifiance que, *pour signifier que, pour faire savoir que*, **282**, 34 ; estre signifiance que, *signifier que, être interprétable comme*, **151**, 25 ; symboliser, **270**, 33 ; estre signifiance pour, *symboliser*, **266**, 32.

singulierement, *adv.*, l'un après l'autre, chacun à son tour, **9**, 14.

sire, *s. m.*, sire (terme d'adresse), **23**, 21, **29**, 5, **31**, 8, etc. ; seigneur (terme d'adresse), **31**, 4, **31**, 25, **44**, 16, etc. ; sires, seigneur, souverain, **63**, 24, **66**, 4, **66**, 6, etc.

sirurgien, voir cerurgien.

sociaulté, *s. f.*, alliance, **311**, 9.

société, *s. f.*, alliance, bonne entente, **15**, 8, **17**, 6.

soif, soit, *s. f.*, soif, **72**, 6, **72**, 13, **80**, 15, etc.

soliciteux, *adj.*, solliciteux de, *empressé pour, qui a soin de*, **134**, 10.

sollaciiier, solaciiier, *pron.*, se divertir, se distraire, **85**, 13, **209**, 29, **263**, 21, etc.

sommier, *s. m.*, cheval de somme, **60**, 6, **61**, 30, **62**, 8, etc.

son, *s. m.*, sommet, extrémité, bout, **311**, 10.

songe, *s. m.*, songe, vision, **80**, 10, **132**, 13, **151**, 32, etc. ; fiction, mensonge, **254**, 20.

sonner, *intr.*, sonner, retentir, **26**, 11, **26**, 20, **131**, 19, etc. ; jouer d'un instrument de musique, **271**, 12 ; *tr.*, sonner, jouer de, **30**, 19, **106**, 6, **108**, 4, etc. ; annoncer au son d'un instrument, **32**, 19, **109**, 20, **120**, 41, etc.

sorcherries, *s. f. plur.*, sorcellerie, sortilèges, magie, **80**, 10.

sort, *s. m.*, jeter ses sors, jeter ung sort, *pratiquer la divination*, **151**, 37, **152**, 5-6, **161**, 12.

sortisseur, *s. m.*, devin, augure, **141**, 7, **235**, 13.

soubtil, subtil, *adj.*, astucieux, rusé, **57**, 1 ; avisé, ingénieux, plein de finesse, **69**, 21, **287**, 20, **287**, 32.

souefment, *adv.*, tendrement, **164**, 4.

souffrir, *tr.*, *résister à*, **21**, 14, **114**, 20 ; *supporter, endurer*, **32**, 25, **34**, 2, **58**, 28, etc. ; *permettre, tolérer*, **33**, 29, **66**, 13, **66**, 16, etc. ; *pron.*, *attendre, patienter*, **94**, 13, **142**, 18 ; *accepter de*, **113**, 2, **247**, 27, **266**, 41 ; *intr.*, *attendre, patienter*, **102**, 17, **276**, 26 ; + *de, pron.*, *renoncer à, s'abstenir de*, **227**, 21.

souhait, *s. m.*, *faire ses souhaits, exprimer ce que l'on souhaite*, **84**, 26.

soulas, *s. m.*, *en soulas, en train de se divertir, de s'amuser*, **149**, 4-5.

souldee, *s. f.*, *venir en souldees, s'enrôler, s'engager*, **219**, 27.

souldoier, *s. m.*, *soldat, celui qui touche une solde*, **302**, 40, **302**, 43.

souloir + *inf.*, *intr.*, *avoir coutume de, avoir l'habitude de*, **247**, 29, **290**, 16.

soupper, *s. m.*, *dîner, repas du soir*, **64**, 5 **149**, 10, **213**, 10, etc.

soupper, *intr.*, *dîner, prendre le repas du soir*, **148**, 17, **148**, 18, **302**, 31 ; *pron.*, *dîner, prendre le repas du soir*, **302**, 27.

sourattendre, *intr.*, *attendre*, **174**, 25.

sourdre, *tr.*, *porter, transporter*, **28**, 7, **84**, 38 ; *intr.*, *s'élever, se manifester, survenir*, **133**, 47.

sourdre, *tr.*, *apporter la réponse à*, **152**, 15.

sourguette, *s. m.*, *garde de nuit, guet de nuit*, **201**, 6.

sourhaulcer, *tr.*, *élever, porter en haut, exalter, célébrer*, **200**, 10.

sourprendre, *voir surprendre*.

sousprendre : *souspris, p. pa.*, *attaqué à l'improviste*, **288**, 45 ; + *a*, *qui a pris qqn au dépourvu, qui s'est emparé, s'est saisi de qqn*, **175**, 4.

soustenir, *tr.*, *faire durer, faire persister, conserver*, **71**, 3 ; *soutenir, défendre*, **181**, 22 ; *résister à, se défendre contre*, **192**, 2 ; *pron.*, *se tenir debout*, **75**, 17, **109**, 42 ; *soustenir le fais/faix, résister à une charge, à un assaut*, **114**, 26, **246**, 17, **261**, 24 ; *soustenir le fais à l'encontre de, soutenir le fais de, résister à la charge, à l'assaut de*, **109**, 24-25, **122**, 48, **289**, 4-5.

souvenance, *s. f.*, *souvenir*, **56**, 2 ; *avoir souvenance(s), se souvenir*, **20**, 12, **77**, 20, **138**, 7, etc.

souverain, *adj.*, *qui est au dessus de tout, qui domine tous les êtres*, **246**, 27 ; *qui est supérieur à tous les autres par sa qualité*, **266**, 26 ; *qui n'est subordonné à personne, qui exerce une pleine autorité*, **266**, 28 ; *souverain seigneur, suzerain*, **224**, 4.

souveraine, *s. f.*, *chef, celle qui est supérieure aux autres par le pouvoir*, **299**, 19.

spacieux, *adj.*, *vaste, de grande dimension*, **141**, 28, **205**, 7.

station, *s. f.*, *lieu où l'on s'arrête, où l'on s'établit*, **12**, 10.

stier, *s. m.*, *mesure pour les liquides dont la valeur dépend du lieu (elle correspond environ à un demi-litre à Paris)*, **231**, 4.

subject, subget, sujet, *adj.*, + a, *qui est soumis à, qui dépend de l'autorité de*, **38**, 14, **48**, 18, **100**, 8, etc.

subjection, *s. f.*, de la subjection de, *sous l'autorité, la dépendance de*, **301**, 1-2 ; mettre en sa subjection, *soumettre*, **19**, 6, **141**, 10, **179**, 39-40 ; mettre a subjection, *soumettre*, **XXV**, 3, **315**, 113.

subjuguier, *tr.*, *assujettir, soumettre par la force*, **266**, 28.

subtiveté, *s. f.*, *subtilité, ingéniosité*, **57**, 2.

sur, *prép.*, *sur*, **4**, 2, **4**, 3, **5**, 6, etc. ; *plus que, entre*, **4**, 9, **24**, 16, **54**, 14, etc. ; *au sujet de, relativement à*, **11**, 9, **12**, 8, **12**, 15, etc. ; *contre*, **18**, 18, **18**, 19, **251**, 40, etc. ; *en considération de, en raison de*, **33**, 9, **88**, 13 ; *au bord de*, **111**, 11, **205**, 6, **233**, 49 ; *au moment de, vers*, **121**, 2, **244**, 27 ; *dans la direction de qqn avec des intention hostiles*, **129**, 11, **244**, 38 ; *envers*, **233**, 24 ; *dans, en*, **240**, 6, **299**, 26 ; *à*, **226**, 20, **276**, 13, **288**, 5 ; *sur ce, sur ce, après cela*, **13**, 7 ; *sur quoy, après quoi, à la suite de quoi*, **161**, 14 ; *sur tant que, loc. conj., pour peu que, si tant est que*, **79**, 12, **175**, 6 ; *sur paine de, sous peine de*, 7, 15, **87**, 29, **118**, 9, etc.

surmonter, *intr.*, *être supérieur*, 7, 10 ; *tr.*, *dévorer, tourmenter*, **76**, **33** ; *surpasser, être au-dessus de*, **148**, 21 ; *l'emporter sur, dominer, vaincre*, **261**, 21.

surplus, *s. m.*, *le surplus, les autres*, 2, 5.

surprendre, sourprendre, *tr.*, *attaquer par surprise*, **132**, 4, **200**, 20, **212**, 21 ; *surprendre, saisir, prendre au dépourvu*, 17, 31, **44**, 15, **134**, 29, etc. ; *surpris, surprins, surprins, p. pa., attaqué par surprise*, **120**, 36 ; *surpris, saisi, qui est pris au dépourvu*, **44**, 7, **94**, 2, **120**, 36, etc. ; + a, *qui a saisi qqn, qui a pris qqn au dépourvu*, **175**, 30.

sus, *prép.*, *sur*, **31**, 3, **47**, 12, **54**, 9, etc. ; *adv.*, *dessus*, **228**, 43, **285**, 13 ; *or sus, interj.*, « *allons !* », « *courage !* », **108**, 49, **114**, 6, **158**, 1, etc. ; « *eh bien !* », **206**, 61.

sy, *voir si*.

synoble, *s. m.*, *sinople, couleur héraldique correspondant aux différentes nuances du vert*, **278**, 36.

table, *s. f.*, *table, meuble formé d'une planche posée sur des tréteaux ou des pieds*, **71**, 11, **75**, 11, **76**, 28, etc. ; *tables, plur., tablettes à écrire recouvertes de cire*, **79**, 12.

tache, *s. f.*, *mauvaise tache, défaut, vice, tare*, **51**, 14.

taillier : *taillié, p. pa., fait, formé*, **51**, 11. ; *taillé, coupé, tranché*, **219**, 24, **292**, 23 ; + de, *susceptible de*, **299**, 11 ; *mal taillé de, incapable de*, **241**, 18.

taint, *s. m.*, *teint, couleur du visage*, **84**, 24.

tallent, *s. m.*, avoir tallent de, *désirer, souhaiter, vouloir*, **217**, 25.

tant, *adv.*, *tellement*, **42**, 7, **48**, 20, **48**, 32, etc. ; *autant*, **96**, 5, **123**, 8 ; *si longtemps*, **145**, 16 ; tant... que/comme, tant que, *tellement... que, tellement que*, **11**, 3, **12**, 3, **16**, 4, etc. ; *aussi... que*, **142**, 7 ; tant que/comme, *loc. conj.*, à *tel point que*, **21**, 11, **61**, 26, **279**, 19, etc. ; *aussi longtemps que*, **17**, 29, **29**, 13, **33**, 27, etc. ; *de sorte que, si bien que*, **64**, 6, **67**, 25, **108**, 47, etc. ; *autant que*, **74**, 17 ; *jusqu'à ce que, jusqu'au moment où*, **189**, 31-32, **205**, 3 **230**, 22, etc. ; *aussi rapidement que*, **85**, 3, **230**, 15, **261**, 38 ; et tant que, *de sorte que, si bien que*, **17**, 14-15, **21**, 18, **30**, 27, etc. ; *jusqu'à ce que, jusqu'au moment où*, **70**, 20, **71**, 15, **78**, 14, etc. ; à *tel point que*, **175**, 3 ; en tant que, *pour peu que, si tant est que*, **31**, 6 ; *autant que*, **33**, 6 ; *pendant que, alors que*, **246**, 28 ; de tant que, *autant que, dans la mesure où*, **284**, 22 ; tant de... comme de, tant de... que de, *autant de... que de, aussi bien de... que de*, **16**, 14, **21**, 6-7, **42**, 22-23, etc. ; tant... que/comme, *autant... que, aussi bien... que*, **32**, 5, **72**, 17-18, **76**, 21-22, etc. ; tant de... que pour, *assez de... pour*, **87**, 34 ; de tant comme... de, *du nombre de... que*, **135**, 6 ; de tant... plus, *d'autant plus*, **309**, 31 ; tant faire que, *déployer tellement d'efforts que, déployer ses efforts jusqu'à ce que*, **5**, 8, **12**, 22, **16**, 4, etc.

tantost, *adv.*, *rapidement, vite, immédiatement, aussitôt*, **27**, 15, **34**, 4, **35**, 10, etc. ; tantost après, *aussitôt après, peu de temps après*, **53**, 13, **85**, 8, **185**, 20, etc. ; tantost que, *loc. conj.*, *aussitôt que, dès que*, **72**, 26, **76**, 38, **95**, 11, etc. ; tantost après ce que, *aussitôt que, dès que*, **211**, 30.

targe, tharge, *s. m.*, *bouclier en bois recouvert de cuir et garni de fer*, **42**, 4, **47**, 7, **55**, 3, etc.

taulir, voir tollir.

tayon, *s. m.*, *grand-père*, **5**, 7, **5**, 10, **225**, 23, etc. ; *grand-oncle*, **5**, 8 ; *ancêtre*, **301**, 88 ; grant tayon, *ancêtre*, **307**, 16.

tel, *adj.*, *devant un nombre*, telz trente, *trente*, **229**, 23-24, **230**, 26 ; telz quarante hommes, *quarante hommes*, **232**, 15 ; estre tel de, *être capable de, avoir le courage de*, **54**, 13, **224**, 16.

tellement : tellement que, *loc. conj.*, *tellement que, à tel point que*, **15**, 13, **15**, 22, **27**, 18, etc. ; *de telle manière que*, **78**, 17, **107**, 13, **158**, 4, etc. ; faire tellement que, *déployer tellement d'efforts que*, **219**, 8.

temprure, *s. f.*, *trempe, qualité de dureté et d'élasticité qu'un métal acquiert en étant plongé dans un bain froid alors qu'il a été porté à haute température*, **246**, 53.

temps, *s. m.*, *époque, période*, **11**, 1, **12**, 19, **126**, 7, etc. ; *époque où vit une personne*, **11**, 7, **17**, 23, **17**, 26, etc. ; *moment, durée, espace de temps*, **12**, 12, **96**, 8, **315**, 60 ; *temps, durée*

illimitée qui s'écoule, **23**, 19, **34**, 12, **132**, 14, etc. ; *moment, moment opportun*, **122**, 27, **126**, 6, **129**, 3, etc. ; *temps, état de l'atmosphère en un lieu donné*, **162**, 20, **251**, 3, **254**, 11 ; *circonstances*, **214**, 20, **276**, 26 ; *saison*, **315**, 66 ; *grant temps, loc. adv., longtemps*, **188**, 19, **250**, 10 ; *grant temps, de grant temps, depuis longtemps*, **44**, 2, **141**, 11 ; *en grant temps, pendant longtemps*, **161**, 20 ; *grant temps après, durant longtemps*, **202**, 46 ; *long temps, longtemps*, **2**, 8, **33**, 1, **50**, 7, etc. ; *depuis longtemps*, **47**, 5, **137**, 5-6, **217**, 46, etc. ; *de long temps, depuis longtemps*, **26**, 7, **162**, 18, **233**, 24, etc. ; *par long temps, depuis longtemps*, **38**, 24 ; *en aucun temps, dans quelque temps*, **56**, 30 ; *ung temps après, un peu après, un moment après*, **151**, 23 ; *de bon temps et heure, rapidement, sans tarder*, **239**, 12 ; *le plus du temps, le plus souvent*, **246**, 42 ; *pour le temps d'adont, en ce temps-là, à cette époque-là*, **299**, 2 ; *pour ce/le temps, à cette époque*, **18**, 12, **53**, 2, **205**, 6, etc. ; *en ce/celluy temps, à cette époque*, **67**, 27, **118**, 15-16, **223**, 28, etc. ; *durant/pendant lequel temps, durant ce laps de temps, durant cette période, pendant ce temps*, **32**, 12-13, **38**, 9, **189**, 27, etc. ; *durant ce temps, (en) ce temps durant, durant ce laps de temps, durant cette période, pendant ce temps*, **115**, 2, **145**, 18, **168**, 17, etc. ; *pour le temps de, à l'époque de*, **15**, 4 ; *au/du temps que, en ce temps que, loc. conj., à l'époque où, pendant que*, **2**, 8, **18**, 1, **28**, 5-6, etc. ; *pour/pendant le temps que, à l'époque où, pendant que*, **3**, 8, **4**, 2, **33**, 17, etc. ; *le temps durant que, durant le temps que, à l'époque où, pendant que*, **148**, 11-12, **297**, 15, **312**, 45 ; *en assez peu de temps que, peu de temps après que*, **16**, 2 ; *a grant temps que, il y a longtemps que*, **81**, 2.

tenant, s. m., estre tenant de, être vassal de, relever de, **105**, 11 ; *en ung tenant, loc. adv., à la suite, de suite*, **278**, 25.

tencher, voir tenses.

tenchon, s. f., querelle, dispute, **66**, 25, **229**, 56.

tendre, tr., dresser, **141**, 14, **141**, 18, **166**, 50, etc. ; *tendre, présenter*, **231**, 39 ; *tendu, p. pa., dressé*, **120**, 29 ; + *de, orné de, recouvert de*, **64**, 7.

tendrement, adv., très fort, avec effusion, **75**, 3, **177**, 20, **280**, 8, etc.

tenir, tr., exercer le pouvoir sur, gouverner, **3**, 6, **6**, 9, **315**, 99 ; *adopter, observer*, **24**, 4 ; *tenir, maintenir en main, maintenir avec soi*, **42**, 18, **46**, 24, **58**, 31, etc. ; *considérer comme*, **63**, 15, **151**, 48, **224**, 11, etc. ; *posséder, détenir*, **65**, 24, **81**, 3, **225**, 29, etc. ; *maintenir, faire durer, faire rester*, **65**, 34, **265**, 28 ; *capturer, s'emparer de*, **68**, 31, **217**, 35 ; *détenir, retenir*, **88**, 20, **187**, 2, **212**, 37, etc. ; *défendre*, **88**, 12, **110**, 8, **119**, 13, etc. ; *avoir avec qqn des rapports de filiation qui entraînent une ressemblance*, **114**, 7 ; *rester*, **131**, 41 ; *maintenir, affirmer avec constance*, **132**, 16 ; *tenir, adhérer à, observer*, **170**, 24,

221, 4, 234, 13, etc. ; *penser, considérer*, 230, 25, 263, 3 ; *contenir*, 231, 4 ; *avoir avec soi*, 238, 13 ; *pron., se tenir, se maintenir*, 27, 11, 160, 8, 165, 22, etc. ; *demeurer, habiter, rester*, 67, 27, 161, 3, 194, 37, etc. ; *se tenir, se prendre*, 92, 8 ; *résister*, 117, 10, 297, 8 ; *se considérer comme, s'estimer*, 145, 2, 191, 44 ; *se défendre*, 158, 32 ; *tenir, maintenir en main, maintenir avec soi*, 231, 52 ; *soutenir, approuver*, 255, 40 ; + pour/a/comme, *tr., considérer comme*, 36, 23-24, 52, 19, 63, 16, etc. ; + en, *tr., demeurer, habiter dans*, 90, 2 ; + pour, *pron., se considérer comme, s'estimer*, 7, 7-8 ; + avec, *pron., fréquenter*, 225, 22-23, 225, 24 ; + de, *tr. ind., être vassal de, relever de*, 183, 25 ; + a, *tr. ind., dépendre de*, 266, 35 ; *tenu, p. pa., maintenu*, 2, 8, 40, 6, 102, 32, etc. ; *possédé*, 16, 12 ; *obligé de, obligé moralement de*, 65, 25, 98, 18, 103, 15 ; *tenu, observé*, 77, 29, 84, 14, 219, 7, etc. ; *tenu, réuni*, 132, 3 ; *[avoir] eu lieu*, 212, 1 ; *soutenu, veillé sur*, 233, 25 ; *détenu, retenu*, 304, 65 ; + de, *obligé de, obligé moralement de*, 14, 10, 16, 7, 39, 8, etc. ; *adopté pour*, 146, 25 ; + a, *redevable envers*, 89, 13, 169, 13, 304, 99 ; *tenez, impér., fait fonction d'interjection pour interpeller qqn à qui on offre qqch*, 223, 11 ; *ne se pouvoir tenir que... ne, ne pas pouvoir se retenir de, s'empêcher de*, 107, 20, 132, 11-12 ; *ne se pouvoir tenir de, ne pas pouvoir se retenir de, s'empêcher de*, 262, 18 ; *ne tenir qu'a qqn que... ne, impers., ne dépendre que de qqn que... ne*, 156, 19 ; *ne tenir fors a qqn a, impers., ne dépendre que de qqn que/de*, 158, 6-7 ; *se a vous ne tient, si vous ne vous y opposez pas, si vous ne l'empêchez pas*, 130, 20-21, 133, 34-35 ; *tenir la seigneurie, exercer le pouvoir*, 7, 4 ; *tenir le siege, tenir le siège, assiéger*, 24, 3, 246, 62 ; *tenir escolle, tenir école, enseigner*, 57, 7, 57, 15, 58, 3-4 ; *tenir compagnie a, tenir compagnie à, rester auprès d'une personne*, 59, 16, 74, 13-14, 124, 8 ; *accompagner*, 113, 7 ; *tenir prisonnier, tenir prisonnier, garder en prison*, 183, 42, 296, 22, 296, 23 ; *tenir de près, suivre de près, talonner*, 207, 5.

tenser, tencher, tr., chercher querelle à, 186, 10 ; *réprimander, faire des reproches à*, 229, 59.

tentir, intr., retentir, 189, 23, 291, 1.

terme, s. m., durée, espace de temps, 11, 11, 315, 74 ; *terme, délai, échéance, limite dans le temps*, 11, 11, 63, 13, 101, 32, etc. ; *moment, point dans le temps*, 99, 4 ; *en brief terme, en peu de mots, brièvement*, 10, 12-13 ; *mettre en terme, décider, fixer*, 161, 29.

terre, s. f., tenir terre, gouverner, exercer le pouvoir sur un royaume, être le maître d'un royaume, 206, 4.

tierce, tierche, s. f., la tierce, la tierche, la troisième, 24, 12, 87, 26, 132, 29, etc.

tierch, tiers, s. m., le tierch, le tiers, le troisième, 10, 1, 183, 15-16, 191, 53, etc.

tierch, tiers, adj., troisième, 7, 1, 87, 24, 273, 7, etc.

timbre, *s. m.*, *tambour*, *tambourin*, **26**, 10, **201**, 12, **206**, 16, etc.

tirant, tyran, *s. m.*, *homme cruel qui exerce un pouvoir oppressif*, **52**, 31 ; *souverain qui gouverne de manière despotique et cruelle, despote*, **304**, 48.

tirer, tyrer, *intr.*, *aller vers, se diriger vers*, **35**, 8, **176**, 23, **196**, 30 ; *avancer*, **232**, 22 ; *tr.*, *tirer*, **78**, 17, **109**, 33 ; *arracher*, **89**, 16, **203**, 44, **283**, 5 ; *tirer, retirer*, **94**, 5, **222**, 1 ; *tirer, envoyer (un projectile)*, **195**, 8 ; *faire sortir du fourreau, dégainer*, **149**, 11, **304**, 5, **308**, 60 ; + *devers, pron.*, *aller vers, se diriger vers*, **32**, 11 ; + *devers, intr.*, *aller vers, se diriger vers*, **50**, 2 ; + *arriere, tr.*, *faire reculer*, **32**, 15, **218**, 3 ; + *arriere, pron.*, *reculer, s'éloigner*, **166**, 14, **217**, 31, **217**, 34 ; + *dehors, tr.*, *faire sortir, extraire*, **37**, 23-24, **81**, 20, **118**, 33, etc. ; + *a, intr.*, *se diriger vers, s'acheminer vers*, **44**, 32 ; + *a, pron.*, *tâcher d'atteindre*, **232**, 24 ; *aller vers, se diriger vers*, **291**, 44 ; + *vers, intr.*, *aller vers, se diriger vers*, **32**, 31, **51**, 2, **156**, 2, etc. ; + *vers, pron.*, *aller vers, se diriger vers*, **165**, 7 ; + *hors de, tr.*, *faire sortir de, extraire de*, **67**, 14, **96**, 6, **147**, 2, etc. ; *enlever de, ôter de*, **99**, 7, **289**, 30 ; + *hors de, pron.*, *s'écarter de*, **95**, 8 ; + *hors, tr. ind.*, *enlever*, **146**, 11 ; + *de, tr.*, *tirer des projectiles sur qqn avec une arme*, **195**, 9 ; *tiré, p. pa.*, + *hors de, sorti de, extrait de*, **60**, 7, **162**, 23, **222**, 10-11 ; + *dehors, sorti, extrait de qq part*, **67**, 18 ; *tirer après, tr.*, *chercher à rattraper*, **261**, 30 ; *tirer sur, tr. ind.*, *tirer sur, envoyer un projectile sur*, **278**, 13 ; *s'en tirer, s'en aller*, **306**, 6 ; *tirer a part, tr.*, *prendre à part, mettre à l'écart*, **79**, 2, **98**, 15, **104**, 10 ; *se tirer a part, se retirer de son côté*, **272**, 10 ; *tirer le chemin vers, se diriger vers*, **96**, 18 ; *tirer a soy, tirer de son côté*, **154**, 12 ; *tirer en paÿs, tirer paÿs, poursuivre sa route*, **163**, 14, **192**, 6.

tollir, taulir, *tr.*, *enlever, prendre*, **5**, 9 ; *tollir/taulir la vie, ôter la vie*, **5**, 9, **217**, 35.

tombissement, *s. m.*, *bruit retentissant dû notamment à un tremblement*, **21**, 6, **136**, 4, **277**, 20 ; *retentissement*, **184**, 21.

tor, *s. m.*, *taureau*, **231**, 18.

tort, *s. m.*, *a tors et a travers, en tous sens, sans distinction*, **202**, 4-5, **251**, 8.

tost, *adv.*, *vite, rapidement*, **19**, 11, **22**, 11, **25**, 2, etc. ; *tost après, loc. adv.*, *peu de temps après*, **26**, 20, **38**, 25, **42**, 15-16, etc. ; *tost après (ce) que, loc. conj.*, *peu de temps après que*, **44**, 33-34, **86**, 6, **100**, 22, etc. ; *si tost, loc. adv.*, *aussitôt, très/si rapidement*, **29**, 2, **78**, 20, **95**, 4, etc. ; *si/aussi tost comme, loc. conj.*, *aussitôt que, dès que*, **96**, 5-6, **287**, 22 ; *aussi tost comme, aussi rapidement que*, **309**, 3-4.

touchier, *impers.*, *concerner*, **73**, 4 ; *tr.*, *aborder, traiter*, **147**, 8 ; *concerner*, **237**, 7, **268**, 4, **269**, 11 ; *frapper, porter la main sur*, **315**, 24 ; + *a, tr. ind.*, *porter atteinte à*, **39**, 7, ; *poser*

la main sur, entrer en contact physique avec, **71**, 13 ; + a, *impers.*, concerner, **136**, 9 ;
+ en, *tr. ind.*, toucher, entrer en contact physique avec, **246**, 54.

tour, *s. m.*, ruse, procédé habile, subterfuge, **57**, 3, **66**, 23, **171**, 40, etc. ; circonférence, périmètre, **127**, 2, **307**, 20.

tour, *s. f.*, tour, bâtiment construit en hauteur dont la fonction est généralement défensive, **15**, 21, **16**, 14, **42**, 2, etc.

tourbe, *s. f.*, foule, troupe, **134**, 1 ; par moult grans tourbes, en foule, en très grand nombre, **113**, 21 ; par grans tourbes de, avec un grand nombre de, **133**, 13.

tourner, torner, *intr.*, se diriger, venir, **42**, 19, **128**, 9 ; tourner, changer de direction, **225**, 13 ; *pron.*, se tourner, effectuer un mouvement de rotation, **94**, 9 ; se diriger, venir, **133**, 21 ; retourner, **306**, 6 ; *tr.*, imprimer un mouvement circulaire/de rotation à, **231**, 29 ; détourner, **231**, 39 ; tourner, diriger, **266**, 19 ; faire changer de direction à, **295**, 21 ; + a, *tr. ind.*, aboutir à, **32**, 26, **47**, 19-20 ; + arrière, *pron.*, reculer, **232**, 4 ; tourné, torné, *p. pa.*, tourné, **200**, 9 ; changé, **246**, 41 ; + a, orienté vers, dirigé vers, **196**, 8 ; mal tourné, mal tourné, évolué de façon défavorable, **122**, 28-29, **157**, 24 ; tourner a reproche, devenir un sujet de reproche, **255**, 33, **269**, 6 ; tourner a nient, anéantir, détruire, **290**, 17.

tournure, *s. f.*, allure, maintien, **229**, 18.

tousjours, *adv.*, a tousjours, pour toujours, à jamais, **25**, 7, **31**, 5, **67**, 6-7, etc. ; a tousjours mais, a tous jours mais, a tousjoursmais, pour toujours, à jamais, **66**, 15-16, **73**, 6, **89**, 17-18, etc.

tout : du tout, *loc. adv.*, entièrement, pleinement, **2**, 2, **14**, 17, **16**, 2, etc.

toutesvoies, *adv.*, toutefois, cependant, **223**, 13.

trahitre, trahitour, *s. m.*, scélérat, méchant (terme d'injure), **42**, 17, **229**, 43, **232**, 20 ; traître, **64**, 8, **66**, 30, **67**, 3, etc.

trahitre, *adj.*, scélérat, perfide, **53**, 29 ; traître, **63**, 20, **68**, 28, **203**, 3.

train, *s. m.*, tout ung train, en file, l'un derrière l'autre, **189**, 6 ; chevaucher son train, chevaucher à une allure modérée, **60**, 19, **86**, 5 ; soy mettre a/en train, se mettre en route, en marche, **156**, 4, **162**, 16 ; prendre son train, se mettre en route, en marche, **189**, 9 ; sievir son train, poursuivre, **219**, 4.

traire, *intr.*, tirer des projectiles, **206**, 18, **291**, 12 ; *tr.*, tirer hors du fourreau, **231**, 27 ; trait, *p. pa.*, tiré hors du fourreau, **184**, 6 ; faire traire arriere, *tr.*, faire reculer, repousser, écarter, **79**, 2.

trait, *s. m.*, action de lancer un projectile, **27**, 5 ; projectile lancé par un arc ou une arbalète, **202**, 32 ; distance à laquelle porte une arme donnée, **277**, 20.

traittie, *s. f.*, portée d'un tir, d'un trait, **231**, 15.

traittié, *s. m.*, convention, contrat, accord, **13**, 12, **63**, 10, **65**, 23, etc. ; traittiez, *plur.*, négociations, **12**, 8.

traittier, traitier, *tr.*, obtenir en négociant, **88**, 14 ; + de, *tr.*, ind., s'occuper de, **12**, 12 ; discuter de, être en pourparlers au sujet de, **39**, 4, **145**, 5, **259**, 3 ; + avec/a, *tr. ind.*, négocier avec, **122**, 56, **145**, 13, **313**, 17 ; traittié, *p. pa.*, réglé en discutant, **159**, 13.

tramettre, *tr.*, envoyer, faire parvenir, **134**, 11.

travail, travel, *s. m.*, effort physique pénible, **47**, 34, **79**, 29, **155**, 8 ; activité exigeant un effort soutenu, **152**, 14, **261**, 2 ; peine, souffrance, tourment, **299**, 8 ; épreuve, **299**, 7, **314**, 27.

traveillier, *intr.*, souffrir, se fatiguer, **308**, 16 ; traveillié, *p. pa.*, épuisé, accablé de fatigue, **111**, 19, **111**, 21, **134**, 31, etc. ; malmené, **175**, 3 ; + de, accablé par, **173**, 23.

travers : a travers de, *loc. prép.*, au travers de, en traversant, **61**, 13, **183**, 54, **209**, 16, etc. ; de travers, *loc. adv.*, de travers, obliquement, **209**, 15, **231**, 51 ; prendre le travers des champs, prendre à travers champs, traverser la plaine hors des chemins, **166**, 31.

trebuscher, *intr.*, être brisé, être renversé, **43**, 11, ; chuter, tomber, **197**, 26 ; trebuschié, *p. pa.*, précipité, jeté, **111**, 30.

tref, *s. m.*, tente, **303**, 22.

trespasser, *tr.*, transgresser, **118**, 26 ; passer à côté de, **246**, 2 ; *intr.*, mourir, **284**, 40 ; trespasé, *p. pa.*, mort, **34**, 6, **124**, 4, **251**, 14 ; trespasser de ce monde/ce siècle, mourir, **252**, 14, **289**, 34 ; trespasé de ce siècle, *p. pa.*, mort, **252**, 18.

trespercher, *tr.*, transpercer, percer de part en part, **55**, 3, **61**, 19, **113**, 16, etc. ; opérer une percée dans, **198**, 19, **244**, 34.

tressuer, *intr.*, transpirer abondamment, **231**, 34.

trestous, *pron. indéf.*, tous, absolument tous, **49**, 14, **84**, 31, **85**, 6, etc.

treuage, *s. m.*, tribut, imposition, **17**, 14, **102**, 29.

tribulation, *s. f.*, épreuve, tourment, **287**, 12.

tribut, *s. m.*, tribut, imposition, **14**, 4, **14**, 8, **14**, 13, etc.

tributaire, *adj.*, soumis au paiement d'un tribut, d'un impôt, **6**, 7, **221**, 12.

trompe, *s. f.*, trompette, **189**, 22, **240**, 18, **243**, 6, etc. ; a son de trompe, en sonnant de la trompette pour annoncer qu'une proclamation publique va être faite, **26**, 8, **87**, 29, **140**, 17, etc.

tronchon, *s. m.*, tronçon, morceau rompu ou brisé d'un objet plus long, **212**, 20, **247**, 18 ; hampe, haste, **309**, 14.

tropeau, *s. m.*, groupe, **33**, 15.

troubler, tourbler, *pron.*, *se mettre en colère, se fâcher*, **58**, 14, **315**, 72 ; *s'inquiéter, perdre sa sérénité*, **246**, 40 ; *troublé, tourblé, p. pa., troublé, perturbé*, **17**, 31, **54**, 5, **96**, 1, etc. ; *en colère, fâché*, **20**, 8, **31**, 10, **98**, 8, etc. ; *contrarié*, **51**, 22, **58**, 21, **122**, 50, etc. ; *inquiet*, **101**, 18, **214**, 7, **290**, 4 ; *soy troubler ensemble, se quereller, se disputer*, **266**, 71-72.

trousser, *tr.*, *emballer, mettre en paquet*, **40**, 7, **204**, 11, **217**, 29, etc. ; *troussé, p. pa., chargé*, **60**, 6, **170**, 14, **243**, 8 ; *emballé, mis en paquet*, **132**, 8, **243**, 6.

trouver, *tr.*, *trouver, découvrir*, **4**, 17, **16**, 4, **18**, 15, etc. ; *arriver à obtenir*, **12**, 13, **70**, 4, **70**, 19, etc. ; *arriver à découvrir qqn qui ait telle qualité, qui soit capable d'effectuer telle ou telle tâche*, **24**, 17, **28**, 7, **51**, 12, etc. ; *rencontrer pour l'affronter*, **28**, 25, **42**, 15, **179**, 35, etc. ; *rencontrer*, **38**, 19, **47**, 5, **62**, 3, etc. ; *retrouver*, **45**, 4, **46**, 16, **61**, 30, etc. ; *arriver à rencontrer, à joindre*, **45**, 8, **67**, 9, **67**, 27, etc. ; *trouver, éprouver les effets de*, **89**, 20 ; *trouver, élaborer, imaginer*, **131**, 42 ; *trouver une personne dans le but de se marier*, **169**, 8 ; *pron.*, *être présent*, **22**, 6, **45**, 11, **99**, 24, etc. ; *être dans tel état, dans telle situation*, **56**, 21, **117**, 14, **130**, 19, etc. ; *arriver à obtenir*, **122**, 54 ; *être découvert en lisant*, **148**, 8 ; *pouvoir être trouvé, exister*, **203**, 50 ; + *que, constater que, s'apercevoir que*, **209**, 28-29, **239**, 22 ; *estimer que, juger que*, **313**, 14 ; *trouvé, p. pa., trouvé, découvert*, **5**, 6, **8**, 5 ; *obtenu*, **147**, 9 ; *se trouver + x, impers., être là au nombre de x*, **18**, 21 ; *se trouver + x, être là au nombre de x*, **120**, 35, **162**, 6-7, **249**, 15, etc. ; *trouver qqch ou qqn + attrib. de l'obj., voir se présenter qqch ou qqn de telle ou telle façon, constater que qqch ou qqn est tel*, **34**, 18, **69**, 18, **71**, 11, etc.

tunique, *s. f.*, *cotte d'armes*, **134**, 24.

turtrel, *s. m.*, *petit tertre*, **295**, 26.

tyrer, *voir tirer*.

umbrage, *adj.*, *sombre*, **43**, 3.

une, *art. indéf. f.*, *une sienne, une de ses, une... à lui*, **204**, 17.

ung, un, *art. indéf. m.*, *ung sien, un de ses, un... à lui/elle*, **17**, 7, **50**, 3, **52**, 25, etc.

usagié, *adj.*, *usagié de, habitué à, qui possède la pratique de*, **133**, 7, **166**, 14, **305**, 15.

usité, *adj.*, + *de, habile à, habitué à, qui possède la pratique de*, **189**, 5, **194**, 17, **221**, 22, etc.

uys, *voir huys*.

vaillance, *s. f.*, *vaillance, bravoure*, **15**, 19, **20**, 12, **21**, 19, etc. ; *acte de bravoure, fait d'armes*, **133**, 26, **224**, 30, **233**, 37, etc. ; *vaillances, plur., vaillance, bravoure*, **101**, 2, **233**, 47, **288**, 1, etc.

vair, *adj.*, *clair et vif, aux reflets changeants, brillant*, **301**, 84.

valloir, valoir, *tr.*, *valoir, être égal en valeur à*, **113**, 27, **130**, 26, **207**, 6 ; *intr.*, *être estimé pour sa valeur*, **230**, 5 ; + *a*, *tr. ind.*, *être utile à, être efficace à, être profitable à*, **78**, 22, **122**, 35, **247**, 38 ; *ne valloir à, être inutile à, ne servir à rien à*, **54**, 14-15, **85**, 22, **173**, 27 ; *valloir autant a dire comme, signifier, équivaloir en signification à*, **4**, 21 ; *valloir mieux, impers., valoir mieux, être préférable*, **97**, 11, **102**, 37, **156**, 13, etc. ; *valloir mieux que, avoir plus de valeur que*, **102**, 33, **248**, 50, **308**, 20-21 ; *mieux valloir de, tirer avantage de, acquérir plus de valeur du fait de*, **56**, 30, **223**, 10, **225**, 27 ; *valoir pis, perdre de sa valeur, être en plus mauvais état*, **218**, 31 ; *valloir pis la moitié, avoir la moitié moins de valeur*, **220**, 18 ; *ne rien valloir, ne servir à rien, n'avoir aucune valeur*, **229**, 55.

varlet, *s. m.*, *serviteur, domestique*, **69**, 12, **84**, 39, **308**, 32, etc. ; *jeune homme, garçon*, **112**, 4, **112**, 7, **218**, 34, etc.

vassal, *s. m.*, *chevalier*, **36**, 10, **47**, 15, **53**, 26, etc. ; *homme noble qui a prêté hommage à un seigneur*, **81**, 12, **133**, 31 ; *individu*, **108**, 37 ; *jeune homme*, **265**, 2, **265**, 9.

vasselage, *s. m.*, *courage, bravoure, vaillance*, **198**, 4.

veer, *tr.*, *refuser*, **72**, 16.

veez, *2^e pers. du plur. du prés. de l'indicatif et de l'impératif du verbe veoir*, **36**, 18, **53**, 4, **54**, 18, etc. *Forme traitée sous l'entrée de l'infinitif.*

veez cy, veez... cy, *loc. prép.*, *voici*, **47**, 2, **52**, 28, **53**, 22, etc.

veez la, *loc. prép.*, *voilà*, **78**, 9, **105**, 16, **116**, 9.

vela, *prép.*, *voilà*, **53**, 18.

vengement, *s. m.*, *avoir vengeance de, se venger de*, **307**, 25-26.

venir, *inf. subst.*, *en son venir, dans sa course, dans sa charge*, **28**, 27, **29**, 1, **174**, 12, etc. ; *venir a point, être favorable*, **34**, 19, **84**, 34, **179**, 19 ; *être utile*, **58**, 5 ; *se présenter, venir au moment opportun*, **70**, 12-13, **113**, 32, **241**, 6 ; *venir avant, s'avancer*, **109**, 15, **131**, 1, **141**, 7 ; *venir après, tr. ind., suivre*, **98**, 10, **218**, 15, **218**, 37, etc. ; *poursuivre*, **166**, 34 ; *intr., remplacer qqch, succéder à qqch*, **111**, 19 ; *arriver à son tour*, **125**, 9 ; *suivre*, **154**, 7-8, **307**, 28.

vent, *s. m.*, *grant vent, tempête*, **200**, 12 ; *a vent et a voille, par la force du vent soufflant dans les voiles*, **34**, 20, **37**, 22, **125**, 16-17, etc.

venue, *s. f.*, *de première venue, dès la première attaque, d'emblée, immédiatement*, **111**, 8 ; *de plaine venue, dès l'abord, immédiatement*, **191**, 68.

veoir, voir, veïr, *tr.*, *voir, percevoir par le sens de la vue*, **7**, 4, **7**, 5, **7**, 7, etc. ; *constater*, **23**, 24, **44**, 24, **44**, 32, etc. ; *découvrir*, **36**, 14, **225**, 5 ; *lire, prendre connaissance par la*

lecture de, **65**, 9, **65**, 14, **65**, 18, etc. ; accepter, **66**, 16 ; regarder, chercher, **70**, 18, **315**, 4 ; connaître, **72**, 9, **188**, 22 ; comprendre, **73**, 19, **87**, 4, **104**, 31, etc. ; se trouver en présence de, **75**, 6, **87**, 1, **92**, 7, etc. ; percevoir, apercevoir, **101**, 14 ; estimer, juger, **110**, 9, **154**, 26, **155**, 10 ; concevoir, se représenter par la pensée, **112**, 6, **138**, 6, **197**, 6, etc. ; vivre, **116**, 31, **226**, 17, **248**, 49 ; recevoir, **120**, 3 ; voir dans une vision prophétique, **151**, 22, **151**, 24, **151**, 32 ; rencontrer volontairement, s'entretenir avec, **153**, 9, **283**, 21, **315**, 73 ; rencontrer, faire la connaissance de, **225**, 6, **225**, 15, **225**, 27 ; pron., constater qqch à propos de soi, **8**, 1, **19**, 10, **33**, 2, etc. ; être (par affaiblissement sémantique), **141**, 27, **202**, 33, **202**, 44, etc. ; intr., faire usage du sens de la vue, **253**, 2 ; veu, p. pa., vu, **43**, 29, **230**, 28, **279**, 19 ; voyant qqn, sous les yeux de qqn, **211**, 33 ; aller veoir qqn, venir veoir qqn, aller chez qqn pour lui rendre visite, **49**, 8-9, **63**, 30, **72**, 27, etc.

verge, s. f., baguette, bâton, **143**, 6 ; anneau, bague, **287**, 15, **289**, 28, **289**, 31.

verité, s. f., vérité, ce qui est vrai, **30**, 6, **48**, 28, **80**, 3, etc. ; la verité de, ce qu'il en est de qqch dans la réalité, **52**, 4, **234**, 3-4, **234**, 10 ; a la verité, loc. adv., assurément, vraiment, avec certitude, **50**, 12, **101**, 9, **205**, 4, etc. ; en connaissance de cause, **53**, 8 ; exactement, avec exactitude, **121**, 14, **179**, 4, **189**, 47-48 ; de verité, assurément, vraiment, avec certitude, **67**, 8, **126**, 17 ; pour verité, en vérité, **73**, 5, **74**, 8, **171**, 19, etc. ; assurément, vraiment, avec certitude, **237**, 1, **253**, 3, **292**, 59, etc. ; a (la) verité dire, à dire vrai, **114**, 19, **134**, 10, **170**, 11-12 ; estre vérité, *impers.*, être vrai, **4**, 1, **33**, 17, **34**, 5, etc.

vers, *prép.*, vers tous et contre tous, envers et contre tous, en dépit de l'opposition générale, à l'égard de tous, **167**, 10-11, **203**, 7-8.

verser, *tr.*, faire tomber, renverser, **134**, 17 ; répandre, déverser, faire s'échapper, **165**, 23 ; se renverser, **267**, 9.

vertir, *intr.*, se tourner, se diriger, **27**, 14, **165**, 25, **307**, 34 ; retourner, **58**, 7.

vertu, vertu, s. f., force, vigueur physique, **8**, 19, **128**, 24, **244**, 34 ; vertu, disposition constante à pratiquer le bien, à éviter le péché, **17**, 22, **238**, 6 ; qualité, mérite, **94**, 7, **101**, 2, **238**, 6, etc. ; constitution physique, **101**, 35 ; courage, **155**, 21, **166**, 21 ; exploit, acte de bravoure, **278**, 34 ; propriété, pouvoir, effet, **287**, 16, **287**, 17, **290**, 10, etc. ; par grant vertu, farouchement, avec force, **191**, 38 ; par tel/telle vertu que, par si grant vertu que, si vigoureusement que, **42**, 21, **53**, 31, **108**, 52-53, etc. ; par vertu de, par le pouvoir de, par l'effet de, **99**, 16, **99**, 21.

vertueux, voir virtueux.

vespre, s. m., heure canoniale correspondant environ à dix-huit heures, **50**, 3, **106**, 5, **282**, 32.

viaire, s. m., visage, **262**, 21, **266**, 19, **296**, 2, etc.

viande, *s. f.*, viande, **70**, 12 ; viandes, *plur.*, nourriture, aliments, mets, **71**, 12, **76**, 29, **77**, 13, etc.

vicieux, *adj.*, qui relève du vice, qui est entaché de péché, **196**, 9.

viellé, *adj.*, vieux, vieilli, **301**, 7.

vif, *adj.*, vivant, **48**, 28, **65**, 12, **65**, 39, etc.

vilain, *s. m.*, personne méprisable, **228**, 21, **232**, 9, **232**, 23.

vilain, villain, *adj.*, vil, grossier, **51**, 14 ; humiliant, insultant, **129**, 15, **138**, 29, **229**, 62 ; humiliant, honteux, **250**, 11.

ville, *s. f.*, ville champêtre, ville ouverte sur la campagne, non fortifiée, **41**, 6-7 ; ville fermée, ville fortifiée, **41**, 7 ; bonne ville, ville de valeur, puissante et généralement fortifiée, bénéficiant de franchises et représentant une force politique avec laquelle le souverain doit composer, **19**, 6-7, **49**, 9.

villonnie, vilonnie, *s. f.*, affront, **52**, 19 ; honte, humiliation, **52**, 31 ; violence, mauvais traitement, **116**, 27, **309**, 6 ; injure, insulte, **144**, 25, **229**, 27, **231**, 25, etc.

virgongne, vergongne, *s. f.*, honte, vergogne, **149**, 19, **149**, 22.

virtu, voir vertu.

virtueux, vertueux, *adj.*, fort, vigoureux, robuste, **47**, 25 ; qui a le sens de l'honneur, **150**, 8.

viser, *tr. ind.*, ne viser à autre chose que, chercher uniquement à, **64**, 1.

visiter, *tr.*, examiner et soigner, **166**, 43, **241**, 29 ; inspecter, contrôler, **226**, 28 ; rendre visite à, **246**, 23, **283**, 21, **301**, 64.

viste, *adj.*, vif, prompt, agile, **231**, 49, **247**, 37.

vistement, *adv.*, rapidement, promptement, **47**, 17, **231**, 44, **246**, 12.

vituperer, *tr.*, outrager, faire injure à, **140**, 13.

voer, voir vouer.

voie, voye, *s. f.*, chemin, route, **79**, 13, **288**, 13 ; tenir voye, suivre un chemin, **196**, 11 ; en voie de, en passe de, sur le point de, **204**, 11 ; faire voie, libérer le passage, **21**, 11, **158**, 13, **166**, 2-3, etc.

voille, *s. m. ou f.*, faire voille, appareiller, quitter le port, **34**, 19, **81**, 18, **162**, 21, etc.

voir, *s. m.*, dire voir, dire la vérité, **231**, 11.

voir, verbe, voir veoir.

voir, *adv.*, assurément, vraiment, en vérité, **172**, 7.

voirement, *adv.*, vraiment, assurément, **215**, 3, **227**, 3.

voix, *s. f.*, voix, **73**, 19, **85**, 14, **102**, 36, etc. ; nouvelle répandue, rumeur, **132**, 6 ; à une voix, ensemble, d'une même voix, **20**, 21, **110**, 7, **216**, 11, etc.

vollerie, *s. f.*, *chasse faite avec des oiseaux de proie*, **92**, 12, **153**, 22, **315**, 100, etc.

voloir : en voloir a, *avoir des vues sur qqn*, **242**, 2.

vouer, voer, *tr.*, *promettre solennellement*, **266**, 44, **270**, 29, **276**, 16 ; *intr.*, *prendre un engagement solennel, faire un vœu*, **266**, 23, **266**, 54, **267**, 4, etc. ; + a, *tr.*, *promettre solennellement à*, **187**, 19, **266**, 36, **266**, 55, etc. ; + a, *tr. ind.*, *prendre un engagement solennel devant*, **265**, 31, **266**, 21, **266**, 43, etc. ; + de, *tr. ind.*, *s'engager solennellement à, faire le vœu de*, **268**, 28, **270**, 13, **271**, 3, etc. ; vouant, *part. prés. subst.*, *personne qui a pris un engagement solennel, qui a fait un vœu*, **268**, 6.

voulenté, volenté, *s. f.*, *volonté, ce que veut qqn*, 7, 17, **218**, 16 ; *intention, projet, résolution*, **20**, 23, **23**, 21, **34**, 13, etc. ; *plein gré, consentement*, **36**, 14 ; *envie, désir*, **72**, 13, **74**, 7, **219**, 15, etc. ; *malle voulenté, mauvais désir*, **149**, 6 ; *disposition à mal agir*, **212**, 8 ; *bonne voulenté, disposition à bien faire*, **233**, 4-5 ; *a sa voulenté, à volonté, autant qu'il veut*, **76**, 2-3, **254**, 3, **302**, 40 ; *à sa merci*, **122**, 58-59, **194**, 21-22 ; *avoir en voulenté de, vouloir*, **11**, 12 ; *venir en voulenté, vouloir*, **84**, 36 ; *prendre voulenté de, vouloir*, **264**, 2 ; *voulenté prend a qqn de qqch, l'envie/le désir de qqch saisit qqn*, **56**, 4, **59**, 3, **63**, 2, etc. ; *prendre/venir voulenté a qqn de, impers.*, *venir l'envie à qqn de*, **90**, 10-11, **152**, 5, **171**, 9-10, etc. ; *acomplir sa voulenté, faire ce qu'on a décidé de faire*, **93**, 13 ; *estre en voulenté de, avoir l'intention de*, **132**, 31 ; *faire sa volonté de, satisfaire son désir avec*, **149**, 22, **154**, 4 ; *faire ce que l'on veut de*, **246**, 68.

vouloir, vouloir, *s. m.*, *volonté, intention, désir, envie*, **165**, 1, **228**, 23, **287** 18, etc. ; *a son vouloir, à son gré, à sa volonté*, **200**, 8 ; *bon vouloir, volonté ferme*, **229**, 14 ; *hault vouloir, noble intention, désir d'agir de manière admirable*, **268**, 25 ; *volonté ferme*, **302**, 17.

voutoir, voultoir, *s. m.*, *vautour*, 7, 6, 7, 9.

voyant, *prép.*, *en présence de, sous les yeux de*, **211**, 33.

vrayement, *adv.*, *en vérité, assurément, effectivement*, **96**, 19, **97**, 17.

vuidier, *tr.*, *évacuer, abandonner*, **111**, 17 ; *intr.*, *faire une sortie*, **132**, 20.

vuit, *adj.*, + de, *dépourvu de, dénué de, privé de*, **139**, 7-8, **292**, 2.

ydolle, ydole, idolle, *s. m. ou f.*, *statue qui rend des oracles*, **101**, 18, **101**, 29, **235**, 27, etc. ; *statue représentant une divinité païenne*, **235**, 16, **235**, 38, **252**, 30, etc.

yeulx, voir eul.

ymaginatif, *adj.*, *malin, ingénieux, perspicace*, **48**, 8.

yre, ire, *s. f.*, *vive colère*, **77**, 24, **94**, 1, **98**, 14, etc.

yriet, yré, *adj.*, *en colère, courroucé, furieux*, **30**, 18, **103**, 1, **246**, 34, etc.

yssir, *intr.*, *sortir*, **88**, 2, **107**, 7, **157**, 4, etc. ; yssu, *p. pa.*, *sorti*, **278**, 8 ; yssant, *p. prés. adj.*, *sortant*, **106**, 16 ; yssir de, *tr. ind.*, *descendre de, naître de*, **3**, 10, **10**, 14-15 ; *sortir de*, **26**, 14, **58**, 20, **85**, 19, etc. ; *cesser d'être dans un état*, **143**, 12 ; *provenir de*, **144**, 31, **250**, 8 ; estre yssu de, *p. pa.*, *être un descendant de*, **8**, 2, **8**, 4, **IX**, 1, etc. ; *dépendre de*, **8**, 15 ; *être originaire de*, **20**, 14, **206**, 52 ; *être sorti de*, **107**, 27, **192**, 1, **211**, 30 ; *provenir de*, **109**, 41 ; yssir dehors, *intr.*, *faire une sortie militaire*, **15**, 14-15, **28**, 13, **107**, 20, etc. ; *sortir*, **84**, 38, **131**, 13, **184**, 18, etc. ; *tr. ind.*, *sortir de*, **108**, 8, **141**, 19, **288**, 18, etc. ; yssu dehors, *p. pa.*, *sorti*, **131**, 32, **252**, 22 ; *sorti de*, **292**, 12 ; yssant dehors, *p. prés. adj.*, *sortant*, **212**, 17 ; en yssirent dehors, *pron.*, *sortir*, **218**, 22, **286**, 40 ; yssir hors, *intr.*, *sortir*, **202**, 26, **275**, 2 ; yssu hors, *p. pa.*, *sorti*, **108**, 9 ; yssir hors de, *tr. ind.*, *sortir de/par*, **25**, 4, **44**, 10, **113**, 23-24, etc. ; yssu hors de, *p. pa.*, *sorti de*, **296**, 1 ; en yssir hors, *pron.*, *sortir*, **274**, 2 ; en yssir hors de, *pron.*, *sortir de*, **85**, 3, **96**, 11, **99**, 23.

yssue, issue, *s. f.*, *sortie*, **65**, 28 ; *action de force pour quitter un lieu assiégé*, **206**, 55, **288**, 23 ; *action de sortir*, **292**, 67.

Résumé

I. Après avoir dédié son ouvrage à Philippe le Bon, l'auteur retrace la fuite des Troyens, dont descendent les Romains. Réfugié en Italie, Énée épouse Lavinia, la fille du roi des Latins. De leur union naît Silvius, dont la descendance comprend deux frères : Numitor et Amulius. Le premier aurait dû légitimement devenir roi, mais le second s'empare du pouvoir et impose à Ilia, la fille de son frère, de vivre parmi les prêtresses vierges de Vesta. Amulius entend ainsi empêcher qu'elle n'engendre des héritiers susceptibles de se venger. Ilia donne néanmoins le jour à des jumeaux : Romulus et Rémus. Averti de cette naissance, Amulius ordonne de les noyer dans le Tibre, mais les exécutants prennent en pitié les deux bébés et se contentent de les déposer au bord de la rive. D'abord allaités par une louve, ils sont ensuite recueillis par un berger nommé Faustulus. Celui-ci emmène les bébés à sa femme, une prostituée nommée Laurentia, qui les nourrit.

II. Romulus et Rémus grandissent et apprennent leurs origines. À la tête d'une armée composée de bergers et de voleurs, ils déposent Amulius et remettent le royaume à leur grand-père Numitor. Les deux frères fondent ensuite la ville de Rome. Ils y font notamment construire un temple où, quel que soit le crime qu'il ait commis, tout homme en est acquitté une fois à l'intérieur. Les deux frères conquièrent aussi de nouveaux territoires. Rémus fonde la cité de Reims et engendre un fils, qui règne après lui sur la ville.

III. Durant la troisième année après la fondation de Rome, des dissensions surviennent entre Romulus et Rémus. Ils ne savent pas qui est l'aîné et, par conséquent, qui doit régner sur la ville. Ils décident que le premier à voir des oiseaux voler obtiendra la souveraineté. Rémus, le premier, aperçoit sept vautours. Romulus quant à lui en repère quatorze autres juste après. Chaque frère pense avoir été favorisé par le sort, si bien que leur désaccord s'amplifie. Finalement, Rémus est tué par Fabius, un vassal de Romulus.

IV. Très peu de femmes vivent à Rome. Pour y remédier, Romulus fait organiser des jeux et y convie le peuple voisin des Sabins. Beaucoup de Sabines répondent à l'invitation. Une fois qu'elles sont arrivées à l'intérieur des murs, les portes sont fermées, et les Romains épousent leurs captives. Romulus se marie avec Thalasse. Les Sabins prennent les armes afin

de secourir leurs femmes, mais les Romains se révèlent les plus forts. Le roi sabin accepte donc une alliance. À partir de ces événements, les deux peuples n'en forment plus qu'un.

V. Après 38 ans de règne, Romulus disparaît entouré par des nuées lors d'un grand orage. Il est ensuite divinisé. Les sénateurs gouvernent pendant dix-huit mois, puis six rois prennent leur suite : Numa Pompilius, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquinius Priscus, Servius Tullius et Tarquinius Superbus. L'auteur précise que l'opinion selon laquelle la cité de Tournai aurait été fondée par le roi Tarquinius Priscus est fausse.

VI. Lors du règne de Tullus Hostilius, les Belges, poussés par les Rémois et secondés notamment par les Trévois, se préparent à entrer en guerre contre les Romains pour venger Rémus. Les Romains demandent sur-le-champ une trêve de trois ans, qui leur est accordée. Tullus Hostilius se rend en Gaule à la tête d'une armée pour comprendre ce qui motive ses ennemis. À quelque distance de Trèves, les Romains fondent la ville de Toul, qui leur sert de base pour parlementer avec les Trévois. Comme aucun accord ne peut être trouvé, les Romains s'acheminent vers la ville de Belges. Ses habitants leur fournissent un bel emplacement situé près de la rivière de l'Escaut pour installer leur campement. Les Romains y fondent une cité qu'ils appellent Hostille, d'après le nom de leur roi. La ville portera par la suite les noms de Nerve, de Seconde Rome et de Tournai. À force de discussions, Romains et Belges parviennent à faire la paix. L'auteur rapporte ensuite l'avis de Lucius de Tongres, un historien médiéval qui affirme que Tullus Hostilius est venu en Gaule pour proposer aux Belges de faire alliance contre les Grecs.

VII. L'ouvrage nommé *l'Histoire de Tournai* soutient quant à lui que la ville a été fondée par Tarquinius Priscus afin de collecter les impôts dus à Rome. Après avoir mentionné ces différentes opinions, l'auteur raconte comment les tributs des villes et châteaux soumis à Rome ainsi que ceux de toute la Gaule sont rassemblés à Hostille avant d'être envoyés dans la capitale romaine. Au bout d'un certains temps, les habitants d'Hostille, fiers de l'importance de leur cité, refusent de continuer. Silvius Hostilius, le chef du sénat, organise alors une expédition punitive. Les Hostillois se battent avec détermination, néanmoins les Romains remportent la victoire et rasent la ville avant de s'en aller.

VIII. Le roi Tarquinius Priscus accorde aux Hostillois le droit de réédifier leur ville. Il rebaptise cette dernière Seconde Rome et lui donne à nouveau comme tâche de récolter et

d'apporter les impôts, tout en formulant une mise en garde contre une nouvelle rébellion. La ville est reconstruite plus belle qu'auparavant. À la demande des habitants de Seconde Rome, Tarquinius Priscus leur choisit un roi : son neveu, Priamus Gaulus. Seconde Rome devient sous son règne un centre de commerce prospère. À sa mort, les Seconds Romains élisent Archédicus, qui instaure la fonction des deux sénateurs dans le gouvernement de la ville. La fille d'Archédicus épouse Gaulus, le fils du duc Eminidus d'Athènes. De leur union naîtra Buscalus.

IX. Priamus, le roi de Hongrie, assiège Seconde Rome, qu'il sait être alliée à Rome, son ennemie. Quand les habitants de la cité de Gaule belgique les appellent au secours, Tarquinius Priscus et son fils Servius Tullius accourent à la tête d'une armée. En chemin, ils affrontent les Britanniques, qui ont fait alliance avec les Hongrois et assiègent la ville de Florence. Après de rudes combats, les Romains remportent la victoire. Les troupes britanniques survivantes prennent la fuite et finissent par rejoindre le siège de Seconde Rome.

X. L'armée romaine arrive devant Seconde Rome, qui est assiégée depuis six mois par les hommes de Priamus. Tarquinius Priscus organise ses troupes, puis envoie un messenger au roi de Hongrie pour lui proposer de lever le siège et de partir en paix. Ce dernier refuse.

XI. Les armées s'affrontent. Après les premiers combats, les Seconds Romains sortent pour aider les Romains. Gaulus, leur prince, est à leur tête avec ses deux fils, Buscalus et Achifer. Les deux jeunes gens secourent Tarquinius Priscus alors qu'il risque d'être capturé par les Britanniques. En remerciement, le roi les fait chevaliers. Les deux frères accomplissent de grandes prouesses guerrières. Achifer notamment tue le roi Priamus et s'empare de son destrier, réputé posséder une origine surnaturelle. Lorsque Tarquinius Priscus est grièvement blessé par Bolos, le roi de Grande-Bretagne, Achifer vient une nouvelle fois à son secours. Il tue Bolos et, accompagné de son frère et des Seconds Romains, met en fuite l'ensemble de l'armée adverse. Vaulus, l'oncle de Tarquinius Priscus, demande alors à Achifer de lui offrir son cheval nouvellement gagné. Comme le jeune chevalier profère un refus orgueilleux, Vaulus sort une arme. Mais Achifer frappe le premier et tue Vaulus. Les combats reprennent, opposant cette fois Romains et Seconds Romains. Quand Tarquinius Priscus prend connaissances des événements, il double le tribut que la ville de Gaule belgique doit payer chaque année. Une trêve est ensuite décidée.

XII. De retour à Rome, Tarquinius Priscus constate que ses blessures le rendent impotent. Il demande aux sénateurs de choisir son fils comme successeur, mais ils refusent parce que Servius Tullius a par le passé assumé une charge de serviteur jugée dégradante. Ayant tué un enfant par accident avec son cheval, il était en effet entré au service de la mère en réparation de son tort. Depuis ces événements, le jeune homme porte le nom de Servius. Affligé de se voir rejeté, il apprend une autre mauvaise nouvelle : son épouse est morte en couches avec l'enfant qu'elle portait. Servius se rend ensuite en Orient pour oublier sa peine.

XIII. Après que le roi Nabuchodonosor a détruit Jérusalem, ses prisonniers sont emmenés vers Babylone. Servius et ses compagnons croisent en chemin les hommes de Nabuchodonosor et doivent rejoindre les rangs des captifs. À Babylone, les Romains sont enfermés dans une geôle jusqu'à ce que Nabuchodonosor apprenne leur identité. Le monarque offre alors son aide à Servius. Il lui fournit une armée et lui donne sa sœur en mariage. Servius rentre ensuite avec son épouse à Rome, où les villes alentour se rendent à lui les unes après les autres.

XIV. Pendant ce temps, la trêve passée avec Seconde Rome est sur le point de prendre fin. Et Tarquinius Priscus se rend devant la ville avec son armée malgré ses blessures. Servius, qui a été accueilli avec des manifestations de joie à Rome, part rejoindre son père. Après les retrouvailles, Tarquinius couronne finalement son fils roi de Rome avec le consentement de ses barons. Le jour de la fin de la trêve, les habitants de Seconde Rome proposent de rétablir la paix. Les deux rois de Rome acceptent à condition que les Seconds Romains se chargent de l'envoi des tributs comme ils le faisaient auparavant et que Gaulus, leur prince, parte en exil avec ses deux fils.

XV. Gaulus, Buscalus et Achifer quittent Seconde Rome au grand désespoir de ses habitants. Durant leur voyage, Gaulus fonde plusieurs villes dans la région, notamment Soissons. Mais le prince en exil attire les jalousies et meurt des suites d'un empoisonnement.

XVI. Un homme au visage masqué et monté sur un cheval noir effraie la population de la vallée de l'Aisne. Achifer en entend parler et part à sa recherche. Lorsqu'il le trouve, il le défie. Un duel s'engage, mais très vite un terrible orage se lève et, le mystérieux cavalier s'enfuit à travers une forêt. Achifer se lance à sa poursuite, monté sur son destrier surnaturel. Des diables surgissent, la tempête redouble de violence, et à chaque fois qu'Achifer parvient à

atteindre son adversaire, ses coups se révèlent inefficaces. Le cavalier crache du feu par la bouche, les yeux et les oreilles, révélant ainsi sa nature diabolique. La poursuite se termine sur le rivage de Bologne, quand le diable entre dans l'eau et disparaît. Le destrier d'Achifer suit le mouvement et manque d'entraîner également son maître sous l'eau. Le chevalier erre ensuite seul durant plusieurs jours. Il finit par s'évanouir de faim et d'épuisement. Un vieil homme tente de le secourir, mais Achifer meurt à l'instant où il revient avec des provisions.

XVII. Buscalus part à la recherche de son frère avec une petite troupe, mais personne ne peut le renseigner. Près de Laon, il entend parler d'un griffon qui demeure sur une montagne et enlève régulièrement des hommes et des animaux. Buscalus décide d'aller l'affronter. Il emprunte seul et sans cheval un étroit sentier et trouve le griffon au sommet de la montagne. Le griffon attaque Buscalus, mais ce dernier parvient à le blesser à l'aile. L'animal s'enfuit alors sur une autre montagne. Quand le chevalier l'y rejoint, le griffon blessé reproduit la gestuelle d'un homme qui demanderait grâce. Le chevalier monte alors sur son dos, et ils volent jusqu'à une ville voisine où Buscalus retrouve ses compagnons de voyage.

XVIII. Accompagné par ses hommes, Buscalus rentre à Seconde Rome en chevauchant son griffon. Les habitants lui font fête et se révèlent très curieux de l'animal sauvage. Après huit jours de festivités, Buscalus décide de repartir à la recherche d'Achifer. Il confie son griffon aux Seconds Romains, qui entravent l'animal avec des chaînes et le logent au sommet du mont Saint-Aubert.

XIX. Les recherches de Buscalus le conduisent en Espagne. À Tolède, un mauvais chevalier nommé Donferrand convoite Yolande, la fille du prince de la ville. Donferrand prétend faussement avoir couché avec la jeune fille. Il est prêt à soutenir ses allégations par les armes, mais personne n'a le courage de se mesurer à lui. Privée de champion, Yolande doit être remise à Donferrand le lendemain. Buscalus prend connaissance de la situation. Et, après avoir vu la demoiselle, il s'en éprend et décide de la défendre, à la grande joie du père, qui lui offre la main de sa fille en cas de victoire. Le jour du duel arrivé, les deux chevaliers entament un combat à la lance. Leurs destriers se heurtent si violemment que celui de Buscalus tombe par terre. Son adversaire en profite pour enlever Yolande. Buscalus se relève, les rattrape et tue le ravisseur, auquel il tranche la tête pour l'offrir à la jeune fille. Buscalus et Yolande se marient le jour même. De leur union naissent des jumeaux, Hostus et Grimon, puis une fille, Hippolyte.

XX. Alors qu'il chasse dans la forêt, Buscalus est abordé par un diable à l'apparence humaine qui lui fait croire qu'Achifer l'aurait chargé d'un message avant de mourir. Ce dernier aurait émis le souhait que Buscalus se rende à Seconde Rome et fasse cesser le paiement du tribut aux Romains. Le chevalier songe d'abord à s'exécuter, mais son épouse l'en dissuade. Quelques années plus tard, le diable prend la forme d'un maître d'école. Il déclare vouloir enseigner les arts libéraux aux enfants des nobles de Tolède. Buscalus lui confie son fils Hostus, et le diable l'emmène avec douze autres élèves dans une caverne souterraine où il leur apprend la magie. Maître et élèves restent soixante jours sans remonter à la surface, si bien que Buscalus, étonné de ne pas revoir son fils, descend dans la caverne. Lorsqu'il s'adresse aux écoliers, aucun ne lui répond, ce qui lui fait prendre conscience de la nature surnaturelle du maître. Il dirige les élèves vers la surface, mais le diable en retient un. Le chevalier assène alors un grand coup d'épée au diable, qui empoisonne l'air d'un souffle nauséabond avant de disparaître. Buscalus sort ensuite de la caverne avec Hostus et les autres enfants.

XXI. Une fois que ses enfants ont grandi, Buscalus décide de retourner à Seconde Rome pour exercer la souveraineté dont il est l'héritier et accomplir ce qu'il croit toujours être le souhait de son frère. Malgré le chagrin de ses beaux-parents, il part avec son épouse et ses deux fils. Il confie par contre Hippolyte à ses beaux-parents. En chemin, les voyageurs et leur suite rencontrent une troupe menée par les quatre frères de Donferrand, qui veulent se venger. Une bataille s'engage, durant laquelle Buscalus tue les quatre frères. Le trajet se poursuit ensuite sans encombre jusqu'à Seconde Rome, où Buscalus et sa famille sont accueillis avec des manifestations de joie.

XXII. Devant le sénat et le conseil de Seconde Rome, Buscalus demande à être reconnu comme le seigneur de la ville. Il promet que le paiement du tribut à Rome sera aboli sous son autorité. Un perfide sénateur nommé Cajudas invite Buscalus et sa famille à séjourner dans son château. Il profite de leur séjour pour les faire enfermer, puis il écrit à Servius, qui lui répond d'écorcher vif les prisonniers. Le traître retourne alors au sénat annoncer la décision du roi des Romains. Le peuple de Seconde Rome s'indigne, et un chevalier nommé Ribolos demande à faire commuer la peine en bannissement. Cajudas refuse, toutefois il propose un compromis : il enverra les captifs à Rome, où Buscalus possède de nombreux alliés. Cette solution satisfait le peuple, mais Cajudas manque à sa parole. Le sénateur envoie en réalité les

prisonniers – Hostus excepté – à Garvulis, le roi de Grande-Bretagne, parce qu’il est certain que ce dernier les mettra à mort à cause de leur parenté avec Achifer. En effet, Bolos, le père de Garvulis, avait été tué durant une bataille par le frère de Buscalus.

XXIII. Le roi de Grande-Bretagne prend pitié des captifs qui lui sont envoyés. Il décide d’épargner Buscalus, à condition qu’il fasse la guerre à leurs ennemis communs, les Romains. Garvulis charge ensuite Buscalus d’aller apporter une lettre à Heudry, le roi de Hongrie. Or, le chevalier craint d’accomplir la mission qui lui est confiée, car Achifer a également tué Priamus, le père de Heudry. Il renvoie donc durant le trajet les deux Britanniques de son escorte pour pouvoir ouvrir la lettre. Restés sans guide, Buscalus, Yolande et leur fils cadet Grimon se perdent. Ils errent plusieurs jours sans rencontrer personne et sont contraints de manger leurs chevaux de somme. Malgré ce repas, Yolande et son fils sont si affaiblis qu’ils doivent s’arrêter. Buscalus part alors à la recherche de nourriture et rencontre sur son chemin un cavalier vêtu comme un roi.

XXIV. L’inconnu propose à Buscalus de l’emmener dans un endroit où il trouvera des vivres à foison. Le chevalier accepte, ne s’apercevant pas qu’il a affaire à un diable. Tous deux se rendent au Château des Fées, où les tables sont chargées d’une profusion de victuailles. Buscalus reçoit cependant l’interdiction d’y toucher. Lui et son guide traversent ensuite une prairie où des dames dansent des rondes. Au bout de la prairie sont assis des rois et des princes décédés, notamment le Romain Tarquinius Priscus, Priamus du Hongrie et Bolos de Grande-Bretagne. Achifer est également présent. Lorsque son frère l’interpelle, il garde d’abord le silence. Un attroupement de diables arrive et renseigne Buscalus : les rois qu’il voit sont condamnés et se trouvent sous la domination de Pluton, le seigneur des enfers. Lorsque Buscalus menace de pourfendre les diables attroupés, Achifer intervient finalement. Il demande à Pluton l’autorisation pour son frère de quitter l’endroit. Pluton accède à cette requête. Avant que Buscalus ne parte, Achifer lui fournit des explications : il est condamné avec les autres princes et rois à être tourmentés par des flammes invisibles jusqu’à ce qu’un prophète nommé Jésus arrive et permettre aux vertueux de partir. Achifer fait ensuite promettre à son frère de faire la guerre aux Romains et de reconquérir son héritage, puis il le reconduit à la porte du château. Buscalus chemine jusqu’à ce qu’il retrouve son épouse et son fils. La famille se remet en chemin et tombe peu après sur Garvulis, qui leur offre à manger. Quand Buscalus lui raconte son aventure, le roi de Grande-Bretagne décide d’entrer en contact avec son père Bolos. Buscalus, reconnaissant envers les bontés de Garvulis, se charge

d'apporter une lettre au monarque décédé. Il emporte également avec lui des tablettes de cire pour noter sa réponse. De retour à la porte du Château des Fées, Buscalus est attaqué par des démons. Achifer doit intervenir pour sauver son frère et transmettre les tablettes. Bolos écrit à son fils de tuer Buscalus sous peine d'être pendu par ses vassaux. Achifer conseille vivement à son frère de détruire les tablettes et de ne plus revenir au Château des Fées. Buscalus s'enfuit alors, non sans être roussi par les flammes crachées par la horde de diables. De retour auprès de Garvulis, le chevalier lui transmet oralement la mise en garde de son père vis-à-vis de ses vassaux, tout en omettant la partie où il est question de sa propre culpabilité. Le roi de Grande-Bretagne fait peu de cas de ce qu'il pense être des chimères. Tous partent ensuite séjourner à Newcastle, l'une des résidences de Garvulis. L'auteur explique ensuite que le Château des Fées correspond au trou Saint-Patrick, le lieu où, après le temps de Buscalus, saint Patrick observera les tourments de l'enfer et fondera un monastère.

XXV. Afin que Buscalus puisse combattre les Romains, Garvulis lui fournit trente mille hommes. Leur commandement est assuré par les neveux du roi : Kalis et Sinagon. L'armée quitte la Grande-Bretagne et met le siège devant Liège. Buscalus réclame alors la souveraineté sur la ville. Lorsque Cajudas apprend ces nouvelles, il décide d'envoyer Hostus, qui est toujours son prisonnier, à Rome. Le sénateur tournaisien Ribolos essaie de s'y opposer, mais Cajudas le fait emprisonner. Arrivé à Rome, le fils aîné de Buscalus est condamné par Servius à être pendu. Il parvient néanmoins à échapper aux hommes chargés de le mettre à mort en leur lançant un sort d'endormissement. L'enfant change ensuite la couleur de son visage et trouve refuge dans une auberge. Il y entend des truands parler du trésor de Servius. Hostus se rend à minuit au palais du roi, où il se saisit des richesses les plus précieuses en ouvrant portes et coffres à l'aide de la magie. Il s'empare également du meilleur destrier, puis il quitte la ville. Le lendemain, les hommes de Servius se lancent à sa poursuite. Le fugitif fait apparaître une rivière entre lui et ses poursuivants, puis il fait surgir un formidable orage, ce qui lui permet de les semer et de chevaucher jusqu'à Liège, où il retrouve sa famille. Peu après, les Liégeois jurent allégeance à Buscalus. Sinagon est nommé gouverneur de la ville. L'armée part ensuite mettre le siège devant Tongres, dont les habitants prêtent tout de suite allégeance à Buscalus. Ce dernier confie à Kalis le gouvernement de la cité. L'armée de Buscalus se remet une nouvelle fois en marche. Elle parvient jusqu'à Seconde Rome, où la bataille s'engage entre les assiégeants et les assiégés, menés par Cajudas. Garvulis arrive un peu plus tard en renfort, ce qui permet aux assiégeants d'encercler totalement la ville. Les notables de Seconde Rome demandent alors à parlementer. Buscalus

accepte de laisser partir Cajudas à condition que Ribolos soit libéré. Il reçoit ensuite des mains des notables les clefs de la ville. Non sans avoir auparavant été édenté sur ordre de Buscalus, Cajudas part se réfugier à Rome avec sa famille. Il raconte ses mésaventures à Servius, qui fait le serment de détruire la lignée de Buscalus. À Seconde Rome, Buscalus occupe ses fonctions de seigneur. Kalis et Sinagon épousent deux sœurs et ont chacun un fils. De l'union du premier naît Philipis et de celle du second naît Flandrias.

XXVI. De retour à Londres, Garvulis reçoit la visite de son cousin Heudry, le roi de Hongrie. Ce dernier médite l'assassinat de son cousin de Grande-Bretagne à cause de son alliance avec Buscalus, qui a causé la mort de plusieurs de leurs parents. Heudry profite d'une partie de chasse en forêt pour faire pendre le roi de Grande-Bretagne et attacher son escorte, puis il prend la fuite. Les prisonniers et le corps sont retrouvés dans la soirée par les veneurs de Garvulis. Toute la ville de Londres porte le deuil. Quant à Buscalus, après avoir été mis au courant du meurtre, il laisse éclater son courroux et jure de venger son ami défunt.

XXVII. Buscalus quitte Seconde Rome afin d'exercer sa vengeance sur Heudry. Il croit partir seul, mais il est en réalité suivi par ses deux fils. Arrivé à Tongres, il retrouve Kalis et Sinagon, puis il est rejoint par ses enfants. Buscalus leur ordonne de rentrer, néanmoins Hostus parvient à convaincre son père de le laisser l'accompagner. Grimon reste pour sa part à Tongres avec Kalis et Sinagon. Le père et son fils aîné voyagent ensuite jusqu'à Buda, en Hongrie. Ils s'introduisent dans le château en profitant de l'animation due à la réunion du conseil, et Buscalus pourfend Heudry de son épée. Les Hongrois assaillent alors les deux intrus, mais Hostus lance à la ronde un sort d'endormissement qui lui permet de s'enfuir avec son père. De retour à Seconde Rome, Buscalus incite ses sujets à faire la guerre aux Romains. Il parvient à convaincre les sénateurs, mais Hostus s'oppose au combat. En effet, le jeune homme a obtenu des révélations d'un démon se trouvant dans une statue de cheval : si les Seconds Romains engagent les hostilités, leur ville sera détruite. Cette prédiction mécontente Buscalus. Il refuse d'y croire et jette son fils en prison avant de détruire la statue à coups de marteau.

Seconde Rome croît en prospérité sous la seigneurie de Buscalus, ce qui suscite l'envie de Servius. Un jour, les parents de Yolande s'éteignent. Le roi des Romains en profite pour s'emparer de Tolède et remettre la ville en fief aux héritiers de Donferrand pour humilier Buscalus. Dès qu'il apprend la nouvelle, celui-ci rassemble ses troupes. De son côté, Servius réclame le tribut annuel avec ses arriérés. Les Seconds Romains refusent de verser l'argent.

Servius envoie alors en ambassadeurs Godonor et Litus, deux jeunes nobles. Malgré les avertissements des messagers, Buscalus refuse catégoriquement de payer et rejette tout asservissement vis-à-vis de Rome. Prenant acte de la réponse, Servius rassemble une armée nombreuse en vue de détruire Seconde Rome.

XXVIII. Apprenant l'arrivée prochaine de leurs ennemis, les Seconds Romains se préparent à soutenir l'assaut. Cinq à six cents jeunes gens sortent de la ville et affrontent un bataillon de deux mille Romains menés par le prince Drogadus. Buscalus sort à son tour et fait de nombreuses victimes. Drogadus notamment tombe sous ses coups. Quand Servius rejoint le combat, tous les Seconds Romains capables de porter les armes arrivent à la rescousse. Alors que l'affrontement continue, Grimon accomplit de si nombreux exploits que Servius envoie deux guerriers l'un après l'autre pour le neutraliser, mais ceux-ci sont tués par le jeune homme. Le roi des Romains parvient ensuite à blesser grièvement Buscalus, qui doit être transporté à l'intérieur de la ville. Les Romains prennent le dessus, de sorte que les Seconds Romains doivent regagner leur cité. Et Grimon est blessé à son tour en couvrant la retraite de ses troupes. Sachant que Buscalus et son fils se trouvent désormais incapables de combattre, les Romains prévoient un nouvel assaut pour le lendemain.

XXIX. Le jour suivant, les Romains tentent de gravir les murs de la cité, d'abord sans succès, mais ils reprennent l'assaut, enhardis par l'absence de Buscalus et de Grimon. Pris de peur, un Second Romain court prévenir Buscalus de l'imminence de la chute de la ville. Celui-ci retourne au combat malgré ses graves blessures et les remontrances de son médecin. Buscalus accomplit des prouesses guerrières, et les Seconds Romains sont galvanisés par la présence de leur seigneur. À la fin de la journée, les pertes sont lourdes dans les deux camps. Le siège dure plus de quatorze mois, si bien que Seconde Rome finit par manquer de vivres et de combattants. Buscalus envoie alors Grimon négocier la paix, mais le roi des Romains ordonne de capturer le jeune homme. Quand le prince Godonor fait remarquer qu'il ne faut pas s'en prendre à un messager, Grimon en profite pour tenter de tuer Servius d'un jet de lance, cependant il manque sa cible et atteint un sénateur. Le jeune homme s'enfuit alors à cheval vers Seconde Rome.

XXX. Servius envoie un héraut nommé Haradeux intimer l'ordre aux habitants de Seconde Rome de se rendre s'ils veulent avoir la vie sauve. Pour délivrer son message, Haradeux escalade les murs de la ville et vient se placer sous la tour où Hostus est enfermé.

Celui-ci en profite pour ôter la vie au héraut en lui lançant une pierre sur la tête. À Tongres, Kalis et Sinagon apprennent la situation dans laquelle se trouve Buscalus et ils se mettent en chemin vers Seconde Rome avec des vivres à profusion et des renforts. Pendant ce temps, Buscalus apprend ce qui s'est passé avec le héraut et se réconcilie avec Hostus. Il adoube le jeune homme et l'envoie au devant de Kalis et de Sinagon avec son frère et d'autres chevaliers. Pour faire diversion, Buscalus mène une attaque éclair contre le camp des Romains. Cela permet au petit groupe conduit par Hostus de rejoindre Kalis et Sinagon. Or Servius, prévenu par un espion de l'arrivée imminente des secours ennemis, lance une attaque contre Seconde Rome. Les combats reprennent, mais grâce notamment à la vaillance de Buscalus et de ses deux fils, toutes les provisions parviennent à entrer dans la ville, ce qui met les Seconds Romains à l'abri de la faim pour une année. Toutefois, les troupes demandées six mois plus tôt par Servius à son beau-frère Nabuchodonosor s'apprêtent à arriver.

XXXI. Le couple âgé qui veille sur Hippolyte depuis la mort de ses grands-parents tolédans décide de la renvoyer à ses parents. La jeune fille est accueillie avec joie par sa famille à Seconde Rome. Par la suite, le roi Nabuchodonosor rejoint avec une gigantesque armée les troupes romaines stationnant autour de Seconde Rome. Le roi Herboris, frère de Nabuchodonosor, demande à tenir la ville en fief s'il parvient à s'en emparer. Servius accède à sa demande. Un jour, Barbunas, l'un des fils d'Herboris, se rend devant l'une des portes de Seconde Rome. Il réclame qu'un adversaire sorte l'affronter dans un combat singulier où le sort de la ville sera décidé. Grimon décide de relever ce défi et remporte le duel. Et même si son adversaire implore sa pitié, il lui tranche la tête. Le roi Karados d'Antioche survient sur ces entrefaites avec l'intention de venger Barbunas, mais Grimon le tue également au terme d'un duel. La tristesse est grande dans l'armée des assiégeants. Une dispute s'y élève entre Caraheu de Chypre et Godonor. Elle dégénère en bagarre collective. Profitant du désordre, Buscalus et ses troupes font une sortie durant laquelle nombre de leurs ennemis tombent sous leurs coups. Les jours suivants, les assiégeants délibèrent ensemble pour trouver le moyen de détruire la ville. Ils décident alors de l'appeler la Cité Rebelle.

XXXII. Cinq rois africains et leurs troupes viennent grossir les rangs des assaillants. Une ruse est mise en œuvre : l'armée fait semblant de lever le camp pour attirer à l'extérieur les Seconds Romains. Malgré la mise en garde d'Hostus, Buscalus tombe dans le piège et lance ses bataillons à la poursuite de ses ennemis sans se rendre compte qu'une partie des troupes adverses est restée derrière en embuscade. Les combattants de Seconde Rome sont par

conséquent pris en tenaille. Une lutte furieuse s'engage, durant laquelle Buscalus fait de nombreuses victimes. L'affrontement dure jusqu'à la fin de la journée, et les deux armées déplorent des pertes importantes. Servius jure de ne pas abandonner le siège avant d'avoir entièrement détruit Seconde Rome et tué ses habitants.

XXXIII. Les combats reprennent le lendemain matin. Servius parvient à blesser Buscalus, mais il est à son tour blessé par Hostus avant d'être secouru par Godonor. Le Second Romain Ribolos trouve la mort. Quant à Nabuchodonosor, il est fait prisonnier par Hostus. Comme l'armée des assaillants est en mauvaise posture, Godonor invite Servius à battre en retraite. Ce dernier suit le conseil qui lui est donné et envisage même de rentrer à Rome. Godonor estime que Servius s'est attiré la défaveur des dieux pour avoir entrepris une guerre injuste contre les Seconds Romains.

XXXIV. Une trêve de quelques jours est décidée pour que les deux camps puissent s'occuper de leurs morts. Sur ces entrefaites, de nouveaux renforts venus de Grèce viennent grossir les rangs de l'armée des assaillants. Servius décide alors de rebaptiser Seconde Rome. Il nomme la ville « Hostille » d'après Hostus, parce que ce dernier l'a blessé et a fait énormément de victimes au sein de son armée. Deux mois plus tard, Servius déplace son camp pour l'approcher le plus près possible d'Hostille. Hostus, alarmé par l'infériorité numérique des défenseurs, convainc son père de tenter de négocier avec les Romains. Buscalus fait alors écrire une lettre dans laquelle il déclare Hostille prête à récolter et apporter le tribut des autres villes, mais opposée à payer elle-même la moindre contribution. Hippolyte est chargée d'apporter ce message à Servius. Lorsque celui-ci en prend connaissance, il se met à menacer Buscalus et ses deux fils. Hippolyte ramène le roi des Romains à plus de modération dans ses paroles par de courtoises remontrances et, ce faisant, elle fait naître des sentiments amoureux dans le cœur de Godonor. Celui-ci plaide en faveur d'une trêve d'un mois qui permettrait de trouver un accord durable. Servius accède à cette requête. Godonor raccompagne ensuite Hippolyte à la porte d'Hostille. Durant le trajet, la jeune fille s'éprend à son tour du noble Romain. Des négociations entre les deux camps prennent place, au terme desquelles il est décidé qu'Hostille et les villes voisines payeront le tribut aux Romains durant 24 ans, que Nabuchodonosor sera libéré et que Godonor et Hippolyte se marieront. Le mariage est célébré. Et Servius, qui porte désormais le nom de Servius Hostilius en référence à la ville avec laquelle il a trouvé un accord, rentre à Rome avec son armée.

À la mort de Servius, Tarquinius Superbus lui succède. Le nouveau roi des Romains a un fils nommé Sextus Tarquinius. Un débat s'élève un soir entre ce dernier, Tarquin Collatin et un troisième jeune homme. Chacun soutient que son épouse surpasse celle des autres. Lorsque les trois jeunes gens se postent discrètement en observation, ils constatent que Lucrèce, la femme de Collatin, est en train de carder la laine avec ses domestiques alors que les autres paressent à table en compagnie de nobles dames. Collatin remporte donc le débat, mais Sextus Tarquinius est pris d'un désir coupable et il revient violer Lucrèce quelques jours plus tard. Avant de se donner la mort, la jeune femme raconte tout à son mari et à ses proches, qui chassent Sextus Tarquinius et son père. Le narrateur explique que, après ces événements, Rome n'est plus gouvernée par des rois, mais par deux consuls.

XXXV. À Rome, Lucius Junius Brutus et Collatin sont choisis comme consuls, et Godonor comme dictateur. À Hostille, deux consuls, ou prévôts, doivent également être nommés. Buscalus choisit ses deux fils. Il occupe pour sa part la fonction plus élevée de dictateur, autrement dit : de grand sénateur. La ville gagne en renommée et en prospérité grâce au bon gouvernement de Buscalus. Trente ans environ après la mort de Servius, Hostus fait un songe dans lequel il voit Hostille être détruite et reconstruite à trois reprises. Il voit ensuite une vierge tenant dans ses bras un bébé destiné à sauver le peuple. Une fois réveillé, Hostus expose son songe aux nobles de la cité. Il voudrait connaître le nom de l'enfant pour pouvoir le célébrer parmi les dieux. Un jour, il prononce une invocation pour connaître l'identité de ceux qui détruiront Hostille. Un démon apparaît sous la forme d'un âne et lui révèle qu'ils viendront de par-delà la mer.

XXXVI. Depuis des années, Joachin, le roi de Juda, et son épouse sont retenus dans les prisons de Nabuchodonosor. C'est en captivité que les époux ont deux fils : Amon et Bétisas, et c'est également là qu'ils décèdent. Les enfants vivent et grandissent au palais de Nabuchodonosor sans que personne ne fasse attention à eux, jusqu'au jour où ils découvrent leur identité et s'enfuient retrouver leur sœur, qui vit dans un château près de Gaza. Mis au courant, le roi de Babylone se dirige vers le château avec une grande armée. Les deux frères ont le temps de prendre la fuite, cependant leur sœur reste sur place. La forteresse capitule dès l'arrivée de Nabuchodonosor. Ce dernier y entre et décide de violer la dame du château. Or, cette dernière pousse de tels cris en résistant à son agresseur qu'elle alerte quatre de ses hommes. Ceux-ci tuent le roi de Babylone sans le reconnaître et ils jettent son corps par-dessus les murailles. Prise de peur, l'armée babylonienne lève le camp.

XXXVII. Amon et Bétisas gagnent Hostille, où ils se comportent avec discrétion à cause du dénuement dans lequel ils se trouvent. Pendant ce temps, Karados, le roi de Germanie, s'apprête à assiéger Philipis, le seigneur de Tongres, parce que ce dernier a par le passé tué son père Barbunas¹. Philipis lance un appel au secours, auquel Hostus et Grimon répondent. Les deux frères se dirigent avec une armée vers Tongres. Ils sont suivis par Amon et Bétisas. Pris de peur, Karados songe d'abord à s'enfuir, mais il est rappelé à l'ordre par Bathamor, le roi d'Autriche. Les troupes d'Hostille et de Tongres se rassemblent et affrontent ensuite l'armée germanique. Au début, aucun camp ne prend le dessus, puis Hostus pourfend Bathamor de son épée. Karados doit alors exhorter ses troupes à la vaillance, mais l'effet est de courte durée, car Hostus le tue également. Et quand Grimon et Philipis abattent l'étendard de Karados, l'armée germanique prend la fuite. Faximand, seigneur de Sicambre et frère de Karados, est capturé. Les Hostillois assiègent la ville du prisonnier jusqu'à ce que Blanchandine, la sœur de Faximand, implore leur pitié. Ils acceptent de lever le siège et de libérer Faximand à la condition que Sicambre soit désormais une ville sujette à Hostille. Après les négociations, Grimon épouse Blanchandine.

XXXVIII. Un jour, Amon et Bétisas vont se présenter et raconter leur histoire à Hostus. Celui-ci les invite à séjourner dans la demeure de son père. Il annonce ensuite son intention d'aller en Orient tuer les hommes en âge de porter les armes pour éviter que les prédictions concernant la destruction d'Hostille ne se réalisent. Hostus quitte la Gaule à la tête d'une grande armée, accompagné de Philipis, d'Amon et de Bétisas. Arrivé en Égypte, il prend tellement de villes et de châteaux que la nouvelle de ses exploits parvient jusqu'à Babylone. Le roi Pandarus, fils de Nabuchodonosor, rassemble alors tous ses alliés et leur demande conseil sur la conduite à tenir. Morliguenne, le roi de Perse, propose de laisser Hostus et son armée pénétrer dans les terres, puis d'envoyer des troupes entre eux et la mer pour les affamer avant de les prendre en tenaille avec d'autres bataillons. La tactique de Morliguenne obtient l'approbation de tous, mais un espion juif qui connaît Amon et Bétisas les informe eux et Hostus du danger qui les menace.

XXXIX. Hostus et Pandarus organisent chacun de leur côté leurs bataillons, puis le combat commence. Malgré la supériorité numérique des Babyloniens et de leurs alliés, les

¹ Le texte présente une contradiction. Au chapitre XXXI, la mort de Barbunas était imputée à Grimon.

Hostillois accomplissent de grandes prouesses. Philipis ôte la vie à Morliguenne, et Hostus tue notamment Pandarus et tranche la main de Kirios, le fils du roi de Perse. Finalement, les Babyloniens prennent la fuite et sont décimés. Peu de pertes sont à déplorer chez les Hostillois, excepté celle de Bétisas. Hostus a le sentiment que ses ennemis seront désormais incapables de détruire Hostille. Le lendemain, les vainqueurs cheminent jusqu'à Babylone. Les habitants se rendent immédiatement et remettent à Hostus la souveraineté sur la ville.

XL. Philipis se rend avec une petite armée en Juda pour qu'Amon puisse devenir seigneur du royaume dont il est l'héritier. Ceci fait, il retourne à Babylone, où il conseille à Hostus de se marier pour engendrer une descendance et disposer d'alliés en cas de besoin. L'idée du mariage plaît au nouveau roi de Babylone et d'Égypte. Philipis lui parle alors de la fille du roi d'Inde, Méréalis, connue pour sa beauté et sa sagesse. Il est ensuite envoyé en Inde chercher la jeune fille, dont le père accorde volontiers la main à Hostus. Le mariage est célébré à Babylone, et les époux engendrent un fils, qui est nommé Anthiocus.

XLI. Sept ans après son mariage, Hostus invoque un démon afin de savoir comment il mourra. Celui-ci lui répond de bien protéger son château de l'eau sale pour éviter de périr noyé. Hostus ne comprend pas qu'il s'agit d'une métaphore dans laquelle le château représente son corps, alors il fait nettoyer son palais et combler les douves. Un an plus tard, Hostus décide de partir à la chasse. Dans sa suite se trouvent Philipis ainsi que Marbrin, Mallaquin et Landonnas, trois chevaliers orientaux malintentionnés. Les trois hommes signalent l'existence d'un gros sanglier extrêmement agressif. Hostus fait le serment de le tuer et suit la trace de l'animal à travers la forêt si longuement qu'il sème l'ensemble de sa suite, excepté les trois perfides chevaliers. Finalement, il trouve le sanglier et l'abat. Il éprouve ensuite une grande soif, mais ne trouve rien à boire.

XLII. Un léopard suivi d'un ours et d'une ourse surviennent. Hostus les combat et les abat successivement, ce qui aggrave sa soif au point qu'il se retrouve en danger de mort. Il demande alors à Landonnas, qui vient de le rejoindre, d'aller lui chercher à boire. Avec ses deux complices, le chevalier fait infuser les cadavres d'un scorpion et d'un crapaud dans un baril rempli d'eau puisée dans un fossé. Ils apportent ensuite ce breuvage à leur seigneur en disant n'avoir rien trouvé d'autre et en lui recommandant traîtreusement de ne pas en avaler. Hostus, tenaillé par la soif, vide malgré tout la quasi-totalité du baril. Durant la nuit, il se sent mal et enfle, au point de pouvoir difficilement remonter sur son cheval le lendemain. Philipis

retrouve Hostus au sortir de la forêt peu avant que ce dernier ne rende l'âme, toujours convaincu des bonnes intentions des trois chevaliers. Hostus est pleuré par Philipis et sa suite, puis il est ramené à Babylone et placé dans une sépulture sur laquelle est érigée une statue dorée à son effigie. Profitant du deuil général, les trois traîtres s'enfuient, ce qui dévoile leur culpabilité. Ils vont chercher refuge chez le roi Kirios. Ce dernier les accueille avec joie du fait de sa rancune envers Hostus. Il leur offre ensuite en fief les pays qu'il soumet. Marbrin reçoit la Médie, Landonnas la Mésopotamie, et Mallaquin la Bithynie. Enhardi par ses victoires, Kirios fait le serment de détruire Babylone.

XLIII. Philipis demeure inconsolable de la perte de son seigneur. Il accepte de suivre le conseil de son entourage, qui lui recommande de retourner à Hostille. Cependant, la reine Méréalis craint que Kirios n'en profite pour l'assiéger. Philipis lui promet donc de revenir avec une grande armée et, en attendant, de lui laisser des hommes en suffisance. La reine accepte alors le départ du seigneur de Tongres.

XLIV. Mis au courant de l'absence de Philipis, Kirios rassemble ses troupes. Parmi les personnes convoquées figure Malabron, le roi de Pincernie, qui se trouve être également l'oncle de la reine Méréalis. Les Perses et leurs alliés partent assiéger Babylone. Les combats font rage durant le siège, et le traître Landonnas accomplit de grandes prouesses guerrières. Mais Méréalis, qui l'observe depuis le haut des murailles, décide de venger son mari. Elle s'équipe de l'armement du défunt et rejoint la bataille. Les Perses, trompés par l'écu que porte la reine, croient qu'Hostus est revenu. Beaucoup s'enfuient, ce qui redonne du courage aux assiégés. La reine tue de nombreux ennemis, mais Malabron, qui ne la reconnaît pas, lui tranche la tête. La dépouille est amenée à Kirios. Finalement, les Perses reconnaissent Méréalis et rendent son corps aux Babyloniens, qui organisent ses funérailles. Après huit jours de trêve destinés à donner une sépulture aux morts, les hostilités reprennent.

XLV. Quand Philipis arrive à Hostille, Buscalus, Grimon et les autres nobles de la ville sont en train de condamner à mort un malfaiteur de noble origine nommé Burgand. Le seigneur de Tongres les interrompt en leur annonçant la mort d'Hostus. Burgand profite des manifestations de tristesse qui s'ensuivent pour prendre la fuite. Après huit jours de deuil, Buscalus convoque ses troupes en vue de se rendre en Orient pour venger la mort de son fils aîné. Lorsqu'il prend le départ, les citoyens d'Hostille expriment leur tristesse de voir partir leur grand sénateur, qui est âgé de cent ans et a toujours judicieusement gouverné la ville. Les

Hostillois sont rejoints en chemin par les Tongrois, menés par Philipis, puis par d'autres alliés. Buscalus organise ses bataillons avant d'arriver aux environs de Babylone. À la nouvelle de leur venue, Kirios se prépare au combat, tandis que les Babyloniens exultent.

XLVI. Le lendemain, les armées hostilloise et perse s'affrontent. Philipis tue le traître Marbrin dès les premiers échanges de coups. Buscalus quant à lui affronte Kirios. Il réussit presque à le vaincre, mais Landonnas arrive à la rescousse avec son bataillon et force Buscalus à changer d'adversaire. Les Babyloniens jaillissent ensuite de la ville en renfort, causant la fuite des Perses. Les Hostillois se lancent à la poursuite de ces derniers et font de nombreuses victimes. Apprenant que les survivants se sont réfugiés à Orade, Buscalus vient mettre le siège devant la cité, qu'il essaie en vain de prendre durant un an. Il décide alors de mettre la Perse à feu et à sang pour pousser ses ennemis à sortir défendre leur pays.

XLVII. Burgand terrorise la région du Hainaut avec une bande de brigands. Daniel et Ricivaux, les deux prévôts d'Hostile nommés par Buscalus avant son départ, organisent une expédition punitive contre la forteresse de Burgand. Les malfaiteurs parviennent cependant à se réfugier dans la forêt. Burgand rassemble davantage d'hommes et construit une nouvelle place forte afin de continuer à se livrer au brigandage. Les Hostillois assaillent le repaire des bandits et remportent la bataille grâce à leur supériorité numérique. Ils ont toutefois à déplorer la perte de Ricivaux et la fuite de Burgand avec le restant de sa bande. Par la suite, les malfaiteurs se livrent à la piraterie, puis, avertis de l'imminence d'une nouvelle expédition punitive, ils se rendent en Orient et rejoignent l'armée de Kirios, car il est un ennemi des Hostillois. De son côté, Buscalus assiège la ville d'Orionde, où réside la femme du traître Landonnas. Les Perses arrivent à la rescousse pour défendre les assiégés. Durant la bataille, Grimon est capturé par Burgand, mais son père parvient à le délivrer. Les combats se poursuivent jusqu'à la nuit.

XLVIII. Philippe, le roi de Macédoine, et Amon, le roi de Juda et de Jérusalem, rejoignent le camp des Hostillois avec une imposante armée. Le lendemain, les assiégés fondent sur leurs adversaires à une heure si matinale que ceux-ci ne sont pas encore prêts à combattre. Burgand fait s'effondrer la tente de Buscalus, qui était encore couché à l'intérieur. Ce dernier se saisit du poteau de soutien de sa tente et sort combattre, vêtu uniquement d'une chemise. Il fait de nombreuses victimes. Buscalus refuse longtemps de s'arrêter pour s'armer de manière plus conventionnelle. Mais lorsqu'il se retrouve en danger de mort, il accepte que

Grimon et Philipis lui apportent son équipement. Buscalus organise le blocus d'Orionde pour éviter que ses ennemis ne s'échappent. Et si Kirios et Mallaquin se sont précédemment enfuis, Burgand et Landonnas sont retenus par le dispositif. Un jour, dans la ville assiégée, une dispute entre les deux hommes éclate et conduit Burgand à livrer Landonnas aux Hostillois en échange d'une amnistie. Burgand est pardonné, et Landonnas torturé, puis exécuté pour avoir causé la mort d'Hostus.

S'étant emparé d'Orionde, Buscalus s'attelle au cas de Kirios, qui a trouvé refuge dans la cité de Fabur auprès de son grand-oncle, le roi Magod. Ce dernier envoie Madachier, son fils aîné, arrêter les Hostillois. L'expédition se solde par la mort du prince, tué par Buscalus. Lorsque l'armée hostilloise arrive devant Fabur, Magod sort combattre monté sur Fleuri, son destrier. Il parvient à faire reculer les assaillants. Buscalus pourfend néanmoins Magod de son épée et s'empare de son cheval. Les Hostillois prennent ensuite le dessus et contraignent les troupes ennemies à s'enfuir.

XLIX. Quelque temps après, Buscalus tombe malade et doit rester alité. Des soupçons pèsent sur Burgand. Pour se disculper, il part seul à Fabur défier les ennemis des Hostillois. Il remporte un duel contre l'un des frères de Madachier, Frimont, dont il rapporte la tête à Buscalus. Ce dernier en éprouve une si grande joie qu'il est instantanément guéri et retourne ensuite assiéger Fabur. Kirios, qui se trouve toujours dans la ville avec Mallaquin, fait jurer à ses dix-sept enfants de le venger s'il venait à mourir. La veuve de Magod et les deux fils qui lui restent cherchent quant à eux à se débarrasser de Kirios et de Mallaquin afin d'éviter que leur cité ne soit détruite par les Hostillois. Pour ce faire, les deux frères invitent Kirios à chevaucher en tête lors de leur prochaine sortie guerrière. Il s'agit en réalité d'une ruse. Dès que le roi de Perse se retrouve hors des murs, la porte est refermée, et il trouve la mort sur le champ de bataille en affrontant Philipis. Quant à Mallaquin, les deux fils de Magod le font jeter du haut d'une tour. Satisfait, Buscalus lève le siège et se rend à Babylone pour faire la connaissance d'Anthiocus, son petit-fils.

L. À Rome, Godonor, le beau-fils de Buscalus, est mort. Un prévôt nommé Filior, qui se trouve être le fils de Cajudas, persuade ses concitoyens de profiter de l'absence de Buscalus pour aller attaquer Hostille, dont les habitants ont à nouveau cessé d'envoyer tout tribut. L'armée romaine se rend en Gaule et somme les Hostillois de s'acquitter de leur dû. Ceux-ci demandent et obtiennent un délai de huit jours pour donner leur réponse.

LI. Buscalus se rend à Tolède avec son armée afin de récupérer la cité tombée aux mains des Romains. Les habitants l'accueillent avec joie et font allégeance à Grimon, le légitime héritier de Tolède de par sa mère Yolande. Buscalus chemine ensuite jusqu'en Gaule. Quand il apprend que les Romains assiègent Hostille, il se prépare à leur fondre dessus avec ses troupes, mais ses ennemis lèvent le siège sans combattre, effrayés par sa réputation. Lorsque Buscalus arrive devant les murs de la ville, le portier ne le reconnaît pas de prime abord. Il se rend ensuite compte de son erreur et fait venir le prévôt Daniel, qui garde la clef. Mais Buscalus fait le vœu de ne plus entrer dans Hostille avant d'avoir rattrapé les Romains et il se lance à leur poursuite, monté sur Fleuri. Il est suivi peu après de Grimon, de Philipis et des troupes hostilloises.

LII. Dans le lieu qui prendra le nom de Bourg-Saint-Pierre, Buscalus attend d'être rejoint par ses alliés. Cela fait, tous repartent à la poursuite des Romains. En chemin, les Hostillois capturent Filior, qui se fait passer pour un Grec afin d'avoir la vie sauve. La plupart des Romains qui avaient fui le siège d'Hostille parviennent à retourner à Rome. Les Hostillois arrivent également devant la ville et installent leur siège. Pour connaître l'identité de l'homme qu'il a capturé, Buscalus offre aux autres prisonniers la liberté en échange de leur témoignage. Il apprend ainsi que le faux Grec est prévôt de Rome et le fait mettre à mort. Buscalus, qui craint qu'Hostille ne soit attaquée par une armée venue d'Orient, reprend ensuite le chemin de la Gaule, non sans emporter une pierre tirée des murs de Rome. Il s'en sert pour fonder la ville de Pérouse, puis Suse et Aoste, dont il choisit le nom en mémoire d'Hostus. À Aoste, Buscalus est rejoint par Hippolyte et ses quatre fils. Il donne en fief à ses petits-enfants les villes nouvelles, puis il retourne à Hostille. Burgand reçoit alors la ville de Thourout et se marie.

LIII. Alexandre, le fils de Philippe de Macédoine, envoie à Buscalus une lettre dans laquelle il réclame son allégeance. Comme sa revendication est rejetée, Alexandre compte attaquer Hostille, mais il apprend que le roi Darius réclame un tribut à la Macédoine. Encouragé par son père et Anthiocus, Alexandre change alors de cible. Or, il est par la suite empoisonné. Après ces événements, Anthiocus fonde la ville d'Antioche, puis il part rendre visite à sa famille en Gaule. Buscalus accueille d'abord froidement son petit-fils parce qu'il a fréquenté Alexandre, puis il réfrène sa colère, et ils passent cinq mois ensemble. Hostille connaît trente années de paix, durant lesquelles Grimon a sept fils. Deux d'entre eux, Gloriand et Mathabur, sont nommés prévôts de la ville par Buscalus, qui est désormais très

âgé et souhaite se reposer. Pourtant, quand ce dernier apprend qu'un dragon a dévoré une mère de famille enceinte, il part seul affronter le reptile. Buscalus transperce le dragon de son épieu et lui tranche la tête, qu'il ramène en trophée à Hostille.

LIV. Un géant nommé Nardus détruit tout ce qui l'entoure. Buscalus en entend parler et ordonne à Burgand de le neutraliser. Ce dernier se fabrique un épieu avec un tronc d'arbre, puis il se rend chez le géant et le défie alors qu'il est à table. Un duel s'engage. Nardus semble ne pas souffrir des coups que son adversaire lui assène. Burgand, quant à lui, finit par être blessé et désarmé. Il retourne à Hostille, où il raconte sa mésaventure. Gloriand se propose pour aller combattre le géant. Il se met en route, monté sur Fleuri et accompagné par Burgand. En chemin, ce dernier propose de l'aider. Le jeune chevalier s'en offusque, et ils entament un duel. Fleuri, effrayé, s'enfuit à Hostille. Buscalus part alors retrouver les deux hommes. Il réprimande Gloriand, qu'il accuse d'avoir provoqué la brouille par peur du géant, puis il décide d'aller affronter Nardus lui-même.

LV. Le géant est en train de laisser refroidir une grande écuelle de soupe quand Buscalus arrive chez lui. Le grand sénateur d'Hostille lui en réclame la moitié. Pris de colère, Nardus lance le liquide bouillant sur Buscalus et son destrier. Le duel s'engage. Après avoir perdu sa faux, le géant combat avec un arbre entier, néanmoins Buscalus parvient à lui couper le poing, puis une oreille, le nez et le menton. Son adversaire prend alors la fuite jusqu'à la rive de l'Escaut, où il rencontre Gloriand, auquel il trouve un air de famille avec Buscalus. Effrayé, le géant se jette dans le fleuve. Quand Buscalus et Burgand arrivent, Nardus se retrouve pris au piège et se noie. De retour à Hostille, Buscalus tombe malade. Il recommande à ses proches de vivre en harmonie et d'être pieux, puis il rend l'âme. Toute la ville mène grand deuil. La tombe du défunt est placée en haut d'une tour et surmontée d'une statue dorée à son image. Lorsqu'Artaxerxès, le fils aîné de Kirios, apprend la mort de Buscalus, il projette d'aller attaquer Hostille, mais auparavant il se marie et fournit des épouses et des royaumes à ses seize frères. L'un d'eux, Darius, est devin. Il invoque Jupiter. Un démon entre dans la statue du dieu et encourage les dix-sept frères à aller détruire Hostille en leur promettant la victoire. Ayant été contactés par Artaxerxès, les Romains tentent également de se rendre en Gaule, mais les enfants de Godonor leur barrent le passage des Alpes.

LVI. Artaxerxès rassemble une grande armée qui comprend trente rois orientaux avec leurs troupes. Quand Anthiocus apprend que les Perses préparent une attaque, il envoie un

messenger en Gaule pour prévenir sa famille. Peu après, le prince Nimus épouse Orange, la fille de Grimon. Ils ont un fils, qu'ils nomment Nervus.

LVII. L'armée perse arrive dans le Sud de la Gaule et saccage la région. Grimon en est averti. Il rassemble à son tour ses alliés et prépare la défense d'Hostille, puis il se met en route avec une armée et deux de ses fils, Gloriand et Blanchandin. À Avignon, les Hostillois affrontent et mettent en fuite les troupes du roi Tholomée, un allié d'Artaxerxès qui assiégeait la ville. Tholomée se réfugie dans le camp du roi de Perse, mais ce dernier le blâme de sa défaite. Solumme, qui est à la fois l'épouse d'Artaxerxès et la fille de Tholomée, voyage avec eux. Son père lui vante tellement la grande vaillance des Hostillois qu'elle s'éprend du plus preux d'entre eux, sans en connaître l'identité.

LVIII. Averti de l'approche des Perses, Grimon, qui se trouve à Avignon, recommande de ne pas les attaquer pour le moment. Il monte ensuite sur les murailles avec ses fils et les seigneurs de son armée pour les observer. Tous sont étonnés de voir autant de combattants perses rassemblés.

LIX. À l'aide de renforts envoyés par Artaxerxès, les Romains parviennent à traverser les Alpes, gardées par les quatre fils de Godonor. Deux d'entre eux sont tués, et les deux survivants, Garsillès et Galiamès, partent raconter leur mésaventure aux Hostillois. Les Romains rejoignent quant à eux l'armée perse. Les Hostillois et les Perses se livrent bataille devant Cambrai. Le roi Plados chevauche Principal, un destrier d'exception que Gloriand, qui est monté sur Fleuri, convoite. Gloriand poursuit Plados jusqu'à son camp, le tue et s'empare de Principal. Le reine Solumme s'adresse alors à lui pour le blâmer. Gloriand est charmé par la grande beauté de la jeune femme et il l'embrasse de force, puis il lui offre Fleuri à sa demande. Quand Artaxerxès rentre du combat, il écoute Solumme lui raconter ce qui s'est passé avec Gloriand. Il fait ensuite forger une épée à laquelle il donne le nom d'Horrible. Peu après, les Hostillois attaquent le camp ennemi. Or, les Perses prennent le dessus, et les Hostillois subissent de lourdes pertes. Grimon est fait prisonnier par le géant Hersac. Gloriand et Blanchandin doivent quant à eux prendre la fuite. Ils sont poursuivis par Tholomée, monté sur Fleuri, mais les deux frères parviennent à capturer leur ennemi et à récupérer le destrier. Ils regagnent ensuite Hostille. Dans le camp perse, Artaxerxès et son frère Bledris reconnaissent la vaillance de leurs adversaires.

LX. Artaxerxès prend et saccage plusieurs villes de Gaule. La cité de Théroüanne, assiégée à son tour, demande l'aide des Hostillois. Ceux-ci répondent à l'appel et partent affronter une partie de l'armée perse menée par Drioclès, Piris et Hersac. De nombreux combattants trouvent la mort durant l'affrontement. Gloriand galvanise les Hostillois en les incitant à se souvenir de Buscalus. Finalement, la nuit sépare les deux armées.

LXI. À minuit, un terrible orage se lève. Buscalus, Achifer, Hostus et de nombreux autres Hostillois reviennent d'entre les morts pour fondre sur le camp perse. Drioclès prend la fuite avec quelques centaines d'hommes, mais la plupart sont tués. Buscalus pourfend notamment le géant Hersac. Au petit matin, les revenants se rendent dans le camp hostillois. Buscalus recommande à ses descendants de s'aimer les uns les autres et de haïr leurs ennemis. Lorsque les coqs chantent, les revenants doivent retourner dans les régions infernales. Les Hostillois se rendent ensuite sur le champ de bataille et constatent la mort de leurs ennemis. Pour sa part, Drioclès rejoint Artaxerxès, qui refuse d'abord de croire à son récit. Le roi de Perse interroge Grimon, son prisonnier, qui lui affirme que Buscalus est bien mort. À ce moment-là, un chevalier blessé arrive et confirme les dires de Drioclès. Artaxerxès croit que Grimon lui a menti et veut le mettre à mort. La reine Solumme intervient alors et conseille d'échanger Grimon contre Tholomée. Artaxerxès accepte, et l'échange de prisonniers a lieu.

LXII. Artaxerxès vient mettre le siège devant Hostille. De nouveaux affrontements se déroulent. Un jour, Artaxerxès apprend qu'Anthiocus ravage la Perse. Sur le conseil de son frère Bledris, il négocie une trêve de deux ans avec les Hostillois afin de pouvoir retourner dans son pays.

LXIII. Après avoir mis à sac la Perse, Anthiocus rassemble ses troupes pour aller prêter main forte aux Hostillois. Il se rend en Gaule, où il affronte Artaxerxès, qui est heureux de voir son ennemi venir à lui. Anthiocus et ses hommes se battent vaillamment, mais ils ne peuvent remporter la victoire à cause de leur infériorité numérique. Blessé, Anthiocus passe la nuit dans les fossés d'Hostille afin d'échapper à ses ennemis. Au matin, les Hostillois, reconnaissent en contrebas les armoiries de la lignée de Buscalus. Ils font entrer Anthiocus dans la cité, où il se fait connaître à son oncle Grimon et est soigné. Grâce à la trêve, les assiégeants et les assiégés circulent librement. Gloriand et Solumme trouvent ainsi l'occasion de se fréquenter et de se jurer un amour éternel. Quant à Blanchandin, le frère cadet de Gloriand, il fréquente Sorbrine, la nièce d'Artaxerxès.

LXIV. Un jour, Solumme se divertit en noble compagnie dans la prairie à proximité d'Hostille. Elle y croise un écuyer qui porte un aigle et est suivi par un lion. À la demande de la reine, l'écuyer lui fait don du rapace, puis il va offrir le félin à Artaxerxès. Quelques jours plus tard, Solumme convainc son mari de tenir une cour plénière afin que les Perses et les Hostillois prononcent des vœux chevaleresques. Après le déjeuner, la reine présente l'aigle et demande aux membres de l'assistance de s'engager par un vœu devant le roi des oiseaux. Artaxerxès fait le serment de vaincre tous les orgueilleux et de porter désormais des armoiries avec un aigle. Bledris promet de faire rentrer les Hostillois dans leurs murs lors de leur première sortie guerrière. Gloriand fait le vœu d'être loyal envers sa dame et de la conquérir par les armes. Il s'engage par ailleurs à porter un aigle sur ses armoiries pour redoubler de vaillance. Baudur, un des frères d'Artaxerxès, jure de s'opposer au projet de Gloriand. Son frère Durpheus s'engage à ne jamais fuir ou vider les étriers et à être le premier à se battre pour faire rentrer les Hostillois dans leur ville. Grimon fait le serment de jouter avec Artaxerxès et il s'engage à ne plus jamais se battre s'il ne parvient pas à s'emparer de son destrier. En réponse, le roi de Perse jure de ne plus jamais coucher avec sa femme s'il est vaincu. Philipis fait le vœu de ne plus ôter son équipement guerrier ni dormir dans un lit de plumes ou coucher avec une femme avant que la guerre ne soit finie. Tholomée promet de jouter trente lances contre six chevaliers hostillois, Grimon et ses enfants exceptés. Polinès, Burgand, Nimus, Bavius, Galiamès et Garsillès s'engagent à jouter contre lui. Blanchandin fait le serment de porter désormais une couronne de verdure et des armoiries avec un aigle becquant un roi. Mathabur, un des fils de Grimon, promet également de jouter contre Tholomée. Enfin, son frère Berfunès jure de nuire à ses ennemis de toutes les manières possibles. Cela provoque la colère d'Artaxerxès, qui met fin à la succession des vœux.

LXV. Pour accomplir son vœu, Tholomée joute contre les Hostillois sous le regard des dames. Il obtient comme résultat une égalité avec Polinès, Berfunès et Garsillès, mais Burgand parvient à le désarçonner tout en restant en selle. Les joutes de Tholomée contre Nimus puis Bavius se soldent à nouveau par une égalité. À Hostille, les combattants sont accueillis avec des manifestations de joie, cependant Philipis reste sombre, car il voit s'accomplir les prophéties d'Hostus et les défenses de la cité s'amoinrir.

LXVI. Grimon et Artaxerxès joutent l'un contre l'autre. Le grand prévôt d'Hostille parvient à désarçonner son adversaire et à s'emparer de son destrier. Artaxerxès jure de se

venger. La trêve prend ensuite fin, et les batailles reprennent. Le premier jour, Bledris accomplit son vœu en faisant rentrer les Hostillois à l'intérieur de leurs murs. Par la suite, les pertes sont nombreuses dans les deux camps. Artaxerxès parvient à tuer Nimus et Polinès. Et Garsillès trouve également la mort. Grimon, apercevant le corps de son neveu sur le champ de bataille, descend de cheval pour l'étreindre. Subban, un des frères d'Artaxerxès, en profite pour le tuer. À ce moment-là, Anthiocus donne l'assaut avec des renforts. Gloriand saisit cette opportunité pour se rendre dans le camp perse et enlever Solumme, qu'il amène à Hostille. De retour sur le champ de bataille, Gloriand est assailli par Baudur, mais il le pourfend de son épée. La colère et la peine d'Artaxerxès sont grandes lorsqu'il découvre que sa femme a été enlevée et qu'il a perdu plusieurs de ses frères. De son côté, Gloriand épouse Solumme.

LXVII. Huit mois plus tard, la guerre reprend. Les deux camps subissent de lourdes pertes. Les Hostillois déplorent notamment la mort de plusieurs des frères de Gloriand ainsi que d'Anthiocus. Phamagente, la reine des Amazones, et un roi africain viennent ensuite renforcer les rangs de l'armée d'Artaxerxès. Le roi africain s'éprend de Sorbrine et obtient sa main, mais la jeune fille ne veut pas l'épouser parce qu'elle aime Blanchandin. Elle revêt en secret un équipement de combat masculin et se rend à Hostille. Elle doit laisser ses armes aux portes de la ville, mais elle garde son heaume sur la tête. Ce n'est que devant Gloriand et Solumme qu'elle le retire. Sorbrine et Blanchandin se marient le jour-même. Quand Artaxerxès l'apprend, il lance un nouvel assaut, qui se révèle meurtrier, en particulier pour les Hostillois. À la nuit tombée, les deux armées se séparent.

LXVIII. Afin d'assurer le gouvernement et la défense d'Hostille, Gloriand est élu roi et grand prévôt, et son frère Raoul second prévôt. Sorbrine, qui est tombée enceinte, craint pour la vie de son mari. Elle fait donc fabriquer un anneau dont le porteur ne pourra pas vieillir et ne voudra pas se séparer de la personne qui le lui aura donné. Sorbrine offre le bijou à Blanchandin, qui délaisse ensuite les combats pour rester avec elle. Solumme demande et obtient de sa belle-sœur un anneau semblable. Lorsqu'elle le passe au doigt de Gloriand, il néglige à son tour la guerre, au désespoir de Philipis, qui sort combattre les Perses avec Raoul, Bavius et Burgand. De prime abord, les Hostillois accomplissent de remarquables prouesses. Burgand parvient même à tuer Tholomée. Mais en fin de compte, les forces hostilloises sont presque anéanties, et Bavius et Raoul sont faits prisonniers, respectivement par le roi Morand et la reine Phamagente. Le chagrin de voir la défense d'Hostille s'amoinrir affaiblit Sorbrine, qui regrette d'avoir fait fabriquer des anneaux magiques. Elle ôte le bijou

du doigt de Blanchandin, qui se déprend instantanément de son épouse. Sorbrine meurt durant la nuit.

LXIX. Lorsque Blanchandin explique à Philipis l'enchantement dont il a été victime, ce dernier lui reproche d'avoir épousé une femme étrangère et lui fait part de son mauvais pronostic sur l'issue de la guerre. Blanchandin jure alors de venger ses amis tombés au combat. À la tête d'un petit nombre de combattants et accompagnés par Burgand, les deux hommes font une sortie. Blanchandin parvient à blesser Artaxerxès, mais l'un des frères de ce dernier, Sansvand, arrive à la rescousse et tue Blanchandin. Mis à mal, le restant des troupes hostilloises tente sans succès de se réfugier à l'intérieur des fortifications de la ville. À ce moment-là, un homme entre dans la chambre de Gloriand et lui reproche sa lâcheté. Solumme, qui entend ses paroles, se repent de sa conduite et ôte l'anneau du doigt de son mari. Gloriand rejoint alors immédiatement les combats. D'abord blessé par Sansvand, il parvient à le tuer après l'avoir pris en chasse, mais à son retour tous les combattants hostillois sont morts, excepté Philipis et Burgand, qui ont pu se réfugier à l'intérieur des murs. Gloriand se retrouve sans allié sur le champ de bataille et il reçoit des blessures mortelles avant de parvenir à son tour à rentrer dans Hostille. Avant de rendre l'âme, il fait promettre à Philipis d'évacuer toute la population, si elle le souhaite, pour qu'elle échappe au saccage d'Artaxerxès. Solumme meurt de remords et de chagrin quelques instants après son mari. Quelques jours plus tard, Philipis réunit les habitants d'Hostille pour connaître leur volonté. Burgand rentre pour sa part à Thourout.

LXX. Quand Artaxerxès apprend qu'Hostille se retrouve sans défense, il donne l'assaut contre les murs. Les Hostilloises, menées par Philipis, tentent de repousser les Perses avec des projectiles et de l'huile, mais après trois jours Hostille est prise. Quand Philipis constate que la situation est désespérée, il quitte précipitamment la ville, monté sur Principal. À quelque distance, il s'arrête pour regarder Hostille brûler et être détruite. Philipis pleure la mort de ses amis. Il se résigne ensuite à retourner à Tongres. De son côté, Artaxerxès donne congé à ses alliés. Il demande à Phamagente et à Morand de lui livrer Raoul et Bavius, mais ils refusent tous deux et chacun emmène son prisonnier avec lui.

LXXI. Artaxerxès assiège Thourout. Malgré la résistance de Burgand, la ville est détruite. Et le seigneur de Thourout est tué avec tous ses hommes. À Tongres, les habitants se

désolent lorsque Philipis rentre seul et leur apprend qu'Hostille est tombée et que leurs concitoyens sont morts au combat.

LXXII. Trois fées apparaissent une nuit dans la chambre de Philipis. La première prédit qu'il réédifiera Hostille et détruira ses ennemis ; la deuxième qu'il ne mourra pas avant d'être baptisé. La meneuse lui octroie pour sa part deux dons : une épée qui offre l'immortalité et un anneau qui permet de retrouver la vigueur de la jeunesse. Après le départ des fées, Philipis fait enterrer l'épée. Artaxerxès arrive ensuite devant Tongres. Seuls des vieillards et des femmes demeurent encore dans la ville. Philipis les exhorte à se défendre vaillamment pendant qu'il part chercher du secours. Après quelques tribulations, il se rend à Nîmes pour demander l'aide d'Orange, la fille de Grimon. Une fois informée des événements, Orange cherche à les cacher à son fils, Nervus, mais l'adolescent se révèle curieux et il interroge Philipis. Mis au fait, Nervus décide de s'efforcer de venger son lignage et de détruire Artaxerxès. Philipis l'adoube. Le lendemain, Orange et Nervus commencent à rassembler une armée.

LXXIII. Après avoir pris le départ, Philipis et Nervus apprennent qu'Artaxerxès a détruit Tongres et assiège désormais Cologne. Ils s'y rendent avec leurs troupes et affrontent les Perses. Nervus tue Bledris, mais le frère de ce dernier, Sardoinès se venge en blessant grièvement le jeune chevalier, qui ne doit son salut qu'à Philipis, qui parvient à le faire entrer dans Cologne. Philipis retourne ensuite guerroyer, mais il est capturé et amené devant Artaxerxès. Celui-ci dépouille son prisonnier de ses armes et de ses vêtements. Il s'apprête à l'exécuter quand le roi du Danemark arrive à la rescousse des Colonnais. Philipis profite de la confusion pour s'enfuir et se réfugier à l'intérieur de la ville. Il y retrouve Nervus, qui regrette amèrement d'être trop blessé pour se battre aux côtés du roi du Danemark. Philipis retourne pour sa part au combat en empruntant l'équipement du jeune chevalier. Sur le champ de bataille, Artaxerxès pourfend le roi du Danemark, ce qui provoque la fuite des troupes de ce dernier. Philipis fait sonner la retraite et rentre dans Cologne. Il défend si bien la ville qu'Artaxerxès abandonne le siège et part mettre le Danemark à feu et à sang.

LXXIV. Six mois plus tard, Nervus est remis de ses blessures. Le jeune chevalier et Philipis prennent la tête d'une armée et se lancent à la poursuite d'Artaxerxès. Ils rencontrent en chemin un dénommé Ébron, qui déclare avoir un message à transmettre à Nervus de la part de son arrière-grand-père Buscalus. Selon Ébron, Buscalus souhaite que Nervus se venge des destructeurs d'Hostille et réédifie la ville. Le lendemain, Ébron part seul avec Nervus. Il lui

fait le récit des prouesses accomplies par Buscalus en son temps, puis il lui révèle être l'un des maîtres des ténèbres. Après quoi, il fait monter le chevalier sur un destrier qui parcourt en volant les cent lieues qui les séparent de l'armée perse. Ébron remet à Nervus une cape d'invisibilité, ce qui permet au jeune homme d'entrer dans la tente d'Artaxerxès et de lui trancher la tête. L'armée perse prend alors la fuite sous une tempête épouvantable. Nervus retrouve ensuite Philipis et son armée. Et tous se rendent au lieu où Hostille s'élevait auparavant. Ils y retrouvent Ébron, qui s'était absenté pour récupérer le trésor volé par Artaxerxès afin qu'ils puissent réédifier la ville dans sa splendeur d'autrefois.

LXXV. La ville est reconstruite et repeuplée. Elle est désormais appelée Nerve, d'après Nervus, qui en est nommé prévôt avec Philipis. Nervus rassemble ensuite une armée et part en Perse avec Philipis pour parfaire sa vengeance. Les Nerviens dévastent le pays et tuent Sardoinès et Darius, deux des frères d'Artaxerxès. En passant par Famagouste à Chypre, ils apprennent que Raoul, l'oncle de Nervus, y est détenu captif. Les Nerviens détruisent la ville et libèrent Raoul, après quoi ils gagnent Olipherne, où Bavius est détenu. Pour éviter une mise à sac, le roi d'Olipherne relâche son prisonnier. Les Nerviens se rendent ensuite en Bretagne, où une querelle de succession se déroule. Ils se rendent maîtres du pays et placent Raoul sur le trône. Celui-ci se marie et a des enfants.

LXXVI. Les Nerviens rentrent chez eux. Philipis considère son vœu comme accompli et se dévêt de son armement. Il décide de retourner sur ses terres, où il fait réédifier Tongres. Il se marie ensuite, et le couple a deux fils, Labienus et Oberis. Dans une forêt proche de Nerve, Nervus sème sa suite en poursuivant un cerf. L'animal fuit jusqu'à ce qu'il trouve refuge auprès de sa protectrice. En guise de réparation, Nervus accepte de devenir le prisonnier de la dame, qui se révèle être une fée. Elle l'emmène au château de Supérieur, où tous les divertissements sont possibles. Nervus oublie le temps et y demeure seize ou dix-sept ans. Dans l'intervalle, Philipis part à sa recherche, mais c'est finalement Ébron qui le retrouve. Nervus demande congé à la dame afin de se rendre à Nerve et d'y voir ses amis. Elle accepte, à condition qu'il revienne à la date prévue sous peine de ne plus jamais la revoir. Le prévôt de Nerve rentre alors chez lui. Et comme Ébron le met en garde contre les fées, il laisse passer le terme fixé et épouse la fille de Bavius. De leur union naissent deux fils, Publion et Tournus, et quatre filles. Affligée d'apprendre que Nervus s'est marié, la fée s'introduit une nuit dans sa chambre pour lui ôter l'anneau de protection qu'elle lui avait offert. Quand ses fils et leur cousin Vertigos atteignent l'âge de dix-sept ans, Nervus les fait chevaliers. Et

avec Publion et Vertigos, il part secourir Philipis, qui est attaqué par les Saxons. Tournus reste à Nerve. Le jeune homme est chargé de veiller sur la ville, mais il passe son temps à se divertir et il bat violemment Ébron lorsque celui-ci ose critiquer sa conduite. Ébron part alors rejoindre Nervus pour se plaindre. Craignant la réaction de son père, Tournus quitte Nerve et se rend à Rome. Pendant ce temps, les Nerviens défont les ennemis de Philips. Ils regagnent ensuite leur cité.

Index des lieux et des gentils

Plusieurs réalités se superposent dans le *Roman de Buscalus* : les géographies historiques de l'Antiquité – durant laquelle se déroule le récit – et du XV^e siècle – durant lequel il a été écrit –, ainsi que celle littéraire, issue des chansons de geste principalement. L'index rend compte de ces différentes réalités au cas par cas, et les localisations sont indiquées selon les divisions territoriales actuelles pour plus de clarté.

Acre – *Acre, ville portuaire israélienne*, **34**, 21.

Affricquan – *Africain, personne qui habite ou est originaire d'Afrique ou d'Ifriqiya*, **133**, 36.

Affrique/Affricque – *le continent africain ou plus spécifiquement l'Ifriqiya arabe, dont le territoire correspondait pour l'essentiel à la Tunisie*, **63**, 19, **131**, 45, **XXXII**, 1, etc.

Aire – *Aire-sur-la-Lys, ville française située dans le Pas-de-Calais*, **297**, 16, **312**, 15.

Aise la Mineur – *l'Asie Mineure, également appelée Anatolie, péninsule située à l'extrémité occidentale du continent asiatique*, **260**, 15.

Albane – *Albano Laziale, ville italienne située dans le Latium*, **3**, 7, **5**, 9.

Albion – *Albion, ancien nom de la Grande-Bretagne, île située au nord-ouest de l'Europe continentale*, **2**, 10.

Allemaignes (les) – *l'Allemagne, pays de l'Europe de l'Ouest*, **260**, 19, **312**, 5. Voir Germanie.

Alpes (les) – *Alpes, chaîne de montagnes située en Europe*, **15**, 2, **219**, 21, **219**, 28, etc.

Amasonne, f. – *Amazone, femme faisant partie du peuple de guerrières de l'Antiquité nommées Amazones*, **285**, 2. Voir Femenye.

Amiens – *Amiens, ville française située dans la Somme*, **81**, 19, **249**, 22.

Ammarie – *Ammarie, ville ou royaume sarrasin. Ce lieu fictif tire son origine de la ville d'Almería, située en Espagne dans la province d'Almería et restée musulmane jusqu'en 1489*, **108**, 39.

Anthioce – *Antioche, ville située dans le Sud de la Turquie. Le nom peut également désigner l'État dont la ville était la capitale*, **125**, 3, **125**, 7, **129**, 11, etc.

Anthiquere – *Antequera, ville espagnole située dans la province de Malaga*, **51**, 8, **124**, 10.

Antoing – *Antoing, ville belge située dans la province de Hainaut*, **126**, 22.

Arabe – *Arabie, vaste péninsule située entre les continents asiatique et africain*, **233**, 53.

Arcade – *Arcadie, région grecque située dans le Péloponnèse*, **LIII**, 2.

Ardee – *Ardée, ville italienne située dans le Latium, 148, 10, 148, 12, 149, 24.*

Arle – *Arles, ville française située dans les Bouches-du-Rhône, 239, 6.*

Arras – *Arras, ville française située dans le Pas-de-Calais, 249, 22.*

Artois – *l'Artois, ancienne province du Nord de la France qui avait pour capitale Arras. L'Artois est entré dans les possessions territoriales bourguignonnes par héritage de Marguerite de Male, épouse du duc Philippe le Hardi, 1, 3.*

Assise – *ancien nom de Suse, ville italienne située dans la région du Piémont, 223, 1.*

Athaines – *Athènes, ville grecque située en Attique, 17, 24, 224, 26.*

Aubermont – *Mont-Saint-Aubert, village situé sur le mont Saint-Aubert en Belgique, dans la province de Hainaut, 239, 40.*

Audenarde – *Audenarde, ville belge située dans la province de Flandre-Orientale, 232, 13.*

Austrassie – *l'Austrasie, royaume des Francs orientaux qui comprenait à l'époque mérovingienne le Nord-Est de la France, la Belgique et une partie de l'Allemagne, 188, 13.*

Avignon – *Avignon, ville française située dans le Vaucluse, 240, 8, 241, 1, 243, 14.*

Babilonne/Babillonne – *Babylone, ville antique détruite dont l'emplacement se trouve dans l'actuel Irak. Le nom peut également désigner le royaume dont la ville était la capitale, XIII, 2, 35, 2, 35, 4, etc.*

Babilonnois – *Babylonien, personne qui habite ou est originaire de la ville ou du royaume de Babylone, 35, 10, 133, 42, 134, 7, etc.*

Barbarin – *Berbère, personne qui fait partie du peuple nord-africain des Berbères, 131, 17, 131, 23, 131, 41, etc.*

Baudas – *Bagdad, ville iraquienne, 235, 6.*

Barucle – *ville non identifiée située au Danemark, 314, 36, 317, 9.*

Baviere – *la Bavière, région située dans le Sud-Est de l'Allemagne, 19, 2.*

Beauvais – *Bavay, ville française située dans le Nord, 188, 13, 223, 26, 227, 8, etc. Voir Belges.*

Becquerel (le), *voir* **chastel du Becquerel.**

Behaigne – *la Bohême, région d'Europe centrale dont le territoire correspond à la partie occidentale de l'actuelle République tchèque, 260, 18.*

Belges – *Belges, capitale fictive de la Belgique ; souvent identifiée à la ville de Bavay, située en France dans le Nord, près de la frontière. Cette identification concorde exactement avec les indications géographiques données par le Roman de Buscalus, 11, 10, 12, 5, 12, 14, etc.*

Belgien – *Belge, personne qui habite la Gaule belgique ou en est originaire. Le terme peut aussi désigner de manière plus restrictive un natif de la ville de Belges, la capitale fictive de la Belgique, 11, 1, 12, 23, 13, 3, etc.*

belgien – *belge, relatif à la Belgique ou de manière plus restrictive à la ville fictive de Belges, 15, 12.*

Bethune – *Béthune, ville française située dans le Pas-de-Calais, 165, 4, 165, 14, 166, 18, etc. Voir Monclin.*

Betunye – *la Bithynie, région du Nord-Ouest de l'Asie Mineure, 179, 43, 179, 45.*

Bisanche/Bizanches – *Byzance, ancien nom d'Istanbul, ville turque, 260, 17, 312, 7. Voir Constantinoble.*

Biternye/Buternie/Byternye – *Biternie, pays sarrasin probablement fictif qui borderait la mer de Marmara ou la mer Égée du côté de l'actuelle Turquie, 163, 3, 163, 16, 163, 35, etc.*

Bizanches, voir Bisanche.

Boude – *Buda, ville hongroise ayant fusionné avec Pest et Óbuda pour former Budapest, 19, 1, 98, 16, 98, 32.*

Boullongne/Boullongne¹ – *Boulogne-sur-Mer, ville portuaire française située dans le Pas-de-Calais, 43, 26, 165, 4, 165, 13, etc.*

Boullongne la Grasse/Boullongne la Grasse/Boullongne² – *Bologne, ville italienne située en Émilie-Romagne, 20, 7, 22, 5, 219, 19, etc.*

bourg Saint Pierre (le)/bourg Saint Pierre (le) – *Bourg-Saint-Pierre, lieu situé en Suisse dans le canton du Valais et où se trouve aujourd'hui un village, 218, 38, LII, 1-2.*

Bourgogne – *la Bourgogne, région située dans l'Est de la France. Octroyé en apanage par le roi de France à Philippe le Hardi en 1363, le duché de Bourgogne s'étendait sur un territoire correspondant pour l'essentiel aux départements de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne. Après le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Male en 1369, le comté de Bourgogne a également intégré les possessions des ducs de Valois-Bourgogne. Le comté était situé à l'est du duché et s'étendait sur la Franche-Comté et une petite partie de la Suisse romande, 1, 3, 22, 12, 23, 9, etc.*

Brabant – *le Brabant, ancienne province du centre de la Belgique. Le Brabant a été intégré aux possessions bourguignonnes sous Philippe le Bon, 1, 2, 23, 25.*

Brandis – *Brindisi, ville portuaire italienne située dans les Pouilles, 34, 18.*

bras Saint George – *le Bosphore, détroit qui relie la mer Noire à la mer de Marmara, 260, 16.*

Brest – *Brest, ville française située dans le Finistère*, 186, 3, 186, 4, 313, 28.

Bretagne¹/Petite Bretagne (la) – *la Bretagne, région située à l'extrémité nord-ouest de la France*, 186, 3, 313, 27-28, 314, 2, etc.

Bretagne²/Grant Bretagne (la) – *la Grande-Bretagne, île située au nord-ouest de l'Europe continentale*, 2, 9, 2, 10, 18, 9, etc. Voir Albion.

Breton – *Britannique, personne qui habite la Grande-Bretagne ou en est originaire*, 18, 16, 19, 14, 20, 5, etc.

Brugelettes – *Brugelette, village belge situé dans la province de Hainaut. Dans Buscalus, Brugelette est une forteresse ainsi nommée en référence à Burgant*, 194, 32.

Buternie, voir Biternye.

Calabre – *la Calabre, région italienne située dans le Sud de la péninsule*, 196, 26.

Calaix/Callaix – *Calais, ville portuaire française située dans le Pas-de-Calais*, 91, 16, 285, 4, 314, 5.

Cambray – *Cambrai, ville française située dans le Nord*, 244, 21, 244, 26, 244, 28, etc.

Candye – *Candie, nom alternatif de la Crète, île de la mer Méditerranée située au sud-est de la Grèce continentale*, 196, 26.

cap d'Otrente – *cap d'Otrante, cap italien situé dans les Pouilles*, 189, 26.

Capitolle (le)/Capitole (le) – *le Capitole, colline de Rome où se trouve le centre religieux de la ville. Il est confondu avec le Sénat dans Buscalus*, 103, 2-3, 105, 4, 151, 3, etc.

Capuam – *Capoue, ville italienne située en Campanie*, 9, 3.

Carthagien – *Carthaginois, personne qui habite la ville de Carthage ou en est originaire*, 132, 35.

Chaalon – *Châlons-en-Champagne, ville française située dans la Marne*, 19, 4.

Champagne – *la Champagne, région du Nord-Est de la France*, 22, 13.

Chastel de Farie (le)/Chastel des Fees (le) – *le Château de l'Autre Monde, endroit où les personnages du Roman de Buscalus vont résider après leur mort et qui correspond aux régions infernales. Le lieu où se trouve le château est identifié avec le futur emplacement du trou Saint-Patrick*, 73, 20, 80, 22.

chastel du Becquerel (le)/Becquerel (le)/ chastel du Bequerel (le) – *le Becquerel, château de Cajudas, situé à Tournai. Ce lieu, probablement fictionnel, est nommé à partir d'un bras de l'Escaut appelé Becquerel ou du quartier du même nom que le cours d'eau traversait*, 63, 31, 64, 4, 65, 18, etc.

Chastel Neuf/Neuf Chastel – *dans Buscalus, château du roi Garvulis situé à Newcastle upon Tyne*, 67, 26, 80, 20.

Chin – *Chin, nom du château du village de Chin, actuellement Ramegnies-Chin dans la province belge de Hainaut, 225, 13, 225, 14.*

Cité Rebelle (la) – *la Cité Rebelle, nom alternatif rarement utilisé qui est donné par les Romains à Tournai durant la période où la ville est appelée Seconde Rome, 131, 43-44, XXXII, 1-2, 132, 2, etc.*

Collatin – *Collatin, personne qui habite la ville de Collatie ou en est originaire, 149, 26.*

Collatine – *Collatie, petite ville située à une quinzaine de kilomètres à l'est de Rome durant l'Antiquité, 149, 2, 149, 9.*

Collosenses – *ancien nom de Rhodes, île de la Méditerranée située au large de la Turquie, 312, 39.*

Constantinoble – *Constantinople, ancien nom d'Istanbul, ville turque, 260, 17. Voir Bisanche.*

Corsighe – *Corse, île située en mer Méditerranée au nord de la Sardaigne, 125, 14.*

Coulongne/Coullongne – *Cologne, ville allemande située dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, LXXIII, 2, 303, 15, 303, 20, etc.*

Crete – *Crète, île de la mer Méditerranée située au sud-est de la Grèce continentale, 196, 27.*

Crotoy (le) – *le Crotoy, ville portuaire française située dans la Somme, 196, 5.*

Cypre/Cypre – *Chypre, île située dans la partie orientale de la Méditerranée, 125, 7, 130, 16, 312, 19, etc.*

Damas – *Damas, ville syrienne, 34, 23, 35, 1.*

Damiette – *Damiette, ville égyptienne, 37, 21, 125, 5, 155, 3, etc.*

Danemarche/Danemarce – *Danemark, pays d'Europe du Nord, 69, 18, 304, 58, 304, 66, etc.*

Danois – *Danois, personne qui habite le Danemark ou en est originaire, 304, 66, 304, 88, 304, 91, etc.*

destrois de Marocq (les)/destrois de Marocq (les)/destrois de Moracq (les) – *le détroit de Gibraltar, situé entre l'Espagne et le Maroc, 125, 16, 186, 2, 189, 24, etc.*

Dippe voir Dyeppe.

Dolphinal (le) – *le Dauphiné, région du Sud-Est de la France, 240, 7-8.*

Douay – *Douai, ville française située dans le Nord, 87, 33, 88, 9, 125, 19, etc.*

Duissempierre – *Wisempierre, lieu-dit situé en Belgique dans la Province de Hainaut, dans l'actuel village de Saint-Maur, 239, 39.*

Dunoe (la) – *le Danube, fleuve qui prend sa source en Allemagne et traverse l'Europe centrale et l'Europe de l'Est avant de se jeter dans la mer Noire, 260, 18, 312, 6.*

Duvelin – *Dublin, ville irlandaise, 80, 17.*

Dyeppe/Dippe – *Dieppe, ville portuaire française située en Seine-Maritime*, **162**, 17, **162**, 18, **189**, 18.

Egipte – *Égypte, pays d’Afrique du Nord bordant la Méditerranée*, **35**, 2, **125**, 3, **162**, 24, etc.

Egiptien/Egiptien – *Égyptien, personne qui habite l’Égypte ou en est originaire*, **36**, 5, **127**, 4, **131**, 17, etc.

enfer – *l’enfer, lieu souterrain où séjournent les morts ; plus particulièrement dans la religion chrétienne, lieu où les damnés subissent un châtement éternel*, **80**, 27, **128**, 18, **161**, 13, etc.

Ermenie/Ermenye – *l’Arménie, pays situé au nord-est de l’Asie Mineure dans le Petit Caucase, considéré comme sarrasin dans Buscalus. Le royaume d’Arménie occupait un espace plus étendu durant l’Antiquité et le Moyen Âge*, **125**, 8, **136**, 19, **235**, 1, etc.

Ermenie la Basse – *la Basse Arménie, région située au nord-ouest du royaume arménien à proprement parler. Son territoire borde la mer Noire et correspond à une partie de l’Est de la Turquie*, **260**, 14-15.

Ermenie la Haulte – *la Haute Arménie, partie du royaume arménien dont le territoire est situé à l’extrémité est de la Turquie*, **260**, 14.

Escalonne – *Ascalon, ville israélienne*, **35**, 12, **196**, 31.

Escault (l’) – *l’Escaut, fleuve qui coule au pied de Tournai et se jette dans la mer du Nord*, **12**, 18, **67**, 19, **67**, 24, etc.

Esclavonnye/Esclavonnie – *la Slavonie, région située dans la partie orientale de la Croatie. Dans Buscalus, les Slavons sont considérés successivement comme des alliés et des ennemis des Tournaisiens*, **189**, 27, **189**, 36, **189**, 43, etc.

Escoche – *l’Écosse, nation du Nord de l’Europe*, **69**, 17.

Espaignes (les)/Espagne – *l’Espagne, pays du Sud de l’Europe*, **XIX**, 1, **51**, 2, **51**, 5, etc.

espagnol – *espagnol, relatif à l’Espagne ou à ses habitants*, **53**, 33.

Esplechin – *Esplechin, lieu situé en Belgique dans la province de Hainaut où se trouve aujourd’hui un village*, **139**, 21.

Estambruges – *Stambruges, village belge situé dans la province de Hainaut*, **194**, 36.

Fabur – *ville sarrasine située en Biternie, lieu probablement fictif*, **205**, 7, **205**, 9, **205**, 32, etc.

Famas – *Famars, ville française située dans le Nord*, **227**, 13.

far de Messines (le) – *le détroit de Messine, désigné d’après son phare*, **125**, 14.

Femenye – *Féminie, pays sarrasin légendaire qui serait situé en Asie Mineure et qui serait habité par les Amazones*, **312**, 29.

Flourence/Florence – *Florence, ville italienne située en Toscane*, 20, 7, 22, 5, 23, 2, etc.

France – *France, pays d'Europe occidentale*, 41, 8, 205, 14. Voir Gaule.

Frige – *la Phrygie, ancien pays dont le territoire correspond à une partie de l'actuelle Turquie*, 189, 29, 189, 43, 204, 21, etc.

Frise – *la Frise, province située dans la partie nord des Pays-Bas. La Frise a été intégrée aux possessions bourguignonnes sous le principat de Philippe le Bon, en 1433*, 1, 3.

Gand – *Gand, ville belge située dans la province de Flandre-Orientale*, LIV, 2, 228, 5, 230, 14, etc.

Garlande – *la Garlande, pays sarrasin. Ce territoire fictif tire son origine de la Galice, région du Nord-Ouest de l'Espagne*, 183, 42.

Gasere, voir Gazere.

Gaule – *la Gaule, ancien nom de la France. Le terme se rapporte aux Gaulois, qui y étaient établis*, 12, 3, 13, 2, 13, 7, etc.

Gaule belgique – *la Gaule belgique, l'une des trois provinces de la Gaule selon les circonscriptions romaines. Le territoire de la Gaule belgique correspondait à l'actuelle Belgique et à une partie du Nord-Est de la France*, 15, 2.

Gaullien belge – *Gaulois belge, personne qui habite la Gaule belgique ou en est originaire*, 13, 13.

Gazere/Gasere – *Gaza, ville palestinienne*, 35, 15, 153, 8.

Georgye – *la Géorgie, pays situé au bord de la mer Noire, dans le Caucase, à la frontière entre les continents européen et asiatique*, 235, 4.

Germanie – *la Germanie, nom utilisé dans Buscalus comme appellation ancienne de l'Allemagne. Historiquement, la Germanie antique était plus étendue et couvrait un territoire compris entre le Rhin et la Vistule d'est en ouest et la mer du Nord et le Danube du nord au sud*, 155, 12, 156, 9, 156, 25, etc.

Germanien/Germanien/Germanyen – *Germain, personne qui habite la Germanie ou en est originaire*, 30, 29, 156, 8, 157, 14, etc.

Gloriette – *Gloriette, château situé dans la ville d'Orange ; lieu probablement fictionnel cité notamment dans la geste de Guillaume*, 238, 15.

goulf de Lyon (le) – *le golfe du Lion, partie de la Méditerranée formant une vaste avancée à l'intérieur des terres du Sud de la France*, 125, 14.

grant mer oceane (la) – *l'océan Atlantique*, 125, 16, 186, 2, 216, 29, etc.

Grece/Gresse/Grece (la) – *la Grèce, pays du Sud de l'Europe*, 2, 7, XXXIV, 1, 139, 11, etc.

Gregois/Grec – *Grec, personne qui habite la Grèce ou en est originaire*, 2, 2, 2, 7, 13, 9, etc.

grecois/grigois – grec, relatif à la Grèce ou à ses habitants, **20**, 16, **286**, 41.

Harfleur – Harfleur, ville portuaire française située en Seine-Maritime, **162**, 19, **189**, 18, **216**, 30.

Haynau – le Hainaut, région située dans la partie occidentale de l'actuelle Belgique. Il a été intégré aux possessions bourguignonnes sous le principat de Philippe le Bon, en 1433, **194**, 7.

Hermin – Arménien, personne qui habite l'Arménie ou en est originaire, **136**, 20.

Holain/Hollain – Hollain, lieu situé en Belgique dans la province de Hainaut et où se trouve aujourd'hui un village, **107**, 11, **139**, 20.

Hongrie/Honguerie/Hongrye – la Hongrie, pays d'Europe centrale, **IX**, 1, **18**, 2, **18**, 3, etc.

Hongrois/Hongriien – Hongrois, personne qui habite la Hongrie ou en est originaire, **27**, 13, **27**, 24, **29**, 4, etc.

hongrois – hongrois, relatif à la Hongrie ou à ses habitants, **93**, 18.

Honguerie, voir Hongrie.

Hoste, voir Osts.

Hostille, voir Ostille.

Hostillois/Hostillien/Hostilloys – Hostillois, nom porté par les personnes originaires de la ville de Tournai durant la période où elle était nommée Hostille, **15**, 14, **156**, 26, **157**, 5, etc.

hostillois – hostillois, relatif à la ville de Tournai lorsqu'elle était nommée Hostille ou à ses habitants, **180**, 2, **183**, 14, **199**, 6, etc.

Hunaumons – lieu non identifiable avec certitude, vraisemblablement la ville de Mons située en Belgique dans la province de Hainaut. Hunaumons serait une forme inversée de Mons en Hainaut, avec un « u » qui refléterait la croyance erronée selon laquelle l'appellation « Hainaut » dérive de la Hunie, le territoire des Huns, **239**, 39.

Huramment – lieu non identifié situé à proximité de Stamburges dans la province de Hainaut en Belgique ou dans le département du Nord en France, **194**, 36.

Inde/Indes (les) – l'Inde, pays du Sud de l'Asie, **169**, 9, **169**, 11, **170**, 4, etc.

Isle de Buc (l') – l'Île du Bouc, ancien nom de Lille, ville française située dans le Nord, **181**, 23, **183**, 16, **188**, 12, etc.

Israël (le peuple d') – le peuple juif, nommé d'après la région où il était établi : le royaume d'Israël, situé entre la mer Méditerranée et le Jourdain, **3**, 8.

Italie, voir Ytalie.

Jherusalem – *Jérusalem, ville sainte des trois grandes religions monothéistes, située au Proche-Orient entre la Méditerranée et la mer Morte*, XIII, 1, **35**, 2, **35**, 3, etc.

Jubaltar – *Gibraltar, rocher situé au sud-ouest de l'Espagne et bordant le détroit du même nom*, **125**, 15, **189**, 25.

Judee – *Juda, appelé aussi : la Judée, ancien royaume hébreu situé à l'ouest de la mer Morte*, **153**, 2, **160**, 2, **160**, 12, etc.

Juifz/Juiz – *Juif, personne qui fait partie de la descendance du peuple sémite des Hébreux, originaire de Judée, et/ou qui pratique le judaïsme, la religion de Moïse*, 4, 2, **153**, 7, **153**, 13, etc. *Voir Israël (peuple d')*.

juifz – *juif, relatif au peuple juif ou au judaïsme*, **35**, 14, **163**, 22.

Languedoc – *le Languedoc, région située dans le Sud de la France*, **238**, 4.

Laon – *Laon, ville française située dans l'Aisne*, **45**, 11.

Latin – *Latin, personne qui habite ou est originaire du Latium, région située dans le centre de la péninsule italienne*, 3, 7, **3**, 10, 4, 2, etc.

Leucus – *ancien nom de la ville de Toul, située en Meurthe-et-Moselle. Le toponyme se rapporte au peuple gaulois des Leuques, qui était établi dans la région*, **12**, 10.

Liege (le)/Liege/Lyege (le) – *Liège, ville belge située dans la province de Liège*, **18**, 6, **19**, 3, **25**, 5, etc.

Liegeois – *Liégeois, personne qui habite la ville de Liège ou en est originaire*, **87**, 26, **189**, 15.

Lille – *Lille, ville française située dans le Nord*, **293**, 42.

Lombard – *Lombard, personne qui habite la Lombardie ou en est originaire*, **109**, 14.

Lombardie – *la Lombardie, région située dans le Nord de l'Italie*, **23**, 4, **38**, 7, **215**, 10, etc.

Londres – *Londres, ville anglaise située dans le comté du Grand Londres*, **92**, 2, **95**, 15.

Luxembourg – *Luxembourg, ville du Grand-Duché de Luxembourg*, **86**, 18.

Lybie – *la Lybie, pays d'Afrique du Nord*, **288**, 37.

Lyege (le), voir Liege.

Macedonne/Macedone – *la Macédoine, région située principalement dans le Nord-Ouest de l'actuelle Grèce et qui s'étend également sur une petite partie de la République de Macédoine et de la Bulgarie. Cette région a formé le cœur d'un royaume plus étendu avec les conquêtes de Philippe II de Macédoine puis d'Alexandre le Grand*, **199**, 4, **200**, 2, **204**, 21, etc.

Majorque, voir Mayorke.

Manorque – *Minorque, île située dans la partie occidentale de la Méditerranée et faisant partie des îles Baléares*, **125**, 15.

Marseilles – *Marseille, ville française située dans les Bouches-du-Rhône*, **239**, 6.

Mayence – *Mayence, ville allemande située dans le Land de Rhénanie-Palatinat*, **93**, 12.

Mayorke/Majorque – *Majorque, île située dans la partie occidentale de la Méditerranée et faisant partie des îles Baléares*, **125**, 15, **189**, 25.

Mede – *la Médie, région située sur le territoire de l'Iran entre la mer Caspienne au nord et le golfe Persique au sud*, **163**, 2, **163**, 16, **163**, 35, etc.

Mediiën – *Mède, personne qui habite la Médie ou en est originaire*, **191**, 70, **197**, 29, **237**, 18.

mers affricanes (les) – *zone maritime bordant la côte algérienne*, **125**, 15.

mer Blanche (la) – *mer de Marmara ou mer Égée*, **205**, 6.

mer d'Orient, voir mers orientales.

mers d'Espagne (les) – *zone maritime située à l'extrême ouest de la Méditerranée et bordant le littoral du Sud de l'Espagne, correspond à la partie nord de l'actuelle mer d'Alboran*, **189**, 25.

mers orientales (les)/mer d'Orient (la) – *partie orientale de la Méditerranée*, **186**, 1 **196**, 21, **294**, 16.

Més – *Metz, ville française située dans la Moselle*, **19**, 3.

Mesopotamie – *la Mésopotamie, région du Moyen-Orient située en majeure partie sur le territoire de l'Irak entre le Tigre et l'Euphrate*, **179**, 33, **179**, 39, **179**, 41, etc.

Millan – *Milan, ville italienne située en Lombardie*, **20**, 6, **22**, 6, **22**, 10, etc.

Monclin – *ancien nom de Béthune, ville française située dans le Pas-de-Calais*, **223**, 27.

mons de Mongieu (les)/mons de Montgieu (les)/mons de Montjus (les) – *le Mont-Joux, ancien nom du Grand-Saint-Bernard, col de montagne qui permet le passage entre la Suisse et l'Italie*, **15**, 2, **22**, 12, **38**, 8, etc.

Mons en Haynau – *Mons, ville belge située dans la province de Hainaut*, **24**, 2.

mons Savoye (les)/mons Savoie (les) – *partie des Alpes située dans le duché de Savoie*, **23**, 9, **223**, 21.

mont Audebert/mont Saint Audebert (le)/mont Aubert (le) – *le mont Saint-Aubert, élévation située près de la ville de Tournai dans la Province de Hainaut en Belgique*, **50**, 18, **126**, 22, **239**, 41-42. Voir mont Griffon.

mont de Laon (le) – *butte sur laquelle est bâtie la partie ancienne de Laon ou hauteur proche de la ville*, **48**, 18-19.

mont Griffon – *mont Griffon, ancien nom du mont Saint-Aubert dans Buscalus*, **50**, 18.

mont Saint Bernard (le) – *le Grand-Saint-Bernard, col de montagne qui permet le passage entre la Suisse et l'Italie, 223, 3. Voir mons de Mongieu.*

Montagu – *Montaigu, village français situé dans l'Aisne qui se trouve sur une hauteur à environ quinze kilomètres à l'est de Laon, 47, 33, 48, 1.*

Moriane¹/Morienne – *ancien nom de la ville de Théroutanne, située en France dans le Pas-de-Calais, 165, 13, 170, 1, 188, 12, etc.*

Moriane² – *la Maurétanie, région habitée par les Maures située dans la partie occidentale du Maghreb, 296, 24, 313, 4.*

Moriane – *Maure, Maurétanien, personne qui habite la Maurétanie ou en est originaire, 291, 24, 292, 35.*

Moselle (la) – *la Moselle, rivière qui traverse le Nord-Est de la France, le Luxembourg et l'Ouest de l'Allemagne et constitue l'un des affluents du Rhin, 12, 10.*

Nantes – *Nantes, ville française située en Loire-Atlantique, 313, 47.*

Napolitain – *Napolitain, personne qui habite ou est originaire de la ville de Naples en Italie du Sud, 109, 14.*

Nappelouze – *Naplouze, ville palestinienne, 35, 6, 36, 6.*

Nerbonne – *Narbonne, ville française située dans l'Aude, 275, 24.*

Nerve/Nerves – *Nerve, nom porté en quatrième par la ville de Tournai après avoir été réédifiée par Nervus dans le Roman de Buscalus, 12, 19, 275, 26, LXXV, 2, etc.*

Nervien/Nerviois – *Nervien, nom porté par les personnes originaires de la ville de Tournai durant la période où elle était nommée Nerve, LXXV, 2, 313, 2, 313, 15, etc.*

nervien – *nervien, relatif à la ville de Tournai, lorsqu'elle était nommée Nerve, ou à ses habitants, 313, 10.*

Neuf Chastel, voir Chastel Neuf.

Neuf Chastel sur Thim – *Newcastle upon Tyne, ville anglaise située dans le comté de Tyne and Wear, 70, 2, 80, 31.*

Neutrye – *la Neustrie, terme utilisé dans les derniers siècles du Moyen Âge comme une appellation alternative ancienne pour la Normandie. Ce nom vient du royaume franc occidental qui couvrait à l'époque mérovingienne la partie de la France située entre la Loire au sud et la Meuse au nord-est, 162, 16, 189, 9.*

Nicque – *Nicée, ville turque, 260, 16.*

Nieppe – *Nieppe, village français situé dans le Nord, 297, 7.*

Nil (le) – *le Nil, fleuve africain dont le delta se trouve en Égypte, 37, 18, 37, 20, 162, 26, etc.*

Nimes/Nimmes – *Nîmes, ville française située dans le Gard, 238, 4, 270, 10, 301, 47.*

Normandie – *la Normandie, région située dans le Nord-Ouest de la France*, **162**, 17, **189**, 10.

Nycopoli – *Nikopol, ville bulgare*, **260**, 18.

Occident – *l'Occident, partie de l'ancien monde située à l'ouest*, **17**, 15.

Olipherne/Oliferne – *ville sarrasine d'Orient, lieu probablement fictif*, **312**, 47, **312**, 49, **312**, 58, etc.

Orade – *ville sarrasine plus ou moins proche de Babylone, lieu probablement fictif*, **192**, 6, **192**, 20, **193**, 5, etc.

Orcanye – *l'Orcanie, pays sarrasin*, **284**, 30.

Orenge/Orenges – *Orange, ville française située dans le Vaucluse*, **238**, 14, **302**, 44, **303**, 1, etc.

Orient – *l'Orient, ensemble des pays situés à l'est de l'Europe*, **17**, 15, **123**, 14, **221**, 12, etc.

Orionde – *ville sarrasine située en Perse ou proche de ce pays, lieu probablement fictif*, **196**, 37, **196**, 38, **198**, 27, etc.

Ostes/Oste/Hoste – *Aoste, ville italienne située dans la Vallée d'Aoste*, **23**, 5, **219**, 12, **223**, 3, etc.

Ostille/Hostille – *Hostille, nom porté en premier et en troisième par la ville de Tournai dans le Roman de Buscalus. La ville reçoit ce nom à cause de son fondateur, le roi des Romains Tullus Hostilius. Après avoir été rebaptisée Seconde Rome, elle porte une nouvelle fois le nom d'Hostille en référence à Hostus*, **12**, 19, **14**, 7, **14**, 10, etc.

Ostriche – *l'Autriche, pays d'Europe centrale*, **156**, 15, **157**, 22.

Ostye/Ostie – *Ostie, port de la Rome antique, situé à l'endroit où le Tibre débouche dans la mer Tyrrhénienne*, **37**, 23, **221**, 6.

Padoe – *Padoue, ville italienne située en Vénétie*, **2**, 5.

Pavye – *Pavie, ville italienne située en Lombardie*, **20**, 7, **22**, 12, **25**, 6, etc.

Perouse – *Pérouse, ville italienne située en Ombrie*, **222**, 12.

Persant/Persiien – *Perse, personne qui habite la Perse ou en est originaire*, **131**, 17, **131**, 40, **133**, 1, etc.

Perse/Persye – *la Perse, ancien nom de l'Iran, pays du Moyen-Orient*, **33**, 17, **125**, 3, **125**, 7, etc.

Phamagoste – *Famagouste, ville chypriote*, **312**, 19, **312**, 22, **312**, 33.

Pincernye – *la Pincernie, pays sarrasin situé au nord de la mer Noire entre les bouches du Danube et du Don*, **183**, 32, **185**, 1.

Pont a Tresin (le) – *Le Pont a Tressin, lieu-dit français situé dans le Nord près du village de Tressin, au bord de la rivière Marque*, **293**, 36.

porte de Marvys (le)/porte de Marvis (le) – *la porte de Marvis, porte de la ville de Tournai qui faisait partie de la troisième enceinte, construite durant le dernier quart du XIII^e siècle. Située sur la rive droite, au nord-est de la ville, la porte doit son nom au quartier de Marvis et au cours d'eau du même nom qui le traversait*, **119**, 25, **285**, 19-20.

porte Montaine (la) – *la porte Montaine, porte de la ville de Tournai dont l'emplacement n'est pas identifié. Le nom de « Montaine » peut soit être celui d'une porte fictive appelée ainsi en référence au vent homonyme ou à une montagne, soit avoir subi une altération au niveau de la lettre initiale et correspondre à la porte Sainte-Fontaine, située à l'ouest de la ville sur la troisième enceinte*, **127**, 15-16.

porte Valenchiennoise (la) – *la porte de Valenciennes ; située sur la rive gauche, au sud-est de la ville de Tournai, elle faisait partie de la troisième enceinte*, **107**, 8, **120**, 26.

Poullane/Poulane – *la Pologne, pays d'Europe centrale*, **19**, 2, **260**, 18.

Provincial – *Provençal, personne qui habite ou est originaire de Provence, région située dans le Sud-Est de la France au bord de la Méditerranée*, **239**, 15.

Puille – *les Pouilles, région italienne située dans le Sud de la péninsule*, **196**, 26.

Rains – *Reims, ville française située dans la Marne*, **6**, 9, **11**, 2, **19**, 3.

Rin (le) – *le Rhin, fleuve qui prend sa source en Suisse, traverse l'Europe du sud au nord et se jette dans la mer du Nord*, **93**, 11.

Rivier – *ancien nom de Douai, ville française située dans le Nord*, **87**, 33, **88**, 9, **125**, 19, etc.

Rochelle (la) – *La Rochelle, ville portuaire française située en Charente-Maritime*, **125**, 17, **189**, 18.

Roddes – *Rhodes, île de la Méditerranée située au large de la Turquie*, **125**, 7, **125**, 14, **136**, 25, etc.

Rommain/Romain – *Romain, personne qui habite la ville de Rome ou en est originaire*, **2**, 1, **IV**, 1, **8**, 13, etc.

rommain, m., rommaine/romaine, f. – *romain, relatif à Rome ou à ses habitants*, **17**, 4, **18**, 5, **20**, 11, etc.

Romme/Rome – *Rome, ville italienne située dans le Latium, capitale du monde romain antique*, **3**, 2, **3**, 11, **4**, 23, etc.

Rumme – *Rumes, village belge situé dans la province de Hainaut*, **134**, 32.

Sabin/Sabiien – *Sabin, personne faisant partie du peuple sabin, qui était établi dans les environs de Rome à l'époque de la fondation de la ville*, **IV**, 1, **8**, 20, **8**, 22, etc.

sabine, f. – *sabine, relative aux Sabins*, **9**, 2.

Saine – Saxon, personne qui fait partie du peuple germanique des Saxons, considéré comme sarrasin, **316**, 11, **317**, 9, **317**, 12, etc.

saint Temple (le) – le saint Temple, appelé aussi : temple de Jérusalem. Cet édifice religieux du judaïsme aurait abrité l'arche d'alliance. Selon la tradition, le premier temple de Jérusalem aurait été construit par Salomon. Il a été détruit par Nabuchodonosor en 586 av. J.-C., **35**, 2-3.

Sallorye – Sallorie, ville sarrasine d'Espagne, peut-être Salobreña, située dans la province de Grenade et restée musulmane jusqu'en 1489, **191**, 64.

Sandewis – Sandwich, ville anglaise située dans le comté de Kent. Sandwich se trouvait au bord de la mer durant le Moyen Âge, **93**, 7.

Saras – ville sarrasine plus ou moins proche de Fabur en Biternie, lieu probablement fictionnel, **207**, 28.

Sardaigne – la Sardaigne, île située en mer Méditerranée au sud de la Corse, **125**, 15.

Savoie/Savoie – la Savoie, région de l'Est de la France qui était constituée en duché et dont le territoire comprenait également au XV^e siècle une partie de la Suisse romande et de l'Italie, **22**, 12, **215**, 10, **219**, 2, etc.

Saxonne – la Saxe, région où vivaient les Saxons, située dans la partie nord de l'Allemagne, **317**, 37.

Second Rommain – Second Romain, nom porté par les personnes originaires de la ville de Tournai durant la période où elle était nommée Seconde Romme, **109**, 6, **109**, 17-18, **109**, 22-23, etc.

Seconde Romme/Seconde Romme (la)/Seconde Rome/Seconde Rome (la) – Seconde Rome, nom porté en deuxième par la ville de Tournai. Dans le Roman de Buscalus, la ville belge est rebaptisée ainsi par les Romains lorsqu'elle reçoit la charge d'apporter les impôts à Rome, **12**, 20, **16**, 6, **17**, 8-9, etc.

senat (le) – le sénat, assemblée formée de patriciens qui détenait l'essentiel du pouvoir politique dans la Rome antique sous la République, **14**, 17, **15**, 1, **VIII**, 1, etc. Voir Capitolle.

Senonensyen – Sénonais, habitant de la ville de Sens, située en France dans l'Yonne, **11**, 4.

Sezille – la Sicile, île de la mer Méditerranée située au sud-ouest de l'Italie, **24**, 14.

Sicambre/Sycambre – Sicambre, ville située sur le territoire du peuple germanique des Sicambres, qui était établi en Allemagne entre le Rhin et la Weser, **158**, 28, **159**, 12, **159**, 15, etc.

Soissons – *Soissons, ville française située dans l'Aisne, 41, 6, 45, 2, 45, 6. Voir valee de Soissons.*

Superiour – *Supérieur, château où résident des fées, lieu fictionnel, 315, 35.*

Surie/Surye (la)/Surye – *la Syrie, pays du Proche-Orient situé sur la rive orientale de la Méditerranée, 35, 2, 35, 5, 36, 11, etc.*

Suze en Pieumont – *Suse, ville italienne située dans la région du Piémont, 223, 2.*

Sycambre, voir Sicambre.

Sythie – *la Scythie, le territoire des Scythes. Son étendue et sa localisation ont évolué au cours de l'Antiquité. On peut toutefois en situer le centre au nord et à l'est de la mer Noire, 296, 9.*

Tamise (la) – *la Tamise, fleuve coulant en Angleterre, 92, 1.*

Tane (la) – *le Tanaïs, ancien nom du Don, fleuve de Russie qui se jette dans la mer d'Azov, 312, 7.*

tarse – *tarse, relatif à la ville de Tarse en Turquie ou à ses habitants, 312, 17.*

Thauris – *Tabriz, ville de l'Azerbaïdjan iranien, 179, 32, 179, 53, 183, 1, etc.*

Therouwane/Therouawe – *Thérouanne, ville française située dans le Pas-de-Calais, 249, 25, 249, 29, 249, 34, etc. Voir Moriane¹.*

Thim – *le Tyne, fleuve coulant dans le Nord de l'Angleterre, 67, 27.*

Thongres/Tongres/Tonghres/Tonghre/Tongre/Thonghres – *Tongres, ville belge située dans la province de Limbourg, 13, 1, 14, 2, 18, 6, etc.*

Thongrien/Tongriien – *Tongrois, personne qui habite la ville de Tongres ou en est originaire, 162, 8, 189, 15.*

thongrien – *tongrois, relatif à Tongres ou à ses habitants, 87, 25.*

Thouroult/Tourout/Touroult – *Thourout, ville belge située dans la province de Flandre-Occidentale, 223, 27, 223, 29, 228, 9, etc.*

Toscane/Tosquane – *Toscane, région située au centre de l'Italie, 34, 16, 221, 23, 222, 4.*

Toucque – *Touques, ville portuaire française située dans le Calvados, 162, 18, 189, 18.*

Toul/Tullon – *Toul, ville française située en Meurthe-et-Moselle, VI, 1, 12, 11, 12, 12, etc. Voir Leucus.*

Toullette/Toulette – *Tolède, ville espagnole située dans la province de Tolède, 51, 6, 55, 16, 56, 18, etc.*

tour Bacane (la) – *la tour Bacane, lieu qui se trouvait dans ou à proximité du village de Baccano, à 33 kilomètres au nord-ouest de Rome dans le Latium, ou près du lac du même nom, aujourd'hui desséché, 219, 29-30.*

Tournay – *Tournai, ville belge située dans l'actuelle province de Hainaut. Après l'intégration du Hainaut parmi les possessions de Philippe le Bon en 1433, Tournai et le Tournaisis, qui appartiennent alors au domaine royal français, se retrouvent entièrement enclavés entre deux territoires soumis à l'autorité bourguignonne : l'Artois et le Hainaut, 10, 11, VI, 1, 12, 21, etc. Voir Ostille, Seconde Rome, Cité Rebelle et Nerve.*

Tournisiien/Tournisien – *Tournaisien, personne qui habite la ville de Tournai ou en est originaire, 196, 28, 208, 10.*

Tourout, voir Thouroult.

Triest – *Trieste, ville italienne située en Frioul-Vénétie julienne, 155, 4.*

Tudelle – *Tudela, ville espagnole située dans la province de Navarre, 51, 9, 51, 13, 246, 10.*

Tullon, voir Toul.

trau Saint Patris (le) – *le trou Saint-Patrick, cavité qui aurait été pratiquée dans le sol par saint Patrick et à travers laquelle il aurait observé l'enfer, 80, 31. Voir Chastel de Farie.*

Treveres/Trevves – *Trèves, ville allemande située dans le Land de Rhénanie-Palatinat, 12, 5, 15, 7, 301, 30.*

Treveriien – *Trévois, personne qui habite la ville de Trèves ou en est originaire, 11, 5, 12, 4, 12, 14, etc.*

treveriien – *trévois, relatif à Trèves ou à ses habitants, 15, 12.*

Troyen/Troïien – *Troyen, personne qui habite la ville de Troie ou en est originaire, 8, 3, 8, 10, IX, 2, etc.*

troyenne/troÿnne, f. – *troyenne, relatif à la ville de Troie ou à ses habitants, 8, 15, 20, 11.*

Troyes/Troies – *Troie, ville antique détruite qui était située sur le territoire de l'actuelle Turquie près de la mer Égée et du détroit des Dardanelles, 2, 1, 2, 3, 3, 4, etc.*

Tybre (le) – *le Tibre, fleuve italien qui traverse Rome et se jette dans la mer Tyrrhénienne. Il coulait en bordure de la ville durant l'Antiquité, 4, 13, 5, 6, 221, 7.*

Valaquye (la) – *la Valachie, région du Sud de la Roumanie, 312, 6.*

valee de Soissons (la) – *la vallée de l'Aisne, vallée française où coule la rivière Aisne, qui traverse la ville de Soissons, 41, 3-4, 42, 1-2.*

Valenchiennes – *Valenciennes, ville française située dans le Nord, 238, 11.*

Venise – *Venise, ville italienne située en Vénétie, 155, 3.*

Verdun – *Verdun, ville française située dans la Meuse, 19, 3.*

Ybernie – *l'Hibernie, ancien nom de l'Irlande, pays du Nord de l'Europe, 80, 17.*

Ytalie/Italie/Ytallies (les) – *l'Italie, pays du Sud de l'Europe, 2, 5, 3, 2, 8, 3, etc.*

Zellande – *la Zélande, province située dans la partie sud-ouest des Pays-Bas. La Zélande a été intégrée aux possessions bourguignonnes sous le principat de Philippe le Bon, en 1433, 1, 3.*

Index des personnes, des objets et des animaux portant un nom

Du fait du nombre particulièrement élevé de personnages, le *Roman de Buscalus* se contredit à quelques reprises dans les données généalogiques. Ces incohérences sont signalées dans le texte critique par des notes.

Abrictor – *Abrictor, chef d'un bataillon romain, 24, 13.*

Achifer/Acifer/Achifés – *Achifer, fils de Gaulus et de la fille d'Archédicus, frère de Buscalus, X, 2, 28, 4, 28, 5, etc.*

Achillés, voir Axillés.

Ajanus – *Ajanus, chef d'un bataillon romain, 24, 13.*

Alixandre/Alexandre le Grant/Alixandre le Grant/Alixandre de Macedonne/Alixandre – *Alexandre le Grand, roi de Macédoine, personnage historique ; fils de Philippe, 199, 4, 204, 14, 211, 17, etc.*

Alosez/Alozés – *Alozés, fils de Godonor² et d'Hippolyte, frère de Garsillès, de Lentullus et de Galiamès, 223, 8, 244, 12.*

Amon/Amon de Jherusalem – *Amon, roi de Juda et de Jérusalem ; fils de Joachim, frère aîné de Bétisas, 153, 3, 153, 23, 155, 1, etc.*

Ancus Martinus – *Ancus Martius, quatrième roi légendaire de Rome, 10, 2.*

Andrometa – *Andromaque, épouse d'Hector dans la mythologie grecque, 2, 6.*

Andronés de Roddes – *Andronès, roi de Rhodes, 125, 7, 136, 25.*

Anthenor¹/Anthenor le Troyen – *Anténor¹, prince troyen dans la mythologie grecque, 2, 3, 2, 5, IX, 1-2, etc.*

Anthenor de Bethune/Anthenor² – *Anténor², seigneur de Béthune, 165, 4, 165, 14, 166, 18, etc.*

Anthiocus – *Anthiocus, roi de Babylone et d'Égypte puis d'Antioche ; fils d'Hostus et de Méréalis, 170, 26, 171, 4, 177, 11, etc.*

Anulius Silvius/Anulius/Emulius – *Amulius, roi des Latins ; frère de Numitor, 4, 3, 4, 4, 4, 6, etc.*

Archedicus/Archidicus – *Archédicus, seigneur de Tournai ; beau-père de Gaulus, 17, 20, 17, 29, 29, 6, etc.*

Arganus – *Arganus, père présumé de Darius dans le Roman de Buscalus, oncle de Kirios, 204, 13, 204, 15.*

Artasassés, voir Atharsassés.

Artus/Artus de Bretagne – *Arthur, roi légendaire des Bretons, héros de la littérature arthurienne, 80, 23, 80, 24, 246, 49.*

Ascanius – *Ascagne, roi des Latins ; fils d'Énée et de Créuse, demi-frère de Silvius dit Posthume, 3, 4, 3, 7, 3, 8.*

Astanor/Astanor de Mede – *Astanor, roi de Médie, 163, 2, 163, 15, 163, 35, etc.*

Atharsassés/Atarsassés/Attarsassés/Atarsessés/Artasassés/Atharsés/Arthassassés – *Artaxerxès III, roi de Perse, personnage historique ; dans le Roman de Buscalus, fils aîné de Kirios, frère de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès, premier époux de Solumme, 211, 15, 234, 22, 234, 29, etc.*

Axillés/Achillés – *Achille, noble guerrier romain, 24, 12, 27, 15, 122, 6, etc.*

Baraton – *Baraton, roi de Slavonie, cousin d'Artaxerxès, 280, 17.*

Barbunas – *Barbunas, fils d'Herboris, père de Karados², de Faximand et de Blanchandine, 128, 8, 128, 11, 128, 15, etc.*

Batamur/Bathamur – *Bathamur, roi de Perse, 125, 6, 134, 3, 134, 6.*

Bathamor d'Ostriche/Bathamor – *Bathamor, roi d'Autriche, 156, 15, 156, 22, 157, 22.*

Baudur/Baudurs – *Baudur, roi sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès, 266, 65, 281, 17, 282, 12, etc.*

Bavius/Bavius de Beauvais – *Bavius, roi de Bavay ; beau-père de Nervus, 183, 48, 184, 8, 188, 13, etc.*

Belinus – *Belinus, prince originaire de Grande-Bretagne, 21, 16, 23, 13.*

Berfunez – *Berfunès, fils de Grimon et de Blanchandine, frère de Gloriand, de Galiace, de Raoul, de Mathabur, de Galatée, de Sacrand, de Blanchandin et d'Orange, 226, 10, 249, 40, 271, 5, etc.*

Betisas – *Bétisas, fils de Joachim, frère d'Amon, 153, 3, 153, 23, 155, 1, etc.*

Blanchandin/Blanchans/Blanchandins – *Blanchandin, roi d'Antioche ; fils de Grimon et de Blanchandine, frère de Gloriand, de Galiace, de Berfunès, de Raoul, de Mathabur, de Galatée, de Sacrand et d'Orange, époux de Sorbrine, 226, 11, 240, 3, 240, 15, etc.*

Blanchandine – *Blanchandine, fille de Barbunas, sœur de Karados² et de Faximand, épouse de Grimon, mère de Gloriand, de Galiace, de Berfunès, de Raoul, de Mathabur, de Galatée, de Sacrand, de Blanchandin et d'Orange, 159, 1, 159, 9, 159, 14, etc.*

Bledris/Bledrys/Bledry/Bledri – *Bledris, roi d'Arménie ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès, 235, 2, 247, 16, 247, 19, etc.*

Bollos/Bollos/Bolos – *Bolos, roi de Grande-Bretagne ; père de Garvulis, 21, 15, 23, 10, 23, 13, etc.*

Bolonos de Boulongne/Bollonor/Bolonus – *Bolonos, seigneur de Bologne, 165, 4, 165, 13, 170, 1-2, etc.*

Bruiant – *Bruiland, guerrier sarrasin, 288, 35.*

Brutus – *Brutus, Troyen, premier roi légendaire des Bretons, 2, 8, 2, 10, 20, 17.*

Bugot/Bugot de Garlande – *Bugot, roi de Garlande, 183, 42, 183, 46, 183, 48.*

Bunas – *Bunas, sénateur romain, 24, 13.*

Burgant/Burgans/Burgand – *Burgand, noble belge, malfaiteur puis allié des Tournaisiens et seigneur de Thourout, 186, 9, 187, 1, XLVII, 1, etc.*

Buscalus – *Buscalus, grand sénateur de Tournai ; fils de Gaulus et de la fille d'Archédicus, frère d'Achifer, époux de Yolande, père d'Hostus, de Grimon et d'Hippolyte, 17, 26, X, 2, 28, 5, etc.*

Butor¹/Butor d'Ammarie – *Butor¹, seigneur d'Almería, 108, 39, 108, 43, 108, 44.*

Butor² de Sallorye – *Butor², sarrasin originaire de Sallorie, 191, 63-64.*

Cajudas – *Cajudas, sénateur de Tournai ; père de Filior, ancêtre de Judas dans le Roman de Buscalus, 63, 21, 63, 28, 64, 2, etc.*

Calamor/Calamor de Hongrie – *Calamor, roi de Hongrie ; père de Priamus, IX, 1, 18, 2, 18, 3.*

Candus – *Candus, chef d'un bataillon romain, 24, 13.*

Carados d'Anthioce/Karados¹ d'Anthioce/Carados – *Karados¹, roi d'Antioche ; frère de Nabuchodonosor et d'Herboris, 125, 7, 129, 11, 129, 15, etc.*

Carados², voir Karados².

Caraheu/Caraheu de Cypre – *Caraheu, roi de Chypre, 125, 7, 130, 16, 130, 22, etc.*

Carios/Karos – *Carios, Romain ; descendant d'Énée, époux d'Ermine, père de Jules César dans le Roman de Buscalus, 315, 104, 315, 105.*

Cassiblanus d'Ermenye – *Cassiblanus, roi d'Arménie, 125, 8, 136, 19.*

- Cerberus** – *Cerbère, chien doté de plusieurs têtes qui garde les portes de l'enfer dans la mythologie grecque*, **161**, 15.
- Charlemaine** – *Charlemagne (742-814), roi des Francs, puis empereur d'Occident ; personnage historique et épique*, **246**, 50.
- Cleusa** – *Créuse, fille de Priam, sœur d'Hector et d'Hélénos, première épouse d'Énée, mère d'Ascagne*, **3**, 5.
- Collatin/Collatin Tarquin/Lucius Collatinus** – *Lucius Tarquinius Collatinus, en français : Tarquin Collatin, un des deux premiers consuls romains ; époux de Lucrece*, **148**, 17, **148**, 20, **149**, 6, etc.
- Collonius** – *Collonius, guerrier ennemi des Tournaisiens, vraisemblablement Romain*, **247**, 38.
- Corinius** – *Corineus, Troyen, compagnon de Brutus*, **20**, 17, **313**, 33.
- Cormand/Carmand** – *Cormand, roi de Géorgie ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès*, **235**, 5, **248**, 7, **248**, 46.
- Courtain** – *Courtain, épée d'Ogier le Danois*, **246**, 51.
- Daire/Dairés¹** – *Darius¹ III, roi achéménide, adversaire malheureux d'Alexandre le Grand, personnage historique ; fils présumé d'Arganus dans le Roman de Buscalus*, **204**, 14, **211**, 17, **224**, 37, etc.
- Dairés²/Daire** – *Darius², roi sarrasin, devin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès*, **235**, 13, **297**, 14, **297**, 15, etc.
- Daniel** – *Daniel, prévôt de Tournai conjointement avec Ricivaud*, **194**, 3, **214**, 3, **214**, 5, etc.
- Dannés** – *Dannès, fils de Ribolos, frère de Vallidas*, **120**, 20.
- Ditis/Dittis/Iditis** – *Ditis, prince grec*, **XXXIV**, 1, **140**, 2, **140**, 6, etc.
- Donet** – *Donet, guerrier tournaisien*, **139**, 3.
- Donferrant/Donferrant de Tudelle** – *Donferrand, prince espagnol, seigneur de Tudela*, **51**, 9, **51**, 12-13, **51**, 14, etc.
- Doscadon** – *Doscadon, chef d'un bataillon romain*, **24**, 12.
- Drioclès/Driocle** – *Drioclès, roi sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès*, **236**, 14, **249**, 27, **249**, 44, etc.
- Drogadus** – *Drogadus, prince romain*, **107**, 9, **107**, 11, **107**, 21, etc.

Druon – *Druon, roi sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès, père de Sorbrine, 270, 28.*

Durpheus/Durphus – *Durpheus, roi sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès, 267, 1, 267, 2, 268, 1, etc.*

Dyogenés – *Diogène, devin, 141, 7, 141, 12.*

Ebron/Ebrom – *Ébron, diable, serviteur de Nervus, 307, 17, 308, 1, 308, 2, etc.*

Egerius – *Égérius, Romain, 148, 18.*

Elenus – *Hélénos, héros troyen possédant le don de divination ; fils de Priam, frère d'Hector et de Créuse, 2, 6.*

Eliazaron – *Eliazaron, grand prêtre des Juifs, 258, 17.*

Eminidus¹ d'Athaines – *Eminidus¹, duc d'Athènes, père de Gaulus, 17, 24.*

Eminidus²/Eminidus d'Arcade – *Eminidus², duc d'Arcadie, LIII, 2, 224, 9, 224, 21.*

Emulius, voir Anulius Silvius.

Eneas/Eneas de Troyes/Eneas le Troyen – *Énée, prince troyen de la mythologie grecque ; époux de Créuse puis de Lavinia, père d'Ascagne, issu de son premier mariage, et de Silvius, issu du second, 2, 3, 2, 5, 3, 1, etc.*

Ermine – *Ermine, fille de Raoul, épouse de Carios, mère de Jules César dans le Roman de Buscalus, 315, 100, 315, 101, 315, 104, etc.*

Escalibor – *Excalibur, épée du roi Arthur, 246, 49.*

Fabis – *Fabius, partisan de Romulus, assassin de Rémus, 7, 11.*

Famagente, voir Phamagente.

Farbur/Farbus de Cyppre/Farbuz/Farburs – *Farbur, roi de Chypre ; époux de Phamagente, 312, 30, 312, 31, 312, 32, etc.*

Faustulus/Faustus – *Faustulus, berger ; époux de Laurentia, père adoptif de Romulus et de Rémus, 4, 17, 5, 2, 5, 5.*

Faximant/Faximas – *Faximand, roi de Sicambre ; fils de Barbunas, frère de Karados² et de Blanchandine, 158, 24, 158, 28, 158, 31, etc.*

Filior/Fulyor/Filyor/Fylior – *Filior, prévôt de Rome ; fils de Cajudas, ancêtre de Judas dans le Roman de Buscalus, 214, 12, 214, 14, 215, 2, etc.*

Flandrigas/Flandris/Flandrius/Flandrya/Flandrias – *Flandrias, fils de Sinagon, 90, 9, 122, 42, 132, 29, etc.*

Florent/Flourens/Flourent – *Florent, roi originaire de Grande-Bretagne*, **21**, 1, **23**, 13, **26**, 5, etc.

Florimont – *Florimont, roi ; père de Philippe de Macédoine dans le Roman de Buscalus*, **224**, 39.

Floury – *Fleuri, destrier qui appartient successivement à Magog, Buscalus, Gloriand, Solumme, Tholomée, Blanchandin et Grimon*, **206**, 54, **207**, 3, **207**, 6, etc.

Fortune – *Fortune, personnification de la chance et du hasard*, **191**, 43, **200**, 9, **276**, 26, etc.

Frimons/Frimont/Frimon – *Frimont, fils de Magog, frère de Madachier*, **209**, 7, **209**, 9, **209**, 12, etc.

Fulyor, voir Filior.

Gabrius – *Gabrius, oncle de Méréalis*, **185**, 12.

Galatee – *Galatée, fils de Grimon et de Blanchandine, frère de Gloriand, de Galiace, de Berfunès, de Raoul, de Mathabur, de Sacrand, de Blanchandin et d'Orange*, **226**, 11, **284**, 13.

Galerant de Tudelle – *Galerand, roi de Tudela*, **246**, 9-10.

Galiache/Galliace – *Galiace, fils de Grimon et de Blanchandine, frère de Gloriand, de Berfunès, de Raoul, de Mathabur, de Galatée, de Sacrand, de Blanchandin et d'Orange*, **226**, 10, **284**, 32.

Galiamés – *Galiamès, fils de Godonor² et d'Hippolyte, frère de Garsillès, de Lentullus et d'Alozès*, **223**, 8, **244**, 13, **266**, 6, etc.

Galienne – *Galienne, fille de Tarquin l'Ancien, sœur de Servius Tullius dans le Roman de Buscalus*, **108**, 38.

Gallaffre/Galaffre – *Gallaffre, chef militaire sarrasin originaire de Biternie*, **163**, 3, **163**, 16, **163**, 35, etc.

Gallant – *Galand, forgeron mythique, spécialiste des épées*, **246**, 48.

Garnifer – *Garnifer, roi des Saxons*, **317**, 16, **317**, 19.

Garsillès/Garsille – *Garsillès, fils aîné de Godonor² et d'Hippolyte, frère de Lentullus, d'Alozès et de Galiamès*, **223**, 7, **244**, 11, **244**, 13, etc.

Garvullis/Garvulis/Garvullis de Bretagne/Garvulis de Bretagne – *Garvulis, roi de Grande-Bretagne ; fils de Bolos, cousin de Heudry, oncle de Kalis et de Sinagon*, **68**, 18, **75**, 10-11, **76**, 1, etc.

Gaulinus – *Gaulinus, chef d'un bataillon romain ; oncle de Tarquin l'Ancien dans le Roman de Buscalus*, **24**, 15.

Gaullus/Gaulus – *Gaulus, prince de Tournai ; fils d'Eminidus¹, époux de la fille d'Archédicus, père de Buscalus et d'Achifer, 17, 23, 28, 3, 29, 6, etc.*

Gauvius – *Gauvius, chef d'un bataillon romain, 24, 14.*

Gavinus – *Gavinus, chevalier romain, 28, 27.*

Gayus Jullius Cesar, voir Jullius.

Gloriand/Gloriant/Groliand – *Gloriand, prévôt de Tournai ; fils aîné de Grimon et de Blanchandine, frère de Galiace, de Berfunès, de Raoul, de Mathabur, de Galatée, de Sacrand, de Blanchandin et d'Orange, second époux de Solumme, 226, 10, 226, 31, 229, 2, etc.*

Godonor²/Gondonor – *Godonor², prince romain, dictateur de Rome dans le Roman de Buscalus ; époux d'Hippolyte, père de Garsillès, de Lentullus, d'Alozès et de Galiamès, 25, 14, 25, 17, 25, 23, etc.*

Godonors/Godonor¹ – *Godonor¹, chef d'un bataillon romain, 24, 12, 27, 7.*

Grimon/Grimom – *Grimon, grand prévôt de Tournai, roi de Tolède et de Sicambre ; fils de Buscalus et de Yolande, frère d'Hostus et d'Hippolyte, époux de Blanchandine, père de Gloriand, de Galiace, de Berfunès, de Raoul, de Mathabur, de Galatée, de Sacrand, de Blanchandin et d'Orange, 55, 25, 57, 12, 67, 23, etc.*

Groliand, voir Gloriand.

Haradeux – *Haradeux, héraut romain, 118, 7, 118, 10, 118, 19.*

Harborus, voir Herborus.

Haulte Clere – *Hauteclaire, épée de Roland dans le Roman de Buscalus ; l'œuvre s'écarte de la tradition des chansons de geste dans laquelle l'arme appartient toujours à son compagnon Olivier, 246, 50.*

Hector/Hector de Troyes – *Hector, héros troyen de la mythologie grecque ; fils de Priam, frère d'Hélénos et de Créuse, époux d'Andromaque, 2, 6, 2, 7, 139, 12.*

Herboris – *Herboris, roi sarrasin ; frère de Nabuchodonosor et de Karados¹, père de Barbunas, 125, 9, 126, 1, 126, 19, etc.*

Herborus/Harborus – *Herborus, roi sarrasin ; oncle de l'épouse de Nabuchodonosor, 37, 15, 37, 19, 38, 17, etc.*

Hersac/Hersacq/Hersacus – *Hersac, géant, roi sarrasin ; frère de Nardus, 236, 15, LIX, 2, 246, 62, etc.*

Heudry/Heudri/Heudry de Hongrie/Heudri de Hongrie – *Heudry, roi de Hongrie ; fils de Priamus, cousin de Garvulis, 69, 6, 69, 9, XXVI, 1, etc.*

Horrible – *Horrible, épée d'Artaxerxès, 246, 60, 255, 18.*

Hostus/Ostus – *Hostus, grand prévôt de Tournai, roi de Babylone et d'Égypte ; fils aîné de Buscalus et de Yolande, frère de Grimon et d'Hippolyte, époux de Méréalis, père d'Anthiocus*, 55, 23, 57, 11, 57, 17, etc.

Hues de Toul – *Hugues de Toul, historien et chroniqueur médiéval*, 14, 1.

Iditis, voir Ditis.

Jhesu Crist/Jhesus – *Jésus de Nazareth appelé Jésus-Christ, Messie du christianisme ; fils de Marie*, 63, 22, 74, 22, 252, 29.

Joachim/Joachim de Judee – *Joachin, roi de Juda, personnage historique ; père d'Amon et de Betisas dans le Roman de Buscalus*, XXXVI, 1, 153, 4, 153, 23, etc.

Joyeuse – *Joyeuse, épée de Charlemagne*, 246, 50.

Judas Scarioth – *Judas l'Iscaïote, apôtre qui trahit Jésus dans les Évangiles, descendant de Cajudas et de Filior dans le Roman de Buscalus*, 63, 22.

Julius – *Julius Proculus, Romain*, 9, 8.

Jullius/Gayus Jullius Cesar/Jullius Cesar – *Caius Julius Caesar, en français : Jules César, général et homme d'État romain, personnage historique ; fils de Carios et d'Ermine dans le Roman de Buscalus*, 315, 106, 315, 107, 315, 113.

Jupiter – *Jupiter, dieu du ciel, de la lumière et des éléments. Principale divinité du panthéon romain, Jupiter occupe également une place importante dans la religion sarrasine*, 235, 12, 235, 14, 235, 16, etc.

Justiens – *Justien, chef d'un bataillon romain*, 24, 14.

Kalis – *Kalis, seigneur de Tongres, neveu de Garvulis, frère de Sinagon, père de Philipis*, 81, 8, 81, 16, 82, 5, etc.

Karados¹, voir Carados¹.

Karados²/Karados de Germanie/Carados – *Karados², roi de Germanie ; fils de Barbunas, frère de Faximand et de Blanchandine*, 155, 12, 155, 14, 156, 9, etc.

Karos, voir Carios.

Kirios/Karios/Kirious/Kirion – *Kirios, roi de Perse ; fils de Morliguenne, père d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès*, 165, 14, 166, 23, 166, 25, etc.

Labienus – *Labienus, fils de la seconde union de Philipis, frère d'Oberis, demi-frère de Piris²*, 314, 39, 317, 26.

Lampatrix² – *Lampatrix², guerrier sarrasin*, 191, 61.

Lampatrix de Moriane/Lampatrix¹ – *Lampatrix*¹, seigneur de Théroutanne, **165**, 12-13, 166, 18, **170**, 1.

Landonnas – *Landonnas*, seigneur oriental traître à Hostus, puis roi de Mésopotamie, **171**, 34, **172**, 2, **172**, 4, etc.

Latin – *Latinus*, roi des Latins ; père de Lavinia, **3**, 5.

Laurence – *Laurentia*, appelée aussi : *Acca Larentia*, prostituée ; épouse de Faustulus, mère adoptive de Romulus et de Rémus, **4**, 18, **4**, 19, **4**, 22, etc.

Lavinne – *Lavinia*, fille de Latinus, seconde épouse d'Énée, mère de Silvius, **3**, 6, **3**, 9.

Lentulus/Lentule – *Lentulus*, fils de Godonor² et d'Hippolyte, frère de Garsillès, d'Alozès et de Galiamès, **223**, 8, **244**, 12.

Litus/Littus – *Litus*, noble romain, **24**, 11, **27**, 3, **103**, 13, etc.

Lucius Collatinus, voir Collatin.

Lucius de Tonghre – *Lucius de Tongres*, historien et chroniqueur médiéval, **13**, 1, **14**, 1-2.

Lucius Junius Brutus – *Lucius Junius Brutus*, fondateur de la République romaine, un des deux premiers consuls selon les récits historico-mythologiques, **149**, 27, **150**, 21, **151**, 2.

Lucrece – *Lucretia*, en français : *Lucrèce*, dame romaine des récits historico-mythologiques ; fille de *Lucretius Spurius*, épouse de Tarquin Collatin, **148**, 21, **149**, 2, **149**, 6, etc.

Madachier – *Madachier*, fils aîné de Magog, frère de Frimont, **206**, 2, **206**, 5, **206**, 10, etc.

Magod – *Magog*, roi de Biternie ; père de Madachier et de Frimont dans le Roman de Buscalus, **205**, 7, **205**, 10, **205**, 14, etc.

Malabron² d'Orcanye – *Malabron*², roi d'Orcanie, **284**, 29-30.

Malion – *Malion*, roi sarrasin, **288**, 27.

Mallabron de Pincernye/Mallabron¹ – *Malabron*¹, roi de Pincernie ; oncle de Méréalis, **183**, 32, **185**, 1, **185**, 9.

Mallaquin – *Mallaquin*, seigneur oriental traître à Hostus, puis roi de Bithynie, **171**, 34, **172**, 8, **172**, 10, etc.

Mansarlaby/Mansarbaby – *Mansarlaby*, roi de Phrygie, **189**, 29, **189**, 36, **189**, 43, etc.

Marbrin – *Marbrin*, seigneur oriental traître à Hostus, puis roi de Médie, **171**, 34, **172**, 2, **172**, 16, etc.

Marcus Crassus – *Marcus Licinius Crassus*, général et homme d'État romain, personnage historique, **315**, 108.

Mars – *Mars*, dieu romain de la guerre, **4**, 11, **233**, 31, **235**, 38, etc.

Mathabur – *Mathabur, prévôt de Tournai ; fils de Grimon et de Blanchandine, frère de Gloriand, de Galiace, de Berfunès, de Raoul, de Galatée, de Sacrand, de Blanchandin et d'Orange, 226, 11, 226, 31, 249, 40, etc.*

Maulyon/Maulius/Maulion – *Maulion, prince romain, 24, 13, 113, 11, 113, 13, etc.*

Melanus – *Mélanus, guerrier britannique, 21, 15, 23, 10, 29, 1, etc.*

Mercurius – *Mercure, dieu romain du commerce et des voyages, 101, 11, 101, 25.*

Merealis/Meralis – *Méréalis, fille du roi d'Inde, reine de Babylone et d'Égypte ; épouse d'Hostus, mère d'Anthiocus, 169, 10, 171, 1, 177, 24, etc.*

Monifax – *Monifax, fils de Nabuchodonosor, frère de Pandarus, 125, 9.*

Morant/Morant d'Affrique – *Morand, roi africain, 288, 46, 296, 21.*

Morliguene/Morliguene de Perse – *Morliguene, roi de Perse ; père de Kirios, 163, 1, 163, 14, 163, 21, etc.*

Munitor – *Numitor, roi des Latins ; frère d'Amulius, père d'Ilia, 4, 4, 4, 6, 5, 7, etc.*

Nabugodonosor/Nabugodonozor/Nabudonosor – *Nabuchodonosor II, roi de Babylone, personnage historique ; frère de Karados¹ et d'Herboris, père de Monifax et de Pandarus dans le Roman de Buscalus, XIII, 1, 35, 1, 35, 6, etc.*

Nardus – *Nardus, géant ; frère de Hersac, LIV, 1, 228, 3, 228, 24, etc.*

Neptunus – *Neptune, dieu romain de la mer, 34, 20.*

Nervus/Nervius – *Nervus, prévôt de Tournai ; fils de Nimus et d'Orange, époux de la première fille de Bavius, père de Publion et de Tournus, 238, 16, 275, 23, 275, 25, etc.*

Nestor – *Nestor, duc d'Austrasie, 188, 12.*

Nicomede d'Esclavonnye – *Nicomède, roi de Slavonie, 189, 27, 189, 35-36, 189, 43.*

Nimus/Ninus – *Nimus, prince, fondateur de Nîmes ; époux d'Orange, père de Nervus, 238, 3, 238, 7, 238, 13, etc.*

Noiron – *Néron, empereur romain, personnage historique, 151, 31.*

Numa Pompilius – *Numa Pompilius, deuxième roi légendaire de Rome, 10, 1, 11, 5.*

Oberis – *Oberis, fils de la seconde union de Philipis, frère de Labienus, demi-frère de Piris², 314, 39, 317, 26.*

Ogier – *Ogier le Danois, héros épique, 246, 51.*

Orenges – *Orange, duchesse de Nîmes ; fille de Grimon et de Blanchandine, sœur de Gloriand, de Galiace, de Berfunès, de Raoul, de Mathabur, de Galatée, de Sacrand et de Blanchandin, épouse de Nimus, mère de Nervus, 238, 5, 238, 9, 270, 10, etc.*

Organor – *Organor, chevalier romain, 108, 13, 108, 14, 108, 16.*

Orose – *Paul Orose, historien et apologiste chrétien, auteur des Histoires contre les païens rédigées entre 415 et 417*, **6**, 3.

Ozie – *Osée, dernier roi d'Israël*, **4**, 2.

Pandarus – *Pandarus, roi de Babylone ; fils de Nabuchodonosor, frère de Monifax*, **162**, 29, **162**, 32, **163**, 4, etc.

Paris – *Pâris, prince troyen de la mythologie grecque ; choisi comme juge par les déesses Héra, Athéna et Aphrodite (Vénus) pour élire la plus belle d'entre elles en lui remettant une pomme d'or*, **315**, 38.

Patrice/saint Patris/saint Patrice – *saint Patrick (env. 389-461), évangéliste de l'Irlande*, **80**, 25, **80**, 26, **80**, 29.

Phamagente/Famagente – *Phamagente, reine de Scythie et de Féminie ; épouse de Farbur*, **288**, 47, **296**, 9, **296**, 10, etc.

Philipe de Macedonne/Philipe – *Philippe II, roi de Macédoine, personnage historique ; fils de Florimont dans le Roman de Buscalus ; père d'Alexandre le Grand*, **199**, 3, **204**, 21, **224**, 13-14, etc.

Philipis/Philippis/Philippy/Philiphis – *Philipis, seigneur de Tongres ; fils de Kalis, père de Piris, de Labienus et d'Oberis*, **90**, 8, **132**, 29, **133**, 45, etc.

Piris¹/Piry – *Piris¹, prince sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès*, **236**, 14, **249**, 27, **249**, 44.

Piris² – *Piris², fils de la première union de Philipis, demi-frère de Labienus et d'Oberis*, **257**, 13.

Plados – *Plados, roi sarrasin ; neveu d'Artaxerxès et de Solumme*, **244**, 35, **244**, 38, **245**, 6, etc.

Pluto – *Pluton, dieu romain des enfers*, **73**, 6, **73**, 14, **73**, 15, etc.

Polidés¹ de l'Isle de Buc – *Polidès¹, seigneur de Lille*, **181**, 23, **183**, 16, **188**, 12.

Polinés/Polinnés – *Polinès, noble allié des Tournaisiens*, **177**, 19, **183**, 48, **184**, 1, etc.

Pollydés²/Pollitis/Polydés – *Polidès², prince grec*, **XXXIV**, 1, **140**, 2, **140**, 6, etc.

Pompeius – *Cnaeus Pompeius Magnus, en français : Pompée, général et homme d'État romain, personnage historique*, **315**, 108.

Porrus d'Inde – *Pyrrhus, roi d'Épire, personnage historique*, **234**, 20.

Postius Silvius – *Silvius dit Posthume, ; fils d'Énée et de Lavinia, demi-frère d'Ascagne*, **3**, 10.

Pralés – *Pralès, prince romain*, **122**, 5.

Priamus¹/Priamus Gaulus – *Priamus¹ Gaulus, sénateur romain, roi de Tournai ; neveu de Tarquin l'Ancien dans le Roman de Buscalus, 17, 8, 17, 17, 17, 18.*

Priamus²/Priamus de Hongrie/Priant – *Priamus², roi de Hongrie ; fils de Calamor, père de Heudry, 18, 4, 18, 13, 18, 14, etc.*

Priant de Troyes – *Priam, roi de Troie dans la mythologie grecque ; père de Créuse, 3, 4-5.*

Principal – *Principal, destrier qui appartient successivement à Plados, Gloriand, Philipis et Nervus, puis à nouveau à Philipis, 244, 42, 245, 36, 246, 2, etc.*

Proternor de Lybie/Protenor – *Proternor, roi de Lybie, 288, 37, 288, 38.*

Publius/Publion/Puplionus – *Publion, prévôt de Tournai, fils aîné de Nervus et de la première fille de Bavius, frère de Tournus, 315, 92, 316, 6, 316, 7, etc.*

Quirin – *Quirinus, nom de Romulus divinisé, 9, 6.*

Raoul/Salomon/Raoulus – *Raoul, appelé aussi : Salomon, prévôt de Tournai ; fils de Grimon et de Blanchandine, frère de Gloriand, de Galiace, de Berfunès, de Mathabur, de Galatée, de Sacrand, de Blanchandin et d'Orange, père d'Ermine, 226, 10, 287, 9, 287, 36, etc.*

Ribollos/Robolos/Robollos/Roboloz/Ribolos – *Ribolos, chevalier et sénateur tournaisien ; père de Dannès et de Vallidas, 66, 9, 66, 17, 66, 19, etc.*

Ricivault/Ricivaulx – *Ricivaud, prévôt de Tournai conjointement avec Daniel, 194, 3, 195, 14, 214, 4.*

Robolos, voir Ribollos.

Rolland – *Roland, héros de la Chanson de Roland, chevalier franc, neveu de Charlemagne, 246, 50.*

Romulus – *Romulus, cofondateur et premier roi légendaire de Rome ; fils d'Ilia, frère jumeau de Rémus ; époux de Thalasse dans le Roman de Buscalus, 3, 11, 4, 11, 4, 22, etc. Voir Quirin.*

Romus – *Rémus, cofondateur mythique de Rome ; fils d'Ilia, frère jumeau de Romulus, 3, 11, 4, 10, 4, 22, etc.*

Ruffallus de Sezille – *Ruffalus de Sicile, chef d'un bataillon romain, 24, 14.*

Sacrans – *Sacrand, fils de Grimon et de Blanchandine, frère de Gloriand, de Galiace, de Berfunès, de Raoul, de Mathabur, de Galatée, de Blanchandin et d'Orange, 284, 33.*

saint Augustin – *saint Augustin (354-430), théologien chrétien et philosophe, père de l'Église, 7, 17.*

saint Patris, voir Patrice.

Salomon, voir Raoul.

Sanson – *Samson, personnage biblique doté d'une force extraordinaire, juge d'Israël*, **3**, 8, **42**, 12.

Sansvant – *Sansvand, roi sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban et de Sardoinès*, **291**, 10, **291**, 32, **292**, 15, etc.

Sardoinés/Sardoine – *Sardoinès, roi sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban et de Sansvand*, **294**, 13, **304**, 1, **304**, 9, etc.

Sarras – *Sarras, guerrier du camp tournaisien doté d'un rang important*, **239**, 41.

Seniars – *Seniard, chef d'un bataillon romain*, **24**, 14.

Sergille/Sergillés – *Sergille, roi sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Subban, de Sansvand et de Sardoinès*, **261**, 36, **262**, 5.

Servius/Servius Tarquinius/Servius de Romme/Servius Tullius/Servius Hostillius – *Servius Tullius, sixième roi de Rome ; fils de Tarquinius Priscus, frère de Galienne, époux de la sœur de Nabuchodonosor dans le Roman de Buscalus*, **10**, 2, **20**, 25, **21**, 10, etc.

Sextus Tarquinius/Sextus/Tarquinius³ – *Sextus Tarquinius³, fils de Tarquin le Superbe*, **148**, 11, **148**, 17, **149**, 7, etc.

Silvius Hostillius/Silvius Hostilius/Silvius – *Silvius Hostilius, chef militaire romain dans le Roman de Buscalus*, **14**, 16, **15**, 1, **15**, 7, etc.

Sinagom/Synagon/Sinagon – *Sinagon, seigneur de Liège, neveu de Garvulis, frère de Kalis, père de Flandrias*, **81**, 8, **81**, 16, **82**, 5, etc.

Solumme – *Solumme, fille de Tholomée, épouse d'Artaxerxès puis de Gloriand en secondes noces*, **241**, 34, **242**, 1, **263**, 5, etc.

Sommas¹ – *Sommas¹, prévôt de Rome dans le Roman de Buscalus*, **214**, 12, **215**, 2.

Sommas² – *Sommas², roi sarrasin*, **258**, 12, **260**, 10.

Sorbrine – *Sorbrine, fille de Druon, épouse de Blanchandin*, **263**, 14, **270**, 27, **278**, 37, etc.

Spurius – *Lucretius Spurius, père de Lucrèce*, **149**, 26.

Subban – *Subban, roi sarrasin ; fils de Kirios, frère d'Artaxerxès, de Bledris, de Cormand, de Darius², de Drioclès, de Piris¹, de Sergille, de Baudur, de Durpheus, de Druon, de Sansvand et de Sardoinès*, **280**, 28.

Synagon, voir Sinagom.

Tarquin/Tarquinius¹/Tarquinius Priscus/Tarquin de Romme/Tarquinius de Romme/Tarquinius – *Lucius Tarquinius Priscus, en français : Tarquin¹ l'Ancien, cinquième roi*

légendaire de Rome ; père de Servius Tullius et de Galienne dans le Roman de Buscalus, 10, 2, 10, 11-12, 14, 3, etc.

Tarquinius² Superbus/Tarquin l'Orgueilleux – *Lucius Tarquinius Superbus, en français : Tarquin² le Superbe, septième roi de Rome ; père de Sextus Tarquinius, 10, 2, 148, 8, 150, 17.*

Tarquinius³, voir Sextus Tarquinius.

Thalasse – *Thalasse, épouse de Romulus dans le Roman de Buscalus, 8, 16.*

Tholomee – *Tholomée, roi sarrasin, père de Solumme, 240, 9, 240, 12, 240, 13, etc.*

Tholomer – *Tholomer, beau-frère d'Artaxerxès, 235, 30, 235, 31, 235, 33.*

Titus Livius – *Titus Livius, en français : Tite-Live (vers 59 av. J.-C. – 17 apr. J.-C.), historien romain, auteur de Ab urbe condita libri, 6, 4, 10, 10, 150, 20.*

Tournus/Turnus – *Tournus, roi de Tournai ; fils de Nervus et de la première fille de Bavius, frère de Publion, 12, 20, 315, 92, 316, 6, etc.*

Tulius Hostilius¹ – *Hostus Hostilius¹, noble romain ; grand-père de Tullus Hostilius², 10, 7, 11, 7.*

Tulius Hostilius²/Tullius Hostilius/Tullius Hostillius – *Tullus Hostilius², troisième roi légendaire de Rome ; petit-fils de Hostus Hostilius, 10, 1-2, 11, 6, 11, 8, etc.*

Turnus, voir Tournus.

Valere – *Publius Valerius Publicola, homme politique romain, 149, 26.*

Vallidas – *Vallidas, fils de Ribolos, frère de Dannès, 120, 20.*

Vaulus – *Vaulus, prince romain ; oncle de Tarquinius Priscus, 31, 1, 31, 10, 31, 13, etc.*

Venus – *Vénus, déesse romaine de l'amour ; dans le Roman de Buscalus, seigneuresse du château Supérieur, 299, 12, LXXVI, 2, 315, 38, etc.*

Verge Marie (la) – *Marie, mère de Jésus, 252, 32.*

Vertigos/Vertigoz – *Vertigos, fils de la deuxième fille de Bavius, cousin de Publion et de Tournus, 316, 2, 316, 7, 316, 12, etc.*

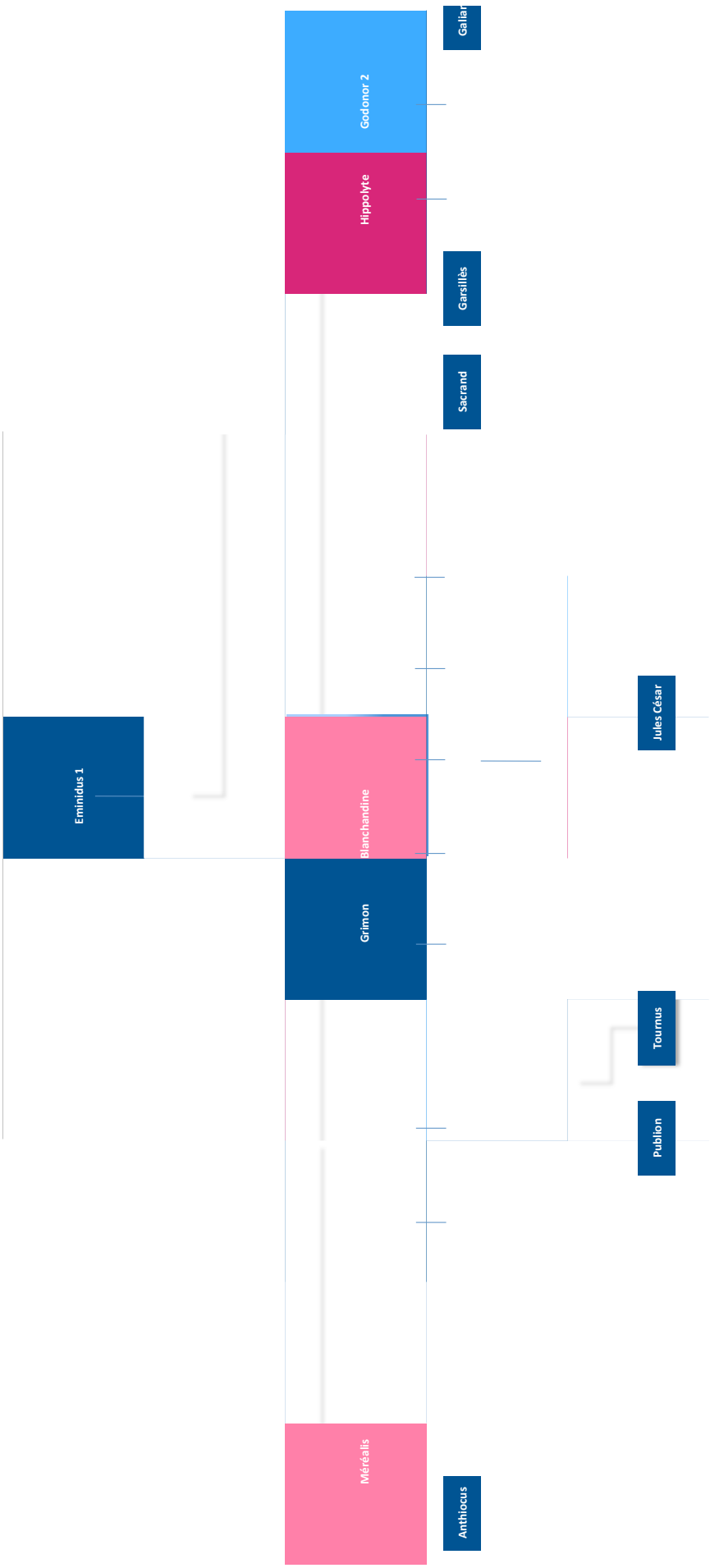
Vesta – *Vesta, déesse romaine du feu et du foyer, 4, 7.*

Ylya – *Ilia, appelée aussi : Rhéa Silvia, vestale ; fille de Numitor, mère de Romulus et de Rémus, 4, 6.*

Yolent/Yolens – *Yolande, fille du prince d'Antequera, épouse de Buscalus, mère d'Hostus, de Grimon et d'Hippolyte, 51, 9, 52, 27, 54, 2, etc.*

Ypolite – *Hippolyte, fille de Buscalus et de Yolande, sœur d'Hostus et de Grimon, épouse de Godonor², mère de Garsillès, de Lentullus, d'Alozès et de Galiamès, 59, 15, 60, 6, 123, 24, etc.*

Arbre généalogique de la lignée de Buscalus



Proverbes et expressions sentencieuses

« Tel se cuide **avanchier** qu'il reculle, et tel grever qu'il ne peut nuire. » (268, 14-15) « Tel se cuide avanchier qu'il reculle », voir Moraw., 2370, Hass., A211, DStef., p. 35c, et 92a. « Tel [cuide] grever qu'il ne peut nuire », voir Hass., G56.

Tel croit avancer alors qu'il recule, et tel croit faire du tort alors qu'il ne peut nuire.

« Qui l'a **belle** si l'envie. » (282, 15)

Celui à qui se présente une occasion favorable est ainsi poussé à agir.

« Ung **desplaisir** ne vient pas seul, mais a tantost sieute. » (34, 4)

Un désagrément n'arrive pas seul, mais a rapidement une suite.

« Beaucoup remaint de ce que **fol** pense. » (23, 22-23) Voir Moraw., 948, Hass., F139, DStef., pp. 743c-744a.

Il subsiste beaucoup de ce que pense un fou.

« Mieulx vault* **folle** laissie que folle maintenue. » (221, 17-18) Voir Moraw., 1256, Hass., F107, DStef., p. 724b-c.

Une folie abandonnée vaut mieux qu'une folie entretenue.

« La **force** paist le pré. » (122, 43) Voir Moraw., 1003, Hass., F113, DStef., p. 733a.

Celui qui possède la force paît le pré. La faux tond le pré.

« La **force** surmonte le foible. » (261, 21)

Celui qui possède la force l'emporte sur le faible.

« De le **pance** vient la danse. » (71, 23) Voir Hass., P26, DStef., pp. 454c et 1260c.

La danse provient de la bonne chère.

* BNF, fr. 9343 : m. valloit f.

« Ung pou de **pluye** abbat grant vent. » (200, 12) Voir Moraw., 100, 506 et 1624, Hass. P201, DStef., pp. 1389c-1390a.

Un peu de pluie met fin à une tempête.